THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LIIIe SESSION

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A NANTES

EN 1886

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

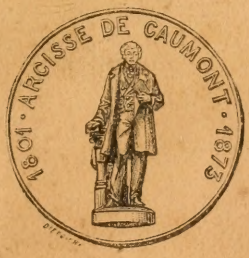

PARIS
H. CHAMPION
LIBRAIRE
9, quai Voltaire

CAEN
H. DELESQUES
IMPRIMEUR
2 & 4, rue Froide

1887

CONGRÈS
ARCHÉOLOGIQUE
DE FRANCE

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

LIIIe SESSION

SÉANCES GÉNÉRALES

TENUES

A NANTES

EN 1886

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

POUR LA CONSERVATION ET LA DESCRIPTION DES MONUMENTS

PARIS
H. CHAMPION
LIBRAIRE
9, quai Voltaire

CAEN
H. DELESQUES
IMPRIMEUR
2 & 4, rue Froide

1887

THE J. PAUL GETTY CENTER
LIBRARY

NOTICE

SUR LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ

La fondation de la Société française d'Archéologie, pour la description et la conservation des monuments, eut lieu à Caen, le 23 juillet 1834, et les statuts, préparés par M. de Caumont, furent discutés et adoptés dans cette séance, où fut également nommé le bureau.

Révisés le 12 mai 1870, les statuts ont été soumis au Conseil d'État et approuvés par lui, dans la séance du 6 août 1870. Un décret du président du Conseil, chef du pouvoir exécutif, en date du 14 août 1871, a reconnu la Société comme *Établissement d'utilité publique* (1).

BUT DE LA SOCIÉTÉ

« La Société française d'Archéologie, aux termes de ses statuts, a pour but de faire le dénombrement complet des monuments français, de les décrire, de les

(1) Un règlement intérieur d'administration, dressé conformément à l'article 17 des statuts, a été adopté dans la séance du Comité permanent du 25 avril 1879.

classer dans un ordre chronologique, et de publier des documents sur la statistique monumentale de la France, dans un Bulletin périodique.

« Elle fait tous ses efforts : 1° pour empêcher la destruction des anciens édifices et les dégradations qui résultent des restaurations mal entendues ; 2° pour obtenir le dénombrement et la conservation des objets d'antiquité et des pièces manuscrites qui intéressent l'histoire.

« La Société fait, auprès du gouvernement, les démarches qu'elles juge convenables pour arriver à ce but, et provoque la création de musées d'antiquités dans les chef-lieux de département et les principales villes de France. »

M. de Caumont écrivait alors, en tête de son programme, ces lignes, auxquelles, après cinquante ans, il n'y a rien à changer :

« Malgré les efforts de tous les hommes éclairés et « amis des arts, le vandalisme continue d'exercer ses « ravages ; de tous côtés l'affligeant spectacle de la « destruction vient frapper les regards. Afin de con- « server nos monuments nationaux, le gouvernement « a créé, il y a trois ans, une administration composée « des personnes les plus capables de veiller, par amour « de l'art, à leur conservation, et cette nouvelle insti- « tution a déjà rendu de grands services.

« Cependant, il ne faut pas se le dissimuler, l'époque « actuelle exige la réunion de tous les efforts indivi- « duels pour réagir contre le vandalisme ; ce n'est pas « seulement à quelques hommes influents à prendre « nos anciens édifices sous leur protection, c'est à la « population éclairée de toute la France à s'opposer « aux destructions qui désolent nos provinces. »

« Voilà, ajoutait avec raison M. E. de Beaurepaire, dans sa notice sur M. de Caumont, l'idée juste et féconde qui présida à la formation de la Société : c'est elle qui légitima son action et assura son succès. »

Chaque année, la Société tient un Congrès archéologique, d'une durée moyenne de huit jours, dans une ou plusieurs villes de France désignées d'avance, et auquel sont conviés tous les membres de la Société et les archéologues de la région. Cette session comprend des séances consacrées à l'étude des questions archéologiques et des excursions permettant d'examiner les monuments les plus intéressants.

D'autres séances peuvent, en outre, être tenues, en dehors du Congrès annuel, sous la présidence du Directeur et avec l'approbation du Conseil.

Le compte-rendu du Congrès forme un volume in-8°, illustré, publié par le Directeur, avec le concours du Comité de publication, et qui est distribué à tous les membres de la Société, ainsi qu'aux personnes qui ont adhéré au Congrès et acquitté la cotisation fixée par le Conseil.

La Société décerne chaque année, à titre de récompense et d'encouragement, un certain nombre de médailles en vermeil, argent et bronze, aux personnes qui se sont distinguées par leurs travaux archéologiques, leurs publications, les découvertes qu'elles ont effectuées, ainsi que par le zèle qu'elles ont apporté à la conservation des monuments et des souvenirs historiques.

Des allocations en argent sont en même temps distribuées pour la conservation et la restauration des monuments, pour la recherche d'emplacements et d'objets antiques, ainsi que pour leur reproduction.

Ces médailles et ces allocations sont décernées, au nom de la Société, par le Conseil, soit dans la session annuelle, soit dans les séances du Comité permanent.

Depuis sa fondation en 1834, la Société a tenu cinquante-quatre Congrès dans différentes villes de France, indépendamment d'un grand nombre de séances générales dans des localités de moindre importance et dans quelques villes étrangères (1).

Elle a publié plus de cinquante volumes de comptes-rendus de ces réunions (2), et la collection du *Bulletin Monumental*, édité sous ses auspices par le Directeur, comprend cinquante-trois volumes (3) et quatre volumes de tables (4).

(1) A différentes reprises, la Société a profité de la tenue de ses Congrès dans des villes frontières pour se réunir à l'étranger et examiner, de concert avec les membres des corps savants des différents pays, les monuments historiques les plus importants de la région. Nous citerons, parmi ces réunions, celles tenues à Tournai, en 1845, à Trèves, en 1846, à Tournai et à Bruxelles, en 1881, où S. M. le Roi des Belges a daigné recevoir les membres du Congrès au château de Laeken ; enfin, dans l'île de Jersey, en 1883, où la Société jersiaise d'histoire a accueilli pendant trois jours les archéologues français de la manière la plus gracieuse.

Ajoutons, du reste, que les comptes-rendus des Congrès et le *Bulletin Monumental* ont toujours été ouverts aux communications relatives aux monuments des diverses contrées de l'Europe, ainsi qu'à ceux de l'Algérie et des colonies, de la Tunisie et de la Palestine.

(2) Une table générale des comptes-rendus, confiée aux soins de M. H. Stein, est en préparation.

(3) Le cinquante-troisième volume, troisième de la sixième série, est en cours de publication.

(4) La table de la dernière série (t. XXXIX à L) est préparée par M. Berthelé.

La double série des publications de la Société forme donc aujourd'hui plus de cent volumes in-8°, illustrés de nombreuses planches.

Si on examine le chiffre des allocations accordées par la Société, depuis sa fondation, pour l'acquisition et la restauration d'édifices historiques, les fouilles, les relevés, plans, dessins et moulages (1), celui des subventions allouées pour la création de musées et l'érection de monuments commémoratifs, on arrive à un chiffre qui dépasse cinq cent mille francs, et qui, augmenté des dépenses d'impression des *Comptes-rendus* des Congrès et du *Bulletin Monumental*, et des frais d'administration et d'organisation des sessions, arrive à une dépense totale de près d'un million, à laquelle il a été pourvu par les cotisations des membres, et pour la tenue de quelques Congrès, par des subventions accordées par des départements et des villes.

Le nombre des membres de la Société est, pour la France, de près de mille, et, pour l'étranger, d'environ deux cents.

La Société échange ses publications avec un nombre considérable de Sociétés savantes en France et à l'étranger, dont beaucoup ont été créées, à la suite de Congrès, par l'initiative de M. de Caumont, qui peut être appelé à juste titre le créateur de l'archéologie monumentale (2).

(1) La Société possède à Caen un musée plastique, installé dans une des salles des bâtiments académiques.

(2) Nous n'avons pas à énumérer ici les travaux considérables de M. de Caumont. Qu'il nous suffise de rappeler le *Cours d'Antiquités monumentales*, 6 vol. in-8° et 6 atlas, 1830-1841; l'*Abécédaire, ou Rudiment d'Archéologie*, 3 vol. in-8°, plusieurs

Aussi, lors de son cinquantenaire, en 1883, la Société a-t-elle tenu à rendre un hommage mérité à son fondateur, en se rendant à Bayeux pour déposer une couronne au pied de la statue qui lui a été élevée dans sa ville natale (1).

ORGANISATION.

L'administration de la Société est confiée à un Conseil composé de quarante membres ordinaires et d'un certain nombre d'officiers. Le Directeur, président de la Société, est nommé par le Conseil : il représente la Société vis-à-vis de l'autorité et des tiers, dirige les séances des Congrès, la publication de leurs *Comptes-rendus* et celle du *Bulletin Monumental*, organe périodique de la Société.

Une partie du Conseil, composée d'au moins dix membres, pris dans le département du chef-lieu, constitue le Comité permanent, chargé de l'expédition des affaires courantes, et qui tient mensuellement une séance à Caen, chef-lieu de la Société.

Le bureau de la Société se compose du Directeur, de

fois réimprimés ; la *Statistique monumentale du Calvados*, 5 vol. in-8°, etc.

(1) M. de Caumont conserva la direction de la Société jusqu'à la veille de sa mort, où elle fut remise à M. de Cougny (26 juillet 1872). M. de Cougny eut pour successeur M. Léon Palustre, qui donna une nouvelle activité à la Société et une vive impulsion au *Bulletin Monumental*. Ayant demandé, au bout de dix années, à être déchargé de ses fonctions, M. Palustre a été nommé directeur honoraire le 21 décembre 1884, et M. le comte de Marsy, désigné provisoirement comme directeur, a été confirmé dans ce titre par un vote du Comité, du 5 janvier 1885, après l'avis conforme des inspecteurs et des membres du Conseil.

deux Secrétaires généraux, d'un Trésorier général, et d'un Archiviste-conservateur des collections.

La Société entretient des rapports entre ses membres à l'aide des inspecteurs départementaux, divisionnaires et généraux.

Le Directeur et les membres du bureau sont nommés pour cinq ans; les membres du Conseil pour deux ans. Tous sont indéfiniment rééligibles.

ADMISSION.

Le nombre des membres de la Société est illimité.

Chaque membre paie une cotisation annuelle actuellement fixée à 10 fr., et rachetable moyennant une somme de 100 fr. Il a le droit d'assister aux réunions du Congrès annuel et aux séances générales, et d'en recevoir le compte-rendu imprimé.

Le Conseil confère aussi le titre de membre étranger aux archéologues qui se sont distingués par leurs travaux.

Les membres étrangers ne sont astreints au paiement d'aucune cotisation, mais les publications de la Société ne leur sont adressées que lorsqu'ils en font la demande et moyennant un prix fixé par le Conseil.

BULLETIN MONUMENTAL.

Le *Bulletin Monumental* est l'organe officiel de la Société, qui en délègue la publication au Directeur, sous sa responsabilité et suivant les conditions arrêtées entre lui et le Comité permanent (1).

(1) Le *Bulletin Monumental*, qui était la propriété personnelle de M. de Caumont, a été donné à la Société par Mme de

Ce recueil, qui forme chaque année un volume in-8° illustré, de plus de quarante feuilles, paraît tous les deux mois (1), et renferme des mémoires et des documents sur les différentes branches de l'archéologie, publiés par les membres de la Société.

TABLEAU DES VILLES

dans lesquelles ont été tenus des Congrès et des Séances générales (2).

1834 CAEN.
1835 DOUAI.
1836 BLOIS ; *Vire, Alençon, Le Mans.*
1837 LE MANS.
1838 TOURS ; *Clermont-Ferrand.*
1839 AMIENS ; *Le Mans.*

Caumont, par acte du 18 décembre 1875, et cette donation a été autorisée par décret du 20 mai 1878.

(1) Prix d'abonnement : 15 fr. pour la France et 18 fr. pour l'étranger.

(2) Les comptes-rendus des trois premiers Congrès se trouvent seulement dans les volumes du *Bulletin Monumental;* ceux de 1837 à 1843, imprimés dans le même recueil, ont été tirés à part. A partir de 1844, ils forment une publication absolument distincte du *Bulletin.*

Les noms mis en CAPITALES indiquent les villes où ont été tenus des Congrès, ceux en *italiques* désignent soit les villes où ont eu lieu des séances générales, soit les provinces ou départements où la Société a organisé des excursions.

Sur cette liste ne figurent pas les séances nombreuses tenues à Paris et à Caen.

Un certain nombre de séances générales ont eu lieu, de 1836 à 1870, à l'occasion des Congrès scientifiques de l'Institut des Provinces, et des Congrès de l'Association Normande, organisés, les uns et les autres, par M. de Caumont.

1840 Niort.
1841 Angers ; *Le Mans, Cherbourg, Lyon, Vienne.*
1842 Bordeaux ; *Rouen, Strasbourg.*
1843 Poitiers ; *Le Mans, Angers, Nantes, Vannes.*
1844 Saintes ; *Coutances, Nîmes.*
1845 Lille ; *Tournai, Reims, Évreux.*
1846 Metz ; *Trèves.*
1847 Sens ; *Tours, Angoulême, Limoges.*
1848 (1) *Falaise, Vaux-sur-Laison* (2), *Bernay, Trouville*
1849 Bourges.
1850 Auxerre, Clermont-Ferrand ; *Cluny.*
1851 Laon, Nevers ; *Gisors, Orléans.*
1852 Dijon ; *Sens, Toulouse.*
1853 Troyes ; *Les Andelys, Bayeux, Laval.*
1854 Moulins ; *Dijon, Avranches.*
1855 Chalons-sur-Marne, Aix-en-Provence, Avignon ; *Le Puy* (3).
1856 Nantes ; *Verneuil, Le Neubourg, Louviers.*
1857 Mende, Valence ; *Grenoble.*
1858 Périgueux, Cambrai ; *Louviers, Alençon, Lisieux.*
1859 Strasbourg ; *Rouen, Saint-Lo, Vire.*
1860 Dunkerque ; *Le Mans, Cherbourg.*
1861 Reims ; *Laigle, Dives, Bordeaux.*
1862 Saumur, Lyon ; *Le Mans, Elbeuf, Dives.*
1863 Rodez, Albi ; *Le Mans.*
1864 Fontenay-le-Comte ; *Évreux, Falaise, Troyes.*
1865 Montauban, Cahors, Guéret.

(1) En 1848, les événements politiques n'ont pas permis de réunir le Congrès, mais des séances ont été tenues dans les localités indiquées ci-dessus.

(2) Vaux-sur-Laison était la propriété de M. de Caumont, qui y réunit un certain nombre de ses confrères, pour s'occuper des questions administratives.

(3) Des conférences internationales furent tenues à Paris, en 1855, pendant l'Exposition universelle.

1866 SENLIS, AIX, NICE.
1867 PARIS (1) : *Pont-Audemer.*
1868 CARCASSONNE, PERPIGNAN, NARBONNE, BÉZIERS ; *Montpellier, Rouen.*
1869 LOCHES.
1870 LISIEUX ; *Moulins.*
1871 ANGERS ; *Le Mans, Anvers.*
1872 VENDÔME.
1873 CHATEAUROUX.
1874 AGEN, TOULOUSE.
1875 CHALONS-SUR-MARNE.
1876 ARLES.
1877 SENLIS ; *Département du Lot.*
1878 LE MANS, LAVAL ; *Département des Basses-Alpes.*
1879 VIENNE ; *Milanais.*
1880 ARRAS, TOURNAI ; *Franche-Comté.*
1881 VANNES ; *Bernay, département du Gers.*
1882 AVIGNON ; FRÉJUS ; *Département de la Creuse.*
1883 CAEN ; *Coutances, Jersey.*
1884 PAMIERS, FOIX, SAINT-GIRONS.
1885 MONTBRISON, ROANNE.
1886 NANTES.
1887 SOISSONS, LAON ; *Reims.*

(1) Le Congrès fut fixé à Paris, à cause de l'Exposition universelle.

LISTE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Par ordre géographique et alphabétique (1)

31 DÉCEMBRE 1887

Bureau.

MM. le comte DE MARSY, *directeur*, à Compiègne.

LÉON PALUSTRE, *directeur honoraire*, 61, rampe de la Tranchée, à Tours.

JULES DE LAURIÈRE, *secrétaire général*, 15, rue des Saints-Pères, à Paris.

EUG. DE BEAUREPAIRE, *secrétaire général*, à Caen.

G. BOUET, *conservateur du musée et archiviste*, 6, rue de l'Académie, à Caen.

L. GAUGAIN, *trésorier*, 18, rue Singer, à Caen.

(1) Ceux de MM. les Membres de la Société dont les noms seraient omis sur cette liste, et ceux qui auraient à indiquer des rectifications pour leurs noms, qualités ou domicile, sont priés d'adresser leurs réclamations à M. le Directeur de la Société, ou à M. GAUGAIN, trésorier, 18, rue Singer, à Caen.

Comité permanent.

MM. le comte DE MARSY, *président.*
E. DE BEAUREPAIRE, *vice-président.*
CAMPION, *secrétaire.*
JULES DE LAURIÈRE.
GAUGAIN.
JULIEN TRAVERS.
VILLERS.
l'abbé LEFOURNIER.
DE BRÉCOURT.
G. BOUET.
DE FORMIGNY DE LA LONDE.
LE FÉRON DE LONGCAMP.
ÉMILE TRAVERS.
le prince HANDJÉRI.

Inspecteurs généraux.

1. M. PAUL DE FONTENILLES, à Cahors.
2. M. le comte ADOLPHE DE DION, à Montfort-l'Amaury.
3. M. le comte DE SOULTRAIT, à Toury-sur-Abrou (Nièvre).
4. M.....

Inspecteurs divisionnaires.

1re division.

Nord, Pas-de-Calais et Somme.

Inspecteur : M. DESCHAMPS DE PAS, correspondant de l'Institut, à Saint-Omer.

3e division.

Calvados, Manche, Orne, Eure et Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. E. DE BEAUREPAIRE, à Caen.

4e division.

Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan et Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. AUDREN DE KERDREL, sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient.

7e division.

Cher, Indre, Nièvre et Allier.

Inspecteur : M. l'abbé LENOIR, curé de Châtillon-sur-Indre.

8e division.

Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente et Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. l'abbé AUBER, chanoine titulaire, à Poitiers.

9e division.

Haute-Vienne, Creuse, Corrèze et Dordogne.

Inspecteur : M. l'abbé ARBELLOT, chanoine titulaire, 11, avenue de la Corderie, à Limoges.

11e division.

Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot et Aveyron.

Inspecteur : M. le comte DE TOULOUSE-LAUTREC, au château de Saint-Sauveur, près Lavaur.

12e division.

Haute-Garonne, Aude, Pyrénées-Orientales et Ariège.

Inspecteur : M. JULES DE LAHONDÈS, à Toulouse et à Pamiers.

13e division.

Hérault, Gard, Ardèche et Lozère.

Inspecteur : M. A. RICARD, à Montpellier.

14e division.

Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes et Corse.

Inspecteur : M. DE BERLUC-PERUSSIS, à Porchères, près Forcalquier.

17e division.

Côte-d'Or, Yonne et Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. BULLIOT, à Autun.

LISTE DES MEMBRES

L'astérique (*) désigne les membres de la Société abonnés au *Bulletin monumental* (1).

(Les noms des membres du Conseil sont désignés par des caractères italiques) (2).

Ain.

Inspecteur : M.

Aisne.

Inpecteur : M. DE FLORIVAL.

CHAUVENET (de), ancien président du tribunal civil, à Saint-Quentin.

* FLORIVAL (Adr. de), juge au tribunal civil, à Laon.

Le Clerc de La Prairie (Jules), président honoraire de la Société archéologique, à Soissons.

WILLIOT, à Nampcelle-la-Cour, par Vervins.

Allier.

Inspecteur : M.

BAILLEAU (Jh.), médecin, à Pierrefitte-sur-Loire.

(1) Le *Bulletin monumental*, qui a conquis, depuis plus de cinquante ans, un rang si distingué parmi les publications archéologiques de la France et de l'étranger, paraît tous les deux mois, illustré d'un grand nombre de figures. Pour le recevoir, les membres doivent *ajouter* **15** *francs à leur cotisation annuelle*, pour la France, et **18** *francs* pour l'étranger.

(2) Les inspecteurs généraux et inspecteurs divisionnaires font de droit partie du Conseil administratif.

Bures (Albert de), à Moulins.

Conny (Mgr de), protonotaire apostolique, à Moulins.

* Dadole (E.), architecte, à Moulins.

Desrosiers (l'abbé), curé de Bourbon-l'Archambault.

* *Dreux-Brézé* (S. G. Mgr de), évêque de Moulins.

La Couture (Ernest), à Franchesse, par Bourbon-l'Archambault.

L'Estoile (le comte de), au château des Bonnevaux (Loire).

Meilleurat des Pruneaux (L.), à Moulins.

Mignot (le Dr), à Chantelle.

Queyroi (Armand), directeur du musée à Moulins.

* Ranquet de Guérin (Henri du), au château de Fourilles, par Chantelle.

* Salvert-Bellenave (le marquis de), à Bellenave.

Saulnier (Maurice), à Saulcet.

Tixier (Charles), à Saint-Pont, par Escurolles.

Tonnac (Mme de), née de Maricourt, à Moulins.

Alpes (Basses-).

Inspecteur : M. Eysseric.

* *Berluc-Perussis* (L. de), à Porchères, près Forcalquier.

Carbonnel (l'abbé), à Noizelles, près Forcalquier.

Chais (Maurice), à Riez.

Eysseric (Marcel), ancien magistrat, à Sisteron.

Isnard, archiviste du département, à Digne.

* Ripert-Monclar (le marquis de), consul général, au château d'Allemagne, par Riez.

Alpes (Hautes-).

Inspecteur : M.

Alpes-Maritimes.

Inspecteur : M. Brun.

Baussy (Émile), notaire, à Tourettes-de-Vence.

Blond (Eugène), architecte, à Grasse.

Bosc (Ernest), architecte, au Val-des-Roses, à Nice.

Brun, architecte, rue Saint-Étienne, à Nice.

Mougins de Roquefort, docteur en médecine, à Antibes.

Randon (Ph.), architecte, à Nice.

Revellat, ingénieur des arts et manufactures, à Cannes.

Sénequier, juge de paix, à Grasse.

Ardèche.

Inspecteur : M. Ollier de Marichard.

Canaud (l'abbé), curé de Gravières.

* Canson (Étienne de), à La Rivoire, par Villerocance.

Hébrard (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Annonay.

* Marichard (Jules Ollier de), à Vallon.

* Montgolfier (Félix de), à Saint-Marcel-lez-Annonay.

Montravel (le comte Louis de), à Joyeuse.

Vaschalde (Henry), à Vals-les-Bains.

Ardennes.

Inspecteur : M. Couty.

* Couty, architecte, à Sedan.

Pellot (Paul), principal clerc de notaire, à Rethel.

Ariège.

Inspecteur : M. Jules de Lahondès, insp. div.

* Lahondès (Jules de), à Pamiers.

Séré (l'abbé Martial), curé de Loubières, près Foix.

Aube.

Inspecteur : M.

Antessanty (l'abbé d'), aumônier de l'hospice Saint-Nicolas, à Troyes.

Bonnemain (l'abbé), chanoine, à Troyes.

Chaumonnot (l'abbé), curé-doyen d'Estissac.

* Vandeuvre (le comte Gabriel de), ancien député, à Vandeuvre-sur-Barse.

Aude.

Inspecteur : M. Coste Reboulh de Fontiès.

* Coste Reboulh de Fontiès, rue Saint-Michel, à Carcassonne.

Gairaud, vice-consul d'Espagne, à Carcassonne.

* Lafont, architecte, à Narbonne.

* Serres de Gauzy (Jules), à Castelnaudary.

Aveyron.

Inspecteur : M. l'abbé Azémar.

* Affre (Maurice), avocat, à Espalion.

Azémar (l'abbé), curé de Valady.

* Vialettes (l'abbé), secrétaire de l'évêché, à Rodez.

Belfort (territoire de).

Inspecteur : M.

Bouches-du-Rhône.

Inspecteur : M. Blancard.

Barthélemy (le Dr), villa Doria, boulevard Chaves, à Marseille.

Berriat, sculpteur, à Aix.

Bertoglio (Louis), à Saint-Pierre lès-Marseille.

Blancard, correspondant de l'Institut, archiviste du département, à Marseille.

Bruno-Vayson, à Marseille.

Clappier (Félix), ancien magistrat, à St-Gabriel, par Tarascon.

Fassin (Émile), anc. magistrat, à Arles.

Gautier-Descottes (Marc), notaire, à Arles.

Guillibert (l'abbé), vicaire général, à Aix.

* Huart, conservateur du musée, à Arles.

Marin de Carranrais (François de), cour Pierre-Puget, 4, à Marseille.

Meyer (Georges), mécanicien, avenue d'Arenc, 205, à Marseille.

*Mistral-Bernard, ancien conseiller général, à Saint-Rémy.

Nodet (Ch.), 24, rue Paradis, à Marseille.

Penon, directeur du musée Borély, à Marseille.

Rolland (l'abbé), chanoine honor., aumônier du Lycée, à Aix.

Roman, photographe, à Arles.

Sabatier, fondeur, rue des Orfèvres, 8, à Aix.

Sardou (Jean-Baptiste), archiviste, 14, rue Cannebière, à Marseille.

Savinien (le Frère), directeur des Écoles chrétiennes libres, à Arles.

* Véran, architecte, à Arles.

Calvados.

Inspecteur : M. Bouet.

Anquetil (Eugène), avocat à Bayeux.

Beaucourt (le marquis de), au château de Morainville, par Blangy.

Beaujour, notaire honoraire, à Caen.

* *Beaurepaire* (E. de), ancien magistrat, rue Bosnières, 25, à Caen.

Blangy (le comte Auguste de), au château de Juvigny, par Tilly-sur-Seulles.

Bonnechose (de), à Monceaux.

Boscain, graveur, à Caen.

* *Bouet* (G.), à Caen.

Brécourt (de), ancien officier de marine, à Caen.

* Briqueville (le marquis de), à Gueron.

* *Campion*, avocat, à Caen.

* Carel (Pierre), avocat, à Caen.

* Cussy de Jucoville (le marquis de), à La Cambe.

* Delesques (Henri), imprimeur-libraire, à Caen.

Des Hameaux (Antoine) 37, rue des Jacobins, à Caen.

Douin père, sculpteur, rue Singer, à Caen.

Douin (Raoul), sculpteur, à Caen.

Du Ferrage, à Caen.

Du Manoir (le vicomte Thibault), à Juaye.

* Flandin, membre du conseil général au château de Betteville, près Pont-l'Évêque.

* *Formigny de La Londe* (de), à Caen.

* *Gaugain* (Louis), rue Singer, 18, à Caen.

* Gérard (le baron Henri), député, à Barbeville, par Bayeux.

Gournay (l'abbé), chanoine de Carthage, curé de Courtonne-la-Ville, par Saint-Germain-la-Campagne (Eure).

Guéret, avocat, à Vire.

Guernier (l'abbé Léon), aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Vire.

* *Handjéri* (le prince), au château de Manerbe.

* Harcourt (le duc d'), à Thury-Harcourt.

Hettier (Charles), rue Guilbert, à Caen.

Hugonin (S. G. Mgr), évêque de Bayeux et Lisieux.

Jacquier, sculpteur-décorateur, à Caen.

La Porte (Augustin de), route de Pont-l'Évêque, à Lisieux.

Le Courtois du Manoir (Gaston), rue Singer, 11, à Caen.

* *Le Féron de Longcamp*, docteur en droit, à Caen.

* Leffroy, à Bayeux.

Lefournier (l'abbé), curé de Clinchamps, par May-sur-Orne.

* Loir (l'abbé), curé de Saint-Martin-de-Bienfaite, par Orbec.

Longuemare (Paul de), avocat, place Saint-Sauveur, à Caen.

* Maintien (l'abbé), curé de Sept-Vents, par Caumont.

Marguerit de Rochefort (L.), à Vierville.

Maulde (Mme de), née de Maricourt, à Bayeux.

Mesnil-Durand (le baron de), au château de Balthazar, par Livarot.

Rampan (Léonard de), à Écrammeville.

Rioult de Neuville (le vicomte Louis de), à Livarot.

Rondot (l'abbé), vicaire de Saint-Pierre, à Caen.

Samson, avocat, secrétaire général de la mairie, à Caen.

Senot de La Londe, à Parfouru-l'Éclin.

Tavigny, à Bayeux.

Tirard (J.), à Condé-sur-Noireau.

* *Travers*, ancien professeur à la Faculté des Lettres, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie de Caen.

* *Travers*, (E.), ancien conseiller de préfecture, à Caen.

Villers (G.), à Bayeux.

Voisin (l'abbé), curé de Canchy.

Cantal.

Inspecteur: M. de Rochemonteix.

Berthuy, instituteur communal, à Saint-Mary-le-Plain.

* Chalvet de Rochemonteix (Adolphe de), maire de Cheylade, près Murat.

Réol, conducteur des ponts et chaussées, à Massiac.

Robert, ancien magistrat, à Murat.

Valentin, avocat, à Marcenat.

Charente.

Inspecteur : M. DE THIAC.

LA CHAUME (Henry de), à Cognac.
PRÉPONNIER, architecte du département, à Angoulême.
* RANCOGNE (Pierre de), boulevard du Minage, à Angoulême.
SÉBAUX (S. G. Mgr), évêque d'Angoulême.
* THIAC (de), au château de Puyréaux, par Mansles.
VALLIER D'AUSSAC (Médéric), à Aussac, par Saint-Amand de Boixe.

Charente-Inférieure.

Inspecteur : M. l'abbé J. LAFERRIÈRE.

AVRIL DE LA VERGNÉE (Ernest), avocat, à La Rochelle.
DURET DE BRIE, à La Bellerie, par Jonzac.
* Bibliothèque de Rochefort (la).
* LAFERRIÈRE (l'abbé Julien), chanoine, à La Rochelle.
Person (l'abbé), chanoine, rue Saint-Hubert, 7, à Rochefort.

Cher.

Inspecteur : M. A. DES MÉLOIZES.

COUET (René de), à Couet, près Sancerre.
* DES MÉLOIZES (Albert), à Bourges.
* KERSERS (A. BUHOT de), à Bourges.
* LA GUÈRE (le comte Alphonse de), 1, rue de la Grosse-Armée, à Bourges.
LA GUÈRE (le comte Raymond de), 33, rue Porte-Jaune, à Bourges.
* SABARDIN (l'abbé), supérieur du petit séminaire, à Bourges.
VALOIS (Georges), à Bourges.

Corrèze.

Inspecteur : M. l'abbé POULBRIÈRE.

FAURIE (J.), curé de Pandrignes, près Tulle.
MASSÉNAT (Élie), à Brive.
* PAU (l'abbé J.-A.), chan. honor., aumônier des fabriques de la Cascade, près Bort.
* POULBRIÈRE (l'abbé J.-B.), chanoine honoraire et historiographe du diocèse, directeur du petit séminaire de Servières, par Argentat.
* VALLON (la comtesse de), au château de Saint-Priest, près Tulle.

Corse.

Inspecteur : M. L. CAMPI.

* CAMPI (Louis), percepteur de la ville, à Ajaccio.
GUGLIELMI, conducteur des ponts et chaussées, à Corte.

Côte-d'Or.

Inspecteur : M.

Beauvois (Eugène), à Corberon.
Bretenière (Edmond de), à Dijon.
d'Avout (le baron A.), ancien magistrat, 14, rue de Mirande, à Dijon.
Degré (Pierre), architecte, 4, boulevard Sévigné, à Dijon.
Détourbet, à Vantoux, par Dijon.
Du Parc (le comte), rue Vannerie, 35, à Dijon.
Lapérouse (Gustave), ancien membre du Conseil général, à Châtillon-sur-Seine.
Lécot (S. G. Mgr), évêque de Dijon.
* Montille (L. de), à Beaune.
Petitot-Bellaveine, à Menèble.
Suisse, architecte du département, à Dijon.

Côtes-du-Nord.

Inspecteur : M.

Hernot, sculpteur, à Lannion.
Le Moine (Jules), à Lamballe.
Pinot (l'abbé), professeur à l'Institution Saint-Charles, à Saint-Brieuc.

Creuse.

Inspecteur : M. Georges Callier.

* Callier (Georges), au château de Villepréaux, près Saint-Vaudry.
Cessac (Jean de), archiviste-paléographe, au château du Mouchetard, par Guéret.
Coustin de Masnagaud (le marquis Henry de), au château de Sezerat, par Bénévent.
* Rousseau, greffier de la justice de paix, à Ahun.
Sapin (l'abbé), curé de Gentioux.

Dordogne.

Inspecteur : M. A. de Roumejoux.

* Abzac de La Douze (le marquis Ulrich d'), à Borie-Petit, commune de Champcevinel.
Bouzinac de La Bastide, receveur de l'enregistrement, à Périgueux.
* Carvès (Louis), à Bézenac, par Saint-Cyprien.
* Fayolle (le marquis Gérard de), au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre.
Landesque (l'abbé), curé de Lavalade, par Montpazier.
* Laporte (Oscar), docteur en médecine, à Belvès.
* La Tombelle (le baron Fernand de), au château de Feyrac, par Domme.
Monteil (Xavier de), au château de Cherval.
* Roumejoux (Anatole de), au château de Rossignol, par Bordas.
* Vasseur (Charles), à Saint-Germain-de-Belvès.

Doubs.

Inspecteur : M. Castan.

* Castan (A.), correspondant de l'Institut, conservateur de la bibliothèque publique, à Besançon.

Gauthier (Jules), archiviste du département, à Besançon.

Drôme.

Inspecteur : M. Vallentin.

Nugues (Alphonse), à Romans.

Payan-Dumoulin (de), ancien conseiller à la cour d'Aix, à Fioncey-Bressac, par Valence.

Portroux (du), à Romans.

Sieyès (le marquis de), à Valence.

* Vallentin (Ludovic), juge, à Montélimar.

* La Sizeranne (le comte F. Monnier de), ancien député, à Beausemblant, par Saint-Vallier.

Eure.

Inspecteur : M. l'abbé Porée.

Angérard, notaire, à Louviers.

* Blanquart (l'abbé), curé de Néaufles, près Gisors.

Blot, ancien libraire éditeur, 31, rue du Meillet, à Évreux.

Boivin-Champeaux, ancien premier président, à Bernay.

Delivet (l'abbé), curé de Ménilles, par Parcy.

Des Maisons (le comte Robert), à Caumont, par la Bouille.

Drouin (l'abbé), aumônier de la maison centrale, à Gaillon.

Dubois (l'abbé), curé de Notre-Dame, à Verneuil.

Duhamel-Marette, peintre-verrier, à Évreux.

Fournier, agent-voyer en retraite, à Thiberville.

Guillard, avoué, à Louviers.

* Join-Lambert, au château de Livet, près Brionne.

La Balle (l'abbé Émile de), curé de Saint-Ouen-du-Tilleul.

Lambert, avoué, à Bernay.

Lecaudé (l'abbé), curé des Hogues, par Lyons-la-Forêt.

Lerenard-Lavallée, juge au tribunal civil de Bernay.

Loisel, anbien maître de poste, à La Rivière-Thibouville.

Méry de Bellegarde (Paul), à Évreux.

* Porée (l'abbé), curé de Bournainville.

Prétavoine, ancien maire de Louviers.

Prevost (Gustave A.), ancien magistrat, à Évreux.

* Quesnel (l'abbé), curé de Claville.

Quevilly (Henry), à Beaumesnil.

* Régnier (Louis), à Gisors.

Schickler (le baron F. de), au château de Bizy, près Vernon.

* Société libre de l'Eure (la).

Vy (Émile), conseiller général, à Bernay.

Eure-et-Loir.

Inspecteur : M. Charles d'Alvimare.

* Alvimare (Ch. d'), à Dreux.
Morissure (de), à Nogent-le-Rotrou.
* Tellot (Henri), à Dreux.

Finistère.

Inspecteur : M. Paul du Chatellier.

Abgrall (l'abbé), professeur au petit séminaire de Pontcroix.
* Blois (le comte A. de), à Quimper.
* Du Chatellier (Paul), au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé.
Hardouin, conseiller honoraire à la cour de Douai, à Quimper.
Le Carguet, percepteur, à Audierne.
Levainville, ancien préfet, à Bénodet, près Fouesnant.

Gard.

Inspecteur : M. Bruguier-Roure.

Albiousse (L. d'), juge, à Uzès.
* Antoyne (Louis), à Alais.
Avon (le chanoine), curé-archiprêtre de Beaucaire.
* Boiffils de Massanne, à Sumène.
Bouet (Laurent), avocat, rue Séguier, à Nîmes.
Bruguier-Roure (Louis), au Pont-Saint-Esprit.
Carrière (l'abbé), curé-doyen de Sauve.
* Falgairolle (Prosper), à Vauvert.
* Falgairolle (Edmond), juge suppléant, à Alais.
Goudard, membre de l'Académie de Nîmes, à Manduel.
* Granet (Léonce), ancien élève de l'École des Beaux-Arts, à Roquemaure.
Laville (l'abbé de), chanoine, à Alais.
Luneau (Victor), pharmacien, au Pont-Saint-Esprit.
Nesmes-Desmarets (Albert de), à Aigues-Mortes.
Pontmartin (le vicomte Henri de), archiviste-paléographe, aux Angles.
* Revoil (A.), correspondant de l'Institut, architecte des monuments historiques, à Nîmes.
Salles, ingénieur des ponts et chaussées, à Nîmes.
Sallustien (le Frère), directeur des écoles chrétiennes libres à Uzès.
Teste (Ch.), conservateur du musée de Bagnols-sur-Cèze.
Villeperdrix (Louis de), au Pont-Saint-Esprit.

Garonne (Haute-).

Inspecteur : M. de Saint-Simon.

Bernard (Bertrand), peintre-

décorateur, à Bagnères-de-Luchon.

CLAUSADE (de), président de la Société archéologique du Midi, rue Mage, à Toulouse.

GOURDON (Maurice), à Bagnères-de-Luchon.

HÉRON, au château Latour, par Rieumes.

MALAFOSSE (Louis de), château des Varennes, près Villefranche.

MARTURÉ (le docteur), médecin militaire, 5, rue Périgord, à Toulouse.

* SAINT-SIMON (de), rue Tolosane, 6, à Toulouse.

* SOLAGES (le marquis Paul de), 19, rue Ninau, à Toulouse.

TRUTAT (Eugène), conservateur du Muséum, à Toulouse.

* VIREBENT (Gaston), statuaire, rue d'Alsace-Lorraine, à Toulouse.

Gers.

Inspecteur : M. Adrien LAVERGNE.

BOUSSÈS DE FOURCAUD (Louis), rédacteur du *Gaulois*, à Beaumarchès.

CARSALADE DU PONT (l'abbé J. de), curé de Saint-Pierre, à Auch.

GARDÈRE (Joseph), à Condom.

* GENTIL (Léopold), architecte, au château de Larroque, près Gimont.

LA HITTE (Charles de), avocat, place Salinis, à Auch.

LAPLAGNE-BARRIS (Paul), ancien conseiller à la cour d'appel de Paris, au château de la Piagne, près Montesquiou.

* LAUZUN (Philippe), à Valence-sur-Baïse.

LAVERGNE (Adrien), à Castillon-Debats, par Vic-Fezensac.

MAGNIÉ (Albert), à Mirande.

MELLIS (Max), au château de Biyès, par Saint-Clar.

TROLOMÉSE, baron de PRINSAC (Louis-Auguste de), à Sadeillan, par Mont-de-Marrast.

Gironde.

Inspecteur : M.

* *Chasteignier* (le comte Alexis de), rue du Plessis, 5, à Bordeaux.

CIROT DE LA VILLE (Mgr), camérier de S. S., ancien doyen de la Faculté de théologie, 10, place de la Concorde, à Bordeaux.

CORBIN (l'abbé), 73, rue d'Eyssines, à Bordeaux.

* DES CORDES (Georges), au château de Malfard, par Saint-Denis-des-Piles.

GUILBERT (S. G. Mgr), archevêque de Bordeaux.

JABOUIN, sculpteur, 1, rue Bonafoux, à Bordeaux.

PIGANEAU, secrétaire de la Société archéologique de la Gi-

ronde, 17, cours d'Albret, à Bordeaux.

Hérault.

Inspecteur : M. Louis Noguier.

Arribat, architecte-inspecteur des travaux diocésains, rue Boussaisolles, à Montpellier.

Azaïs (Roger), rue Clappier, 3, à Montpellier.

Besiné (Henri), architecte, 7, rue des Trésoriers-de-France, à Montpellier.

Bonnaric (Georges), 7, place Louis XVI, à Montpellier.

Bonnet, conservateur du musée, à Béziers.

* Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur civil, 8, rue des Étuves, à Montpellier.

* Espous (le comte Auguste d'), rue Salle-l'Évêque, à Montpellier.

Fabrège (Frédéric), rue Grande, 33, à Montpellier.

Laforgue (Camille), ancien membre du Conseil général, à Quarante, par Capestang.

Méjean (l'abbé), curé de Frontignan.

* Noguier (Louis), avocat, à Béziers.

Revillout, professeur de littérature française à la Faculté des lettres, 14, rue Saint-Firmin, à Montpellier.

* *Ricard* (A.), secrétaire de la Société archéologique, 4, rue du Peyrou, à Montpellier.

Sanchez, 24, rue du Saint-Sacrement, à Montpellier.

Sicard (Joseph), rue Montpellieret, 4, à Montpellier.

Ille-et-Vilaine.

Inspecteur : M. Langlois.

* Du Breil, comte de Landal, au château de Landal, par La Boussac-Broualan.

Danjou de La Garenne, à Fougères.

Fornier, conseiller à la Cour d'appel, 10, rue Nationale, à Rennes.

* Hamard (l'abbé), prêtre de l'Oratoire, à Rennes.

La Borderie (Arthur de), correspondant de l'Institut, ancien député, à Vitré.

Langlois, architecte, à Rennes.

Le Gonidec de Tressan (le comte), à Rennes.

Indre.

Inspecteur : M. Maurice Daiguson.

Blanchet (l'abbé), curé de Buzançais.

* Daiguson (Maurice), archiviste paléographe, ancien magistrat, à Châteauroux.

Guillard, ancien agent-voyer, à Châteauroux.

Lehec, docteur en médecine, à Châtillon-sur-Indre.

* *Lenoir*, curé de Châtillon, chanoine honoraire.
LENSEIGNE, conducteur des ponts et chaussées, à Argenton.
ROUEDE, à Châtillon-sur-Indre.
* *Voisin* (l'abbé), curé de Douadic, (canton du Blanc).

Indre-et-Loire.

Inspecteur : M. Ch. DE GRANDMAISON.

* BIENCOURT (le marquis de), à Azay-le-Rideau.
GRANDMAISON (Ch. de), archiviste du département, à Tours.
* HARDION, architecte, à Tours.
* LA PERCHE (Eugène), à Saint-Cyr, près Tours.
LOBIN (Léopold), peintre verrier, à Tours.
MICHELLE (Paul), à Tours.
MORRY (Ch. de), 70, boulevard Béranger, à Tours.
* *Palustre* (Léon), à Tours.
* PIC-PARIS, conseiller de préfecture, à Tours.
* SAINT-GEORGES (le comte de), au château de La Brèche, près l'Ile-Bouchard.
Sonnay (de), à Cravant.

Isère.

Inspecteur : M.

BIZOT (Ernest), architecte, cours Romestang, à Vienne.
* BLANCHET (Paul), à Rives.
BLANDIN, architecte-voyer, à Vienne.
BONJEAN (Joseph), à Vienne.
DAVID (Auguste), docteur en médecine, à Morestel, près la Tour-du-Pin.
GARIEL, ancien conservateur de la Bibliothèque, à Grenoble.
VALLIER (Gustave), place Saint-André, à Grenoble.

Jura.

Inspecteur : M.

* ROBERT (Zéphirin), conservateur du musée, à Lons-le-Saulnier.

Landes.

Inspecteur : M. TAILLEBOIS.

BEHR (Léonce de), à Gamarde.
CASTAIGNÈDE (Bertrand), à Pissos.
DÉPART (l'abbé), curé-doyen de Mimizan.
DU BOUCHER (Henri), à Dax.
DUFOURCET (Eugène), ancien juge au tribunal civil, à Dax.
GABARRA (l'abbé), curé de Capbreton.
LUGAT (l'abbé), curé-doyen de Villeneuve-de-Marsan.
MARTRES (Léon), ancien magistrat, à Castandet.
* PONSE (l'abbé), curé de Dunes, par Saint-Sever.
SORBETS, docteur en médecine, à Aire.
* TAILLEBOIS (Émile), à Dax.

Loir-et-Cher.

Inspecteur : M. le marquis de Rochambeau.

Bodard de La Jacopière (Anatole de), à La Roche-Saint-Firmin, par Pezou.

Boisguéret de La Vallière (Henri de), directeur de la Société d'assurance mutuelle, 16, rue du Mail, à Blois.

Bontant (l'abbé), directeur de l'École de Pontlevoy.

* Courtarvel (le marquis de), au château de Baillou, par Montdoubleau.

Delaune (Jules), ancien avoué, à Romorantin.

Guignard (Lud.), à Sans-Souci, Chouzy.

* Hardel (l'abbé), curé de Vineuil, près Blois.

Haugou (l'abbé), curé de Troô, près Montoire.

Lacroix de Senilhes, à Millançay, par Romorantin.

Launay, professeur au collège de Vendôme.

Le Nail (Ernest), peintre, à Blois.

Neilz (Stanislas), à Courtiras, près Vendôme.

* Préville (l'abbé de), chanoine, à Blois.

* Rochambeau (le marquis de), à Rochambeau, commune de Thoré, près Vendôme.

Loire.

Inspecteur : M. le vicomte de Meaux.

* Avaize (Amédée d'), au château de Parras, par Perreux.

Barbat (le docteur), à Charlieu.

Becdelièvre (le vicomte L. de), au château de Bigny, à Feurs.

Brassart (Éleuthère), à Varennes, près Saint-Sixte.

Chabert de Boën (le baron de), au château de Boën-sur-Lignon.

Charnay (l'abbé), curé de La Chapelle-en-Lafaye.

Chassain de La Plasse (Raoul), avocat, à Roanne.

Chaverondier (Auguste), docteur en droit, archiviste du département, à Saint-Étienne.

Coadon (Alexandre), 5, rue de la Comédie, à Saint-Étienne.

* Déchelette (Joseph), manufacturier, à Roanne.

Desjoyaux (Joseph), au Grand-Clos, par Saint-Galmier.

Durand (Vinc.), à Allieu, par Boën.

Gachet (Marc), avocat, 4, rue du Grand-Moulin, à Saint-Étienne.

* Gérard, architecte de la ville, à Saint-Étienne.

Gonnard (Henri), à Saint-Étienne.

* Jeannez (Ed.), à Roanne.

Meaux (le vicomte de), ancien ministre, au château d'Écotay, par Montbrison.

Neufbourg (Louis de), à Beauvoir, par Boën.

* Noëlas, docteur en médecine, rue du Phénix, à Roanne.
* Poidebard (William), au château de La Bastie, par Saint-Paul-en-Jarret.
Poinat (Jules), avoué, à Saint-Étienne.
Poncins (le comte Léon de), président de la Société de *La Diana*, à Feurs.
Sivet (Daniel), à Saint-Just-en-Chevalet.
* Têtenoire-Lafayette père, ancien notaire, à Saint-Étienne.
Têtenoire-Lafayette (Philippe), notaire, à Saint-Étienne.
* Thiollier (Félix), au château de Verrières, par Saint-Germain-Laval.
Turge (Honoré de), à Montbrison.
Vier (Louis), vice-président de la commission des hospices, à Saint-Étienne.
* Viry (Octave de) au château de Noirétable.

Loire (Haute).

Inspecteur : M. Chassaing.

Brive (Albert de), ancien conseiller de préfecture, au Puy.
Causans (Paul de), au Puy.
Chanaleilles (le marquis de), au château de Chanaleilles.
Chassaing, juge, au Puy.
Chaumeils de Lacoste (Ludovic de), conseiller général, au château de Fieu, près le Puy.
Gazanion, greffier du tribunal civil, au Puy.
Giron (Gaston), au Puy.
Giron (Léon), au Puy.
Hedde, banquier, au Puy.
Jacotin (Antoine), au Puy.
Malaval (Fernand de), au Puy.
Philip (Paul), notaire, au Puy.
Solmes de Vérac (Charles de), notaire, au Puy.

Loire-Inférieure.

Inspecteur : M. le comte Régis de L'Estourbeillon.

Bastard (Charles), 138, route de Rennes, à Nantes.
Bougoin (Alexis), architecte, 10, rue du Calvaire, à Nantes.
Boullenois de Senuc (Ar. de), 5, place Dumoustier, à Nantes.
* Chaillou (Félix), avocat, 70, quai de La Fosse, à Nantes.
Collard de Sainte-Marthe (le baron Jules Hulot de), 12, rue
Kersauson de Pennendreff (Joseph de), 11, rue d'Argentré, à Nantes.
Kervenoaël (Émile de), rue Félix, à Nantes.
* Kerviler (René), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Saint-Nazaire.
* Latour-du-Pin-Chambly (le baron Gabriel de), 26, boulevard Delorme, à Nantes.
* Legendre (A.), architecte diocésain, 28, rue de Strasbourg, à Nantes.

Le Macxon (l'abbé), chanoine, rue Royale, 10, à Nantes.

Leroux (Alcide), avocat, 1, rue Suffren, à Nantes.

L'Estourbeillon (le comte Régis de), 1, rue de Sully, à Nantes, et au château de Penhoët-en-Avessac, par Saint-Nicolas-de-Redon.

Lisle du Dréneuc (P. de), conservateur du musée archéologique départemental, à Nantes.

Montfort (Jules), architecte, 3, rue Bréa, à Nantes.

Monti de Rezé (Claude de), 3, quai Ceineray, à Nantes.

* Riardant (Charles), directeur du Comptoir d'Escompte, 6, place Royale, à Nantes.

Loiret.

Inspecteur : M. l'abbé Desnoyers.

* Boucher de Molandon, à Orléans, et à Reuilly, par Pont-aux-Moines.

* Desnoyers (l'abbé), chanoine, vicaire général, à Orléans.

Le Roy, avoué, à Montargis.

Marchand, à Ouzouer-sur-Trézée, près Briare.

Martellière (Paul), à Pithiviers.

Poullain, conducteur des ponts et chaussées, 10, rue Bourgogne, à Orléans.

Lot.

Inspecteur : M. Paul de Fontenilles, inspecteur général.

* Boudon du Verdier, à Cajarc.

* Calmon (Cyprien), statuaire, à Cahors.

Cardaillac (le marquis J. de), au château de la Traine, près Souillac.

Castagné, agent-voyer d'arrondissement, à Cahors.

Delbreil (Louis), docteur en médecine, à Puy-l'Évêque.

Depeyre (Étienne), à Cahors.

* *Fontenilles* (Paul de), à Cahors.

Fontenilles (Jean de), à Cahors.

* Fournas (le baron de), au château de Janet, par Montcucq.

Gozon (le marquis de), au château du Vigan, près Gourdon.

Grandou (l'abbé), aumônier du collège de Figeac.

Marquès (Joseph), à Cahors.

Munin-Bourdin (Ernest), avocat, 1, rue du Château-du-Roi, à Cahors.

Prady (Amédée), à Grezels, par Puy-l'Évêque.

Lot-et-Garonne.

Inpecteur : M. Tholin.

* Tholin, archiviste du département, boulevard Scaliger, à Agen.

Lozère.

Inspecteur : M. Roussel.

Lefranc, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Mende.
Polge (l'abbé), vicaire général, à Mende.
* Roussel (le docteur), sénateur, à Mende.

Maine-et-Loire.

Inspecteur : M. le Cte Lair.

Charil de Ruillé (Élie), ancien magistrat, au château de la Marmitière, par Angers.
* Chesneau, 21, rue Boreau, à Angers.
Chevalier (l'abbé), curé de Combrée.
Espinay (Gustave d'), ancien magistrat, 15, rue Volney, à Angers.
Farcy (Louis de), rue du Parvis-Saint-Maurice, à Angers.
Freppel (S. G. Mgr), évêque d'Angers.
* Galembert (le comte de), au château de Parpacé, près Baugé.
Hautreux (l'abbé), vicaire à Saint-Crespin.
* *Lair* (le comte Charles), au château de Blou, près Longué.
Lambert-Lesage, président de la chambre consultative des arts et manufactures, à Saumur.
Piette, juge au tribunal civil, à Angers.
* Potter (Armand de), au château de Montagland, près Saumur.
Roffay, architecte, à Saumur.

Manche.

Inspecteur : M.

* Bailliencourt (Gustave de), ancien receveur particulier des finances, à Mortain.
Desplanques, à Sainte-Croix-de-Saint-Lo.
Le Creps, à Saint-Lo.
Legras (Léon), à Granville.
Le Mesle (l'abbé), curé de Savigny, près Saint-Hilaire-du-Harcouet.
* Lemuet (Léon), à Coutances.
Pontgiraud (le comte César de), au château de Fontenay, près de Montebourg.
Rougé (le comte de), au château de Saint-Symphorien, par Saint-Hilaire-du-Harcouet.

Marne.

Inspecteur : M. le baron Joseph de Baye.

* Baye (le baron Joseph de), à Baye.
Bosteaux (Charles), maire de Cernay-lès-Reims.
Bourgeois, percepteur des contributions directes, à Pierry.

* Chevallier (l'abbé), curé de Tramery, par Ville-en-Tardenois.
Counhaye, à Suippes.
* Demaison (Louis), archiviste de la ville, à Reims.
Givelet, (Charles), rue de la Grue, à Reims.
Goulet (François-André), négociant, à Reims.
* Houssaire (Henri), peintre-verrier, rue Lesage, à Reims.
Jadart (Henri), bibliothécaire-adjoint, 15, rue du Couchant, à Reims.
Le Conte (Frédéric), à Châlons.
Lefaucher (l'abbé), à Vert-la-Gravelle, par Vertus.
Maillard (l'abbé), curé de Reuves, par Sézanne.
Maireau (G.), 23, rue du Cardinal-de-Lorraine, 17, à Reims.
* Nicaise (Auguste), à Châlons.
Poisel, architecte, à Châlons.
Robert, rue du Cloître, 4, à Reims.
Simon (C.), Chef d'escadron d'artillerie en retraite, à Fismes.
Simon (Paul), secrétaire de la Société des Beaux-Arts, à Reims.
* Société d'agriculture de la Marne (la), à Châlons.
Werlé (le comte), à Reims.
Wilmart (J.-M.), rue Libergier, à Reims.

Marne (Haute-).

Inspecteur : M.

Mahuet (Pol), à Saint-Dizier.
Rougé (le comte Hervé de), au château de Dinteville, par Châteauvillain.

Mayenne.

Inspecteur : M. Paul de Farcy.

Bretonnière (Louis), rue de l'Évêché, à Laval.
Chédeau, avoué, à Mayenne.
* Farcy (Paul de), à Château-Gonthier.
Garnier (Louis), architecte, à Laval.
Maillard (l'abbé), curé de Thoriné-en-Charnie.
Moreau (Émile), à Laval.
Morin de La Beauluère (Louis), à La Drujoterie, par Entrammes.
Pointeau (l'abbé), curé d'Astillé.
Prudhomme (l'abbé), aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Laval.
Ravault, notaire, à Mayenne.
Richard (Jules-Marie), archiviste-paléographe, à Laval.

Meurthe-et-Moselle.

Inspecteur : M. Léon Germain.

* Germain (Léon), 26, rue Héré, à Nancy.
Turinaz (S. G. Mgr), évêque de Nancy.
Vallée (Georges), conseiller de préfecture, à Nancy.
Wiener (Lucien), conservateur du Musée lorrain, à Nancy.

Meuse.

Inspecteur : M. Liénard.

Énard (l'abbé), curé de Koeur, près Sampigny.
Hannion, aumônier du Lycée, à Bar-le-Duc.
* Liénard, secrétaire de la Société philomatique, à Verdun.
Morel (l'abbé), curé de Sampigny.

Morbihan.

Inspecteur : M. Audren de Kerdrel, insp. divis.

* *Audren de Kerdrel,* sénateur, au château de Saint-Uhel, près Lorient.
Luco (l'abbé), à Vannes.

Nièvre.

Inspecteur : M. le comte G. de Soultrait, insp. général.

Lespinasse (René de), au château de Luanges, par Urzy.
* *Soultrait* (le comte Georges de), à Toury-sur-Abron.
* Villefosse (Étienne Héron de), ancien archiviste du département, à Nevers.

Nord.

Inspecteur : M. le comte de Caulaincourt.

Bonvarlet (A.), consul de Danemarck, 6, rue Nationale, à Dunkerque.
Canet (Victor), professeur à l'Institut catholique, à Lille.
Caulaincourt (le comte Anatole de), 6, rue Négrier, à Lille.
* Cottigny (Jean), juge au tribunal civil, à Douai.
* Cuvelier (Félix), rue Saint-Gabriel, 8, faubourg Saint-Maurice, à Lille.
Dehaisnes (l'abbé), secrétaire de l'Institut catholique, à Lille.
Desmottes (Paul), 67, rue Princesse, à Lille.
* Sudre (l'abbé), supérieur du grand séminaire, à Cambrai.
Favier (Alexandre), rue Saint-Jean, 18, à Douai.
Levé, vice-président du tribunal civil, à Avesnes.
* Ozenfant (Aug.), 8, rue des Jardins, à Lille.
Villette (Jules), juge, à Avesnes.

Oise.

Inspecteur : M. le baron de Bonnault d'Houet.

Aumale (S. A. R. le duc d'), à Chantilly.

* Bonnault d'Houet (le baron de), à Compiègne.
Chevallier (Raymond), au Bois de Lihus, par Estrées Saint-Denis.
* Coudret (Albert), notaire, à Compiègne.
Dupuis (Ernest), conseiller général, à Pontarmé, par la Chapelle-en-Serval.
Lac (Jules du), à Compiègne.
Lambertye (le comte de), à Compiègne.
La Perche (Paul), à Compiègne.
Latteux (Ludovic), au Mesnil-Saint-Firmin.
* Magnienville (Roger de), à Compiègne.
Manuel (l'abbé), curé de Cires-les-Mello.
Maricourt (le comte de), à Villemétrie, près Senlis.
* *Marsy* (le comte de), à Compiègne.
Méresse (Charles), à Compiègne.
Thuisy (le marquis de), conseiller général, à Baugy, par Monchy-Humières.

Orne.

Inspecteur : M. Léon de La Sicotière.

* *Blanchetière*, ancien conducteur des ponts et chaussées, maire de Domfront.
Canivet, inspecteur de l'Association normande, au château de Chambois, près Trun.
Charencey (le comte de), conseiller général, à Saint-Maurice-lez-Charencey.
Dallet (l'abbé), à Saint-Aubin-de-Bonneval.
*Dubois-Guchan (Gaston), à Séez.
*La Sicotière (Léon de), sénateur, à Alençon.
Le Cointre (Eugène), à Alençon.
Le Vavasseur (Gustave), à La Lande-de-Lougé.
* Mackau (le baron de), député, au château de Vimers, par Vimoutiers.

Pas-de-Calais.

Inspecteur : M. Deschamps de Pas, insp. divis.

* Aly, artiste peintre, rue Sabligny, 36, à Boulogne.
* Bailliencourt dit Courcol (R. de), notaire, à Saint-Omer.
Cardevacque (Adolphe de), à Arras.
* *Deschamps de Pas*, correspondant de l'Institut, ingénieur en chef des ponts et chaussées, en retraite, à Saint-Omer.
Hays (E. du), au château de Boëllecourt, par Saint-Pol.
Lecesne (Paul), conseiller de préfecture, à Arras.
*Loriquet, archiviste du département, à Arras.
Maillard-Géneau (Antoine-Désiré-Alexandre), à Samer.
Sens (Georges), à Arras.
Vaillant (Victor), rue Tour-Notre-Dame, 15, à Boulogne-sur-Mer.

Puy-de-Dôme.

Inspecteur : M. le Dr Plique.

Cavard (Claude), en religion frère Arthème, directeur du petit noviciat, à Montferrand.

Dourif (le docteur), professeur adjoint à l'école préparatoire de médecine, à Clermont-Ferrand.

Guyot-Lafond, à Riom.

Jaloustre (Élie), à Clermont-Ferrand.

* Maire (Albert), bibliothécaire universitaire, à Clermont-Ferrand.

* Plicque (le docteur), à Lezoux.

* Randanne (l'abbé), supérieur des missions diocésaines, à Clermont-Ferrand.

* Rouchon, archiviste, à Clermont-Ferrand.

Teillard (Emmanuel), place Michel-de-L'Hôpital, à Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-).

Inspecteur : M.

Barthety (Hilarion), à Lescar.

Détroyat (Arnaud), banquier, à Bayonne.

Gorse (André), professeur de dessin au Lycée, à Pau.

* Lafond (Paul), à Pau.

Picot (J.), conservateur adjoint du musée, à Pau.

Planté (Adrien), à Orthez.

Poydenot (Henry), banquier, à Bayonne.

Pyrénées (Hautes-).

Inspecteur : M.

* Agos (le baron d'), à Tibiran, par Saint-Laurent-de-Neste.

Pyrénées-Orientales.

Inspecteur : M.

Delmas de Ribas (Joseph), à Céret.

* Villard (Edmond de), à Thuir.

Rhône.

Inspecteur : M.

* Bégule (Lucien), peintre verrier, 86, montée de Choulans, à Lyon.

* Benoist, architecte, 2, quai de Bondy, à Lyon.

Boissieu (Maurice de), 51, rue Sainte-Hélène, à Lyon.

Caillemer, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit, à Lyon.

* *Canat de Chizy* (Paul), 11, rue de Jarente, à Lyon.

* Chabrières-Arlès, trésorier-payeur général, à Lyon.

Le Conservateur de la Bibliothèque du Palais-des-Arts, à Lyon.

Donot (Prosper), homme de lettres, 72, cours de la Liberté, à Lyon.

Fournereau (Mathæus), 3, place Grolier, à Lyon.

* Morin-Pons, banquier, à Lyon.

Vachez (A.), avocat, rue de la Charité, à Lyon.

Veuillot, contrôleur principal des contributions directes, 20, cours Perrache, à Lyon.

Vingtrinier (Aimé), bibliothécaire de la ville, à Lyon.

Saône (Haute-).

Inspecteur : M. Jules de Buyer, à la Chaudeau, près Saint-Loup-lès-Luxeuil.

Saône-et-Loire.

Inspecteur : M. Canat de Chizy.

Bathault (Henri), secrétaire de la Société archéologique, à Chalon-sur-Saône.

Bugniot (l'abbé), missionnaire apostolique, à Châlon-sur-Saône.

* *Bulliot*, président de la Société éduenne, à Autun.

* *Canat de Chizy* (Marcel), à Châlon-sur-Saône.

Des Tournelles (le baron Vital), au château de Trary, à Charolles.

Fontenay (Harold de), archiviste paléographe, à Autun.

* Révérend du Mesnil, au château de Daron, par Saint-Christophe-en-Brionnais.

Sarthe.

Inspecteur : M. Hucher.

* Albin (l'abbé), vicaire général et chanoine titulaire, au Mans.

Barbe (Henri), à Conlie.

Bertrand de Broussillon (Arthur), rue de Tascher, 15, au Mans.

Bourguignon, ingénieur-architecte, au Mans.

Chardon (H.), ancien élève de l'École des Chartes, au Mans.

* Courtilloles (Ernest de), à Courtilloles, par Alençon.

Esnault (l'abbé Gustave), rue de Ballon, 39, au Mans.

Étoc-Démazy, médecin de l'asile des aliénés, au Mans.

* Fleury, imprimeur, à Mamers.

* *Hucher*, 126, rue de la Mariette, au Mans.

La Bouillerie (le baron Sébastien de), au château de la Bouillerie, près de La Flèche.

La Selle (le comte de), à la Barbée, par Bazoges.

Liger, architecte, au château de Courmenant, par Sillé-le-Guillaume.

Livet (l'abbé), chanoine honoraire, curé du Pré, rue Notre-Dame-du-Pré, au Mans.

* Menjot d'Elbenne (Samuel), au château de Couléon, par Tuffé.

* Paillard-Ducléré, député, membre du Conseil général, à Montbizot, près Ballon.

POTTIER (l'abbé), professeur d'archéologie au grand séminaire du Mans.

QUATREBARBES (la vicomtesse de), château de la Roche, près Vaas.

ROUSSEAU, professeur de dessin, au Mans.

* SINGHER, rue du Quartier-de-Cavalerie, 37, au Mans.

SOYEZ, architecte, rue aux Lièvres, au Mans.

* TRIGER, (Robert), docteur en droit, rue de l'Évêché, au Mans.

VAISSIÈRES (Emmanuel de), au château de Vassé, par Sillé-le-Guillaume.

Savoie.

Inspecteur : M.

BELAT, ancien élève de l'École des beaux-arts à Albertville.

Savoie (Haute-).

Inspecteur : M. KOZIOROWICZ, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Annecy.

Seine (1).

Inspecteur : M. DARCEL.

AINVAL (d'), inspecteur du matériel fixe de la compagnie d'Orléans, avenue de Versailles, 13, à Choisy-le-Roy.

* AUBERT (le commandeur Ed.), 9, rue d'Anjou-St-Honoré.

* AUBRUN, architecte attaché aux bâtiments civils, 15, rue Charles V.

* *Barthélemy,* (Anatole de), membre de l'Institut, 9, rue d'Anjou-Saint-Honoré.

BARTHÉLEMY D'HASTEL (le comte Édouard de), 22, rue de Las-Cases.

BAUDICOUR (Théodule de), conseiller à la Cour d'appel, 91, boulevard Saint-Michel.

BAUDOUIN (Henri), 8, rue Royale.

BEAUFFORT (le comte Henri de), 121, rue de Grenelle.

* BÉGOUEN (le vicomte Henri), 10, place Saint-François-Xavier.

BÉGULE, (Léon), 121, boulevard Saint-Germain.

BÉNOUVILLE, architecte, 62, rue Madame.

BERGE (Stéphane), avocat, rue Malher.

BESCHER, graveur en médailles, 15, quai de Conti.

BESNARD (A.), notaire à Saint-Denis.

* BIAIS (Th.), fabricant d'ornements d'église, 74, rue Bonaparte.

BONNECHOSE (de), conseiller réfé-

(1) L'indication de la rue seule est donnée pour tous les membres qui habitent Paris.

rendaire à la Cour des Comptes, 1, rue Clément-Marot.

* Bouillet (l'abbé), professeur au petit séminaire, 19, rue Notre-Dame-des-Champs.

* Broglie (le duc de), membre de l'Académie française, 18, rue Solférino.

Broglie (le prince de), 48, rue de la Boétie.

Caix de Saint-Aymour (le vicomte Amédée de), 4, rue Gounod.

Cappelli, 3, rue Carreau.

Casati (Ch.), conseiller à la Cour d'appel, 25, rue Las-Cases.

Castonnet des Fosses (H.), avocat, 37, rue de l'Université.

Chardin (Paul) 2, rue des Pyramides.

* Courcival (le marquis de), 112, rue Marcadet.

* Darcel (Alfred), directeur du musée de Cluny.

Dassy (Léon), 65, rue de Courcelles.

Delongueil, rue Bayard.

* Des Cars (le duc), 95, rue de l'Université.

Desmottes (Aimé), 12, rue des Vosges.

Dubor (Georges de), 18, boulevard de Strasbourg.

* Dupray de La Mahérie, ancien magistrat, 61, avenue Kléber.

Du Puy (Paul), 61, avenue d'Antin.

Dureau (A.), bibliothécaire adjoint de l'Académie de médecine, 39, rue des Saints-Pères.

Foy (le comte Fernand), 85, rue du faubourg Saint-Honoré.

* Flouest (E.), 158, rue de Rivoli.

Grellet (Alexandre), avenue Beauséjour, 87, parc Saint-Maur, près Paris.

Gréau (Julien), 126, rue du Bac.

Joanne (Paul), 16, rue Soufflot.

Joly de Morey (Henri), ancien magistrat, 2, avenue Bugeaud.

Juglard (Clément), 167, rue Saint-Jacques.

Lafollye (A.), architecte du château de Saint-Germain 7, rue Richepanse

* Lair (Jules), directeur des entrepots et magasins généraux, 204, boulevard de la Villette.

* La Trémoille (le duc de), 4, avenue Gabriel.

* Laurière (Jules de), 15, rue des Saints-Pères.

* Laurière (Ferdinand de), 77, rue de Rennes.

Le Blant (Edmond), membre de l'Institut, 7, rue Leroux.

* Lefèvre-Pontalis (Eugène), bibliothécaire du Comité des travaux historiques, 3, rue des Mathurins.

* Léger (Louis), 9, rue des Écuries-d'Artois.

Le Blanc Hardel (F.), 18, rue Demarquay.

* Lévis-Mirepoix (le duc de), 55, rue de Varennes.

Meissas (l'abbé de), premier aumônier du collège Rollin, 66, rue Condorcet.

Meugy, inspecteur général ho-

noraire des Mines, 74, rue Madame.

* Michel (André), 180, boulevard Saint-Germain.

Moignon, 4, rue Ribouté.

Montferrand (le comte Charles de), 7, rue Meyerbeer.

Mowat (Robert), chef d'escadrons d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines.

Müntz, conservateur de l'École des Beaux-Arts.

* Nodet (Henri), architecte, 14, rue Saint-Guillaume.

Oudin (Hilaire), 17, rue Bonaparte.

* Pierrot-Deseilligny (J.), élève de l'École des Hautes-Études, 53, rue de Varennes.

Piet-Lataudrie (Charles), 9, rue Bochard-de-Saron.

* Picard (Auguste), 73, rue de Maubeuge.

Pinoteau (le baron), commandant d'état-major en retraite, 7, rue d'Aguesseau.

Pinoteau (le baron Maurice), ingénieur civil, 7, rue d'Aguesseau.

* Pommereu (le marquis Armand de), 67, rue de Lille.

Ponton d'Amécourt (le vicomte de), 18, rue de l'Université.

Poussielgue-Rusand (Placide), orfèvre, 15, rue Cassette.

* Quantin (A.), imprimeur-éditeur, 7, rue Saint-Benoist.

Quesné (Victor), 252, boulevard Saint-Germain.

* Rapine (H.), architecte des monuments historiques, 218, boulevard Raspail.

* Refuge (Edgard de Gourio de), 54, rue Lafontaine, à Auteuil.

* Rohault de Fleury (Georges), 8, rue d'Aguesseau.

Roquetaillade (l'abbé de), vicaire de Saint-Germain-des-Prés, 15, rue de Grenelle.

Roys (le marquis Ernest de), 11, boulevard de la Tour-Maubourg.

* Saint-Paul (P.-L. de), avocat, 15, rue des Saussaies.

* Saint-Paul (Anthyme), 16, rue Littré.

* Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, 140, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

* Stein (Henri), 54, rue Sainte-Placide.

Tardieu (Paul), élève de l'École des Beaux-Arts, 15, rue Jacob, hôtel de Tours.

Ternois (Émile), avocat, 63 *bis*, rue du Cardinal-Lemoine.

* Thédenat (l'abbé), de l'Oratoire, 2, quai des Célestins.

Thuret (Louis), 68, rue de Naples.

* Troubetskoï (le prince), 29, avenue Trudaine.

Vallon (la comtesse de), 12, rue Boissy-d'Anglas.

* Vaulogé (Franz de), 8, rue Lamennais.

* Vaux (le baron de), 4, rue de Tournon.

Vaux (René de), 12, rue de Tournon.

* Villefosse (Antoine Héron de), membre de l'Institut, conservateur des antiquités ro-

maines au musée du Louvre, 80, rue de Grenelle.

VINCENT, rue Legendre, 94, aux Batignolles.

* VOGUÉ (le marquis de), membre de l'Institut, 2, rue Fabert.

YANVILLE (le comte R. D'), 19, rue de Madrid.

Seine-Inférieure.

Inspecteur : M. Léonce DE GLANVILLE.

ARGENTRÉ (le comte d'), rue de Fontenelle à Rouen.

BARBIER DE LA SERRE, inspecteur des forêts à Rouen.

BARTHÉLEMY fils, architecte, boulevard Beauvoisine, 35, à Rouen.

BAUDRY (Paul), 2, place de la Motte, à Rouen.

BEAUREPAIRE (Ch. de), correspondant de l'Institut, archiviste du département, rue Chasselièvre, 5 *bis*, à Rouen.

BRAQUEHAIS (Léon), conservateur adjoint à la Bibliothèque publique, au Havre.

CHAVENTRÉ, 12 *bis*, rue Traversière, à Rouen.

* *Cheveraux*, au château de Boscmesnil, près Saint-Saëns.

* COLETTE (l'abbé), aumônier du Lycée, à Rouen.

COMONT (l'abbé), curé de Varengeville-sur-Mer, par Offranville.

CUSSON, secrétaire général de la mairie, à Rouen.

DE LESTRE (Oscar), à Avesnes, par Envermeu.

* DESEILLIGNY (l'abbé Eugène), à l'archevêché, à Rouen.

* DUVAL, percepteur en retraite, à Lillebonne.

ÉDOUARD (l'abbé Paul), vicaire de Saint-Ouen, aître Saint-Maclou, à Rouen.

ESTAINTOT (le comte Robert d'), avocat, rue des Arsins, 9, à Rouen.

GIRANCOURT (de), membre du Conseil général, à Varimpré, près Neufchâtel.

* GLANVILLE (Léonce de), directeur honoraire de l'Association normande, rue du Bourg-l'Abbé, 19, à Rouen.

HOMAIS, avocat, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Rouen.

LE BRETON (Gaston), correspondant de l'Institut, conservateur du Musée céramique, 25 *bis*, rue Thiers, à Rouen.

LEMIRE (Eugène), à Rouen.

LORMIER (Charles), avocat, 15, rue Socrate, à Rouen.

LOTH (l'abbé), curé de Saint-Maclou, à Rouen.

MAUDUIT, avocat, à Neufchâtel.

PALLIÈRES (Médéric de), directeur du *Crédit industriel*, à Elbeuf.

POUYER-QUERTIER, sénateur, ancien ministre des finances, rue de Crosnes, à Rouen.

* QUÉVILLON (F.), chef de bataillon au 119e d'Infanterie, au Havre.

SAUVAGE (Eugène, le chanoine),

intendant de la Primatiale, à Rouen.

Seine-et-Marne.

Inspecteur : M. l'abbé THIERCELIN.

COLLET (l'abbé), curé de Verneuil, par Chaumes.

*ERCEVILLE (le comte d'), au château de Chapuis, par Héricy.

SARAZIN (l'abbé Marie), curé de Trilport.

* THIERCELIN (l'abbé), aumônier de l'hospice de Meaux.

Seine-et-Oise.

Inspecteur : M. le comte A. DE DION, inspecteur général.

CARON (Émile), avoué honoraire, aux Camaldules, par Yerre.

* *Dion* (le comte Adolphe de), à Montfort-l'Amaury.

* FOURDRIGNIER (Édouard), 9, rue des Écuyers, à Saint-Germain-en-Laye.

GRAVE, pharmacien, à Mantes.

GUYOT (Joseph), au château de Dourdan.

MARQUIS (Léon), à Étampes.

Sèvres (Deux-).

Inspecteur : M. LEDAIN.

* BERTHELÉ (Joseph), archiviste du département, à Niort.

* CUMONT (le marquis de), à la Roussière, près Coulonges.

* ESPÉRANDIEU (E.), lieutenant d'infanterie, profess^r à l'École militaire de Saint-Maixent.

GIRAUDEAU (Théophile), 1, rue de la Comédie, à Niort.

* Société de Statistique (la), à Niort.

Somme.

Inspecteur : M.

AMYOT (Émeric), chef de bataillon d'infanterie, à Amiens.

AULT DU MESNIL (G. d'), rue de l'Eauette, à Abbeville.

DESAINS (Henri), ancien sous-préfet, à Amiens.

* DURAND (Georges), archiviste du département, à Amiens.

* *Duval*, chanoine titulaire, à Amiens.

* FAVERNAY (Gaston FATON de), au château de Raincheval, près Acheux.

JANVIER (A.), ancien président de la Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.

MACQUERON (Henri), à Abbeville.

* MASSON, 48, rue Victor Hugo, à Amiens.

MORGAN (le baron Thomas de), à Amiens.

VAYSON (Janin), manufacturier, ancien président de la Chambre de commerce, à Abbeville.

Tarn.

Inspecteur : M. Rossignol.

Aragon (le marquis Charles d'), au château de Saliès, près Albi.

Bruguière (Auguste), aumônier de l'hospice, à Mazamet.

Cazals, archiprêtre-curé, à Castres.

Falguière (le baron de), à Rabastens.

Gouttes-Lagrave (le baron de), au château de Lagrave, près Gaillac.

Madron (Henri de), à Cadalen.

Michau (l'abbé), curé de la Madeleine, à Albi.

Miquel (J.), géomètre, à Mazamet.

O'Byrne (Edward), au château de Saint-Géry, près Rabastens.

O'Byrne (Henri), id.

* *Rivières* (le baron Edmond de), au château de Rivières, près Gaillac.

Rossignol (Élie-Antoine), à Montans, près Gaillac.

* Solages (le marquis de), au château de la Verrerie de Blaye, près Carmaux.

* *Toulouse-Lautrec* (le comte Raymond de), au château de Saint-Sauveur, près Lavaur.

Viviès (T. de), à Viviès, ès Castres.

Tarn-et-Garonne.

Inspecteur : M. l'abbé Pottier

Combe d'Alma (l'abbé), curé de Roquecor.

Du Faur (Prosper). à Lazzaret, canton de Beaumont.

Forestié (Édouard), imprimeur, à Montauban.

Montbrison (Georges de), au château de Saint-Roch, par Auvillars.

Moulenq (François), ancien maire, à Valence-d'Agen.

* Pottier (l'abbé), 59, faubourg du Moustier, à Montauban.

Pradel (Émile), à Saint-Antonin.

Taupiac (Louis), avocat, à Castel-Sarrazin.

Var.

Inspecteur : M. Rostan.

* Aube (Ernest), au Luc.

Aube (Frédéric), au Luc.

* Aubenas, ancien magistrat, maire de Fréjus.

Boyer, architecte, à Hyères.

Bresc (Louis de Sigourd de), conseiller général, à Saint-Jean-de-Bresc, par Cotignac.

Decuers (Séverin), à Fréjus.

Dupuis (l'abbé), curé de Vallauris.

Gibelin (l'abbé Édouard), vicaire à Brignoles.

Guérin (Paul), receveur des domaines, à Fréjus.
Heuseling (J.), à Toulon.
Lagostena, receveur des domaines en retraite, à Fréjus.
Ollivier (l'abbé), à Porquerolles.
Pascal (Eugène), à Fréjus.
* Rostan, à Saint-Maximin.
* Sivan (l'abbé), curé de Cannet.

Vaucluse.

Inspecteur : M. Duhamel.

Barrès, bibliothécaire de la ville de Carpentras.
Biret (Noël), à Avignon.
* Deloye (Auguste), conservateur de la Bibliothèque et du musée Calvet, à Avignon.
Duhamel (Léopold), archiviste du département, à Avignon.
Eysseric (Joseph), à Carpentras.
Faucher (Paul de), à Bollène.
Féraud (Hippolyte), percepteur des finances en retraite, à Orange.
Guyon (Louis de), à Vaison.
Musée Calvet (le président de l'administration du), à Avignon.
* Roux (A.), notaire à Cavaillon.
Sagnier (Alphonse), à Avignon.
Télesphore (frère), rue Vernet à Avignon.

Vendée.

Inspecteur : M.

Guérin (l'abbé), curé-doyen, à Saint-Fulgent.
Rochebrune (Octave de), à Fontenay-le-Comte.
Staub (l'abbé), à Fontenay-le-Comte.
Tressay (l'abbé du), chanoine à Luçon.
Vallette (René), avocat à Fontenay-le-Comte.

Vienne.

Inspecteur : M. Alfred Richard.

* *Auber* (l'abbé), chanoine titulaire, à Poitiers.
* Barbier de Montault (Mgr), 37, rue Saint-Denis, à Poitiers.
Branthôme (Stéphane), au château de Jaulnay, par Clan.
Du Fontenioux (Alfred), avocat, à Poitiers.
Froment (le R. P. dom), moine bénédictin, à Ligugé.
La Bouralière (A. de), 14, rue de la Baume, à Poitiers.
* La Croix (le R. P. Camille de), rue Saint-Maixent, à Poitiers.
Le Cointre-Dupont, à Poitiers.
* Ledain (B.), rue de la Baume, à Poitiers.
* Maret (Arthur de), au château des Ormeaux, par les Trois-Moutiers.
Richard (Alfred), archiviste du département, à Poitiers.
Touchois (Aug.), rue Saint-Denis, à Poitiers.

Vienne (Haute-).

Inspecteur : M. René Fage.

* *Arbellot* (l'abbé), chanoine ho-

noraire, 11, rue de la Corderie, à Limoges.

Fage (René), avocat, à Limoges.

Forgeront (André), à Chalus.

* Société archéologique du Limouzin (la), à Limoges.

Tandeau de Marsac (l'abbé), chanoine honoraire, rue Porte-de-Tourny, 12, à Limoges.

Vosges.

Inspecteur : M.

* Farnier (Ferdinand), à Robécourt, par Vrécourt.

Morel (Léon), receveur des finances, à Mirecourt.

Yonne.

Inspecteur : M. G. Julliot.

Clermont-Tonnerre (le duc de), au château d'Ancy-le-Franc.

Julliot (G.), à Sens.

ALGÉRIE.

Département d'Alger.

Trémeaux, à Tipaza

Département de Constantine.

Inspecteur : M.

Bosrédon (de), capitaine au 3e chasseurs, chef du bureau des affaires indigènes, à Tébessa.

TUNISIE.

Pougnet (l'abbé), à la Goulette.

Alsace-Lorraine.

Inspecteur : M. l'abbé Straub.

Guerber (l'abbé V.), curé de Saint-Georges, à Haguenau.

Mury (l'abbé Pantaléon), ancien supérieur du petit séminaire, à Strasbourg.

Rauch, docteur en médecine, à Oberbronn.

Riehl (l'abbé), curé de Sleige, près Villé.

* Straub (l'abbé), chanoine titulaire, président de la Société de conservation des monuments historiques d'Alsace, rue des Veaux, 12, à Strasbourg.

MEMBRES ÉTRANGERS

ALLEMAGNE.

* Boxberg (Mlle de), 33, Waissenhaustrasse, à Dresde.
* Hettner, directeur du musée d'antiquités, à Trèves.

Hull, professeur à l'Académie de Berlin.

Kirchofer (Théodore), à Stuttgart.

* Landberg (le comte Carlo de), 10, Gœthestrasse, à Stuttgart.

Lindenschmitt, directeur du musée central d'antiquités, à Mayence.

Lœrsch (le docteur Hugo), professeur à l'Université, à Bonn.

Marcus (Gustave), libraire, à Bonn.

Noue (Arsène de), docteur en droit, à Malmédy.

* Piper, professeur à l'Université, et directeur du musée d'archéologie chrétienne, à Berlin.

Ulrichs (de), professeur à l'Université de Wurtzbourg.

ANGLETERRE.

Bingham (le colonel), à Rochester.

Cox, (lieut.-col. C.), à Fordwich, près Cantorbéry.

Druery (John-Henry), à Norwich.

Franks (Auguste-W.), directeur de la Société royale des Antiquaires, à Londres.

Freeman, à Londres.

Godfray (H. N.), trésorier des impôts de l'île, à Jersey.

Knocher (Edward), esq., ancien maire de Douvres, à Ryde (S. W.).

Le Cornu (le colonel), au manoir de La Hague, à Jersey.

Lewis (le Rev. S. S.), syndic de l'Université, Corpus Christi collège, à Cambridge.

Mayer (Joseph), de la Société royale des Antiquaires, à Bebington, près Liverpool.

Riddel (Sir W. B.), baronnet, 50, Queensgate, à Londres.

Girbal (Henri-Claude), inspecteur des antiquités, à Girone.

Saavedra (Eug.), membre de l'Académie royale espagnole et de l'Académie des sciences, à Madrid.

ÉTATS-UNIS.

Frothingham Junior (le Dr), secrétaire de l'Institut archéologique, à Princetone.

* Ludlow (Thomas W.), Cottage Lawn Yonkers, à New-York.

Wagner, président de l'Institut libre des sciences, à Philadelphie.

INDES.

Rivett-Carnac (S. H.), à Calcutta.

ITALIE.

* Aguilhon (César), chapelain de S M., à la villa de Mirabello, dans le parc royal de Monza.

Barelli (Monsignor), inspecteur des fouilles et monuments, à Côme.

Bertolotti (le chev. A.), archiviste d'État, à Mantoue.

* Brambilla (le chev. Camille), inspecteur des fouilles et monuments de la province de Pavie.

Cesa-Bianchi (Paolo), architecte de la cathédrale de Milan.

Descemet (le commandeur Charles-Maurice), 17, via de Balestrari, à Rome.

Fiorelli, sénateur, directeur général des fouilles, à Rome.

Garovaglio (le chev. A.), inspecteur des fouilles de l'arrondissement de Lecco, 18, via Pesce, à Milan.

Grossi (le prof. Vincenzo), attaché au Musée égyptien, à Turin.

Gonella, à Turin.

Giustiniani Bandini (S. E. le prince Don Sigismond), palais Altieri, à Rome.

Inganni (D. Rafaele), chapelain de Zivido, près Melegnano.

Jeanne (le chanoine), miss. apost., 13, Via Terre Argentina, à Rome.

Le Louet (le chanoine), via San-Nicola-ai-Cesarini, à Rome.

Menabrea (S. E. le comte), ambassadeur d'Italie, à Paris.

Minervini (Giulio), bibliothécaire de l'Université, à Naples.

Pecci (le comte Camille), à Rome.

Pigorini (le comm.), directeur du musée préhistorique et ethnographique, à Rome.

Preleni (l'abbé César), à Pavie.

Rossi (le commandeur de), à Rome.

Saige (Gust.), conseiller d'État, conservateur des archives du Palais, à Monaco.

Salinas, professeur d'archéo-

logie, directeur du musée national de Palerme.

Varisco (l'abbé Achille), à Monza.

Zorzi (le comte Alvise Piero), sous-conservateur du musée Correr, à Venise.

PAYS-BAS.

Alberding-Thijm (J.-A.), prof. à l'Académie des Beaux-Arts, à Amsterdam.

Habets (l'abbé Jos.), président de la Société archéologique du Limbourg, à Maestricht.

Hezenmans (J.-G.), à Bois-le-Duc.

Hezenmans (L.-C.), architecte de la cathédrale, à Bois-le-Duc.

Leemans (le Dr), directeur du musée d'antiquités, à Leyde.

Pleyte (le Dr), conservateur du musée archéologique, à Leyde.

* Stuers (le chev. Victor de), directeur des Beaux-Arts, au ministère de l'intérieur, à La Haye.

Ten Brink, professeur à l'Université de Leyde.

PERSE.

Nazare-Agha (le gén^al), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Perse, à Paris.

PORTUGAL.

* Da Silva (le chev. J.-P.-N.), architecte du roi, président de la Société royale des architectes civils, membre de l'Institut de France, à Lisbonne.

Da Veiga (Estacio), à Tavira.

Delgado (Nery), membre de l'Académie royale des sciences, à Lisbonne.

Vilhena-Barbosa (I. de), vice-président de l'Académie royale des sciences, à Lisbonne.

SUISSE.

Fazy (Henri), membre du Conseil d'État, à Genève.

Gosse, docteur, prof. à l'Université, à Genève.

Griollet de Geer (Ernest), à Genève.

Scarieber, professeur des sciences auxiliaires historiques à l'Université de Fribourg.

Sharpes (Edmond), architecte, à Genève.

NÉCROLOGIE

(1886-1887)

Bonnefoy (Louis de), à Toulouse.
Brianchon, à Gruchet-le-Valasse.
Brouchoud (Claudius), à Lyon.
Caumont (Mme Arcisse de), à Caen.
Céres (l'abbé), à Rodez.
Charles (l'abbé Robert), au Mans.
Esmonnot, à Moulins.
Fléchey-Cousin, à Troyes.
Fleury, au Havre.
Fontette (le baron de), à Monts.
Gazan (le colonel), à Antibes.
Giraudet (le docteur), à Tours.
Guillard, à Louviers.
Lallier (le président), à Sens.
Lalun, à Louviers.
Lidehart, à Caen.
Labit de Monval (H. de), à Brassempouy.
Moulin, à Mortain.
Nonorgues (l'abbé), à Bruniquel.
Pailloux (le docteur), à Saint-Ambreuil.
Paris (Louis), à Avenay.
Perrier (Émile), à Châlons-sur-Marne.
Picot (l'abbé), à La Délivrande.
Quatrebarbes (la comtesse de), à Angers.
Robin (le chanoine), à Tours.
Saint-Jean (J.-L.), à Cannes.
Solages (le marquis de), au château de La Verrerie, par Carmaux.
Tardif (l'abbé), à Angers.

Templier (l'abbé), à Gap.
Tissot (Victor), à Lisieux.
Tonnelier, à Sens.
Van Drival (le chanoine), à Arras.

De Keyser (N.), à Anvers.
Siret (Adolphe), à Anvers.

COMPTE DES RECETTES ET DES DÉPENSES

DE L'ANNÉE 1886-1887

RENDU PAR LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ

Arrêté par le Comité permanent, dans sa séance du 25 novembre 1887.

RECETTES.

Rente 3 % sur l'État, trimestres d'avril, de juillet, d'octobre 1886 et janvier 1887.	2.000 fr.	»
Rente 3 % amortissable, léguée par M. de Caumont (mêmes trimestres)	540	»
Rente 3 % (mêmes trimestres).	50	»
Amortissement de huit cotisations.	800	»
Cotisations du Congrès de Nantes	880	»
Cotisations recouvrées sur les années 1883 et 1884.	40	»
— sur l'année 1885. . . .	2.210	»
— — 1886. . . .	4.990	»
Total.	11.510	»

DÉPENSES.

Frais de recouvrement des cotisations par la poste, par les banquiers et par les membres correspondants	388	50
Frais de retour de traites de 1885 non payées. .	169	95
Port de lettres, de caisses, affranchissements et chargements divers	185	35
Frais généraux du Congrès de Nantes.	55	»
Achat et gravure de médailles	324	70
Solde de l'impression du Congrès de Foix . . .	1.000	»
A reporter.	2.123	50

Report.	2.123 fr.	50
A valoir sur l'impression du Congrès de Montbrison	3.200	»
Mémoire de l'imprimeur, à Caen	254	30
Excursions archéologiques	2.000	»
A valoir sur le loyer d'un appartement pour le dépôt des livres de la Société.	92	88
Traitement des concierges.	85	»
Contributions de la maison de Gassendi. . . .	2	95
Frais généraux d'administration et traitement d'employés	1.000	»
Achat d'une rente de 54 fr. 3 % sur l'État, avec le montant des cotisations amorties en 1885 et 1886.	1.480	25
Rétrocession de la maison de Gassendi. . . .	410	»
Souscription à l'*Art en Saintonge*.	73	70
Souscription à l'*Album des trésors archéologiques des Côtes-du-Nord*.	42	»

Membres chargés de la surveillance et de la direction des travaux.

M. Bruguier-Roure.	Dégagement de bas-reliefs mérovingiens dans le Gard . . .	50	»
M. de Glanville.	Consolidation du clocher de l'église de Drubec	100	»
M. Palustre.	Réparations à l'ancienne église de Cravant	315	»
M. Louis de Farcy.	Restauration de tapisseries anciennes. .	100	»
M. le Cte de L'Estourbeillon.	Réparations à l'église de Saint-Gildas-des-Bois	100	»
M. le Cte de L'Estourbeillon.	Réparations à l'ancienne église de Masserac	100	»
	A reporter. . .	11.529 fr.	58

	Report	11.529 fr. 58
M. l'abbé Fouéré Macé.	Réparations à l'église de Lehon	100 »
M. le Directeur.	Subvention pour la publication du *Bulletin monumental.* .	500 »
	Total.	12.129 fr. 58

BALANCE.

Excédant du compte de 1885.	616 fr. 49	
Recettes de 1886.	11.510	»
	12.126 fr. 49	
Dépenses soldées	12.129	58
Déficit.	3 fr. 09	

Le Trésorier,

L. Gaugain.

SITUATION FINANCIÈRE.

Cotisations de 1886 à recouvrer. . . .	1.600 fr.	»

DÉPENSES A SOLDER.

Déficit du compte de 1886.	3 fr. 09	
Solde de l'impression du compte-rendu du Congrès de Montbrison.	3.200	»
Membres chargés de la surveillance et de la direction des travaux.		
M. Révoil. Souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire de M. Caristie . .	100	»
A reporter. . . .	3.303 fr. 09	

	Report.	3.303 fr. 09
M. le Cte de Poncins.	Placement d'inscriptions romaines et de bornes milliaires à Feurs.	100 »
Société de la Diana.	Fouilles sur l'emplacement du cimetière romain de Moingt	100 »
M. Gonnard.	Moulages à Saint-Romain-le-Puy.	100 »
M. le comte de L'Estourbeillon.	Restauration des pierres tombales de Louis d'Avaugour et de Bonald de Derval.	100 »
	Total.	3.703 fr. 09

Le Trésorier,

L. Gaugain.

AVIS IMPORTANT.

Sur la demande de plusieurs membres de la Société, la question de l'amortissement des cotisations a été mise à l'ordre du jour et résolue affirmativement dans la séance administrative du 24 août 1876. Après avis de M. le Trésorier, cet amortissement a été ensuite fixé à CENT FRANCS. En conséquence, tous les membres qui voudront se libérer définitivement envers la Société pourront, dès ce jour, verser la somme indiquée entre les mains de M. L. Gaugain, 18, rue Singer, à Caen.

L'amortissement de la cotisation ne dispense pas les membres de la Société abonnés au *Bulletin Monumental* du paiement de l'abonnement annuel de *quinze francs*, spécial à ce recueil.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE FRANCE

LIIIe SESSION

TENUE A NANTES

EN 1886

PROGRAMME

1. État des études archéologiques dans la Bretagne et principalement dans la Loire-Inférieure. — Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis, soit par les Sociétés, soit par les particuliers.

2. Découvertes préhistoriques dans la Loire-Inférieure. — Signaler les éléments nouveaux qu'elles peuvent apporter pour l'établissement des systèmes de classification le plus généralement adoptés.

3. Indiquer les monuments élevés par les peuples qui occupaient le comté Nantais à l'époque de l'indépendance gauloise. — Signaler les villes, bourgades, oppidum et lignes fortifiées dont on peut reconnaître les traces. — En rechercher l'âge et en décrire le mode de construction. — Retracer le parcours des routes gauloises ayant existé dans le département de la Loire-

Inférieure. — Indiquer les anciens passages fréquentés de la Loire, de l'Achenau, de la Sèvre, de l'Erdre, du Don, de l'Isac et de la Vilaine.

4. Signaler les monuments romains mis au jour depuis trente ans et présenter le tracé des voies romaines dans la région. — Faire connaître les découvertes d'objets romains, bronzes, céramique, monnaies, etc., effectuées pendant la même période.

5. Indiquer jusqu'à quelle époque a continué l'emploi des tuiles romaines à rebords.

6. Étudier les différents modes de sépultures anciennes employés dans le comté Nantais. — Y rencontre-t-on des cimetières mérovingiens? — Quelles sont les localités méritant d'attirer à cet égard l'attention des archéologues?

7. Signaler les principaux monuments d'architecture religieuse du comté Nantais aux différentes époques, et indiquer leurs caractères particuliers, en insistant sur la nature des matériaux et l'influence du climat. — Indiquer les monuments dont la date est certaine et qui, par suite, peuvent servir de types.

8. Chaires extérieures aux églises, calvaires et monuments de dévotion érigés dans les campagnes en dehors des églises. — Signaler et décrire ceux de ces monuments qui existent encore et ceux dont l'existence est consacrée par des documents.

9. Étudier et décrire les principaux châteaux féodaux du comté Nantais, ainsi que les constructions civiles. — En présenter les plans et les dessins et faire connaître les comptes de construction, ainsi que les anciens inventaires de leur mobilier. — Faire connaître les plus anciennes maisons de cultivateurs encore existantes dans la région.

10. Décoration et mobilier des édifices religieux et civils. — Signaler les verrières, peintures murales, sculptures, objets d'orfévrerie et de céramique, étoffes, tapisseries, conservés dans le comté Nantais ou la Bretagne, ainsi que ceux dont l'existence y a été constatée. — Donner leur description avec dessins à l'appui et fournir des renseignements sur leurs auteurs et sur les personnages ou les établissements qui les ont fait exécuter.

11. Signaler et décrire les gémellions et chandeliers portatifs en cuivre émaillé qui existent dans les musées et collections particulières. — Rechercher si les blasons qu'ils portent peuvent servir à déterminer leurs possesseurs, ou si ces emblèmes héraldiques ne figurent que comme motif de décoration.

12. Étudier les exploitations minières et houillères dans la Bretagne et en particulier dans la Loire-Inférieure, à l'époque gauloise ou romaine et dans le cours du moyen âge. — Exposer leurs procédés et leur réglementation et les comparer à ceux des autres régions de la France aux mêmes époques.

13. Existe-t-il en Bretagne, et en particulier dans le comté Nantais, des édifices religieux construits par des pèlerins ou des croisés et rappelant, par leurs dispositions, l'architecture de l'Orient et principalement de la Palestine? — Conserve-t-on des reliquaires rapportés des Lieux Saints à différentes époques?—Faire connaître la date de leur fabrication et les circonstances du transport en France des reliques qu'ils renferment.

14. Anciens pèlerinages du comté Nantais, leur origine, leur importance, leurs conséquences. — N'ont-ils pas été l'origine d'un grand nombre des anciennes foires ou des assemblées locales de la région? — Pèle-

rinages bretons dans les différentes provinces et à l'étranger.

15. Édifices élevés par des Bretons à l'étranger, et notamment en Orient et en Italie. — Signaler les monuments funéraires érigés à la mémoire des Bretons, dans les différentes provinces de France et à l'étranger.

16. Légendes anciennes. — Signaler, dans les provinces de l'ouest de la France, les monuments de sculpture ou de peinture relatifs aux légendes de saints bretons ou de héros du moyen âge. — Quelles sont les légendes se rattachant aux noms de César, de Merlin de Roland, d'Arthur de Gilles de Retz (Barbe-Bleue) et de la duchesse Anne?

17. Archéologie navale. — De l'état ancien de la navigation dans le comté Nantais. — De la forme des navires employés par les marins bretons jusqu'au XVIIIe siècle, principalement dans la navigation côtière. — Signaler les monuments sur lesquels on en retrouve des traces. — Peut-on assigner une origine et une destination aux digues ou chaussées de pierre qui barrent la Loire et qu'on nomme vulgairement *duits?* — Peut-on fixer leur nombre, leur emplacement?

18. Géographie archéologique et ethnographique ancienne. — Le comté Nantais aux différentes époques de l'histoire. — Éléments constitutifs de la population du pays. — Races et types divers. — Limites des anciennes peuplades, trèves, frairies. — Leur origine. — Modifications subies par elles après l'introduction du Christianisme. — Traces qui en subsistent au comté Nantais.

19. Des ressources que peut fournir l'étude de la géographie locale, et en particulier celle des anciens noms de lieux, pour la connaissance de l'histoire et de

l'archéologie ancienne du comté Nantais. — Quelle part d'influence sur le passé de ce pays convient-il d'assigner à l'élément celtique de la population et à la langue bretonne? — Déterminer, d'après l'étude des noms de lieux et des anciens cartulaires de la région, l'emplacement des localités ayant servi de résidence aux rois et ducs bretons. — Délimiter exactement les régions appelées : le pays de la Mée, le pays de Raiz et le pays des Mauges.

20. Archéologie commerciale. — Faire connaître les plus anciens centres commerciaux du comté Nantais. — Villes, villages ou industries locales disparus. — Valeurs successives et comparées des différents objets d'après les anciens actes, marchés ou inventaires. — Procédés commerciaux. — Anciens modes d'échanges. — Monnaies diverses. — Monnaies gauloises et ducales. — Monnaies baronnales et françaises.

Les Membres du bureau de la Société française d'Archéologie et du Congrès :

Cte DE MARSY, Directeur.

L. PALUSTRE, Directeur honoraire.

J. DE LAURIÈRE, E. DE BEAUREPAIRE, Secrétaires généraux de la Société.

L. GAUGAIN, Trésorier de la Société.

AUDREN DE KERDREL, Sénateur, Inspecteur divisionnaire.

Cte RÉGIS DE L'ESTOURBEILLON, Inspecteur du département.

LÉON MAITRE, Archiviste du départ.,

P. DE LISLE DU DRENEUC, Conserv. du Musée archéolog.,

ALCIDE LEROUX, Avocat.

Secrétaires généraux du Congrès.

CH. RIARDANT, Directeur de l'agence du Comptoir d'Escompte, Trésorier du Congrès.

ORDRE DES RÉUNIONS.

Jeudi 1er Juillet.	1 heure. Séance d'ouverture.
	3 heures. Visite de la Cathédrale, et excursion dans le vieux Nantes.
Vendredi 2.	9 heures. Séance.
	1 heure. Visite du Musée archéologique.
	4 heures. Séance.
Samedi 3.	6 heures. Excursion à La Bretesche, Ranrouët et Guérande (chemin de fer et voitures).
Dimanche 4.	9 heures. Visite du château.
	1 heure. Séance.
	4 heures. Visite du Musée de peinture.
	6 heures. Banquet.
Lundi 5.	7 heures. Excursion à Mauves, Oudon et Champtoceaux (voitures).
Mardi 6.	7 heures. Excursion à Clisson, Les Cléons et Haute-Goulaine (voitures).
Mercredi 7.	9 heures. Visite de l'Exposition géographique et industrielle.
	1 heure. Séance.
	3 heures. Excursion dans le vieux Nantes.
	8 heures. Séance de clôture.
Jeudi 8.	6 heures 1/2. Excursion à Petit-Mars, Nort et Châteaubriant (bateau à vapeur et chemin de fer). Séparation des membres du Congrès.

LISTE DES MEMBRES

DU

CONGRÈS DE NANTES (1)

Secrétaires généraux :

MM. le comte R. de L'Estourbeillon.
Léon Maître.
P. de Lisle du Dreneuc.
Alcide Leroux.

Trésorier :

M. Charles Riardant.

MM. Alizon (Émile), notaire, 3, place du Change, à Nantes.
Allard (l'abbé), 1, rue Hauteroche, à Nantes.
Anizon (Paul), docteur en médecine, 22, rue des Halles, à Nantes.
*Avout (le baron Auguste d'), ancien magistrat, à Pont-à-Mousson.
Bacqua (Auguste), 1, place Louis XVI, à Nantes.
Bagneux (le vicomte Zénobe Frottier de), au château de La Pelissonnière, par Le Bonpère (Vendée).

(1) Les noms précédés d'une étoile sont ceux des membres de la Société française d'Archéologie qui ont assisté au Congrès.

MM. BARBIER (Charles), 18, rue de la Verrerie, à Nantes.
*BARBIER DE MONTAULT (Mgr X.), prélat de la maison de Sa Sainteté, à Poitiers.
BASSAC, architecte, à Vannes.
*BASTARD (Charles), 132, rue de Rennes, à Nantes.
BERTHOU (Paul DE), élève de l'École des Chartes, boulevard Delorme, à Nantes.
BERTRAND-GESLIN (le baron), ancien sous-préfet, 32, rue Harrouys, à Nantes.
BLANCHARD (René), 2, place Pirmil, à Nantes.
BONNIGAL (Louis), notaire, à Vertou.
BOUCHAUD (Adolphe), 3, place de la Petite-Hollande, à Nantes.
BOUCHER D'ARGIS, conseiller général, à Carquefou (Loire-Inférieure).
*BOUGOUIN (François), architecte, 10, rue du Calvaire, à Nantes.
*BOULLENOIS DE SENUC (Arthur), 5, place Dumoustier, à Nantes.
BRÉMOND-D'ARS-MIGRÉ (le marquis DE), président de la Soc. archéologique de la Loire-Infér., 5, rue Harrouys, à Nantes.
BROCHAND (Eugène), avocat, 5, quai d'Orléans, à Nantes.
CAHOUR (l'abbé), chanoine honoraire, ancien président de la Soc. archéologique de la Loire-Infér., 12, rue des Orphelins, à Nantes.
CARON (Émile), avoué honoraire, membre de la Société française de Numismatique, 40, boulevard Haussmann, à Paris.
CAZENOVE DE PRADINES (DE), 17, rue du Lycée, à Nantes.
*CHAILLOU (Félix), aux Cléons, en Haute-Goulaine (Loire-Inférieure).
CHARIL DE RUILLÉ (Élie), ancien conseiller à la Cour d'appel d'Angers, au château de La Marmitière (Maine-et-Loire).

MM. CHASTELLUX (Louis-Emmanuel DE), ancien sous-préfet, 30 *bis*, rue du Boccage, à Nantes.

CHATELLIER (Léon), peintre, 36, rue Félibien, à Nantes.

CLOSMADEUC (le docteur DE), président de la Société polymathique du Morbihan, à Vannes.

CORMERAIS (Ludovic), ancien auditeur au Conseil d'État, 34, boulevard Delorme, à Nantes.

CORSON (le chanoine GUILLOTIN DE), au château de La Noë, par Bain (Ille-et-Vilaine).

*DA SILVA (le chevalier J. P. N.), membre de l'Institut, président de la Soc. royale des Architectes portugais, à Lisbonne.

DELAMARRE (le docteur), professeur honoraire à l'École de Médecine, 3, place Graslin, à Nantes.

DELORME (l'abbé Joseph), vicaire de Saint-Donatien, à Nantes.

*DESCHELETTES-DESPIERRES (Joseph), manufacturier, à Roanne.

DES JAMONIÈRES (le baron Arthur), au château de La Vignette, par Oudon (Loire-Inférieure).

DES NOUHES (Alexis), à Saint-Fulgent (Vendée).

DION (le marquis DE), au château de Maubreuil-en-Carquefou (Loire-Inférieure).

DU CHAMP-RENOU (Jules), contrôleur des douanes, 13, quai du Pont-Maillard, à Nantes.

DU FONTENIOUX (AL.), à Poitiers.

*DU MANOIR (Gaston LE COURTOIS), docteur en droit, à Caen.

*DUVAL (Jérôme), percepteur des contributions directes, en retraite, à Lillebonne.

ELUÈRE (Anselme), à Sesé (Loire-Inférieure).

*ESPINAY (Gustave D'), ancien conseiller à la Cour d'appel, membre du Conseil administratif de la Soc. française d'Archéologie, à Angers.

ESPITALIÉ LA PEYRADE (Henri), avenue de La Trémissonnière, à Nantes.

MM. EVELLIN (M.-L.), 16, Basse-Grande-Rue, à Nantes.
*FARCY (Louis DE), à Angers.
*FARCY (Paul DE), à Château-Gontier.
FONTAINES (Gabriel DE), à Saint-Vincent-d'Estalanges, par Chantonnay (Vendée).
FRABOULET (Mathurin), architecte, conseiller municipal, 4, rue de Feltre, à Nantes.
*FRANCART (Adolphe), avocat, délégué du Cercle archéologique de Mons (Belgique).
FRANCE (A. DE), architecte-voyer de la ville, 17, rue Brancas, à Nantes.
FRAPPIER (Paul), à Niort.
GABORIT (le chanoine Prosper), curé de la cathédrale, à Nantes.
*GALEMBERT (DE BODIN comte DE), au château de Parpacé (Maine-et-Loire).
*GAUGAIN (Louis), trésorier de la Soc. française d'Archéologie, à Caen.
GENUIT (le docteur), 1, rue Saint-Pierre, à Nantes.
*GERMAIN (Léon), bibliothécaire de la Soc. d'Archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy.
GILLARD (Joseph), à Saint-Raimbault, par Lassay (Mayenne).
*GIRAUDEAU (Félix), à Niort.
GRIMAUD (Émile), imprimeur, 4, place du Commerce, à Nantes.
*GUYOT-LAFONT, à Lezoux.
*HAMBYE (Adolphe), notaire, à Mons (Belgique).
*HARDOUIN (Henri), conseiller honoraire, à Quimper.
*HAUTREUX (l'abbé), vicaire, à Saint-Crespin, par Montfaucon (Maine-et-Loire).
HUETTE (René), publiciste, au Plessis-la-Musse, près Nantes.
*HULOT DE COLLART-SAINTE-MARTHE (le baron), 12, rue Félix, à Nantes.
JOSSO fils (Adolphe), 4, rue de l'Écluse, à Nantes.

MM. KERGUENEC (François LE CHAUFF DE), à Guérande.

*KERSAUSON DE PENNENDREFF (Joseph DE), 1, rue d'Argentré, à Nantes.

*KERVENOAËL (Émile DE), 13, rue Félix, à Nantes.

*KERVILER (René POCARD), ingénieur en chef des ponts et chaussées, vice-président de la Soc. archéologique de la Loire-Inférieure, à Saint-Nazaire.

*LA BORDERIE (Arthur LE MOYNE DE), correspondant de l'Institut, président de la Soc. des Bibliophiles bretons, à Vitré.

*LA BOURALIÈRE (Auguste DE), à Poitiers.

LA GUÈRE (le vicomte Alphonse DE), 1, rue de la Grosse-Armée, à Bourges.

*LA GUÈRE (le comte Raymond DE), 33, rue Porte-Jaune, à Bourges.

*LAIR (le comte Charles), insp. de la Soc. française d'Archéologie, au château de Blou (Maine-et-Loire).

*LAIR (Jules), anc. direct. de la Soc. des Antiquaires de Normandie, directeur des Entrepôts et Magasins généraux, 204, boulevard de la Villette, à Paris.

LAIR (Mme Jules), à Paris.

*LAMBERTYE (le comte Gaston DE), à Compiègne.

LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO (S. DE), archiviste de la ville, 1, rue Deshoulières, à Nantes.

*LA ROCHE DE MARCHIENNES (Émile DE), au château d'Harvengt, par Mons (Belgique).

LA TOUCHE (Henri ROUMAIN DE), au château de Champtoceaux (Maine-et-Loire).

*LA TOUR DU PIN-CHAMBLY (le baron Gabriel DE), 28, boulevard Delorme, à Nantes.

LA TULLAYE (Louis-Alfred DE), à Étampes.

LAURANT (Auguste), avenue des Folies-Chaillou, à Nantes.

*LAURIÈRE (Jules DE), secrétaire général de la Soc. française d'Archéologie, 15, rue des Saints-Pères, à Paris.

MM. La Vergne (Ch. Pellerin de), conseiller général, au château de La Vergne, par Boussay (Loire-Inférieure).

La Villemarqué (le vicomte Hersart de), membre de l'Institut, président de la Soc. archéologique du Finistère, au château de Keranker, près Quimperlé.

*Ledain (Bélisaire), inspecteur de la Soc. française d'Archéologie, ancien président de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

Le Floch (J.-M.), juge de paix, à Plouay (Morbihan).

Legendre (A.), architecte, 28, rue de Strasbourg, à Nantes.

*Le Macxon (l'abbé), chanoine, 10, rue Royale, à Nantes.

Le Meignen (Henri), avocat, vice-président de la Soc. des Bibliophiles bretons, 7, rue Bonne-Louise, à Nantes.

Lemut (André), ingénieur civil, 12, rue Mondésir, à Nantes.

*Lenoir (l'abbé), inspecteur divisionnaire de la Soc. française d'Archéologie, curé-doyen de Chatillon-sur-Indre.

Le Quen d'Entremeuse (Raoul), ancien élève de l'École des Chartes, 2, rue Bréa, à Nantes.

*Leroux (Alcide), avocat, 1, rue Suffren, à Nantes.

Leroux (Prosper), à Nozay (Loire-Inférieure).

Lesage (l'abbé), curé de Saint-Sébastien, près Nantes.

Lester (Albéric), professeur au Lycée, 1, rue Royale, à Nantes.

*L'Estourbeillon (le comte Régis de), inspecteur de la Soc. française d'Archéologie, 1, rue Sully, à Nantes.

Letaille (Joseph), chargé de missions scientifiques en Tunisie, 15, rue Garancière, à Paris.

MM. *Lisle du Dreneuc (P. de), conservateur du Musée archéologique départemental, à Nantes.

*Longcamp (Le Féron de), membre du Conseil administratif de la Soc. française d'Archéologie, ancien président de la Soc. des Antiquaires de Normandie, à Caen.

*Longuemare (Paul de), avocat, à Caen.

Lynier (Louis), avocat, conseiller municipal, président de la Soc. nantaise de Géographie, 1, rue Paré, à Nantes.

Maître (Léon), archiviste du département, rue de Sully, à Nantes.

*Marsy (le comte de), directeur de la Soc. française d'Archéologie, à Compiègne.

Mascarel (Arnold), ancien magistrat, 9, rue de la Villette, à Saint-Germain-en-Laye.

Mauricet (Alphonse), docteur en médecine, à Vannes.

Ménard fils (Anthime), avocat, docteur en droit, 2, rue Saint-Julien, à Nantes.

*Méresse (Charles), ancien président de la Soc. historique de Compiègne, à Compiègne.

Moncuit (Hippolyte de), au château de la Grationnaur, par Malansac (Morbihan).

Montaigu (le comte de), conseiller général, au château de La Bretesche, par Missillac (Loire-Inférieure).

*Montfort (Jules), architecte diplômé, 3, rue Bréa, à Nantes.

*Monti de Rezé (Claude de), 3, quai Ceineray, à Nantes.

Morry (Charles de), 70, boulevard Béranger, à Tours.

*Neufbourg (Louis de Courtin de), au château de Beauvoir, à Boën-sur-Lignon (Loire).

*Nodet (Henri), architecte, à Paris.

Oheix (Robert), à Savenay.

MM. ORIEUX (Eugène), agent-voyer en chef honoraire, président de la Soc. académique de Nantes, passage du Nord, à Nantes.

* PALUSTRE (Léon), directeur honoraire de la Soc. française d'Archéologie, à Tours.

PERRION fils (Charles), négociant, 11, rue des Halles, à Nantes.

PERTHUIS (Alexandre), avenue des Folies-Chaillou, à Nantes.

* PICARD (Auguste), chef du mouvement au chemin de fer de l'Est, 73, rue de Maubeuge, à Paris.

* PIET-LATAUDRIE (Charles), à Paris.

* PINOTEAU (le baron A.), ancien officier supérieur d'État-Major, à Paris.

* PINOTEAU (le baron Maurice), ingénieur civil, à Paris.

* PLICQUE (le docteur A.), inspecteur de la Soc. française d'Archéologie, à Lezoux.

POIRIER (Paul), ingénieur des Mines, 6, rue Cassini, à Nantes.

PORSON (Louis), docteur en médecine, 47, rue Saint-Clément, à Nantes.

POUVREAU (Raymond), avocat, 18, rue La Fayette, à Nantes.

PRUD'HOMME (Ludovic), imprimeur, trésor. de la Soc. archéologique des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.

RAYNAUD (Albert), président du Tribunal civil, à Lorient.

RÉSAL (L.), ingénieur des ponts et chaussées, 33, boulevard Delorme, à Nantes.

* RIARDANT (Ch.), directeur du Comptoir d'Escompte, trésorier de la Soc. archéologique, 6, place Royale, à Nantes.

ROBUCHON (Jules), photographe, éditeur des *Monuments du Poitou*, à Fontenay-le-Comte.

MM. Rousse (Joseph), 11, rue La Fayette, à Nantes.

Sécillon (le marquis de), au château de Kerfur, par Guérande.

Surgères (le marquis Anatole de Granges de), vice-président de la Société Archéologique de la Loire-Inférieure, 20, rue Saint-Clément, à Nantes.

Teulé (Paulin), directeur de l'Externat des Enfants nantais, 3, rue du Boccage, à Nantes.

* Travers (Émile), membre du Conseil administratif de la Soc. française d'Archéologie, à Caen.

Travers (Mme Émile), à Caen.

* Vallette (René), avocat, secrétaire général de la Soc. d'Émulation de la Vendée, à Fontenay-le-Comte.

Verger (Constant), 1, place de la Monnaie, à Nantes.

Vian (Louis), peintre, 5, quai Brancas, à Nantes.

* Villefosse (Antoine Héron de), membre de l'Institut, conservateur des Antiquités romaines au Musée du Louvre, vice-président de la Soc. des Antiquaires de France, à Paris.

Villers (Alfred), ancien payeur du Trésor, 18, rue de la Verrerie, à Nantes.

* Wiéner (Lucien), conservateur du Musée lorrain, à Nancy.

* Wilson (Sylvester F.), major général de l'armée anglaise, délégué de la Soc. jersiaise d'histoire, à Floriana-Beaumont (Ile de Jersey).

Wilson (Mme), à Floriana-Beaumont (Ile de Jersey).

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

SÉANCE D'OUVERTURE DU JEUDI 1er JUILLET 1887.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La première séance du Congrès a eu lieu dans la grande salle du Théâtre de la Renaissance, obligeamment mise à la disposition de la Société française d'Archéologie par l'Administration municipale de la ville de Nantes.

A une heure et demie, les membres de la Société sont entrés dans la salle, dans laquelle se trouvaient réunis les principaux fonctionnaires, les notabilités nantaises, ainsi qu'un certain nombre de dames, qui avaient bien voulu répondre à l'invitation qui leur avait été adressée.

M. le comte de Marsy, directeur, occupe le fauteuil de la présidence et invite MM. le Secrétaire général de la Préfecture; Labbé, adjoint au maire de Nantes; le marquis de Granges de Surgères, vice-président de la Société archéologique de la Loire-Inférieure; le vicomte de La Villemarqué, membre de l'Institut; l'abbé Gaborit, curé de la Cathédrale; Orieux, président de la Société académique de Nantes; Le Meignen, vice-président de la Société des Bibliophiles

bretons; Louis Linyer, président de la Société nantaise de Géographie ; l'abbé Cahour, ancien président de la Société archéologique de la Loire-Inférieure : Hardouin, ancien président de la Société des Antiquaires de Picardie ; le major général Wilson, de l'armée royale britannique, délégué de la Société jersiaise : Ad. Francart, délégué du Cercle archéologique du Mons : Jules de Laurière, secrétaire général de la Société française d'Archéologie : L. Gaugain, trésorier ; Le Féron de Longcamp et É. Travers, membres du Conseil ; MM. B. Ledain, le comte Lair et le docteur Plicque, inspecteurs, à prendre place au bureau, sur l'estrade.

MM. le comte de L'Estourbeillon, P. de Lisle du Dreneuc, Léon Maître et Alcide Leroux sont au bureau des secrétaires, ainsi que M. Riardant, trésorier du Congrès.

Parmi les personnes présentes à cette première séance, ou ayant assisté aux autres réunions du Congrès et aux excursions, nous citerons en outre : MM. L. Palustre, directeur honoraire de la Société, Héron de Villefosse, membre de l'Institut : Jules Lair, ancien directeur de la Société des Antiquaires de Normandie : le comte de Galembert, Piet-Lataudrie, le comte de Lambertye, Méresse, le comte Raymond de La Guère, le vicomte Alphonse de La Guère, de La Bouralière, du Fontenioux, Mgr Barbier de Montault, Léon Germain, Lucien Wiéner, le baron d'Avout, René Vallette, Armand Mascarel, Émile Caron, l'abbé Lenoir, H. Picart, Henri Nodet, Paul de Farcy, Louis de Farcy, Jérôme Duval, Gaston Le Courtois du Manoir, Joseph Letaille, Paul de Longuemare, Ch. de Morry, le baron Pinoteau, Maurice Pinoteau, Guyot-Lafond, Déchelette, Louis de Neufbourg, Ad. Hambye, É. de La Roche de Marchiennes, etc.

Parmi les Bretons, MM. le marquis de Surgères, R. Kerviler, le comte de L'Estourbeillon, Léon Maître, P. de Lisle du Dreneuc, Alcide Leroux, Ch. Riardant, C. de Monti de Rezé, Joseph de Kersauson, le baron Hulot de Collart de Sainte-Marthe, Louis Linyer, le vicomte de Bagneux, Orieux, Montfort, Bougouin, l'abbé Gaborit, S. de La Nicollière-Teijeiro, Le Meignen, l'abbé Cahour, Ch. Bastard, A. de Boullenois de Senuc, E. de Kervenoaël, Lud. Cormerais, le baron Bertrand-Geslin, E. de Chastellux, Félix Chaillou, Fraboulet, Anthyme Ménard, C. Verger, P.-A. Perthuis, le baron des Jamonières, Ernest Merson, Evelin, Josso ; le conseiller Hardouin, de Quimper ; le docteur de Closmadeuc et Bassac, de Vannes ; Prud'homme, de Saint-Brieuc, etc.

Mesdames Wilson, J. Lair, É. Travers et L. Maître, avaient bien voulu honorer le Congrès de leur présence et ont assisté aux excursions.

Après avoir déclaré le Congrès ouvert, M. le comte de Marsy a donné la parole à M. Labbé, adjoint au Maire de Nantes.

M. Labbé a souhaité en ces termes la bienvenue aux membres du Congrès, en les remerciant d'avoir choisi la ville de Nantes pour siège de leur réunion :

« Messieurs,

« Je me ferais scrupule de retarder, même d'un instant, le début de vos travaux, si je n'avais le devoir de remercier la Société française d'Archéologie d'avoir choisi notre ville pour être, cette année, le siège de son Congrès et le centre de ses intéressantes excursions.

« M. le Maire de Nantes est absent depuis plusieurs jours, sans cela il n'aurait, je pense, laissé à personne ce

soin et cet honneur, et c'est lui-même qui vous eût souhaité la bienvenue avec cette chaleur communicative qu'il met dans toute affaire capable de répandre le mouvement, la pensée et la vie, dans la ville qu'il administre.

« De même, si des affaires urgentes ne l'avaient appelé à Paris, vous auriez eu, en M. le Préfet de la Loire-Inférieure, un assistant sympathique et compétent, plus qu'un auditeur, un tenant et un maître dans vos savantes conférences. — En me priant de vous transmettre ses regrets, M. le Préfet m'a recommandé de l'associer à tout ce que je pourrais dire pour saluer dignement la venue des représentants de la Société française d'Archéologie, d'une société que l'État a reconnue d'utilité publique, qui compte ses publications par centaines et dont les états de services sont si bien remplis depuis sa fondation, en 1834, par l'infatigable M. de Caumont, dont il est de convenance que le nom soit rappelé dans tous les Congrès archéologiques, car ce savant vénéré et patriote, par son culte intelligent et dévoué pour la conservation de nos monuments historiques, s'est fait, à lui-même, sans y songer, un monument durable dans la mémoire et la reconnaissance de tous les savants de la France et du monde entier. — C'est, Messieurs, un noble but que celui que vous vous proposez et c'est une belle science que la vôtre.

« Je ne suis sans doute qu'un profane et la précision des détails me fuit, mais j'en sais heureusement assez pour me rendre compte de la mission que vous vous êtes donnée et des services que vous rendez au goût public et à la France moderne, en lui expliquant et en lui conservant les monuments de son passé.

« Les générations se succèdent et se transmettent tour à tour le flambeau de la vie, en laissant après elles des symboles de leurs sentiments, de leurs pensées, de leurs efforts et de leurs souffrances. Ce sont des temples, des habitations, des meubles, des armes, des vêtements ou des produits d'un art plus ou moins naïf ou raffiné. Voilà

les pieuses reliques de l'humanité et de la patrie, que vous recueillez, que vous classez, que vous sauvez de la destruction, ou mieux encore, d'une restauration plus douloureuse qu'un complet abandon, — car de même qu'il est des hommes qui aiment mieux mourir que subir certains outrages, les fiers monuments des anciens âges, si leur âme pouvait prendre une voix, vous diraient aussi qu'ils préfèrent la ruine et l'oubli total à la souillure de certaines réparations.

« Je ne puis que vous remercier, Messieurs, d'être venus pour la troisième fois dans cette ville, dans cette région de la Bretagne, tenir vos assises annuelles et nous donner cette fête qui n'est pas, comme pourrait le croire le vulgaire, la fête des choses mortes tout à l'honneur du passé, mais aussi la fête de ce qui est toujours vivant, de ce qui se développe et grandit toujours, je veux dire l'âme de l'humanité et le cœur de la France !

« Car au fond, Messieurs, c'est cela que vous étudiez, c'est cela que vous aimez et que vous sauvegardez ! Toutes vos recherches tendent à retrouver les titres de cette solidarité qui unit tous les membres de l'humanité, à travers le temps et l'espace, et on peut dire que « rien de ce qui a été humain ne vous est étranger. »

« Mais parmi les choses faites par les hommes, celles-là surtout vous touchent où vous reconnaissez l'esprit et la main de la *personne française.* — C'est ainsi que vous reliez le passé à l'avenir et que vos études, loin d'être le lugubre inventaire de ce qui a été, est comme le commentaire anticipé de ce qui sortira de ces cendres du passé, toujours fécondes et toujours chaudes.

« Vous employez le présent et les inventions nouvelles à faire revivre le passé et à préparer l'avenir. En comparant ces immenses poèmes de pierre où le moyen âge inscrivait sa pensée avec ces produits de l'imprimerie qui exprime et volatilise la pensée de l'homme moderne, un grand poète disait avec mélancolie : *ceci tuera cela ! le*

livre tuera l'édifice ! Eh bien ! non, Messieurs, vous avez fait servir le livre imprimé à la conservation des monuments, et il faudrait dire au contraire : « ceci a sauvé cela ! l'imprimerie a sauvé l'architecture ! » C'est à vous, Messieurs, que revient, en grande partie, l'honneur d'avoir donné tort à la prédiction du poète, et je vous remercie de nouveau, au nom de la ville de Nantes, de l'honneur que vous lui faites en tenant ici votre Congrès. — Je ne voulais dire que ces quelques mots pour essayer, en quelque sorte, la salle où nous vous offrons l'hospitalité. — C'est une espèce de libation à la manière antique et que des Archéologues me pardonneront facilement. »

M. le marquis de Surgères, vice-président de la Société archéologique de la Loire-Inférieure, a prononcé ensuite le discours suivant :

« MESDAMES ET MESSIEURS.

« Il appartenait à l'honorable Président de la Société archéologique de Nantes, M. le marquis de Bremond d'Ars Migré, de siéger à la place que j'occupe et de prendre le premier la parole dans cette enceinte. Une indisposition persistante l'empêche de s'acquitter de cet important devoir, et voilà comment c'est à l'un des vice-présidents qu'échoit le difficile honneur de le suppléer dans cette circonstance solennelle.

« Je suis assuré, Messieurs, d'être votre interprète à tous en exprimant les regrets très vifs que nous cause cette absence, et je crois, en particulier, rendre les sentiments de tous mes collègues de la Société archéologique de Nantes, en disant combien nous eussions été heureux de voir, en ce moment, à notre tête, l'archéologue sagace et distingué, l'érudit aimable et consciencieux qui, depuis trois ans bientôt, dirige avec non moins d'autorité que de

tact, avec autant de fermeté que de bienveillance, les débats de notre Société.

« J'ajouterai que s'il y avait, dans cette circonstance, pour M. de Bremond d'Ars, une occasion nouvelle de s'acquitter de l'un des multiples devoirs de la présidence, il y avait encore pour lui la légitime satisfaction d'assister à l'ouverture d'un Congrès qu'il avait si bien préparé, et de voir arrivée à bien l'œuvre à laquelle il s'était consacré. Ceux-là seuls, Messieurs, qui ont été assez heureux pour assister au couronnement de toutes leurs entreprises, ignoreront la déception qu'ont dû lui faire éprouver les prescriptions sévères de la Faculté.

« Sûr encore de n'être point désavoué par vous, je chargerais volontiers du soin de lui transmettre l'expression de nos sympathiques regrets, sa digne et gracieuse compagne, Madame la marquise de Bremond d'Ars, qui veut bien honorer cette réunion de sa présence.

« Malgré ses fatigues, M. de Bremond d'Ars a voulu remplir autant qu'il le pouvait ses devoirs présidentiels, en rédigeant lui-même les compliments de bienvenue que nous sommes heureux d'adresser à tous ceux qui ont bien voulu prendre part à ce Congrès ; et, en me priant de lire pour lui ce discours, dans lequel il s'est fait, en si excellents termes, l'interprète fidèle de nos sentiments, il a bien voulu me laisser espérer — ce dont je suis heureux de vous faire part — qu'il pourra peut-être assister à quelques-unes de nos prochaines réunions.

« Avant de passer à cette lecture, qu'il me soit permis toutefois, puisque j'ai la parole, de saluer, en mon nom personnel, les membres de la vaillante Société française d'Archéologie, qui n'ont pas craint, malgré les chaleurs de la canicule, de venir sous la conduite de leur éminent directeur, M. le comte de Marsy, apporter aux travailleurs bretons le concours de leurs connaissances archéologiques et les faire profiter de leurs découvertes incessantes. »

M. de Surgères donne ensuite lecture du discours de M. le marquis de Bremond d'Ars.

« MESSIEURS,

« Au nom de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, je souhaite la bienvenue aux Membres de la Société française d'Archéologie et du Congrès.

« Nous sommes heureux de saluer des hôtes qui, après trente années, reviennent nous entretenir des progrès de la science qui nous est également chère.

« Depuis 1856, la Société archéologique de Nantes, bien qu'en partie renouvelée, compte encore aujourd'hui, non seulement un certain nombre de ses membres présents au dernier Congrès, mais aussi cinq de ses fondateurs, qui, en 1843, constituèrent notre Compagnie à l'instigation de l'illustre Caumont, venu à Nantes à l'époque du Congrès de Poitiers.

« C'est vous dire, Messieurs, que nous sommes fiers de cette origine et que nous aimons à la rappeler devant M. Léon Palustre, le successeur de Caumont, et en présence de M. le comte de Marsy, le directeur actuel de cette grande Société française d'Archéologie, la première et la plus vigilante gardienne de nos vieux monuments, témoins des gloires nationales de la France.

« Ces Congrès, intéressantes assises de la Science archéologique, ne reviennent, vous le voyez, qu'à de longues périodes ; mais, comme on l'a justement fait remarquer, chacune de ces réunions a toujours stimulé le zèle des travailleurs et des collectionneurs, et exercé une influence bienfaisante qui survit partout où a passé un Congrès.

« Cette réflexion nous amène naturellement à constater de nouveau la différence de nos mœurs avec celles de nos devanciers, dont la satisfaction eût été bien vive s'ils avaient connu les prodigieux moyens de communications que nous devons à la science moderne.

« Vous savez, en effet, avec quelle impatience les lettrés d'autrefois attendaient les Grands-Jours ou la tenue des États, pour avoir l'occasion de se réunir.

« C'est à ces Assemblées, pourtant bien étrangères aux arts et aux sciences, que se donnaient rendez-vous d'éminents magistrats, des savants, des jurisconsultes, des poètes même, que l'on nomme Achille de Harlay, Étienne Pasquier, Pithou, Loysel, Sainte-Marthe, Montaigne, Honoré d'Urfé et Ronsard.

« Avec quelle joie n'eussent-ils pas salué nos pacifiques Congrès, quand ils étaient réduits à profiter de ces grands et terribles jours de Justice, décrits par Fléchier, et à dérober quelques instants aux violentes discussions des États, pour s'entretenir d'histoire, de littérature et de poésie.

« C'était leur délassement après l'étude et les commentaires des arides coutumes, et à la suite de ces longues et tumultueuses audiences consacrées à juger les plus grands criminels.

« A l'Assemblée de Blois de 1588, lorsqu'il y avait quelques moments de trève aux luttes des trois États, Étienne Pasquier, cet éloquent et courageux magistrat, si dévoué à la France et à l'autorité légitime, se hâtait de descendre dans la cour du Château royal, pour discourir avec son « ami et familier Montaigne » au sujet de certaines incorrections de langage dans le volume des *Essais*, et lui remontrer que « dans son œuvre, on reconnaissait je ne sais quoi du ramage gascon, plus aisément que Pollion n'avait autrefois fait le padouan de Tite-Live. »

« C'est avec la même liberté d'esprit qu'à Poitiers et à Troyes, nos savants, nos philosophes et nos graves magistrats semblaient oublier les sombres péripéties de la journée pour se mettre à la recherche d'un modeste refuge, soit chez un confrère, soit même dans la maison de quelque femme bel-esprit, Muse ou Égérie, qui déjà

— comme plus tard les aimables Précieuses de l'hôtel de Rambouillet —

Songeait à prendre un goût des plus nobles plaisirs.

Réunis, chaque soir, dans ce charmant cénacle, ils renvoyaient au lendemain les affaires sérieuses, pour rimer à l'envi, en grec, en latin, — et même en français — sur *La Puce de Mademoiselle Des Roches* et les *Mains de Pasquier*.

Il faut avouer, à notre grande confusion, que, dans ces doctes réunions, l'archéologie, de création moderne, n'eut jamais la plus petite place.

« De tout temps il y a bien eu des curieux, — les amateurs et collectionneurs d'aujourd'hui, — mais les archéologues proprement dits ne se sont définitivement déclarés et classés que sur l'initiative et l'exemple de M. de Caumont.

« On s'étonne néanmoins que nos grands historiens n'aient pas pressenti plutôt l'utilité de la science archéologique et compris la nécessité d'interroger les anciens monuments, ces témoins irrécusables du passé.

Permettez-moi de vous signaler encore la différence — à notre avantage — des deux époques que nous comparons.

Si nos pères, avec une force d'âme digne de ces vaillantes générations du XVIe siècle, parvenaient à se faire des loisirs au milieu de troubles incessants, quelles facilités n'avons-nous pas pour nous livrer en paix à nos études favorites !

Tout semble, en effet, nous y convier. La ville entière vous offre l'hospitalité : et dans ces Congrès, ces réunions de Sociétés savantes de toutes les provinces, de tous les pays, nous retrouvons des amis éloignés, des correspondants jusqu'alors personnellement inconnus, des confrères bienveillants et dévoués.

« Par une heureuse coïncidence, vous arrivez, Messieurs, au moment où les diverses et nombreuses associations régionales se sont donné rendez-vous dans notre cité.

« Il y a peu de jours accouraient des provinces voisines, comme jadis les tribus de l'Hellade aux fêtes d'Olympie, ces nouvelles sociétés fondées pour développer les forces et l'activité de la jeunesse.

« Vous venez aussi quand les visiteurs étrangers arrivent en foule pour admirer l'Exposition de la Société de Géographie commerciale de Nantes, utile et récente association, créée et dirigée par l'un de nos plus distingués et sympathiques confrères de la Société archéologique (1).

« Vous jugerez en même temps des merveilleux progrès que la science moderne apporte chaque jour aux Arts industriels, en parcourant les vastes galeries de l'Exposition du Commerce, si habilement aménagées, et qu'embellissaient, naguère encore, les ravissants produits de l'Horticulture nantaise.

« Dans ce concours universel, l'Art nautique occupe un rang digne des deux grands ports de Nantes et Saint-Nazaire ; et je sais qu'une agréable surprise vous attend lorsque, dans la salle de Navigation, vous verrez disposés, avec cet art et ce goût particulier à nos braves et intelligents marins, les modèles si nombreux et variés des plus remarquables embarcations de guerre et de plaisance.

« L'accueil empressé que vous trouverez, Messieurs, dans cette grande cité, vous prouvera que les travaux intellectuels n'y sont pas moins honorés que dans les villes les plus renommées pour l'amour des sciences.

« D'ailleurs, je n'aurais qu'à vous citer nos florissantes Écoles de Médecine et de Droit, des Sciences et des Lettres.

« Notre docte et laborieuse Société académique, bientôt

(1) M. Louis Linyer.

centenaire, et présidée par l'un de nos plus érudits confrères (1).

« La Société des Bibliophiles Bretons, fondée par un autre confrère, un archéologue, héritier du savoir et de la persévérance des anciens Bénédictins (2).

« Je mentionnerais ces Concours littéraires, jeux floraux de la Bretagne, nouvellement institués, et où sont admises les poésies en langue celtique, comme les Chants des Félibres à Toulouse (3).

« Les Bardes de Breiz-Izel, venus de la verte Érin, nous étaient inconnus : mais un écrivain, un poète dont la Bretagne est justement fière, a eu le talent de les faire revivre après des siècles d'oubli (4).

« Il nous a fait comprendre la valeur de cet idiome, si éloigné des autres langues par sa fabuleuse antiquité, en nous révélant et nous montrant dans les légendes de la vieille Armorique des trésors de grâce naïve, mêlée aux inspirations de la foi religieuse et du dévouement patriotique.

« Étranger à cette province par mon origine, je puis bien déclarer sans flatterie que c'est encore là, Messieurs, le vrai caractère des Bretons.

« En vous traçant le tableau, peut-être trop détaillé, de notre statistique scientifique et littéraire, j'ai tenu à vous démontrer, Messieurs, que le milieu était bien choisi pour un Congrès de savants comme vous.

(1) M. Eugène Orieux.

(2) M. Arthur de La Borderie, correspondant de l'Institut.

(3) La Société artistique et littéraire du *Grillon*, de Nantes, fondée par MM. P. Coinquet, Olivier de Gourcuff, le baron Arthur des Jamonières, etc., a établi des concours de poésie, prose, musique et dessin, et un concours spécial pour la poésie bretonne.

(4) Le vicomte Hersart de La Villemarqué, membre de l'Institut, auteur du *Barzaz-Breiz*.

« Nous pouvons donc, grâce à la bienveillance de la Municipalité, vous recevoir dans une enceinte vaste et commode, et étudier les questions soumises à nos discussions.

« Il ne vous sera pas moins facile, Messieurs, de visiter les divers monuments dont l'histoire vous est indiquée dans la *Bibliographie nantaise sommaire* que M. de Marsy a demandée à notre confrère, M. de La Nicollière-Teijeiro, archiviste de la ville de Nantes, et l'un des fondateurs de notre Société.

« Exempts de ces mille préoccupations matérielles inhérentes aux voyages, et que l'active prévoyance de l'Inspecteur départemental de la Société française d'Archéologie, M. le comte Régis de L'Estourbeillon, aura su nous épargner, nous entreprendrons bientôt la série de nos excursions.

« Mais, avant de sortir de la ville, nous vous conduirons à la Cathédrale, au Château et au Musée archéologique, où le conservateur, M. Pitre de Lisle du Dreneuc, avec autant de zèle que de compétence, a préparé, en votre honneur, Messieurs du Congrès, une exhibition locale du vieux Nantes, heureusement secondé, en cette circonstance, par des collectionneurs bien connus dans cette ville : MM. Auguste Laurant, Louis Petit, Huette, Perthuis et Lafont.

« C'est alors que nous pourrons recueillir vos justes appréciations, car parmi vous nous reconnaissons d'excellents juges.

« Dernièrement, ils nous révélaient le prix du Trésor de Trèves, et nous initient à l'étude générale de l'Antiquité par d'intéressants *Mélanges d'art et d'archéologie*,

« Au premier rang, je dois citer le représentant actuel de Caumont, un archéologue à la fois homme du monde et érudit, qui sait captiver notre attention par de courtes et substantielles dissertations sur les sujets les plus variés : soit qu'il traite de l'aride et mystérieux langage héral-

dique, soit qu'il nous rappelle les souvenirs historiques des villes du Nord, ou nous décrive leurs monuments.

« Vous devinerez sans peine que je dépeins le talent de notre excellent Président, dont la plume aimable et facile touche avec un égal succès aux branches innombrables de la science archéologique.

« Sous sa direction, Messieurs, nous allons commencer les excursions indiquées au programme ; il saura bien, nous en sommes certains d'avance, les transformer en voyages aussi agréables que fructueux pour nos études spéciales.

« Dans cette prévision, je demande à M. le comte de Marsy d'être le collaborateur de nos historiographes ; il le fut de M. Émile Travers — un savant confrère, poète comme son ami François Coppée — quand, il y a deux ans, la Société française d'Archéologie visita l'île de Jersey et les autres îles Normandes, dont les vaillants habitants ne se montrent pas moins fiers d'être attachés à l'Angleterre que du sang français de leurs aïeux.

« Vous regretterez avec nous, Messieurs, l'absence de l'illustre archéologue à qui est due la découverte de l'un des plus curieux monuments de l'ancienne Gaule, et où nos ancêtres, comme les peuples de la Grèce, se réunissaient périodiquement en assemblées générales.

« Pour justifier d'une plus antique origine, nous voudrions bien croire, nous autres antiquaires, que Sanxay fut, en même temps, le siège de quelque Congrès semblable au nôtre ; mais, nous en doutons : et, en attendant, nous eussions prié le Révérend Père de la Croix de nous accompagner dans nos excursions de Mauves et de Petit-Mars, où, assurément, il aurait pu nous dire si les ruines importantes remises en lumière par notre confrère, M. Léon Maître, ont quelque analogie avec celles du Poitou.

« En terminant, Messieurs, nous aimons à penser que vous ne regretterez pas d'être venus tenir la 53e session du Congrès archéologique dans la ville de Nantes, dans

cette ancienne capitale des ducs de Bretagne, toujours fière de montrer ses antiques monuments, témoins constants de son ancienne puissance et de sa splendeur.

« Vous y trouverez, je ne crains pas de le redire, des confrères dévoués et empressés de vous en faire cordialement les honneurs.

« Dans cette agréable tâche, ils seront puissamment secondés par les autorités du département.

« C'est vous nommer, Messieurs, notre éminent et vénéré Prélat, qui, dans un de ses mandements, daigna appeler l'attention de son clergé sur l'importance des études archéologiques, partageant ainsi les idées de M. le comte de Marsy, dont le zèle persévérant a su provoquer un grand mouvement de réaction en faveur de l'Archéologie religieuse (1).

« Le premier magistrat du département, qui s'honore à bon droit du titre d'archéologue, — car la science des Champollion, des Maspero et des Oppert ne lui est point étrangère, — M. le Préfet s'est empressé d'exprimer le désir de partager nos travaux, en même temps qu'il obtenait du Conseil général de nouvelles subventions pour le Musée et le Congrès.

« M. le Maire de Nantes, qui a présidé à l'installation et généreusement contribué au développement de ces diverses Expositions que nous allons voir ensemble, — sans compter les Expositions archéologiques et des Beaux-Arts qui se préparent, — M. le Maire s'est également joint à nous tous, Messieurs, pour vous souhaiter la bienvenue. Les chefs de notre glorieuse armée et nos principaux magistrats vous réservent le même accueil.

« En un mot, la ville de Nantes tout entière, représentée ici par les hommes d'étude, par les écrivains de la presse

(1) La Société archéologique de Nantes est heureuse de compter aujourd'hui douze ecclésiastiques parmi ses membres titulaires et correspondants.

locale, par l'élite de ses habitants, tient à vous prouver que, toujours fidèle à ses nobles traditions, elle n'oublie pas les devoirs de la proverbiale hospitalité des Bretons. »

Répondant aux deux orateurs précédents, M. le comte de Marsy a donné lecture du discours suivant :

« Mesdames et Messieurs,

« Pour la troisième fois depuis sa fondation, la Société française d'Archéologie se réunit dans la ville de Nantes.

« En 1843, à la suite du Congrès scientifique d'Angers, Arcisse de Caumont convoquait, dans une séance, les archéologues de la Bretagne et de l'Anjou.

« Si, à cette époque comme aujourd'hui, Nantes possédait de nombreux savants se consacrant à l'étude des antiquités nationales, un centre du moins leur faisait défaut.

« L'érudit iconographe, l'amateur éclairé qui remplace ici M. le marquis de Bremond d'Ars, qu'une maladie éloigne de nous, alors qu'il se faisait une fête de prendre part à notre réunion, après avoir accepté depuis plus de six mois la tâche ingrate de la préparation du Congrès, M. le marquis de Granges de Surgères vous disait tout à l'heure que la fondation de la Société archéologique de la Loire-Inférieure remontait à quarante-trois ans.

« Permettez-moi un simple rapprochement de dates et, sans paraître trop présomptueux, vous constaterez que 1843 est l'année de la première réunion dans votre ville de la Société française d'Archéologie.

« Ceux d'entre vous qui assistaient à cette séance, MM. le baron d'Izarn, le Dr Delamarre, de La Nicollière-Teijeiro, Dugast-Matiffeux, qui sont ici, ainsi que le baron de Wismes, que l'état de sa santé et une perte cruelle retiennent loin de nous, ne me démentiront pas lorsque je dirai que là, comme dans cent villes de France, c'est au zèle persévérant d'Arcisse de Caumont que nous devons la

création de la Société qui veut bien nous accueillir aujourd'hui avec tant de grâce et de courtoisie.

« En 1856, un Congrès archéologique était tenu à Nantes, et, malgré les inondations de la Loire, qui furent au nombre des plus terribles dont on ait conservé le souvenir, les travaux de cette réunion ne forment pas un des moins intéressants recueils de notre collection.

« Le Congrès de 1856 coïncida avec l'inauguration du Musée départemental des antiquités dans l'église de l'Oratoire, et Arcisse de Caumont vous félicitait, dans son discours d'ouverture, de son bel aménagement, de son classement et surtout de ce que, à peine ouvert, votre musée possédait déjà un catalogue qui manque encore à tant de nos musées de province.

« Aujourd'hui, Messieurs, la nouvelle session, qu'au bout de trente ans nous venons tenir dans cette ville, trouve votre Société archéologique nombreuse et florissante, sous la savante direction d'un érudit devenu votre concitoyen et dont les travaux historiques sont justement estimés. — Votre musée, qui n'a cessé de s'accroître, vient d'être réorganisé par les soins de son excellent conservateur, M. de Lisle du Dreneuc, et nous venons ici, au lendemain de la découverte de deux emplacements romains d'une importance considérable, Mauves et le Petit-Mars, découvertes dues à mon ami et camarade M. Léon Maître, archiviste du département.

« La Société française d'Archéologie a tenu à vous aider pour ces recherches, dans la limite de ses ressources, heureuse de pouvoir apporter son concours à une œuvre que le Ministère de l'Instruction publique et le Conseil général de la Loire-Inférieure ont jugée digne des plus sérieux encouragements. Le Comité des travaux historiques, quelques-uns d'entre vous l'ignorent peut-être encore, vient, sur le rapport de M. de Villefosse, d'accorder une nouvelle subvention de 500 francs aux fouilles de Mauves et du Petit-Mars.

« Laissez-moi donc vous remercier, Messieurs, vous qui poursuivez, dans cette ville et dans ce département, vos recherches avec tant de succès, et vous dire combien notre Société est fière de tenir ici son cinquante-troisième Congrès, d'étudier de concert avec vous les questions du programme, de visiter ces expositions si diverses, où l'archéologue trouvera toujours quelque objet de méditations ou de comparaisons, de parcourir enfin les localités les plus intéressantes du Comté nantais.

« Un voyage imprévu empêche M. le Préfet de se trouver à notre séance d'ouverture ; hier, il a bien voulu me charger de vous présenter tous ses regrets, en me donnant l'espoir qu'il assisterait à une de nos prochaines séances. Je regrette d'autant plus l'absence de M. Glaize, que j'aurais été heureux de le remercier publiquement, au nom de la Société française d'Archéologie, et de le prier de se faire l'interprète de notre reconnaissance auprès du Conseil général de la Loire-Inférieure pour l'intérêt que cette assemblée ne cesse de porter aux études archéologiques, pour les encouragements qu'elle a donnés au Musée d'antiquités et aux fouilles du département.

« J'ai à remercier également M. le Maire et l'administration municipale de la ville de Nantes pour l'accueil qu'ils veulent bien nous faire, pour la libéralité avec laquelle ils nous donnent l'hospitalité dans cet édifice et pour l'allocation votée par le Conseil municipal à l'occasion du Congrès.

« Que Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Nantes, appelé dans une autre enceinte à présider une importante cérémonie, daigne aussi agréer l'expression de notre gratitude pour les facilités qu'il veut bien nous accorder pour la visite des monuments religieux de son diocèse.

« Soyez persuadés, Messieurs, qu'il a fallu, comme il a daigné me l'écrire hier, un devoir impérieux pour que Monseigneur Lecocq ne soit pas aujourd'hui au milieu de nous, lui que des liens intimes ont uni si longtemps à la

ville de Caen, où est née et où siège toujours notre Société, lui qui fut l'un des meilleurs amis de notre vénéré fondateur Arcisse de Caumont.

« Merci à vous, Messieurs, nos confrères, et j'ajoute nos amis, qui venez, les uns, chaque année, fidèles au rendez-vous, les autres, ouvriers de la dernière heure, dont le concours nous est précieux et qui renforcez ainsi notre phalange. Merci à vous, Foréziens, qui nous avez si bien reçus l'an dernier.

« Merci à vous, mes amis de Compiègne, qui voulez bien accompagner dans ses pérégrinations en France celui qui a été heureux de vous guider depuis dix-huit ans dans vos courses en Picardie et dans l'Ile de France.

« Merci à vous, Bretons et Angevins, dont les représentants les plus éminents ont su retrouver le chemin de nos réunions auxquelles ils étaient autrefois si assidus.

« Les paroles que je vous adresse, Messieurs, ne seraient qu'un long remerciement si je voulais énumérer tous ceux dont le concours nous est acquis ; mais, avant de m'arrêter, laissez-moi vous remercier aussi, vous, Messieurs, qui venez d'Angleterre et de Belgique, et qui nous donnez une preuve de plus de notre union, un témoignage de votre confiance dans le succès de l'œuvre que nous poursuivons ensemble.

« Depuis deux ans, un grand mouvement s'est produit au sein de l'Institut et des Sociétés savantes afin d'obtenir une loi vraiment protectrice des monuments historiques. Toutes les Sociétés françaises se sont unies dans ce but. Après la Chambre des Députés, le Sénat a voté un projet, dont il est difficile d'apprécier dès aujourd'hui les résultats futurs, mais qui fixe enfin une législation pour la conservation des monuments historiques, et consacre le principe de l'expropriation pour cause d'utilité publique, en matière de monuments historiques. Diverses dispositions sont aussi applicables aux objets d'art mobiliers appartenant aux départements, aux communes et aux fabriques.

Sans entrer dans l'examen détaillé de la loi, nous pouvons dire que, sagement appliquée, elle crée un progrès réel.

« Malheureusement, en attendant son vote définitif, les monuments disparaissent chaque jour, par suite de l'indifférence, de l'incurie ou du mauvais vouloir. Nous ne voudrions pas en citer d'exemples, mais on nous permettra de rappeler cependant la destruction presque systématique des monuments romains de Tunisie où, en moins de trois ans, plus de dégâts ont été commis par des gens éclairés que les Arabes n'en avaient fait pendant dix siècles. Aussi, sans attendre le vote du projet dont un paragraphe étend l'application aux pays de protectorat, le Bey de Tunis a-t-il signé, il y a deux mois, un décret réglant, de la manière la plus satisfaisante, toutes les questions relatives à la recherche des antiquités et à leur conservation.

« En France aussi, bien des faits regrettables pourraient être signalés, mais nous les passerons sous silence, car nous sommes heureux de déclarer qu'à côté de destructions inutiles, de restaurations fâcheuses et d'aliénations regrettables, on a, depuis cinquante ans, beaucoup fait pour les monuments nationaux, et l'on n'est plus, heureusement, aux idées en faveur il y a un peu plus d'un siècle, alors que l'on disait que des édifices, comme la cathédrale d'Amiens et Saint-Ouen de Rouen, *mériteraient quelque attention s'ils n'étaient gothiques.*

« Lorsque Arcisse de Caumont commença, vers 1825, sa campagne en faveur des monuments du moyen âge, il était seul, et il avait à lutter contre l'enseignement officiel des écoles d'architecture qui, depuis un siècle, ne connaissaient que les traditions des Grecs et des Romains. Il fallait attendre de longues années avant que Lassus, Viollet-le-Duc, Ruprich-Robert et Révoil, en France; Pugin, en Angleterre, et vingt autres, aient vulgarisé par leurs ouvrages et leurs exemples la connaissance de l'art monumental du moyen âge et provoqué ce monument d'intelligente émulation qui fait qu'aujourd'hui, architectes et ar-

chéologues unissent, sans arrière-pensée, leurs efforts pour la conservation et la restauration des chefs-d'œuvre de notre art national. Toutefois, les tentatives d'Arcisse de Caumont ne restèrent pas inutiles. La croisade entreprise fut féconde en résultats, et chaque jour nous permet d'en compter de nouveaux.

« Mieux vaut prévenir que réprimer, et, au lieu de nous attarder dans des doléances vaines, chercher à éclairer ceux qui sont appelés à prononcer sur le sort de nos monuments et des œuvres d'art qu'ils renferment. Si bien des dégradations ont été causées, par exemple, à nos édifices religieux, si trop d'objets précieux, débris de nos anciens trésors, ont été aliénés ou fondus, c'est surtout à l'indifférence, à l'inconscience de ceux qui en avaient la garde qu'il faut en attribuer la responsabilité. Après avoir professé à Caen, pendant plusieurs années, son cours d'antiquités, Arcisse de Caumont comprit qu'il était nécessaire d'amener les ecclésiastiques à mieux connaître leurs églises, afin, je ne crains pas de le dire, de mieux servir la religion qu'ils professent; aussi chercha-t-il à provoquer partout l'établissement de cours d'archéologie religieuse dans les séminaires. Plus de cinquante diocèses ont, grâce à lui, possédé pendant quelques années cet enseignement; mais peu à peu les professeurs disparurent, les successeurs firent défaut et les cours cessèrent.

« Cette œuvre, nous avons essayé de la reprendre, cette année, aux assemblées catholiques de Lille, de Rouen et de Paris, aux congrès historiques d'Amiens et d'Anvers, et nous n'avons cessé de réclamer de nouveau une place pour l'archéologie religieuse dans l'enseignement des séminaires, une étude plus complète des objets d'art appartenant aux églises.

« Bien qu'à peine commencées, nos tentatives ont obtenu d'importants résultats. Nous n'en citerons qu'un seul : dans le diocèse de Rouen, l'un des plus riches au point de vue monumental, Monseigneur Thomas a fait rétablir le

cours d'archéologie dans son grand séminaire, et je tiens à lui en exprimer toute ma reconnaissance.

« Et, à ce propos, qu'il nous soit permis d'espérer que les chaires d'archéologie, dont notre fondateur était heureux de constater l'existence, en 1843, à Nantes et à Guérande, retrouveront la place qui leur appartient, grâce au zèle éclairé du prélat qui gouverne ce diocèse (1).

« Ce n'est pas seulement en France, comme nous l'avons déjà constaté, que se manifeste une tendance profonde vers le développement de ce que l'on peut appeler l'enseignement de l'archéologie pratique.

« En Belgique, à la suite des vœux émis sur notre proposition au Congrès historique d'Anvers, cet enseignement a reçu partout de nouveaux développements, grâce aux efforts de M. le chanoine Reusens, dont le *Manuel d'Archéologie chrétienne* est devenu classique dans son pays (2).

« A Lisbonne, la Société royale des Architectes vient d'étudier les mêmes questions, et je trouve, dans le rapport de M. de Vilhena-Barbosa, la reproduction presque intégrale de nos desiderata. Je ne m'en étonne qu'à demi, car l'auteur de la proposition, notre vénérable confrère M. da Silva, membre de l'Institut de France, a tenu à montrer une fois de plus le soin qu'il met à propager dans son pays les doctrines et les tendances d'Arcisse de Caumont et de ses successeurs (3).

« Les Congrès archéologiques existent en France depuis

(1) On nous annonce que le cours d'archéologie du Grand-Séminaire de Nantes sera rétabli à la rentrée.

(2) La Société française d'Archéologie a accordé, à l'occasion du Congrès de Nantes, une de ses grandes médailles de vermeil à M. le chanoine Reusens.

(3) Nous apprenons que cet appel a été entendu et que l'Évêque de Beja vient même d'entreprendre la rédaction d'un Manuel spécial d'archéologie religieuse, en vue de cet enseignement.

un demi-siècle : vous apprendrez avec plaisir, Messieurs, que, dans un pays voisin du nôtre, la Belgique, où nous comptons de nombreux et excellents confrères, notre exemple vient d'être imité. Après avoir été, en 1867, le siège d'un Congrès archéologique international, Anvers a réuni, en septembre 1885, les délégués des diverses Sociétés qui se consacrent à l'histoire et à l'archéologie des dix-sept provinces des Pays-Bas. C'est avec un sentiment d'émotion, que vous partagerez, que j'ai entendu reporter l'honneur de cette institution à Arcisse de Caumont notre fondateur, et c'est au souvenir de ce savant éminent que le Directeur actuel de la Société française d'Archéologie a dû d'être appelé à prendre place parmi les présidents d'honneur de cette réunion.

« Cette année, le Congrès historique et archéologique belge, définitivement fondé, se tiendra à Namur, au mois d'août, dans cette ville dont le musée réunit une collection incomparable de monuments et d'objets de l'époque franque. Je ne doute pas, Messieurs, que vous ne saisissiez cette occasion pour resserrer les liens qui nous unissent à nos confrères de Belgique.

« A notre dernier Congrès, à Montbrison, notre directeur honoraire, M. Palustre, qui a présidé, avec tant d'éclat, pendant dix ans, aux travaux de notre compagnie, vous faisait connaître les démarches faites sur son initiative pour la conservation des ruines de Sanxay, découvertes par le R. P. de La Croix.

« Aujourd'hui, je suis heureux de vous dire qu'il a réussi à mener à bien la négociation dont il s'était chargé et de vous apprendre que, grâce au concours de presque toutes les Sociétés savantes de France et à celui de généreux donateurs, le résultat que nous poursuivions a été atteint. L'État est devenu définitivement propriétaire des ruines de Sanxay, et la part qui nous incombait dans cette acquisition vient d'être versée à la trésorerie générale de la Vienne.

Vous vous associerez à moi, Messieurs, pour adresser vos remerciements à M. Palustre, qui a tenu à vous prouver que les travaux importants auxquels il se consacre désormais ne lui avaient pas fait négliger l'association, qui se rappellera toujours le temps où il s'est trouvé à sa tête.

« Ce n'est pas, du reste, la seule marque d'intérêt que M. Palustre nous a donnée depuis l'an dernier. Il a tenu à rappeler, par une fondation utile, le souvenir de sa présidence, et le Conseil aura à décerner, pour la première fois dans cette session, la grande médaille de vermeil offerte par lui à l'un des meilleurs travaux sur l'archéologie nationale, publiés dans le cours de l'année qui vient de s'écouler (1).

« Vous connaissez l'importante collection de nos publications qui, avec le *Bulletin Monumental*, comprend aujourd'hui plus de cent volumes. Les premières séries du *Bulletin* possèdent seules des tables : la dernière et la suite des comptes-rendus des Congrès archéologiques en sont encore dépourvues. Nous espérons réparer un jour cette lacune, mais, en attendant, vous apprendrez avec plaisir que, dans la seconde livraison du *Répertoire des travaux historiques des Sociétés savantes*, publié par le Ministère de l'Instruction publique, MM. de Lasteyrie et Lefèvre-Pontalis ont donné un dépouillement de nos publications. Ce travail comprend près de 4,000 numéros, et nous devons en remercier les consciencieux auteurs.

« Chaque année, Messieurs, un pieux mais pénible devoir s'impose à nous, c'est celui de payer le tribut de nos regrets à ceux de nos confrères dont la mort est venue interrompre les travaux. Vous vous associerez tous à moi pour dire un dernier adieu à M. Egger, le savant helléniste qui avait bien voulu, à diverses reprises, présider nos réunions, à MM. le comte Max Bégouën, de La Faye de

(1) Cette médaille a été décernée à M. l'abbé Guillotin de Corson.

l'Hopital, l'abbé Corone, Victor Chatel, Paulin Martel, Henry Frey, Quénault, le docteur Fauconneau-Dufresne, Victor Frèrejean, Adhémar de Pierres, Edmond Michel et à Mme Rastoin-Brémond.

« Parmi les étrangers, nous devons regretter aussi la perte de M. le chambellan Worsaae, le plus illustre représentant des études archéologiques en Danemark.

« Nous voudrions vous donner, à côté de ce mémorial funèbre, les noms des nouveaux confrères qui ont été, depuis un an, associés à nos travaux ; mais la liste en serait trop longue et il faut nous borner à leur souhaiter à tous la bienvenue.

« Pour compléter ce tableau de l'existence de notre association, qu'il nous soit permis de résumer en quelques mots les honneurs et les distinctions dont plusieurs de nos confrères ont été l'objet depuis notre dernière réunion, et d'envoyer nos félicitations à Monseigneur Lécot, promu à l'évêché de Dijon ; à M. de Villefosse, élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; à M. le marquis de Beaucourt, dont l'*Histoire de Charles VII* vient d'obtenir le grand prix Gobert ; à MM. Alfred Darcel et Gaston Le Breton, pour leur nomination dans la Légion d'Honneur ; à MM. l'abbé Jullien-Laferrière, Charles de Beaurepaire, Léon Germain, Henri Jadart et Henri Stein, qui ont reçu des palmes académiques, à l'occasion de la dernière réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne.

« A ces noms, il en est un, Messieurs, que je suis heureux de pouvoir associer, et vous vous unirez tous à moi pour féliciter notre savant et infatigable Secrétaire général, dont les beaux travaux sur l'archéologie chrétienne viennent de recevoir une haute récompense que je suis appelé à lui annoncer et dont lui seul, dans sa modestie extraordinaire, pourra s'étonner.

« A la demande du bureau de la Société, S. S. le Pape Léon XIII a daigné conférer à M. Jules de Laurière la croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, et c'est avec

grande joie que je lui remets la récompense que le Souverain Pontife vient d'accorder aux études si consciencieuses du plus dévoué et du plus laborieux de nos confrères. »

De nombreux applaudissements ont montré à M. de Laurière avec quelle sympathie était accueillie par ses confrères la distinction dont il vient d'être l'objet.

M. le vicomte de La Villemarqué, membre de l'Institut, a entretenu ensuite le Congrès de saint Émilien, évêque de Nantes, mort en 725, en combattant les Sarrasins, sous les murs d'Autun.

Aux profondes recherches de l'érudit, M. de La Villemarqué sait associer le talent du poète et, en entendant sa parole vibrante et chaleureuse, on croyait presque voir revivre les bardes bretons qui célébraient les louanges de l'évêque guerrier :

Emilien et les gesteurs gallo-bretons.

Aemilianus ou Émilien, dont l'illustre nom romain semblait le prédestiner à la gloire, n'a guères laissé plus de traces dans l'histoire que le roi breton Arthur. Il a fallu près de mille ans pour que les historiens lui donnassent place dans des annales trop souvent ouvertes à des gens fameux seulement par leurs crimes. Cette justice tardive est due surtout à Dom Mabillon.

Voyageant en Bourgogne, en 1682, avec mission de Colbert, pour visiter les villes, les monastères, les archives et les bibliothèques de la province, le grand bénédictin trouva le culte d'Émilien, martyr en l'an

725, ancien évêque de Nantes, établi dans l'église d'Autun, et rendit l'homme à l'histoire (1).

Page inédite de cette histoire, la vie d'Émilien, demeurée à peu près dans l'ombre, même chez nous, avant la *Biographie bretonne* de Levot (1852), la Notice de l'abbé Cahour (1859) et l'*Annuaire historique de Bretagne* de M. de La Borderie (1862), offre la première page des invasions musulmanes en France.

On devra désormais l'intercaler entre les combats de Pélage dans les Asturies (719) et la victoire de Charles Martel à Poitiers (732); quatre cents ans avant les croisades.

Elle aurait bien inauguré le récit magistral qu'a fait M. Guizot de « la lutte engagée entre l'Orient et l'Occident, le Midi et le Nord, l'Asie et l'Europe, l'Évangile et le Coran, lutte d'une gravité sans égale, et dont nous disons maintenant (c'est lui qui parle), en considérant l'ensemble des évènements, des peuples et des siècles, que la civilisation du monde en dépendait. »

A la nouvelle de l'entrée en Bourgogne et du siège d'Augustodunum, « la Rome des Gaules », par « ces fanatiques de déisme et de gloire », comme les qualifie M. Guizot, lesquels s'en allaient ravageant les campagnes, les villes, les monastères et massacrant ou dispersant les populations, l'évêque des Namnètes se disposa à partir, accompagné de ses huit fils.

C'est le martyrologe de l'abbaye de Salins lui-même qui les lui donne pour compagnons de guerre et de

(1) *Itinerarium Burgundicum*, t. II, (*a* p. 1, *ad* p. 42) faisant partie des trois volumes in-4° des ouvrages posthumes de Dom Jean Mabillon et de Dom Thierry Ruinart, de la congrégation de Saint-Maur, publiés par Dom Vincent Thuillier; à Paris, chez François Rabuty, 1724.

gloire, *cum filiis suis octo ;* (Bolland, T. VI, juin, p. 483) et il me plaît de voir le belliqueux prélat, à la tête de cet état-major de famille, préparer la campagne ; de le voir publiant son ban de guerre sainte chez les siens, les Namnètes, d'abord, et ses voisins, les Venètes, les Redones, les Curiosolites (multos ex suis propinquis) ; puis jusqu'au fond de l'Armorique, chez les Osismiens, (Cornouaille, Tréguier et Léon) (ex longinguis). De sa ville épiscopale au fort de Gésocribate, à l'extrémité de la péninsule, son mandement guerrier, suivant l'antique voie romaine, pouvait arriver facilement aux oreilles de tous les chrétiens d'alentour ; ceux des îles en face de l'Espagne et trafiquant avec elle, avaient déjà dû entendre les appels désespérés des compagnons de Pélage.

Combien en vint-il ? Combien le général en chef et ses fils virent-ils accourir d'hommes armés de la lance, de l'épée ou de l'arbalète ? nous l'ignorons, comme la disposition de l'armée, le nombre des bataillons, et le chemin suivi pour gagner la Bourgogne.

Nous savons seulement qu'Émilien arriva au secours d'Autun, soit par la voie romaine, soit par la Loire ; qu'à une lieue et demie de la ville, au bourg actuel de Saint-Forgeot, il remporta une première victoire sur les assiégeants ; une seconde sous les murs d'Autun qu'il délivra ; une troisième dans la vallée d'Auxy, où il poursuivit les fuyards, et qu'il était au moment de couronner son expédition par une dernière victoire, quand les forces musulmanes énormes, accourues de Châlon pour reprendre Autun, écrasèrent l'armée chrétienne.

Il y avait sur le champ de bataille une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste : elle l'est, depuis le désas-

tre, à saint Émilien, martyr. On voyait au devant, du temps de Mabillon, plusieurs sarcophages en pierre.

« Ayant quitté Couches (1), dit le bénédictin voyageur, nous arrivâmes au village de Saint-Émilien, à l'entrée duquel nous rencontrâmes un cimetière, et, au milieu, un petit oratoire entouré de grandes et innombrables tombes en pierre, dont le couvercle, également en pierre, sortait de terre. Étonnés par la singularité du fait, nous interrogeâmes des paysans, qui nous dirent que le patron de ce lieu était saint *Milan* (c'est ainsi qu'ils le nomment), et que ces cercueils étaient tombés du ciel par la protection de ce seigneur Milan, pour la sépulture des chrétiens, tués en cet endroit par les Sarrasins.

« Ayant reçu cette réponse, nous entrâmes dans l'oratoire, où nous vîmes en effet l'image d'un évêque revêtu d'une cuirasse. »

Naturellement le savant voyageur pense que le recteur de la paroisse lui donnera une meilleure explication que des paysans, et il va le trouver :

« Il nous raconta qu'on croyait que saint Émilien était un évêque de Nantes qui, poursuivant les Sarrasins avec une armée de chrétiens, vint jusque-là, et qu'ayant engagé le combat, il perdit un grand nombre des siens qui furent inhumés sur les lieux, avec Émilien lui-même, dans des *cercueils de pierre envoyés du ciel*. Il ajouta qu'il tenait cela de la tradition (2). Il nous dit ensuite que les reliques de saint

(1) Couches-les-Mines, chef-lieu de canton de Saône-et-Loire, arrondissement d'Autun.

(2) Cette singulière tradition date du temps où s'était perdu le souvenir des fabriques de sarcophages; M. Longnon l'a

Émilien étaient en grande vénération et que sa fête était célébrée avec un très grand concours de peuple.

« Ayant ainsi parlé, il nous conduisit dans l'église, et exposa le chef du saint à notre vénération. »

Tel est le récit de Mabillon : il le termine par une assertion qui a son prix dans la bouche du peu crédule bénédictin :

« Cet Émilien, dit-il, est *certainement* le martyr d'Autun, dont il est fait mention dans le martyrologe de Gellone : et là est son tombeau autour duquel les pieux chrétiens du temps ont eu la dévotion de se faire inhumer. »

Depuis Mabillon, les reliques n'ont pas cessé d'être vénérées dans le pays ; on les expose solennellement le jour d'un pèlerinage célèbre ; et les dévots à qui on les fait voir de loin, enchâssées dans l'or, sous un voile de cristal, à travers un nuage d'encens, ne remarquent pas, sans émotion, dans le crâne du saint, les traces du cimeterre qui l'a martyrisé.

Quoi qu'il en soit, l'office, composé en commémoration de son dévouement religieux et patriotique, était divisé en neuf leçons.

Il provenait d'un manuscrit dont on ignore la date et qui a été imprimé par les Bollandistes (1) ; celle du texte n'est pas moins inconnue, mais il est postérieur au XIIe siècle.

Telle est l'histoire ; passons à la poésie.

Dès les premières lignes, son origine épique, populaire et traditionnelle, apparaît manifestement :

constatée dans un poëme du XIVe siècle (*Gérard de Roussillon*, p. 29 et 39).

(1) *Vita sancti Æmiliani*, juin, t. V, p. 81 et suiv.

« Émilien, le saint, le bienheureux, par la miséricorde divine, évêque de Nantes, dit le légendaire, était venu de la Bretagne, comme l'apprendront ceux qui verront sa vie et sa légende.

« C'est sous la persécution d'Eustrageus et de Nempheus, compagnons d'armes, qu'il florit et souffrit son cruel martyre : peu après eut lieu le *triomphe de Charlemagne, de Roland et des autres dont il est question dans les chansons de gestes* (1). »

Nous sommes prévenus : la note est indiquée. Comme disent les musiciens, le chef d'orchestre a donné le *la*. Toutefois, nous n'avons pas ici exactement l'air de la chanson primitive, Saint Émilien n'a pas flori *après* Charlemagne, Roland et les autres héros de l'épopée française, mais *avant ;* le triomphe a suivi et non précédé son martyre. C'est *paulo ante* qu'il eût fallu dire. L'interpolation est évidente. Les noms des auteurs de la persécution, comme le lectionnaire qualifie l'invasion musulmane, ne sont pas moins chimériques ; ils ont une physionomie purement grecque. Rien d'arabe dans le nom de Eustrageus : il a été tiré du grec εὐστρατηγὸς, « bon général d'armée » ; ainsi Nempheus vient de νυμφίαω, « devenir fou, furieux, frénétique ». Le légendaire les a fabriqués, sans doute par ignorance des noms arabes des lieutenants d'An-Bessa-ben-Sohim et d'Abdel-Rhaman ou autres.

Il ignorait même le nom que les Nantais portaient du

(1) Beatus ac sanctus Aemilianus, miseratione divina Nanthesis antistes, in Britannia inventus fuit, ut vitam et legendam intuentibus manifestabitur. Qui sub persecutione Eustragei et Nemphei commilitonum floruit et crudele martyrium suscepit paulo post triumphum Caroli Magni, Rolandi et aliorum ut in eorum gestis repertum est (p. 81).

temps de leur vaillant prélat : *Nanthesis* est une forme de bas moyen âge, dérivée du français *Nantais ;* l'ancienne, la bonne, est *Namnetensis*. Le nom de *Britannia*, donné à la patrie du saint, ne date pas davantage de l'époque où il vécut.

Quant à l'âme de la cantilène primitive, elle a passé dans la légende : celle-ci a eu pour inspirateur un *joculator* émérite. Les neuf leçons latines sont le résumé de neuf laisses ou tirades en langue vulgaire, que l'on devait entonner à la procession, le jour du pèlerinage annuel de saint Émilien, comme la chanson de Roland était chantée devant l'armée française marchant à la bataille, quatre cents ans après le désastre de Roncevaux.

Il y a moins d'un siècle, on chantait encore l'héroïsme du martyr : « Rien n'égalait la pompe de la procession, disait à l'abbé Cahour un vieillard qui y a assisté ; les rues étaient jonchées de fleurs et de verdure ; les maisons tapissées de feuillage ; l'église et l'autel resplendissaient ; les cloches sonnaient à grandes volées. La croix de la paroisse et les bannières sortaient....

« Le chant des cantiques et des hymnes retentissait dans tout le trajet de l'église au cimetière (1). »

Essayons de saisir et de reproduire, d'après le latin, un écho de ces cantiques d'autrefois :

« En ce temps là le vieil ennemi du genre humain avait poussé un grand nombre de païens et d'infidèles à la dévastation des villes et au ravage de la sainte chrétienté par toute la France. »

(1) Notice sur saint Émilien, p. 71 et 72.

Tel est le début, et, à vrai dire, le premier couplet de notre chanson de geste.

Émilien, qui est « un très saint évêque », un « défenseur et un propagateur de la foi », un « vrai fils de la Bretagne », un « ami très compatissant du pauvre peuple », qui lui rend amour par amour ; un « homme du plus grand air » : le plus agréable de visage, le plus éloquent qu'on puisse voir, appelle un grand nombre de ses compatriotes et des gens des autres pays à la défense commune et à la résistance nationale, et leur adresse ce discours :

« Allons ! hommes forts par les armes, mais plus forts encore par la foi : allons ! le bouclier de la foi en main !

« La croix du Seigneur en tête !

« Le casque du salut au front, la cuirasse sur la poitrine !

Allons ! soldats du Christ, aux armes ! aux armes ! contre ces chiens enragés ; il faut les vaincre et les détruire.

« Plutôt mourir en combattant que de voir les malheurs de notre nation, que de subir la honte avec les saints de Dieu ! »

Un des saints en question, Catoc ou Kado, le patron de nos gens de guerre d'autrefois, avait déjà dit, au VIe siècle, après Judas Machabée : « Plutôt la mort que la honte ! Nous trouvons ce cri parmi ses Maximes authentiques (1). L'héroïque Vurfand répéta le mot en mourant (877). On devait lire un jour dans les armoiries du duché de Bretagne : *Potius mori quam fœdari ;* et sur le drapeau du 41e d'infanterie de l'armée anglaise, qui est un régiment gallois : *Gwell ankeu na*

(1) The Myvirian, *Archeology of Wales*, III, 46.

chywilidd, « Plutôt la mort que la honte ! » : cri modernisé de saint Catoc, mais toujours le même dans les cœurs.

Les soldats d'Émilien l'entendent : ils répondent tout d'une voix :

« Vénéré Seigneur, digne chef, ordonnez, commandez ; partout où vous irez, nous irons avec vous. »

L'écuyer de Lezbreiz répondit de même :

Elec'h ma iefec'h, me a ielo;
Lec'h ma brezelfec'h, me brezelo.

Réplique vivement et habilement traduite par Briseux :

Maître, où vous irez, avec vous j'irai ;
Où vous combattrez, moi je combattrai.

« Ardent et respirant la volonté de Dieu », le général annonce le jour du départ, et qu'il donnera, ce jour-là, de sa propre main, le corps et le sang du Christ, comme viatique pour le voyage, dans l'église de Nantes, à ses compagnons d'armes.

Le jour dit, après la messe et la communion militaire : « Enfants, rendons grâce à Dieu, notre Sauveur : il nous a réunis ici en très grand nombre, dans sa bonté : il vient de fortifier et de sanctifier nos courages ; que sa volonté soit faite ! marchons ! »

« Et lui à leur tête, ils marchent (*Et prævio duce illo exierunt*) : ils marchent nuit et jour vers la Bourgogne.

Encore ici un couplet de quelque vieille Marseillaise catholique, en langue bretonne :

Kenaro ! mont a ramp d'ann hent !
Ann eskipien, ar veleien,
Ha Jezuz Krist gen-om er penn !

« Adieu ! Nous nous mettons en route ! les évêques et les prêtres, et Jésus-Christ à notre tête (1). »

Ils marchent longtemps, longtemps... Autun est loin de Nantes. Enfin, le camp des Musulmans est signalé ; ils les attaquent, à quelques milles de la ville assiégée : l'épée et la lance à la main, ils les culbutent ; ils les mettent en fuite : Autun est sauvé.

Renforcés par la garnison de la ville, ils poursuivent l'ennemi dans la plaine ; l'attaquent de nouveau dans une vallée où ils l'écrasent ; repoussent encore plus loin les fugitifs, et sont au moment de leur livrer un combat décisif, quand une forte armée envoyée de Châlon les arrête.

C'est *Nempheus* qui vient au secours d'*Eustrageus* vaincu.

Émilien sonne du cor (*buccinavit*) comme Roland, car le danger est pressant : les soldats de l'armée chrétienne accourent :

— « On le voit, braves compagnons, vous aimez le Christ et sa foi : ces ennemis ne vous font pas peur. Préparez-vous donc au combat. Vous êtes vaillants par le cœur, soyez plus vaillants par la foi. Mettez votre confiance en Dieu ; il est le protecteur de tous ceux qui espèrent en lui. Ce n'est pas du nombre des combattants que vient la victoire, elle vient du Ciel. »

L'héroïque Vurfand devait tenir le même langage : *neque enim salus est in multitudine sed potius in Deo* (Pertz, t. I, 586).

Émilien parlait encore qu'un de ses cavaliers arrive au galop en criant : « Voilà l'ennemi ! »

(1) Chantée le 18 novembre 1863 par une mendiante, Loranz ar Soz, de Breniliz, commune de La Feuillée.

« Alors, puisant sa force dans le signe de la croix, il commande l'attaque et s'élance sur les infidèles. Mais, percé par leurs lances et par leurs épées, il tombe : il tombe, moins sous leurs coups que sous la volonté du Ciel : et tandis qu'épuisé par un effort sublime il exhale le dernier souffle d'un cœur qui n'a jamais battu que pour Dieu et pour la patrie, il trouve encore des paroles pour exciter ses compagnons :

— Courage, glorieux soldats ! Tenez bon ! ne bronchez pas ! étonnez ces païens par votre énergie !

« Je vois déjà Celui qui enflamme vos cœurs, et va vous combler de délices.

« Je vois les cieux ouverts pour vous recevoir. Je vois, auprès de Dieu, les anges célébrant votre entrée dans le Paradis.

« La mort ne vous fait pas peur ; elle est la porte de la vie.

« Vous n'êtes pas les fils des hommes, vous êtes les enfants de Dieu.

« Vous êtes les soldats de l'Église ; vous combattez pour votre mère.

« Ah ! elle criera vengeance à Dieu pour le massacre de ses saints.

« N'ayez qu'un seul désir, mourir ! Mourir pour vivre à jamais avec le Christ, notre Sauveur !

« Près de lui, dans un monde meilleur, la récompense nous attend (1). »

Où donc avons-nous entendu ce chant vraiment céleste ?

N'est-ce pas le cantique breton du Paradis ? N'est-ce

(1) *Acta sanct.*, t. V, 8 jun., p. 82.

pas l'hymne sacré lui-même transformé en hymne de guerre?

Saint Hervé, mourant, aurait dit avant saint Émilien le martyr :

Perc'her ar Baradoz
Digor ouz va gortoz,
Ar zent, ar sentezet,
Tost d'ann digemeret.

La porte s'ouvrira,
Jésus me recevra...
Je vais connaître enfin
Les saintes et les saints.
Je vais bientôt les voir,
Prêts à me recevoir (1).

Et cet appel à la mort, qui est la porte de la vie ?

« O mort, c'est toi le portier qui nous ouvre la place. »

Maro, te ar porzer
A zigor d'in ar ger.

La coïncidence est frappante.

Ce qu'il y aurait de très intéressant, ce serait de comparer les chansons guerrières des Arabes, sur leurs campagnes dans les Gaules, s'il en reste, avec la chanson de geste de saint Émilien.

Chez eux aussi l'enthousiasme religieux et l'enthousiasme guerrier enflammaient les combattants ; le général de l'armée du Prophète en était le prêtre, et

(1) Traduction de M. F. Coppée, de l'Académie française, *Mélodies populaires de la Basse-Bretagne*, p. 59 et 60.

leurs chroniques prêtent à El-Samah ce mot de l'Écriture, digne de saint Émilien :

« Ne craignez rien du nombre ; si Dieu est avec nous, qui sera contre nous? »

Les chroniques de ces « fanatiques de déisme et de gloire » parlent même de *martyrs*.

Il est vrai que les prétendus martyrs de l'Islam n'ont pas de culte comme les nôtres, ce culte, l'éternelle consolation du cœur humain et son éternel honneur.

Ce n'est pas sans émotion, je l'avoue, que j'ai trouvé sur un autel de la cathédrale de Nantes, près du tombeau d'un vaillant Breton de nos jours, quelques restes de l'héroique prélat du VIIIe siècle, enfin rendu à son église et à sa patrie.

La translation de ses reliques de Bourgogne en Bretagne (6 novembre 1859), fut un jour dont personne à Nantes n'a perdu le souvenir.

J'aurais aimé à faire partie de sa marche triomphale à travers la France, à chanter avec les fidèles ces répons ou refrains de quelque vieille chanson de geste :

« O France, que tu es heureuse ! que tu es belle, ô cité qui reçois dans tes murs ton fils Émilien, l'ami de Dieu.

« O France, entonne un cantique de louanges à Jésus, au jour où tu exaltes celui qui a été ton défenseur, et qui sera ta gloire ! »

Avant la clôture de la séance, M. de Laurière a communiqué à l'assemblée une découverte faite à Rome et dont la nouvelle venait de lui être transmise par un ecclésiastique breton, M. l'abbé Le Louët.

Le Tombeau romain de la via Salaria à Rome.

La découverte que je vais avoir l'honneur de vous faire connaître a été faite, il y a trois jours, à Rome, et notre confrère, M. l'abbé Le Louët, qui nous en transmet la nouvelle, après en avoir été le premier témoin, a voulu que le Congrès de Nantes en eût la primeur.

Je rappellerai d'abord que les travaux de contructions qui s'opèrent en ce moment à Rome, près de la porte et de la via Salaria, ont mis à découvert, déjà depuis quelques mois, le tiers environ d'un mausolée circulaire, dont la partie supérieure avait été détruite et qui ne mesure pas moins de 33 mètres de diamètre à sa partie inférieure. Sa circonférence est donc plus considérable que celle du célèbre tombeau de Metella Cecilia sur la voie Appienne.

Au mois d'avril dernier, j'ai pu en examiner la partie alors mise à jour et copier l'inscription suivante, gravée en magnifiques caractères sur la paroi extérieure.

V · M · LVCĪLIVS · M · F · SCA · PAETVS
TRIB · MĪLIT · PRAEF · FABR · PRAEF · EQVIT
LVCĪLIA · M · F · PŌLLA · SOROR

Aujourd'hui je viens de recevoir, quelques instants avant l'ouverture de cette séance, une lettre datée de Rome du 28 juin, de M. l'abbé Le Louët, qui me dit :

« Enfin, le grand mausolée de la *vigna* Bertone a livré

« son secret. Ce matin, je suis entré le premier dans sa « chambre funéraire... L'intérieur est tout dévasté et « se compose d'un couloir à voûte en plein cintre et de « la chambre, le tout revêtu de stucs sans peintures. « Les parois du couloir sont coupées par des loculi ; « les ossements sont encore en place, mais les inscrip- « tions manquent. Le fond de la chambre est occupé « par un sarcophage en pierre de Tivoli, ainsi que les « deux côtés.

« Dans le sarcophage de gauche, j'ai trouvé une « urne cinéraire en marbre avec l'inscription :

D · M ·
L · CAECILIO
L A S P A N O
P · F · F

« et deux couvercles, dont l'un s'adaptait à l'urne.

« Dans le couloir à droite, j'ai trouvé une inscription « et un magnifique buste d'homme en marbre blanc. « Le tout était à terre. Le buste est intact, moins un « petit fragment enlevé au nez. Voici l'inscription :

D
M · VARSILIO · MAR
TIALI · VET · EX · COH
IIII · PR · VARSILIA
STACTE · PATRONO
IDEM · CONIVGI · B · M
FEC · CVM · QVA · VIX
AN · XVI

« Il y avait aussi un plat de terre noire ordinaire. « Comme il y a encore près d'un mètre de terre sur le

« sol, peut-être trouvera-t-on d'autres inscriptions. Je « vous prierai de communiquer les deux ci-dessus au « Congrès (1). »

Le Congrès se rend ensuite à la Cathédrale et visite, en passant, quelques-unes des anciennes rues de Nantes (2).

La séance est levée à trois heures.

(1) Le fasc. 7, 1886, du mois de juillet du *Bulletin de la Comm. arch. communale de Rome,* donne d'intéressants détails sur cette découverte. Deux étages de galeries ont été retrouvées sous le mausolée qui était primitivement un tombeau de famille, et qui, plus tard, au *IVe siècle (?),* fut tranformé en cimetière.

(2) Le compte-rendu des visites et excursions sera imprimé à la suite des Mémoires.

PREMIÈRE SÉANCE DU 2 JUILLET.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à 9 heures du matin.

Siègent au bureau : MM. L. Palustre, le marquis de Granges de Surgères, Ad. Francart et B. Ledain.

M. le Président annonce que plusieurs Sociétés savantes se sont fait représenter au Congrès : la Société centrale des Architectes de Paris, par M. A. Lenoir ; la Société archéologique du Finistère, par MM. le vicomte de La Villemarqué et Hardouin ; la Société archéologique du Morbihan, par MM. le docteur de Closmadeuc et Bassac ; la Société historique de Compiègne, par MM. Méresse et le comte de Lambertye ; la Société jersiaise d'histoire, par M. le major général Wilson, et le Cercle archéologique de Mons, par MM. Ad. Francart, Hambye et de La Roche de Marchiennes.

Il communique les lettres de Mgr l'Évêque de Nantes, de M. le Préfet de la Loire-Inférieure et de MM. les généraux Forgemol et Charron, s'excusant de n'avoir pu assister à la séance d'ouverture et manifestant leur vive sympathie pour le Congrès.

Il exprime ensuite les regrets éprouvés par un certain nombre d'archéologues et d'érudits qui se sont excusés de ne pouvoir prendre part au Congrès et communique les lettres de MM. le sénateur Audren de Kerdrel,

G. Schlumberger, membre de l'Institut, Mgr Lécot, évêque de Dijon, le comte de Soultrait, A. de La Borderie, de Glanville, Gustave Le Vavasseur, J. Delaville Le Roulx, président de la Société archéologique de Touraine, le professeur Schaafhausen, président de la Société des Antiquaires du Rhin, l'abbé Charles, H. de La Chaume, l'abbé Hamard, de l'Oratoire de Rennes, Raymond Chevallier, Desmottes, Félix de Monnecove, Vaillant, Berthelé, l'abbé Porée, Maxe Verly, le baron de Baye, P. Chardin, Ducrest de Villeneuve, Paul du Chatellier, Tranchau, président de la Société archéologique de l'Orléanais, Decombe, président de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, E. da Veiga et H.-N. Godfray.

M. le comte de L'Estourbeillon, secrétaire général, donne la liste des ouvrages offerts au Congrès (1).

M. le Président procède à l'appel des questions inscrites à l'ordre du jour et engage les personnes qui ont l'intention de les traiter à se faire inscrire.

Ire question : *État des études archéologiques dans la Bretagne et principalement dans la Loire-Inférieure. — Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis soit par les Sociétés, soit par les particuliers.*

M. le comte de L'Estourbeillon rappelle que, depuis plusieurs années, M. R. Kerviler donne, dans les comptes-rendus de l'Association bretonne, un résumé de toutes les publications faites sur la Bretagne, et qu'il n'y a qu'à recourir à ce recueil pour y trouver une

(1) V. cette liste à la suite des *Mémoires*.

réponse très complète à cette question. Il signale ensuite les nombreuses publications faites, soit par les Sociétés savantes de la province, soit par différents érudits, publications énumérées avec grand soin par M. S. de La Nicollière-Teijeiro, dans la *Bibliographie nantaise* distribuée aux membres du Congrès (1).

IIe question : *Découvertes préhistoriques dans la Loire-Inférieure.*

M. de Lisle du Dreneuc expose qu'il a répondu à cette question dans son *Dictionnaire archéologique de la Loire-Inférieure*, dont il offre un exemplaire au Congrès.

M. le Président rappelle la belle découverte faite par M. Kerviler lors des travaux des bassins de Saint-Nazaire et les résultats constatés par ce qu'on a appelé le *Chronomètre préhistorienb.*

M. Gaillard, de Plouharnel, envoie une note sur les dolmens à double étage.

Sur une partie de la IIIe question : *Indiquer les anciens passages fréquentés de la Loire, de l'Achenau, de la Sèvre, de l'Erdre, du Don, de l'Isac et de la Vilaine*, M. de L'Estourbeillon indique sommairement les passages constatés sur le Don. Il rappelle que M. Maître a déjà traité la question des passages de la Loire, que M. Orieux s'est occupé de l'Achenau, dans ses études sur *César chez les Venètes*, et que MM. Alcide Leroux et Kerviler ont fait connaître le résultat de leurs recherches sur les lignes fortifiées de

(1) Réimprimée à la suite des *Mémoires*.

la Loire, dans des Mémoires insérés dans les publications de l'*Association bretonne*.

IVe question : *Signaler les monuments romains mis au jour depuis trente ans, etc.*

M. Félix Chaillou donne lecture d'un mémoire sur la station gallo-romaine des Cléons, en Haute-Goulaine, mise au jour par lui, et que le Congrès doit visiter dans l'excursion du 5 (1).

VIe question : *Étudier les différents modes de sépultures anciennes employées dans le comté nantais. — Y rencontre-t-on des sépultures mérovingiennes ? — Quelles sont les localités méritant d'attirer à cet égard l'attention des archéologues ?*

Des réponses à cette question se trouvent déjà consignées dans divers mémoires publiés par la Société archéologique de Nantes, ainsi que dans les travaux de M. de Lisle du Dreneuc et notamment dans son *Dictionnaire archéologique de la Loire-Inférieure*, ainsi que le font remarquer plusieurs des membres présents.

M. Léon Maître lit, sur cette question, une étude intitulée : *Des différents modes de sépulture usités dans la Loire-Inférieure* (2).

M. Alcide Leroux présente également sur ce sujet un travail sous ce titre : *Les sépultures du moyen âge à Nort et à Nozay* (3).

La séance est levée à onze heures et demie.

(1) V. MÉMOIRE I.
(2) V. MÉMOIRE II.
(3) MÉMOIRE III.

Visite du Musée départemental d'antiquités.

A une heure, le Congrès se rend au Musée départemental d'antiquités, situé dans l'ancienne église de l'Oratoire.

Le conservateur, M. P. de Lisle du Dreneuc, en fait les honneurs aux membres du Congrès, qui visitent en même temps avec intérêt les anciennes vues de Nantes qui y sont exposées, et divers objets précieux, notamment le reliquaire du cœur d'Anne de Bretagne, appartenant à la ville, et qui y a été déposé provisoirement (1).

(1) A la suite d'un vœu émis par le Congrès et de démarches faites par son président, M. le Maire de Nantes a bien voulu ordonner le dépôt au Musée de ce reliquaire, avec réserve de tous les droits de la ville.

DEUXIÈME SÉANCE DU 2 JUILLET.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à 4 heures du soir.

MM. L. Palustre, le marquis de Granges de Surgères, le major-général Wilson, le conseiller Hardouin. Ch. Méresse et Paul de Farcy prennent place au bureau.

M. le comte R. de L'Estourbeillon présente en ces termes au Congrès l'ouvrage qu'il vient de terminer, sur les familles françaises à Jersey pendant la Révolution :

« Messieurs,

« Il y a trois ans à peine, alors que je n'étais encore qu'un nouveau venu parmi vous, la Société française d'Archéologie voulut bien m'honorer d'une importante et difficile mission. Nous étions, Messieurs, aux derniers jours de cet intéressant Congrès de Caen, où nous venions de célébrer le cinquantenaire du Maître, et sur cette terre de Jersey, dont les habitants, par leur accueil empressé et leur hospitalité si cordiale, nous faisaient souvenir que nous les pouvions toujours considérer comme des frères, et des frères généreux, dont le cœur bat sans cesse sous l'impulsion de ce vieux sang français qu'ils conservent encore dans leurs veines.

« Cette île charmante, toute couverte de souvenirs, avait su vous attirer, autant par son histoire si curieuse que par ses aimables, ses pittoresques aspects, et, en la parcourant alors, vous aimâtes plus d'une fois à vous rappeler qu'elle

fut, à diverses reprises, l'heureux trait d'union entre une nation amie et la patrie française. Il vous importa dès lors d'en recueillir les souvenirs, de resserrer les liens qui, après une séparation de plusieurs siècles, l'unissent encore à notre vieux sol gaulois, et, après avoir confié à notre éminent Directeur le soin d'être, avec son digne émule et ami, M. Émile Travers, l'initiateur de cette histoire, vous daignâtes jeter les yeux sur l'un de vos plus humbles confrères, pour recueillir les détails de cette histoire, les vestiges trop peu nombreux désormais, mais tout palpitants encore du séjour de nos aïeux sur la terre d'exil.

Quelque grande qu'ait été cette tâche, j'ai tenu à répondre à votre confiance. Aujourd'hui, j'éprouve un véritable bonheur à vous rendre compte de cette mission, dans ce pays nantais qui vit tant des siens figurer parmi les proscrits, et j'ai l'honneur de déposer, sur le bureau du Congrès, le *premier exemplaire* de mon ouvrage sur les *Familles françaises à Jersey pendant la Révolution*, dont je suis heureux de lui faire hommage. Si vous trouvez, en le consultant, quelque intérêt aux innombrables notes dont j'ai cru devoir accompagner les 570 actes de l'état civil concernant nos familles françaises que j'ai pu retrouver à Jersey, croyez bien que, pour ma part, j'ai été heureux surtout, en apportant à la patrie française cette restitution du patrimoine de ses enfants, d'en voir rejaillir toute la gloire sur notre chère et vaillante Société française d'Archéologie. »

M. le comte de Marsy remercie M. de L'Estourbeillon au nom de la Société française d'Archéologie.

M. É. Travers donne lecture, au nom de MM. le colonel Gazan et le docteur Mougins de Roquefort, d'un mémoire intitulé : *L'inscription du tombeau élevé par dame Sibille, à Toulon, au XIIIe siècle.*

Cette inscription, aujourd'hui encastrée dans le mur de façade méridionale de la cathédrale de Sainte-Marie, à Toulon, provient du tombeau élevé par Sibille, dans le cimetière de cette paroisse pour y déposer les restes de son père Gaufridet, vicomte de Marseille, seigneur de Trets et de Toulon, de sa mère Guillaumette et de Gilbert de Baux, son premier mari.

Après quelques renseignements biographiques donnés sur Sibille, les auteurs décrivent le monument qu'ils étudient et qui a déjà été publié par le docteur Lambert, dans son *Histoire de Toulon*. Ils s'attachent à faire remarquer qu'il ne nous est pas parvenu dans son intégrité et qu'il manque en haut deux lignes formant un hexamètre, dont les deux hémistiches rimaient à la façon des vers léonins, ainsi que les deux suivants qui nous ont été conservés :

LECTORI PASSUM
SISTENTI FORTE VAGATUM.

Telles sont les deux lignes que MM. Gazan et Mongins de Roquefort supposent et par lesquels ils font commencer l'inscription qui se lirait ainsi :

[LECTORI PASSUM]
[SISTENTI FORTE VAGATUM]
QUI TUMULUM CERNIT
CUR NON MORTALIA SPERNIT. S(ALUTEM OU SALVE)
ANNO INCARNATIONIS D*omi*NI MILL*esi*MO
CC° XXX° NONO NONAS IVLII OBIIT
D*omi*N*us* GAVFRIDETVS D*omi*N*us* TRITIS ET
TOLONI. IN PACE EIVS A*nim*A REQVIES
CAT. ITEM OBIIT D*omi*NA GUILL*avmetta* UXOR D*omi*NI

GAUFRIDETI. ANNO DOMINI MILLESIMO CC. TRI
CESIMO CARTO X°. KALENDAS SEPTEMBRIS
OBIIT DOMINUS GILBERTUS DE BAUCIO.
SIT NOTUM CUNCTIS QUOD DOMINA SIBILIA FE
CIT FIERI HOC SEPULCRUM. AVE M.

M. Émile Caron, vice-président de la Société française de numismatique, communique au Congrès une série de photographies représentant les peintures murales et les mosaïques reconnues dernièrement à la mosquée de Kahrié-Djami, à Constantinople, et qu'il lui a été donné de visiter dans un récent voyage. Il en décrit les sujets, en fixe la date et fait connaître les noms des personnages qui, au XIVe siècle, avaient fait décorer cette église (1).

VIIe question : *Signaler les principaux monuments d'architecture religieuse du comté Nantais aux différentes époques.*

M. L. Palustre offre au Congrès les deux livraisons de sa *Renaissance en France*, consacrées à la Bretagne (2).

M. le Président le remercie et insiste une fois de plus sur l'importance de cette publication considérable, que M. Palustre poursuit si courageusement depuis près de dix ans et dont il vient d'achever les deux premiers volumes.

M. L. Palustre présente des observations au sujet des diverses opinions émises sur la date de la construction de la crypte de la cathédrale de Nantes.

(1) MÉMOIRE IV.

(2) Une analyse critique de ce travail, par M. Anthyme Saint-Paul, forme le MÉMOIRE V.

M. le chanoine Cahour présente un travail sur l'iconographie de la cathédrale, rédigé par lui d'après les notes de l'abbé Rousteau (1).

M. de La Nicollière entretient le Congrès de la chapelle de la Madeleine, à la Cathédrale.

M. le comte Alphonse de La Guère donne lecture d'une notice sur l'évêque de Nantes, Geoffroy Pantin, et signale les monuments iconographiques qui le représentent et dont plusieurs se trouvent dans la cathédrale de Nantes (2).

M. le Président rappelle l'importante découverte du tombeau de Guillaume Guéguen, faite il y a quelques années par M. Palustre (3).

IXe question : *Etudier et décrire les principaux châteaux féodaux du comté Nantais, ainsi que les constructions civiles.*

M. le Président signale la belle publication de M. le baron de Wismes qui renferme de nombreuses vues des châteaux de la Loire-Inférieure, l'ouvrage de M. Palustre, etc., mais il regrette que les archéologues et architectes n'aient pas encore donné des monographies complètes sur des monuments d'une grande importance, tels que les châteaux de Nantes, de Clisson, de Haute-Goulaine, de Châteaubriant, de Champtoceaux, etc.

Il exprime le vœu que des relevés et des plans principaux de ces édifices soient exécutés sans retard ; car, chaque jour, quelque partie en est modifiée ou détruite.

(1) MÉMOIRE VI.
(2) MÉMOIRE VII.
(3) *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. XLIV, 1884.

Il signale les publications entreprises par M. Paul Chardin sur les anciens édifices des Côtes-du-Nord et fait ressortir l'intérêt des dessins qui les illustrent ; en terminant, il fait passer sous les yeux des membres une suite de croquis archéologiques et héraldiques, accompagnant une monographie du château de Tonquédec (1).

Plusieurs membres signalent, à cette occasion, la publication considérable des *Paysages et monuments du Poitou et de la Vendée*, entreprise par M. J. Robuchon, dont les photographies sont accompagnées de notices importantes dues aux érudits les plus considérables de ces provinces.

M. J. de Kersauson de Pennandreff lit un mémoire historique sur les seigneurs de Ranrouët, dont le château en ruine doit être visité le lendemain par le Congrès (2).

M. de L'Estourbeillon trace l'itinéraire de l'excursion du lendemain, qui doit comprendre La Bretesche, Ranrouët et Guérande.

A l'occasion de la chaire extérieure de Guérande, qui a déjà fait l'objet d'une étude de M. R. Kerviler, M. J. de Laurière entretient le Congrès de plusieurs chaires extérieures qui existent en Italie et dont il présente les photographies.

Il décrit notamment celles de Viterbe, d'Orvieto et de Prato. Cette dernière est l'œuvre de Donatello.

M. le Président rappelle la chaire de pierre de Saint-Vincent-Ferrier, qui se trouve dans le *patio* de la cathédrale de Séville.

(1) V. MÉMOIRE VIII.
(2) V. MÉMOIRE IX.

Un membre du Congrès fait remarquer, à cette occasion, que plusieurs des chaires de Bretagne passent pour avoir été consacrées par ce célèbre prédicateur.

Avant la clôture de la séance, M. Caron annonce la découverte, faite tout récemment à Athènes, de six statues provenant du Parthénon.

La séance est levée à 6 heures 1/2 du soir.

SAMEDI 3 JUILLET.

Le château de La Bretesche, les ruines de Ranrouët et la ville de Guérande, telles sont les étapes de l'excursion qui a rempli cette journée.

DIMANCHE 4 JUILLET.

A neuf heures du matin, les membres du Congrès visitent le château de Nantes, avec l'autorisation de M. le colonel directeur de l'artillerie, et sous la conduite de MM. Bougoin et Montfort.

SÉANCE DU DIMANCHE 4 JUILLET.

Présidence de M. le comte de Marsy.

MM. A. Héron de Villefosse et le vicomte de La Villemarqué, membres de l'Institut, Jules Lair, ancien directeur de la Société des Antiquaires de Normandie, Lynier, président de la Société Nantaise de géographie, le docteur de Closmadeuc, prennent place sur l'estrade.

Au début de la séance, M. le Président annonce qu'afin de rappeler le souvenir de la réunion du Congrès à Nantes, il a fait frapper un jeton de bronze, dont il prie chacun des membres présents à la réunion de vouloir bien accepter un exemplaire.

M. L. Maître entretient l'Assemblée de la géographie gallo-romaine du département de la Loire-Inférieure et en particulier de la station gallo-romaine de Mauves, où il a pu exécuter de nombreuses fouilles, aidé par les allocations du ministère de l'Instruction publique, obtenues grâce au bienveillant concours de M. de Villefosse, et par celle de la Société française d'Archéologie (1).

M. de Villefosse constate l'importance des découvertes effectuées par M. Maître, à Mauves ; mais il insiste en même temps sur la circonspection qu'il faut

(1) L'analyse détaillée de cette communication se trouvera dans le compte-rendu de l'excursion à Mauves, rédigé par M. L. Maître.

apporter dans les attributions que l'on serait trop facilement disposé à donner à la destination de certains édifices. Il ne croit pas, notamment, qu'il soit encore possible de considérer comme un Temple de Diane la construction principale dont les fondations ont été mises au jour. Il faut, avant tout, recueillir avec soin, comme l'a fait M. Maître, tous les éléments dont les fouilles peuvent constater la présence, mais il ne faut pas se hâter de conclure.

M. le docteur Plicque signale l'analogie qu'offrent les produits céramiques réunis au Musée de Nantes et provenant de Mauves et d'autres localités de la Loire-Inférieure, avec ceux qui ont été fabriqués au IVe siècle dans les nombreux ateliers de Lezoux, étudiés par lui. Ce sont non seulement la même pâte et les mêmes ornements, mais encore les mêmes noms de potiers.

M. de Villefosse insiste sur le service que rendrait M. le docteur Plicque en publiant la liste complète des marques de potiers fournies par les produits de Lezoux. Ce serait un document du plus haut intérêt pour l'histoire du commerce dans les Gaules.

M. le Président appuie la demande adressée par M. de Villefosse à M. le docteur Plicque et ajoute qu'il sera heureux de publier cette liste dans le *Bulletin Monumental*.

M. de Laurière donne, à propos du théâtre de Mauves, d'intéressants détails sur les dispositions des théâtres romains en Gaule.

M. de La Villemarqué signale l'importance de l'étude des inscriptions bilingues gauloises et romaines, déjà recueillies en Gaule, et rappelle à ce sujet les recherches de M. d'Arbois de Jubainville.

M. de Villefosse parle, à cette occasion, de figurines en terre cuite analogues aux représentations de Vénus, portant le nom de REXTVGENOS, suivi des formes AVOT, AV. ou A. qu'il considère comme l'équivalent du mot latin *fecit*. Une de ces statues a été trouvée à Caudebec-en-Caux. D'autres sont dans les musées de Blois, de Tours et d'Angers et portent aussi quelquefois le mot SVLLIAS (1).

M. de L'Estourbeillon signale les nombreuses voies romaines, dont le tracé a été révélé par les dernières recherches de M. Maître et qui n'avaient pas été signalées par Bizeul.

M. G. d'Espinay apporte un certain nombre d'indications nouvelles pour le tracé des voies romaines qui relient l'Anjou à la Bretagne.

M. de Chastellux parle de la route de Gennes.

M. le Président saisit cette occasion pour parler des importantes découvertes faites par M. Ch. d'Achon, à Gennes, et notamment de la nymphée dont il a assuré la conservation.

Il est heureux de rappeler que plusieurs des découvertes importantes qui viennent d'être signalées sont dues à ses confrères de l'École des Chartes. Si cette institution a surtout pour but de former des archivistes et des bibliothécaires, les hommes qui en

(1) Depuis la réunion du Congrès, M. L. Maître a trouvé, à Bro-en-Fégreac, sur les bords de la Vilaine, trois de ces statuettes, dont l'une porte : REXTVGENOS SVLLIAS AVVOT. Il en a fait l'objet d'une communication à la réunion des Sociétés savantes, à Paris, le 31 mai 1887. M. de Villefosse a depuis entretenu l'Institut et la Société des Antiquaires de France de ces curieuses figurines, qui sont des produits de l'art gaulois.

sortent savent également montrer qu'ils ont su profiter des leçons de Quicherat et que les recherches archéologiques leur sont aussi familières que les études paléographiques. Il remercie tout particulièrement M. de Villefosse d'avoir bien voulu prendre part aux travaux du Congrès et donner, par sa parole autorisée, de précieux encouragements aux explorateurs de l'ancienne Gaule.

Il communique deux lettres de MM. A. de Kerdrel et de La Borderie, exprimant leurs regrets de ne pouvoir assister au Congrès, comme ils l'avaient espéré.

M. le comte de L'Estourbeillon signale les principales localités qui seront visitées dans l'excursion du 5, et donne lecture d'une notice sur le manoir de La Courbejollière (1).

M. Maître donne communication du programme de l'excursion qui doit avoir lieu le surlendemain à Mauves et à Champtoceaux.

M. de La Nicollière fournit à cette occasion quelques détails historiques sur Champtoceaux.

La séance est levée à 5 heures.

(1) MÉMOIRE X.

BANQUET DU 4 JUILLET.

Les membres du Congrès se sont réunis pour un banquet, dans la *Salle du Sport*, le dimanche 4 juillet, à 6 heures 1/2.

Une table de soixante couverts avait été dressée dans un vaste hall élégamment décoré.

Le banquet était présidé par M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'Archéologie, et M. le marquis de Granges de Surgères.

Au dessert, un toast a été porté par M. le comte de Marsy aux membres du Congrès, aux savants bretons qui ont bien voulu concourir à l'organisation de cette réunion et à la presse nantaise. En terminant, M. de Marsy a convié les membres présents à assister, en 1887, à la 54e réunion de la Société française d'Archéologie, qui doit avoir lieu à Soissons et à Laon.

M. le marquis de Granges de Surgères a pris ensuite la parole au nom de la Société archéologique de la Loire-Inférieure, et a remercié le bureau de la Société française d'Archéologie d'avoir bien voulu choisir pour la seconde fois Nantes comme lieu de sa réunion.

M. le vicomte de La Villemarqué, au nom des savants bretons, a bu à l'union des archéologues et au succès de leurs travaux.

M. A. de Villefosse a porté la santé de M. J. de Laurière, l'infatigable et dévoué secrétaire général de la Société française d'Archéologie.

M. L. Lynier, président de la Société de géographie nantaise, s'est félicité, au nom du Comité de l'Expo-

sition géographique et industrielle, de voir le Congrès coïncider avec cette solennité et a fait ressortir les heureux résultats qui ne pouvaient manquer d'en résulter pour les études dont s'occupe la Société à la tête de laquelle il a l'honneur d'être placé.

M. le major-général Wilson et M. Ad. Francart ont remercié, au nom des étrangers, le bureau du Congrès archéologique et les habitants de la ville de Nantes de l'accueil qui leur était fait dans cette ville.

M. Ernest Merson, directeur de l'*Union bretonne*, a remercié, au nom de la presse nantaise, dont il est le doyen, M. le comte de Marsy du toast qui lui a été porté et renouvelle l'assurance du concours sympathique de tous les journaux du pays à l'œuvre poursuivie par la Société française d'Archéologie.

D'autres toasts ont encore été portés, par MM. le docteur Plicque et le baron Bertrand-Geslin, aux dames qui ont bien voulu s'intéresser au Congrès ou en suivre les séances, et notamment à Mme la marquise de Brémond d'Ars de Migré et à l'union entre les savants de tous les pays.

La poésie ne devait pas rester étrangère à cette fête. M. Émile Travers y a fait entendre un sonnet, inspiré par les sentiments les plus élevés, qui a soulevé de chaleureux applaudissements et que, plus d'une fois, il a dû redire pendant le Congrès :

A LA BRETAGNE.

Potius mori quam fœdari.

Salut à toi, Bretagne, ô terre poétique !
Tes fils gardent encore avec un soin pieux
Les solides vertus et le courage épique,
La loyauté sans tache et la foi des aïeux.

Là, marchant sur les pas du barde d'Armorique,
Le poète redit en vers mélodieux
La naïve légende et la vieille chronique,
Échos toujours vibrants d'un passé glorieux.

Et l'étranger qui vient dans tes landes sauvages,
Des saints et des vaillants évoquer les images,
Se sent meilleur et prend espoir en l'avenir,

Bretagne, car il trouve, ainsi que sur la pierre,
Dans le fond de ton cœur, cette devise fière :
Plutôt que me souiller, j'aimerais mieux mourir !

M. le comte de L'Estourbeillon y a répondu par le toast suivant :

Sur l'initiative de notre aimable confrère, M. Émile Travers, la Société française d'Archéologie vient de boire A LA BRETAGNE. Combien ce mot, Messieurs, qui évoque en nos cœurs tout un passé de traditions et de gloires, nous devient plus encore cher et doux à entendre, lorsqu'il est célébré par des hôtes aussi bienveillants et aussi généreux ! Vous êtes saisis d'émotion, dites-vous, devant nos croix de pierre, les ruines étranges de nos donjons ou notre immuabilité que le temps ne peut détruire ; vous vous sentez meilleurs en partageant notre vie ! Ce sont les Bretons, Messieurs, qui, plus que vous encore, pourraient revendiquer les heureux fruits de votre court passage parmi nous ! — N'êtes-vous pas, en effet, les *Messagers de la bonne Nouvelle*, qui, de loin en loin, venez nous faire généreusement profiter de toutes les découvertes faites dans les grands foyers de lumière, dans les principaux laboratoires de la science ?

Ne vous devons-nous pas ces intéressants Congrès, et la résurrection de ces réunions admirables, qui sont

pour nous ce que chérissaient par dessus tout nos pères : *des synodes privilégiés de science, de fraternité et d'union ?*

Aussi, Messieurs, au nom de l'Armorique, au nom de tous ces chercheurs de la province de Bretagne, je viens vous redire merci. Merci de vos bons encouragements, Monsieur et cher Directeur, qui avez bien voulu nous honorer de la tenue du Congrès dans notre vieille cité nantaise.

Merci à vous tous, chers collègues d'Angleterre, de Belgique, d'Amérique et de toutes les parties de la France, qui êtes venus nous apporter le témoignage de votre sympathie et de votre intérêt pour nos modestes travaux ! Et puisque notre Bretagne est la terre classique de la foi et des légendes, avant de nous séparer, buvons encore ensemble « à la religion des souvenirs », sous les heureux auspices de la Société française d'Archéologie.

Un dernier morceau, dû à M. Alcide Leroux, rappelant la mémoire du fondateur de la Société, a dignement clos cette fête, dont tous les congressistes garderont le souvenir :

Aux successeurs de M. de Caumont.

L'humanité, suivant ses vieilles destinées,
Accumule sans fin les prodiges de l'art ;
Elle passe, laissant dans la pierre incarnée
Sa pensée et sa vie ; on lira tôt ou tard.

Mais, à changer toujours les races obstinées,
Renversent pour bâtir et frappent au hasard ;
Pour sauver le passé, vos phalanges sont nées,
Disciples de Caumont : vous jetez un regard ;

Vous écoutez d'où vient le bruit sourd de la hache,
Ou de la pioche aveugle ; et marchant sans relâche
Vous arrêtez soudain le destructeur surpris ;

Quand la pioche a déjà fait son œuvre stupide,
Vous sauvez les fragments, d'une main intrépide,
Car vous aimez le beau jusque dans ses débris.

LUNDI 5 JUILLET

La journée du lundi a été consacrée à une excursion à La Courbejollière, Clisson. Les Cléons et Haute-Goulaine.

MARDI 6 JUILLET

Une excursion en bateau à vapeur sur la Loire, à Mauves et à Champtoceaux, a rempli toute la journée du mardi.

MERCREDI 7 JUILLET.

A neuf heures du matin, le Congrès visite l'Exposition géographique et commerciale, où il est reçu par la Commission d'organisation présidée par M. L. Lynier.

PREMIÈRE SÉANCE DU MERCREDI 7 JUILLET.

Présidence de M. le comte de Marsy.

La séance est ouverte à une heure.

M. le Président invite MM. le major-général Wilson, Mgr Barbier de Montault, le marquis de Surgères, Léon Palustre, Louis de Farcy, et le comte de Lambertye, à prendre place au bureau.

M. le comte de L'Estourbeillon donne, au nom de M. P. Sébillot, lecture d'un travail sur les traditions et légendes populaires de la Haute-Bretagne (1), en réponse à la 16e question ainsi conçue : *Légendes anciennes. — Signaler, dans les provinces de l'Ouest de la France, les monuments de sculpture ou de peinture relatifs aux légendes de saints bretons ou de héros du moyen âge. — Quelles sont les légendes se rattachant aux noms de César, de Merlin de Roland, d'Arthur, de Gilles de Retz (Barbe-Bleue), et de la duchesse Anne ?*

(1) Mémoire XI.

A l'occasion de cette lecture, M. R. Kerviler fait remarquer que beaucoup de personnes ne partagent pas l'opinion de M. Sébillot sur l'origine récente du nom de César en Bretagne, que tel n'est pas notamment l'avis de Jegou. Il ajoute que le nom de la baronnie de Caer a été considéré comme en dérivant.

M. de L'Estourbeillon cite quelques traditions nouvelles à ajouter à celles qui sont rapportées dans l'intéressant mémoire de M. Sébillot.

M. le Président signale la récente étude publiée par M. Müntz, dans la *Romania*, sur l'Art, dans la légende de Charlemagne.

M. J. de Laurière communique, au nom de M. B. Bernard, de Luchon, un travail sur une découverte faite tout récemment dans l'autel de l'église de Valcabrère (1).

Mgr Barbier de Montault lit, sur la même découverte, un mémoire dans lequel il examine surtout les conditions liturgiques dans lesquelles se trouvait l'autel de Valcabrère. Il entre ensuite dans des considérations générales sur la consécration des autels au moyen âge (2).

M. le chanoine Lenoir, curé-doyen de Châtillon-sur-Indre, restaurateur de cette église, communique une notice sur l'abbaye de Fontgombaud, sauvée de sa ruine par ses soins en 1848 (3).

(1) V. MÉMOIRE XII.

(2) Ce mémoire a été publié dans le *Bulletin de la Société archéologique du Midi*, nouvelle série, n° 3, p. 11-14, 1887.

(3) Ce travail a été imprimé sous ce titre : *Une visite à l'abbaye de Fontgombaud*, deuxième édition. Tours, Mame, 1887, in-8°, 48 p. et fig.

M. Louis de Farcy présente une étude comparée de la construction des cathédrales de Vannes et d'Angers (1).

X^e question : *Décoration et mobilier des édifices religieux et civils.*

M. J. de Kersauson décrit les vitraux d'un certain nombre d'églises du comté nantais et insiste tout particulièrement sur ceux de l'église de Missillac, restaurés dernièrement avec grand soin, sous la direction de M. l'abbé Langevin.

M. de L'Estourbeillon reconstitue, d'après les journaux et inventaires qui lui ont déjà fourni le sujet d'intéressants travaux, la disposition et l'intérieur du château de la famille d'Avaugour, à Saffré, au milieu du XVIe siècle.

M. René Vallette communique la photographie d'un intéressant poêle en faïence provenant d'une habitation de la Vendée.

XIe question : *Signaler et décrire les gémellions et chandeliers portatifs en cuivre émaillé qui existent dans les musées et les collections particulières. — Rechercher si les blasons qu'ils portent peuvent servir à déterminer leurs possesseurs, ou si ces emblèmes héraldiques ne figurent qu'à titre de décoration.*

M. le Président indique qu'il avait profité de la présence, au musée de Nantes, de plusieurs pièces importantes d'orfèvrerie émaillée de Limoges, et notamment de deux gémellions, pour poser cette question, dans l'espoir d'arriver à dresser un inventaire qui

(1) V. MÉMOIRE XIII.

offrirait un double intérêt au point de vue artistique et héraldique. Depuis quelques années, les études relatives à l'émaillerie ont pris une grande importance. MM. Ch. de Linas et Rupin, Mgr Barbier de Montault, MM. Palustre et É. Molinier, pour ne citer que les principaux archéologues qui se sont occupés de cette question, ont fait connaître de nombreux monuments perdus dans des églises de campagne, ou égarés dans des musées étrangers. Les expositions de Bruxelles, de Dusseldorf, de Liège, celle qui vient de s'ouvrir à Limoges, nous révèlent de nouveaux sujets d'études, aussi M. le Président propose-t-il, puisqu'aucun travail spécial n'a été présenté au Congrès, de réserver cette question pour un autre Congrès.

Il ajoute que, quant à lui, il partage l'opinion émise par Mgr Barbier de Montault et M. É. Molinier, que les blasons figurés sur ces pièces n'ont le plus souvent aucun caractère personnel, et que ce sont des ornements de fabrication courante, comme ceux dont on décore aujourd'hui les verres de Bohême et les faïences de Lorraine.

XIIe question : *Étudier les exploitations minières et houillières dans la Bretagne, à l'époque gauloise ou romaine, et dans le cours du moyen âge.*

M. Alcide Leroux présente un mémoire sur l'exploitation de la chaux au moyen âge, dans le pays de Saffré (1).

Sur la XIIIe question : *Édifices religieux rappelant*

(1) V. Mémoire XIV.

l'architecture de l'Orient ou les souvenirs de la Palestine, personne ne demande la parole.

XIVe question : *Anciens pèlerinages du Comté Nantais, leur origine, leur importance, leurs conséquences. — Pèlerinages bretons dans les différentes provinces et à l'étranger.*

Sur la première partie de la question, M. de L'Estourbeillon fait remarquer que beaucoup de pèlerinages ont été l'origine de foires et donne la liste d'un certain nombre d'entre eux.

M. Maître parle ensuite des pèlerinages de Saint-Men, de Vouvantes et de Saint-Sébastien, où l'on venait de la Saintonge.

Sur la seconde partie, M. le Président rappelle les renseignements recueillis par M. J. de Laurière sur les pèlerins bretons à Rome, et l'important ouvrage de M. de Fourmont, l'*Ouest aux Croisades*. M. de L'Estourbeillon signale l'importance qu'avait pour les bretons le pèlerinage de Saint-Servais de Maestricht.

XVe question : *Édifices élevés par des Bretons à l'étranger, et notamment en Orient et en Italie. — Signaler les monuments funéraires érigés à la mémoire des Bretons dans les différentes provinces de France et à l'étranger.*

M. le Président rappelle d'abord le travail publié par M. J. Delaville Le Roulx sur l'hôpital des Bretons à Acre, et ajoute qu'il a reçu, il y a peu de jours, une lettre de l'auteur lui annonçant qu'il n'avait pas de nouveaux documents à ajouter à cette publication (1).

(1) *L'Hôpital des Bretons à Saint-Jean-d'Acre, au XIIIe*

Il signale ensuite la curieuse inscription funéraire de Hugues de Quiliuco, fils de Salomon, maréchal du Temple, découverte à Ascalon, publiée par M. G. Schlumberger et reproduite dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* (1882, p. 145).

Enfin, il insiste sur les recherches déjà en partie publiées par M. J. de Laurière sur l'église de Saint-Yves-des-Bretons, à Rome.

M. J. de Laurière donne une nouvelle description de cet édifice et indique des monuments funéraires récemment étudiés par lui dans un dernier voyage à Rome et grâce auxquels il pourra donner, pour le compte-rendu du Congrès, un nouveau travail sur cet intéressant sujet (1).

M. de Laurière entretient le Congrès de deux inscriptions funéraires sur plaques de marbre, relatives à des Français morts à la bataille de Marignan, en 1515, et qui lui ont été signalées à son dernier passage à Milan par M. le docteur Garovaglio.

Ces inscriptions accompagnaient primitivement le dépôt du cœur de François de Bourbon, duc de Chatellerault, et la sépulture de Gilbert de Lorris, écuyer du duc Charles de Bourbon, et avaient été posées dans la chapelle de la Victoire, que le roi François Ier fit ériger sur le champ de la bataille de Marignan. Après avoir subi plusieurs déplacements et vicissitudes, ces inscriptions ont été dernièrement retirées de l'oubli par les soins de l'abbé Raffaele Ingami, curé de Zivido,

siècle. Nantes, Forest, 1880, in-8°, 24 pp., dans les Mélanges de la Société des Bibliophiles de Bretagne. Réimprimé dans le tome II des *Archives de l'Orient latin* (p. 423-433).

(1) MÉMOIRE XV.

qui a eu la bonne pensée de les acquérir et de les faire encastrer dans les murs de la nef de l'église de Zivido, petit village situé entre Milan et Melegnano, sur l'emplacement du champ de la bataille, à l'endroit où eut lieu le plus fort du combat et le coup décisif de la victoire. C'est là que M. de Laurière a pu relever et estamper ces inscriptions qu'il présente au Congrès.

Les membres du Congrès félicitent l'abbé Inganni des soins intelligents qu'il a apportés à la conservation de ces deux monuments historiques.

Voici le texte des inscriptions :

1° Hauteur de la plaque, 0m,76 ; largeur, 0m,48.

FRANCISCI · DE · BORBONIO
CASTRIHERALDI · DVCIS · FORTI
SSIMI · BELLO · HELVETICO · AD
MARIGNANV · EXTINCTI · CORDI
ET · INTESTINIS · CAROLVS
FRATER · HOC · MONVMENTV ·
POSVIT.

Écu
(D'azur)
à 3 fleurs de lys (d'or)
à la bande (de gueules).

Au-dessous de l'écu, traces d'une autre inscription effacée, où l'on distingue seulement à la première ligne ..... FRANCISCVS DE BOVRBONI · DE .....

2° Hauteur de la plaque, 0m,60; largeur, 0m,55.

Écu
(D'or) à la fasce (d'azur)
accompagnée de 3 aigles éployées
2 en chef et 1 en pointe.

PRINCIPIS GILIBERTI LORRIS
PRÆSLES CANDE ET PEROVS
DOMINI ARMIGERI STRENVI IS
QVESTORIS BVRBONI DVCIS PRESID
REGII BELLO HELVETICO EXTICTI
RELIQVIE ADSVNT DIE 14 SEP
TEMB
1515.

DEUXIÈME SÉANCE DU MERCREDI 7 JUILLET.

PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MARSY.

La Séance est ouverte à huit heures du soir.

Sont invités à prendre place au bureau : MM. de La Roche de Marchiennes, Orieux, L. Lynier, Le Meignen, le docteur Plicque, L. Wiener, Piet-Lataudrie et Le Féron de Longcamp.

M. le Président, rappelant que cette séance est la dernière du Congrès, demande si personne n'a de nouvelles communications à faire sur les questions déjà traitées et appelle la discussion sur les suivantes :

XVIIe question : *Archéologie navale. — De l'état ancien de la navigation dans le comté Nantais. — De la forme des navires employés par les marins bretons jusqu'au XVIIIe siècle, principalement dans la navigation côtière. — Signaler les monuments sur lesquels on en retrouve des traces. — Peut-on assigner une origine et une destination aux digues ou chaussées de pierre qui barrent la Loire et qu'on nomme vulgairement* duits ? — *Peut-on fixer leur nombre, leur emplacement?*

M. Émile Travers signale l'importance des études d'archéologie navale, qui ont été trop négligées. D'importants travaux, tels que ceux de Jal et de M. le vice-amiral Jurien de La Gravière, ont été consacrés aux navires de guerre et de haut bord ou à ceux de la

famille des galères ; mais on s'est fort peu occupé des bâtiments côtiers et des embarcations de rivière. Il conviendrait de rechercher leurs origines en même temps que les causes qui ont fait modifier ou conserver la forme et le gréement des caboteurs et des bateaux de pêche.

L'examen attentif des textes, des miniatures, des sceaux, des bas-reliefs et des verrières du moyen âge. fournit à ce sujet de précieux renseignements.

M. de La Nicollière-Teijeiro confirme les observations présentées par M. Travers.

XVIIIe question : *Géographie archéologique et ethnographie ancienne.*

M. le Président signale l'importance que présentent, au point de vue de la géographie locale, les collections d'anciennes cartes réunies à l'Exposition géographique.

Les groupes de costumes qui y figurent et qui, pour une partie, ont été disposés par Mme la marquise de Brémond d'Ars de Migré offrent aussi un grand intérêt et il serait à désirer que l'on puisse, ainsi que cela existe à Quimper, réunir dans des musées les spécimens des costumes et des meubles qui tendent chaque jour à disparaître.

Il indique ensuite un manuscrit intéressant pour la géographie de la Bretagne, c'est un Atlas des seigneuries de M. le Prince sur les limites de la Bretagne et de l'Anjou, en 1672 et 1673, conservé à la Bibliothèque du palais de Compiègne (1).

M. de L'Estourbeillon résume sur les frairies les études qu'il a récemment publiées (2).

(1) V. MÉMOIRE XVI.

(2) V. à la *Liste des ouvrages offerts.*

Sur la XIXe question : *Des ressources que peut fournir l'étude de la géographie locale et en particulier celle des anciens noms de lieux pour la connaissance de l'histoire et de l'archéologie ancienne du comté Nantais*, M. Maître fait connaître une charte importante de Louis-le-Gros, donnée en 1123 à l'évêque de Nantes, dont il a entrepris le commentaire géographique (1).

M. Alcide Leroux dit quelques mots du pays de La Mée et des demeures des anciens rois bretons.

Le même membre communique ensuite un travail sur les fosses et les buttes de Nézay et d'Abbaretz et sur leur destination. Il combat l'opinion de M. Kerviler, qui les considère comme d'anciennes exploitations minières ou des mardelles gauloises.

La XXe question, relative à l'*Archéologie commerciale*, est en partie traitée par M. L. Maître, qui communique une note sur Saint-Nazaire sous Clovis (2).

MM. Ch. Bastard et le docteur Plicque présentent seulement quelques observations sur le mouvement commercial à l'époque gallo-romaine.

M. Émile Travers fait connaître les nouveaux membres admis à faire partie de la Société, dans la séance du Conseil administratif tenue le 6 juillet.

Il annonce que le Conseil de la Société française d'Archéologie accorde les allocations suivantes, dont la répartition devra être faite par les soins de l'inspecteur du département :

(1) Publiée sous ce titre : *Étude critique sur la charte du roi Louis VI dit le Gros ;* Rennes, Oberthur, 1887, in-8°, 34 p.

(2) MÉMOIRE XVII.

Une somme de 100 fr. est attribuée à M. l'abbé Fouëré-Macé, pour la restauration de l'église abbatiale de Léhon, près Dinan (Côtes-du-Nord);

Une somme de 100 fr. à M. l'abbé Gergaud, pour l'achèvement des travaux d'entretien et de restauration de l'église de Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Inférieure);

Une somme de 100 fr. à M. l'abbé Goulet, recteur de Massérac, pour l'entretien du tombeau de saint Benoît de Massérac et du chœur de l'ancienne église qui le renferme;

Une somme de 100 fr. est mise à la disposition de M. de L'Estourbeillon, inspecteur du département, pour la conservation et le rachat de diverses pierres tombales historiques du comté Nantais.

Puis il est procédé à la distribution solennelle des récompenses.

La Société française d'Archéologie accorde des *grandes médailles de vermeil* à :

MM. René Kerviler, ingénieur en chef, à Saint-Nazaire, pour ses nombreuses publications ou études archéologiques et ses intéressantes fouilles du bassin de Penhouët;

P. de Lisle du Dréneuc, pour ses travaux archéologiques et en particulier pour son important *Dictionnaire archéologique de la Loire-Inférieure;*

L'abbé Guillotin de Corson, pour son *Pouillé historique de l'archidiocèse de Rennes;*

Léon Maître, pour ses fouilles de Mauves et Petit-Mars et ses *Éléments;*

Félix Chaillou, pour ses importantes découvertes des Cléons, en Haute-Goulaine;

L'abbé Reusens, chanoine de Louvain, pour son *Manuel d'archéologie chrétienne.*

La Société décerne une *médaille d'argent grand module* à M. le comte Régis de L'Estourbeillon, pour son zèle pour la conservation des monuments historiques du département de la Loire-Inférieure, et pour les services rendus par lui comme secrétaire général dans l'organisation du Congrès.

Des *médailles d'argent* à :

MM. L'abbé Lenoir, curé de Châtillon-sur-Indre (Indre), pour la conservation de l'église abbatiale de Fontgombaud.

Le docteur Girodet, de Tours, pour ses travaux sur les Artistes Tourangeaux.

Paul Chardin, de Keravel-en-Plouha (Côtes-du-Nord), pour ses publications archéologiques et artistiques sur la Bretagne.

Henri Jadart, de Reims, pour ses travaux archéologiques sur le diocèse de Reims.

Don Raphaël Ingani, chapelain de Zivido, près Milan, pour son intéressante découverte des tombes des chevaliers français tués à Marignan.

Des *médailles de bronze* à :

MM. Charles d'Achon de La Billière, pour la conservation des monuments de Gennes (Maine-et-Loire).

L'abbé René Langevin, curé de Missillac (Loire-Inférieure), pour l'heureuse restauration des vitraux de son ancienne église.

Le baron Jules Legoux, à Paris, pour sa publication de la monographie de la Chapelle-Bourbon.

Le père Ladislas, capucin du couvent de Périgueux, pour ses recherches sur les monuments eucharistiques.

M. le Président annonce que la 54e session du Congrès se tiendra à Soissons et à Laon, et après avoir adressé de nouveau tous ses remerciements aux personnes qui ont bien voulu concourir au succès du Congrès, ainsi qu'aux administrations des chemins de fer d'Orléans et de l'Ouest, prononce la clôture de la 53e session du Congrès archéologique.

JEUDI 8 JUILLET.

Une excursion archéologique, organisée en bateau à vapeur, pour la visite de Petit-Mars et de Châteaubriant, a rempli cette dernière journée.

Le soir, M. le marquis de Brémond d'Ars de Migré, président de la Société archéologique de Nantes, que l'état de sa santé avait empêché de prendre part aux travaux du Congrès, a invité les membres de la Société française d'Archéologie et ceux des différentes Sociétés savantes de Nantes, dans son hôtel de la rue Harrouys, à une grande soirée, dont Mme la marquise de Brémond d'Ars de Migré a fait les honneurs avec sa grâce habituelle, et dans laquelle MM. Alcide Leroux, É. Travers et Olivier de Gourcuff nous ont montré une fois de plus que la poésie et l'archéologie étaient sœurs et pouvaient avoir les mêmes adeptes.

LOI

POUR LA CONSERVATION

DES MONUMENTS ET OBJETS D'ART

AYANT UN INTÉRÊT HISTORIQUE ET ARTISTIQUE

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE Ier.

Chapitre Ier. — Immeubles et monuments historiques ou mégalithiques.

Art. 1er. — Les immeubles par nature ou par destination dont la conservation peut avoir, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt national, seront classés en totalité ou en partie par les soins du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Art. 2. — L'immeuble appartenant à l'État sera classé par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en cas d'accord avec le ministre dans les attributions duquel l'immeuble se trouve

placé. Dans le cas contraire, le classement sera prononcé par un décret rendu en la forme des règlements d'administration publique.

L'immeuble appartenant à un département, à une commune, à une fabrique ou à tout autre établissement public, sera classé par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, s'il y a consentement de l'établissement propriétaire et avis conforme du ministre sous l'autorité duquel l'établissement est placé. En cas de désaccord, le classement sera prononcé par un décret rendu en la forme des règlements d'administration publique.

Art. 3. — L'immeuble appartenant à un particulier sera classé par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, mais ne pourra l'être qu'avec le consentement du propriétaire. L'arrêté déterminera les conditions du classement.

S'il y a contestation sur l'interprétation et sur l'exécution de cet acte, il sera statué par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, sauf recours au conseil d'État statuant au contentieux.

Art. 4. — L'immeuble classé ne pourra être détruit, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification quelconque, si le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts n'y a donné son consentement.

L'expropriation pour cause d'utilité publique d'un immeuble classé ne pourra être poursuivie qu'après que le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts aura été appelé à présenter ses observations.

Les servitudes d'alignement et autres qui pourraient causer la dégradation des monuments ne sont pas applicables aux immeubles classés.

Les effets du classement suivront l'immeuble classé, en quelques mains qu'il passe.

Art. 5. — Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts pourra, en se conformant aux prescriptions de la loi du 3 mai 1841, poursuivre l'expropriation des monuments classés ou qui seraient de sa part l'objet d'une proposition de classement refusée par le particulier propriétaire.

Il pourra, dans les mêmes conditions, poursuivre l'expropriation des monuments mégalithiques ainsi que celle des terrains sur lesquels ces monuments sont placés.

Art. 6. — Le déclassement, total ou partiel, pourra être demandé par le ministre dans les attributions duquel se trouve l'immeuble classé, par le département, la commune, la fabrique, l'établissement public et le particulier propriétaire de l'immeuble.

Le déclassement aura lieu dans les mêmes formes et sous les mêmes distinctions que le classement.

Toutefois, en cas d'aliénation consentie à un particulier de l'immeuble classé appartenant à un département, à une commune, à une fabrique, ou à tout autre établissement public, le déclassement ne pourra avoir lieu que conformément au paragraphe 2 de l'article 2.

Art. 7. — Les dispositions de la présente loi sont applicables aux monuments historiques régulièrement classés avant sa promulgation.

Toutefois, lorsque l'État n'aura fait aucune dépense pour un monument appartenant à un particulier, ce monument sera déclassé de droit dans le délai de six mois après la réclamation que le propriétaire pourra adresser au ministre de l'instruction publique et des

beaux-arts, pendant l'année qui suivra la promulgation de la présente loi.

Chapitre II. — Objets mobiliers.

Art. 8. — Il sera fait, par les soins du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, un classement des objets mobiliers appartenant à l'État, aux départements, aux communes, aux fabriques et autres établissements publics, dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt national.

Art. 9. — Le classement deviendra définitif si le département, les communes, les fabriques et autres établissements publics n'ont pas réclamé, dans le délai de six mois, à dater de la notification qui leur en sera faite. En cas de réclamation, il sera statué par décret rendu en la forme des règlements d'administration publique.

Le déclassement, s'il y a lieu, sera prononcé par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. En cas de contestation, il sera statué comme il vient d'être dit ci-dessus.

Un exemplaire de la liste des objets classés sera déposé au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts et à la préfecture de chaque département, où le public pourra en prendre connaissance sans déplacement.

Art. 10. — Les objets classés et appartenant à l'État seront inaliénables et imprescriptibles.

Art. 11. — Les objets classés appartenant aux départements, aux communes, aux fabriques ou autres établissements publics, ne pourront être restaurés,

réparés, ni aliénés par vente, don ou échange, qu'avec l'autorisation du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Art. 12. — Les travaux, de quelque nature qu'ils soient, exécutés en violation des articles qui précèdent, donneront lieu, au profit de l'État, à une action en dommages-intérêts contre ceux qui les auraient ordonnés ou fait exécuter.

Les infractions seront constatées et les actions intentées et suivies devant les tribunaux civils ou correctionnels, à la diligence du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts ou des parties intéressées.

Art. 13. — L'aliénation faite en violation de l'article 11 sera nulle, et la nullité en sera poursuivie par le propriétaire vendeur ou par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, sans préjudice des dommages-intérêts qui pourraient être réclamés contre les parties contractantes et contre l'officier public qui aura prêté son concours à l'acte d'aliénation.

Les objets classés qui auraient été aliénés irrégulièrement, perdus ou volés, pourront être revendiqués pendant trois ans, conformément aux dispositions des articles 2279 et 2280 du Code civil. La revendication pourra être exercée par les propriétaires et, à leur défaut, par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

Chapitre III. — Fouilles.

Art. 14. — Lorsque, par suite de fouilles, de travaux ou d'un fait quelconque, on aura découvert des monuments, des ruines, des inscriptions ou des objets pouvant intéresser l'archéologie, l'histoire ou l'art,

sur des terrains appartenant à l'État, à un département, à une commune, à une fabrique ou autre établissement public, le maire de la commune devra assurer la conservation provisoire des objets découverts, et aviser immédiatement le préfet du département des mesures qui auront été prises.

Le préfet en référera, dans le plus bref délai, au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, qui statuera sur les mesures définitives à prendre.

Si la découverte a eu lieu sur le terrain d'un particulier, le maire en avisera le préfet. Sur le rapport du préfet et après avis de la commission des monuments historiques, le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts pourra poursuivre l'expropriation dudit terrain en tout ou en partie pour cause d'utilité publique, suivant les formes de la loi du 3 mai 1841.

Art. 15. — Les décisions prises par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en exécution de la présente loi, seront rendues après avis de la commission des monuments historiques.

Chapitre IV. — Dispositions spéciales à l'Algérie et aux pays de protectorat.

Art. 16. — La présente loi est applicable à l'Algérie.

Dans cette partie de la France, la propriété des objets d'art ou d'archéologie, édifices, mosaïques, bas-reliefs, statues, médailles, vases, colonnes, inscriptions, qui pourraient exister, sur et dans le sol des immeubles appartenant à l'État ou concédés par lui à des établissements publics ou à des particuliers, sur et dans les terrains militaires, est réservée à l'État.

Art. 17. — Les mêmes mesures seront étendues à

tous les pays placés sous le protectorat de la France et dans lesquels il n'existe pas déjà une législation spéciale.

Disposition transitoire.

Art. 18. — Un règlement d'administration publique déterminera les détails d'application de la présente loi.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 30 mars 1887.

Jules Grévy.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

Berthelot.

ANNEXE

A LA LOI SUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS ET OBJETS D'ART AYANT UN INTÉRÊT HISTORIQUE ET ARTISTIQUE.

MONUMENTS HISTORIQUES

I. — FRANCE.

I. — *Monuments mégalithiques.*

Aisne. — *Bois-lès-Pargny :* Menhir, le Verziau-de-Gargantua. — *Bouteille (La) :* Menhir, la Haute-Borne. —

Cierges : Dolmen de Caranda. — *Haramont :* Menhir, la Pierre-Clouise.

ALPES-MARITIMES. — *Saint-Césaire :* Dolmens.

ARDÈCHE. — *Banne :* Dolmen de La Lauze. — *Beaulieu :* Dolmen du Bois-des-Rochers. — *Saint-Alban-sous-Sampzon :* Dolmen.

ARIÈGE. — *Bordes-sur-Lez :* Dolmen d'Ayer. — *Camarade :* Dolmen de Commenge. — *Gabre :* Dolmen de Coudère. — *Mas-d'Azil (Le) :* Dolmen de Cap-del-Pouech ; dolmen de Seignas ; dolmen de Bidot. — *Mérens :* Dolmen. — *Sabarat :* Dolmen de Peyre.

AUBE. — *Avant-lès-Marcilly :* Menhir, la Pierre-au-Coq. — *Bercenay-le-Hayer :* Dolmen, la Pierre-Couverte. — *Saulsotte (La) :* Menhir de Resson, la Pierre-Aiguë.

AUDE. — *Villeneuve-les-Chanoines* : Dolmen.

AVEYRON. — *Buseins :* Dolmen. — *Cavalerie (La) :* Dolmen. — *Martiel :* Dolmen. — *Montjaux :* Dolmen. — *Saint-Affrique :* Dolmen de Tiergues. — *Salles-la-Source :* Dolmen et tumulus du Genévrier. — *Villefranche-de-Panat :* Dolmen.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — *Fontvieille :* Allées couvertes de Cordes.

CALVADOS. — *Colombiers-sur-Seulles :* Menhir. — *Condé-sur-Ifs :* Menhir, Pierre-Cornue. — *Jurques :* Dolmen.

CANTAL. — *Carlat :* Menhir, Peyre Ficade. — *Saint-Christophe :* Grand dolmen de la Lande Murat. — *Ternes (Les) :* Grand dolmen, la Table du Loup.

CHARENTE. — *Chevrerie (La) :* Polissoir du Gros-Chail. — *Confolens :* Chapelle-Dolmen. — *Fontenille :* Dolmens, la grosse et la petite Perotte. — *Luxé :* Dolmen, la Motte de la Garde. — *Vervant :* Dolmen de la Boixe.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Ardillières :* Dolmen, la Pierre levée ; dolmen, la Pierre fouquerée. — *Bédenac :* Trois menhirs de Chierzac et de Bédenac. — *Montguyon :* Allée couverte. — *Saint-Laurent-de-la-Prée :* Deux dolmens, les Pierres couvertes de Charras.

CHER. — *Allouis :* Menhir, la Pierre des Las ; Menhir, la Pierre longue ou la Pierre de la Bergère. — *Graçay :* Demi-dolmen, la Pierre levée ou la Grosse-Pierre. — *Saint-Georges-sur-Moulon :* Menhir, la Pierre à la femme. — *Saint-Maur-Chaveroche :* Dolmen, la Pierre des Fades. — *Villeneuve-sur-Cher :* Dolmen, la Table ou la Pierre de la Roche.

CORRÈZE. — *Argentat :* Menhir, le Grave de Roland. — *Aubazine :* Cromleck du Puy de Pauliac. — *Espartignac :* Dolmen, la Maison du loup. — *Feyt :* Cromleck.

CORSE. — *Belvedère-Campo-Moro :* Menhir de Capo di Luogo. — *Grossa :* Menhir de Vaccil-Vecchio. — *Santo-Pietro-di-Tenda :* Dolmen du Monte-Rivinco. — *Sartène:* Dolmen de Fontanaccia ; Deux Menhirs du Rizzanese.

CÔTE-D'OR. — *Chassagne :* Dolmen. — *Coulmier-le-Sec :* Menhir. — *Roche-en-Brénil (La) :* Menhirs.

CÔTES-DU-NORD. — *Bégard :* Menhir de Kerguézennec. — *Bourbriac :* Tumulus et dolmen de Danouédou. — *Pédernec :* Menhir au hameau du Menhir. — *Pleumeur-Bodou :* Menhir de Saint-Duzec. — *Plésidy :* Menhir de Caelouan. — *Pleslin :* Alignement du Champ-des-Roches. — *Ploufragan :* Dolmen de la Couette. — *Quintin :* Menhirs. — *Vieux-Marché :* Dolmen de la Chapelle des Sept-Saints.

CREUSE. — *Blessac :* Dolmen. — *Champagnac :* Menhir, la Pierre-Femme. — *Dun-le-Palleteau :* Dolmen, la Pierre-Eubeste. — *Serre-Bussière-Vieille (La) :* Dolmen. — *Souterraine (La) :* Menhir de la Gevafie.

DORDOGNE. — *Beaumont :* Dolmen. — *Brantôme :* Dolmen. — *Saint-Aquilin :* Dolmen. — *Sarlat :* Dolmen.

EURE. — *Rugles :* Dolmen. — *Ventes (Les) :* Dolmen.

EURE-ET-LOIR. — *Berchères-sur-Vesgre :* Menhir de la Ville-l'Évêque. — *Corancez :* Polissoir, la Pinte de Saint-Martin. — *Saint-Avit :* Dolmen de Quincampoix. — *Trizay-lès-Bonneval :* Dolmen, la Pierre de Beaumont. — *Ymeray :* Menhir de Chantecocq.

FINISTÈRE. — *Camaret :* Alignements. — *Conquêt (Le) :* Cromleck de Kermorvan. — *Crozon :* Alignement ; Dolmen de Ty-ar-Chur. — *Goulven :* Dolmen de Tréguelc'hier. — *Landunvez :* Dolmen et menhir d'Argenton. — *Penmarc'h :* Menhir. — *Plouarzel :* Menhir de Kerveatou. — *Plounéour-Trez :* Deux menhirs de Pontusval. — *Plourin-Ploudalmezeau :* Menhirs de Kercadiou. — *Plozévet :* Menhir des Droits de l'Homme.

GARD. — *Aiguèze :* Dolmens. — *Barjac :* Dolmens. — *Campestre :* Dolmens.

GARONNE (HAUTE-). — *Bagnères-de-Luchon :* Alignements ; Cromlecks.

GIRONDE. — *Bellefond :* Dolmens. — *Saint-Sulpice de Faleyrens :* Menhir de Pierrefitte. — *Salles (Les) :* Dolmens.

HÉRAULT. — *Minerve :* Dolmens. — *Soumont :* Dolmens.

ILLE-ET-VILAINE. — *Cuguen :* Menhir, la Pierre Longue. — *Dol :* Menhir du Champ Dolent. — *Essé :* Dolmen, la Roche aux Fées. — *Médréac :* Menhir de Chinot. — *Noyal-sous-Bazouges :* Menhir de Lande-Ros. — *Plerguer :* Menhir, la Pierre du Domaine. — *Saint-Suliac :* Menhir, la Dent de Gargantua. — *Tressé :* Dolmen, la Maison des Fées.

INDRE. — *Bagneux :* Dolmen, la Pierre couverte de Bué ; Menhir, la Pierre levée de Boisy ; Deux menhirs à Tréfoux. — *Chatre-Langlin (La) :* Dolmen de Passeboneau. — *Ciron :* Dolmen et cromleck de Sennevant. — *Liniez* Allée couverte des Pierres folles. — *Lourdoueix-Saint-Michel :* Dolmen de Chardy. — *Moulins :* Allée couverte et cromleck de la Pierre. — *Saint-Benoît-du-Sault :* Dolmen de Montborneau ; Dolmen de l'Aire aux Martes. — *Saint-Plantaire :* Dolmen, la Pierre à la Marte.

INDRE-ET-LOIRE. — *Auzouer :* Menhir près du château de Pierrefitte. — *Beaulieu :* Cromleck à la Croix-Bonnin. — *Beaumont-la-Ronce :* Dolmen, la Pierre levée. — *Ferrière-Larçon :* Polissoir. — *Ligré :* Dolmen.

ISÈRE. — *Décines :* Menhir.

LOIR-ET-CHER. — *Brévainville :* Dolmen, les Grosses-Pierres. — *Chapelle Vendômoise (La) :* Dolmen, la Pierre levée. — *Châtillon :* Menhir, la Pierre frite de Grandmont. — *Droué :* Polissoir, la Pierre cochée. — *Huisseau-en-Beauce :* Deux menhirs, un dolmen et un polissoir. — *Landes :* Dolmen de Bourges. — *Nourray :* Dolmen sous tumulus et grand polissoir. — *Tripleville :* Menhir ; dolmens ; polissoir.

HAUTE-LOIRE. — *Chomelix :* Menhir, la Pierre plantée. — *Langeac :* Dolmen. — *Saint-Eble :* Dolmen, las Tombas de las Fadas. — *Vieille-Brioude :* Dolmen.

LOIRE-INFÉRIEURE. — *Croisic (Le) :* Menhir signal. — *Donges :* Menhir de la Vacherie. — *Guérande :* Menhir à cupules près d'Escoublac. — *Pont-Château :* Menhir, le Fuseau de la Madeleine. — *Pornic :* Tumulus avec dolmens. — *Saint-Nazaire :* Dolmen trilithe ; tumulus et dolmen de Dissignac. — *Sainte-Pazanne :* Dolmen, la Salle des Fées.

LOIRET. — *Chevannes :* Menhir. — *Coulmiers :* Dolmen. — *Erceville :* Dolmen, la Pierre clouée.

LOT. — *Assier :* Dolmen. — *Gramat :* Dolmen. — *Limogne :* Dolmen. — *Livernon :* Dolmen.

LOT-ET-GARONNE. — *Fargues :* Dolmen.

LOZÈRE. — *Auxillac :* Dolmen de Chardonnet. — *Balsièges :* Dolmen. — *Marvejols :* Dolmen. — *Rouvière (La) :* Dolmen de Pelouse.

MAINE-ET-LOIRE. — *Aviré :* Menhir, la Pierre-Debout. — *Bagneux :* Grande allée couverte ; dolmen, la Petite Pierre couverte ; menhir, la Pierre longue. — *Charcé :* Dolmen et cromleck. — *Coron :* Menhir, la Pierre des hommes. — *Villedieu-la-Blouère :* Menhir, la Haute-Borne.

MANCHE. — *Bretteville :* Dolmen. — *Flamanville :* Dolmen ; menhir. — *Maupertus :* Menhir. — *Tourlaville :* Cromlech.

MARNE. — *Avize :* Menhir. — *Congy :* Menhir de l'étang

de Chenevry. — *Férebrianges :* Menhir, la Pierre-Fitte. — *Fontaine-Denis :* Dolmen de Nuisy, les Pierres de Sainte-Geneviève. — *Potangis :* Dolmen, la Pierre-au-Diable.

Haute-Marne. — *Fontaine-sur-Marne :* Menhir, la Haute-Borne. — *Vitry-lès-Nogent :* Dolmen, la Pierre-Alot, au bois de Lardigny.

Mayenne. — *Bazougers :* Menhir de la Hune. — *Ernée :* Dolmen de la Contrie. — *Montenay :* Polissoir, Pierre-Saint-Guillaume. — *Pas (Le) :* Menhir de Sainte-Civière. — *Sainte-Suzanne :* Dolmen des Erves.

Meurthe-et-Moselle. — *Pont-à-Mousson :* Menhir, la Pierre-au-Jô, à la limite des communes de Pont-à-Mousson et de Norroy.

Meuse. — *Saint-Mihiel :* Menhir, la Dame-Schonne.

Morbihan. — *Baden :* Tumulus avec dolmen de Gavr'Innis ; Double cromleck d'Er-Lanick ; Cromleck de l'Ile-aux-Moines. — *Carnac :* Alignements du Ménec ; Alignements et dolmen de Kermario ; Alignements et dolmen de Kerlescan ; Tumulus-dolmen du Mont-Saint-Michel ; Tumulus à menhir du Moustoir-Carnac ; Dolmens de Kériaval ; Groupe de dolmens du Mané-Kérioned. — *Erdeven :* Alignements ; Dolmen du Mané-Groh. — *Locmariaker :* Tumulus avec dolmen du Mané-er-Roeck ; Tumulus avec dolmen du Mané-Lud ; Grand menhir ; Dolmen des Pierres-Plates ; Dolmen de Kervérès ; Dolmen des Marchands ; Dolmen du Mané-Rutual. — *Plougoumelen :* Dolmen du Rocher. — *Plouharnel :* Tumulus à trois dolmens de Rundossec ; neuf menhirs du Vieux-Moulin ; Alignements de Sainte-Barbe ; Dolmen de Crucuno ; Cromleck de Crucuno ; Dolmen de Kergavad ; Dolmen de Runesto ; Dolmen de Godquer ; Dolmen du Mané-Runmeur. — *Saint-Pierre-Quiberon :* Alignement et Cromleck de Saint-Pierre ; Dolmen de Rockquinaude ; Menhir du Mané-Meur.

Nord. — *Cambrai :* Deux menhirs, les Pierres-Jumelles. — *Écluse (L') :* Menhir, la Pierre du Diable. — *Hamel :*

Dolmen. — *Sars-Poteries :* Menhir, la Pierre de dessus Bise. — *Solre-le-Château :* Deux menhirs, les Pierres-Martines.

Oise. — *Trye-Château :* Dolmen, la Pierre-Trouée. — *Villers-Saint-Sépulcre :* Dolmen, la Roche aux Fées.

Orne. — *Craménil :* Menhir, l'Affiloir de Gargantua. — *Joué-du-Bois :* Dolmen, la Pierre au loup ; dolmen de la Grandière ; menhir des Outres. — *Sauvagère (La) :* Dolmen de la Bertinière. — *Silly-en-Gouffern :* Menhir, la Pierre levée.

Pas-de-Calais. — *Acq :* Deux menhirs, les Pierres jumelles. — *Boiry-Notre-Dame :* Cromleck des Bonnettes. — *Fresnicourt :* Dolmen, la Table des fées.

Puy-de-Dôme. — *Champeix :* Dolmen, la Pierre-Fichade. — *Olloix :* Allée couverte de la Grotte, à Cournol. — *Devayat :* Menhir. — *Saint-Germain-près-Herment :* Dolmen de Farges. — *Saint-Nectaire :* Dolmen.

Pyrénées (Basses-). — *Bilhères* : Cromlecks. — *Buzy :* Dolmen.

Pyrénées (Hautes-). — *Bartrès :* Dolmen. — *Bize :* Dolmen.

Pyrénées-Orientales. — *Arles-sur-Tech :* Dolmen. — *Banyuls-sur-Mer :* Dolmen.

Saône-et-Loire. — *Saint-Pantaléon :* Alignement.

Sarthe. — *Duneau :* Menhir, la Pierre-Fiche ; Dolmen, la Pierre-Couverte. — *Mans (Le) :* Pierre dressée contre la cathédrale.

Haute-Savoie. — *Reignier :* Dolmen, la Pierre aux Fées. — *Saint-Cergues :* Dolmen, la Cave ou Chambre aux Fées.

Seine-et-Marne. — *Beautheil :* Menhir, la Pierre-Fitte ou Pignon de Sainte-Aubierge. — *Diant :* Menhir, la Pierre aux Couteaux. — *Dormelles :* Menhir, la Roche plantée. — *Écuelles :* Menhir, la Pierre droite. — *Montereau :* Quatre menhirs. — *Nanteau :* Menhir, la Pierre-Fitte. — *Paley :* Menhir, la Roche qui fuit. — *Rumont :* Dolmen, la Pierre l'Ormsille. — *Souppes* et *Bagneaux :* Groupe de huit

polissoirs. — *Troury-Ferottes :* Menhir, la Pierre de Cornoy.

Seine-et-Oise. — *Auvers-Saint-Georges :* Dolmen. — *Brunoy :* Menhirs de la propriété Talma. — *Cergy :* Menhir, la Pierre Fouret à Gency. — *Épone :* Dolmens. — *Presles :* Dolmens, la Pierre turquoise. — *Vigneux :* Menhir, la Pierre à Mousseaux. — *Villeneuve-le-Roi :* Menhir, la Pierre-Fitte.

Deux-Sèvres. — *Bougon :* Dolmen, la Pierre levée. — *Celles-sur-Belle :* Trois menhirs. — *Limalonges :* Dolmen.

Somme. — *Doingt-Flamicourt :* Menhir, la Pierre-Fiche. — *Eppeville :* Menhir, la Pierre qui pousse.

Tarn. — *Bastide-Rouairoux (La) :* Dolmen. — *Roussayrolles :* Dolmen. — *Verdier (Le) :* Dolmen.

Tarn-et-Garonne. — *Sept-Fonds :* Dolmen.

Var. — *Draguignan :* Dolmen. — *Cabasse :* Menhir de Champdumy.

Vendée. — *Avrillé :* Dix menhirs. — *Bernard (Le) :* Dolmen de la Frébouchère ; Dolmen sous tumulus de l'Acquillé. — *Isle-Dieu (L') :* Trois dolmens ; Menhir. — *Pouzauges :* Deux polissoirs.

Vienne. — *Aslonnes :* Dolmen et cromleck à Laveiré. — *Availles-Limouzine :* Menhir, la Pierre-Fade. — *Bournand :* Allée couverte, la Pierre-Folle. — *Lathus :* Dolmen près de Marchain. — *Saint-Saviol :* Dolmen, la Pierre-Pèse.

Haute-Vienne. — *Arnac-la-Poste :* Dolmen, le Four des Fées ; Menhir, la Pierre Vironaise. — *Cieux :* Menhir près de Ceinturat. — *Saint-Laurent-sur-Gorre :* Dolmen, la Pierre levée. — *Saint-Léger-Magnazeix :* Polissoir, le Peulvan de Séjotte.

Vosges. — *Escles :* Menhir. — *Remiremont :* Deux menhirs, Pierres-Fittes.

Yonne. — *Aillant :* Menhir limite. — *Bleigny-le-Carreau :* Dolmen. — *Courgenay :* Polissoir du bois du Fauconnais, au lieu dit les Roches. — *Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes :* Dolmen de Lancy. — *Sièges (Les) :* Menhir,

la Pierre à colon. — *Sogues :* Menhir du Pas-Dieu. — *Vaumort :* Menhir, la Pierre enlevée ou la Pierre aux Sorciers.

II. — *Monuments antiques.*

AIN. — *Belley :* Fragments antiques. — *Izernore :* Ruines d'un temple antique. — *Vieux :* Aqueduc.

AISNE. — *Soissons :* Théâtre romain dans le séminaire ; restes de remparts romains dans l'évêché. — *Vermand :* Camp romain.

ALLIER. — *Néris :* Monuments antiques.

ALPES (BASSES-). — *Céreste :* Deux ponts romains. — *Riez :* Colonnes antiques.

ALPES (HAUTES-). — *Chorges :* Restes d'un temple antique transformé en église.

ALPES-MARITIMES. — *Cimiez :* Arènes. — *Turbie (La) :* Ruines de la tour dite d'Auguste. — *Vence :* Colonnes romaines.

ARDÈCHE. — *Bourg-Saint-Andéol :* Bas-relief mythriaque. — *Sarras :* Ruine romaine dite la Sarrasinière.

ARDENNES. — *Mouzon :* Bas-relief dans l'église.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — *Aix :* Camp d'Entremont ; Bains dits de Sextius. — *Arles :* Amphithéâtre ; Restes du forum ; Restes de remparts ; Colonne dite de Saint-Lucien ; Obélisque ; Restes du Palais de Constantin ; Théâtre ; Restes d'un aqueduc de Barbegal. — *Marseille :* Caves de Saint-Sauveur. — *Penne (La) :* Pyramide dite la Pennelle. — *Saint-Chamas :* Pont-Flavian. — *Saint-Rémy :* Arc-de-Triomphe ; Mausolée. — *Salon :* Murailles et fragments romains. — *Vernègues :* Tombeaux antiques ; Temple de la Maison-Basse.

CHARENTE. — *Brossac :* Restes de la villa romaine de Lacou-Dausena ; restes d'un aqueduc. — *Saint-Cybardeaux :* Théâtre des Bouchauds.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — *Douhet (Le) :* Aqueduc —

Ébéon : Pyramide. — *Saintes :* Cirque romain ; restes de l'Amphithéâtre. — *Saint-Romain-de-Bénet :* Tour de Pire-Longue ; camp dit de César.

CHER. — *Bourges :* Restes de remparts gallo-romains. — *Drevant :* Ruines romaines.

CORRÈZE. — *Naves :* Arènes de Tintiniac.

CORSE. — *Appriciani :* Figure antique.

CÔTE-D'OR. — *Cussy :* Colonne romaine. — *Vertault :* Ruines de Vertilium.

CÔTES-DU-NORD. — *Corseul :* Ruines romaines dites Temple de Mars. — *Plédran :* Camp vitrifié de Péran.

CREUSE. — *Évaux :* Thermes.

DORDOGNE. — *Périgueux :* Amphithéâtre ; Tour de Vésone ; Porte romaine ; Fragments romains dans le château Barrière.

DOUBS. — *Besançon :* Porte-Noire ; Fragments antiques dans un square.

DRÔME. — *Die :* Porte Saint-Marcel ; Arc-de-Triomphe ; Trois autels tauroboliques.

EURE-ET-LOIR. — *Saint-Piat :* Sarcophage dans l'église.

FINISTÈRE. — *Carhaix :* Aqueduc.

GARD. — *Aigues-Mortes :* Tour de Constance. — *Gallargues :* Tour romaine ; Pont romain. — *Nîmes :* Amphithéâtre ; Maison-Carrée ; Temple de Diane ; Thermes ; Château-d'Eau (Castellum divisorium) ; Porte d'Auguste ; Porte de France ; Tour Magne. — *Remoulins :* Pont du Gard.

GERS. — *Biran :* Tour gallo-romaine. — *Saint-Lary :* Tour gallo-romaine.

GIRONDE. — *Bordeaux :* Reste d'un amphithéâtre, dit Palais-Gallien.

HÉRAULT. — *Saint-Thierry :* Restes d'un pont romain.

INDRE-ET-LOIRE. — *Cinq-Mars-la-Pile :* Pile. — *Luynes :* Restes d'un aqueduc romain. — *Tours :* Murailles romaines dans l'archevêché.

ISÈRE. — *Vienne :* Aiguille ; Escaliers antiques ; Théâtre antique ; Temple d'Auguste et de Livie.

LANDES. — *Dax :* Enceinte gallo-romaine.

LOIR-ET-CHER. — *Thésée :* Ruines d'un monument romain.

LOIRE (HAUTE-). — *Le Puy :* Fragments antiques dans le chœur de la cathédrale ; Fragments antiques dans le baptistère de Saint-Jean.

LOIRET. — *Montbouy :* Amphithéâtre de Chenevière.

LOT. — *Cahors :* Arc de Diane.

LOT-ET-GARONNE. — *Aiguillon :* Tours dites Tourasse et Porilongue. — *Moncrabeau :* Restes de la villa romaine de Baptiste. — *Montflanquin :* Ruines romaines. — *Nérac :* Mosaïques et ruines romaines.

LOZÈRE. — *Lanuéjols :* Tombeau romain.

MANCHE. — *Valognes :* Ruines romaines d'Allonia.

MARNE. — *Cheppe (La) :* Camp romain. — *Reims :* Mosaïque dans le musée ; Porte de Mars ; Tombeau de Jovin dans la chapelle de l'archevêché.

MARNE (HAUTE-). — *Fontaine-sur-Marne :* Restes d'un aqueduc romain sur la montagne de Châtelet. — *Langres :* Arc-de-Triomphe.

MAYENNE. — *Jublains :* Ruines romaines ; Castellum.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — *Jœuf :* Hypogée. — *Longwy :* Camp romain de Titelberg.

MEUSE. — *Naix :* Ruines romaines de Nasium.

NIÈVRE. — *Biches :* Ruines romaines de Villars.

NORD. — *Bavay :* Ruines romaines (restes de thermes et d'un aqueduc. — *Famars :* Ruines romaines.

OISE. — *Beauvais :* Restes de remparts gallo-romains dans l'ancien évêché. — *Champlieu :* Restes de monuments gallo-romains (temple, théâtre, thermes). — *Senlis :* Arènes.

PUY-DE-DÔME. — *Clermont :* Murailles dites des Sarrazins. — *Mont-Dore :* Fragments antiques. — *Orcines :* Restes d'un temple de Mercure au sommet du Puy-de-Dôme. — *Royat :* Restes de thermes antiques.

PYRÉNÉES (BASSES-). — *Bielle :* Mosaïques romaines. — *Bayonne :* Restes de l'enceinte romaine.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — *Céret :* Pont sur le Tech.

RHÔNE. — *Chaponost* et *Bonirant :* Restes de l'aqueduc du mont Pila. — *Lyon :* Conserve d'eau dite les bains romains dans le nouveau séminaire. — *Sainte-Colombe :* Ruines romaines.

SAÔNE (HAUTE-). — *Luxeuil :* Thermes et inscriptions antiques. — *Membrey :* Ruines et mosaïques romaines.

SAÔNE-ET-LOIRE. — *Autun :* Porte d'Arroux ; Porte Saint-André ; Temple de Janus ; Théâtre romain ; Pyramide de Couhard.

SARTHE. — *Mans (Le) :* Reste de l'enceinte romaine.

SAVOIE. — *Aix-les-Bains :* Temple romain, dit de Diane.

SAVOIE (HAUTE-). — *Saint-Gervais :* Inscription romaine découverte au col de Forclaz.

SEINE. — *Arcueil :* Restes d'un aqueduc. — *Paris :* Palais des Thermes ; Arènes de Lutèce.

SEINE-INFÉRIEURE. — *Lillebonne :* Théâtre romain. — *Sainte-Marguerite-sur-Mer :* Mosaïques romaines.

SOMME. — *Étoile (L') :* Camp romain. — *Liercourt :* Camp romain. — *Picquigny :* Camp romain de Tirancourt.

VAR. — *Fréjus :* Amphithéâtre ; Aqueduc ; Porte Dorée ; Restes du quai de l'ancien port ; Restes des remparts ; Citadelle ; Restes des thermes.

VAUCLUSE. — *Apt :* Pont Julien. — *Cadenet :* Vasque antique dans l'église. — *Carpentras :* Arc antique dans la cour du palais de justice. — *Cavaillon :* Arc antique. — *Orange :* Arc antique dit de Marius ; Amphithéâtre ; Théâtre. — *Vaison :* Pont romain ; Amphithéâtre.

VIENNE. — *Poitiers :* Restes des arènes ; Hypogée. — *Sanxay :* Ruines gallo-romaines d'Herbord.

VOSGES. — *Grand :* Ruines d'amphithéâtre ; Ruines du temple ; Mosaïque.

III. — *Monuments du moyen-âge, de la renaissance et des temps modernes.*

AIN. — *Briord :* Inscriptions mérovingiennes dans le châ-

teau. — *Bourg :* Église de Brou. — *Nantua :* Portail de l'église.— *Saint-André-de-Bagé :* Église.— *Saint-Paul-de-Varax :* Portail de l'église.

Aisne. — *Berzy-le-Sec :* Église. — *Braisne :* Église Saint-Yved. — *Château-Thierry :* Porte Saint-Pierre. — *Coucy-le-Château :* Château ; Façade et fonts baptismaux de l'église ; Porte de Laon et remparts.—*Essommes :* Église.—*Fère-en-Tardenois :* Château.—*Ferté-Milon (La)* : Château ; Vitraux de l'église. — *Foigny :* Pierre funéraire de Barthélemy de Vire, évêque de Laon, dans l'église.—*Laon :* Ancien évêché et chapelle (aujourd'hui palais de justice) ; Chapelle des Templiers ; Église Notre-Dame et cloître (ancienne cathédrale) ; Église Saint-Martin ; Porte de Soissons.— *Longpont :* Ruines de l'ancienne abbaye.— *Marle :* Église.— *Mézy-Moulins :* Église. — *Mont-Notre-Dame :* Restes de l'église et crypte. — *Nouvion-le-Vineux :* Église. — *Prémontré :* Ancienne abbaye (aujourd'hui asile d'aliénés). — *Royaucourt :* Église Saint-Julien. — *Saint-Michel-en-Thiérache :* Chœur et transept de l'église. — *Saint-Quentin :* Église (ancienne collégiale) ; Façade et salle du conseil de l'hôtel de ville. — *Soissons :* Restes de l'abbaye Notre-Dame ; Cathédrale Saint-Gervais et Saint-Protais, Église Saint-Léger ; Clochers et cloîtres de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes (affectés au service de la guerre) ; Crypte de l'abbaye de Saint-Médard (institution de sourds-muets) ; Église Saint-Pierre-Parvaus. — *Trucy :* Église. — *Urcel :* Église. — *Vauclair :* Grange de l'abbaye. — *Vermand :* Fonts baptismaux dans l'église. — *Vailly :* Église.

Allier. — *Biozat :* Église. — *Bourbon-l'Archambault :* Église ; Château. — *Buxières-la-Grue :* Église. — *Chantelle :* Abbaye. — *Châtel-Montagne :* Église. — *Cognat :* Église. — *Ébreuil :* Église. — *Franchesse :* Église. — *Huriel :* Église ; Donjon et restes de l'enceinte fortifiée. — *Meillers :* Église. —*Montet-aux-Moines :* Église.— *Moulins :* Cathédrale Notre-Dame ; Tombeau du duc Henri II de Montmorency, dans la chapelle du Lycée ; Restes du château des ducs de

Bourbon (aujourd'hui prison et gendarmerie). — *Néris :* Église.—*Palisse (La) :* Château.—*Saint-Désiré :* Église.— *Saint-Menoux :* Église. — *Saint-Pourçain :* Église. — *Souvigny :* Ancienne église Saint-Marc ; Église paroissiale. — *Vallon :* Église. — *Veauce :* Église. — *Vicq :* Crypte de l'église. — *Ygrande :* Église.

Alpes (Basses-).—*Allos :* Église Notre-Dame de Valvert. — *Barcelonnette :* Tour de l'Horloge. — *Digne :* Église Notre-Dame (ancienne cathédrale). — *Ganagobie :* Porte de l'église. — *Gréoulx :* Château des Templiers. — *Manosque :* Clocher de l'église ; Porte de la Saunerie.—*Seyne :* Église. *Simiane :* Rotonde.—*Sisteron :* Église ; Restes de l'ancienne enceinte.

Alpes (Hautes-).—*Argentière (L') :* Chapelle Saint-Jean. —*Chorges :* Église.—*Embrun :* Église Notre-Dame (ancienne cathédrale. — *Tallard :* Chapelle du château.

Alpes-Maritimes. — *Ile Saint-Honorat :* Château ; Chapelle Saint-Sauveur ; Chapelle de la Trinité ; Ancien cloître ; Bas-relief au-dessus de la porte est de Saint-Honorat. — *Vence :* Bas-reliefs mérovingiens dans l'ancienne cathédrale.

Ardèche. — *Bourg-Saint-Andéol :* Église. — *Champagne :* Église. — *Cruas :* Église ; Ruines du château. — *Mazan :* Église de l'ancienne abbaye. — *Mélas :* Église. — *Thines :* Église.—*Vallon :* Tapisseries de l'hôtel de Ville.—*Viviers :* Clocher de la cathédrale Saint-Vincent ; Maison des Chevaliers.

Ardennes. — *Mouzon :* Église. — *Rethel :* Église Saint-Nicolas.—*Saint-Vaubourg :* Église.—*Thugny :* Château.— *Verpel :* Église.—*Vouziers :* Portail de l'église.

Ariège.—*Foix :* Château P. C.—*Garde (La) :* Ruines du château. — *Mirepoix :* Façades des maisons de la place du Marché ; Clocher de l'église ; Ruines du château. — *Montségur :* Ruines du château. — *Sabart :* Chapelle. — *Saint-Lizier :* Église Notre-Dame (ancienne cathédrale) et cloître. — *Unac :* Église.

Aube. — *Arcis-sur Aube* : Église. — *Bar-sur-Aube* : Église

Saint-Maclou ; Église Saint-Pierre. — *Bérulles* : Église. — *Chaource* : Église. – *Chappes* : Église.—*Ervy* : Vitraux de l'église.—*Fouchères* : Église. — *Lhuître* : Église.— *Montiéramey* : Église. — *Mussy-sur-Seine* : Église. — *Nogent-sur-Seine* : Chapelle du XVIe siècle et clocher de l'église Saint-Laurent.—*Ricey-Bas* : Église.—*Rosnay* : Église.—*Rumilly-lez-Vaudes* : Église. — *Saint-André* : Église. — *Troyes* : Cathédrale Saint Pierre ; Chapelle Saint-Gilles ; Église de la Madeleine ; Église Saint-Jean ; Vitraux de l'église Saint-Martin-ès-Vignes ; Église Saint-Nizier ; Église Saint-Pantaléon ; Église Saint-Urbain ; Église Saint-Nicolas ; Grille de l'Hôtel-Dieu ; Hôtel de Marizy ; Hôtel de Mauroy ; Hôtel de Vauluisant ; Maison de l'Élection. — *Villemaur* : Jubé de l'église. — *Villenauxe* : Église.

Aude. — *Alet* : Restes de l'ancienne cathédrale ; Restes du palais épiscopal. — *Arques* : Château. — *Carcassonne* : Église Saint-Nazaire ; Cathédrale Saint-Michel ; Fortifications de la cité.—*Fontfroide* : voy. *Narbonne*.—*Montréal* : Église Saint-Vincent. — *Narbonne* : Église Saint-Just (ancienne cathédrale) ; Église Saint-Paul ; Ancien Archevêché (aujourd'hui Hôtel-de-Ville) ; Vieux-Pont ; Cloître de l'ancienne abbaye de Fontfroide.—*Rieux-Minervois* : Église.— *Saint-Hilaire* : Église et cloître. — *Saint-Papoul* : Église et cloître.

Aveyron. — *Belmont* : Clocher de l'église de l'ancienne abbaye.—*Bonneval* : voy. *Espalion*.—*Bournazel* : Château. —*Conques* : Église Sainte-Foy. – *Espalion* : Ruines de l'abbaye de Bonneval ; Chapelle de Perse.—*Najac* : Ruines du Château.—*Nant* : Église Saint-Pierre. — *Perse* : voy. *Espalion*. — *Rodez* : Cathédrale Notre-Dame ; Maison des Anglais ; Maison d'Armagnac. — *Saint-Affrique* : Pont. — *Silvanès* : Ancienne abbaye. — *Villefranche* : Ancienne Chartreuse (aujourd'hui hospice civil).

Bouches-du-Rhône. — *Aix* : Cathédrale Saint-Sauveur et Cloître ; Église Saint-Jean : Tour de l'Horloge ; Maisons de la Renaissance. — *Arles* : Chapelle des Porcelets-aux-Alis-

camps ; Chapelle Sainte-Croix-de-Montmajour ; Ancienne Abbaye de Montmajour ; Ancienne Église Sainte-Anne (aujourd'hui musée lapidaire) ; Église basse Saint-Césaire ; Église et Cloître Saint-Trophime ; Église Saint Honorat-des-Aliscamps ; Monument des Aliscamps. — *Baux* (*Les*) : Château ; Remparts ; Maisons ; Église ; Pavillon de Mistral. — *Marseille* : Église de l'abbaye Saint-Victor et souterrains ; Église de la Major.—*Saintes-Maries* (*Les*) : Église.—*Saint-Gabriel* : voy. *Tarascon*. — *Saint-Rémy* : Maison du Planet ; Cloître (aujourd'hui asile d'aliénés). — *Salon* : Église Saint-Laurent. — *Silvacane* : voy. *Roque d'Antheron* (*La*). — *Tarascon* : Château ; Église Sainte-Marthe ; Chapelle de Saint-Gabriel ; Tour de Saint-Gabriel. — *Roque d'Antheron* (*La*) : Ancienne abbaye de Silvacane.

Calvados. — *Asnières* : Église. — *Audrieu* : Église. — *Bayeux* : Cathédrale Notre-Dame ; Chapelle du Séminaire ; Tapisserie de la reine Mathilde dans la bibliothèque ; Maison dite du Gouverneur, rue Bourbesneur ; Maison, rue Saint-Malo, n° 4 ; Maison, rue des Cuisiniers, n° 1 ; Maison, place de la Cathédrale.—*Bény-sur-Mer* : Clocher de l'église. — *Bernières-sur-Mer* : Église. — *Bricqueville* : Église. — *Caen* : Ancien Séminaire (aujourd'hui lycée) ; Église Sainte-Trinité (ancienne abbaye aux Dames) ; Église Saint-Étienne (ancienne abbaye aux Hommes) ; Église Notre-Dame ; Église Saint-Gilles ; Église Saint-Jean ; Église Saint-Pierre ; Église Saint-Nicolas ; Clocher de l'église de Vaucelles ; Hôtel d'Escoville (aujourd'hui Bourse et Tribunal de commerce) ; Maison des Gendarmes ; Maisons de la Renaissance, rue Saint-Pierre, 52 et 54 ; Hôtel des Monnaies, rue de la Monnaie, 7 ; Hôtel de Thaon, rue Saint-Jean, 22 ; Hôtel Quatrans, rue de Geôle, 31 ; Hôtel de Mondrainville ; Maison en bois, rue Saint-Jean, 94 ; Château.—*Campigny* : Tour de l'église et tombeaux dans la chapelle sud. — *Colleville sur-Mer* : Église. — *Colombiers-sur-Seulles* : Tour de l'église. — *Creully* : Église. — *Douvres* : Clocher de l'église. — *Étreham* : Église. — *Falaise* : Château ; Église Saint-

Gervais; Église de la Trinité. — *Fervacques* : Château. — *Fontaine-Henri* : Église; Château.—*Formigny* : Église. — *Fresne-Camilly (Le)* : Église. — *Honfleur* : Église Sainte-Catherine. — *Langrune* : Église. — *Lisieux* : Église Saint-Pierre; Maisons, rue aux Fèvres. — *Louvières* : Église. — *Luc-sur-Mer* : Clocher de l'église. — *Maizières* : Église. — *Marigny* : Église. — *Mouen* : Église. — *Norrey* : Église. — *Ouistreham* : Église. — *Rouvres* : Église. — *Rucqueville* : Église. — *Ryes* : Église. — *Saint-Contest* : Église. — *Saint-Gabriel* : Ruines du prieuré. — *Saint-Loup-hors-Bayeux* : Église. — *Saint-Pierre-sur-Dives* : Église. — *Saint-Sever* : Église.—*Secqueville-en-Bessin* : Église.—*Thaon* : Église.—*Touques* : Église Saint-Pierre. — *Tour* : Église. — *Ver-sur-Mer* : Tour de l'église. — *Vieux-Pont-en-Auge* : Église. — *Vire* : Église; Porte de l'Horloge.

Cantal. — *Brageac* : Église — *Bredons* : Église. — *Mauriac* : Église Notre-Dame-des-Miracles. — *Saint-Cernin* : Boiseries de l'église. — *Saint-Martin-Valmeroux* : Église. *Tournemire* : Château d'Anjony. — *Villedieu* : Église. — *Ydes* : Église.

Charente. — *Angoulême* : Cathédrale Saint-Pierre. — *Aubeterre* : Église. — *Bassac* : Église. — *Cellefrouin* : Lanterne des Morts. — *Charmant* : Église. — *Chateauneuf* : Église. — *Cognac* : Église. — *Couronne (La)* : Ruines de l'abbaye.—*Courcôme* : Église.—*Gensac* : Église.—*Lesterps* : Église.—*Montbron* ; Église.—*Montmoreau* : Église.—*Mouthiers* : Église.—*Plassac* : Église.—*Rioux-Martin* : Église. —*Rochefoucauld (La)* : Château.— *Roullet* : Église.— *Saint-Amand-de-Boixe* : Église. — *Saint-Michel-d'Entraigues* : *Trois-Palis* : Église.

Charente-Inférieure.—*Aulnay* : Église Saint-Pierre.— *Brouage* : voy. *Hiers-Brouage*. — *Chadenac* : Église. — *Échillais* : Église.—*Esnandes* : Église.—*Fénioux* : Église; Lanterne des Morts. — *Hiers-Brouage* : Fortifications de Brouage.—*Marennes* : Église.—*Moëze* : Croix dans le cimetière. — *Pons* : Chapelle Saint-Gilles; Donjon; Passage de

l'Hôpital.—*Rétaux* : Église.—*Rochelle (La)* : Hôtel-de-Ville ; Fortifications maritimes.—*Saint-Denis-d'Oléron* : Église.—*Saint-Pierre-d'Oléron* : Lanterne des Morts dans le cimetière. — *Saint-Gemme* : Église. — *Saintes* : Église Saint-Eutrope ; Ancienne Église Sainte-Marie-des-Dames (affectée au service de la guerre) ; Église Saint-Pierre (ancienne cathédrale). — *Surgères* : Église.

Cher.—*Ainay-le-Vieil* : Château.—*Aix-d'Angillon (Les)* : Église. — *Aubigny-Ville* : Château ; Église. — *Bourges* : Cathédrale Saint-Étienne ; Vitraux de l'église Saint-Bonnet ; Hôtel Cujas ; Hôtel de Jacques-Cœur (aujourd'hui Palais de Justice) ; Hôtel Lallemant ; Porte Saint-Ours (à la préfecture).—*Celle-Bruère (La)* : Église ; Ancienne Abbaye de Noiriac. — *Charly* : Église ; Tombe d'un chevalier dans le cimetière. — *Châteaumeillant* : Église. — *Condé* : Église. — *Culan* : Château de Croi.—*Dun-sur-Auron* : Église.—*Ineuil* : Église. — *Jars* : Église. — *Massay* : Chapelle. — *Mehun-sur-Yèvre* : Château ; Église. — *Meillant* : Château. — *Noiriac* : voy. *Celle-Bruère*. — *Plainpied* : Église. — *Saint-Amand-Mont-Rond* : Église.—*Saint-Pierre-des-Éthieux* : Église.—*Saint-Satur* : Église. — *Sancerre* : Château.

Corrèze. — *Arnac-Pompadour* : Église. — *Aubazine* : Église. — *Beaulieu* : Église. — *Brive* : Église Saint-Martin ; Petit-Séminaire ; Maison à tourelles. — *Meymac* : Église. — *Moustier-Ventadour* : Château de Ventadour. — *Saint-Angel* : Église. — *Saint-Cyr-la-Roche* : Église. — *Saint-Robert* : Église. — *Ségur* : Chapelle. — *Tulle* : Cathédrale ; Notre-Dame ; Maison Sage, place de la Cathédrale. — *Turenne* : Tour dite de César. — *Uzerche* Église. — *Vigeois* : Église.

Corse. — *Aregno* : Église. — *Bonifacio* : Église Saint-Dominique. — *Borgo* : Église de la Canonica ; Chapelle de San Perteo. — *Carbini* : Église. — *Cervione* : Église Sainte-Christine. — *Luri* : Tour de Senèque. — *Murato* : Église Saint-Michel ; Église Sainte-Césaire. — *Saint-Florent* : Église (ancienne cathédrale de Nebbio).

Côte-d'Or. — *Aignay-le-Duc* : Église. — *Arnay-le-Duc* : Église et porte de l'ancien Prieuré. — *Beaune* : Église Notre-Dame : Flèche de l'église Saint-Nicolas ; Hôpital : Beffroi : Hôtel Meursault, place Monge.— *Bussy-le-Grand* : Château de Bussy-Rabutin. — *Chatillon-sur-Seine* : Peinture de l'église Saint-Vorle. — *Couchey* : Croix du cimetière. — *Dijon* : Cathédrale Saint-Bénigne ; Portail de l'ancienne Chartreuse ; Puits de Moïse ; Église Notre-Dame ; Église Saint-Jean ; Église Saint-Étienne ; Église Saint-Michel ; Église Saint-Philibert ; Palais des ducs de Bourgogne ; Restes du château ; Palais-de-Justice ; Hôtel Chambellan, dit des ambassadeurs d'Angleterre ; Hôtel de Vogué ; Maison dite des Ambassadeurs d'Espagne, rue des Forges, n° 54 ; Maison Milsand, rue des Forges, n° 38 ; Maison, rue du Bourg, n° 8 ; Maison et échauguette d'une maison, rue Vannerie, n° 66. — *Flavigny* : Églises ; Portes de ville. — *Foissy* : Tabernacle de l'église. — *Marmagne* : Abbaye de Fontenay. — *Meursault* : Église. — *Montbard* : Tour du château. — *Plombières* : Clocher de l'église. — *Rouvres* : Église. — *Saint-Seine* : Église. — *Saint-Thibault* : Église. — *Saulieu* : Église. — *Semur* : Église ; Château. — *Thil-Chatel* : Église. — *Thoisy-la-Berchère* : Château.

Côtes-du-Nord. — *Chatelaudren :* Peintures du prieuré de Notre-Dame-du-Tertre.— *Dinan :* Église Saint-Sauveur ; Remparts ; Tours et portes de la ville ; Château de la reine Anne (auj. prison). — *Kéritry :* Ruines de l'abbaye de Beauport. — *Lamballe :* Église Notre-Dame. — *Lanleff :* Ruines du Temple. — *Lannion* : Crypte de l'église Saint-Pierre. — *Lehon :* Ruines du prieuré. — *Merléac :* Vitraux et peintures de la chapelle Saint-Jacques, à Saint-Léon. — *Moncontour :* Église. — *Plouha :* Restes de peintures murales dans la chapelle de Kermaria-an-Isquit. — *Saint-Brieuc :* Tour de Cesson ; Hôtel de Rohan ; Hôtel des ducs de Bretagne. — *Saint-Léon :* Voy. *Merléac*. — *Tonquedec :* Château. — *Tréguier :* Ancienne Cathédrale et cloître. — *Yvignac :* Église.

CREUSE. — *Bénévent :* Église. - *Chambon :* Église Sainte-Valérie. — *Chénerailles :* Tombeau de Barthélemy de la Place dans l'église. — *Felletin :* Lanterne des morts. — *Moustier-d'Ahun (Le) :* Stalles et boiseries du chœur de l'église. — *Saint-Pierre-de-Fursac :* Vitraux de l'église. — *Souterraine (La) :* Église.

DORDOGNE. — *Biron :* Chapelle du château. — *Bourdeilles :* Château. — *Brantôme :* Abbaye. — *Bussière-Badil :* Église. — *Cadouin :* Cloître et peintures. — *Cercles :* Église. — *Domme :* Porte des Tours. — *Grand-Brassac :* Église. — *Hautefort :* Château. — *Jumillac-le-Grand :* Château. — *Mareuil-sur-Belle :* Château. — *Montpazier :* Église. — *Périgueux :* Cathédrale Saint-Front, façade de l'église latine et cloître ; Église Saint-Étienne de la Cité ; Chapelle de l'ancien évêché ; Tour Mataguerre ; Château Barrière ; Maison de la Renaissance, rue Limogeanne, nos 44, 46 et 48. — *Puyguilhem :* Château ; Maison, rue Équillerie, 4 ; Maison, quai de l'Isle, 30 et 32. — *Saint-Amand-de-Coly :* Église. — *Saint-Astier :* Château de Puyferrat. — *Saint-Avit-Sénieur :* Église. — *Saint-Jean-de-Cole :* Église. — *Saint-Privat :* Église. — *Sainte-Croix :* Église. — *Sarlat :* Ancienne cathédrale ; Chapelle sépulcrale ; Maison de la Boëtie, place de la Cathédrale ; Maison du XVe siècle, rue Gambetta ; Maison de la Renaissance, place des Halles. — *Tocane-Saint-Apre :* Donjon de Vernode.

DOUBS. — *Besançon :* Cathédrale ; Saint-Jean et Saint-Étienne ; Palais Granvelle. — *Courtefontaine :* Église. — *Montbenoit :* Stalles de l'église ; Cloître.

DRÔME. — *Chabrillan :* Église. — *Crest :* Tour. — *Die :* Ancienne cathédrale. — *Garde-Adhémar (La) :* Chapelle du Val-des-Nymphes ; Église. — *Grignan :* Château ; Église. — *Lachau :* Église Notre-Dame de Calma. — *Léoncel :* Église. — *Montélimar :* Château (aujourd'hui prison). — *Romans :* Église Saint-Bernard. — *Saint-Marcel-lez-Sauzet :* Église. — *Saint-Paul-Trois-Châteaux :* An-

cienne cathédrale. — *Saint-Restitut* : Église. — *Valence* : Cathédrale Saint-Appollinaire ; Le Pendentif.

Eure. — *Andelys (Les)* : Église du Grand-Andely ; Église du Petit-Andely ; Ruines du Château-Gaillard. — *Appeville* : Église. — *Beaumesnil* : Château. — *Beaumonteil* : Tour de l'église. — *Bec-Helloin (Le)* : Tour de l'abbaye. — *Bernay* : Ancienne Église de l'abbaye (aujourd'hui halle au blé) ; Vitraux de l'église Notre-Dame-de-la-Couture — *Boiney* : Église. — *Broglie* : Église. — *Chambray-sur-Eure* : Château. — *Conches* : Église ; Donjon. — *Évreux* : Cathédrale Notre-Dame ; Église Saint-Thaurin ; Tour de l'horloge. — *Fontaine-la-Soret* : Église. — *Gaillon* : Église. — *Gisors* : Église ; Ruines du château. — *Harcourt* : Église ; Château. — *Yvry-la-Bataille* : Obélisque. — *Louviers* : Église Notre-Dame. — *Plainville* : Église. — *Pont-Audemer* : Vitraux de l'église Saint-Ouen ; Église Saint-Germain. — *Pont-de-l'Arche* : Vitraux de l'église ; Abbaye de Bon-Port. — *Quillebeuf* : Église. — *Rugles* : Tour de l'église. — *Saint-Luc* : Église. — *Serquigny* : Portail de l'église. — *Thevray* : Tour. — *Thibouville* : Église. — *Tillières* : Église. — *Verneuil* : Église de la Madeleine : Donjon ; Remparts ; Maison de la Renaissance, à l'angle de la rue du Canon et de la rue de la Madeleine. — *Vernon* : Église ; Tour des Archives.

Eure-et-Loir. — *Alluyes* : Château. — *Anet* : Château. — *Bonneval* : Ancienne abbaye (aujourd'hui asile d'aliénés). — *Brou* : Maison en bois. — *Chartres* : Cathédrale Notre-Dame ; Église Saint-Aignan ; Église Saint-Pierre ; Chapelle de l'hôpital Saint-Brice ; Ancienne église de Loëns ; Ancienne église Saint-André ; Maison du Médecin, rue du Grand-Cerf ; Escalier de la maison dite de la Reine-Berthe ; Porte Guillaume. — *Châteaudun* : Façade de la chapelle dite du Champdé ; Château. — *Courtalain* : Château. — *Dreux* : Église Saint-Pierre ; Hôtel-de-Ville. — *Gallardon* : Église ; Maison en bois. — *Maintenon* : Château : Aqueduc. — *Minières* : Chapelle des Trois-

Maries. — *Montigny-le-Gannelon* : Château. — *Nogent-le-Rotrou* : Tombeau de Sully dans l'hospice. — *Saint-Lubin-des-Joncherets* : Verrières de l'église. — *Sorel* : Château. — *Villebon* : Château.

FINISTÈRE. — *Daoulas* : Église et cloître de l'ancienne abbaye ; Chapelle Sainte-Anne. — *Folgoet (Le)* : Église Notre-Dame. — *Goulven* : Église. — *Guerlesquin* : Prétoire. — *Kérouzéré* : Voy. *Sibiril*. — *Lambarde* : Église. — *Lanmur* : Crypte de l'église. — *Logronan* : Église. — *Loctudy* : Église. — *Morlaix* : Maison de la Reine Anne. — *Penmarc'h* : Église. — *Pleyben* : Église ; Calvaire. — *Plogastel-Saint-Germain* : Église. — *Plougastel-Daoulas* : Calvaire. — *Plougouvelin* : Ruines de l'Abbaye Saint-Mathieu. — *Pont-Croix* : Église. — *Quimper* : Cathédrale Saint-Corentin ; Chapelle épiscopale ; Église de Loc-Maria. — *Quimperlé* : Église Sainte-Croix. — *Roscoff* : Église. — *Saint-Jean-du-Doigt* : Église : Fontaine. — *Saint-Pol-de-Léon* : Ancienne Cathédrale : Église Notre-Dame du Creisker. — *Saint-Thégonnec* : Église ; Calvaire ; Ossuaire. — *Sibiril* : Château de Kérouzéré. — *Sizun* : Arc.

GARD. — *Aigues-Mortes* : Remparts ; Tours de Constance et Carbonnière. — *Beaucaire* : Chapelle Saint-Louis ; Château. — *Nîmes* : Façade de la cathédrale Notre-Dame. — *Saint-Gilles* : Église : Maison romaine. — *Uzès* : Tour de l'ancienne cathédrale dite Campanile ou tour Fénestrelle ; Crypte ; Château dit le Duché. — *Villeneuve-lez-Avignon* : Château dit Fort-Saint-André : Chapelle dans l'enceinte du Fort-Saint-André ; Ruines de l'église de la Chartreuse et fresques ; — Église Saint-Pons ; Tombeau d'Innocent VI et tableau dans la chapelle de l'hôpital ; Tour dite de Philippe-le-Bel : Oratoire de Belle-Croix.

GARONNE (HAUTE-). — *Montsaunès* : Église. — *Saint-Aventin* : Église. — *Saint-Bertrand-de-Comminges* : Ancienne cathédrale et cloître. — *Saint-Gaudens* : Église. — *Toulouse* : Capitole et donjon ; Cathédrale Saint-Étienne ;

Église et couvent des Jacobins ; Église Saint-Sernin et Manécanterie ; Église du Taur ; Ruines de l'église des Cordeliers ; Façade de l'église de la Dalbade ; Ancien couvent des Augustins (aujourd'hui musée) ; Collège Saint-Raymond ; Maison de Pierre ; Hôtel Bernuy (aujourd'hui lycée) ; Hôtel d'Assézat ; Hôtel Felzins ; Hôtel de Lasbordes. — *Valcabrère* : Église Saint-Just. — *Vénerque* : Église.

Gers. — *Auch* : Chœur et verrières de la cathédrale Sainte-Marie. — *Bassouès* : Donjon. — *Condom* : Ancienne cathédrale. — *Fleurance* : Façade et vitraux de l'église. — *Lombez* : Église. — *Simorre* : Église.

Gironde. — *Aillas* : Église ; Ruines du château. — *Bazas* : Église Saint-Jean (ancienne cathédrale). — *Bégadan* : Église. — *Birac* : Peintures murales dans l'église. — *Blanquefort* : Église. — *Blasimont* : Église Saint-Nicolas. — *Bordeaux* : Cathédrale Saint-André et clocher de Pey-Berland ; Église Saint-Bruno ; Église Sainte-Croix ; Église Sainte-Eulalie ; Église Saint-Michel ; Église Saint-Seurin ; Tombeau de Michel de Montaigne dans la chapelle du lycée ; Porte du palais ; Porte et tours de l'ancien Hôtel-de-Ville, dites la Grosse-Cloche. — *Bouliac* : Église. — *Cadillac* : Château (aujourd'hui prison) ; Remparts et portes. — *Cordouan* : Phare. — *Gaillan* : Église. — *Léognan* : Église. — *Libarde (La)* : Église. — *Loupiac-de-Cadillac* : Église. — *Mérignac* : Tour de Veyrines. — *Moulis* : Église. — *Petit-Palais* : Église Saint-Pierre. — *Pondaurat* : Église. — *Pujols* : Église. — *Rauzan* : Château. — *Réole (La)* : Église Saint-Pierre ; Restes de l'enceinte. — *Saint-Denis-de-Piles* : Église. — *Saint-Émilion* : Église et cloître ; Église souterraine monolithe ; Ermitage de Saint-Emilion ; Ancien palais des archevêques ; Remparts ; Donjon ; Cloître des Cordeliers. — *Saint-Ferme* : Ancienne église de Bénédictins ; Église. — *Saint-Macaire* : Église ; Maison Messidan ; Maison de Lanau. — *Saint-Michel* : Église. — *Saint-Vivien* : Abside

de l'Église. — *Vertheuil* : Église. — *Villandrault* : Ruines du Château.

HÉRAULT. — *Agde* : Église Saint-André (ancienne cathédrale). — *Béziers* : Église Saint-Nazaire (ancienne cathédrale) et cloître. — *Celleneuve* : Église Sainte-Croix. — *Clermont* : Église Saint-Paul. — *Lodève* : Église Saint-Fulcran (ancienne cathédrale). — *Maguelonne* : Voy. *Villeneuve-lez-Maguelonne*. — *Pignan* : Abbaye de Vignogoul. — *Poujol (Le)* : Église de Saint-Pierre-de-Reddes. — *Puissalicon* : Tour romane. — *Saint-Guilhem-du-Désert* : Église et cloître. — *Saint-Pargoire* : Église. — *Saint-Pons-de-Thomières* : Église. — *Villemagne* : Église Saint-Grégoire. — *Villeneuve-lez-Maguelonne* : Église Saint-Étienne ; Église Saint-Pierre-de-Maguelonne (ancienne cathédrale). — *Villeveyrac* : Abbaye de Valmagne.

ILLE-ET-VILAINE. — *Combourg* : Château. — *Dol* : Ancienne cathédrale. — *Fougères* : Château. — *Landéan* : Celliers. — *Langon* : Chapelle Sainte-Agathe. — *Redon* : Église Saint-Sauveur. — *Rennes* : Palais de justice. — *Saint-Malo* : Rempart et château. — *Saint-Servan* : Tour Solidor et ouvrages avancés. — *Vitré* : Château ; Église.

INDRE. — *Ardennes* : Église Saint-Martin. — *Château-Guillaume* : Voy. *Lignac*. — *Châtillon-sur-Indre* : Église. — *Châtre (La)* : Vitraux de l'église. — *Ciron* : Lanterne des morts. — *Déols* : Tombeau de saint Ludre dans l'église Saint-Étienne ; Tours de l'ancienne abbaye. — *Estrées* : Voy. *Saint-Genou*. — *Fontgombault* : Ruines de l'abbaye. — *Gargilesse* : Peintures de l'église. — *Issoudun* : Vitraux de l'église Saint-Cyr ; Tour blanche ; Arbre de Jessé dans la chapelle de l'hôpital. — *Levroux* : Église. — *Lignac* : Château-Guillaume. — *Méobecq* : Église. — *Mézières-en-Brenne* : Église. — *Neuvy-Saint-Sépulcre* : Église. — *Nohant-Vic* : Peintures de l'église. — *Saint-Genou* : Église ; Lanterne des Morts d'Estrées. — *Saint-Marcel* : Église.

INDRE-ET-LOIRE. — *Amboise* : Château ; Tombeau de Philibert Babou dans l'église Saint-Denis ; Hôtel-de-Ville ;

Château de Clos-Lucé. — *Azay-le-Rideau* : Château. — *Beaulieu* : Église. — *Bléré* : Chapelle de l'ancien cimetière. — *Candes* : Église. — *Champigny* : Chapelle du château. — *Chanteloup* : Voy. *Saint-Denis-Hors*. — *Chemillé-sur-Indrois* : Chapelle de la Chartreuse du Liget. — *Chenonceaux* : Château. — *Chinon* : Château ; Abbaye de Saint-Mesme. — *Langeais* : Château. — *Liget (Le)* : Voy. *Chemillé-sur-Indrois*. — *Loches* : Église Saint-Ours ; Château (aujourd'hui prison) ; Ancien palais royal (aujourd'hui sous-préfecture) ; Hôtel-de-Ville ; Tour Saint-Antoine ; Porte des Cordeliers ; Porte de l'enceinte du château. — *Montrésor* : Église. — *Parçay-Meslay* : Ferme de Meslay. — *Pressigny-le-Grand* : Château. — *Preuilly* : Église. — *Richelieu* : Enceinte et portes de la ville. — *Rochecorbon* : Tour dite La Lanterne. — *Saint-Denis-Hors* : Pagode de Chanteloup. — *Sainte-Catherine-de-Fierbois* : Église. — *Tours* : Cathédrale Saint-Gatien et cloître ; Tours et cloître de l'abbaye de Saint-Martin ; Caves de l'archevêché : Église Saint-Julien : Maison dite de Tristan l'Hermite ; Fontaine de Beaune-Semblançay. — *Ussé* : Château. — *Vernon* : Façade de l'église.

Isère. — *Grenoble* : Cathédrale Notre-Dame ; Crypte de l'église Saint-Laurent : Ancien palais des Dauphins (Palais-de-Justice). — *Marnans* : Église. — *Saint-Antoine* : Église. — *Saint-Chef* : Église. — *Vienne* : Église Saint-André-le-Bas ; Église Saint-Maurice ; Église Saint-Pierre (aujourd'hui musée). — *Vizille* : Château de Lesdiguières.

Jura. — *Beaume-les-Dames* : Église. — *Beaume-les-Messieurs* : Église. — *Chissey* : Église. — *Saint-Claude* : Stalles du chœur et rétable dans la cathédrale. — *Salins* : Église Saint-Anatole.

Landes. — *Aire* : Église du Mas d'Aire. — *Dax* : Église Saint-Paul ; Porche de l'ancienne cathédrale. — *Hagetmau* : Crypte de l'église. — *Saint-Sever* : Orgues de l'église.

Loir-et-Cher. — *Blois* : Château ; Église Saint-Nicolas-Saint-Laumer ; Fontaine de Louis XII ; Tour d'argent ;

Bains de la Reine ; Hôtel d'Alluye ; Maison de Denis Dupont ; Maisons en bois, rue Saint-Lubin ; Hôtel Sardini, rue du Puits-Châtel ; Hôtel de Belot, rue des Papegaults ; Cloître de Saint-Saturnin, dans l'hospice du faubourg de Vienne. — *Cellettes* : Château de Beauregard. — *Chambord* : Château. — *Chaumont* : Château. — *Cheverny* : Château. — *Cour-sur-Loire* : Église. — *Couture* : Château de la Poissonnière. — *Faverolles* : Église de l'ancienne abbaye d'Aigues-Vives. — *Ferté-Imbault (La)* : Chapelle Saint-Thaurin. — *Fougères* : Château. — *Lassay* : Église ; Château du Moulin. — *Lavardin* : Église ; Ruines du château. — *Mesland* : Église. — *Montoire* : Ruines du château ; Chapelle Saint-Gilles et peintures. — *Montrichard* : Église Notre-Dame-de-Nanteuil ; Donjon de l'ancien château. — *Nourray* : Église. — *Romorantin* : Église ; Porte d'Orléans. — *Saint-Aignan* : Église ; Chapelle Saint-Lazare. — *Selles-Saint-Denis* : Chapelle Saint-Genoux. — *Selles-sur-Cher* : Église. — *Suèvres* : Église Saint-Lubin. — *Troô* : Église ; Ancien prieuré de Notre-Dame-des-Marchais. — *Vendôme* : Ruines du château ; Ancienne porte (aujourd'hui Hôtel-de-Ville) ; Église, clocher et presbytère de la Trinité.

Loire. — *Ambierle* : Église. — *Bénisson-Dieu (La)* : Église. — *Bourg-Argental* : Église. — *Champdieu* : Église et prieuré. — *Charlieu* : Abbaye et donjon ; Ancienne maison abbatiale (aujourd'hui presbytère) ; Maison, rue Mercerie, n° 9 ; Maison, à l'angle de la rue Nationale et de la rue Grenette ; Maison, rue Chevroterie, n° 29 ; Maison, rue Chevroterie, n° 22 ; Maison, rue Nationale, n° 32 ; Cloître et restes de l'église des Cordeliers. — *Montbrison* : Église Notre-Dame ; Salle dite de *la Diana*. — *Pouilly-les-Nonains* : Château de Boissy. — *Saint-Romain le-Puy* : Restes du prieuré.

Loire (Haute-). — *Beauzac* : Crypte de l'église. — *Brioude* : Église Saint-Julien. — *Chaise-Dieu (La)* : Église, cloître, tapisseries et ancienne bibliothèque. — *Chama-*

lières : Église. — *Chauteuges* : Église, cloître et enceinte du prieuré. — *Cistrières-Lamandy* : Église. — *Lavaudieu* : Église et cloître. — *Lavouté-Chilhac* : Église, cloître et enceinte du prieuré. — *Nonastier (Le)* : Église. — *Polignac* : Château. — *Puy (Le)* : Cathédrale Notre-Dame, cloître et bâtiments des Machicoulis ; Baptistère, dit Temple de Diane ; Bâtiments de l'Université de Saint-Maïeul ; Église Saint-Jean ; Église Saint-Laurent ; Église Saint-Michel-d'Aiguilhe. — *Riotord* : Église. — *Saint-Didier-La-Sauve* : Église. — *Sainte-Marie-des-Chazes* : Église. — *Saint-Paulien* : Église. — *Saugues* : Tour de l'église.

Loire-Inférieure. — *Batz* : Chapelle Notre-Dame-du-Mûrier. — *Clisson* : Ruines du Château. — *Croisic (Le)* : Chapelle Saint-Goustan. — *Guérande* : Église, remparts et portes. — *Nantes* : Cathédrale Saint-Pierre ; Château. — *Oudon* : Tour de l'ancien château. — *Saint-Gildas-des-Bois* : Église.

Loiret. — *Beaugency* : Église Notre-Dame, Église Saint-Étienne ; Hôtel-de-Ville ; Tour de César. — *Bellegarde* : Pignon de l'église. — *Bois-Commun* : Église. — *Chapelle Saint-Mesmin (La)* : Église. — *Châteauneuf-sur-Loire* : Tombeaux dans l'église. — *Cléry* : Église Notre-Dame. — *Ferrières* : Église. — *Germigny-des-Prés* : Église. — *Gien* : Ancien château (aujourd'hui Palais de Justice). — *Lorris* : Hôtel-de-Ville. — *Meung* : Église. — *Orléans* : Cathédrale Sainte-Croix ; Crypte de l'église Saint-Aignan ; Crypte de Saint-Avit, dans le séminaire ; Ancien Hôtel-de-Ville (aujourd'hui musée) ; Maison dite de Diane de Poitiers (Musée archéologique) ; Maison dite d'Agnès Sorel, rue du Tabourg, 15 : Maison dite de François Ier ; Hôtel Grassot (aujourd'hui Hôtel-de-Ville) ; Salle des thèses de l'Ancienne Université ; Maison dite de La Coquille, quai Cypierre, 90 ; Maison, rue Pierre-Percée, 4 ; Maison, place du Marché, attribuée à Du Cerceau ; Maison, à l'angle de la rue de l'Ormerie et de la rue Roche-aux-Juifs ; Maison, pavillon dit de Jeanne d'Arc, rue du Tabourg, 45. — *Puiseaux* :

Église. — *Saint-Benoît-sur-Loire* : Église. — *Sully-sur-Loire* : Château. — *Yèvre-le-Châtel* : Château ; Chapelle de Saint-Lubin.

Lot. — *Assier* : Église ; Château. — *Cahors* : Cathédrale : Enceinte fortifiée ; Maison dite de Henri IV ; Palais de Jean XXII ; Pont de Valentré. — *Castelnau-Bretenoux* : Château. — *Figeac* : Église Saint-Sauveur et Chapelle N.-D.-de-Pitié ; Obélisques ; Maison, rue Hortabadial. — *Montat (Le)* : Église. — *Rudelle* : Église. — *Saint-Laurent-les-Tours* : Tours. — *Souillac* : Eglise.

Lot-et-Garonne. — *Agen* : Cathédrale Saint-Étienne. — *Barbaste* : Moulin. — *Bonaguil* : Château. — *Gavaudun* : Tour de l'ancien château. — *Hautefage* : Tour attenant à l'église. — *Marmande* : Église et cloître. — *Mas d'Agenais (Le)* : Église. — *Mezin* : Église. — *Moirex* : Église. — *Monsempron* : Église. — *Nérac* : Château. — *Villefranche* : Restes de l'église de Saint-Sabin. — *Vianne* : Enceinte et Tours ; Église. — *Xaintrailles* : Château.

Lozère. — *Lengogne* : Eglise. — *Mende* : Clocher N.-O. de la cathédrale de Notre-Dame et Saint-Privast ; Pont Notre-Dame. — *Marvejols* : Portes Chanelle et Soubeyran

Maine-et-Loire. — *Angers* : Château ; Abbaye de la Trinité : Cathédrale Saint-Maurice et tapisseries ; Église Saint-Serge : Église du Ronceray ; Hôtel Pincé ; Hôpital Saint-Jean (aujourd'hui musée archéologique) ; Salles basses du Palais épiscopal : Restes du cloître Saint-Aubin, dans la Préfecture ; Tour Saint-Aubin. — *Béhuard* : Église. — *Brézé* : Château. — *Brissac* : Château. — *Chemillé* : Tour de l'Église. — *Cunault* : Voy. *Trèves-Cunault*. — *Distré* : Château de Pocé. — *Doué* : Ruines de l'église Saint-Denis. — *Écuillé* : Château du Plessis-Bourré. — *Fontevrault* : Ancienne abbaye et statues des Plantagenets dans le cloître ; Chapelle sépulcrale. — *Gennes* : Église Saint-Eusèbe ; Église Saint-Vétérin. — *Montreuil-Belley* : Château ; Porte de la ville. — *Montsoreau* : Château. — *Pontigné* : Église. — *Ponts-de-Cé (Les)* : Château. — *Puy-*

Notre-Dame : Église. — *Saint-Florent-le-Vieil* : Chapelle. — *Saumur* : Chapelle Saint-Jean ; Château (aujourd'hui poudrière) ; Église Notre-Dame-de-Nantilly et tapisseries ; Église Saint-Pierre. — *Savennières* : Église. — *Trèves-Cunault* ; Église de Trèves ; Église de Cunault ; Tour ; Chapelle-Saint-Macé.

Manche. — *Bricquebec* : Ruines du château. — *Carentan* : Église. — *Cerisy-la-Forêt* : Église. — *Coutances* : Cathédrale Notre-Dame ; Aqueduc. — *Haye-du-Puits (La)* : Reste de l'ancien château. — *Lessay* : Église. — *Lestre* : Église Saint-Michel. — *Martigny* : Église. — *Mont-Saint-Michel (Le)* : Abbaye et remparts. — *Mortain* : Église. — *Périers* : Église. — *Pontorson* : Église. — *Querqueville* : Église. — *Quinéville* : La Grande-Cheminée. — *Sainte-Marie-du-Mont* : Église. — *Sainte-Mère-Église* : Église. — *Saint-Jean-le-Thomas* : Ruines du château-fort. — *Saint-Lô* : Église Sainte-Croix ; Église Notre-Dame. — *Saint-Pierre-de-Semilly* : Restes du château de Semilly. — *Saint-Sauveur-le-Vicomte* : Église de l'ancienne Abbaye ; Ruines du château. — *Thorigny-sur-Vire* : Château (aujourd'hui Musée).

Marne. — *Avenay* : Église. — *Bouilly* : Église. — *Breuil (Le)* : Statue de Vierge dans l'église. — *Cauroy* : Église. — *Châlons* : Cathédrale Saint-Étienne ; Église Notre-Dame ; Église Saint-Alpin ; Église Saint-Jean. — *Cheminon* : Église. — *Colligny*. — Rétable dans l'église. — *Dormans* : Église. — *Épernay* : Église. — *Fromentières* : Rétable dans l'église. — *Lépine* : Église Notre-Dame ; *Maisons-sous-Vitry* : Église. — *Mareuil-en-Brie* : Rétable dans l'église. — *Margerie* : Église. — *Maurupt* : Église. — *Montmort* : Château. — *Orbois* : Église. — *Reims* : Cathédrale Notre-Dame ; Église Saint-Rémy et restes du cloître dans l'Hôtel-Dieu ; Chapelle de l'Archevêque ; Maisons des Ménétriers, 18 et 20, rue du Tambour ; Maison en bois, 9, place du Marché ; Hôtel-de-Ville. — *Rieux* : Église. — *Saint-Amand* : Église. — *Sommepy* : Église. — *Vertus* : Église.

MARNE (HAUTE). — *Blécourt* : Église. — *Bourbonne-les-Bains* : Église. — *Ceffonds* : Église. — *Chaumont* : Chapelle du Collège ; Église Saint-Jean-Baptiste. — *Isômes* : Église. — *Langres* : Ancienne église Saint-Didier (aujourd'hui musée) ; Cathédrale Saint-Mammès et reste du Cloître ; Maison de la Renaissance, 21, rue du Cardinal-Morlot. — *Mœlain* : Église Saint-Aubin. — *Montiérender* : Église. — *Trois-Fontaines* : Ancienne église abbatiale. — *Vassy* : Église. — *Vignory* : Église. — *Villars-Saint-Marcelin* : Crypte de l'église.

MAYENNE. — *Avesnières* : Église. — *Château-Gontier* : Église Saint-Jean. — *Chemazé* : Château de Saint-Ouen. — *Evron* : Église ; Chapelle Saint-Crépin ; Halle. — *Javron* : Église. — *Laval* : Châteaux (aujourd'hui Palais de Justice et prison) ; Cathédrale de la Trinité ; Maison du Grand-Veneur. — *Lassay* : Château. — *Mézangers* : Château du Rocher. — *Mortier-Crolle* : Château. — *Olivet* : Tombeaux de l'Abbaye de Clermont, dans l'église. — *Roë (La)* : Église de l'ancienne Abbaye. — *Sainte-Suzanne* : Remparts ; Camp vitrifié, dit des Anglais. — *Saint-Ouen-des-Toits* : Château.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — *Blamont* : Restes du château. — *Blenod-lez-Toul* : Église. — *Écrouves* : Église. — *Laître sous-Amance* : Église. — *Longuyon* : Église. — *Martincourt* : Château de Pierrefort. — *Mont-Saint-Martin* : Église. — *Mousson* : Fonts baptismaux dans la chapelle. — *Nancy* : Chapelle des Cordeliers et tombeaux des ducs de Lorraine ; Ancien Palais Ducal ; Colonne de l'Étang Saint-Jean ; Porte Saint-Georges ; Porte de la Graffe ; Place Stanislas ; Hôtel-de-Ville, grilles et fontaines. — *Olley* : Église. — *Pont-à-Mousson* : Église. — *Prény* : Château. — *Saint-Nicolas-de-Port* : Église. — *Toul* : Église Saint-Étienne (ancienne cathédrale) et cloître ; Église Saint-Gengoult et Cloître. — *Vaudemont* : Ancien château.

MEUSE. — *Avioth* : Église ; Chapelle des morts. — *Bar-le-Duc* : Église Saint-Étienne. — *Étain* : Église. — *Hatton-*

Chatel : Calvaire dans l'église. — *Lachalade* : Ruines de l'église de l'ancienne abbaye. — *Ligny* : Tour de Luxembourg. — *Mont-Devant-Sassey* : Église. — *Rembercourt-aux-Pots* : Église. — *Saint-Mihiel* : Sépulcre dans l'église. — *Verdun* : Tour de la Porte de la Chaussée ; Hôtel-de-Ville.

Morbihan. — *Elven* : Tours de l'ancien château de Largouët. — *Faouet (Le)* : Église Saint-Fiacre. — *Guern* : Église Notre-Dame de Quelven. — *Hennebont* : Église Notre-Dame de Paradis. — *Ile d'Arz (L')* : Église. — *Josselin* : Château ; Tombeau de Clisson dans l'église Notre-Dame. — *Kernascléden* : Chapelle Notre-Dame. — *Ploërmel* : Église Saint-Armel. — *Saint-Gildas-de-Rhuis* : Église. — *Sarzeau* : Ruines du château de Succinio.

Nièvre. — *Charité (La)* : Église Sainte-Croix. — *Clamecy* : Église Saint-Martin. — *Corbigny* : Église. — *Cosne* : Église Saint-Aignan. — *Decize* : Chœur et crypte de l'église Saint-Aré. — *Donzy* : Ruines de l'église de Notre-Dame-du-Pré. — *Garchizy* : Église. — *Jailly* : Église. — *Mars-sur-Allier* : Église. — *Nevers* : Cathédrale Saint-Cyr et Sainte-Juliette ; Chapelle du couvent des Sœurs de la Charité ; Église Saint-Étienne ; Fresques de l'église Saint-Père ; Ancien Palais ducal ; Porte du Croux. — *Premery* : Église. — *Rouy* : Église. — *Saint-Parize-le-Châtel* : Église et crypte. — *Saint-Pierre-le-Moutier* : Église. — *Saint-Réverien* : Église. — *Saint-Saulge* : Vitraux de l'église. — *Semeley* : Église. — *Tannay* : Église. — *Ternant* : Rétable dans l'église. — *Varzy* : Église.

Nord. — *Bergues* : Beffroi. — *Cassel* : Hôtel-de-Ville. — *Chéreng* : Fonts baptismaux dans l'église. — *Commines* : Beffroi ; Ruines du château. — *Cysoing* : Pyramide. — *Denain* : Pyramide. — *Douai* : Hôtel-de-Ville et beffroi. — *Dunkerque* : Beffroi (ancienne tour Saint-Eloi). — *Flêtre* : Vitraux de l'église. — *Lille* : Église Saint-Maurice ; Porte de Paris ; Restes du Palais de Rihour. — *Saint-Amand-les-Eaux* : Façade et tours de l'ancienne église abbatiale ;

Hôtel-de-Ville. — *Valenciennes* : Maison du XVe siècle, à l'angle de la rue Notre-Dame.

Oise. — *Agnetz* : Église. — *Allone* : Clocher de l'église ; Ancienne maladrerie de Saint-Lazare. — *Angicourt* : Église. — *Angy* : Église. — *Baron* : Église. — *Beauvais* : Ancien palais épiscopal (aujourd'hui Palais de Justice) ; Cathédrale Saint-Pierre ; Église de la Basse-Œuvre ; Église Saint-Étienne ; Maison dite des Trois-Piliers, place Jeanne-Hachette ; Maison, rue du Chariot. — *Breteuil* : Chapelle du château. — *Bury* : Église. — *Cambronne-les-Clermont* : Église. — *Chambly* : Église Notre-Dame. — *Chelles* : Église. — *Chiry-Ourscamp* : Ruines de l'abbaye d'Ourscamp. — *Clermont* : Hôtel-de-Ville. — *Compiègne* : Église Saint-Antoine ; Église Saint-Jacques ; Hôtel-de-Ville. — *Creil* : Ancienne église Saint-Évremont. — *Crépy-en-Valois* : Restes de l'église Saint-Thomas. — *Ève* ; Flèche et vitraux de l'église. — *Fontaine-les-Corps-Nus* : Ruines de l'abbaye de Chaalis. — *Liancourt* : Tombeau de Ch. du Plessis et d'Antoinette de Pons, dans l'église. — *Maignelay* : Église. — *Mogneville* : Clocher de l'ancienne église. — *Montagny* : Église. — *Montagny-Sainte-Félicité* : Église. — *Montataire* : Église. *Morienval* : Église. — *Nogent-les-Vierges* : Église. *Noyon* : Église Notre-Dame (ancienne cathédrale) ; Salle capitulaire, cloître et bibliothèque ; Hôtel-de-Ville ; Maison de l'évêché. — *Ourscamp* : Voy. *Chiry-Ourscamp*. — *Pierrefonds* : Clocher de l'église ; Château. — *Plailly* : Église. — *Rully* : Église. — *Saint-Firmin* : Vitraux de l'église. — *Saint-Germer* : Église et chapelle. — *Saint-Jean-aux-Bois* : Église et salle capitulaire. — *Saint-Leu-d'Esserent* ; Église et restes de l'ancienne abbaye. — *Saint-Martin-aux-Bois* : Église. — *Saint-Waast-de-Longmont* : Église. — *Senlis* : Église Notre-Dame (ancienne cathédrale) ; Église Saint-Frambourg ; Église Saint-Vincent ; Ancien château royal. — *Thiers* : Ruines du château. — *Tracy-le-Val* : Église. — *Trie-le-Château* : Église ; Hôtel-de-Ville. — *Verberie* : Église. —

Villers-Saint-Paul : Église. *Villers-sur-Coudun* : Église. — *Villetertre (La)* : Église.

ORNE. — *Alençon* : Église Notre-Dame ; Restes de l'ancien château (aujourd'hui prison). — *Argentan* : Château (aujourd'hui Palais de Justice) ; Église Saint-Martin ; Église Saint-Germain. — *Autheuil* : Église. — *Carrouges* : Château. *Chambon* : Donjon ; Église. — *Domfront* : Église Notre-Dame-sous-l'Eau ; Ruines du donjon. — *Laigle* : Tour de l'église Saint-Martin. — *Mortrée* : Château d'O. — *Saint-Céneri* : Église. *Saint-Évroult-de-Montfort* : Cuve baptismale dans l'église. — *Séez* : Cathédrale Notre-Dame.

PAS-DE-CALAIS. — *Aire-sur-la-Lis* : Église ; Ancien Baillage (aujourd'hui Justice de Paix). — *Arras* : Beffroi. — *Béthune* : Beffroi. — *Boulogne* : Crypte de l'église Notre-Dame. — *Douvrin* : Triptyque dans l'église. — *Lilliers* : Église. — *Saint-Omer* : Église Notre-Dame ; Restes de l'ancienne abbaye de Saint-Bertin.

PUY-DE-DÔME. — *Aigueperse* : Chœur de l'église ; Sainte-Chapelle. — *Artonne* : Église. — *Augerolles* : Église. — *Besse* : Église. — *Billom* : Église ; Saint-Cerneuf. — *Chamalières* : Église. — *Chambon* : Église ; Monument sépulcral. — *Chauriat* : Église. *Clermont* : Cathédrale Notre-Dame ; Église Notre-Dame-du-Port ; Fontaine d'Amboise. — *Courpière* : Église. — *Dulhat* : Église ; Lanterne des morts. — *Dorat* : Église. *Ennezat* : Église. — *Herment* : Église. — *Issoire* : Église Saint-Paul. — *Lezoux* : Ancienne chapelle. *Mailhat* : Voy. *Montgie (La)*. — *Manglieu* : Église. — *Montaigu-le-Blanc* : Château. — *Montferrand* : Église ; Maison dite de l'Éléphant ; Maison dite de l'Apothicaire. — *Montgie (La)* : Église de Mailhat. — *Mozac* : Église. — *Murols* : Ruines du château. — *Orcival* : Église Notre-Dame. — *Plauzat* : Église. — *Pontgibaud* : Château ; Restes de l'enceinte de la ville. — *Riom* : Ancien Hôtel-de-Ville ; Beffroi ; Église Sainte-Amable ; Sainte-Chapelle ; Hôtel dit des Consuls. — *Royat* : Église et ancien prieuré ;

Croix, sur la place de l'Église. — *Saint-Cirgues* : Croix. — *Saint-Diéry* : Chapelle du château. — *Saint-Georges-sur-Allier* : Portail de l'église. — *Saint-Hilaire-la-Croix* : Église et ancien monastère. — *Saint-Nectaire* : Église ; Croix. — *Saint-Pierre-Colamine* : Églises et grottes de Jonas. — *Saint-Saturnin* : Église ; Château ; Fontaine. — *Thiers* : Église Saint-Genès ; Château du Piron. — *Thuret* : Église. — *Tournoël* : Voy. *Volvic*. — *Vic-le-Comte* : Ancienne Sainte-Chapelle (chœur de l'église moderne). - *Virlet* : Église de l'ancienne abbaye de Belle-Aigue. — *Volvic* : Château de Tournoël.

Pyrénées (Basses-). — *Bayonne* : Cathédrale et cloître. — *Lembeye* : Église. — *Lescar* : Église. — *Montaner* : Tour. — *Morlaas* : Portail de l'église. — *Nay* : Maison de Jeanne d'Albret. — *Oloron* : Église Sainte-Croix ; Château. — *Orthez* : Tour de Moncade ; Vieux pont. — *Pau* : Château. — *Saint-Engrage* : Église. — *Sauveterre* : Ruines du château de Montréal ; Restes d'un pont.

Pyrénées (Hautes-). — *Agos* : Voy. *Vielle-Aure*. — *Ibos* : Église. - *Luz* : Église. — *Saint-Savin* : Église. — *Vieille-Aure* : Chapelle d'Agos.

Pyrénées-Orientales. — *Arles-les-Bains* : Cloître. — *Boule-Ternère* : Église de l'ancienne abbaye de Serrabona. — *Castell* : Ancienne église de Saint-Martin du Canigou. *Codalet* : Ruines de l'ancienne abbaye de Saint-Michel de Cuxa. — *Corneilla-del-Conflent* : Église. — *Coustouges* : Église. — *Elne* : Église et cloître. — *Espera-de-l'Agly* : Église. — *Marcevol* : Église. — *Monastir-del-Camp* : Ancien Prieuré. - *Perpignan* : Chapelle du château ; Restes de l'ancien palais des ducs d'Aragon, dans la citadelle ; Porte, clocher et nef méridionale de l'église du Vieux Saint-Jean ; Loge des Marchands ; Le Castillet ; Hôtel-de-Ville ; Ancien Palais de Justice attenant à la Mairie ; Maisons Julia, rue d'Espira. — *Planés* : Église. — *Salces* : Ancien château. — *Serrabona* : Voy. *Boule-Ternère*. — *Villefranche* : Église.

Rhône. — *Belleville-sur-Saône* : Église. — *Châtillon-*

d'Azergues : Église. — *Lyon* : Cathédrale Saint-Jean ; Église Saint-Martin d'Ainay ; Église Saint-Irénée ; Église Saint-Nizier ; Église Saint-Paul ; Ancienne manécanterie ; Hôtel-de-Ville. — *Salles* : Église. — *Villefranche* : Église Notre-Dame-des-Marais.

Saône (Haute-). — *Chambornay-les-Bellevaux* : Église. *Faverney* : Église. — *Gray* : Hôtel-de-Ville. — *Luxeuil* : Ancien Hôtel-de-Ville, dit Maison Carrée ; Église Saint-Pierre et restes du cloître de l'ancienne abbaye ; Cuve baptismale dans l'église Saint-Sauveur. — *Montigny-les-Cherlieux* : Ruines de l'abbaye de Cherlieux.

Saône-et-Loire. — *Anzy* : Église. — *Autun* : Cathédrale Saint-Lazare ; Fontaine Saint-Lazare ; Hôtel du chancelier Rolin ; Restes de l'ancien réfectoire des chanoines dans le jardin de l'évêché. — *Bois-Sainte-Marie* : Église. — *Branchon* : Église. — *Châlon-sur-Saône* : Église Saint-Vincent ; Vitraux de l'hôpital. — *Chapaize* : Église. — *Châteauneuf* : Église. — *Cluny* : Ancienne abbaye ; Église Notre-Dame. — *Cormatin* : Château. — *Épinac*, Chapelle de l'ancien prieuré du vol Saint-Benoît. — *Gourdon* : Église. — *Mâcon* : Tours de l'église Saint-Vincent (ancienne cathédrale). — *Paray-le-Monial* : Église ; Maison Jaillet (aujourd'hui Hôtel-de-Ville). — *Perrecy-les-Forges* : Église. — *Saint-Laurent-en-Brionnais* : Chœur et clocher de l'église. — *Saint-Marcel* : Église de l'ancienne abbaye. — *Semur-en-Brionnais* : Église. — *Sennecy-le-Grand* : Église. — *Sully* : Château. — *Tournus* : Église Saint-Philibert. — *Varenne-l'Arconce* : Église.

Sarthe. — *Bazouges* : Église. — *Bruère (La)* : Vitraux de l'église. — *Ferté-Bernard (La)* : Église ; Ancienne Porte (aujourd'hui Hôtel-de-Ville). — *Mans (Le)* : Cathédrale Saint-Julien ; Église Notre-Dame-de-la-Couture ; Église Notre-Dame-du-Pré ; Ancienne Collégiale de Saint-Pierre-de-la-Cour ; Maison de l'école communale de dessin ; Maison dite d'Adam et d'Ève, Grande-Rue ; Maison Grabatoire, à l'angle de la place du Château ; Maison, Grande-

Rue, 9. — *Sablé* : Verrières de l'église. — *Saint-Calais* : Eglise. — *Sillé-le-Guillaume* : Château ; Porche de l'église. — *Solesmes* : Eglise de l'ancien prieuré. — *Vivoin* : Eglise.

SAVOIE. — *Aime* : Ancienne église Saint-Martin. — *Chambéry* : Château (aujourd'hui préfecture). — *Saint-Pierre-de-Curtilles* : Abbaye d'Hautecombe.

SAVOIE (HAUTE-). — *Abondance* : Ancienne abbaye.

SEINE. — *Arcueil* : Maison de la Renaissance. — *Bagneux* : Église. — *Boulogne* : Église. — *Charenton* : Pavillon d'Antoine de Navarre (aujourd'hui Hôtel-de-Ville). — *Nogent-sur-Marne* : Église. — *Paris* : Cathédrale Notre-Dame ; Église Saint-Germain-des-Prés ; Église Saint-Pierre-de-Montmartre ; Église, réfectoire et restes de l'enceinte de l'ancien Prieuré de Saint-Martin-des-Champs (aujourd'hui conservatoire des Arts et Métiers) ; Tour et réfectoire de l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève (dépendance du lycée Henri IV); Église Saint-Julien-le-Pauvre ; Sainte-Chapelle ; Restes du collège des Bernardins, rue de Poissy (aujourd'hui caserne de sapeurs-pompiers) ; Chapelle de l'ancien collège de Beauvais ; Église Saint-Séverin et ancien Charnier ; Église Saint-Merry ; Église Saint-Germain-l'Auxerrois ; Église Saint-Étienne-du-Mont ; Église Saint-Nicolas-des-Champs ; Église de la Sorbonne ; Église de la Visitation ; Église Saint-Paul-Saint-Louis ; Église Saint-Nicolas-du-Chardonnet ; Église Saint-Eustache ; Église Saint-Gervais ; Église Saint-Germain de Charonne ; Cloître des Carmes-Billettes ; Tour-Saint-Jacques-de-la-Boucherie ; Palais du Louvre ; Palais de Justice ; Palais du Luxembourg ; Galerie Mazarine, à la Bibliothèque Nationale ; Palais de l'Institut ; Hôtel des Invalides ; Val-de-Grâce ; Ministère de la marine et ancien garde-meuble ; Restes de l'enceinte de Philippe-Auguste ; Porte Saint-Denis ; Porte Saint-Martin ; Pont-Neuf ; Pont-Marie ; Fontaine des Innocents ; Fontaine de la rue de Grenelle ; Fontaine de Médicis ; Porte de l'ancien hôtel de Clisson, rue du Chaume ; Tour de l'ancien hôtel des ducs de Bourgogne, dite de Jean sans Peur, rue Étienne-Marcel ;

Hôtel de Cluny : Restes de l'hôtel de la Trémoille à Paris, à l'École des beaux-arts : Portique du château de Gaillon à l'École des beaux-arts ; Façade du château d'Annet (Eure-et-Loir), à l'École des beaux-arts ; Hôtel de Sens, rue du Figuier, 1 ; Colonne de l'ancien hôtel de Soissons ; Hôtel Carnavalet, rue Sévigné (aujourd'hui musée municipal) ; Hôtel de Beauvais, rue François-Miron, 63 ; Hôtel de Béthune-Sully, rue Saint-Antoine ; Hôtel de Mayenne et d'Ormesson, rue Saint-Antoine, 212 ; Hôtel Pimodan, quai d'Anjou ; Hôtel de Soubise (aujourd'hui archives nationales) ; Hôtel Lambert, rue Saint-Louis-en-l'Ile ; Façades des maisons de la place Vendôme et de la place Royale ; Maison place Royale, n° 14 ; Tourelle d'une maison rue Hautefeuille, n° 5 ; Tourelle d'une maison, rue Vieille-du-Temple, n° 54, à l'angle de la rue des Francs-Bourgeois ; Hôtel Lamoignon, rue Pavée, n° 24, à l'angle de la rue Sainte-Catherine ; Hôtel Saint-Aignan, rue du Temple, n° 71 ; Hôtel de Hollande, rue Vieille-du-Temple, n° 47 ; Hôtel Salé, rue de Thorigny, n° 5, et rue des Coutures-Saint-Gervais, n° 1 ; Hôtel de Chalon-Luxembourg, rue Geoffroy-Lasnier, n° 26 ; Hôtel, rue des Francs-Bourgeois, n° 30 ; Hôtel, rue du Temple, n° 79 ; Hôtel, rue des Archives, n° 10 ; Hôtel, rue des Francs-Bourgeois, n° 31 ; Hôtel, rue de Braque, n°s 4 et 6 ; Hôtel d'Hinnisdal ou de Brissac, rue Cassette, n° 24 ; Hôtel de Furstemberg, ancien palais abbatial de Saint-Germain-des-Près, rue de l'Abbaye, n° 3. — *Puteaux* : Vitraux de l'église. — *Saint-Denis* : Église abbatiale. — *Vincennes* : Château et Sainte-Chapelle. — *Vitry* : Église.

Seine-Inférieure. — *Angerville-Bailleul* : Château. — *Angerville-l'Orcher* : — Porte et clocher de l'église. — *Arques* : Église ; Ruines du château. — *Boos* : Colombier. — *Cerlangne (La)* : Chœur et crypte de l'église Saint-Jean-l'Abbetot. — *Caudebec-en-Caux* : Église : Maison du IIIe siècle, rue de la Boucherie. — *Darnetal* : Tour de Carville. — *Dieppe* : Château ; Église Saint-Jacques ; Porte de Ville. — *Duclair* : Église. — *Elbeuf* : Vitraux de l'église Saint-

Étienne ; Vitraux de l'église Saint-Jean. — *Étretat* : Église. — *Eu* : Église ; Chapelle du collège. — *Fécamp* : Église de l'ancienne abbaye. — *Gournay-en-Bray* : Église. — *Graville-Sainte-Honorine* : Église. — *Harfleur* : Église. — *Houppeville* : Église. — *Jumièges* : Ruines de l'ancienne abbaye. — *Lillebonne* : Donjon du château ; Clocher de l'église. — *Manéglise* : Église. — *Martinville* : Château. — *Maulevriers* : Église de Sainte-Gertrude. — *Mesnières* : Château. — *Montivilliers* : Église ; Charnier. — *Moulineaux* : Église ; Charnier. — *Petit-Quévilly (Le)* : Chapelle de l'ancienne léproserie de Saint-Julien-le-Chartreux. — *Rouen* : Aître de Saint-Maclou ; Cathédrale Notre-Dame ; Église Saint-Ouen et Chambre aux Clercs ; Église Saint-Maclou ; Église Saint-Patrice ; Église Saint-Vincent ; Crypte de l'église Saint-Gervais ; Église Saint-Godard ; Cloître Sainte-Marie (aujourd'hui musée des Antiquités) ; La Fierte ou Chapelle Saint-Romain, aux Halles ; Bureau des finances ; Tour dite de Jeanne d'Arc ; Fontaine de Lisieux ; Hôtel de Bourgthéroulde ; Palais-de-Justice ; Ancienne Chambre des Comptes, rue des Carmes, 20 ; Ancien Logis des Caradas, à l'angle de la rue de la Thuile et de la rue de la Savonnerie ; Le gros Horloge et Fontaine (ancienne Chambre des Comptes), rue des Carmes, 20 ; Hôtel, rue Saint-Patrice (lycée de jeunes filles). — *Saint-Jean-l'Abbetot* : Voy. *Cerlangue (La)*. — *Saint-Martin-de-Boscherville* : Église, salle capitulaire et restes du cloître de l'ancienne abbaye de Saint-Georges. — *Saint-Valéry-sous-Bures* : Ferme de la Valoume. — *Saint-Wandrille* : Chapelle Saint-Saturnin ; Restes de l'Ancienne abbaye. — *Tancarville* : Château. — *Tréport (Le)* : Église. — *Valliquerville* : Clocher de l'église. — *Valmont* : Chapelle dite de Six-heures. — *Varengeville-sur-Mer* : Manoir d'Ango. — *Yainville* : Église.

Seine-et-Marne. — *Blandy* : Château. — *Brie-Comte-Robert* : Église ; Restes de la chapelle de l'ancien Hôtel-Dieu. — *Chamigny* : Crypte de l'église. — *Champeaux* :

Église. — *Chapelle-la-Reine (La)* : Porte dans la sacristie de l'église. — *Chapelle-sur-Crécy (La)* : Porte dans la sacristie de l'église. — *Chanteau-Landon* : Église. — *Chelles* : Monument de Chilpéric. — *Donnemarie* : Église. — *Ferrières* : Église. — *Fontainebleau* : Château. — *Jouarre* : Crypte ; Croix dans l'ancien cimetière. — *Juilly* : Tombeau du cardinal de Bérulle dans la chapelle du collège. — *Lagny* : Église. — *Larchant* : Église. — *Louan* : Ruines du château de Montaiguillon. — *Maincy* : Château de Vaux-Praslin. — *Meaux* : Cathédrale de Saint-Étienne ; Bâtiment de la maîtrise ; Reste du palais épiscopal. — *Melun* : Église Notre-Dame. — *Monceaux* : Restes du château. — *Moret* : Église ; Portes de Paris et de Bourgogne. — *Nantouillet* : Château. — *Nemours* : Église Saint-Jean. — *Oissery* : Tombeau de la famille des Barres dans l'église. — *Othis* : Église — *Provins* : Cloître des Cordeliers ; Transept de l'église Saint-Ayoul ; Église Saint-Quiriace ; Grange aux dîmes ; Tour dite de César ; Remparts et portes. — *Rampillon* : Église. — *Rozoy* : Église. — *Saint-Cyr* : Église. — *Saint-Loup-de-Naud* : Église. — *Villeneuve-le-Comte* : Église. — *Voulton* : Église.

Seine-et-oise. — *Athis* : Clocher de l'église. — *Belloy* : Église. — *Bougival* : Église. — *Carrières-Saint-Denis* : Rétable dans l'église. — *Champagne* : Église. — *Champmotteux* : Tombeau du Chancelier de l'Hospital dans l'église. — *Corbeil* : Église Saint-Spire. — *Ecouen* : Église ; Château. — *Etampes* : Église Notre-Dame ; Église Saint-Basile ; Tour Guinette. — *Ferté-Alais (La)* : Église. — *Feucherolles* : Église. — *Fontenay-lès-Louvres* : Église. — *Gassicourt* : Église. — *Gonesse* : Église. — *Hardricourt* : Clocher de l'église. — *Houdan* : Église ; Donjon. — *Juziers* : Église. — *Limay* : Clocher, fonts baptismaux et pierres tombales dans l'église. — *Longpont* : Église de l'ancienne abbaye. — *Louvres* : Grange de Vaulerant. — *Luzarches* : Clocher de l'église. — *Magny-les-Hameaux* : Tombes de l'ancienne abbaye de Port-Royal-des-Champs. — *Maison-*

sur-Seine : Château ; Moulin. — *Mantes* : Église Notre-Dame ; Fontaine. — *Mareil-Marly* : Église. — *Marly* : Église. — *Marly* : Abreuvoir. — *Maule* : Église. — *Montfort-l'Amaury* : Église ; Porte du cimetière et ancien cloître ; Ruines du château. — *Montlhéry* : Restes de l'ancien château. — *Montmorency* : Église. — *Morigny* : Restes de l'ancienne abbaye. — *Nesles* : Église. — *Orgeval* : Clocher de l'église. — *Ormesson* : Château. — *Poissy* : Église — *Pontoise* : Église Saint-Maclou. — *Roche-Guyon (La)* : Ruines du vieux château. — *Saint-Germain-en-Laye* : Château vieux et restes du château neuf ; Grotte du pavillon Henri IV. — *Saint-Ouen-l'Aumône* : Ruines de l'abbaye de Maubuisson. — *Saint-Sulpice-de-Favières* : Église. — *Taverny* : Église. — *Thiverval* : Église. — *Triel* : Vitraux de l'église. — *Vaulerant* : Voy. *Louvres*. — *Vernouillet* : Église. — *Versailles* : Château et dépendances. — *Vétheuil* : Église.

Deux-Sèvres. — *Airvault* : Église. — *Bressuire* : Église. — *Celles* : Église. — *Champdeniers* : Église. — *Javarzay* : Église ; Ruines du château. — *Marnes* : Église. — *Melle* : Église Saint-Hilaire ; Église Saint-Pierre ; Église Saint-Sauveur. — *Ménigoute* : Chapelle. — *Niort* : Château ; Hôtel de ville. — *Oyron* : Église ; Château. — *Partenay* : Église Notre-Dame de la Couldre ; Église Saint-Laurent ; Porte Saint-Jacques. — *Parthenay-le-Vieux* : Église. — *Saint-Généroux* : Église. — *Saint-Jouin-de-Marnes* : Église. — *Saint-Maixent* : Église ; Crypte de Saint-Léger. — *Thouars* : Château (auj. prison) ; Chapelle du château ; Tour du Prince-de-Galles ; Tour de l'église Saint-Laon. — *Verrine-sous-Celles* : Église.

Somme. — *Abbeville* ; Église Saint-Wulfran. — *Ailly-sur-Noye* : Tombeau de Jean de Haubourdin dans l'Église. — *Airaines* : Église Notre-Dame. — *Amiens* : Cathédrale Notre-Dame ; Porte Montre-Écu. — *Athies* : Portail de l'église. — *Berthaucourt-les-Dames* : Église de l'ancienne abbaye. — *Davenescourt* : Tombeau de Jean de Hangest,

dans l'Église. — *Domart* : Maison des Templiers (auj. hôtel de ville). — *Folleville* : Château ; Église. — *Gamaches* : Église. — *Ham* : Château ; Crypte de l'Église. — *Montdidier* : Tombeau de Raoul de Crépy dans l'église Saint-Pierre. — *Namps-au-Val* : Église. — *Nesle* : Crypte de l'église Saint-Pierre. — *Rambures* : Château. — *Roye* : Portail et vitraux de l'Église Saint-Pierre. — *Rue* : Chapelle Saint-Esprit. — *Sains* : Tombeau des Trois-Martyrs, dans l'église. — *Saint-Riquier* : Église. — *Tilloloy* : Église.

Tarn. — *Albi* : Cathédrale Sainte-Cécile ; Église Saint-Salvi ; Palais de l'Archevêché ; Maison des Viguiers. — *Ambialet* : Chapelle du Prieuré. — *Burlats* : Ruines de l'Église. — *Cordes* : Maison du Grand-Veneur (auj. hôtel de ville). — *Gaillac* : Église Saint-Michel. — *Lescure* : Église. — *Lisle* : Église. — *Sorrèze* : Clocher de l'église.

Tarn-et-Garonne. — *Auvillar* : Église. — *Beaumont-de-Lomagne* : Église. — *Bruniquel* : Ruines du château. — *Caussade* : Clocher de l'église. — *Ginals* : Ancienne église de Beaulieu. — *Moissac* : Église Saint Pierre et cloître. — *Montpezat* : Église. — *Saint-Antonin* : Hôtel-de-Ville. — *Varen* : Église.

Var. — *Cannet-du-Luc (Le)* : Église. *Celle (La)* : Restes de l'Abbaye. — *Fréjus* : Cathédrale, cloître et baptistère. — *Hyères* : Église Saint-Louis ; Restes du château. — *Saint-Maximin* : Église. — *Six-Fours* : Église et crypte. — *Solliès-Ville* : Église. — *Thoronet (Le)* : Ancienne abbaye.

Vaucluse. — *Apt* : Ancienne cathédrale. — *Avignon* : Cathédrale Notre-Dame-des-Doms ; Église Saint-Pierre ; Restes du couvent des Célestins (auj. pénitencier militaire) ; Ancien hôtel des monnaies (auj. Conservatoire de musique et de déclamation) ; Chapelle et Pont Saint-Bénezet ; Palais des Papes ; Tour de l'ancien Hôtel-de-Ville ; Remparts ; Restes de l'abbaye de Saint-Ruff. — *Caromb* : Église. — *Carpentras* : Ancien palais du légat (auj. Palais de Justice) ; Église Saint-Siffrein (anc. cathédrale) ; Hôtel-Dieu. — *Ca-*

vaillon : Ancienne cathédrale. — *Cordes* : Abbaye de Sénanque. — *Malaucène* : Chapelle du Groseau. - *Monteux* : Porte-Neuve. — *Pernes* : Église ; Tour Ferrande. - *Thor (Le)* : Église. — *Tour-d'Aigues (La)* : Façade et pavillon central du château. — *Vaison* : Ancienne cathédrale et cloître ; Chapelle Saint-Queunin. — *Valréas* : Église. — *Vaucluse* : Église. *Venasque* : Baptistère.

VENDÉE. — *Boupère (Le)* : Église. — *Curzon* : Crypte de l'église. — *Fontenay-le-Comte* : Église. — *Foussais* : Église. -- *Maillezais* : Église ; Ruines de l'abbaye. — *Mareuil-sur-le-Lay* : Église. - *Nieuil-sur-l'Autise* : Église et cloître de l'ancienne abbaye. — *Pouzanges* : Ruines du château. — *Vouvant* : Église.

VIENNE. — *Antigny* : Fresques dans l'église ; Lanterne des morts. — *Charroux* : Restes de l'ancienne abbaye. — *Château-Larcher* : Lanterne des morts. — *Chauvigny* : Château baronial ou des évêques de Poitiers ; Château d'Harcourt ; Donjon de Gouzon ; Église Notre-Dame ; Église Saint-Pierre. — *Civray* : Église Saint-Nicolas. — *Fontaine-le-Comte* : Église. — *Gençay* : Ruines du château. — *Jazeneuil* : Église. — *Journet* : Lanterne des morts. — *Ligugé* : Église et restes de l'ancienne abbaye. — *Loudun* : Donjon du château. — *Lusignan* : Église. — *Moncontour* : Donjon de l'ancien château. — *Montmorillon* : Ancienne église Notre-Dame ; Chapelle octogonale de la Maison-Dieu ; Lanterne des morts de Moussac. - *Montreuil-Bonnin* : Restes du château. — *Nouaillé* : Église. — *Poitiers* : Cathédrale Saint-Pierre ; Église Sainte-Radegonde ; Église Saint-Hilaire ; Église Notre-Dame ; Église de Montierneuf ; Le Doyenné (auj. école normale primaire) ; Tour de l'église Saint-Porchaire ; Temple Saint-Jean ; Hypogées ; Palais de Justice ; Hôtel Fumey, dit de la Prévôté ; Restes de l'enceinte. -- *Saint-Savin* : Église.

VIENNE (HAUTE-). — *Boisseuil* : Ruines du château de Chalusset. — *Dorat (Le)* : Église. — *Limoges* : Cathédrale Saint-Étienne. — *Rochechouart* : Château (aujourd'hui

sous-préfecture). — *Saint-Junien* : Église. — *Saint-Léonard* : Église. — *Saint-Yrieix* : Église. — *Solignac* : Église.

Vosges. — *Domrémy* : Maison de Jeanne d'Arc. — *Épinal* : Église Saint-Maurice. — *Étival* : Église de l'ancienne abbaye. — *Médonville* : Église. — *Saint-Dié* : Cathédrale Saint-Dié et cloître ; Église Notre-Dame, attenant à la cathédrale.

Yonne. — *Ancy-le-Franc* : Château. — *Appoigny* : Église. — *Auxerre* : Église Saint-Étienne (ancienne cathédrale) ; Église Saint-Eusèbe ; Église Saint-Germain ; Église Saint-Pierre et porte d'entrée ; Ancien palais épiscopal (aujourd'hui préfecture) ; Tour de l'Horloge. — *Avallon* : Église Saint-Lazare. — *Chablis* : Église. — *Chastellux* : Château. — *Fleurigny* : Chapelle du château. — *Joigny* : Sépulcre dans l'église. — *Mailly-le-Château* : Église. — *Montréal* : Église. — *Moutiers* : Église. — *Pontaubert* : Église. — *Pontigny* : Église. — *Sainte-Magnance* : Tombeau dans l'Église. — *Saint-Florentin* : Église. — *Saint-Julien-du-Sault* : Église. — *Saint-Père-sous-Vézelay* : Église. — *Sens* : Cathédrale Saint-Étienne ; Église de l'Hôpital ; Église Saint-Savinien ; Salle synodale ; Façade et porte de l'archevêché. — *Tanlay* : Château. — *Tonnerre* : Ancienne salle de malades de l'hôpital (aujourd'hui église de la Madeleine) ; Crypte de Sainte-Catherine, sous la halle ; Portail de l'église Saint-Pierre. — *Vallery* : Tombeau de Henri II de Bourbon, prince de Condé, dans l'église. — *Vermenton* : Clochers de l'église. — *Vezelay* : Église de la Madeleine ; Ruines des remparts et porte neuve. — *Villeneuve-l'Archevêque* : Église Notre-Dame. — *Villeneuve-sur-Yonne* : Église ; Portes de Sens et de Joigny ; Tour et restes de l'enceinte.

II. — ALGÉRIE.

I. — *Monuments mégalithiques.*

Département d'Alger. — *Attatba* : Dolmens à la Pointe-Pescade. — *Djelfa de Laghouat* : Dolmens et cromlecks du Moulin de Mein. — *Guyotville* : Tombeaux mégalithiques ; Dolmens sur le plateau du Raïnen. — *Oued-Djelfa* : Dolmens à droite de la route d'Alger à Laghouat.

Département de Constantine. — *Bou-Nouara* : Dolmens et cromlecks au lieu dit Djebel-Mazala. — *Djebel-Merah* : Dolmens et cromlecks au lieu dit Djebel-Ksaibi. — *Ras el aïn bou Merzoug* : Dolmens et cromlecks. — *Roknia* : Menhir et dolmens. — *Sigus* : Dolmens et cromlecks.

Département d'Oran. — *Tiaret* : Dolmens.

II. — *Monuments antiques.*

Département d'Alger. — *Aumale* : Inscriptions et fragments antiques déposés dans les cours et le bâtiment du génie militaire. — *Cherchell* : Restes des Palais des rois ; Citernes sous la caserne ; Restes de thermes ; Hypogée, à 1,500 mètres sur la route de Zurich ; Restes de l'amphithéâtre ; Aqueduc. — *Marengo* : Tombeau de Juba II, roi de Mauritanie, dit tombeau de la Chrétienne. — *Sour-Djouab* : Territoire et monuments de l'antique Rapidi. (Restes de maisons, d'enceinte et de portes. Monuments funéraires émergeant du sol de l'ancienne nécropole ; Inscriptions funéraires.) — *Tipasa* : Ruines de monuments antiques dans la concession Trémeaux. Amphithéâtre ; Restes de théâtre ; Château d'eau ; Sarcophages et fragments antiques ; Restes d'une basilique et cimetière ; Ruines d'un prétoire. — *Zurich* : Aqueducs.

DÉPARTEMENT D'ORAN. — *Oran* : Mosaïques provenant d'une villa romaine de Saint-Leu. — *Saint-Leu* : Restes d'une villa romaine.

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE. — *Aïn-Yakout* : Tombeau des rois numides dit le Médracen. — *Announa* : Arc de triomphe. — *Bône* : Citernes d'Hippone. — *Biskra* : Restes de thermes. — *Constantine* : Aqueduc ; Inscription des martyrs saint Jacques et saint Marius ; Fragments antiques et inscriptions dans le square ; Tombeau de Prœscilius. — *Djemilah* : Territoire et monuments de l'antique Cuiculum (Arc de triomphe de Marc-Aurèle et de Julia Domna. — Temple de la Victoire ; Théâtre ; Restes de l'enceinte ; Fontaine ; Portes de ville ; Ruines de monuments antiques près du village arabe et sur le plateau au sommet du théâtre ; Inscriptions encastrées dans les murs de clôture des jardins. — *El Kantara* : Pont romain. — *El Outala* : Inscription encastrée à la porte du Caravansérail ; Ruines de l'amphithéâtre. — *Guelma* : Restes d'un théâtre ; Restes de thermes. — *Khrémissa* : Théâtre ; Curie et groupe des monuments qui l'entourent ; Portes ; Tombeaux et nécropole ; Restes d'un monument semi-circulaire ; Fragments de palais touchant au théâtre ; Restes d'une basilique. — *Kroub (Le)* : Restes d'un tombeau antique. — *Lambèse* : Territoire et monuments de l'antique Lambœsis ; Arcs de triomphe de Commode et de Septime Sévère ; Prætorium et objets d'art, statues et inscriptions qu'il renferme ; Restes de thermes et mosaïque des Saisons ; Temple d'Esculape et oratoires bordant la voie qui y conduit ; Forum : Temple de Jupiter, de Junon et de Minerve ; Bains dits des Chasseurs ; Restes de l'amphithéâtre ; Ponts ; Statues et fragments antiques dans le jardin du pénitencier ; Restes de l'aqueduc ; Curie dite Capitole et les deux arcs à l'est du monument ; Nécropole ; Palais des légats et ruines qui l'entourent ; Inscription relatant la réfection des Thermes par la 3e légion Augusta. — *Markouna* : Deux arcs de triomphe. — *M'daourouch* :

Tombeau antique ; Ruines d'un palais byzantin. — *Oued-Athmenia* : Bains de Pompeianus. — *Philippeville* : Théâtre et fragments d'architecture qu'il renferme. — *Souk-Arrhas* : Statues et fragments de sculpture antique dans le jardin du bureau arabe. — *Tébessa* : Territoire et monuments de l'antique Theveste ; Arc de triomphe de Caracalla ; Petit temple ou Maison Carrée ; Basiliques et ruines qui l'entourent ; Monument hexagonal au N.-E. de la Basilique ; Porte neuve ; Aqueduc ; Mosaïques ; Restes d'un théâtre dans l'enceinte byzantine ; Enceinte byzantine. — *Tifech* : Restes d'une citadelle. — *Timgad* : Territoire et monuments de l'antique Thamugas ; Arc de triomphe de Trajan ; Temple de Jupiter ; Capitole ; Forum ; Théâtre ; Curies ; Inscriptions et restes de monuments antiques ; Basiliques chrétiennes ; Fort byzantin. — *Zana* : Territoire et monuments de l'antique Diana Veteranorum (Trois arcs de triomphe ; Porte du temple de Diane) ; Restes de basiliques chrétiennes ; Fort byzantin.

III. — *Monuments arabes.*

Département d'Alger. — *Alger* : Maison du Kasnadj (palais archi-épiscopal) ; Maison du Dar-Sout (Cour d'assises) ; Maison de Moustapha-Pacha (musée) ; Grande mosquée ; Mosquée Djama-el-Djedid (mosquée de la Pêcherie) ; Mosquée Abd-er-Rhaman-et-Tcalbi ; Porte turque de l'arsenal ; Kasbah.

Département d'Oran. — *Oran* : Minaret du Campement. — *Tlemcen* : Grande mosquée et dépendances ; Mosquée de Sidi-Aboul-Hacen (école franco-arabe) ; Mosquée de Sidi-El Hallouy et dépendances ; Marabout de Sidi-Brahim ; Mosquée de Ella-er-Toya, rue des Almohades ; Mosquée de Si-Senouci, rue de Mascara ; Mosquée du Méchouard (chapelle de l'hôpital militaire) ; Minaret de la mosquée de Sidi-Bel-Hassener-Rachidi, au village nègre ; Marabout

de Sidi-Waheb ; Bains maures ; Kobba de Sidi-Daoudi ; Tombeau dit de la Sultane et Kobba dite du kalifat, au cimetière de Sidi-Jakoub ; Restes de l'enceinte arabe ; Porte Bab-er-Toy sur le front nord-est ; Tours et ruines de la porte de Sidi-Daoudi, sur le front est ; Bordj et autres ouvrages défendant les fronts sud et ouest ; Minaret d'Agadir ; Ruines et minaret de la mosquée de Sidi-bou Ishak et Tyar, au cimetière de Sidi-Senouci, à El-Eubbad ; Mosquée de Sidi-bou-Médine et dépendances (M'dersa, kobba, latrines publiques, bains, maison de l'Oukil et des pèlerins) ; Petits palais des Sultans à El-Eubbab-en-Nefli ; Porte dite Bal-el-Khémis, entre Tlemcen et Mansourah ; Mosquée et Minaret de Mansourah et dépendances ; Enceinte en pisé de Mansourah et ruines de la M'sala ; Restes des fortifications ; Kobba de Sidi Abd'Allah ben Mansoum et de Sidi ben Ali à Aïn-el-Hout ; Mosaïque de la M'dersa Tachifinia ; Colonnes provenant de la mosquée de Mansourah ; Fragments divers de l'époque arabe au musée de la mairie ; Ancienne mosquée de Sidi Kalay, rue Lamoricière (Magasin et agence des monuments historiques).

Département de Constantine. — *Bougie* : Porte dorée ou porte de la Mer. — *Sidi-Okba* : Porte en bois de la Mosquée.

Nota. — Un avis inséré dans un des numéros suivants du *Journal officiel* a fait connaître que cette liste n'était donnée qu'à titre de renseignement.

MÉMOIRES

I

MÉMOIRE

SUR

LA STATION GALLO-ROMAINE DES CLÉONS

Haute-Goulaine, près Nantes

Par M. Félix CHAILLOU

(*Réponse à la 4e question*)

Messieurs,

Tout confiant que je sois en votre profonde indulgence, je considère comme une grande témérité de ma part d'oser prendre la parole devant une telle assemblée de savants. Et cependant, dans cette seconde moitié du XIXe siècle où, sous l'impulsion d'hommes illustres, dont nous voyons ici les éminents continuateurs, l'archéologie gravit de rapides échelons, et, nous ouvrant des horizons nouveaux, tend à s'élever au premier degré des sciences modernes, il est du devoir de tout homme en possession de quelque pierre pouvant s'ajouter à l'édifice, de vous l'apporter simplement, sans arrière-pensée comme sans prétention. La mienne est, je le sais, parmi les plus modestes, et

j'ai besoin de m'abriter derrière une bonne volonté sans mélange, afin de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de vous la présenter telle qu'elle est.

Les Cléons, sur lesquels j'ai l'honneur d'appeler aujourd'hui l'attention du Congrès, ont une origine ancienne, et M. Ernest de Cornulier nous apprend, dans son *Dictionnaire des terres de l'ancien Comté Nantais*, qu'après avoir été possédés, de 1430 à 1451, par Guillaume et Marie des Rames, en 1519 par Gillette de Tréal, femme de Christophe de Sévigné, ils firent partie du marquisat de Goulaine en 1621.

Ils sont actuellement traversés, entre les bornes kilométriques 14 et 15, par la route départementale n° 4, de Nantes à Saumur par Vallet, dans les fossés de laquelle apparaît encore, à cet endroit, la voie gallo-romaine de la rive gauche, qui conduisait du pays des Namnètes à celui des Andegaves. Cette terre classique des géologues et des botanistes repose sur un banc de calcaire coquiller, vers le bas d'une colline dont le sommet est dessiné par les coteaux de la Haie-Fouassière, au pied desquels se déroule en gracieuses ondulations le cours verdoyant de la Sèvre.

Protégés vers le nord, aux temps préhistoriques, par un repli de la Loire qui recouvrait alors des terrains aujourd'hui livrés à la culture, les Cléons devaient constituer un lieu privilégié, d'une végétation luxuriante et d'une défense on ne peut plus facile. La chasse et la pêche, ces dons précieux de la nature, y prodiguaient toutes leurs ressources, et l'homme de cette époque, dans son impuissance à fertiliser le sol, ne manqua pas de mettre à profit ces différents moyens d'existence, et de venir y chercher la tranquillité et la vie.

Les traces de son passage n'y font donc pas défaut, et j'ai pu retrouver, tant à la surface du sol qu'à l'intérieur des fouilles, une quantité relativement considérable des restes de l'époque préhistorique en silex et roches diverses, de provenance étrangère, éclatés ou polis : des percuteurs, des nuclei, des lames, des grattoirs, des perçoirs, des pointes de flèches, de petites pointes de pêche et trois haches polies en diorite.

La majeure partie de ces instruments est de petite dimension, présentant, d'un côté, la face unie du détachement, et, de l'autre, une arête médiane quelquefois restée vive, et souvent adoucie par de moyens ou de petits éclats ; les bords sont plus ou moins aiguisés de fines retouches, et presque toujours entaillés d'éclats conchoïdes indiquant qu'ils ont servi. La présence de rognons siliceux intacts ou même éclatés en partie et de nombreux nuclei, portant les traces des éclats et des lames qui leur ont été enlevés, dévoilent l'existence en ce lieu, d'un atelier où les outils qu'on y rencontre devaient être fabriqués. Je crois inutile d'insister davantage sur les monuments de ce genre, récemment étudiés par des esprits d'élite, et soigneusement décrits ailleurs par des voix plus autorisées que la mienne, auxquelles je dois laisser la parole.

Les intéressants débris de ces temps reculés ne constituent pas seuls tout l'intérêt archéologique que peuvent présenter les Cléons, et ce fut dans les commencements de notre ère, après la conquête des Gaules par les Romains, qu'ils arrivèrent à l'apogée de leur puissance et de leur grandeur. C'est aussi cette période de quatre siècles qui m'a produit le plus d'éléments divers, et dont je dois surtout vous entretenir.

L'époque Gallo-Romaine occupant, dans notre histoire, une place importante, est une des branches les plus étudiées de l'Archéologie. Mais, la moisson la mieux dirigée est rarement assez complète pour qu'il ne reste pas à glaner après elle, et nous avons toujours l'espoir, en parcourant un aussi vaste champ, de rencontrer quelques épis égarés.

On comprend aisément la préférence que les Romains accordèrent aux Cléons, en considérant toutes les ressources qu'ils y voyaient réunies, et dont leur esprit profondément pratique savait tirer un si puissant parti. Ils se trouvaient placés dans un triangle dont un fleuve et une rivière limitaient les côtés, pour en former le sommet à leur confluent. Cette région fertile était encore assez rapprochée de l'Océan, avec lequel ces deux cours d'eau les mettaient sans cesse en contact. Ils étaient aux portes d'une ville importante ; la Loire devenait, pour eux, un solide abri du côté du Nord, et la Sèvre, qui leur procurait aussi de nombreux avantages, n'opposait pas un sérieux obstacle à leurs fréquentes relations avec le Midi. Enfin, le banc calcaire leur assurait, dans le sous-sol, la sécheresse presque indispensable à la construction des hypocaustes, des bétons et des mosaïques ; il leur fournissait le sable pour les mortiers et la pierre, qu'ils extrayaient en abondance, pour en fabriquer de la chaux et pour tailler leur petit appareil.

Ils y établirent donc une importante station dont la richesse et l'étendue sont, dès à présent, constatées ; car, j'ai déjà pu relever près de 200 mètres de murs, ayant de 0^{m} 60 centimètres à 1^{m} 20 d'épaisseur, et déterminer l'emplacement de divers corps de bâtiments.

Tout en me laissant le ferme espoir de reconstituer un jour, au moins dans ses parties principales, un plan général de ce vaste établissement, l'état actuel des fouilles ne me permet pas de le donner encore, et je dois impitoyablement proscrire toutes les hypothèses préconçues, dont l'imagination pourrait peut-être faire les frais, mais auxquelles la vérité ni l'histoire n'auraient rien à gagner.

Après une vingtaine de sondages ayant déterminé les points où les recherches pouvaient surtout être fructueuses, une fouille plus importante, à 80 mètres au nord de la route actuelle, dans la partie déclive d'un chemin d'exploitation, permit de déblayer entièrement deux salles, entourées de leurs murs, que recouvraient encore en différents endroits des débris d'enduits peints. Elles étaient séparées par un mur de refend, de 0^m 56 centimètres, avec communication de l'une à l'autre, et pavées toutes deux de mosaïques. La plus vaste avait 6^m 30 sur 6 mètres, soit près de 38 mètres carrés ; et l'autre, de 6 mètres sur 2^m 90, présentait, dans sa longueur en avant des mosaïques, une ligne de 10 carreaux de terre cuite de 0^m 60 en carré, semblables à ceux dont on recouvrait les piliers d'hypocauste. Ils reposaient sur une maçonnerie de même largeur, portant également deux colonnes de 0^m 50 de diamètre, construites en briques quarts de rond, recouvertes d'un enduit fin légèrement teinté de jaune, et qui, s'élevant au-dessus du pavement, ne pouvaient être confondues avec des piliers d'hypocauste. Elles étaient vraisemblablement destinées à soutenir un entablement, faisant de cette seconde pièce une sorte de galerie ouverte, d'où la vue s'étendait sur la rivière.

Les mosaïques se composaient de dessins géométriques, aux lignes simples et sévères, d'une exécution

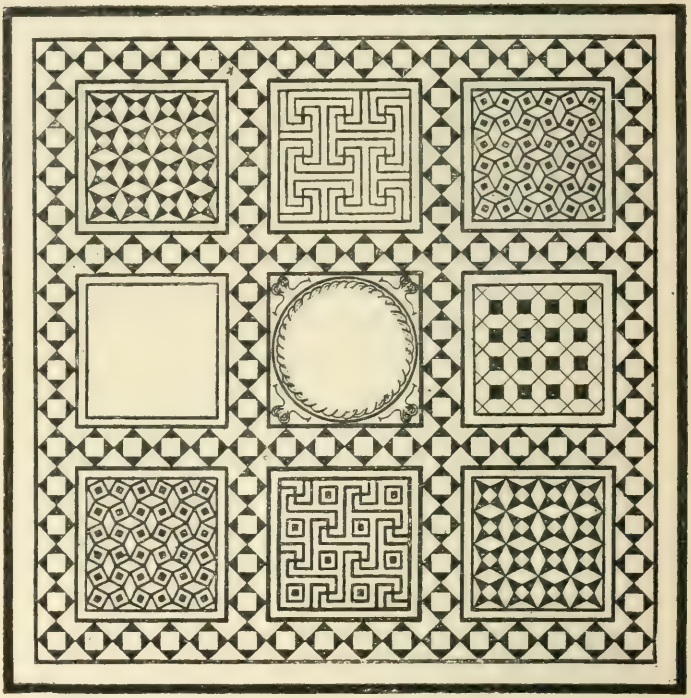

MOSAÏQUE

Trouvée aux Cléons.

large et facile. La plus grande était formée de neuf ornements disposés en carré, entourés de bordures

faites de triangles et de carrés alternés, puis circonscrits par de larges bandes parallèles. Une grecque et la rosace centrale contenaient quelques points rouges, gris et jaunes, mais le blanc et le noir étaient partout ailleurs employés. Elles étaient disposées sur des pierres calcaires placées debout, à certaine distance les unes des autres, avec des plâtres recouverts de deux épaisseurs de ciment et de la couche de chaux où se trouvaient placés les cubes.

J'avouerai sans détour le vif plaisir (j'allais presque dire l'orgueilleuse satisfaction) que j'éprouvai de me voir sur ce sol, où le travail et l'art s'affirmaient avec une semblable grandeur, et qui n'avait pas été foulé depuis seize siècles. Hélas! nous ne devions pas le rencontrer intact, car nous nous trouvions en présence de deux époques dont les bâtiments étaient superposés, et de gros murs, construits sur les mosaïques, les avaient impitoyablement traversées. Il ne me restait d'autre ressource que de dessiner en place, afin d'en conserver le souvenir, l'ensemble de ces restes précieux; puis de les transporter aux Cléons, pour continuer à en jouir, et les soumettre aux regards des judicieux appréciateurs de ces immenses travaux disséminés dans les Gaules par nos maîtres d'alors, et destinés à devenir un jour les jalons de notre civilisation moderne.

Au sud, et près des mosaïques, furent découvertes trois autres pièces contiguës et de moyenne grandeur, sur la destination desquelles il est encore assez difficile de se prononcer. Elles appartiennent aux constructions de la seconde époque, et les travaux, exécutés avec soin, n'en sont pas moins inférieurs à ceux de la génération qui composa les mosaïques. Les sols sont des

bétons épais et résistants, composés dans leur partie inférieure de débris de construction mêlés à un mortier grossier, puis, en dessus, de chaux fraîche éteinte, mélangée tantôt à de la pierre concassée, tantôt à des morceaux de briques et de tuileaux pilés. Les murs sont recouverts d'enduits que l'on trouve généralement frustes, adhérents aux débris qui les encombrent, et quittant souvent la muraille par suite de leur altération, causée par l'humidité et surtout par les ravages de l'incendie. Toutefois, sur l'un des murs abrité contre la pluie, un panneau de 3^{m} 90 se trouva conservé de façon à me permettre d'en prendre exactement le dessin.

En s'avançant encore plus au sud, dans la partie moyenne, entre ces constructions et la route départementale actuelle, se rencontrent plusieurs murs, revêtus pour la plupart du petit appareil, et paraissant être des murs de clôture.

Enfin, à une distance très voisine de l'ancienne voie, un édifice, vraisemblablement destiné au culte, a été découvert et vient encore ajouter à l'importance de la station, à laquelle il enlève son caractère d'habitation privée, en montrant que, dans certaines circonstances, les populations d'alentour s'y trouvaient réunies.

Il est orienté S.-E., N.-O. ; sa forme est celle d'un rectangle très allongé de 18^{m}, 10 sur une largeur de de 5^{m} 14 avec un avant-corps au S.-E. (1), et, au

(1) Cet avant-corps, que l'état des récoltes pendantes avait empêché de découvrir entièrement, a été déblayé depuis. Il constitue une abside semblable à celle du N.-O., indiquant ainsi que l'entrée du monument se trouvait sur une des faces N.-E. ou S.-O.

N.-O., une abside formant chœur, demi-circulaire, ayant 3m94 de diamètre. Le sol est un béton fort résistant de ciment et briques pilées, et, tout autour, règne un large conduit de chaleur, pavé de carreaux en terre cuite, et de 0m 24 inférieur au sol. Les murs ont été volontairement arasés, en les construisant, au niveau du pavement et remplacés par un clayonnage épais et solide entourant tout l'édifice. Les matériaux employés sont bien de l'époque romaine, et, sous les réserves expresses que la prudence oblige à formuler ici, diverses causes portent à croire que, si cet édifice n'est pas chrétien, il date au moins des derniers temps de la station précédant les invasions barbares.

Au sujet de ces divers bâtiments, je dois noter un fait que j'eus l'honneur d'exposer dans un premier rapport à la Société Archéologique de Nantes, et dont les différents ouvrages que j'ai pu consulter ne font pas mention : dans les déblais, disais-je, on recueillit des blocs de chaux mêlée de sable, d'une moyenne grosseur, et sur lesquels mon attention fut attirée par la présence de nombreuses empreintes de tuiles à rebords et de tuileaux.

Leur examen m'a conduit à constater un mode de couverture différent de celui que l'on a remarqué dans d'autres localités (1).

Ici les rangs de tuiles ne sont pas contigus, mais laissent entre eux un intervalle de 3 à 5 centimètres. Cette disposition avait sa raison d'être. Les tuiles

(1) Voir de Caumont, *Abécédaire d'Archéologie*, p. 73, et Anthony Rich, *Dictionnaire des Antiquités romaines et grecques*, au mot *corona*.

gallo-romaines sont très pesantes, et l'on a dû donner aux toitures une forte inclinaison, qui peut-être n'était pas moindre de 35 ou 40 degrés, pour soulager les charpentes, et reporter, sur les murs de soutènement, une partie de ce lourd fardeau. C'est ce qui rendit nécessaires les crans que l'on remarque aux angles de chaque tuile. Mais les tuileaux ne montrent rien de semblable, et il a fallu, pour les empêcher de glisser, relever leur partie inférieure par ces blocs de mortier, qui leur donnaient une position beaucoup plus horizontale, et qui, pénétrant dans l'espace laissé libre entre les tuiles, empêchaient les tuileaux d'être renversés par le vent, et les maintenaient toujours d'aplomb sur le joint qu'ils devaient préserver contre l'infiltration des eaux pluviales. J'ai pu reconstituer un mètre carré de couverture, donnant la preuve irrécusable de ce que je viens d'affirmer. Il est possible que cette disposition des tuiles soit toute locale, mais elle n'en aura pas moins d'intérêt aux yeux des archéologues; elle donne à la toiture un aspect étagé qui ajoute au pittoresque en augmentant la solidité.

Un autre fait intéressant nous a confirmé la grande importance attachée par les architectes romains à n'employer, dans la majeure partie de leurs travaux, que de la chaux à peine éteinte, et à tirer le plus grand parti possible des matériaux que les différentes localités où ils se trouvaient leur mettaient sous la main, c'est la découverte, dans le voisinage des constructions, d'un bassin à éteindre la chaux, creusé dans le sol et garni de tuiles à rebords dont une vingtaine se sont rencontrées intactes. Il s'y trouvait encore des blocs de calcaire du pays, calcinés, et dont la présence nous a conduits à rechercher l'emplacement où se

fabriquait la chaux. Après plusieurs sondages, les substructions du four furent enfin retrouvées, couvertes encore de calcaire en partie calciné. Elles sont situées dans un champ voisin, au S. et non loin de l'ancienne voie, auprès d'une vaste dépression du sol, produite par l'extraction d'une grande quantité de calcaire.

Je ne pourrais donner ici la nomenclature des nombreux objets rencontrés dans les fouilles, sans fatiguer votre bienveillante attention et abuser d'instants qui vous sont comptés. Je me bornerai donc à vous en présenter quelques-uns dans un exposé rapide.

Outre les matériaux ordinaires de construction : mortiers, ciments, betons, enduits et clayonnages ; petits appareils, tuiles et briques en leurs formes variées ; *tegulæ*, *imbrices* et *lateres ;* nous avons trouvé des carreaux de grandeurs différentes en terre cuite et en calcaire, de provenances diverses ; des plaques de pierre de Tonnerre et de calcaire du Poitou, sculptées en demi-relief, représentant des feuillages, des fragments d'animaux fantastiques : Chimère ou Griffon ; des animaux marins, des dauphins, des crabes ; une énorme quantité d'enduits de toutes sortes, peints à l'huile, à la chaux, en détrempe et même à l'eau. Certaines fouilles ont donné, dans un amas de cendre et de charbon, divers fragments d'objets de bronze, d'armes et d'instruments de fer ; nombre de clous de toutes grandeurs, dont quelques-uns atteignent jusqu'à 0^{m} 24 centimètres (c'est le clou des charpentes : *clavus trabalis ;)* des pattes recourbées, des charnières, des crampons, des gonds articulés, des poignées, du verre ; les cornes ou les dents nom-

breuses de divers animaux : cerfs, sangliers, chevaux, petits et grands ruminants.

Nous possédons aussi des cercles métalliques, un fragment d'ascia, un mors de bride, une louche en fer forgé, une tranche à délayer le mortier ; deux fibules en bronze, une clef de fer.

Nous avons également une aiguille en ivoire et deux flûtes champêtres, encore utilisables et conservées comme au temps où elles appartenaient aux bergers des Cléons (1).

N'omettons pas de mentionner une quantité considérable de poteries de toutes sortes, où se retrouve, dans ces vases si fins à vernis noir ou rouge que chacun connaît, le souvenir des plus belles productions de l'Art Romain en ce genre, à côté de poteries grossières où l'on n'en voit qu'une bien imparfaite contrefaçon.

Il est à regretter de n'avoir trouvé que peu de monuments épigraphiques : un commencement d'inscription sur l'angle supérieur gauche d'une dalle en calcaire gris, où se lit en lettres capitales : MARCIIK (probablement *Marcellus* ou *Marcellinus*. Puis un morceau d'enduit avec sept lignes écrites à la pointe, dont quelques-unes sont malheureusement incomplètes. Tel qu'il se trouve, ce graffite constitue un échantillon bien authentique d'écriture cursive gallo-romaine, et mérite, à ce titre, être conservé (2). Enfin, un autre

(1) Nous ne pouvons laisser passer cette attribution sans rappeler que, depuis les découvertes de M. Fiorelli, à Pompéï, on considère ces cylindres d'os comme des charnières.

MARSY.

(2) M. A. de Villefosse a bien voulu essayer le déchiffrement

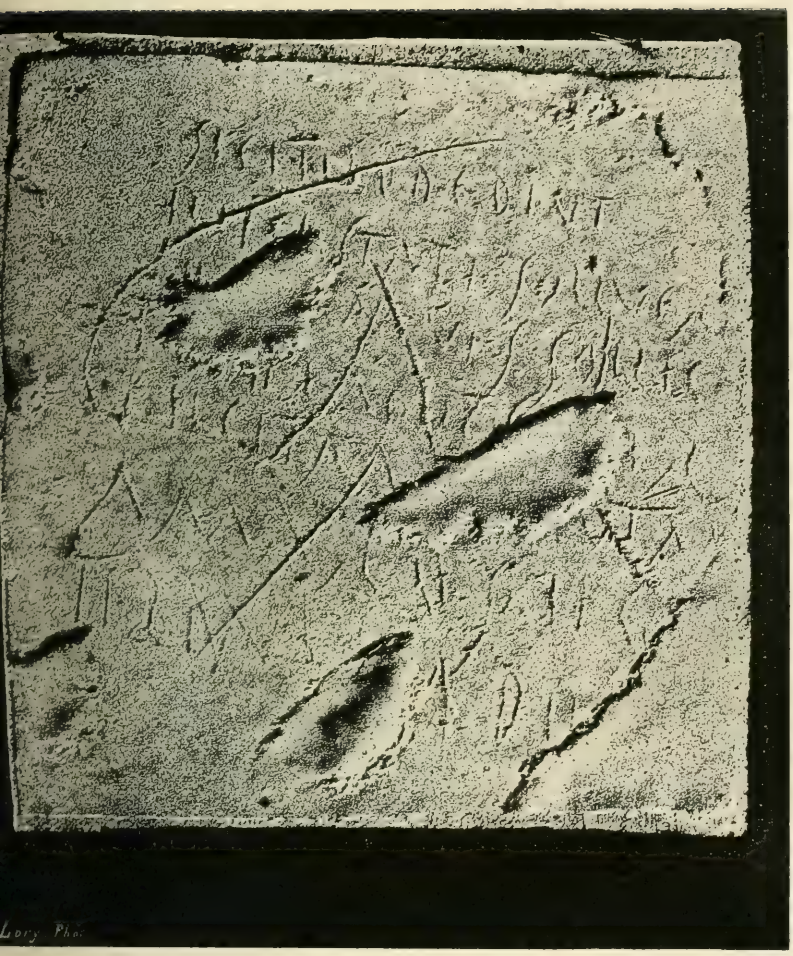

GRAFFITE

Trouvé aux Cléons.

enduit où, parmi des lignes tronquées et presque indéchiffrables, on voit en caractères bien de l'époque : ΑΛΛΕΝ (*amen*) ?

Le nombre des monnaies rencontrées aux Cléons ne s'élève encore qu'à une vingtaine, mais les types en sont fort variés. On y voit : Domitien, Adrien, Marc-Aurèle, Faustine II, Commode, Caracalla, Balbin, Gallien, Postume, Victorin, Tetricus II et Claude le Gothique. Les plus intéressantes sont : un grand bronze de Commode, un autre de Postume, avec le revers à la proue de vaisseau ; deux deniers d'argent de Caracalla et de Balbinus ; enfin, surtout, un petit bronze de Tetricus II, certainement fort rare à ce degré de conservation, si même il n'est pas inédit. Le voici :

D/. C PIVESV TETRICVS CAES. (Caius Pivesus Tetricus Cesar.) Tête jeune, radiée à droite.

R/. PRINC IV-VENT. (*Princeps juventutis.*)

L'empereur, debout à gauche, la main gauche appuyée sur un sceptre et tenant de la droite une patère avec laquelle il sacrifie sur un autel d'où s'élance un serpent (1).

de ce fragment, reproduit ici en héliographie, et sur lequel on peut lire :

SI SITISO DEDI UT...
IU IO STATIO SOLLVER...
.....M VIS SOLLIC...
T.... AS.....
FECIT M.... UT M...
AMARES EG.....
TIBI M.... M DE...

(1) Nous devons à l'obligeance de M. F. Feuardent une note affirmant que cette intéressante médaille est bien réellement inédite. La communication tardive que nous en avons faite n'a pas permis de la comprendre dans le VIe volume de la nouvelle

Toutes ces rencontres, jointes à l'observation attentive des substructions encore en place, m'ont donné la preuve irrécusable que la station des Cléons fut détruite par un violent incendie, et remplacée par une autre, aussi gallo-romaine, également incendiée plus tard. Une double question n'en subsiste pas moins entière : A quel instant précis eut lieu l'établissement de la première station ? Jusques à quand dura la seconde ?

Sans avoir la prétention de la résoudre aujourd'hui d'une façon définitive, mais, admis à présenter, devant vous, mon humble appréciation, je puis la formuler ainsi : Les mosaïques, à les juger par les parties demeurées intactes, semblent être de la belle époque où l'art savait trouver la grandeur dans la simplicité des lignes et la vigueur dans la simplicité des tons. Ajoutons les nombreux enduits peints, dont quelques-uns, pour le fini du travail et la perfection des matériaux employés, sont encore comparables à ceux qui nous viennent d'Italie ; les sculptures sur calcaires de diverses provenances : les moulures et les plaques de marbres étrangers rencontrées dans les fouilles ; voire même quelques fragments de statue en marbre blanc ; et nous serons amenés à supposer, avec une grande apparence de vérité, que le premier établissement de notre station eut lieu, sinon sous les premiers Césars, au moins sous les Antonins.

Les travaux de la seconde époque avaient plus d'importance en étendue, avec moins de valeur comme exécution.

Je n'y ai point, jusqu'à présent, rencontré de mo-

édition de Cohen ; elle figurera seulement au supplément de cet important ouvrage.

saïque, et tous les pavements sont de béton ou de cendre de chaux. Les enduits montrent bien encore une habileté de main incontestable, mais n'ont plus la même finesse ; beaucoup sont peints à l'eau, et la rapidité de leur exécution, tout en admettant qu'ils puissent provenir de pièces d'un ordre secondaire, n'en atteste pas moins la décadence de ce puissant Empire et l'approche de temps orageux et troublés. Les chaînes de briques apparaissent dans les murs, et les petits bronzes de Gallien, de Victorin et de Claude II, montrent que nous sommes arrivés à la seconde moitié du IIIe siècle.

Malgré nos plus actives recherches, nous n'avons pas encore rencontré d'objets postérieurs à l'occupation romaine, et cette circonstance autorise peut-être, dès à présent, à supposer que la puissance et la prospérité des Cléons ont été déplacées, aux temps mérovingiens et dans le moyen âge, au profit d'une autorité dont nous retrouvons le dernier vestige au château de Goulaine, que mon bisaïeul Ogée présente, en son *Dictionnaire de Bretagne*, comme édifié sur l'emplacement d'un autre monument plus ancien.

Tels sont, Messieurs, les faits acquis jusqu'à ce jour ; je vous les livre avec toute la sincérité dont je suis capable, et dans l'espoir qu'ils pourront être utiles à l'histoire ancienne de notre pays.

Qu'il me soit permis, en terminant, de remercier avec effusion le Congrès d'avoir bien voulu comprendre les Cléons dans l'une de ses excursions. L'insigne honneur qui m'est fait en ce jour sera la justification de mes quelques travaux, et deviendra, dans l'avenir, un bien puissant soutien. Car, si j'ai déjà cherché, j'espère chercher beaucoup encore, écoutant

toujours la grande voix du maître, Arcisse de Caumont, qui, semblable au sage de la Grèce, écrivait au fronton de son temple magnifique à l'Archéologie, un autre principe de la Sagesse : « Que rien ne soit oublié ou perdu. »

II

DES DIFFÉRENTS MODES

DE

Sépulture usités dans la Loire-Inférieure

Par M. Léon MAITRE

(Réponse à la 6e question)

Les cimetières gallo-romains à incinération ne sont pas communs dans la Loire-Inférieure, et cependant les stations de cette époque ont été toutes explorées. Pour Nantes, où les débris des anciens âges ont été relevés en si grand nombre, nous ne soupçonnons même pas le lieu où se faisaient les inhumations ; à Saffré, à Mauves, à Fegréac les fouilles n'ont mis au jour aucun mobilier funèbre. Blain est la seule localité de la rive droite de la Loire où se soient rencontrées des urnes funéraires. Bizeul, qui a constaté la découverte, lors de la création du canal de Brest, en a laissé une relation dans son Histoire de Blain.

Sur la rive gauche, M. Ertaud du Bois-Meslet a trouvé dans sa propriété de Rezé, plusieurs urnes intactes contenant leurs cendres, avec cette particularité qu'elles étaient déposées dans un puits, comme au

Bernard, commune de la Vendée, si bien explorée par l'abbé Baudry. Dans les notes sommaires qu'il a laissées sur le cimetière à incinération de la Dennerie de Frossay, B. Fillon n'a pas signalé de puits, il ne parle que d'urnes. Il en est de même pour Sainte-Marie de Pornic. Les sépultures trouvées aux stations de Saint-Barthelmy et des Cléons étaient des fosses creusées dans le sol lui-même.

Les populations qui ont pratiqué l'inhumation après la conquête romaine, se sont servis souvent de briques à rebords. Les tombes ouvertes autour de la Madeleine de Guérande, dans le champ de Saint-Saulny de Pannecé et à Anetz, n'étaient pas faites autrement, et les objets qui se sont rencontrés autour, ne laissent aucun doute sur leur date reculée. Voici quelques détails inédits sur la découverte d'Anetz :

« Dans un terrain d'environ deux cents pas carrés, qui est en majeure partie en jardin, en partie bâti, et comprenant la rue du bourg jusqu'à la porte de l'église, j'ai connaissance des fouilles plus ou moins profondes faites dans ce terrain depuis quarante ans. On y a trouvé, en général, à 18 pouces de la superficie, jusqu'à 4 ou 5 pieds de profondeur, les bases de murs bâtis en pierre du pays, qui se présentaient en différentes directions.

Leur largeur ordinaire est d'environ 3 pieds, le mortier de chaux, sable de Loire et ciment, y est tellement prodigué et durci par le temps, qu'il est difficile de les démolir.

Pourquoi on avait cru que c'était le reste d'un ancien monastère, ce qui fut cause qu'on négligea les petites pièces de monnaie dont on trouva un certain nombre. Ayant enfin remarqué des matériaux différents de ceux que je connaissais, tels que des briques de différentes

grandeurs, dont les plus remarquables sont bordées, coupées à chaque angle de manière à s'ajuster l'une à l'autre. On a aussi trouvé quelque chose de semblable à une citerne, à la profondeur de 2 ou 3 pieds, bâtie en brique et ciment, et enduite intérieurement d'une sorte de mastic qui avait résisté à l'humidité. La couleur en était un peu blanche et la composition inconnue. On trouvait aussi des places bien carrelées, des emplacements de fours ou peut-être de fourneaux, des débris de charbons de bois, de très épaisses couches de cendre.

La brique était beaucoup prodiguée.

Proche de ces ruines, on a découvert un certain nombre de tombeaux de la longueur d'un homme de grande taille, larges de 3 ou 4 pieds, dans lesquels reposaient, dans leur ordre naturel, des os assez bien conservés. Dans plusieurs de ces tombeaux, on avait déposé deux hommes, l'un ayant la tête où l'autre avait les pieds ; le fond de la tombe était bien carrelé de carreaux de moyenne grandeur, muré de tous les côtés.

J'ai découvert au moins vingt ou trente de ces tombeaux ; les os principaux étaient tous fort longs.

Dans une dernière fouille, faite en 1811, au midi de ma maison, en déblayant de très vieux bâtiments et prenant plus d'intérêt et d'attention que je n'avais fait jusqu'alors, je n'ai trouvé dans cette partie que des tombeaux, un particulièrement qui recélait des fragments de marbre grisâtre cannelé, d'autres petites pièces de granit inconnu dans le pays, un peu de marbre blanc bien poli, le débris d'une arme très dégradée, une espèce de mords de bride de cheval ; un certain nombre de pièces de monnaie d'argent et quelques-unes de cuivre, trouvées dans ce tombeau, donnent de grandes lumières. Celles d'argent sont grandes comme des pièces de douze sous, plus épaisses que celles de cuivre ; quelques-unes sont grandes comme des pièces de deux sous et peu rondes. Ces pièces ont des empreintes et une légende. Celles

d'argent sont bien conservées, elles datent (autant qu'on peut le lire, une partie étant tronquée) du règne des Antonins, de l'impératrice Faustine. Il y en a d'indéchiffrables pour tous autres que les personnes habiles dans la connaissance des médailles.

Comme toutes ces découvertes prouvent que les Romains ont eu un établissement et une forteresse dans l'endroit que j'indique, je communiquerai volontiers toutes les pièces qui en sont regardées comme la preuve; tout ce que j'avance étant à la connaissance de mes ouvriers et des habitants du bourg (1). Il y a aux environs d'autres indices d'une assez grande enceinte.

Ancenis, le 23 mars 1820. ARNAUD aîné. »

On sait que les riches propriétaires païens n'étaient pas toujours soumis à la crémation. Leurs restes étaient parfois conservés dans de riches mausolées. M. Marionneau a déposé dans notre musée, tout un morceau de sarcophage en marbre blanc représentant en relief un sphinx et un soldat romain, sculptés d'une main très habile. Ce beau fragment vient des démolitions de l'église romane de Vertou.

Sur les cimetières mérovingiens, nous ne pouvons fournir que des renseignements très vagues. Tantôt les auges sont en granit, tantôt en crazanne et plus souvent en calcaire coquillier. Les plus connus sont ceux de Nort, de Nozay, de Saint-Géréon, de Saint-Nazaire, de Saint-Donatien, de Nantes, de Saint-Lupien, de Rezé et d'Auverné.

Le schiste ardoisier de l'arrondissement de Châteaubriant, qui se débite en grandes tables, a été employé au même usage, dès l'époque mérovingienne, au nord

(1) Arch. de la Loire-Infre, T, Archéologie.

de la Loire, il offrait deux avantages : il coûtait moins cher que le calcaire qu'il fallait creuser et il s'assemblait facilement pour former un cercueil. On ne prenait aucune précaution pour souder les côtés, on se bornait à les placer autour du corps du défunt. Il est à présumer que ce mode de sépulture était surtout appliqué aux pauvres, car on n'a jamais signalé la présence d'aucun objet. Les tombes en ardoises de la Gérardière et du Pas-du-Gué, en Saint-Sulpice des Landes que j'ai fait ouvrir, ne renfermaient même plus d'ossements (1). M. de Dion a fait la même remarque sur sa terre de Maubreil en Carquefou. Les tables d'ardoises qu'il a retirées dans la pièce des Galicherais, près le bois de Vieilleville, étaient dans un champ entouré de fossés profonds, loin de tout village.

Celle de l'abbaye d'Indre, que M. de La Nicollière a décrite, porte de précieuses indications pour notre sujet. Le moine Sadrevertus, dont elle recouvrait le corps, vivait au VIe siècle, c'est donc un témoignage indéniable. A Couëron, autour de la chapelle Saint-Martin, M. Marionneau a trouvé des briques ornées de croix chrismées à côté des tombes de schiste. Les pierres tombales signalées autour des ruines de Saint-Clair de Plessé, dans l'île Saint-Denis de Sucé, autour de l'église du Cellier, à la Haute-Gournière, près des bords de l'Erdre, à Saint-Georges de Nort, autour de la chapelle d'Auray en Thouaré, étaient également en ardoise : or toutes ces localités sont classées au nombre des plus anciennes.

Jusqu'à quelle époque a-t-on employé ces matériaux

(1) M. Jeanneau, du Pas-du-Gué, en a trouvé six vides.

pour l'inhumation des défunts? Nul ne le sait. Leur usage, qui commence aux premiers siècles de notre ère, a pu se perpétuer longtemps : aujourd'hui encore on continue à exploiter les carrières de Nozay et d'Auverné et on en retire d'immenses tables de schiste qu'on utilise comme clôture économique, dans les champs et dans les bâtiments de servitude (1).

(1) Dans les fouilles de Braud, à Fégréac, que j'ai faites en novembre 1886, j'ai trouvé des tables de schiste ardoisier parmi des briques à rebords, dans la chambre d'une villa gallo-romaine.

III

LES SÉPULTURES DU MOYEN AGE

A NORT & A NOZAY

(LOIRE-INFÉRIEURE)

Par M. Alcide LEROUX

(*Réponse à la 6e question*)

La petite ville de Nort est située à sept lieues au nord de Nantes, sur les bords de l'Erdre et juste à l'endroit où cette charmante rivière commence à être navigable. Elle s'étend sur les deux rives et offre cette particularité que les habitations sont plus compactes et plus rapprochées à quelque distance du bord de la rivière que dans son voisinage, de telle sorte que la ville se trouve naturellement divisée en deux parties distinctes, dont l'une, située à l'est, porte le nom de quartier de Saint-Georges.

Nort est bien une des localités les plus intéressantes et les plus agréablement situées de toute la Loire-Inférieure. Le sol environnant est fertile, la campagne accidentée. Au midi, la vallée de l'Erdre se développe uniforme, plane et féconde jusqu'à un point où elle se confond avec les marais de Petit-Mars, célèbres par les ruines gallo-romaines que nous connaissons si bien

maintenant, grâce aux études sagaces et patientes de notre éminent archiviste, M. Léon Maître. Au nord, la même vallée s'encaisse entre des coteaux gracieux et élevés, puis se détourne à droite pour disparaître au milieu des collines qui se succèdent et se prolongent dans la direction du bourg de Joué.

Depuis quand ce coin de terre, l'un des plus avantageusement situés du Comté-Nantais, est-il habité ? Nul doute que les Gaulois n'aient eu des établissements importants dans ces parages frais et boisés. En tout cas, les populations gallo-romaines ont dû peupler le fond de cette vallée pittoresque et privilégiée. Comment en eût-il été autrement ? A deux lieues au nord, le pays était traversé par la voie romaine conduisant de Blain à Angers, et les conquérants avaient là un établissement dont l'importance n'est pas encore bien connue, mais qui se révèle chaque jour plus manifestement par des débris de briques à rebord, des murs plus ou moins bien conservés, des cimetières remplis de vases funéraires, intacts ou brisés, enfin par des vestiges disséminés sur une surface de plus de 50 hectares. Le Mont-Noël, la Fuie-du-Château, le Moulin-Mortrais, plus loin, le Brandon, situés sur le territoire de la commune de Saffré, sont des lieux qui tous renferment des fragments appartenant à l'époque de l'occupation romaine.

Au midi, c'était le théâtre ou le temple de Petit-Mars, dont je n'ai pas à vous entretenir : M. Maître en a déjà parlé.

Nul doute donc que le pays de Nort, situé entre deux établissements comme ceux de Petit-Mars et de Saffré, n'ait eu ses habitants et sa prospérité à l'époque de la conquête. Cette opinion, d'ailleurs, n'est plus une hypothèse : il y a environ cinq ans, sur

des renseignements assez vagues que j'avais recueillis un peu par hasard, je me dirigeai vers les coteaux de Saint-Georges, et je fus assez heureux pour découvrir là les restes d'une villa, on peut le dire, entièrement détruite, mais restes incontestables d'une construction romaine.

La situation de cette villa est des plus heureuses. Assise sur le coteau qui borde la rive droite de l'Erdre, elle aspectait au nord et dominait la vallée étroite qui la séparait du plateau opposé. Ce point élevé, qui forme comme un promontoire au milieu des prairies ou des marais, commande aux terrains environnants ; de là, il était facile, même avec des machines de guerre d'une force médiocre, de défendre le passage subjacent et d'arrêter une armée qui eût voulu tenter de pénétrer dans la plaine située au sud.

Cette gorge, relativement étroite, eût pu être appelée *la porte*, et bien que nous n'émettions qu'avec une certaine réserve cette opinion un peu personnelle, nous verrions dans cette idée l'explication de l'ancien mot *ennor*, que l'on fait venir de je ne sais quel mot latin et que nous traduirions bien plus volontiers par *ann nor*, la porte, en breton de Vannes, *enn nor*, nom que les Gaulois donnaient déjà sans doute à cet endroit à cause de sa situation, et que les Romains leur empruntèrent, comme tant d'autres noms de lieux.

Quoi qu'il en soit, Nort fut sans doute un des pays les premiers convertis au Christianisme. Ses communications faciles avec Nantes, par la rivière, sa nombreuse population, durent attirer les premiers apôtres, et vraisemblablement les compagnons de saint Clair s'empressèrent de venir jeter, dans cette contrée pleine

d'avenir, les fondements de la religion nouvelle. Dans tous les cas, une tradition constante et conservée jusqu'à nos jours atteste qu'un monastère existait sur la hauteur de Saint-Georges, précisément à l'endroit où l'on retrouve les vestiges de la villa romaine. Il faut donc supposer qu'une communauté était venue se fixer à la place de l'établissement romain, soit dans un édifice construit sur les ruines, soit dans les bâtiments mêmes conservés peut-être pendant de longs siècles.

Plus tard, nous voyons que trois paroisses existent à Nort : une, la paroisse de Saint-Georges, s'étend sur la rive gauche de l'Erdre et probablement jusque sur le coteau que les gallo-romains avaient choisi pour séjour. Son église n'était autre, sans doute, que l'église du monastère même. La seconde portait le nom de paroisse de Saint-Martin et avait son église sur la rive droite de l'Erdre, et au sud, vers le champ-de-foire actuel et vers le cimetière abandonné, appelé le cimetière de Saint-Martin. Enfin, l'église de la troisième paroisse, sous le patronage de saint Christophe, était située vers le lieu où s'élève l'église actuelle, c'est-à-dire au nord de l'église de Saint-Martin et à une distance de quelques centaines de mètres. Depuis plusieurs siècles, Nort ne forme plus qu'une seule paroisse.

Mais notre but, en commençant cette notice, n'était nullement de faire l'histoire de Nort. C'était de faire connaître certains monuments, ou plutôt certains vestiges du passé qui ne sont pas, il faut le dire, spéciaux à cette localité, mais qui s'y rencontrent en nombre considérable, ou, dans tous les cas, en plus grand nombre que dans aucune autre région de la Loire-Inférieure. Nous voulons parler des tombeaux

en pierre de différentes natures, et principalement en calcaire coquillier, trouvés dans l'enceinte même de la ville actuelle. Depuis le Champ-de-Foire jusqu'à la rue de la Gare, c'est-à-dire depuis le cimetière de Saint-Martin, dont nous avons parlé, jusqu'à l'église qui existe aujourd'hui, sur une étendue d'au moins 5 à 6 hectares, partout où l'on creuse le sol, on trouve des tombeaux. Dans les terrains cultivés, dans les jardins notamment, à fleur de terre, la pelle remue des fragments de cercueils et quelquefois des ossements. Quand on a fouillé un endroit non labouré ou non exploré, on trouve les cercueils intacts, avec leurs ossements. Ils sont, ainsi que nous l'avons dit, faits de matériaux de nature différente et situés à des profondeurs diverses. La profondeur varie même d'ordinaire, suivant la nature de la pierre. Il n'est pas rare de rencontrer des cercueils à un pied seulement au-dessous du niveau actuel du sol. D'autres sont recouverts d'une couche de terre de deux à trois pieds d'épaisseur.

Il faut distinguer les tombeaux en schiste et les tombeaux en calcaire coquillier :

Les tombeaux en pierre de Nozay (schiste), sont formés de quatre pierres principales, composant une capacité rectangulaire et fermée à ses extrémités par deux plaques carrées de petites dimensions. La construction est très simple. Les pierres sont des schistes fendus dans le sens de la longueur, et taillés sur les côtés d'une façon assez élémentaire. Les dimensions sont à peu près celles d'un cercueil actuel. Les tombeaux en schiste sont souvent tellement rapprochés de la surface du sol, qu'on les rencontre avec la pelle en bèchant à la profondeur ordinaire.

Les tombeaux en calcaire coquillier sont au moins

de deux sortes. Les uns sont d'un calcaire à très gros grain, friable, sans consistance, à moitié désagrégé, en tous cas incapable d'être manié ou déplacé actuellement. J'ai vu des fragments de plusieurs de ces tombeaux ; j'en ai même vu encore en place ; ils étaient tellement pénétrés par l'humidité et réduits par le temps et les principes corrosifs du sol, qu'ils tombaient en morceaux sitôt qu'on y voulait toucher. Ce calcaire était si visiblement du calcaire coquillier, qu'on y reconnaissait sans peine, et à l'œil nu, les éléments dont il était formé. On pouvait y constater la présence de certaines coquilles du genre des nummulaires actuellement inconnues sur nos côtes : je ne sais même si je dois ajouter que ce calcaire me semblait avoir une certaine analogie avec la pierre d'Égypte qui a servi à construire les Pyramides. Les tombeaux en calcaire friable se trouvent souvent aussi tout près de la surface du sol.

D'autres tombeaux sont en calcaire, d'un grain beaucoup plus fin et plus compact. Cette pierre est forcément devenue molle et peu consistante par suite de son séjour dans le sol humide ; en outre, grâce aux principes ferrugineux qui abondent dans le sous-sol de cette contrée, cette pierre est devenue rougeâtre et a pris une couleur de rouille ; mais quoi qu'il en soit, il est assez facile d'en reconnaître l'aspect primitif et la nature. C'est une pierre fine et serrée, ayant beaucoup d'analogie avec la pierre que nous appelons pierre de Saint-Savinien.

Les tombeaux en pierre fine et dure sont généralement situés à une plus grande profondeur que les autres. Ordinairement on les trouve même sous des tombeaux en calcaire plus grossier ou en pierre de

Nozay. Leur forme est celle d'une cavité oblongue résultant de la section de cinq surfaces planes se coupant sous des angles divers, cavité plus large à la partie supérieure qu'à la partie inférieure, c'est-à-dire que la coupe verticale présente la forme d'un cône tronqué. Le tombeau entier se compose de deux pièces seulement : le cercueil proprement dit et le couvercle. Le couvercle est une grande pierre rectangulaire d'une certaine épaisseur (5 à 8 centimètres) recouvrant le tout. La longueur est de près de deux mètres. L'orientation, comme celle des autres tombeaux, est de l'ouest à l'est, les pieds du squelette étant tournés vers le levant.

Combien y a-t-il de temps que ces tombeaux ont été découverts par la population? Je l'ignore, mais il est probable que, depuis un temps immémorial, on sait que ce lieu était un cimetière.

Cela ne peut faire de doute puisqu'il est de notoriété publique que toutes les fois que l'on creuse des fondations ou une cave le long de la rue qui conduit de l'église au Champ-de-Foire, on trouve des tombeaux. Sur ce point, voici deux faits qui sont à notre connaissance personnelle.

Il y a une quinzaine d'années, M. Poirier, négociant à Nort, faisait creuser les fondations de l'hôtel actuel, situé vers le milieu de la rue dont nous parlions tout à l'heure. Les ouvriers trouvèrent plusieurs tombeaux à une faible profondeur. L'un d'eux présentait cette particularité, qu'il renfermait deux squelettes couchés sur le côté, un squelette d'homme et un squelette de femme adultes. Le crâne de la femme portait la trace d'une dépression profonde qui semblait être le résultat d'un coup porté pendant la vie et qui avait dû vraisembla-

blement déterminer la mort. On trouva à la place des oreilles du même squelette des boucles d'oreilles en bronze, formées d'un fil assez mince et profondément oxydé ou décomposé. Aux bras, on voyait un bracelet très simple également en bronze. Ces débris, ainsi que quelques fragments du tombeau, furent conservés par M. Rambaud, pharmacien à Nort, qui publia une notice de quelques lignes à ce sujet.

Voici un fait plus récent. Il y a quatre ou cinq ans, au printemps, à quelque cent mètres de l'hôtel et sur le prolongement de la même rue en allant vers le sud, à quelques pas au nord du cimetière de Saint-Martin, M. Clenet, propriétaire à Nort, faisait défoncer le sol à deux pieds de profondeur pour faire des plantations d'arbres verts. Les ouvriers découvrirent en différents endroits des cercueils en calcaire coquillier et quelques autres en pierre de Nozay. Tous ces cercueils étaient presque à fleur de terre et avaient déjà, sans doute, été ouverts. Mais, en creusant un peu plus avant, ils aperçurent comme une large dalle. C'était un tombeau en pierre genre Saint-Savinien, assez bien conservé; il renfermait le squelette intact d'un homme d'une grande taille, mort dans la force de l'âge, à en juger par l'état des dents. Prévenu à temps, je fus assez heureux pour assister à l'extraction du tombeau. L'opération fut un peu difficile. Le couvercle, qui était une belle pierre fine, débordant de cinq centimètres environ, épaisse de huit centimètres, était très lourd. Quant au tombeau proprement dit, il était fendu en deux morceaux, et l'un de ces fragments se brisa encore au moment où il fut retiré du sol.

Le tombeau ne contenait absolument rien autre chose que de la terre et des ossements. Aucun ca-

ractère, aucun emblème, aucun signe n'apparaissait, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Seulement à côté du tombeau et à droite, près de l'épaule gauche du squelette, mais en dehors, on trouva une petite hache très simple, ayant sensiblement la forme d'un triangle isocèle ; la douille était brisée, et la rouille avait profondément attaqué l'objet.

Voici une partie des faits. On pourrait en accumuler bien d'autres ; mais avec ces faits et ces caractères, ne serait-il pas déjà possible de faire quelques conjectures sur l'âge des tombeaux en calcaire coquillier de Nort, sur les populations qui ont pratiqué ces sépultures, etc.?

La question est, pensons-nous, assez embarrassante, parce que toute inscription, tout document historique manquant, il ne reste guère que la forme du monument pour en révéler la date ou la faire supposer. La tradition ne nous apprend pas grand'chose sur l'importance et l'origine de cette véritable nécropole. Cependant elle raconte, pour expliquer ce grand nombre de tombeaux, que pendant des siècles on venait enterrer à Nort de plusieurs paroisses environnantes. Voici probablement ce qui a fait naître cette erreur, ou plutôt donné naissance à cette croyance : c'est que, ainsi que nous l'avons dit, il y avait à Nort trois paroisses, d'où il suit que ce pays, en pleine époque chrétienne, était très habité.

Il y avait trois paroisses et un seul cimetière : voilà ce qui aura fait naître et accrédité cette croyance qu'on apportait à Nort les corps des défunts appartenant aux autres paroisses.

Il n'existe, avons-nous dit, aucun signe pouvant indiquer la date de la sépulture, le culte de la population à l'époque de cette sépulture. On serait bien tenté

de croire que ces tombeaux n'appartiennent point à une population chrétienne ; mais il faut se souvenir que ces monuments funéraires étaient destinés à rester enfouis, nullement à proclamer le nom, le culte du mort ou celui de sa famille. Du reste, sur les tombeaux en schiste, qui sont à une faible profondeur, ne figure également aucune trace d'inscription, et cependant il est difficile d'en reporter la construction à une époque très ancienne, à une époque antérieure au christianisme, par exemple. Nous nous souvenons d'avoir vu de pareils tombeaux dans les cimetières ayant existé autour des églises, notamment à Rougé, à Nozay, etc. Il serait donc bien hardi de faire remonter les tombeaux de Nort à une époque antérieure à celle de la conversion de ce pays.

A s'en rapporter aux caractères généraux et à la forme, on serait tenté de dire que ces tombeaux datent des premiers siècles du moyen âge, par exemple du VIIIe siècle. Nous entendons parler au moins de ceux qui se trouvent à une plus grande profondeur, comme celui trouvé par M. Clenet. Cette forme, à angles parfaitement dessinés, sans aucun travail intérieur, ce couvercle plat et absolument horizontal, nous sembleraient des indices assez probants pour conclure dans ce sens. Cette hache, probablement une arme de guerre, trouvée auprès du tombeau et évidemment mise là à dessein, n'indique-t-elle pas l'époque franque ou les siècles qui ont suivi ?

Quant au tombeau trouvé à la place de l'hôtel, sur le bord de la même rue, il semble au contraire nous reporter à l'époque païenne. Et quand on tourne ses regards du côté de la butte de Saint-Georges, occupée par une villa gallo-romaine, quand on songe au théâtre

de Petit-Mars qui ne pouvait avoir été construit que pour une population considérable, on se laisse facilement aller à croire que la grande nécropole avait été fondée par les Gallo-Romains ou du moins leur avait servi avant de devenir un cimetière chrétien. Dans un département voisin, dans la Vendée, il a, d'ailleurs, été trouvé des tombes en calcaire coquillier, qu'on n'a pas hésité à attribuer aux Gallo-Romains.

Nort n'est pas, au reste, la seule localité de la Loire-Inférieure où se rencontrent des tombeaux en calcaire coquillier. Il y a trois ans, à l'époque où M. Clenet trouvait le tombeau avec la hache dont nous avons parlé, un propriétaire de Nozay mettait à découvert cinq tombeaux en calcaire coquillier et quelques-uns en schiste. Le calcaire ressemblait assez à un ciment et était très friable ; dans quelques-uns, les ossements étaient noirs comme s'ils eussent été imprégnés de charbon. Ils étaient sur la même ligne, sauf deux qui se trouvaient côte à côte, au couchant. Au couchant aussi, on remarquait le squelette d'un animal, bœuf ou cheval, la tête placée verticalement et regardant vers les tombes, c'est-à-dire vers le levant. Je crois qu'aucun objet remarquable n'a été trouvé dans ces tombeaux.

Il resterait à examiner d'où les habitants de Nort et de Nozay faisaient venir le calcaire coquillier pour ces sépultures. Or, dans la commune de La Haye-Fouassière, dans la propriété de M. Chaillou, aux Cléons, on remarque une dépression qui n'est autre qu'une ancienne carrière. Le sol est encore rempli de débris de calcaire coquillier semblable à celui des tombeaux de Nort et de Nozay. C'est là sans doute que les habitants de ces localités allèrent longtemps s'approvisionner.

IV

LES MOSAIQUES ET LES PEINTURES

DE LA

MOSQUÉE DE KAHRIÉ-DJAMI

A CONSTANTINOPLE

Par M. Émile CARON

Membre de la Société française de Numismatique,
Associé correspondant de la Société des Antiquaires de France.

Il existe à Constantinople, dans un quartier très éloigné, peu fréquenté par les étrangers, une mosquée, connue sous le nom de Kahrié-Djami, dont l'accès a été interdit aux Chrétiens jusque dans ces dernières années. Un voyageur français, Pierre Gylles, l'avait vue au commencement du XVIIe siècle et la décrit ainsi dans sa *Topographie de Constantinople* (1).

« Entre le palais de Constantin et la porte d'Andrinople, sur la septième colline, on voit un édifice qui, bien qu'englobé depuis des siècles dans l'enceinte de la ville, porte encore le nom de Χριστος χωρας, parce qu'autrefois il était hors de la ville. Il est, de trois côtés, entouré d'un portique selon le style des églises byzantines (2).

(1) P. Gyllii, *De Constantinopoleos Topographiâ*. Lugd. Batavorum, Elzévir, 1632, p. 291.

(2) « Inter palatium Constantini et portam urbis Adrianopo-

« A l'intérieur, les murailles sont revêtues de plaques carrées en marbre de diverses couleurs, disposées de telle manière qu'elles sont séparées du haut en bas par des moulures d'astragales, les unes ornées de perles, les autres sans perles. Au-dessus de ces plaques courent trois bandes. » Suit une description très minutieuse de cette décoration et le narrateur finit ainsi : « On y reconnaît évidemment un travail Corinthien. Mais il apparaît plus parfait dans l'église de Sainte-Sophie. »

Cette description fait naître plusieurs questions.

Cet édifice était-il encore, lors de la visite de Pierre Gylles, consacré au culte catholique ? On remarquera que Pierre Gylles se sert, pour le désigner, du mot d'*ædes*, comme pour Sainte-Sophie, qui était certainement une mosquée, et quand il veut parler d'une église, il dit *ædium sacrarum Græcarum*. Cependant elle avait gardé son nom catholique Χριστος χωρας, qu'elle conserve encore aujourd'hui dans la population grecque, assez nombreuse dans ce quartier.

Un traducteur moderne a relevé que Pierre Gylles avait fait erreur en écrivant que cette église était sur la septième colline, tandis qu'en réalité, elle serait sur la sixième. Mais cette traduction nous paraît elle-même contenir une erreur, quand elle dit que le travail dit placage en marbre est moins accompli à Sainte-Sophie, tandis que le texte latin dit : *ut in commissuris eluceat labor Corinthius ; sed is plenior apparet in æde Sophiæ.*

litam extat ædes in septimo colle, quæ, et si jam tot sæcula sit intra Urbem, etiamnum Χριστος χωρας appellatur, ex eo quod olim esset extra Urbem. Ex tribus partibus, ut mos est Græcarum ædium sacrarum, porticis cingitur. »

Quoi qu'il en soit, Pierre Gylles ne paraît pas avoir été admis à visiter cet édifice tout entier. Au lieu de s'étendre complaisamment sur les détails d'une certaine décoration, il nous aurait certainement signalé l'architecture de cet édifice et les merveilles de mosaïque qui le décorent.

Au point de vue architectural, cette église byzantine, antérieure, comme nous l'avons vu par son nom Χριστος χωρας, à l'établissement de l'enceinte fortifiée d'Anastase ou de Justinien, mais certainement restaurée depuis sur les anciennes fondations, présente encore aujourd'hui des dispositions dignes de remarques.

Par deux narthex, dont le deuxième narthex intérieur est surmonté de deux coupoles, elle ouvre sur la nef du milieu, surmontée elle-même d'une grande coupole et ayant la forme d'une croix grecque. Le sanctuaire, accolé à cette nef, se termine par une abside semi-circulaire ; il est bordé à droite et à gauche de chapelles qui étaient la Prothèse et le Diaconicum.

Enfin, le long de la nef du milieu, s'étendait une chapelle latérale, le Parecklésion, surmontée aussi d'une coupole et terminée par une abside.

N'étant rien moins qu'architecte, je ne sais si j'ai bien fait comprendre la disposition de cet édifice, qui est encore présent à mes yeux, mais dont le plan, s'il a été relevé, n'est pas encore publié.

Ce que je veux surtout signaler aux lecteurs français, ce sont les mosaïques, les peintures et les sculptures échappées, on ne sait comment ni pourquoi, au fanatisme iconoclaste des Musulmans.

Les mosaïques ornent les deux narthex et les deux coupoles. Les murs du Parecklésion sont décorés de peintures et de sculptures. On a voulu donner à ces

mosaïques une ancienneté beaucoup plus reculée qu'elle ne paraissait comporter. Quelques visiteurs, même parmi les plus autorisés, les voudraient faire contemporaines de la primitive église, alors qu'elle était dehors la ville. On a parlé du Ve siècle, et on les déclare antérieures à celles de Ravenne, dont les longues processions ne présentent ni ordonnance, ni composition, ni agencement de couleurs si remarquables dans les nôtres.

Sans vouloir prétendre que toutes ces mosaïques sont de la même époque, ni surtout du même artiste (car il en est de bien plus soignées les unes que les autres), nous devons cependant nous en rapporter à deux monuments qui peuvent nous fixer sur la date de ces travaux.

Au-dessus de l'entrée qui conduit du narthex intérieur à la nef du milieu, le Christ Pantocrator reçoit les hommages d'un personnage prosterné devant lui et qui lui présente une petite église absolument semblable à l'église actuelle. Ce personnage barbu, coiffé d'un ballon tellement démesuré qu'il en est grotesque, et revêtu d'un manteau dont les ornements paraissent en velours repoussé, est le fondateur ou le restaurateur de l'église. Une inscription en lettres noires, sur le fond d'or de la mosaïque, nous donne son nom :

Ο κτητωρ λογοθετης του γενικου Θεοδωρος
Ο Μετοχετης

et au-dessus : Ις Χς Η Χωρα των Ζοντων. Le fondateur Théodore Métochite, logothète de la grande chancellerie impériale.

Un autre monument nous donne le nom d'un autre

personnage, celui du grand connétable Tornikès. Ce monument est dans le Parecklésion ; c'est une archivolte en marbre blanc. Au centre, le Christ Pantocrator, et aux deux coins, deux archanges. Au-dessus, une épitaphe en quatre vers métriques, en l'honneur de Michel Tornikès. Or, Théodore Métochite et le grand connétable Michel Tornikès étaient deux personnages de la cour de l'empereur Andronic II, qui régna de 1282 à 1328 ; et, au nombre des saints représentés, soit en pied, soit en médaillon, les courtisans n'ont pas manqué de faire figurer saint Andronic.

L'historien Jean Cantacuzène nous a conservé les noms de ces deux personnages (1), qui, de 1320 à 1354, paraissent avoir été mêlés à toutes les intrigues de la famille impériale à laquelle tous deux touchaient de très près. Tornikès, par sa mère, était parent de l'empereur, et Métochite devint le beau-père de Constantin Porphyrogenète, le second fils de Michel Paléologue.

Nous avons donc la preuve certaine que l'église a été restaurée et ornée de mosaïques vers le XIVe siècle, et nous sommes en présence de productions de l'art byzantin contemporaines des premiers pas de la Renaissance italienne. Il sera extrêmement curieux, au point de vue artistique, de comparer ce qu'on est con-

(1) Ο μετας κονοσταυλος Μιχαηλ ο Τορνικης μητροδεν μεν κατα γενος προσηκων το πρεσβυτερω των Βασιλειων.

(*Cantacuzène*, édition de Bonn, vol. I, p. 54, année 1320.)

Μετοχειτης λογοθετης ο μεγας ος μεσιτευων μεν τοτε τη δωικησι των Βασιλικων πραγματων.

Le mariage de Constantin Porphyrogénète est relaté par le même historien (vol. I, page 209). Enfin, en 1354, il se tint, chez Théodore le Logothète, une entrevue entre l'empereur et la noblesse (*Cantacuzène*, vol. III, p. 295).

venu d'appeler les produits de la prétendue sécheresse byzantine avec les œuvres des premiers maîtres italiens.

Le narthex intérieur est plus spécialement consacré à la vie de la Vierge, et la première mosaïque nous montre l'ange du Seigneur annonçant à sainte Anne la naissance de la Vierge, puis la rencontre de Joachim et de sainte Anne près de la Porte-Dorée, la Nativité, jusqu'au mariage de Joseph et de Marie, et à l'Annonciation.

L'épisode le plus curieux de cette série de mosaïques est celui qui fait face à l'offrande du logothète Théodore Métochite et se trouve placé au-dessus de la porte qui fait communiquer les deux narthex. Il est connu sous le nom de : *Marie recevant le fil de pourpre*.

Suivant une légende (1), le grand prêtre avait donné pour compagnes à Marie, après ses fiançailles, sept jeunes vierges élevées avec elle dans le temple, et leur avait confié une certaine quantité de lin, de soie, d'hyacinthe, de byssé et de pourpre, qu'elles devaient filer pour le service des autels. Elles convinrent de tirer au sort, entre ces divers travaux, celui dont chacune aurait la tâche. La pourpre échut à Marie. « La pourpre n'échoit jamais qu'aux souveraines », s'écrièrent en riant les jeunes filles, et elles saluèrent Marie du nom de Reine des Vierges.

La mosaïque nous montre trois prêtres assis sur une estrade, en avant d'un bâtiment de forme singulière ; deux de ces prêtres, tournés l'un vers l'autre, causent entre eux. Le troisième se penche en avant et présente à la Vierge le fil de pourpre. La Vierge est debout, la

(1) Cette légende de l'Église grecque est presque inconnue en Occident.

tête inclinée et nimbée, et avance la main pour recevoir le fil. Derrière elle, six jeunes filles se tiennent debout, dans des attitudes différentes ; la première porte la tête inclinée, les trois dernières forment un groupe qui paraît converser.

Cette mosaïque, par l'ordonnance de sa composition, est un véritable tableau dont les maîtres italiens ne désavoueraient pas les détails.

C'est aux deux extrémités de ce narthex que sont les deux coupoles. Au fond de celle de droite est le Christ Pantocrator, et au-dessous, dans des fuseaux, une série de trente-neuf patriarches, disposés sur deux rangs, et dont quelques noms sont détruits. M. Mullmann a relevé les suivants : Malaléel, Jared, Lamech, Sem, Japhet, Arphaxad, Sala, Eber, Serouch, Nachor, Tharé, Abraham, Isaac, Jacob, Pharès, Ragan, Mathusalem, Enoch, et fait observer que quelques-uns de ces noms ne se trouvent pas dans la généalogie de saint Luc, mais dans la liste des ancêtres du Sauveur, d'après *l'Hermeneia*.

Cette généalogie se suit dans la coupole de gauche, dont la calotte est occupée par la Vierge tenant l'Enfant Jésus, et, dans les fuseaux, deux rangées de personnages, dix-sept en haut : David, Salomon, Roboam, Abias, Asa, Josaphat, Joram, Oscas, Joathan, Achas, Ezéchias, Manassès, Ammon, Josias, Jechonias, Salathael, et onze en bas : Zorobabel, Abioul, Eliakim, Azor, Zadok, Achim, Elroud, Eleazar, Mathan, Jacob et Joseph.

Dans ce même narthex intérieur, de chaque côté de l'entrée de la nef, les apôtres saint Pierre et saint Paul en pied. Ces deux mosaïques sont de la plus grande perfection. Elles viennent d'être assez récemment dé-

gagées du badigeon qui les recouvrait, et, pour donner une idée de la tolérance des Musulmans exclusivement dans cette mosquée, elles sont recouvertes de volets pour les préserver de dégradations.

Le narthex extérieur est recouvert de mosaïques représentant les scènes de la vie de Notre-Seigneur, l'apparition de l'ange à Joseph, le voyage de Nazareth à Bethléem. Dans le tympan suivant est représenté l'épisode du recensement. C'est également un véritable tableau. La Vierge est debout devant le gouverneur de Syrie, assis sur une estrade et tenant un rouleau. Derrière lui, un soldat, dont l'armure et le costume méritent toute l'attention. Entre la Vierge et le gouverneur, deux personnages, dont l'un, le greffier, trace les noms sur une longue bande de parchemin. Derrière la Vierge, Joseph, revêtu d'une longue tunique, et trois personnes portant la chlamyde et chaussées de brodequins.

On peut étudier les mêmes costumes dans le massacre des Innocents, scène double : l'une représentant Hérode sur son trône et donnant l'ordre, et l'autre, les soldats l'exécutant et poursuivant les mères et les nouveau-nés. Un soldat tient un enfant la tête en bas, comme pour la lui fracasser par terre. Au contraire, à l'extrémité à droite du tableau, une femme tient un enfant sur ses genoux et paraît se cacher derrière un arbre de grande taille, indiquant sans doute une forêt. Peut-être l'artiste a-t-il voulu indiquer ainsi comment la Vierge et l'Enfant Jésus ont échappé au massacre.

Après le Baptême, nous assistons aux miracles de Notre-Seigneur : la multiplication des pains, la guérison des malades et des lépreux. Quelques-unes de ces scènes ont disparu, d'autres sont endommagées. Mais,

telles qu'elles subsistent, elles n'en constituent pas moins un ensemble curieux à étudier dans ses moindres détails.

J'ai dit que la chapelle latérale dite Parecklésion était ornée de peintures : ce ne sont pas des scènes, comme dans les deux narthex, mais des saints et notamment deux saints guerriers, dont le nom a disparu. On peut reconnaître dans l'un l'archange Michel, le patron de Michel Tornikès, qui a sans doute fait décorer cette partie de l'église. Les costumes et les armes présentent également un sujet d'études pour les archéologues et les artistes.

Sans faire le voyage de Constantinople, on peut s'en rendre compte par les quarante-et-une photographies que vient d'en faire tirer, cette année 1886, M. Pascal Sebah ; M. André Leval en a donné un catalogue explicatif et M. F. Muhlmann a fait paraître, dans la *Revue orientale*, notamment dans le n° du 25 février 1886, des articles auxquels nous avons fait de larges emprunts. Enfin, MM. Leval, Mulhmann et Wegner, architecte, annoncent, comme devant paraître dans le courant de cette année, une monographie de ce curieux spécimen de l'art byzantin. Quant à moi, simple curieux, je n'ai voulu, sans aucune prétention archéologique ni artistique, qu'attirer, sur ces merveilles encore peu connues, l'attention des membres du Congrès.

V

LA RENAISSANCE EN BRETAGNE

par M. Anthyme SAINT-PAUL

(Réponse aux 7e et 9e questions)

Dans son volumineux *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, Viollet-le-Duc parle peu de la Bretagne. Il s'est épargné ainsi quelques déceptions. S'il l'avait explorée, même rapidement, il aurait dû effacer pour toujours de ses ouvrages sa fameuse théorie, d'après laquelle les écoles régionales disparaissaient en raison directe des progrès de l'unité française. La Normandie et le Languedoc, s'il les eût étudiés, lui eussent déjà montré deux provinces rompant avec l'unité de l'architecture gothique, juste au moment où s'accomplit l'unité politique. Son système, ainsi ébranlé, aurait reçu le dernier coup d'une courte visite en Bretagne. A mesure que l'influence française grandit en ce pays, à mesure que périclite son indépendance, alors même s'affirme une originalité de plus en plus puissante, qui atteint son apogée précisément à l'époque où la mort de la dernière souveraine de ce beau duché le laisse définitivement incorporé à la monarchie. Et cette originalité se manifeste dans

le style qui passe pour avoir eu en France le moins de variétés : dans le style de la Renaissance, dont les Bretons, plus que tous les autres sujets des derniers Valois, ont su se faire un art à eux ou, comme aurait dit Viollet-le-Duc, un drapeau national (1).

Les 11e et 12e livraisons de *la Renaissance en France*, de M. Léon Palustre, sont d'un bout à l'autre la démonstration éclatante de cette vérité, entrevue déjà par quelques artistes qui avaient observé les monuments de Bretagne d'un œil exercé, mais qui, ce me semble, n'avaient pas encore formulé leurs impressions d'une manière assez explicite. D'ailleurs, on en était jusqu'à présent aux prétendues influences italiennes, et si quelque monument, comme le clocher de Roscoff, déroutait par la nouveauté de son aspect, on n'était pas embarrassé pour dire que le maître maçon avait voyagé à Florence ou à Rome. L'ouvrage que je vais analyser établit clairement les choses, et si l'auteur eût oublié des remarques formelles, le simple examen des gravures les eût imposées au lecteur.

En architecture cependant, comme dans le langage, il existe deux Bretagnes : celle de l'est et du sud, qui, limitrophe de la Normandie, du Maine, de l'Anjou et du Poitou, s'est toujours ressentie si bien de ce voisinage qu'elle semble, au point de vue des mœurs, des costumes, des idiomes et de l'art, n'être, jusqu'assez loin dans l'intérieur, qu'une continuation de

(1) Il est vrai que l'illustre architecte, mis en face de cette objection écrasante, s'en serait tiré en disant que la coïncidence était expressément voulue : annexés malgré eux, les Bretons auraient « protesté », en se créant du moins, une sorte d'autonomie intellectuelle et artistique.

ces provinces (1) ; celle du centre, de l'ouest et du nord, qui est la véritable Bretagne ethnographique, la Bretagne que nous appelons bretonnante, comprenant les trois départements des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan à peu près en entier, l'extrémité nord de la Loire-Inférieure et à peine quelques parties occidentales d'Ille-et-Vilaine (2).

M. Palustre n'eût, sans doute, pas manqué de faire à cette distinction, trop importante pour n'être point mise soigneusement en relief, la part dominante dans le plan de son livre, s'il n'avait dû tenir compte d'une distinction plus importante encore et se baser, avant tout, sur la destination des édifices.

La Renaissance a produit dans le reste de la France plus de châteaux que d'églises ; la proportion est inverse en Armorique : de plus, c'est dans les monuments religieux que se manifeste avec le plus de vigueur l'originalité bretonne, de telle manière que les deux distinctions susdites se confondent, en dernier ressort, dans une seule.

L'art religieux de la Bretagne, aux XVIe et au XVIIe siècles, est original à divers titres, et non-seulement par ses formes, mais encore par la nature des constructions sur lesquelles il s'applique.

(1) « A Vitré, à Rennes, à Châteaubriant, on se croirait encore dans le Maine, tandis que le pays nantais n'est qu'un Anjou prolongé » (p. 4).

(2) Je crois que M. Palustre n'est pas assez généreux pour la Bretagne bretonnante en la limitant à « une ligne tracée de Dol à Vannes, en passant par Montfort-sur-Meu et Ploërmel » (p. 4). Il faut aller jusqu'à l'embouchure de la Loire, où le Croisic, le Bourg-de-Batz et Guérande sont, artistiquement parlant, des localités aussi bretonnes que les environs de Vannes.

Une des causes qui ont arrêté les progrès de la Renaissance dans les édifices religieux, est son peu de compatibilité avec les dispositions basilicales, telles que les avait amplifiées l'architecture gothique. Les triples nefs, les arcs-boutants, les voûtes à nervures, les ronds-points, convenaient fort peu aux réminiscences antiques; on ne s'en accommodait qu'au moyen de compromis dans lesquels le goût n'était presque jamais pleinement satisfait. Les Bretons, eux, ne s'attachèrent pas au plan basilical; ils sacrifièrent au besoin la régularité de leurs églises à des effets de détail, se préoccupèrent moins des voûtes que des murs, de l'ensemble que des parties accessoires, allèrent jusqu'à dédoubler en quelque sorte les églises, en accolant à l'édifice principal une chapelle ou une sacristie de proportions démesurées, à laquelle souvent étaient réservées toutes les ressources de l'art. Et puis les églises et les chapelles étaient loin de suffire à la dévotion bretonne, qui avait imaginé d'autres genres de monuments religieux peu connus ailleurs et dans lesquels toute liberté était laissée au caprice des architectes : les fontaines sacrées, les ossuaires, les calvaires, les arcs de triomphe, les tables à offrandes. Qui, à ces caractères, ne reconnaîtrait la terre classique des pèlerinages et aussi de la superstition (1)?

S'étant ainsi débarrassée des entraves tenant à la forme générale des monuments, livrée à ses franches

(1) Le clergé catholique a vainement lutté pendant tout le moyen âge pour déraciner les croyances et les pratiques d'origine celtique perpétuées par une tradition trop puissante; malgré les prédications de Vincent Ferrier, sous Charles VI, et de Michel Le Nobletz, sous Louis XIV, la Bretagne garde encore des usages dont la saine orthodoxie a le droit de s'offenser.

allures, l'architecture bretonne reste responsable de ses défauts aussi bien que maîtresse de ses qualités. Elle n'est plus inquiétée que par la résistance de ses durs granits, qui se prêtent peu aux fines arabesques, aux bas-reliefs, à la statuaire. L'art monumental n'en acquiert que plus d'importance ; cherchant tout en lui-même, il trouve dans les obstacles qui semblent le retenir une nouvelle impulsion vers l'individualité. Il est malheureusement certain que cette individualité est achetée au prix de la correction, de l'harmonie, souvent de l'élégance, mais elle est si attachante, accompagnée d'un tel sentiment de grandeur, elle répond si parfaitement à l'originalité du pays lui-même, qu'un voyage en Bretagne est pour l'esprit et les yeux de l'artiste une fête continuelle.

Tout cela est bien dit par M. Palustre, qui offre, comme premiers spécimens de l'originalité bretonne, la sacristie de Bulat et l'abside de Sizun, mais commence véritablement sa revue descriptive par des œuvres qui manquent presque absolument de ce cachet de terroir. Il nous fait assister aux premiers essais de la Renaissance dans l'enfeu de l'évêque Guillaume Guéguen, caché, avant 1883, derrière une boiserie de la cathédrale de Nantes, et qui avait donné lieu à de graves méprises. C'est ainsi que la statue qui surmonte la table du tombeau a longtemps passé pour une œuvre authentique de Michel Colombe : on savait, en effet, que le grand artiste léonais avait exécuté, en 1508, dans son atelier de Tours, la statue du prélat. M. Palustre n'a jamais pu se résoudre à voir, dans l'effigie actuelle, l'œuvre de Colombe, et en la comparant avec une planche de la collection Gaignières, il est parvenu à établir qu'on était en présence d'une

statue provenant d'une autre sépulture. L'évêque indûment baptisé du nom de Guéguen n'est autre, en effet, que François Hamon, décédé seulement en 1532.

Les révélations de ce genre ne sont pas l'attrait le moins piquant de *la Renaissance en France*, où elles abondent.

Dans la chapelle de la Collégiale, également à Nantes, M. Palustre reconnaît, comme dans la sépulture de G. Guéguen, une main bretonne peu exercée. Ici l'influence des parties décoratives du tombeau de François II se ferait sentir dans les niches assez maladroitement combinées qui tapissent les murs, et cette influence serait celle d'un artiste italien, Jérôme de Fiesole, qui travaillait sous les ordres de Michel Colombe.

Chose bizarre ! la Bretagne, qui semblait si bien fermée aux importations étrangères, est peut-être le pays où elles se sont manifestées de la manière la plus inattendue ! C'est un Breton, Michel Colombe, qui le premier réclame pour ses ouvrages le concours d'Italiens ; c'est un Breton, Jean James, qui appelle en France les frères Juste ; c'est encore un Breton, bien bretonnant celui-là, Jean Danielo, qui plante en plein pays de Vannes deux édifices directement inspirés de ceux de Rome.

Cette analogie, frappante et incontestable, de la rotonde sépulcrale annexée à la cathédrale de Vannes avec le palais Farnèse bâti par San Gallo, et du manoir de Péaule avec le palais de la Chancellerie bâti par Bramante, est une de ces curieuses découvertes qui dédommagent assez souvent M. Palustre des fatigues de ses rudes et consciencieuses explorations. Les archéologues qui jusqu'ici se sont occupés du Morbihan, et M. Rosenzweig tout comme les autres, ont passé

sans rien soupçonner. Il faut dire que, pour les bien voir, et du premier coup d'œil, il est nécessaire d'avoir l'attention constamment éveillée sur les surprises que peut offrir une époque artistique encore si confusément connue, faute jusqu'à présent d'une grande étude d'ensemble.

Il n'y avait pas de grands efforts d'érudition à faire pour expliquer l'analogie dont je parle ; mais il n'était pas inutile d'avoir vu à Rome le palais élevé par Bramante et celui de San Gallo, d'avoir bien commenté à Vannes une inscription où Danielo s'intitule « abréviateur du Grand-Parquet. » C'est en cette qualité qu'il travaillait, à Rome, au palais de la Chancellerie, et rien d'étonnant qu'il ait tenu à honneur de graver dans ses constructions, par une architecture choisie, le souvenir de la dignité dont il était revêtu dans la capitale du monde chrétien.

C'est par Notre-Dame de Guingamp que nous entrons décidément dans la Bretagne bretonnante. Nous ne pouvions mieux l'aborder que par un de ces sanctuaires vénérés qui exercèrent sur l'art en ce pays la direction qui ailleurs revenait de plein droit aux cathédrales et aux abbayes. Le style de la Renaissance apparaît franchement, à Guingamp, dans les parties reconstruites ou remaniées de 1535 à 1581, mais on ne saurait approuver sans réserve les formes qu'il y revêt. J'en dirais autant de Saint-Mahé ou Mathieu de Morlaix et de la sacristie de Bulat. Ce sont là trois monuments que M. Palustre groupe à la faveur d'un caractère qui leur est commun : ce sont des banderoles que tiennent à leurs extrémités des personnages à mi-corps et qui portent des inscriptions relatives à l'histoire du monument.

Bulat nous présente encore une table à offrandes, trop originale dans sa destination pour ne pas l'être également dans sa forme et sa décoration. Longue de plus de 4 mètres, aussi importante qu'un autel, mais assez grossièrement travaillée, comme tant d'autres pièces de granit, elle ne date que de 1583.

A Vitré, M. Palustre a trouvé une absidiole qualifiée de chaire à prêcher par la plupart des voyageurs qui ont visité le château, où elle se trouve. L'orateur, caché à un grand nombre d'assistants par les quatre pilastres qui séparent les cinq arcades, aurait fait là-dedans une singulière figure : ses gestes d'ailleurs s'y fussent difficilement exécutés. De même un célébrant n'eût pu, faute d'espace, y dire la messe. Cette absidiole est l'œuvre de Guy XVI, de Laval, qui aurait fait venir, pour en diriger l'exécution, un des maîtres-maçons du château du Lude, à en juger par le style et aussi par la date, qui se rapprocherait beaucoup de l'an 1520.

Peu visibles à la façade de la cathédrale de Rennes, commencée en 1541, plus accusés dans la chapelle de Kerfons, près de Lannion, les caractères de l'architecture bretonne apparaissent dans tout leur épanouissement dans le clocher de Pleyben, un des types issus par diverses évolutions de la fameuse tour du Kreizker, et par le Kreizker probablement, de la tour de Saint-Pierre, à Caen. M. Palustre décrit et figure ensuite divers clochers à flèches ou à dômes, tous remarquables par leur galeries superposées et en encorbellement, qui donnent une silhouette fâcheuse aux parties supérieures. Malgré le peu d'estime qu'avec raison l'auteur de *la Renaissance en France* professe pour le clocher breton, il est permis de dire que ce

clocher occupe agréablement le regard par son originalité, saisissante parmi tant d'autres originalités; cela doit faire pardonner un défaut de proportions malheureusement incontestable.

Le clocher conduit naturellement aux porches. Ils sont assez rarement toutefois établis sous les tours ou en avant des nefs. Ils forment de véritables salles voûtées, ornées extérieurement et parfois intérieurement, comme à Guimiliau, de frises, de colonnes, de niches à statues. Tout en restant originale dans ses dispositions, l'architecture bretonne me semble, là, moins incorrecte qu'ailleurs : je ne vois pas quels reproches bien graves on pourrait adresser aux ouvriers qui ont travaillé aux porches de Bodilis et de Ploudiry, conceptions véritablement charmantes et que leur ampleur ne saurait faire qualifier de lourdes.

C'est dans les porches que se trouvent les bénitiers, qui faisaient corps souvent avec le trumeau de la porte intérieure. Outre la singularité de leur architecture, ils ont de plus celle d'une statue d'ange qui les domine, tenant dans sa main un goupillon Celui qui a le plus de cachet local, mais non le plus élégant, est le bénitier de Landerneau, avec son dais qui, à première vue, rappelle la forme d'un casque.

Par le porche et le bénitier, M. Palustre devrait, ce semble, nous introduire dans l'église bretonne. Mais il nous a prévenus de bonne heure que ce serait s'attarder inutilement, à moins qu'on n'espérât trouver à l'intérieur des sablières à sculptures grotesques, des lambris peints, des vitraux, des sépultures ou un jubé. Rien de cela n'a été oublié; il n'en est pas moins vrai que le véritable champ d'exploration reste à l'extérieur, et non seulement à l'extérieur, mais encore aux

alentours. Comme les anciens temples, l'église bretonne fait partie d'une enceinte sacrée dont elle n'est pas l'unique édifice. Les ossuaires, les arcs de triomphe, les calvaires, parfois les oratoires et les fontaines lui font cortège, si même ils ne s'efforcent de l'éclipser.

Les ossuaires, constructions rectangulaires plus ou moins importantes et luxueuses, étaient destinés à recueillir les ossements des fidèles exhumés des cimetières lorsque les sépultures étaient renouvelées. Les fidèles bretons, qui ne manquaient pas à leurs devoirs religieux, surtout à leurs derniers moments, étaient évidemment reçus dans le séjour de la béatitude et leurs restes méritaient, sinon d'être honorés au même titre que ceux des saints dûment canonisés, au moins d'être pieusement conservés comme des reliques d'un ordre particulier, d'où le nom de *reliquaires* donné en Bretagne aux monuments dont je parle. Le plus riche et le plus beau est sans doute celui de Saint-Thégonnec, dont M. Palustre corrige l'inscription en substituant la date 1577 à 1677. Il est toujours bien grave de vouloir rectifier des inscriptions; néanmoins, la dernière de ces dates paraîtra toujours absolument inadmissible : tous les caractères du monument sont ceux du temps d'Henri III, et, comme M. Palustre, je me refuse à admettre qu'on ait pu, au milieu des exactions fiscales qui signalèrent le dernier quart du XVIIe siècle, élever un monument accessoire de cette importance. A Roscoff, l'ossuaire est beaucoup plus simple, mais la conception a plus d'ampleur et n'est pas indigne, si je ne me trompe, de la meilleure antiquité.

Un oratoire de cimetière, à Saint-Jean-du-Doigt, et une chapelle isolée de la commune de Plougasnou, chapelle dont l'originalité prendrait les proportions

d'une véritable énigme, si quelque chose pouvait à cet égard étonner en Bretagne. fournissent à M. Palustre les trois dernières pages de sa 11e livraison.

Au commencement de la 12e livraison, nous sommes encore dans les cimetières, mais à l'entrée. Nous voyons là des arcs de triomphe à une ou plus souvent à trois baies, qui, dans leur forme, n'ont rien de commun avec les arcs de triomphe romains. Ils ont aussi leur caractère imposant, qui rachète dans une certaine mesure la lourdeur qu'on est en droit de leur reprocher. Quelques-uns, par exemple ceux de Berven et de Sizun, étaient ou sont encore surmontés de terrasses ou estrades, avec autel et accessoires, permettant, les jours de grande solennité, de célébrer la messe de manière à être vu d'une foule considérable.

M. Palustre ne figure aucun calvaire; il se borne à décrire les trois ou quatre principaux. Ces entassements de statues ne peuvent guère avoir d'autre valeur que celle de leurs combinaisons et de la disposition plus ou moins savante des massifs qui les supportent; néanmoins plus d'un lecteur ayant parcouru la Bretagne aurait aimé à retrouver l'image d'un de ces monuments, dont l'auteur de *la Renaissance en France* critique si judicieusement les graves défauts, mais auxquels leur rareté et la naïveté de leurs sculptures donnent un certain prix.

Saint-Jean-du-Doigt et Guingamp, lieux de dévotion, ont, comme tant d'autres, leurs fontaines, que M. Palustre a soigneusement étudiées et dont la première a les honneurs, bien mérités, de l'eau-forte. La date véritable de la fontaine de Guingamp est rétablie en passant : on la croyait presque tout entière de la main du sculpteur Corlay, qui l'aurait complètement refaite

au dernier siècle ; il n'a eu qu'à la restaurer et à en renouveler une des pièces principales : la statue de la Vierge.

Nous entrons enfin dans l'église bretonne, mais toujours plus préoccupés d'y chercher le détail que les effets d'ensemble. Nous y pénétrons, comme la lumière elle-même, par les vitraux, qui sont au XVIe siècle, dans l'Armorique, ce qu'ils y avaient été depuis le XIVe siècle, de brillantes pages de coloris plutôt que des merveilles de dessin.

C'est bien de leurs devanciers que procèdent les peintres-verriers de la Renaissance et non de certains ateliers d'artistes italiens dont on trouve la trace aux environs de Nantes, après 1550. Les vitraux de l'abbaye de Daoulas étaient de 1519 à 1535 ; on en fabriquait pour la cathédrale de Rennes en 1531 ; ceux de l'église de Montcontour, les plus beaux de l'époque dans toute la région, datent de 1537 et 1538. Ceux-ci, destinés à célébrer la gloire du saint le plus populaire de la Bretagne, saint Yves, appartiennent à la meilleure et à la plus ancienne des trois écoles reconnues par M. Palustre, celle de Tréguier, qui paraît commencer au XIVe siècle, et dont la grande fenêtre de Notre-Dame-de-la-Cour, près Lantic, fut, au XVe siècle, la production la plus brillante. Les verrières des deux églises de Châtelaudren sont aussi de l'école trégoroise, dont le représentant le plus éminent fut Guillaume Michel. Les deux autres écoles, avec Rennes et Quimper comme centres, sont beaucoup moins remarquables ; celle de Rennes a eu néanmoins une étendue sensiblement plus considérable que chacune des deux autres : on l'admire surtout dans l'église des Iffs ; les vitraux de la cathédrale de Rennes ont disparu au dernier siècle. L'école de Quimper, la moins

parfaite, a approvisionné toute la Cornouaille ; son chef-d'œuvre est la maîtresse vitre de Saint-Mathieu de Quimper.

Riche en granit et pauvre en pierre tendre, la Bretagne ne pouvait pas donner à ses matériaux de construction la délicatesse de travail dont elle eût aimé à les revêtir. Aussi, désespérant de rivaliser, au moyen de la pierre, avec les splendides jubés dont s'ornaient, à la fin du XVe siècle et pendant le XVIe, les cathédrales, les collégiales et jusqu'aux simples églises de paroisse, elle se contenta souvent de bois, par exemple à la Roche-Maurice, dans une petite église où l'on est en droit d'être surpris à la vue d'un élégant jubé qui ne déparerait pas un monument plus considérable. A Sainte-Croix de Quimperlé, on n'avait voulu ni du granit ni du bois : on fit venir à grands frais de Taillebourg de la pierre tendre, et des artistes appelés sans doute des bords de la Loire exécutèrent sans peine une œuvre dans laquelle aucun élément de richesse ne fut sacrifié. M. Palustre fait ressortir la disposition binaire des niches qui permet de supprimer des lignes verticales et d'élargir les entrecolonnements. En 1541, date de ce jubé, on n'avait plus souci de l'élancement particulier à l'architecture gothique ; on préparait, à cette époque, la prédominance de la ligne horizontale qui devait, un siècle et demi plus tard, nous donner les constructions froidement majestueuses du règne de Louis XIV.

Les tombeaux sont ce que la Bretagne présente de moins original, mais ce n'est pas sur ce point la province la moins riche, et un seul mausolée, celui du dernier de ses ducs, pourrait suffire à sa gloire. Et cette gloire artistique, elle ne la doit pas à un étranger, pas même à

un Français, comme on disait alors, mais à un Breton, et ce Breton, au lieu d'être simplement un disciple docile, fut un des plus puissants promoteurs de la Renaissance dans notre nation.

Bien que Michel Colombe et le tombeau de François II aient été l'objet, durant ces dernières années, de recherches et de dissertations nombreuses, M. Palustre a pu facilement ajouter aux observations de ses devanciers, et il a habilement confirmé certains faits importants que l'on n'avait que timidement indiqués jusqu'à ce jour. Il est acquis maintenant que le grand artiste a vu le jour à Saint-Pol-de-Léon, qu'il a quitté de bonne heure sa ville natale et que celle-ci paraît l'avoir à son tour oublié (on ne voit pas, en effet, qu'au temps de sa splendeur, Colombe ait reçu de ses compatriotes la moindre commande), qu'il alla se former à Dijon, où les œuvres de Claux Sluter devinrent le premier aliment de son génie, qu'il échappa, en venant s'établir à Tours, à l'influence qu'aurait pu exercer sur lui le retour si surprenant des artistes bourguignons aux traditions du moyen âge, et que deux Italiens acceptèrent sa direction pour l'exécution de certains détails purement décoratifs du célèbre mausolée. Seulement l'érudition trop pressée avait donné à ces deux étrangers des noms fort peu authentiques, l'un du moins, qu'il a fallu remplacer par celui de Jérôme de Fiesole. Colombe se fit en outre aider par deux imagiers, mais ceux-là ses concitoyens et peut-être ses parents, car l'un n'est autre que son neveu Guillaume Regnault. Quant à Bastien François, gendre de Regnault, Colombe en parle comme d'un maître maçon, qui a dû exécuter le monument d'après les dessins fournis par Jean Perréal.

Il serait surprenant qu'un tombeau tellement contemporain des premières lueurs de la Renaissance qu'il semble presque l'avoir précédée, il serait surprenant qu'un tombeau commencé en 1502 et achevé en 1507 ne se ressentît pas de quelque attache à des traditions quatre fois séculaires. Les statues des illustres défunts sont couchées et le corps du monument est un massif rectangulaire dont les côtés sont ornés de statuettes abritées par des arcades.

Les nouvelles traditions se font jour, même avec des influences étrangères très authentiques et très prononcées, dans un tombeau bien moins célèbre que celui de Nantes, mais dont l'histoire est aussi intéressante quoique à un autre point de vue : c'est le monument élevé, de 1504 à 1507, par les soins de Jean James, à la mémoire de Thomas James, trésorier du chapitre de Dol. Ce fut pour le concevoir et l'exécuter que les frères Juste furent appelés en France. M. Palustre l'établit définitivement, mais en faisant la part de l'erreur peut-être volontaire de l'inscription qui attribue la direction des travaux à Jean, tandis qu'en réalité celui-ci, âgé alors de vingt ans à peine, a dû simplement aider son frère Antoine, qui avait six ans de plus. Cette inscription a dû être gravée à l'époque où la célébrité de Jean avait éclipsé définitivement celle de son aîné, c'est-à-dire après l'achèvement du tombeau de Louis XII. Le fronton ou couronnement en demi-cercle du monument de Dol, on le retrouve, mais un peu mieux lié à l'ensemble, dans la sépulture de Guy d'Espinay, à Champeaux. M. Palustre voit là, à Dol tout au moins, une influence florentine directe.

A part Jean Danielo, il ne paraît pas que les seigneurs bretons, laïques ou ecclésiastiques, aient em-

prunté, pour leurs résidences, les formes de la Renaissance italienne; ils se sont même montrés fort réservés pour la Renaissance française, et peu se sont décidés à démolir ou à transformer leurs vieilles aires féodales. Plusieurs les construisirent ou les augmentèrent tout simplement dans l'ancien style gothique, comme s'ils eussent voulu se mieux rappeler les temps de l'indépendance bretonne. A peine trouve-t-on dans toute la péninsule armoricaine deux constructions dignes de figurer à côté des grands châteaux du reste de la France : le château neuf de Châteaubriant et le château de Kerjean. Le premier rappelle bien plus les constructions des bords de la Loire que celles de la Bretagne, ce qu'explique surabondamment, non seulement la situation de Châteaubriant dans la partie artistiquement française de la province, mais encore le long séjour que fit à la cour de François Ier le seigneur de Châteaubriant, Jean de Laval. Ce n'est pas hors de propos que M. Palustre fait intervenir ici l'histoire quelque peu obscure de Françoise de Foix, épouse de Jean de Laval. Quelle qu'ait été sa situation à la cour, cette femme, aux goûts élevés, paraît avoir conservé assez d'empire sur le cœur de son mari pour qu'on puisse lui attribuer sa part dans le choix du style et des architectes.

A Kerjean, dans le Finistère, on se sent en pleine Bretagne, dans le pays des clochers et des calvaires. L'entrée de ce château, qui n'a pas abandonné les airs de forteresse, est presque celle d'un cimetière cornouaillais, et le campanile de la chapelle n'a pu être imaginé que par un ouvrier du pays. Les bâtiments d'habitation sont d'un style qu'on peut, si l'on veut, rapprocher de celui d'Henri II, mais encore avec un

cachet particulier qu'on n'est pas suffisamment autorisé à appeler breton, puisque la Renaissance bretonne n'a pas laissé, comme points de comparaison, assez d'édifices civils.

On se demande pourquoi les rédacteurs de guides et de relations de voyage adoptent si facilement le surnom de « Versailles de la Bretagne », donné, on ne sait à partir de quelle époque ni par qui, au château de Kerjean. Rien n'est commun entre les deux constructions, ni le style, ni l'époque, ni le plan, ni les dimensions, car le palais féodal de Louis Le Barbier tiendrait trois ou quatre fois dans le palais royal de Louis XIV. Pour dire que Kerjean est le château le plus considérable de la Bretagne, point n'est besoin d'évoquer le souvenir de Versailles.

Les maisons et autres édifices civils ont fourni peu de matière à M. Palustre, qui cependant n'a pas oublié les « maisons à lanternes » de Morlaix, et qui donne, en finissant, un bon dessin d'une des plus remarquables maisons de Saint-Brieuc.

Je le répète, en terminant moi-même et en me résumant : la Bretagne est un pays à surprises, aussi bien pour les admirateurs de la Renaissance que pour les amateurs du moyen âge. Rien ne s'y est passé comme ailleurs. Chez elle, ce ne sont ni les abbayes ni les cathédrales qui prennent la tête du mouvement d'art religieux, ce sont les pèlerinages ; l'ensemble ne commande pas les détails, il s'y plie et s'y accommode ; alors que, dans toute la France, l'art civil a pris le pas sur l'art ecclésiastique, ce dernier reste dominant en Bretagne, à la Renaissance comme auparavant ; tout en se créant de fortes traditions locales et en y demeurant fidèle, la Bretagne est la première

ou l'une des premières à appeler les artistes étrangers, et c'est dans son sein qu'on trouve les deux imitations les plus caractérisées que nous ayons eues, avant 1550, des monuments italiens; enfin, tel genre de monuments à peu près inconnu ou modestement usité dans les autres provinces prend, dans celle-ci, une si grande importance qu'il peut être considéré comme lui appartenant exclusivement. M. Palustre a eu le bonheur et le talent de mettre en relief et parfois de découvrir le premier ces choses d'un si haut intérêt; aussi ses deux livraisons, la 11e et la 12e, trouveront-elles de nombreux lecteurs, non seulement parmi les savants bretons, pour lesquels elles seront sur bien des points une sorte de révélation de leur propre pays, mais encore parmi tous les hommes curieux que ne laisse indifférents aucune manifestation grandiose, originale, spontanée de la pensée humaine.

VI

ICONOGRAPHIE ET ÉPIGRAPHIE

DE LA

CATHÉDRALE DE NANTES

Par feu l'abbé ROUSTEAU

Communication faite par M. l'abbé CAHOUR

L'histoire du diocèse de Nantes est encore inédite. La destruction et la dispersion de nos archives religieuses la rendent fort difficile, sinon impossible. Pour la reconstituer, il est nécessaire de rechercher ses documents épars. En différents temps, j'ai été assez heureux pour en publier quelques-uns (1).

Je donne aujourd'hui un nouveau document ayant pour titre : *Iconographie et Épigraphie de la cathédrale* (2), par M. l'abbé Rousteau. Ce travail, en effet, est l'œuvre d'un

(1) Notice sur saint Émilien, évêque de Nantes, au VIIIe siècle, *Recherches archéologiques et hagiographiques sur saint Lupien*, de Rezé, IVe siècle. *Apostolat de saint Clair*, Ier siècle. *Fouilles faites à Saint-Donatien* (documents historiques sur nos martyrs). Fin du IIIe siècle, etc.

(2) XVe siècle.

ecclésiastique éminent et archéologue distingué, que la mort nous a ravi il y a peu d'années. J'avais l'honneur de son intimité. Sa cécité lui faisait regretter de ne pouvoir réviser lui-même son travail. Il me pria de le faire à sa place, et ses héritiers ont bien voulu me confier ce soin. Je me suis fait un devoir de publier le manuscrit textuellement, sauf quelques retouches légères que l'auteur m'avait indiquées lui-même. Nous étions d'ailleurs parfaitement d'accord sur l'interprétation des sculptures, objet de ses études.

M. l'abbé Rousteau prévient lui-même que son travail est une sorte de table sèche et monotone. Il ne pouvait guère en être autrement, vu la quantité considérable de sujets qu'il avait à passer en revue. C'était par centaines qu'ils s'offraient à lui, et la plupart étaient mutilés. Malgré cela, l'intérêt qui se rattache naturellement aux sculptures anciennes, les interprétations pleines de vérité, les aperçus ingénieux, les réflexions judicieuses dont l'auteur a su remplir ses pages en rompent la monotonie et y répandent un charme que vous apprécierez, vous surtout, Messieurs, qui êtes habitués à ces aridités de la science.

Le travail se divise en deux parties. La première comprend la décoration des soubassements tant extérieurs qu'intérieurs ; la seconde, celle des voussures des portiques.

Voici le début :

Le passé a toujours de l'intérêt. Il est dans notre nature d'aimer à soulever ses obscurités et à pénétrer ses mystères. Mais, quand il touche à ce qu'il y a de plus intime et de plus profond dans notre âme, à la religion, au patriotisme : quand ce passé est une perle ignorée dans une couronne, qui est depuis longtemps, et promet d'être longtemps encore, celle de notre gloire et le joyau le plus précieux de notre trésor local, quel besoin n'éprouverions-nous pas de nous

arrêter devant ce passé pour en faire l'objet de notre curiosité et de notre étude.

Ce que je viens vous recommander, Messieurs, c'est un grand monument de la piété bretonne et, pour ainsi dire, l'unique monument de notre cité. Car, dans le sens archéologique de ce mot, un monument, c'est, parmi les œuvres humaines qui ont une importance et qu'on admire, une œuvre qui a déjà vécu et nous apporte, avec des siècles d'existence, des beautés dignes de vivre encore. Or, parmi les églises qui, dans notre ville, semblent avoir de belles destinées, la cathédrale, plus grande et plus brillante que toutes les autres, est bien la seule qui ait une histoire.

Triste inconvénient, du reste, d'avoir longtemps vécu ! Elle a reçu du temps de sanglants outrages. Sur ces murailles, si riches des admirables caprices du ciseau, si belles de la signification que peuvent donner à la pierre les inspirations de la pensée chrétienne, que de choses se sont effacées et s'effacent tous les jours !

C'est assez dire que la tâche que nous venons accomplir est vraiment en retard. Si quelque jour, comme nous devons l'espérer, il devient possible de lui rendre son ancien luxe, que de détails feront défaut, parce qu'aucun souvenir ne se présentera pour guider l'interprétation des choses à demi conservées et désormais méconnaissables, et pour mettre à même de combler les lacunes que ne cessent d'y faire les années, parce qu'aucun écrit ne s'est encore produit pour assurer au moins la vie du souvenir à ces richesses qui se dégradent et disparaissent de plus en plus. Hâtons-nous donc d'enlever à ce travail de

ruines, qui s'opère ce qu'il pourrait avoir de trop désastreux et d'irréparable.

A propos des grands édifices religieux du moyen âge, on a souvent invoqué les mots de poème et d'épopée. C'est qu'en effet, dans la plupart, on peut lire, comme sur les pages d'un livre, une histoire aussi pleine de grandeur que d'unité, où les ressorts célestes dont l'intervention est le privilège et le cachet de la fable épique, se révèlent dans toute leur importance, mais ont la plupart du temps, sur les inventions du poète, le glorieux avantage d'être la simple vérité.

A cet égard, notre cathédrale est, elle aussi, une épopée, et l'histoire que nous avons à y recueillir est plus belle et plus grande dans son ensemble que tout ce que le génie poétique peut imaginer. Elle embrasse tous les temps et tous les espaces. C'est l'histoire du monde depuis son origine jusqu'à ce dénouement solennel que réserve dans ses mystères, le dernier avenir avec quelques épisodes détaillés de cette histoire, qui devaient offrir un intérêt particulier et local à ceux qui vivent ici de la pensée chrétienne.

Voilà, en effet, ce que le moyen âge a tracé sur les portes de notre cathédrale, les seules parties qu'il ait laissées achevées, et c'est là l'objet du travail que je présente : l'*Iconographie et l'Épigraphie* des portes de la cathédrale.

Et si, pour atteindre ce but, nous avons besoin des divisions qui sont nécessaires à la méthode, il s'en trouve une naturellement tranchée par la nature même des champs différents où se développe cette histoire monumentale. L'Ancien Testament se déploie sur le soubassement de la façade. Les faits de l'époque

chrétienne qui y figurent s'étalent sur les voussures des portes. — Le soubassement et les voussures feront donc les deux parties de ce travail.

Ire PARTIE.

Le soubassement.

Pour la première partie, nous rencontrons peu des obscurités que nous aurons à regretter pour l'autre. Les sujets y sont éclairés par des inscriptions, et, quand la lettre manque, la clarté intrinsèque de la représentation et celle qui lui vient pour ainsi dire du contexte ne laissent lieu ni à l'erreur, ni même à l'incertitude.

La première page de ce livre se trouve, pour le spectateur, dans la porte qui est à sa gauche, auprès du piédestal qui garnit l'angle du contrefort par lequel cette porte est séparée de la grande. De ce point de départ, nous n'avons qu'à suivre jusqu'à nouvel ordre, dans tous ses détours, le soubassement de l'édifice ; cela nous mène, pour l'extérieur, jusqu'au dernier contrefort de la façade, à droite du spectateur. J'avance en recueillant les titres et en signalant les lacunes malheureusement trop nombreuses.

1. « Comme les Diables trébuchent de paradis en enfer. » — Sujet dont il ne reste que l'inscription. Trois autres sujets absents.
5. « Comme Dieu fait la terre, la mer et les animaux. » — Et nous quittons le premier piédestal pour aller au second.
6. « Comme Dieu fait les bestes et les serpens. »

7. « Comme Dieu présente les bestes à Adam en Paradis terrestre. » — Aucun des sujets précédents n'existe, ils ne sont représentés que par la légende ; le suivant ne l'est que par la place qu'il a laissée vide. Nous arrivons au :

9. « Comme Dieu fait entrer les bestes et Adam dans le Paradis terrestre. »

10. « Comme Dieu défend le fruit de vie à Adam et Ève dans le Paradis terrestre. »

11, 12, 13, 14, 15 manquent.

16. « Comme Dieu met des robes de peaux de bestes sur Adam et sur Eve. » — Nous arrivons au premier piédestal de la baie de la grande porte.

17. « Comme Adam et Eve sa femme labourent. »

18. « Comme Caïn et Abel offrent des sacrifices à Dieu. »

19. Mort d'Abel : — l'inscription a disparu.

20. Construction de l'Arche. — Sans titre.

21. « Comme Noé fait entrer dans son arche avec lui sa femme, ses enfans et puis les bestes. »

22. « Comme..... » titre interrompu ; le bas-relief offre le tableau du déluge.

23. « Comme Dieu dit à Noé de descendre de l'arche. »

24. « Comme Noé descendit de l'arche sur la terre. »

25. « Comme Dieu bénit Noé, sa femme et sa famille après qu'ils furent sortis de l'arche. »

26. Noé plantant la vigne : — bas-relief sans épigraphe.

27. Ivresse et sommeil du même.....

28. « Comme Noé maudit son fils qui se moque de lui et beneist les aultres. » — Et nous avons vu tout le tableau de gauche de la grande porte.

29. « Comme Noé est mort. »

30. « Comme Dieu bénit Abraham et sa femme. »

31. « Comme Abraham et sa femme prient Dieu pour avoir des enfans. »

32. « Comme le roi d'Egypte fait enlever la femme d'Abraham pour la beaulté d'elle, cuidant qu'elle soit sa seur. »

33. « Comme le roi d'Egypte prit la femme d'Abraham, et la tourmente que lui en advint. »

34. « Comme la femme d'Abraham..... car elle ne povoit concevoir d'enfant. »

35. « Comme Agar chambérière d'Abraham se moque de sa dame qui est brehaigne » (stérile).

36. « Comme la femme d'Abraham se plaint à lui de sa chambérière et il lui permit d'en faire ce qu'elle voudrait. »

37. « Comme Sara femme d'Abraham boute dehors sa chambérière Agar. »

38. « Comme Agar chambérière d'Abraham, est repentante et se soumet à sa maîtresse. »

39. « Comme Agar est mère d'un fils Ismaël qu'elle eut d'Abraham. »

40. « Comme le Seigneur commande la circoncision à Abraham et lui promet bénédiction perdurable. »

41. « Comme Abraham déjà ancien circoncit Ismaël et sa famille. » — C'est le complément de la grande porte. Nous voilà au premier piédestal du contrefort de droite. Suivent les places vides de quatre bas-reliefs détruits et dont les inscriptions font défaut (42 à 45).

46. « Comme les Angels se dépastent en regardant vers Sodome et Abraham les conduit en son hostel, saint Michael montant ès cieulx. »

47. .....

48. Bas-relief disparu avec son inscription.

49. « Comme Lot avec sa femme et ses filles, voyage hors de la cité de Sodome après les Anges. »

50. Perdu.

51. « Comme Notre Seigneur envoie feu, soufre sur Sodome, et tonnerre, et périrent tous les habitants. »

52, 53, 54 et 55 perdus.

56. « Comme le roi Abymelec fait prendre Sara pour la beauté d'icelle, ignorant qu'elle fut la femme d'Abraham que disoit qu'elle était sa seur. »

57. « Comme par le commandement de Dieu, Abymelec rend à Abraham sa femme et tous ses biens... » — Le reste de l'inscription n'offre plus que des mots et des lettres égarés : « d'où..... avi..... il vouldroit. » — Trois sujets absents.

61. « Comme Abraham réjoui de son fils Isaac déjà nory fait un geu à ses amis, et Sara sa femme a déplaisir qu'Ismaël se joue avec son fils. »

62. « Comme Abraham mit hors sa chambérière Agar et Ismaël son fils et lui bailla un pain et un baril plein d'eau. »

63. « Comme Agar prend le chemin du désert et voit Ismaël faillir, elle laisse son fils sous ung arbre disant qu'elle le veut mie voir mourir. »

64. « Comme Agar pleurant..... »

65. « Comme Agar après qu'elle eut reprins son fils Ismaël par la main, du commandement de l'ange, treuve ung puis et lui donne à boire de l'eau. »

66. « Comme Ismaël devenu grand est fait archier

et marié par sa mère Agar à une femme d'Égypte. »

67. « Comme le roi Abymelec eut pais et amitié avec Abraham pour les miracles qu'il voit que Dieu fait à lui et à sa femme. »

68. « Comme après l'alliance faite entre le roy Abymelec et Abraham, cestuy Abraham plante un bois et y fait sa demeurance. »

Nous arrivons au côté droit de la porte qui nous occupe.

69. « Comme Notre Seigneur essaya Abraham d'obéissance, lui commandant qu'il lui face offerte de son fils Isaac. »

71. « Comme Abraham, de nuit, charge son âne de boys, pour accomplir le sacrifice, et emmène avec lui son fils Isaac, Ismaël et Hélizer. »

72. Abraham montre la montagne. Isaac la gravit : — l'inscription n'est plus visible.

73. « Comme Abraham fait le bûcher du sacrifice en la montagne et pose le boys sur l'autel du sacrifice. »

74. « Comme Abraham veut faire sacrifice à Dieu de son fils Isaac, comme l'ange lui montre un bouc pour le sacrifice. »

75. Sacrifice du bouc. — Inscription perdue.

76. « Comme Melcha a huit enfans de Nachor son frère. »

77. Comme Roma, concubine de Nachor son frère a quatre enfants de lui. »

78. « Comme la postérité d'yceux enfans descendants est annoncée à Abraham. »

79 et 80 manquent.

81. « Comme Abraham demande aux enfans d'He-

leth une sépulture pour sa femme et ils lui octroyèrent leurs plus belles sépultures. »

82. « Comme Abraham..... » — Suivent quatre sujets dont il ne reste plus trace.

87. « Comme Hélizer emmène dix chameaux chargés de grands présens chercher femme pour Isaac. »

88. « Comme Hélizer, partant pour Nachor, demande à Dieu qu'il lui montre et fasse cognoistre la femme qu'il destine à Isaac. »

89 et 90 manquent, ainsi que leurs légendes.

91. « Comme Hélizer voyant la beauté de Rebecca lui met des anneaux d'or en ses oreilles..... lui demandant de qui elle était fille. »

92. « Comme Rebecca cognoissant qu'Hélizer était serviteur de son oncle Abraham le mène en l'hostel de sa mère Melcha. »

Ici s'arrête la série des sujets qui décorent le soubassement extérieur. Pour retrouver la suite, il nous faut nous introduire dans la cathédrale ; et, pour la retrouver le plus naturellement possible, c'est par la cinquième porte, celle qui existe à gauche de l'édifice, auprès de la ruelle qui conduit à l'entrée du tombeau des Carmes, qu'il faut y faire notre entrée. De cette porte, nous avons en face un des piliers de l'orgue, dont le soubassement, décoré dans le même style que le soubassement extérieur, nous offre cette continuation que nous venons y chercher. Adressons-nous au premier bas-relief qui se produit à notre droite. Nous étions au 92e sujet ; je poursuis :

93. « Comme Hélizer donne vessiaux d'or et d'argent et riches vestemens à Rebecca et plusieurs dons à sa mère et à ses frères. »

94. « Comme assemblement font et convi et font la grande feste du mariage qui doibt estre de Isaac et de Rebecca. »

95. « Comme le lendemain du geu. Hélizer demande congié de s'en retourner à son maître Abraham. »

96. « Comme les parens de Rebecca lui demandent si ce est son vouloir de s'en aler à Isaac et elle répons qu'ouil. »

97. « Comme Rebecca s'en va avec Hélizer et on luy baille en sa compagnie Desbora sa nourrice et aultres chambérières. »

98. « Comme vers la vespre Ysaac s'en va par un champ qui est en Bersabée por Dieu prier et por les estoiles contempler. »

99. « Comme Rebecca de loing voyant venir Ysaac descent de son chameau et demande à Hélizer qui est cet homme qui vient au devant de nos, il dit que c'est son seigneur. »

Après une interruption motivée par la construction des supports de la tribune d'orgue postérieure à celle du pilier auquel ils sont venus se rattacher plus tard, en lui enlevant nécessairement une partie de son intéressante imagerie, nous rencontrons, en suivant toujours le même mouvement de marche, le 100e sujet dont le titre, seul existant, est conçu ainsi :

100. « Comme cestuy Abymelec deffant à tout son peuple qu'il ne touche Rebecca femme d'Isaac sur paine de mort. »

101. « Comme Isaac culture la terre et elle lui apporte cent fois plus dont plusieurs du pays de Gerares eurent grant envie contre lui. »

102. « Comme Dieu apparaissant à Isaac luy donne sa

bénédiction et luy promet multiplier sa génération. »

103. « Comme Isaac après la vision construit un aultier en Bersabée et prie le Seigneur. »

104. « Comme Esaü s'en va chassier pour donner à mangier à son père afin d'avoir sa bénédiction. »

105. « Comme Rebecca dit à son fils Jacob qu'il donne à mangier à son père Isaac pour avoir sa bénédiction, tant qu'Esaü est dehors pour chassier. »

106. « Comme Rebecca vêtit son fils Jacob de la robe d'Esaü et lui enveloppe les mains et le col de peau de chevreau por donner entendre à Isaac que ce soit Esaü. »

107. « Comme Jacob donne à mangier à son père Isaac et Isaac le touche et cuide que ce soit son fils Esaü et le baisant lui donne sa bénédiction. »

108. « Comme Esaü vient de la chasse cuidant donner à mangier à son père, mais il congnoist par la réponse de son père que Jacob son frère l'a supplanté. »

109. « Comme Esaü irrité contre son frère Jacob se propose de le tuer. »

110. « Comme Rebecca conseille son fils Jacob et l'envoie demourer chez son oncle Laban de paour que son frère Esaü ne le tue. »

111. « Comme Isaac envoie son fils en Mésopotamie prendre femme une des filles de Laban son oncle. »

112. « Comme Esaü parce que sans le vouloir de ses père et mère avait deux femmes estranges,

va prendre femme Meleth fille de Ismaël son oncle. »

Après l'interruption motivée comme tout à l'heure, par addition, de date plus récente, de la tribune d'orgue, nous arrivons au 113e.

113. « Comme Jacob pleurant baise Rachel en lui disant est son cousin germain, et alors yceelle Rachel le va dire à son père Laban. »

114. « Comme vient audevant de Jacob son neveu et ..... à l'embrasser et baisier, puis en grant joie le mainne en sa maison. »

115. « Comme Jacob montre à son oncle Laban la cause de sa venue et lui dit que volontiers le servira sept ans pour avoir sa fille Rachel en mariage. »

116. « Comme Jacob demande à Laban sa fille Rachel pour l'avoir servi sept ans. Et Laban assemble ses amis, fait joyeuse convy et solennelles nopces. »

117. « Comme Laban furtivement baille à Jacob son autre fille Lye, et cuide Jacob que c'estait Rachel pour dormir avec lui. »

118. « Comme Jacob apperceut au matin que c'était Lye qui avait dormi avec lui, et non Rachel. »

119. « Comme Jacob se plaint de ce que Laban lui a baillié Lye por Rachel et respondit que selon coustume l'esnée fille doibt premier être mariée. »

Ici, nous touchons la dernière limite du champ sur lequel, à l'intérieur, s'est développée la suite historique que nous recueillons. Nous avons de nouveau à demander le reste aux soubassements extérieurs ; ce sera celui de la porte où nous avions commencé

d'abord, et, en marchant dans le même sens, nous allons prendre notre suite au point le plus éloigné du premier sujet (à l'angle du contrefort qui est à droite de la porte).

120. « Comme Rachel secrètement prend les idoles de son père Laban pour les emporter, lequel Laban était allé en aultre part pour tondre ses ouailles. »

121. « Comme Jacob s'en va avec toute sa famille sur ses charriots sans le sceu de Laban vient en la terre de Canaan où demeure Esaü. »

122 et 123 n'existent plus.

124. « Comme Laban, cuidant que ses idoles (partie illisible) les cherche sous les tentures de Jacob, mais Rachel les cacha sous la selle d'un chameau sur quoi elle se tient. »

125. « Comme Laban et Jacob, au mont Galaad font traité et amitié pour.... (partie illisible) Laban veut retourner en sa terre. »

Cinq bas-reliefs suivants, avec leurs titres, ont été effacés (126 à 130).

131. « Comme Jacob envoie plusieurs chars pour faire présent à Esaü... (interruption), dit qu'il veuille refroidir son yre et avoir ses... » (fin impossible à déchiffrer).

Il faut regretter la perte des deux suivants (132 et 133).

134. « Comme Jacob ce humilie à son frère Esaü, lors Esaü l'embrasse et le baise en pleurant, puis sont bien amis ensemble. »

135. « Comme Dine, fille de Lye, s'avance hors par curiosité voir l'estat des autres femmes, lors le roi la capte par passion avec violence. »

136. « Comme Siméon et Lévi et autres de la famille

de Jacob tuèrent Hémod et Sichem et plusieurs Sichémistes en vengeance de l'oppression violente de leur seur Dine. »

137. « Comme Jacob avec toute sa famille se rend sur le mont Moria et y édifie un aultier à Dieu. »

138. « Comme Rachel femme de Jacob mourut par douleur d'enfanter Benjamin, et lors Jacob très dou... (mot coupé, plusieurs mots illisibles) traita de sa sépulture. »

139. « Comme Jacob et Esaü mettent en sépulture le corps de leur père Isaac en Ebron. »

140 est perdu.

141. « Comme Joseph voit en son songe ensemble le soleil, la lune et onze étoiles par révérence s'incliner vers luy. »

142. « Comme Joseph par le commandement de son père va vers ses frères cuidant les trouver en Sichem mes... » (la suite manque).

Le tableau de droite est achevé, nous passons au tableau de gauche ; c'est le 143e sujet.

143. « Comme la mort de Joseph fut inspirée par grande envie à ses frères, mais Ruben les prie de ce... illiment faire » (la première syllabe de ce mot est insaisissable).

144. « Comme Joseph fut dépouillé par ses frères et et puis jeté dans une vieille citerne. »

145. « Comme Joseph fut vendu par ses frères aux marchands trente pièces de monnoye. »

146. « Comme les frères de Joseph teignent sa robe du sanc d'un chevreau par leur malice, puis viennent la montrer à son père Jacob. »

147. « Comme Jacob voiant la robe de son fils souilliée

de sanc, pleure et dit que la beste saulvage a dévouré son fils Joseph. »

148. « Comme les marchands vendent Joseph en Egypte à Putiphar ministre du roi Pharaon. »

149. « Comme la femme de Putiphar veut que Joseph dorme avec elle, et Joseph ne veult mais despouille son manteau et s'enfuit. »

150. « Comme la femme de Putiphar accuse faussement Joseph en disant que Joseph a déshonoré le lit de son maistre voulant dormir avec elle. »

151. « Comme Putiphar à cause de sa femme fait mettre Joseph en prison cuidant que la faute accusée par sa femme soit vraie. »

Ici encore une lacune de deux sujets (152 et 153).

154. « Comme par le commandement du roi Pharaon on met son corps à un poteau. » — Il s'agit ici, évidemment, d'un des officiers compagnons de la prison de Joseph ; — c'est le dernier sujet.

A part l'ennui inséparable d'une lecture aussi monotone que doit naturellement être celle d'une espèce de table des matières ou bien d'un inventaire, si vous voulez, en laissant là les impressions fatigantes de ces longues successions de chiffres, de ces formules répétées, de ces titres accumulés d'une histoire depuis longtemps connue, en ne tenant compte que de l'idée, quelle richesse pour un monument que cette suite historique d'un nombre de plus de 600 figures déjà, à ne compter que quatre personnages par sujet, ce qui est à peine le chiffre moyen ! Mais quelle grandeur dans cet ensemble, quand on mesure l'étendue de

temps qu'il embrasse, la hauteur du point de vue, le caractère auguste des scènes qui passent devant les yeux !

Avant de quitter cette première partie de notre travail, je dois signaler, parce qu'ils appartiennent aux soubassements, dix bas-reliefs situés dans la porte voisine de l'évêché, mais tellement mutilés que leur signification échappe même aux conjectures.

Je dois parler également d'une autre série, située à la porte opposée, dont les inscriptions attestent seules l'existence d'autrefois. C'était la légende de saint Christophe, dont il nous reste trois titres ainsi conçus :

« Comme le roi Dagnus cuide le faire martyriser de saïetes, lesquelles saïetes ne vinrent à toucher saint Christophle.

« Comme le roi cuidast que saint Christophle fut plein de saïetes et comme il s'foucha de lui en se moquant, une saïete descendit de l'air et lui creva ung oil.

« Comme le roi après... (interruption)... et fut par saint Christophle son oil guari. »

Pour l'intelligence de ces trois inscriptions, je demande la permission de citer ici un passage de la légende empruntée à Jacques de Varagine :

« Alors le roi (Dagnus) ordonna que ce Christophe fût lié à un poteau et il commanda à quatre cents soldats de le percer de leurs flèches ; mais les flèches restaient en l'air et aucune ne put le toucher, et le roi, croyant qu'il était percé, se mit à le railler et aussitôt une des flèches vint et lui creva un œil. Et Christophe dit : Ma carrière est presque finie ; demain, tyran, délaye de la boue avec mon sang, et mets-la sur ton œil et tu en recouvreras l'usage. Le roi or-

donna alors de lui trancher la tête, ce qui fut fait. Et, prenant du sang de Christophe, il le délaya avec de la terre, le mit sur son œil, et il fut sur le champ guéri. »

IIe PARTIE.

Les voussures.

Désormais, l'utile lumière des inscriptions nous abandonne. Nous n'avons plus, pour nous guider, que cette clarté d'intuition, qui résulte, pour nous, d'une habitude de voir ces représentations traditionnelles des objets de notre croyance et de notre culte, et de les reconnaître à certains signes convenus. — Clarté souvent insuffisante, mais qui pourra bien, de temps en temps, nous donner, espérons-le, une irrésistible certitude.

L'ordre le plus logique appelle d'abord notre attention sur la grande porte. Ici se produit un sujet que personne n'a jamais hésité à reconnaître. C'est le jugement dernier, qui se compose de trois actions, à chacune desquelles se rattachent un certain nombre de groupes :

1° La résurrection des morts, qui se développe en six tableaux ; — 2° la présentation à Dieu et le couronnement des âmes par les Anges, ce qui donne un nombre de 33 représentations ; — 3° les tourments de l'enfer, qui occupent neuf places des voussures : en tout 48 compositions.

Nous ne pourrions pas dire, en effet, 48 sujets ; la variété n'atteint, évidemment, que les expressions, les poses, les effets pittoresques : et dans ces trois classes

de faits, qui concourent à cet unique sujet, c'est toujours le même fonds, avec des arrangements qui visent à la diversité.

J'excepterai pourtant de cette observation la catégorie des tourments, où, dès lors qu'il s'agissait de variété, il fallait atteindre la nature même des supplices et en multiplier les machines. — Mais il serait superflu, je crois, de rechercher, dans cette succession de scènes différentes, l'enfer particulier de chacun des péchés capitaux. L'artiste ne paraît pas avoir visé à ces spécifications. Le nombre des cadres occupés par cet épisode, le peu de caractère de ces châtiments, à ce point de vue d'appropriation à tel ou tel vice particulier, ne laisse pas lieu de les interpréter en ce sens.

Occupons-nous des autres portes : les Actes des Apôtres; les légendaires deviendront maintenant nos conseils et nos guides.

Porte de droite.

Je prends la porte qui est à droite de la façade ; l'histoire dont elle reçoit la décoration significative commence au côté droit de cette porte, au bas de la voussure extérieure : c'est l'histoire de saint Pierre.

1° Voilà saint Pierre dans sa barque, et Jésus est sur le rivage. — C'est, sans doute, la vocation du saint apôtre. — L'imagier enjambe sur les faits;

2° Voilà, tout d'un coup, l'apôtre qui prêche une multitude et, à en juger par les expressions et les poses de cet auditoire, il les a convertis ; c'est la première prédication de saint Pierre, le jour de la Pentecôte :

3° Dans le texte des Apôtres, à la suite de ce récit,

nous lisons : *Loquentibus autem illis ad populum, supervenerunt sacerdotes et magistratus templi et Sadducæi... et injecerunt in eos manus et posuerunt in custodiam.* Pendant que les Apôtres parlaient au peuple, les prêtres, les magistrats du temple et les Sadducéens se présentèrent et, mettant la main sur eux, les conduisirent en prison. — Nous pouvons voir, en effet, dans le troisième sujet, un prêtre coiffé d'une mitre, des personnages, dont les vêtements amples et ornés de fourrures annoncent la haute importance. Saint Pierre est en conversation avec eux, et une espèce d'officier subalterne est occupé à lui lier les mains ; c'est bien là notre sujet ;

4° Maintenant, voici saint Pierre baptisant plusieurs personnes ; apparemment, les conquêtes de sa première prédication ;

5° Saint Pierre est délivré de prison par un ange. Ce tableau n'a pas besoin de commentaire. On peut y distinguer jusqu'aux moindres détails de l'histoire. L'apôtre est occupé à prendre sa chaussure, d'après le commandement de l'ange : *Calcea caligas tuas.*

Ici, relevons en passant une observation, qui peut avoir son importance dans l'étude que nous faisons. On peut s'étonner de voir, à la suite du sujet qui précède, saint Pierre battu de verges : *Vocantes apostolos, eos denuntiaverunt ne omnino loquerentur in nomine Jesu, et dimiserunt eos.* Mais on a lieu d'être plus surpris encore en apercevant, au sommet de l'arc où se réunissent les deux voussures intérieures, l'épisode de Simon le Magicien.

Sur la droite, c'est la légende de Simon excitant un chien contre l'apôtre, qui l'apaise en lui jetant un pain bénit par lui ; sur la gauche, c'est l'enchanteur

muni d'ailes et lancé dans les airs, d'où il tombe honteusement aux pieds et à la prière de saint Pierre.

Nous reviendrons maintenant en arrière et, redescendant à la naissance des arcs, pour prendre à sa base la seconde voussure de droite, nous allons voir :

1° Pierre et Jean interrogés par les Prêtres, les Scribes et les Pharisiens, dont l'un offre un de ces types abondamment nourris auxquels on peut reconnaître un homme à la vie confortable ;

2° Le Sanhédrin est assemblé pour délibérer sur la situation, qui devient fort épineuse ;

3° Les Apôtres sont introduits devant cette assemblée et répondent aux injonctions de cette autorité, désormais réprouvée de Dieu : « *Non possumus quæ vidimus et audivimus non loqui.* Nous ne pouvons pas ne pas parler de ce que nous avons vu et entendu. » Ils sortent donc de leur présence, poursuivis de leurs menaces ; mais,

4° Usant de cette liberté, dont ils prétendent, malgré tout, ne point se départir, ils racontent aux fidèles, humblement attentifs, les choses qui viennent de leur arriver et leur livrent de nouveau les vérités du Salut ;

5° Rendus à ce point, nous trouvons Simon le Magicien. — C'est bien, en effet, le dernier sujet de cette voussure, au haut de laquelle nous parvenons.

Nous avons, maintenant, à nous transporter de l'autre côté de la même porte, au premier sujet inférieur de la grande voussure, pour remonter.

Il me semble reconnaître :

1° L'ordination de sept diacres de la primitive Église ;

2° Au-dessus, il ne nous reste autre chose qu'une place vide. Montons encore ;

3° Voilà des femmes aux pieds de saint Pierre ; elles semblent lui demander une grâce : « *Et circumsteterunt eum omnes viduæ flentes et ostendentes ei tunicas et vestes quas faciebat illis Dorcas.* » C'est le texte des Actes dont nous reprenons la suite : « Et aussitôt toutes les veuves l'environnent en pleurant et en lui montrant les robes et les vêtements que leur faisait Dorcas, dont le nom hébreu était Tabithe. » C'est là, sans doute, la résurrection de Tabithe ;

4° Le sujet suivant présente assez tous les caractères de la rencontre de Pierre et du centurion Corneille ;

5° Puis voilà Pierre devant Agrippa, et ensuite

6° Agrippa, qui meurt sous le châtiment de Dieu, au milieu des adulations de sa cour. — A la voussure suivante, qu'il faut prendre par le haut, ainsi que nous l'avons remarqué, c'est la chute de Simon le Magicien, qui a voulu s'élever dans les airs, pour prouver sa divinité, et que le démon, sur l'ordre de saint Pierre, laisse tomber à terre. — Après ce miracle, saint Pierre comparaît devant Néron. — Il est jeté, par ordre de cet empereur, dans la prison Mamertine, avec saint Paul ; il reparaît encore devant ce même tribunal pour entendre sa sentence de mort. La dernière scène, qui devait être le martyre de saint Pierre, n'existe plus.

Ainsi, à part deux ou trois transpositions qui peuvent facilement s'expliquer, nous avons assez bien suivi notre ligne biographique. La porte de saint Pierre nous est maintenant connue.

Porte de gauche.

Nous sommes présentement à la porte de gauche de la façade. Nous commençons au même point qu'à la précédente. C'est l'histoire de saint Paul que nous avons à parcourir.

— 1° De toute évidence, voilà Saul témoin du martyre de saint Étienne.

— 2° Saul, à genoux devant le Pontife juif, sollicite des lettres, pour persécuter les chrétiens.

— 3° Saul, entrant dans les maisons, maltraite les fidèles.

— 4° Saul renversé sur le chemin de Damas.

— 5° Saul porté à Damas.

— 6° Sujet méconnaissable.

Dans la voussure voisine qu'il faut, je pense, suivre de bas en haut, il devient impossible de retrouver l'ordre des faits, et, par suite, quelques-uns sont un peu difficiles à expliquer.

Le premier sujet semble représenter une prédication de saint Paul.

Le second rappellerait assez la prophétie d'Agabus, relativement à ce que Paul doit endurer à Jérusalem.

Je trouverais volontiers dans le troisième, saint Paul devant l'Aréopage.

Le quatrième offre, sans aucun doute, saint Paul descendu des murailles de Damas dans un panier.

Le cinquième nous représente saint Paul naviguant pour Rome.

Nous passons au côté gauche de cette porte, et, avec le secours de la légende dorée, seule consultée, sans doute, par l'imagier du temps, pour le reste de ce

travail, nous allons retrouver et parfaitement reconnaître au bas de la voussure extérieure :

1° Saint Paul prêchant à Rome dans l'assemblée des fidèles.

2° Patroclès, jeune favori de Néron, converti à la foi, et qui, du haut d'une fenêtre, écoute l'apôtre prêcher, tombe et se tue sur le pavé.

3° Saint Paul ressuscite Patroclès.

4° Patroclès paraît devant Néron, y confesse Jésus-Christ et est mis en prison.

5° Saint Paul est mené devant Néron et condamné à mort.

6° Saint Paul est conduit au supplice, et sur la route, il trouve Platille à laquelle il demande son voile, pour se couvrir les yeux, dans l'exécution, lui promettant de le lui rendre ensuite. Platille le lui donne.

Nous passons dans la petite voussure contiguë, dont le point le plus élevé nous donne notre suite et nous descendons.

1° Saint Paul est décapité.

2° Saint Paul apparaît à Néron qui, frappé de ce prodige, relâche Barnabé et Patroclès.

3° Platille se présente au bourreau et lui montre le voile que lui ont rendu saint Pierre et saint Paul après leur mort.

4° Les soldats qui ont conduit saint Paul à la mort, étant venus au tombeau, l'aperçoivent conversant avec Luc et Titus qui y sont en prières.

5° Un homme, tenté de suicide, étant venu au tombeau de saint Paul, est délivré de sa tentation.

Tout le monde a remarqué un sujet principal, qui occupe la place d'honneur dans la décoration de cette

porte, et couronne largement le trumeau, qui la sépare en deux baies. Il faut, je crois, en chercher l'explication dans une légende, composée d'après l'épître de saint Denys, et qui explique comment le chef de saint Paul, séparé du tronc par son supplice, fut retrouvé dans les champs, dans un fossé où il avait été jeté, et se rejoignit miraculeusement à son corps.

Il est difficile, peut-être, sans cette légende, d'expliquer pourquoi le corps de saint Paul est représenté dans son intégrité, et pourquoi la tête ne s'y trouve pas séparée du tronc. Maintenant, tout s'explique.

Porte latérale gauche (sud).

Pendant que nous sommes de ce côté, rendons-nous, de suite, à la porte qui en dessert la nef, sur l'élévation latérale, au retour du contrefort d'angle où nous avons retrouvé les débris de la légende de saint Christophe.

Au Congrès de la Société française d'Archéologie, tenu à Nantes en 1856, j'osai hasarder, transitoirement, quelques conjectures sur l'historiation de cette porte. Je pensais y reconnaître la légende de saint Yves, patron de la Bretagne. Ce qui n'était qu'une probabilité alors, est, depuis, devenu pour moi une certitude. Ce portail, le plus maltraité de tous, nous laisse encore à même de suivre, pas à pas, la vie de cet illustre Saint breton, malgré bien des passages que les dégradations ne permettent plus de comprendre.

Cette porte se compose de trois voussures concentriques. La première à droite du spectateur est extrêmement endommagée. Il est difficile d'y voir clairement

quelque chose. On peut soupçonner, pourtant, dans les trois premiers sujets inférieurs, une représentation de saint Yves rendant la justice ou plaidant pour ses clients.

Nous prenons maintenant par le haut la voussure qui touche à cette première ; en voici les sujets faciles à reconnaître :

1° Maurice Dumont, sur l'ordre d'une voix céleste, se lève, pendant la nuit, et trouve saint Yves dans le cimetière, couché vêtu dans une concavité de rocher, où saint Elleau avait mené la vie pénitente ;

2° Un pauvre passe la nuit à la porte du saint ; il l'introduit chez lui, au matin, et lui laisse la disposition de sa maison, après l'avoir revêtu de ses propres habits ;

3° Il couche, à la place de ce pauvre, à sa porte, pendant la nuit suivante ;

4° Il demande au seigneur de Rostrenen la permission de prendre du bois dans ses forêts, pour faire la charpente de la cathédrale de Tréguier ;

5° Il choisit les pieds d'arbres et les fait couper, et chaque pied en produisit, miraculeusement, trois, à la place de celui qui était coupé ;

6° Le bois est coupé et équarri, il s'allonge, miraculeusement, pour les besoins de l'édifice.

En partant du haut, nous trouvons les sujets suivants :

1° Saint Yves achète des pièces de drap pour vêtir des pauvres ;

2° Il donne ses soins à un malade ;

3° Il ensevelit un mort.

Les deux groupes suivants sont désormais informes.

Nous passons de l'autre côté de la porte, qui, pour

le spectateur, est à la gauche. — Nous commençons, ici, par la troisième voussure intérieure, partie supérieure :

1° Le saint est endormi sur une chaise, qui était sa couche ordinaire. Un témoin le contemple ;

2° Il donne à un pauvre un vêtement neuf qu'on lui apportait pour lui-même ;

3° Sujet très défiguré ;

4° Saint Yves prêchant ;

5° Saint Yves faisant le catéchisme à des enfants.

1° Saint Yves, entrant dans une chaumière, y trouve un pauvre délaissé, qu'il fait transporter chez lui ;

2° Saint Yves, soignant, de ses propres mains, ce malade ;

3° Saint Yves passe, à pied sec, avec son domestique, une rivière dont il a séparé les eaux, par le signe de la croix ;

4° Saint Yves tente de réconcilier un fils avec sa mère.

5° Saint Yves dit la messe à cette intention.

6° La réconciliation s'opère. (J'avoue pourtant que pour ces trois derniers sujets je ne produis cette explication qu'avec réserves ; les sujets sont très mutilés.)

Enfin, nous arrivons à la dernière voussure. Le premier sujet, par le bas, nous présente saint Yves, étendu mort, sur la claie ; plusieurs personnages religieux sont arrêtés devant lui. — Trois sujets que l'on peut intituler : *Hommages et supplications au tombeau du Saint*, suivent. Le reste est indéchiffrable.

Et maintenant, pour achever notre tâche, nous avons encore un dernier objet d'étude, c'est la porte septentrionale qui avoisine l'Évêché.

Porte latérale de droite (nord).

Si l'on jette les yeux sur l'ensemble de cette porte, l'embarras ne peut être long, pour deviner le sujet qui s'y déroule. Du côté gauche, deux jeunes gens, semblablement vêtus et conduits par des soldats, comparaissent devant un juge, qui les somme de sacrifier à deux idoles. Sur leur refus, ils sortent du tribunal, les mains liées, puis reparaissent devant le même tribunal, et sont exposés nus sur le chevalet, où ils subissent la torture du martyre. Je ne vous laisse plus qu'à les nommer, Messieurs, et vous allez me dire aussitôt : mais, de toute évidence, ce sont les *Enfants-Nantais*. Quel autre couple de jeunes martyrs, dans le temple principal de notre cité de Nantes, aurait pu enlever à ces deux jeunes patrons qu'elle vénère et qu'elle aime, une place qui leur appartient, et donner ainsi le change ! Par malheur, à ces choses si faciles à comprendre, viennent s'ajouter des détails fort inconnus qui déroutent. Tout ce que nous aurons à conclure de ces additions inexpliquées, c'est que l'œuvre de notre artiste n'est pas l'expression de la légende ordinaire. Il en a certainement existé de plus abondantes. Ainsi, les Bollandistes, après avoir livré celle que répètent tous les hagiographes, ajoutent : « *Similia et plura tradunt.* »

Ni Surius, ni etc..., sans compter les récits de la tradition orale, qui pouvaient bien avoir là leur reflet, ne sont complets. Et ceci n'est point une insinuation vague sur des choses qui pouvaient exister par hasard. Pour n'en citer qu'un exemple, dont il n'est mention dans aucun des auteurs que j'ai pu consulter,

je rappellerai la tradition du chêne creux, qui semble contredire, sur un point, la pièce citée par les Bollandistes et d'autres, tradition d'après laquelle nos deux saints étaient cachés dans le tronc d'un chêne, lorsqu'ils furent arrêtés ensemble. — Il est donc permis de croire que l'artiste imagier, chargé d'historier nos portes, avait d'autres sources que les nôtres ; et je ferai même, à cet égard, la simple communication d'un de mes soupçons, sans prétendre en tirer conséquence.

En 1492, dit le Père Albert-le-Grand, un mystère de saint Donatien et de saint Rogatien était représenté à Nantes. C'est bien, à peu près, l'époque des travaux de sculpture qui nous occupent. Ce mystère ne comprenait-il pas les faits qui nous sont restés inconnus, et l'artiste n'y aurait-il pas emprunté le thème plus fécond des compositions, dont il avait à couvrir des cadres un peu nombreux ?

Quoi qu'il en soit, voici ma version du texte sur lequel il s'agit de projeter quelque lumière. Partant du côté droit et prenant la voussure extérieure par le haut :

1° Réception de l'évêque des Nantais, qui dut être le grand confesseur Similien, dont parle Grégoire de Tours ;

2° Une prédication au milieu de la population païenne ;

3° Une seconde prédication, qui paraît avoir du succès ; elle se fait apparemment dans un temple d'idoles ; on aperçoit, en effet, deux figures qui semblent être l'objet d'un culte et que nous retrouverons plus tard. Les actes du martyre des SS. Donation et Rogatien signalent deux divinités adorées à Nantes : Jupiter et Apollon ;

4° Une troisième prédication, où figure un jeune homme. — Est-ce saint Donatien?

5° Voici un personnage sur un trône. Sa femme est assise auprès de lui. Ne seraient-ce point le père et la mère de nos deux saints? Les uns disent que le père de nos deux martyrs était prince d'Armorique ; d'autres le font gouverneur ou comte de Nantes. Un soldat et une dame sont auprès d'eux. Que font-ils là?

6° Enfin, voilà une prédication dont deux personnages paraissent se retirer. Sont-ce les prêtres des faux dieux qui, venus prêcher à leur tour, sont méprisés de nos martyrs ?

Remontons maintenant au haut de la voussure intérieure pour la redescendre en l'étudiant :

1° Sur le fond du premier tableau se détache un personnage, la poitrine nue et assis sur un trône. Devant lui, sur la droite, se tiennent un homme et une femme qui paraissent s'incliner : sur la gauche, une jeune fille, à genoux, robe traînante, supplie. L'imagier aurait-il eu la fantaisie de représenter, sous les traits du personnage assis, le cruel préteur romain, et, dans les trois autres, le père, la mère, la sœur ou peut-être une fiancée venant solliciter la grâce des deux martyrs ? ou bien le premier personnage serait-il la divinité des Gaulois, adorée à Nantes, et dont on a tant disserté ; les trois autres seraient-ils la famille des saints, restée païenne, adorant et implorant leur idole ?

2° Mais, voici deux personnages ensevelis dans le sommeil de la nuit. Dans la venelle du lit somptueux qu'ils occupent, on aperçoit un hideux démon et, sur le devant, un chien, gardien de la chambre de ses maîtres, reposant sur un siège. Ne seraient-ce point

encore là les parents des Enfants-Nantais? L'apparition du démon serait-elle un effort de l'enfer pour affermir dans l'idolâtrie les parents ébranlés par la conversion de leurs fils ?

3° Le prince et la princesse reparaissent sur un trône. Leur entourage n'est pas nombreux, ce sont peut-être des amis. La jeune fille est assise sur la première marche du trône ; elle est rêveuse et triste, sans doute, du sort de ceux qu'elle aime et qu'elle eût voulu sauver. — Nous n'osons pousser plus loin ces explications ;

4° et 5° Ces deux tableaux ont une grande analogie. Dans l'un et l'autre, une tour s'élève, des groupes s'agitent aux portes, plusieurs semblent faire effort pour atteindre du regard un spectacle qui attire leur curiosité.

Ces tours sont-elles des prisons? On l'a pensé, mais il y a lieu d'en douter. Pourquoi deux? Pourquoi les portes restent-elles ouvertes? Ne serait-ce pas plutôt deux tours de la ville, dominant les remparts du haut desquels des soldats préposés à leur garde et des curieux s'inquiètent de ce qui se passe au loin? La ville n'a-t-elle pas été assiégée plus d'une fois et délivrée par la protection de nos saints patrons? L'imagier, profitant de la licence permise aux artistes, n'aurait-il pas encore enjambé sur l'histoire et tenu à retracer plusieurs de ces délivrances, dues à la protection dont les Enfants-Nantais couvrent leur cité natale? N'est-ce point aussi à cet ordre d'idées que se rattache le groupe qui couronne le trumeau de séparation des deux rangs de voussures et les relie? Nous y reviendrons; mais, au point où nous en sommes, les mutilations de l'œuvre ajoutent aux obscurités à

travers lesquelles nous marchons, et nous sommes heureux, en nous portant à la naissance des arcs des voussures, du côté gauche de la porte, de rentrer dans une voie mieux éclairée.

1° Voici, en effet, ici, nos deux jeunes gens vêtus de longues robes, comme le sont les Enfants-Nantais sculptés sur la maison qui porte leur nom. Ils sont garottés ; des soldats les emmènent.

2° Nous les retrouvons devant des personnages qui font assez l'effet d'être des prêtres des faux dieux. Nos deux idoles sont là ; évidemment, on réclame, pour elles, des hommages. Les jeunes gens ont refusé de se rendre.

3° Les voilà traduits devant le juge, qui les envoie en prison.

4° Dans cette scène, ils se retirent, tous deux, sous escorte et les mains liées.

5° Maintenant, voilà deux sujets, où se produisent deux personnages, à genoux, vêtus de tuniques courtes. — Ici, les obscurités renaissent. Sont-ce nos deux jeunes héros ? ou plutôt faut-il les reconnaître encore dans ces personnages à longues robes qui sont devant eux, mais dont les têtes sont absentes ? Que seraient, dans ce cas, ces deux jeunes gens à genoux, sinon une sollicitation suprême des amis qu'ils ont dans le monde ?

Nous n'avons plus à examiner qu'une voussure.

1° Nos jeunes héros sont encore devant le juge. Peut-être dans un intervalle du jugement, où l'on faisait jouer quelques ressorts, destinés à ébranler leur conscience, avait-on ménagé un second interrogatoire ? Un des jeunes gens à tunique courte est à genoux, devant eux.

2° Le tableau suivant représente un cachot où ils se trouvent l'un et l'autre mis à une espèce de torture.

3° Dans cette situation de souffrance ils sont environnés d'anges, qui les visitent et les consolent.

5° Le prince et la princesse, que nous avons déjà vus, se montrent une dernière fois. C'est peut-être une entreprise de la nature, sur ces cœurs qui veulent être fidèles jusqu'au bout.

6° Le juge prononce la sentence.

7° Le septième et dernier sujet représente, en effet, leur supplice. Ils sont tous deux sur le chevalet, où pouvait se consommer leur martyre.

Ici s'offre notre dernier point d'observation. Sur l'épanouissement du trumeau s'étale une composition des plus compliquées. Qui n'a pas fait attention à ce groupe, où s'agite toute une multitude, dont les yeux sont tournés vers un seul et même point? Sur le sommet de deux élévations, vous apercevez, de côté et d'autre, une réunion de personnes à genoux, c'est là ce qui attire les regards de cette foule attentive, au milieu de laquelle se tient un spectateur plus apparent, monté sur un cheval. Il est difficile de ne pas reconnaître ici Marcile Chillon, chef des barbares venus assiéger Nantes. De la colline où ils campent, ils ont aperçu deux processions, sortant, l'une de Saint-Similien, l'autre de Saint-Donatien et venant s'arrêter et prier au lieu même où s'élève la Cathédrale. Cette apparition remplit les barbares de terreur : mais leur chef se convertit, et la cité est délivrée. Ce trait, resté vulgaire et rappelé par la plupart des hagiographes, ne pouvait échapper à la mémoire, non plus qu'au ciseau du maître imagier.

Voilà, dit en terminant M. l'abbé Rousteau, ce que

j'ai pu recueillir sur ces pages qu'enveloppent, en partie, je crois, d'épais nuages. Je n'ai assurément pas la prétention d'avoir tout éclairé ; mes traductions laisseront encore lieu à bien des incrédulités, à bien des doutes. Je me tiendrai heureux du moins d'avoir soulevé les voiles et donné lieu à de nouvelles explications de se produire.

Mais j'oserai dire, à ce propos : hâtons-nous. Pour découvrir quelque chose, il faut y voir, et le jour baisse, nous sommes à sa dernière lueur. Les figures se mutilent, les types qui nous les feraient reconnaître, les expressions, les attitudes et les gestes qui donnent à leurs actions toute leur signification, se dénaturent, les emblèmes se dégradent, les inscriptions s'effacent, et il vient une heure où il sera inutile de chercher à rien saisir. Les plus favorisés à cet égard sont toujours les premiers venus. Le plus tôt vaut le mieux. C'est donc une œuvre urgente que celle de cette étude, et elle commande un zèle empressé, car c'est bien incontestablement une des œuvres de la religion et de la patrie.

Religion ! Patrie ! Ces belles paroles terminent le manuscrit de M. l'abbé Rousteau. Nous devons, je crois, Messieurs, lui savoir gré d'avoir entrepris une étude d'ensemble de bas-reliefs, aussi nombreux et aussi mutilés. Nul peut-être n'eût pu la poursuivre avec autant de patience et de compétence ; et il était temps de l'entreprendre, car aux dégradations anciennes sont venues s'en ajouter de nouvelles.

Je dois remarquer que M. l'abbé Rousteau ne s'est pas borné à étudier les bas-reliefs des soubassements. Sous

sa direction, deux artistes, dont les noms honorent notre cité, y ont exécuté des restaurations heureuses. Les statues des patriarches, placées sous le pourtour du porche inférieur, entre les faisceaux de colonnes couronnées de dais, sont dues au ciseau de M. Hardy. Celui de M. Thomas Louis a sculpté celles de saint Clair et de saint Félix, du duc Jean V et de l'évêque Jean de Malestroit, qui occupent des places analogues sur les piédestaux adossés aux piliers de la tribune, regardant la nef. Il a également retouché, avec l'art et les sentiments chrétiens qui le distinguaient, les charmants bas-reliefs qui entourent ces piliers.

Ainsi que je l'ai dit, la mort interrompit cette œuvre de réparation et mit également obstacle à une autre étude que M. l'abbé Rousteau avait en vue, et qui serait digne, Messieurs, de vos recherches Il suffit de promener ses regards sur les soubassements, pour reconnaître qu'indépendamment des sculptures en miniature qui les décorent, des traces d'une ornementation plus grandiose y apparaissent. Une quantité de places, enrichies de piédestaux et de dais, du genre de celles que j'ai décrites plus haut, se rangent avec ordre, non seulement à l'intérieur, mais à l'extérieur et dans la façade. Malheureusement, toutes sont veuves de leur principal ornement, c'est-à-dire des statues qu'elles devaient abriter. Que sont-elles devenues? Les uns disent qu'elles n'ont jamais existé. Les autres prétendent qu'elles ont disparu dans la tourmente révolutionnaire. Je suis porté à croire que l'une et l'autre de ces hypothèses ont du vrai ; et je vous intéresserai, Messieurs, en vous citant un exemple que chacun de vous peut vérifier chaque jour et à chaque heure.

Qui n'a remarqué la statue de saint Pierre, adossée au trumeau du pilier qui sépare les deux baies de la grande porte? Or, saint Pierre, posé là par des mains pieuses, sans doute, n'est pas à sa place. Il occupe celle originairement réservée à la Très Sainte Vierge, Mère de Dieu. Si nous en voulons la preuve, entrons dans le temple, de-

mandons au sacriste de nous conduire en présence d'un tableau de grande dimension, qui, après des vicissitudes étranges, recueilli par le chapitre de la Cathédrale, et restauré par un habile artiste de notre ville, est venu se réfugier dans la sacristie et y occuper une place d'honneur. Il représente saint Clair guérissant des aveugles à genoux et vêtus du costume armoricain. A l'arrière-plan, on distingue la porte principale, et, sous le magnifique dais qui ombrage aujourd'hui la statue de saint Pierre, se trouve celle de la Très Sainte Vierge, portant l'Enfant-Jésus dans ses bras.

Mais quel est l'auteur de ce tableau ? Il est signé Loysel, et daté de 1775. C'est-à-dire qu'à l'époque où ce peintre avait cette porte sous les yeux et la retraçait sur sa toile, la Sainte-Vierge était encore sous le dais le plus richement ornementé de la façade. Où se trouvait donc la statue de saint Pierre ? Sous le dais plus modeste qui couronnait le trumeau central de la porte de droite, consacrée à son histoire. Et parallèlement, il en fut ainsi de la statue de saint Paul à la porte de gauche.

Ceci n'est point une simple conjecture. Le fait est confirmé par la tradition des siècles et par la légende authentique de saint Clair, qui dit que notre premier évêque, arrivé à Nantes, y construisit une petite basilique en l'honneur de Dieu, de la Bienheureuse Vierge Marie et des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul. « *In quâ urbe, in Dei honorem, Beatæ Virginis Mariæ et beatorum Apostolorum Petri et Pauli ædificavit Basilicam.* »

Cette consécration primitive autorisait l'évêque Guillaume de Malestroit, à représenter au Pape que l'Église de Nantes était la « *tierce* de la chrétienté, placée sous l'invocation de saint Père et saint Poul (1). » Elle nous autorise nous-même à considérer notre Cathédrale comme légitime

(1) Réclamation de Guillaume de Malestroit au Pape (de 1443 à 1450). Archives municipales.

héritière du plus antique et du plus illustre vocable de nos églises diocésaines, ce qui est un honneur pour elle et pour nous.

Je termine par cette réflexion : C'est qu'il est prouvé une fois de plus que les architectes et les artistes imagiers du moyen âge puisaient dans le génie chrétien de grandes et belles pensées. Ceux qui conçurent et exécutèrent les plans de la Cathédrale de Nantes auraient voulu en faire une sorte de Musée, ou, pour me servir d'une expression en vogue, une Exposition des statues des saints et des personnages les plus illustres par leur foi, du diocèse de Nantes et de la Bretagne.

M. Guépin a évalué « à plus de cinq cents les places « destinées, tant à l'intérieur de la Cathédrale que sur sa « façade, à des sujets historiques et religieux : non compris « un grand nombre de piédestaux, d'encadrements et d'or- « nements de toute espèce (1). » Je n'oserais garantir la parfaite exactitude de l'appréciation de M. le docteur Guépin, qui me semble un peu superficielle. Je l'accepte néanmoins comme preuve que celle, plus sommaire, de M. l'abbé Rousteau et la mienne ne sont point exagérées. Si tous les emplacements ménagés par les architectes et les imagiers de l'église de Jean V avaient été remplis par les statues des personnages auxquels ils étaient destinés, cette église serait devenue un véritable Musée historique et religieux breton.

Qu'il me soit permis aussi, Messieurs, de faire remarquer, en présence des travaux de M. l'abbé Rousteau, auxquels je me suis associé comme éditeur et ami, et de plusieurs autres que je pourrais citer, que les gardiens-nés de notre Cathédrale ne sont point restés indifférents aux souvenirs et à la conservation possible des débris de notre antique et vénérable monument.

(1) Histoire de Nantes.

VII

GEOFFROY, ÉVÊQUE DE NANTES

1198-1213

ESSAI BIOGRAPHIQUE

RÉSUMÉ

Par le Cte Alphonse de LA GUÈRE

Membre de la Société archéologique de Nantes et des Antiquaires du Centre, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France.

M. de La Nicollière-Teijeiro, savant aussi habile que consciencieux, ancien archiviste départemental et actuellement conservateur des archives municipales de Nantes, a déjà, dans son armorial des évêques nantais (1868), attiré l'attention sur l'évêque Geoffroy, qui, selon lui, de 1198 à 1213, gouverna ce diocèse. Il a prouvé que ce prélat appartenait à la famille des seigneurs de La Hamelinière, issus des anciens sires de Pantin (Ile-de-France) (1). La lecture de son travail fit

(1) Cette petite ville porte encore actuellement des armoiries presque identiques à celles de la famille de Pantin (Laîné, D'Hozier, etc., etc.), et à celles qui sont sculptées sur le clocher de la cathédrale Saint-Pierre, de Nantes, au-dessus de la statue de l'évêque Geoffroy, dont MM. Fx. Benoist et de La Nicollière donnent les dessins (Mairie de Pantin).

naître en moi le désir de rechercher quel était ce personnage, quels avaient été sa vie, son administration, son rôle politique et social, les souvenirs qu'il avait laissés. Marcher sur les traces d'un tel savant et avoir un tel guide, c'était être sûr de ne pas faire fausse route. Aussi, je vis bientôt les chartes inédites, les manuscrits généalogiques, les notes de familles, les auteurs les plus divers, les chroniqueurs bretons, les historiens ecclésiastiques, les monuments archéologiques même confirmer la découverte et les attributions de M. de La Nicollière. Je fus, en outre, singulièrement encouragé dans mes recherches non seulement par le concours d'aimables savants et par les conseils de critiques compétents, mais aussi par la pensée que la vie d'un homme aussi actif, aussi habile, aussi énergique que l'évêque Geoffroy, était bonne à faire connaître à ses compatriotes, voire même à sa famille.

Son nom. — Son nom, écrit de douze façons différentes (1), a facilité plusieurs erreurs ; mais il est impossible de ne pas reconnaître que *Gualterius* et *Gaufridus* ne sont qu'un même personnage. M. Hauréau a déjà fait justice de cette erreur propagée par Travers et Ogée, mais dans laquelle ne sont pas tombés

(1) Son nom est écrit successivement Jouffroy (*Mss. généalog.*), Gualterius (*1210*), Gaufridus (*Gallia christ.*), Geoffridus (*Hauréau*), Gofridus (*Claude-Robert*), Gauffridus ou Gauffredus (*Pont-Otran*), Gaufridus (*Dom Lobineau*), *1156 – 1199 + Aubri de Trois-Font.+*), Geofroy (*Richard, le P. Berthier*), Geffroi (*Dom Lobineau*), Geoffroi (*Ogée*, *Pitre-Chevalier*), Geoffroy (*Lainé*, *Mgr Jager*).

Nous nous en tiendrons à l'orthographe : *Geoffroy*, *Gaufridus*, plus généralement acceptée.

Dupuy, d'Argentré et Albert le Grand. Du reste, nous voyons alternativement les auteurs attribuer à l'un ou à l'autre les faits reconnus pour appartenir à notre prélat.

Sa famille. — Sa famille, originaire de l'Ile-de-France, était de celles qui, accompagnant les Carolingiens, s'installèrent autour de Paris et qui, sans noms jusqu'alors, prirent celui des villages qui leur échurent en partage ou donnèrent aux bourgades le nom de leurs ancêtres. — Elle remontait à Renault, qui vivait au Xe siècle (1). — L'extrait d'un vieil obituaire

(1) Pentinum (*Bulle d'Urbain II, de 1097. — Hist. de Paris*, D. Lobineau).

Penthinum, *XIe siècle*. – Pierre, curé de Pentin, *1240* (*Hist. des environs de Paris*, p. 261, A. Dulaure).

« Renauld Pantin vivait en *981*, d'après *une antienne chronique de Bretagne.* » (*Mss. généalog. du président des États de Vitré.*)

« Pantin, chastellenie, près Paris, d'où l'on tient que les Pantins, seigneurs de La Hamelinière, sont sortis par un Philippe de Pantin, sire de Bertun, lequel ayant esté deshérité par son père pour avoir pris les intérêts de Henry II, roy d'Angleterre, duc de Normandie, au préjudice du roy de France, desquels il estait également vassal, se retira en Angleterre, où il rendit de si bons offices au roy Henri II, qu'il l'establit son séneschal en ses provinces de Poictou et de La Marche. Il exerçait encore cette charge ès-années 1178, 1180, 1188. La même tradition nous apprend qu'estant veusf d'une dame anglaise, dont le nom nous est inconnu, et père de plusieurs enfants établis en Angleterre, d'où sont sortis plusieurs « *mylords* » dont la postérité subsistait encore il n'y a pas longtemps (en 1705), se serait marié avec Hamelinière de Beaupréau, dame de La Hamelinière, dont issit entr'autres un fils nommé Hardouin, père de Raymond, duquel il y a preuves, qui eut pour

nous fait connaître la filiation et la parenté de ce personnage par Adam, seigneur de Pantin et Macée d'Escoüan. Mathieu et Gérarde de Beaumont, Nantier et Sidoine du Puiset (1) qui eurent pour fils Philippe de

fils Philippes Pantin, lequel readit adveu de son chastel de La Hamelinière, en 1289. Chastellenie (Pantin) portant bannière et paroisse près de Paris de nom et d'armes. » (Mss. A du président des États de Vitré. 1706.) (Trincaut. *Hist, généalogique de la maison de Savonnières*, p. 71.)

(1) Voici cet extrait, *in extenso*, tiré des *Mss. de la Famille :*

« Hugues, seigneur de Meudon, vivait en 1100, épousa Mahad, fille d'Adam, seigneur de Pantin, et de Macée d'Escoüan.

« Robert, seigneur de Louvre, mort en 1135, épousa Avoise, fille de Mathieu, seigneur de Pantin, et de Gérarde de Beaumont.

« Adam de Poissy, mort en 1166, épousa Adamie, fille de Nantier, seigneur de Pantin, et de Sidoine du Puiset.

« Hubert, seigneur de Saint-Yon, mort en 1199, épousa Adelle, fille d'Adelart, seigneur de Pantin, et de Suzanne de Chasteaufort.

« Gervais de Gisors, chev., mort en 1235, épousa Alix, fille de Lambert, seigneur de Pantin, et de Gaillarde de Villepreux.

« Anthoine de Pitiviers, chev., mort en 1269, épousa Perrette, fille de Clérambaut, seigneur de Pantin, et de Luce de La Queüe.

« Jeauffray de Gournay, chev., seigneur de La Croix, mort l'an 1301, épousa Léonore, fille de Samson, seigneur de Pantin, et de Noël de Saint-Aigle.

« Philippes de Passy, chevalier, seigneur de Chaumont, mort en 1333, épousa Laurence, fille de Henry, seigneur de Pantin, et de Simonne de Saint-Yon.

« Renaut de Chevreuse, seigneur de Chaudray, mort en 1370, épousa Marguerite, fille de Michel Pantin et Gilonne d'Orgemont.

« Charles Pantin, chev. seigneur de Castillac, épousa Anthoinette de Marreuil, fille de Jean de Marreuil, chev., seigneur de

Pantin, père de Hardouin qui accompagna, en 1190, Richard Cœur de Lion en Terre Sainte, Geoffroy, évêque de Nantes, et Philippe, auteur de la branche des seigneurs de La Motte. (Lainé, D'Hozier dos. bl. et bleus, Bib. nat^le^, Bibl. de l'arsenal.) Nous n'avons que fort peu de détails sur les premiers seigneurs de cette maison. Ils formèrent cependant la branche de Castillac, qui paraît avoir peu duré. D'Hozier, Lainé et les généalogistes modernes donnent la suite de l'histoire de cette famille jusqu'à nos jours.

Ses parents.—Philippe de Pantin quitta la France de bonne heure et suivit le roi d'Angleterre dans ses aventures. Après avoir longtemps guerroyé en Angleterre, il s'y maria, et ses enfants y formèrent une famille de Richemond (1). Revenu en France avec Henri II, après la mort de sa femme, il contracta une seconde union avec Hameline de Beaupréau, dame de La Hamelinière, fille de messire Hamelin de Beaupréau, qui descendait des comtes de Rennes, puînés des ducs de Bretagne, et d'Agathe de Beaumont-Montrevault. (Lainé, D'Hozier.)

La Motte, mort l'an 1100, et de Sibille de Polignac-Escoyeau, d'où :

« Arnault Pantin, chev., seigneur de Castillac, mort en 1150, épousa Aënor, fille de Jacques de Barbazan, chevalier, et de Marbaude de Montferrant. »

(1) Lingard, *Hist. d'Angleterre*, 2e vol., p. 15 (fondation de Battle-Abbey, et histoire de Henri II, d'Angleterre).

Le souvenir de cette origine commune s'est conservé en Angleterre, jusqu'en 1793, où lord Richemond payait au comte de Landemont une pension d'un louis d'or par jour pendant toute la durée de son émigration à Londres. (Récit du vicomte Félix de Landemont).

Son lieu de naissance.—C'est donc au château de La Hamelinière (près Champtoceaux) (1), qu'a dû naître Geoffroy, et non à Loroux-Bottereaux comme le disent certains auteurs. Je m'étonne que le savant M. Hauréau, dans sa *Gallia christiana*, ait pu faire une telle confusion, en le prenant pour Geoffroy, archevêque de Bordeaux, qui vivait en 1136, et qui, lui, est bien né au Loroux. Ce qui peut excuser une semblable confusion, c'est l'intimité et une certaine similitude de vie de l'évêque de Nantes existant avec un autre archevêque de Bordeaux, G. (Guillaume et non Geoffroy) de Gebennis, avec lequel il se croisa contre les Maures d'Espagne.

Nous pourrions présumer que les moines de Buzay, chez lesquels il revint si souvent durant son épiscopat, ne furent pas étrangers à son éducation, et que ses

(1) « La Hamelinière, en Anjou, chastellenie en droit de forteresse et de guet avec les paroisses de Landemont, de La Chaussaire et de La Bouexière, les fiefs de La Hamelinière dans Tillières, aussi en haute, basse et moyenne justice, le Four-à-Ban et les dixmes de drain, vingt-huit métairies, moulins à eau et à vent, et quantité de rentes foncières et autres ; le tout contenant plus de trois lieues de chemin de proche en proche.

Philippe en rendit l'adveu l'an 1289 à M. Geoffroy de La Tour, seigneur chastelain de La Galloüere, faisant mention que ses antécesseurs du mesme nom l'avaient de tous temps immémorial possédée devant luy. On tient pour certain que cette terre estait venue dans la famille par une fille de la maison de Beaupréau, l'une de nos ayeules, dès vers l'an 1160 (Trincant, *Hist. généalogique de la maison de Savonnières*, p. 71). Cette terre n'est sortie de la famille que depuis quinze ou seize ans (*Mss. du président des États de Vitré*, écrit en 1705). »

Ce château, actuellement en ruines, à trois kilomètres de Champtoceaux, appartient à M. le Mis Guy des Nétumières, qui le tient des familles de La Guémeraye et de La Bourdonnaye.

nombreuses visites et ses bienfaits dans cette abbaye, ne furent que l'acquit de la dette de reconnaissacce d'un élève envers ses maîtres ; mais rien ne le prouve.

En 1166, Geoffroy fut nommé *archidiacre* de Nantes par l'évêque Bernard (Donation de Joscelin de La Rochebernard aux moines de Buzay. Bibl. nat. 22325).

En 1186, ce fut lui qui *baptisa* le sympathique duc de Bretagne *Arthur* Ier. (Claudi Roberti *Gallia Christiana*. 1626.) Il était *trésaurier* (mss. B. — Hauréau *Gallia Christ.*) de l'Église Cathédrale Saint Pierre de Nantes. (Mss. de famille, notice sur les villes de la Loire-Inf., Travers.)

Depuis cette époque, il ne quitte plus la cour et parait y être attaché, soit en qualité d'aumônier, soit comme précepteur ou gouverneur du jeune prince qu'il aima, conseilla, acclama, défendit et vengea. Le mss. 22312 de la Bibl. nat. assigne à son *ordination* (Bibl. nat. fonds français, 22312, pièces, diverses sur la Bretagne) la date de 1191. Enfin par la protection du Roi d'Angleterre, il est nommé évêque de Nantes.

Il fut ainsi le 50e (d'après Cl. Robert), le 62e (d'après J. L. Bn, auteur de la notice sur les villes de la Loire-Inférieure 1825), successeur de saint Clair.

Ce qu'étaient les évêques de Nantes au XIIe siècle, Pitre-Chevalier, Ogée, Travers, etc. l'enquête de 1206, celle de 1463 (1), et M. de La Nicollière nous l'apprennent. Les comtes-évêques de Nantes étaient des seigneurs indépendants qui partageaient

(1) Dom Morice, *Preuves*, col. 802, titre de l'église de Nantes. Dom Lobineau, II, p. 328; VI, 1. 1206, *Preuves de l'hist. de Bretagne.*

la souveraineté de la ville et du comté de Nantes avec le duc de Bretagne ou le comte de Nantes. Ils avaient leur armée qu'ils convoquaient sous le nom de Harelle et jouissaient des droits temporels les plus étendus. Ils habitaient le château de la Tour-Neuve, tandis que les comtes se logeaient au Bouffay. Leur influence était immense au temporel comme au spirituel. Leur rôle politique et militaire considérable.

Il est facile de comprendre l'importance qu'Henri II attacha à placer sur ce siège le fils d'un de ses capitaines les plus dévoués qui portait le même nom que son fils, le comte Geoffroy, et dont il était peut-être le filleul.

D'après quelques-uns (1), cette *élection* eut lieu en *1196*, tandis qu'un mss. la fait remonter jusqu'en 1189 (2), que M. Hauréau la date de 1199 (3) et Lainé de 1198 (4).

Toutefois, Geoffroy fut un certain temps *évêque élu* « *electus legitur, nondum vero consecratus.* »

Un acte de 1199 publié par M. A. Teulet (5), dans ses documents inédits, en 1863, mais déjà livré au public, en 1856, par M. B. Hauréau (6), nous le montre signant : « *Gaufridus Nannetensis electus* » la donation qu'Arthur de Bretagne fit à la chapelle des Bonshommes au diocèse d'Angers Ce fut sans doute cette même année, ou peu après, qu'il fut sacré, car

(1) Pitre-Chevalier, p. 276. M. le baron du Taya.

(2) Mss. B des papiers du président des États de Vitré, 1705.

(3) *Gallia christiana*, Hauréau.

(4) *Armorial général*, Lainé.

(5) *Gallia christiana.*

(6) I, p. 199. – 488, chapelle des Bons-Hommes, près Angers, 1199, 18 avril.

nous ne voyons plus d'autres actes conserver la mention d'évêque élu.

Geoffroy prend une grande part aux événements politiques de son temps :

En 1195, il assiste aux *États de Rennes* dans lesquels l'habile duchesse Constance associe son fils au gouvernement et le fait déclarer duc de Bretagne. Il est un des premiers à lui prêter le serment de fidélité. Tout fait supposer qu'il conseilla cette mesure. Geoffroy appartenait par son père et par lui-même à Henry II et à son troisième fils, le comte Geoffroy, tandis que par sa mère il était allié à la famille de Constance, fille de Conan IV, roi de Bretagne. L'histoire des évêques de Saint-Brieuc nous donne les motifs de cette mémorable assemblée (1).

En 1198, le pape prend sous sa protection l'abbaye de Beauport, fondée par Allain, comte de Penthièvre (2). notre prélat n'est pas étranger à cette mesure.

Geoffroy accompagne le duc Arthur en Anjou, et appose son sceau sur une donation de Bigot à la Magdeleine de Geneston (3).

En 1199, il (4) confirme les donations d'Olivier de Chateaufromond à l'abbaye de *Pont-Otran*, puis celles d'Olivier, s^r de La Roche, à *Saint-Gildas*, et de Pierre de Bain, à *Saint-Sauveur-de-Béré* (5). La Bibliothèque nationale nous conserve, aux mss., une lettre que les

(1) *Hist. des év. de Saint-Brieuc*, p. 51. Bibl. nat., Bl. manteaux, n° 86. D. fr., 22 359.

(2) Delaporte, p. 140.

(3. B.-M., 36, p. 244.

(4) D. Morice, *Hist. de Bretagne*, I, 770, « ex archiv. Pontis-Otranni. » D. Lobineau, II, p. 103, IIIe livr.

(5) IIe vol., p. 197, IIIe livr.

abbés de Saint-Serge d'Angers, de Saint-Albin, et l'archidiacre, adressent à Geoffroy, évêque de Nantes (1), et dont le formulaire est curieux.

Le 1er juin 1199, se termine enfin la *contestation* qui durait depuis 350 ans entre l'évêque de Dol et l'archevêque de Tours, au sujet de leur suprématie sur les évêques de Bretagne. Il contribua à l'apaisement de cette querelle, qui semblait devoir s'éterniser.

En 1200, Geoffroy célèbre le *mariage* d'André, baron de Vitré, avec Eustache, fille d'Harscoët, baron de Retz (2).

Il s'occupe de *l'administration de Saint-Gildas-des-Bois*, ratifie la donation de Bernard de Machecou à l'abbaye de *Buzay* (3), et celle de Mathieu Botherel de Choiron (4) ; et, le 25 mars de la même année, approuve l'exeat d'une colonie de moines qui sort de *Buzay* pour s'installer dans la forêt de *Touffou*. En 1201, Constance donne 30 liv. de rente à *Buzay* (5) ; Geoffroy confirme cette dotation.

Cependant, Guy de Thouars, ayant fait faire de nouvelles fortifications, envahit les terres du comte-évêque (6). Fidèle au serment qu'il avait prêté, de défendre les biens de son église, Geoffroy oblige le duc à revenir à récipiscence, et l'habile prélat obtient de lui, à titre de dédommagement, 7 liv. de rentes en 1207.

(1) Mss. 22325.

« Reverendo in chro Patri suo et Dno G. Dei gratia venerabili nannetensi epo G. sti Sergii, et G. sti Albini humiles abbates et R. archidiacones andegavensis salutem et debitam pariter reverentiam, etc... »

(2) Ogée, 1845, II, p. 1.

(3, 4 et 5) Bibl. nat., mss. 22325, ar. n. case B., no 29. B. M.

(6) Ogée, II, p. 1. Travers, etc.

Cette rente fut confirmée en 1260.

Geoffroy sut ainsi éteindre, ou au moins assoupir une querelle qui, sous Pierre de Dreux, s'envenima de telle façon, que les deux pouvoirs en vinrent à une situation impossible. Pierre Mauclerc prit la croix et alla, en expiation de tous ses crimes, mourir en Terre-Sainte, en 1247.

L'activité de l'évêque Geoffroy, au commencement de ce XIIIe siècle, qui fut l'apogée du moyen âge, cette grande époque des croisades et l'exaltation de tous les nobles sentiments, fut immense. Il s'occupe de son diocèse avec un intérêt peu commun, et fait appel à la générosité de tous les grands seigneurs au profit des églises, des monastères et du peuple.

En 1201, l'évêque Geoffroy est le témoin de la fondation de l'abbaye de *La Vieuville*, par la duchesse Constance, il sanctionne la donation de Guillaume de Sion (1) à sa chère abbaye *de Buzay*, puis celle d'Archoïd de Retz (2) à la *même abbaye* et d'une carrière par Bernard de La Touche au *cimetière Saint-Nicolas* (3).

Il accompagne à *Buzay* la duchesse Constance, qui fonde encore, la même année, l'*abbaye de Villeneuve*, dans l'emplacement définitif qu'elle occupa depuis et que Guy de Thouars *aggrandit* par de nouvelles donations en 1205.

Mais cette princesse meurt à Nantes de la lèpre en 1201. Geoffroy transporte son corps *à Villeneuve* où

(1) Bibl. nat., mss. 22325. Dom Morice, col. 793 *des preuves*.
(2) Bibl. nat., mss. 22325.
(3) Bibl. nat., mss. 22325.

elle est solennellement inhumée par l'archevêque de Tours, assisté des évêques de Bretagne, et notamment de celui de Nantes.

Geoffroy en profite pour convoquer de suite après un *Concile à Nantes*. Ces assises religieuses y sont des plus brillantes.

En 1202, il ratifie la fondation de *Beaufort* (1); mais il va bientôt à Rennes pour un événement qu'il appelait de tous ses vœux. Arthur venait d'y faire son entrée, il devait assister à son couronnement par Pierre de Dinau, évêque de cette ville (D. Lobineau). Il devait, à la tête des évêques et des barons de Bretagne, lui offrir l'hommage qui lui était dû.

En 1203, il revint à *Villeneuve* pour confirmer plusieurs donations faites à cette abbaye lors des funérailles de la duchesse Constance, par Hugon de Montaigu (2), puis à l'abbaye de *Buzay* (3), pour confirmer les donations d'Olivier de Rougé et de sa femme Agnès.

Son sceau. — L'original de cette dernière fondation existe encore à Nantes et est scellé du sceau du prélat sur lequel il est représenté en habits pontificaux,

(1) Lainé, mss. de famille.

(2) D. Morice, *Preuves de l'hist. de Bretagne*, t. I, CI, 797, « ex archiv. veteris villæ frag. » D. Lobineau.

Table chronolog. des diplômes concernant l'Hist. de France, Bibl. nat.

Cette charte, sans date, d'après D. Morice, est attribuée à l'année 1203, par Dom Lobineau.

Dom Lobineau, II, p. 328, VIe livr.

(3) Archives départementales de Nantes. — Fonds de Buzay, cote A, liasse 6, n° 11. — Cet acte se trouve aussi copié dans le mss. 22325 de la Bibl. nat.,

la crosse en main. Il peut donner une belle idée de l'habileté calligraphique des scribes de ce temps.

En 1203 (1), Geoffroy constate encore qu'Aimeric de Dollonelle donne la terre des Mortiers à *l'abbé de Geneston*, à laquelle Guillaume de *Clisson* (2) *fait aussi* ressentir le bénéfice de sa munificence. Cette même année 1203, Geoffroy reçoit à Nantes le Roi de France, Philippe-Auguste, que le jeune duc Arthur était parvenu à intéresser à sa fortune (3).

En 1204, il assiste à la fondation *de Beauport* (4), ou plutôt à sa confirmation.

En 1205, il sanctionne une donation que Guy de Thouars fait à l'abbaye *de Villeneuve*, en présence du *Roi de France*, Philippe-Auguste (5).

Cet évêque se montre un vrai Breton en soutenant de toutes ses forces le duc Arthur, l'espoir de la nation, descendant par sa mère, fille de Conan IV, des anciens ducs de Bretagne, et il s'efforce de rendre indépendant le royaume de ce prince. S'il eût réussi, il eût évité bien des guerres désastreuses.

Mais Jean-sans-Terre se débarrasse du jeune duc. Dès que Geoffroy apprend l'*assassinat d'Arthur*, il ne pense plus qu'au salut de son peuple, qu'il veut sauver de

(1) B. M., 36, p. 244.

(2) B. M., p. 248.

(3) *Hist. de Bretagne*, Daru. — *Dict. de Bretagne*, Ogée.

(4) En 1198, le pape Innocent III avait pris sous sa protection l'abbaye de Beauport, qui est désignée dans la bulle sous le nom de monastère de Saint-Rion. Elle avait été fondée par Allain, comte de Penthièvre (Delaporte, p. 140).

(5) Dom Lobineau, II, p. 328, VIe livr., *Preuves de l'hist. de Bretagne*, titre de Villeneuve.

D. Morice, t. I, de 801, « ex archiv. hujus abbatiæ. »

l'étranger. Il convoque les *États de Vannes* (1), auxquels il fait bientôt acclamer Guy de Thouars comme duc de Bretagne, comte de Nantes, et charge ce prince de venger la mort de son beau-fils. Sa politique est des plus habiles dans l'intérêt du peuple breton.

Guy se rend à Nantes où il est *couronné par le Roi* de France (2). La Bretagne conserve ainsi son indépendance et son autonomie, mais que cache la présence si fréquente du Roi de France ?... Si ce prince convoite la Bretagne et cherche à s'immiscer trop intimement dans son gouvernement, Geoffroy sera encore là pour protéger et défendre son pays contre l'ambition étrangère. Il exerce ainsi à la lettre la mission des évêques exprimée sur la crosse de l'archevêque de Bourges Leodegaire (1097-1120) : *Terreat, pungat, supportet et ungat.* Il était le protecteur et le défenseur de son pays.

Philippe-Auguste étant l'allié de Guy de Thouars, Jean-sans-Terre aurait dû hésiter à revenir en Bretagne, mais il n'en fut rien.

Siège de Nantes. — En 1206 (3), le prince anglais continuant à ravager la Bretagne, vint mettre le *siège devant Nantes* pour réunir entre ses mains tout l'héritage des Plantagenet, car les trésors de Richard Cœur-de-Lion ne lui suffisaient plus.

Levée du siège de Nantes.—Philippe-Auguste

(1) Dom Morice, *Hist. de Bretagne*, p. 132, t. I.—*Hist. de Bretagne*, Le Baud, p. 209.—*Hist. de Bretagne*, de Roujoux, p. 247.

(2) *Notice historique sur le château de Nantes*, par M. Ch. Bourgouin fils. Ogée, p. 46.

(3) Ogée, p. 106.

que Geoffroy avait déjà reçu au château de la Tour-Neuve, revient à Nantes en 1203, et force Jean-sans-Terre à lever le *siège de cette ville*.

Lutte avec le Roi de France. — Mais le Roi de France espérait se faire payer de ses services et faire tourner à son profit les circonstances. Il guettait une occasion favorable pour s'emparer de la Bretagne. Pendant son séjour à Nantes, Philippe-Auguste chercha à jouir des prérogatives souveraines et à se faire livrer des otages, comme c'était l'usage. Il espérait bien se targuer un jour de ce privilège pour se faire octroyer le commandement du comté Nantais, et peut-être de toute la Bretagne ; mais l'évêque Geoffroy intervient et le force à donner un *rescript* par lequel il reconnaît que ces otages lui ont été accordés, non comme à un duc de Bretagne, mais comme à un *Roi de France* (Ogée).

Traité de Guy de Thouars. — Cependant, Philippe ne se décourage pas, et il amène *Guy de Thouars* à lui *céder la propriété* de toute la Bretagne, en ne se réservant que la jouissance de Broerec, Quimper et Poher. C'en était fait de la Bretagne.

Enquête de 1206. — Alors l'évêque Geoffroy se présente et réclame, au nom des droits de l'évêché de Nantes. Seul, il a le courage de s'opposer à cet humiliant traité. Gagner du temps, c'était triompher.

Le Roi fut obligé de consentir à une enquête (1).

(1) Cette enquête, conservée par tous les historiens, fut faite par André, abbé de Pornic. Elle est féconde en enseignements, et nous montre que le comte-évêque, à la tête de sa harelle,

« Les droits du comte-évêque parurent énormes, singuliers et bizarres » ; disons le mot, presque égaux à ceux du souverain. Philippe-Auguste fut forcé de le reconnaître. Le peuple nantais commençait à voir combien l'évêque défendait sa liberté. Le Roi se retira en *abandonnant à Guy de Thouars l'administration* de la Bretagne telle qu'il l'avait avant le honteux traité qu'il lui avait extorqué, lorsque Jean-sans-Terre était venu faire le siège de Nantes (Delaporte). Bien plus, il accorda à Geoffroy des *lettres-patentes* (1) par lesquelles il reconnaissait à l'évêque et aux habitants de Nantes, leurs droits imprescriptibles.

Geoffroy avait, par son habile diplomatie, sauvé l'indépendance du comté Nantais et de la Bretagne, en même temps que fortifié son influence politique et sa puissance militaire.

D'après Lainé, les Généalogistes et les mss. de famille. Geoffroy fit construire l'église Sainte-Croix, à Nantes, sur les ruines d'un ancien temple romain, mais cette église devint sépulture de sa famille. Est-ce à cette époque?.. En tous cas, Guillaume P., chevalier, seigneur de La Hamelinière, de Landemont, Boisrouault, Boisdessaudo, de Grasmouton, de Gourville, de Sillé-le-Guillaume, etc., chambellan de Charles de France et gouverneur du château d'Angers, y fut inhumé en 1336 (Lainé).

égalait presque en puissance le comte de Nantes et pouvait même, quelquefois, lutter avec le duc de Bretagne. Aussi, n'est-il pas étonnant de le voir tenir tête au Roi de France. Bientôt, nous le verrons traiter d'égal à égal le roi d'Aragon (Dom Lobineau et dom Maurice, *Preuves de l'hist. de Bretagne*). — *Recherches sur la Bretagne,* par Delaporte, p. 145, vol. I.

(1) Guépin, p. 89, *Histoire de Nantes.*

En 1206, *la Collégiale de La Guerche* (1) est fondée. Geoffroy n'y est pas étranger.

En 1207, il accompagne à *La Primaudière* (2) Geoffroy, baron de Châteaubrient et Guillaume de La Guerche (Dupaz) (3), pour y être témoin de la fondation de ce prieuré.

Une *dissension* existait depuis longtemps *entre Geoffroy* et *Guillaume de Fougères*. L'évêque de Nantes obtient un accord et le fait confirmer par Guy de Thouars (4).

Ce même Geoffroy de Chtâeaubrient fonda en ces temps le *prieuré de Saint-Michel*, où il fut enterré, d'après *l'auteur des notices sur les villes de la Loire-Inférieure J. L. B^r (1825)*.

En 1207, Guy de Thouars avait, en fortifiant Nantes pour le mettre à l'abri des excursions de Jean-sans-Terre, envahi les terres de l'évêque, Geoffroy l'obligea à payer 7 livres de rentes, somme importante pour l'époque, à son église, en dédommagement du préjudice causé aux chanoines (Dom Morice, col. 809, *Preuves*, titres de l'Église de Nantes). Cet acte fut confirmé en 1260 par le duc de Bretagne (Dom Lobineau II, p. 331, v; Dom Taillandier, *Catalogue historique des évêques établis en Bretagne*, p. xvij).

Nouveau siège de Nantes. — Le *1er septembre 1208*, Jean-sans-Terre qui n'avait pas renoncé à

(1) Dom Lobineau, p. 193.

(2) Dom Lobineau, p. 330, ch. 82.—Lainé, mss. Ogée lui donne la date de 1209. Dom Morice, *Preuves*, col. 810.

(3) Du Paz, *Généalogie des seigneurs de La Guerche*.

(4) D. Morice, *Preuves de l'hist. de Bretagne*, t. I, col. 811, ext. chartul. Alençon, table chronol. des diplômes de France, concernant l'histoire de France.

ses prétentions sur le duché de Bretagne, saccage la contrée et revient mettre le siège devant Nantes, mais alors l'évêque et les barons l'obligent à lever le siège et repoussent son attaque (Delaporte, p. 145-r.) Ce fut en 1208 que Geoffroy acheva le clocher de Saint-Pierre et la cathédrale de Nantes (Guépin, p. 89) (1).

Cette même année 1208, Geoffroy servit d'*arbitre* entre les *moines de Redon* et *Guethenoc, évêque de Vannes* (2). Les faits démontrèrent dans la suite la sagesse de la sentence qu'il rendit et combien de part et d'autre on eut tort de ne pas observer ses prescriptions (D. Taillandier) : l'influence du grand prélat n'était plus là pour protéger les moines et l'évêque contre l'ambition et la perfidie de Pierre Mauclerc. Cette sentence fut confirmée en 1210 par Innocent III.

Guy de Thouars qui gouvernait toujours la Bretagne, a bientôt un *différent* avec *Guillaume, évêque de Quimper*. Un *concile* se réunit, en 1209, à *Rennes*, sous la présidence de l'archevêque de Tours (3).

Geoffroy et les autres évêques y appelèrent la cause, et on y signa un *accord* « dont toutes les parties furent également contentes » (D. Lobineau). Il montra ainsi son esprit de conciliation.

Juste, autant qu'habile, Geoffroy fit restituer en 1210, à l'abbaye de *Blanche-Couronne* (4), l'*Ile de*

(1) Travers prend l'année 1208 pour l'année de sa mort, tandis que ce n'est que la date de ses libéralités envers sa cathédrale et de l'achèvement du clocher de Saint-Pierre.

(2) Dom Taillandier, *Hist. de Bretagne*, *Preuves*, 1208.

(3) D. Lobineau, p. 195.

(4) Dom Morice, *Preuves de l'hist. de Bretagne*, I, col. 816, « ex archiv. Vitrei frag. » Dom Morice, col. 817.

Pullent détenue injustement par Eudes de Pont-Château. *André de Vitré*, au moment de partir pour aller combattre les Albigeois, confirma cette restitution dans un acte particulièrement édifiant. Il venait de fonder la *Madeleine de Vitré* (1) (D. Lobineau. — D. Morice.)

Cette même année 1210, Geoffroy attesta l'aumône faite par Pasticus de Boing, aux moines de Buzay (2).

Croisade d'Espagne (1212). — Le chef de l'église de Nantes ne pouvait rester indifférent aux dangers que courait la religion. Le midi de la France était particulièrement menacé, d'un côté par l'hérésie des Albigeois, de l'autre, par l'invasion toujours croissante des Maures d'Afrique, qui, de l'Espagne, ont cru pouvoir subjuguer l'Europe tout entière.

Déjà, il avait envoyé à Paris un de ses prêtres, Rodolphe de Nantes, démasquer et combattre les Albigeois qui dogmatisaient dans cette ville.

Le Roi Aben-Mohamed (dit le Miramolin) (3) s'avançait toujours. Les rois d'Espagne devenaient impuissants à défendre la chrétienté. La croisade avait été prêchée. Les évêques du midi faisaient appel aux chrétiens du nord. Le pape écrivait aux évêques de venir au secours du roi d'Aragon. Geoffroy n'y tint plus et, sentant vibrer dans ses mains son épée de comte nantais, il convoqua « sa harelle » et partit pour l'Espagne avec un bon nombre de seigneurs bretons (André de Vitré) et une partie du peuple nan-

(1) D. Lobineau, p. 195-196.

(2) Mss. Bibl. nat. 22325.

(3) D'autres l'appellent : Mahommed-Anneser, sultan du Maroc (De Fourmont, I, p. 200).

tais (1). Son frère Hardouin, chevalier, seigneur de La Hamelinière, n'avait-il pas laissé Agnès de Montejean sous sa protection et celle de Philippe, sieur de La Motte, son autre frère, pour suivre, en 1190, en Terre-Sainte, Richard Cœur-de-Lion ? Il lui tardait d'imiter les hauts faits de Raymond de Saint-Gilles et du sire de Montmorillon dit Quatrebarbes, qui s'étaient illustrés d'une façon si héroïque, en 1088. Saint Guillaume, l'archevêque de Bourges, se préparant à partir, n'en avait été empêché que par la mort. Il enviait la gloire de son prédécesseur sur le siège de Nantes, saint Émilien, mort après des prodiges de valeur en combattant les Sarrasins, sous Charles-Martel, dans les champs de Saint-Jean-de-Leuzy, près d'Autun (l'abbé Cahour au Congrès de Nantes en 1856, p. 35 et suiv.) (2). Bientôt il fut rejoint à Tolède, le rendez-vous général, par Thi-

(1) *Hist. de l'église catholique en France*, par Mgr Jager. Paris, 1864.

(2) Le saint archevêque de Bourges, Guillaume, s'était inscrit des premiers au nombre des croisés, avec Pierre de Corbeil, archevêque de Sens; Robert Pullus, archevêque de Rouen; Albéric de Humbert, archevêque de Reims; Guillaume de Saint-Lazare, évêque de Nevers; Robert d'Auvergne, évêque de Clermont; Jourdan du Hommet, évêque de Lisieux; Robert d'Ablagel, évêque de Bayeux; Renaud de Monçon, évêque de Chartres (Longueval, p. 279).

Gautier, évêque d'Autun, alla aussi combattre les Sarrasins et les Albigeois, mais se retrouve à la prise de Damiette par le roi Jean de Brienne, avec Guillaume de Gebennis, archevêque de Bordeaux; Pierre de Nemours, évêque de Paris; Guillaume de Beaumont, évêque d'Angers, et Milon de Nanteuil, évêque de Beauvais (Darras-Bareille).

C'est bien le cas de dire, avec M. de Monmerqué, qu'il ne faut juger une époque qu'avec les idées du temps où les faits se passent, et non pas avec les préjugés du temps où l'on vit !

baud de Blaison, seigneur de Mirebeau et neveu de Maurice de Blaison, alors évêque de Poitiers, autrefois sur le siège de Nantes, par le vicomte de Turenne, Jean de La Marche, etc. Les milices de l'ouest formèrent avec d'autres *ultramontains* l'avant-garde conduite par Don Diego Lopez de Haro (*L'Ouest aux Croisades*, p. 200, de Fourmont). Parmi les Français qui portèrent secours aux Espagnols, les historiens citent surtout Almaric, abbé de Cîteaux, principal légat en Languedoc, élu archevêque de Narbonne, Guillaume de Gebennis, archevêque de Bordeaux, et notre Geoffroy, évêque de Nantes (1).

Il est probable qu'il assista à la bataille de Las Navas de Tolosa, mais nous n'en avons aucuns détails.

Toujours en tête des Français (les ultramontains), il combat vaillamment et s'empare de Malaçon, forteresse importante alors aux mains des Maures. La garnison est taillée en pièces. (*Rod.* I. VIII. *Jager*, p. 37). Longueval et Berthier, ann. cirterc. (Darras Bareille). Hist. générale de l'Église, fonds Berault-Belcastel).

L'abbé Bareille, dans sa précipitation, traduit « *e quibus Gaufridus* » par le chevalier Geoffroy, mais l'unanimité des historiens m'ont fait retrouver le texte véritable et dissiper les doutes impossibles en consultant Baronius et Albéric des Trois-Fontaines. De plus, le personnage dont il s'agit est bien notre Geoffroy, puisque tous ceux de ce nom dont il est ques-

(1) *Hist. de l'église gallicane,* livre XXX, p. 308, vol. X, par le P. Longueval et Berthier, continuée par P.-Cl. Fontenay.

Histoire générale de l'Église, rédigée à Rome, à l'usage des séminaires et du clergé, dont le fonds, emprunté à Berault-Belcastel, est enrichi d'extraits des meilleurs historiens (t. V, p. 245-246. Paris, 1835).

tion pendant cette guerre, se retrouvent ailleurs plus tard ou sont morts depuis.

L'orgueil indomptable des Espagnols fait naître plusieurs discussions. Les Français opèrent alors seuls et pour leur propre compte. Les Maures s'étaient emparés de Calatrava. Les Français reprennent cette place-forte et la remettent à leurs frères d'armes de l'ordre de Calatrava. (Longueval et Berthier, p. 308. 10e vol., liv. xxx.)

Celui qui le premier entra dans la ville fut un prêtre, un vieillard (car presbyter a ces deux sens), qui, tenant le corps de Notre-Seigneur, devança l'armée des Croisés, et la chronique raconte qu'il reçut dans son aube (*alba*) plus de soixante flèches sans en être blessé.

Ses allures habituelles, son caractère impétueux, sa mort héroïque, pourraient faire croire que ce ministre des autels était notre Geoffroy, mais jusqu'ici je n'ose l'affirmer.

Ce qui est plus certain, c'est que les Sarrasins livrèrent la ville aux Français, et que la nuit venue ils vinrent en cachette offrir au roi Parvus de lui livrer la citadelle qu'ils tenaient encore, avec les armes, les vivres et les trésors qui s'y trouvaient, s'il consentait à leur faire grâce de la vie. Le Roi y consentit et le château lui fut livré ; mais les Français, ayant appris ce qui s'était passé, ne voulurent ratifier ce honteux marché ; l'archevêque de Bordeaux (Guillaume II) et l'évêque de Nantes (Geoffroy) reprirent la route de France. *Indignati repatriaverunt (Alberic des Trois-Fontaines*, p. 779, tome XVIII, *des historiens de la France; St. de La Nicollière*, p. 43).

Quelques-uns, en revenant, passèrent par Saint-

Jacques (1), pour y vénérer (probablement) les reliques du grand apôtre. Arnaud resta quelques temps encore en Espagne avec Théobald de Belzon (Thibault de Blazon ou Blaizon) et ses compagnons. L'archevêque de Bordeaux revint chez lui, puis repartit pour la Palestine, où il se trouva à la prise de Damiette (1249). De cette façon, les Français n'assistèrent pas à la bataille de la Sierra-Morena, le 16 juillet 1212.

Croisade des Albigeois. — Nous avons vu dans quels sentiments Geoffroy abandonnait l'Espagne; mais il n'avait pas quitté Nantes pour faire si peu. Le midi de la France était en feu, aux prises avec les Albigeois. Un de ses prêtres, Rodolphe de Nantes avait déjà démasqué et combattu leur hérésie à Paris dès son principe. Son bras, ses armes et ses soldats sont

(1) Le savant auteur du Barzaz-Breiz, M. le vicomte de La Villemarqué, m'a fait connaître une curieuse complainte du XIIIe siècle, qui se chantait, il n'y a pas longtemps, parmi le peuple de *Bretagne* et celui du *Languedoc*, où l'on racontait les malheurs d'une jeune bretonne, enlevée par les Maures, qui est délivrée par son fiancé, venu de Bretagne pour charmer le chef Almoade et lui faire boire l'herbe qui endort. M. Luzel a, le premier, publié des fragments de « la complainte des Sarrazins », IIe vol. du *Recueil des chants populaires bretons*, p. 20, avec traduction, Lorient.

Plusieurs versions en langue d'oc ont été données par M. Alp. Boyne-Ferrier, sous le titre de *L'Escrivetta*. Montpellier, imp. Centrale, 1883.

M. de La Villemarqué en a parlé dans ses « *Joculatores* bretons », à propos des cantiques de pèlerinage. Le savant barde breton pense que cette complainte serait un souvenir du passage de la *Harelle* nantaise en *Espagne* et en *Languedoc*, à la suite de l'évêque Geoffroy; car les coïncidences y sont multiples et singulières.

à la disposition du maréchal de la foi. La bravoure de Simon de Montfort le séduisait trop pour qu'il ne l'imitât. Ce fut en guerroyant contre les Albigeois qu'il mourut en 1213, le 10 février, dans une des petites actions qui suivirent la prise de Castelnaudary ou de Châteauneuf. Baronius nous raconte sa mort après les faits divers qui suivent le récit de ce combat (1) :

Le comte de Foix, en publiant sa victoire, avait fait croire qu'il avait conquis Châteauneuf. Il résulta donc de cette ruse que plusieurs défections eurent lieu; mais ce stratagème donna lieu à plusieurs actions partielles où de nombreux croisés trouvèrent la mort.

Sa mort. — « De ce nombre fut Geoffroy ((*e quibus Gaufridus*)). Se voyant cerné de toutes parts par les soldats ennemis, son *cheval* (2) mort sous lui, sommé de se rendre par un hérétique qui le pressait de près, il lui répondit courageusement : « JE ME SUIS DEPUIS TROP LONGTEMPS DONNÉ A JÉSUS-CHRIST POUR ME LIVRER A SES ENNEMIS ! » Frappé à mort, succombant sous les traits, il monte au ciel y recueillir une récompense

(1) Le 10 février 1213, d'après dom Taillandier et M. de La Nicollière qui, je pense, auront pris cette date dans l'Obituaire de la cathédrale de Nantes (Mss. de la Bibl. nat. 22325. — *Hist. de l'Eglise depuis la création, jusqu'au XIIe siècle*, par l'abbé J.-E. Darras, continuée jusqu'au pontificat de Pie IX, par l'abbé Bareille. Paris, 1811, t. XXVIII, p. 371.)

(2) Auprès du cadavre enterré dans le déambulatoire de la crypte de la cathédrale de Nantes, on trouva un vase contenant de la terre et une dent de cheval. Aurait-on ainsi rapporté des plaines du Languedoc une partie du sol imbibé de son sang ? Cet usage antique était, à cette époque, pratiqué comme du temps des martyrs.

plus belle que celle qu'il pouvait ambitionner sur la terre. » (Ann. eccl. Baronius, Luc, 1747. 1211-IX.)

Un certain temps se passa avant la nomination de son successeur, Étienne de Bruière ; mais ce ne dut être que plusieurs années après que furent rapportés à Nantes ses restes vénérés, et qu'on lui éleva un tombeau.

Ses souvenirs, *chartes, sceau et armoiries.* — Nous avons cité plus haut la belle charte que possèdent de l'évêque Geoffroy les archives de Nantes (fonds Buzay, A., liasse 6, n° 11.) C'est la seule pièce *originale* que nous ayons trouvée de ce prélat. Elle est magnifique de conservation.

Les planches donneront aussi ses armoiries et celles des différentes branches de sa famille. Son sceau est dessiné au n° 4 des planches.

La Hamelinière. *lieu de sa naissance.* — Le château de La Hamelinière n'existe plus qu'à l'état de ruines imposantes. Il a été brûlé au commencement de la guerre de la Vendée et n'a pas été reconstruit. Des douves pleines d'eau, une belle fuie, une jolie chapelle avec splendide retable du XVIIe siècle à colonnes de marbres de différentes couleurs, une belle cheminée Louis XIII en pierre sculptée et dorée sont, avec un portail de 1777 et deux autres petites tours, les seuls restes de son antique splendeur. Les 12 pièces d'artillerie, souvenirs de hauts faits sur les champs de bataille, et toutes les armes si diverses de l'arsenal (Inventaire du XVIIIe siècle) ont été dispersées à la Révolution. Ce château était resté dans la famille jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Il appartient actuellement au marquis des Nétumières.

Une partie du chartrier, autrefois très important et souvent cité par les généalogistes, est entre les mains de M. Toinet de La Turmelière et du propriétaire actuel de la Hamelinière; mais la plus grande partie a été transportée au château de la Guère, près Ancenis (Loire-Inférieure). Espérons que M. le comte de Landemont en fera bientôt faire un dépouillement intéressant et réclamé par la science et par l'histoire, par le pays et par la famille représentée encore actuellement en Bretagne et en Berry ! Puisse quelque aimable collègue de la Société Nantaise d'Archéologie suppléer à mon insuffisance, en m'aidant par des documents nouveaux à approfondir ces faits, compléter mes renseignements, rectifier mes erreurs !..

Le Château de la Tour-Neuve, sa demeure. — L'ancienne habitation des évêques à cette époque, était le château actuel de Nantes; le seul subsistant de ceux que possédait la ville. Il portait le nom de la *tour neuve* et serait pour moi l'ancien siège de la puissance romaine, transmis plus tard aux évêques, les alliés naturels de Rome, après la venue de saint Clair, tandis que le Bouffay aurait été l'antique résidence des rois de Bretagne, des comtes de Nantes et des gouverneurs autoctones du pays, devenu plus tard le palais de justice, lorsque les deux pouvoirs n'en firent plus qu'un et que Pierre Mauclerc s'en empara.

L'évêque Fulcherius l'avait construit ou l'agrandit; Alain Barbetort le restaura; Geoffroy l'habita de même que Werich ou Guérich.

La représentation de sa mort. — Un haut relief, plusieurs fois déplacé, comme on peut le con-

stater en lisant le chanoine Roustau et M. Guépin, et actuellement au-dessus de la porte Saint-Paul, ne représente pas pour moi la mise au tombeau de N. S. (Guépin) ni un miracle posthume de saint Paul (Cahour), car, pour la première hypothèse, la représentation du tombeau serait contraire à toutes les habitudes des imagiers du moyen âge, et, dans l'autre, les arbres et les rochers désignant un pays montagneux et boisé ne sauraient convenir, ni historiquement, ni traditionnellement, au miracle de saint Paul. Dans les deux cas, les attitudes des soldats et autres spectateurs de la scène ne sauraient cadrer avec le sujet principal du tableau. J'y verrais plutôt volontiers un débris des scènes de la vie de l'évêque Geoffroy, retiré du portail de l'Évêché. On sait, en effet, que plus de cinq cents statues faisaient autrefois de ce monument une sorte de musée historique et religieux consacré à l'histoire de l'église de Bretagne. Il ne serait pas étonnant que Jean de Malestroit ait retracé sur pierre la vie de son hardi et habile prédécesseur, dont il imitait la générosité et auquel il élevait une statue.

La Cathédrale.—Geoffroy avait terminé le clocher de la Cathédrale en 1208, et il fit don d'une rente de quarante sols au chapitre de cette église pour faire sa mémoire ou anniversaire (Livre des annivers.). Un catalogue manuscrit de la fin du XVIe siècle, dit qu'il augmenta les revenus de son église, et l'enrichit d'ornements (Travers, p. 309). Ce fut sur ce même clocher que Jean de Montrelais éleva une statue représentant un évêque tenant un ostensoir ou monstrance et ayant un sabre placé près de la tête.

Sa statue. — Cette statue grossière, et d'une hau-

teur exagérée à cause de la perspective d'élévation qu'elle était obligée de subir, a été prise, jusqu'à présent, pour celle de saint Gohard, représenté plus habituellement dans une barque, près d'un autel entouré de son peuple, et toujours la tête dans les mains comme saint Denys (Caractéristiques des saints par les PP. Cahier et Martin), mais l'écusson aux armes de Pantin qui le surmonte ne peut laisser de doute sur son attribution, comme le dit M. de La Nicollière. On est forcé d'y reconnaître l'évêque Geoffroy, de Nantes. C'est ce qu'a fait immédiatement M. l'abbé Cahour, éditeur de l'Iconographie de M. Rousteau, dès que je lui en fis faire l'observation par M. l'abbé Gaborit, archiprêtre de la cathédrale.

Sainte-Croix, de Nantes. — Quelques guides ignorent quel est le fondateur de l'église Sainte-Croix, de Nantes. C'est cependant à Geoffroy que nous devons cette fondation ; toutes les notes de famille que nous avons vues sont d'accord avec les généalogistes (Lainé, etc.) Il y était même représenté « dans la maîtresse vitre avec ses habits pontificaux et l'écu de ses armes. » La famille de Pantin de La Hamelinière y avait, en conséquence, une tombe seigneuriale « en la chapelle de la benoiste et glorieuse vierge de l'église Sainte-Croix, de Nantes, ou aucuns de ses devanciers, avaient été ensépulturés. » Ainsi parle, dans son testament, Guillaume qui y fut inhumé, en 1336, dans une tombe élevée sur laquelle il était représenté, ainsi que dans le vitrage de la chapelle, revêtu de sa cote de maille, chargée de son écu.

Son tombeau.—Les fouilles exécutées récemment

dans la crypte de la cathédrale de Nantes, ont mis à jour une belle pierre tombale représentant en ronde-bosse un évêque revêtu de ses ornements pontificaux. Deux anges l'accompagnent comme pour marquer son entrée au séjour éternel et la vénération que l'on avait pour sa mémoire. De sa crosse, malheureusement cassée, il terrasse un dragon, symbole de l'hérésie, qu'il foula aux pieds (1). La pierre conserve des traces de peinture rouge. — Cette pierre tombale, évidemment déplacée en 1733, surmontait probablement les ossements trouvés, non pas dans le martyrium reconnu par Mgr Barbier de Montault, lors du Congrès de 1886, mais dans l'axe du déambulatoire, et auprès desquels était un vase renfermant de la terre (peut-être sanguinolente) et une dent de cheval (2). Le travail de cette belle sculpture est dû à la seconde moitié du XIIIe siècle, vers 1280, d'après M. Palustre. On pourrait alors l'attribuer à la piété de son petit-neveu, Philippes de La Hamelinière-Pantin, qui vivait en 1289 (Laisné, *Armorial* mss. de Bretagne, — réforme de 1669).

S'il est pour moi un devoir de conscience de citer les archives départementales et municipales de Nantes, le dépôt des Blancs-Manteaux, les Archives nationales, la collection Gaignères, les notes mss. qu'on a bien voulu me prêter, les papiers de famille ou autres que j'ai pu compulser, il est un devoir d'amitié auquel je ne saurais manquer, c'est de remercier pour le gracieux concours qu'ils m'ont donné

(1) Photographie de M. Martin, successeur de M. Furst, à Nantes.

(2) Mémoire de M. Montfort

dans mes recherches M. de La Nicollière, M. Montfort, M. de Lisle du Dreneuc, M. l'abbé Gaborit, M. le comte de Landemont, M. le marquis de La Guère, M. de La Villemarqué, le R. P. Rival. M. le baron de Wismes, M. l'abbé Roche, etc. Que ces aimables collaborateurs trouvent ici l'expression de ma sincère gratitude.

LÉGENDE DES PLANCHES.

—

PLANCHES I ET II.

1. Écusson de l'évêque Geoffroy, sculpté au sommet du clocher de la Cathédrale Saint-Pierre de Nantes, publié dans « *Nantes et la Loire-Inférieure* » chez M. Charpentier, et dessiné par Fx. Benoist, lith., et dans « l'*Armorial des Évêques de Nantes,* par Stéphane de La Nicollière, Nantes 1868. » pl. II, 2.
2. Statue de l'Évêque Geoffroy au clocher de la cathédrale de Nantes, d'après Fx. Benoist.
3. Armoiries de le famille de Pantin, d'après « le Roy d'armes du P. Marc-Gilbert (1540) »; le « César armorial de César de Grandpré (1645) »; Pierre Paliot « Vraye et parfaite science des armoiries » (1661) et le mss. de la Bibliothèque nationale (ancien D'Hozier).
4. Sceau de l'évêque Geoffroy aux archives départementales de Nantes (Loire-Inférieure).
5. Haut-relief de la cathédrale de Nantes, d'après M. Hawke (Hist. de Nantes par A. Guépin) pl. 34.
6. Armoiries de la ville de Pantin (Seine), d'après une lettre du Secrétariat de la Mairie de Pantin, communiquée par M. le marquis de La Guère.
7. Statue de l'évêque Geoffroy, dessinée par M. Hawke, dans l'Hist. de Nantes par A. Guépin. pl. 8.
8. Armoiries de la famille de Pantin, (branches des Pantin de Bournan), d'après les mss. de famille, les archives générales et hist. de la noblesse de Lainé, les quartiers de l'ordre Saint-Jean de Jérusalem, prieuré d'Aquitaine, fol. 376. (Bibliothèque de l'arsenal de Paris.) — Cf. les registres de l'ordre de Malte, et les mss. du président des états de Vitré (1705).

MONUMENTS CONCERNANT GEOFFROY, ÉVÊQUE DE NANTES, ET SA FAMILLE.

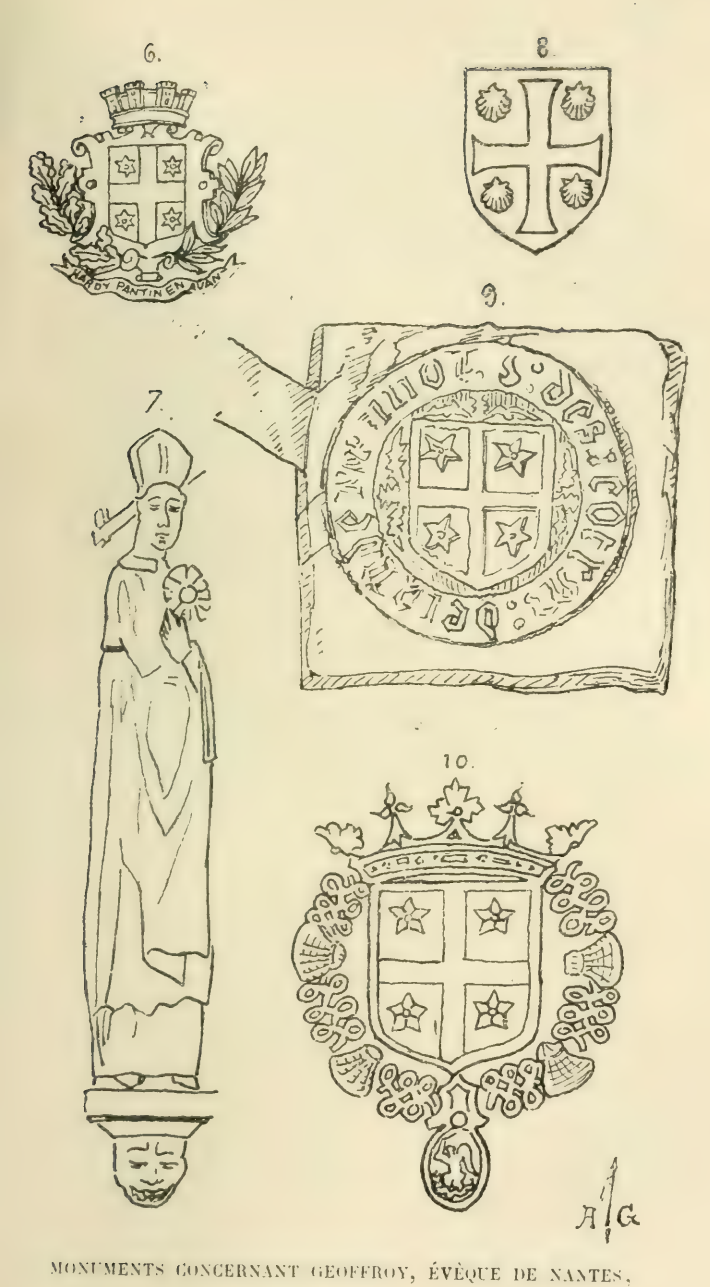

MONUMENTS CONCERNANT GEOFFROY, ÉVÊQUE DE NANTES, ET SA FAMILLE.

9. Armoiries de la « haute court de Landemont, » d'après les sceaux d'une constitution de rente de 1,200 l. au profit de Rose Pantin de La Hamelinière du consentement de Marie de Cierzay, veuve Hardouin P. de la H. du 23 août 1543, et une procuration pour rendre hommage à l'évêque de Nantes pour les biens situés en Saint Géréon, le 26 mars 1539. (Arch. du château de La Guère.)

10. Armoiries de Jean (1669), de Hardy (1576) et de Claude (1640) de La Hamelinière-Pantin, marquis de La Hamelinière, baron de Landemont (seigneurs du Plessis-Beaucé, du Coing, du Vau de Denée, de La Frémondière, des Navineaux, du Ricord, du Désert, de La Frémondière, de Grasmouton, de Chevreux, du Plessis-Moussard et de Fontenelles, de La Boissière des Salles, de Boisrouault, de La Chaussaire, de La Verrie, de La Cassemichère), d'après les mss. du président des états de Bretagne (1705), les chevaliers Bretons de Saint-Michel, de M. Gaston de Carné, D'Hozier, le comte de Soultrait, etc., et les anciennes plaques de cheminées du château de La Guère, près Ancenis (Loire-Inférieure), les mss. des Bibl. Mazarine et de l'Arsenal, et de la Bibl. nat^le de Paris.

VIII

RECUEIL

DE

PEINTURES ET SCULPTURES HÉRALDIQUES

CHAPELLES DU PARADIS EN POMMERIT, DE KERFONS, DE LA CLARTÉ DE PLOUMANAC'H. — CHATEAUX DE TONQUÉDEC, DE COETMEN ET DE COETFREC. (COTES-DU-NORD).

Par M. Paul CHARDIN.

A une distance d'environ deux kilomètres du bourg de Pommerit-le-Vicomte, s'élève, au bord d'un chemin, la chapelle du Paradis, élégant édifice des XVe et XVIe siècles, qui conserve encore des emblèmes héraldiques à peu près intacts. Le portail latéral, surtout, brille par la richesse de son ornementation. Il se compose d'arcs surbaissés, qu'enveloppe une gracieuse accolade terminée par un fleuron et décorée de crochets. Deux légères colonnettes à pans coupés encadrent la porte, et leurs pinacles traversent un cordon de feuillage qui passe derrière la pointe de l'accolade, à la naissance du fleuron.

Au-dessus de ce riche portail, on voit un écu en bannière *fascé de six pièces*, et sommé d'un heaume, vu de face, qui porte une couronne fleuronnée d'où surgit

un cimier gigantesque représentant une tour à trois étages. Les deux lions qui supportent l'écu sont surmontés de longues banderolles flottantes, dont les extrémités passent dans le bec d'oiseaux semblables à des perroquets.

Ces armes sont celles des du Chastel, vicomtes de Pommerit : *fascé d'or et de gueules de six pièces*. Sur l'une des banderolles, on lit la devise bretonne de cette famille : *Mar Car Doue* ou *Doe* (s'il plait à Dieu). Nous n'avons pu déchiffrer une seconde légende à demi martelée.

De chaque côté du portail, au-dessous des armoiries que nous venons de décrire, se trouvent deux écussons carrés entourés de cordelières. L'un est complètement fruste, l'autre chargé du *fascé* des du Chastel. La baie principale de la chapelle est surmontée d'un écu en bannière écartelé aux 1 et 4 *de* du Chastel, aux 2 et 3 *de* du Chastellier. *d'or à 9 quintefeuilles de gueules posées 3, 3, 3* (1).

(1) Dans son travail sur le *blason d'après les sceaux du moyen âge*, M. Demay mentionne le sceau de *Jean du Chastellier*, 1381, qui avait pour supports *une aigle et un lion*.

Ce même *écartelé* se retrouve au chevet de la chapelle, et, au-dessous, dans l'ornementation de la maî-

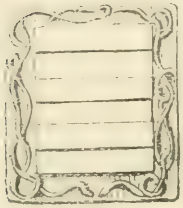

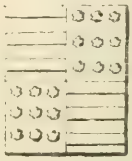

tresse vitre, un écu en bannière porte les armes pleines des du Chastel.

Les armes écartelées que nous avons citées appartiennent à François du Chastel, fils de Tanguy et de Marie du Juch, qui épousa, en 1522, Claudine du Chastellier, vicomtesse de Pommerit, fille de François du Chastellier, vicomte du Pommerit, et de Jeanne de Rohan.

François du Chastel mourut en 1537, laissant un fils unique, Claude, baron du Chastel, de Juch et de Coëtivy, vicomte de Pommerit par sa mère. Il épousa Claudine d'Acigné, vicomtesse de Tonquédec, fille de Jean d'Acigné, septième du nom, baron de Coëtmen, vicomte de Tonquédec, et d'Anne de Montejean.

Claude du Chastel mourut vers 1555.

Le campanile, d'un dessin fort élégant, est orné d'une gargouille représentant une femme nue, et l'on distingue à son sommet la figure d'un enfant qui soutient un écu *au chef endenché*. Ce blason doit être celui de Robert Le Borgne, sieur du Restmeur, paroisse de Pommerit-le-Vicomte, qui figure comme

exempt de fouages à la Réformation de 1543. Il était fils de Jean Le Borgne, sieur de la Ville-Balain, paroisse de Plélo, et de Marguerite de L'Isle. Robert Le Borgne épousa Anne de Bégaignon. Cette famille portait : *d'argent au chef endenché de gueules* (1).

(1) Les montres des évêchés de Saint-Brieuc et de Tréguier, tenues en 1469 et 1481, mentionnent parmi les nobles de la paroisse de Plélo, *Sevestre, Jean, Eonet Le Borgne* et *François Le Borgne, sieur de la Ville-Balin, présent en archer.*

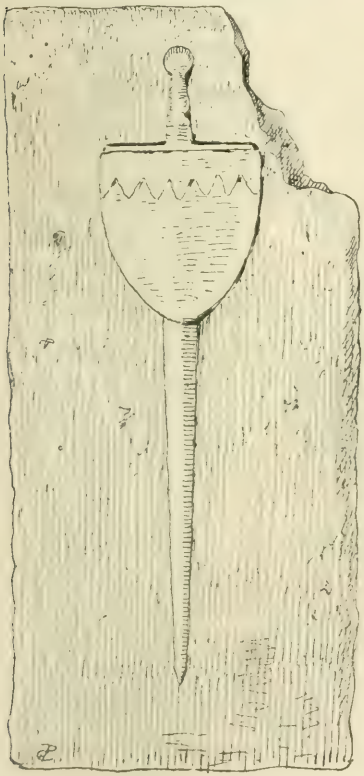

C'est comme seigneurs de la Ville-Balin qu'ils avaient droit d'enfeu dans l'église de Plélo. Nous avons relevé dans cette église, aujourd'hui démolie, deux pierres tombales aux armes des Le Borgne, l'une dans le chœur, l'autre servant d'échalier au cimetière. D'après leurs sculptures, ces dalles funéraires semblent dater du XIV° siècle. Elles portent toutes deux une longue épée à pommeau rond, et à quillons droits, ou légèrement recourbés vers la pointe, auxquels est suspendu un écu triangulaire. Nous donnons ici celle qui servait de clôture au cimetière, et qui conserve encore les traces

On remarque aussi, sur le rampant du toit de la chapelle, une sculpture fort originale et très expressive. C'est un joyeux paysan muni d'un flacon ventru qu'il se dispose à vider. De toute la décoration intérieure, il ne reste plus qu'un bénitier et une crédence dont l'ogive est supportée par des colonnettes.

Le calvaire du placitre, dont il ne reste plus que la base, est décoré de personnages qui semblent être des apôtres, et de trois écussons martelés. Une maison voisine, actuellement occupée par un forgeron, devait être la demeure du chapelain, à en juger par sa porte ogivale, ses fenêtres à meneaux, et l'ensemble de son architecture qui indique une époque contemporaine de la chapelle. Non loin de là, sur la route de Pommerit,

bien distinctes *du chef endenché.* Citons encore au bourg de Plélo les restes du manoir de l'Étang, possédé aux XVe et XVIe siècles par la famille Le Page. Une charmante porte gothique, ouvrant sur l'escalier intérieur du manoir, est ornée, à son sommet, du blason des Le Page, sieurs de la Ville-Urvoy et de l'Estang : *d'argent à l'aigle impériale de sable becquée et membrée de gueules.* Les montres de 1469 et 1481, mentionnent *Rolland Le Paige,* et *Maistre Ollivier Le Paige, sieur de l'Estang,* représenté par *François, son filz, en archer.*

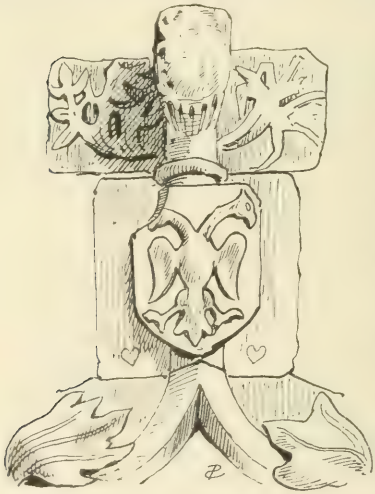

un vieux bâtiment transformé en ferme, porte le nom de *Kermouster* (maison du monastère), désignation qui ferait supposer l'existence d'une ancienne communauté religieuse.

Le bourg de Pommerit-le-Vicomte a conservé quelques maisons du XVIIe siècle d'une architecture toute bretonne; l'une d'elles porte la date de 1698. L'église, qui doit dater du XVIe siècle, a été complètement dénaturée, à l'extérieur surtout, par les restaurations malheureuses du maréchal de Durfort de Lorges, vicomte de Pommerit, dont on voit l'écusson martelé au dessus du portail principal; on le reconnaît aux deux bâtons de commandement mis en sautoir, signe distinctif des maréchaux de France. Le millésime 1712 est gravé sur une pierre du clocher, et, à l'intérieur, sur un pilier du chœur, on lit cette inscription en caractères gothiques :

A. Guillou. p : a. d. MDII.

que nous croyons pouvoir traduire par : A. Guillou. presbiter. anno Domini 1502.

Enfin, vis-à-vis du presbytère, nous avons vu, enclavé dans un mur, un écu martelé, portant *en chef* des traces *d'hermines*.

En parlant plus haut des du Chastel et des d'Acigné, nous avons nommé Coëtmen et Tonquédec, châteaux si célèbres dans l'histoire de Bretagne.

Transportons-nous maintenant sous les remparts de ces forteresses féodales.

Coëtmen et Tonquédec formaient les fiefs des juveigneurs de l'ancienne maison de Penthièvre, et paraissent être échus au XIIe siècle à Gélin, fils puîné d'Henri,

comte de Goëllo, à la suite d'un démembrement de ce comté. Rolland de Coëtmen, ayant pris parti pour Clisson dans ses guerres contre le duc de Bretagne, Jean IV, vit sa terre confisquée et son château de Tonquédec démoli en 1395, au nom du duc. Mais Jean IV étant mort en 1399, Rolland rentra en possession de ses domaines, et releva sa forteresse telle qu'elle existe actuellement.

Tonquédec avait le titre de vicomté, et Gille ou Gillette de Coëtmen l'apporta en mariage à Jean d'Acigné, sixième du nom, en 1495. De cette famille, Tonquédec passa aux du Chastel, comme nous l'avons vu, par l'alliance de Claude et de Claudine d'Acigné, puis aux Goyon de la Moussaye, qui le vendirent aux Quengo du Rochay, en 1636.

Nous n'avons trouvé dans les ruines de Tonquédec qu'un seul écusson, complètement fruste. Il est sculpté au haut de la porte principale du château, et doit en être contemporain, comme le prouve sa forme triangulaire. On peut donc l'attribuer, sans conteste, à Rolland de Coëtmen.

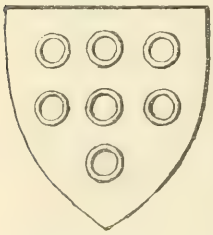

Les armes des Coëtmen-Tonquédec étaient : *de gueules à neuf annelets d'argent posés 3, 3, 3.* — Le nombre des *annelets* fut parfois de *sept*, *posés 3, 3, 1*, comme dans le sceau de Prigent de Coëtmen, à la fin du XIIIe siècle, et dans celui de Rolland en 1406; ensuite il fut définitivement fixé à *neuf*.

Primitivement, dit M. de Barthélemy (1), la branche

(1) Armoiries et monnaies des anciens comtes de Goëllo et de Penthièvre. Saint-Brieuc, 1849.

J. DE FRÉMINVILLE, del.

CHATEAU DE

EN 1854 ALBERT DUJARDIN, héliog.

de Coëtmen-Tonquédec écartela ses armes de celles d'Avaugour, en qualité de juveigneurs de cette maison, comme l'indique ce passage d'une enquête faite en 1486 sur les armoiries des vitraux de la collégiale de Tonquédec : En ladite vitre sont au susain lieu, en deux bannières escartellées des armes plaines d'Avaulgour, qui sont : *d'argent à un cheff de gueules*, et les armes de Tonquédec.

Suivant l'auteur, les *annelets* des Tonquédec pourraient représenter les tours de leur forteresse, vues à vol d'oiseau. Cette opinion est basée sur les exemples assez fréquents, dans les armoiries de villes ou de places fortes, d'*annelets* et de *tours*. En effet, le nombre des tours de Tonquédec correspond à celui des *annelets* que ses seigneurs avaient pris pour emblème.

L'église de Tonquédec fut érigée en collégiale l'an 1447, par l'évêque de Tréguier, Jean de Plœuc, à la demande de Rolland de Coëtmen. Sa belle verrière du XVe siècle, œuvre d'un artiste de Tréguier, fut malheureusement détruite par la foudre en 1847. Elle était ornée en prééminence des armes d'Avaugour (1), écartelées de Coëtmen-Tonquédec (2). Au-dessous, on voyait quatre bannières mi-parties de Coëtmen-Tonquédec, et 1° de Léon (3), armes d'Amée de Léon, épouse de Prigent, sieur de Coëtmen. — 2° de Craon (4). — 3° de Laval (5), armes de la femme de Prigent II de Coët-

(1) *D'argent au chef de gueules.*

(2) *De gueules à 7 ou 9 annelets d'argent.*

(3) *D'or au lion pourné de sable.*

(4) *Losangé d'or et de gueules.*

(5) *D'or à la croix de gueules cantonnée de 16 alérions d'azur, brisé de 5 coquilles d'argent sur la croix.*

men, qui était une Montmorency-Laval. — 4° de Montafilant (1), armes de Marie, fille de Rolland de Dinan, sieur de Montafilant, qui épousa Jean, fils aîné de Rolland, vicomte de Coëtmen (2).

Parmi les panneaux qui retraçaient les scènes principales de la vie du Christ, on voyait encore les images des donateurs, reconnaissables à leurs armes brodées sur leurs vêtements. C'étaient, d'une part, Rolland de Coëtmen et Jeanne Augier (3), sa femme, fondateurs de la collégiale; de l'autre, leur fils, Jean de Coëtmen, et son épouse, Jeanne de Pont-L'Abbé (4).

Jean fut le dernier représentant de la branche aînée des Coëtmen-Tonquédec. Il mourut en 1496, et, suivant sa volonté, son corps fut déposé dans le chœur de la collégiale fondée par son père.

Nous avons relevé au chevet de l'église de Tonquédec un écu en bannière chargé de *9 annelets*, posés 3, 3, 3, qui est Coëtmen, et, au-dessus du portail, des armes *mi-parties*, chargées d'un écu *en abyme*, et sommées d'une couronne de marquis. Ce blason martelé ne laisse plus voir qu'un *fascé* ou *burelé* sur sa première partition, et la trace d'un *lion* sur l'écu central, avec la date de 1773. A cette époque, il y avait près d'un siècle et demi que la seigneurie de Tonquédec appartenait à la famille du Quengo. Le clocher de la collégiale fut rebâti en 1773

(1) *De gueules à 4 fusées d'hermine mises en fasce, accompagnées de 6 tourteaux de même, 3 en chef et 3 en pointe.*

(2) Blancs-Manteaux, t. XLVII, p. 415.

(3) *De vair au bâton de gueules brochant.*

(4) *D'or au lion de gueules armé et lampassé d'azur.*

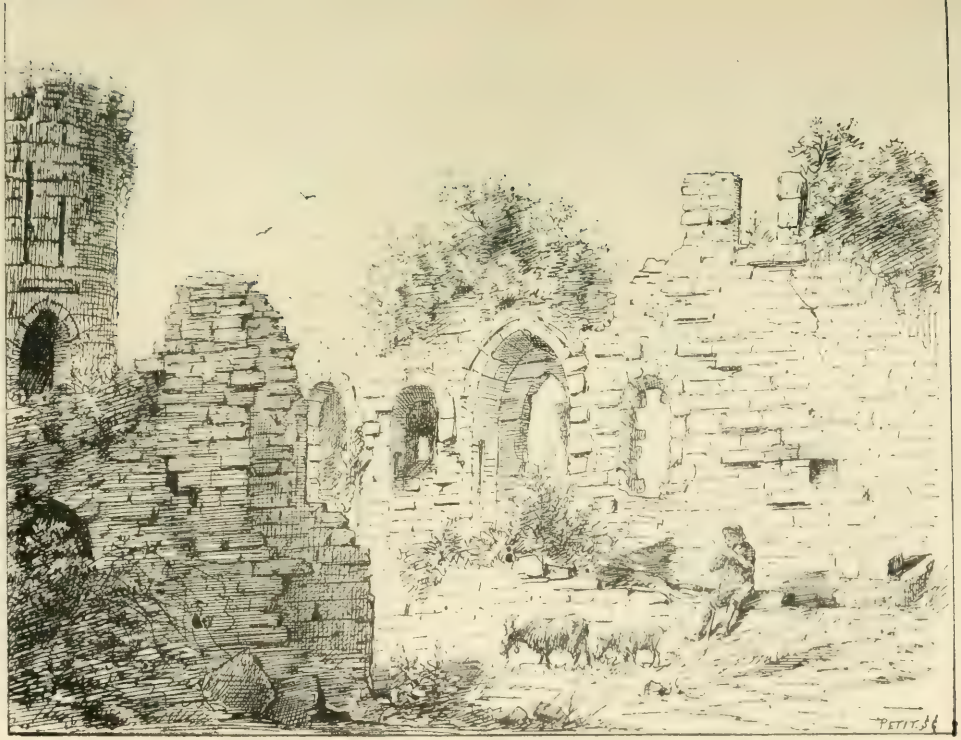

TONQUÉDEC. — INTÉRIEUR DU CHATEAU.

par René IV de Quengo, vicomte de Tonquédec, dont les armes étaient : *d'or au lion de sable lampassé et couronné de gueules*. Mais, bien que nous ayons distingué la forme d'*un lion* dans le blason qui nous occupe, nous ne pouvons, en étudiant ce pennon d'armoiries, l'attribuer à René de Quengo. En effet, la première partition qui, réglementairement, reproduit, dans cette combinaison héraldique, les armes maternelles, porte ici un *fascé* ou *burelé ;* or, la mère de René de Quengo était Catherine Révol, qui portait : *d'argent à 3 trèfles de sinople*. On doit plutôt supposer, pensons-nous, que cette pierre armoriée provient de l'ancien clocher, et, dans cette hypothèse, elle pourrait reproduire le pennon d'armoiries de Claude Goyon de La Moussaye, vicomte de Tonquédec (1), dont la mère était Claudine du Chastel (2).

Les ruines de Coëtmen, assises sur la crête d'une colline dénudée que longe la route de Lanvollon à Pontrieux, remontent au XIIe siècle. Il ne reste de cette forteresse, construite par Gélin, juveigneur des comtes de Penthièvre, qu'un donjon de forme pentagonale et quelques débris de tours.

Érigée en baronnie en 1489, la châtellenie de Coëtmen échut par alliance, comme Tonquédec, à la maison d'Acigné, qui les conserva jusqu'à la fin du XVIe siècle. A cette époque, Judith d'Acigné épousa un Cossé-Brissac et porta Coëtmen dans cette maison (3), puis Marguerite de Cossé transmit cette terre

(1) *D'argent au lion de gueules couronné d'or.*

(2) *Fascé d'or et de gueules de 6 pièces.*

(3) Coëtmen était en ruines dès le XVIIe siècle, comme le prouve le *minu* rendu en 1661 par Marguerite de Gondi, du-

au maréchal de Villeroy, dont le fils la vendit au sieur de La Pierre de Talhouët, conseiller au Parlement. Elle revint dans la branche cadette de Coëtmen pour passer aux Rougé vers 1740. Le dernier qui porta le nom de Coëtmen fut maréchal de camp, gouverneur de Brest, de Tréguier et des quatre évêchés de Bretagne, au milieu du XVIIIe siècle.

Les enquêtes faites en 1485 et 1486 sur les prééminences et droits honorifiques de la maison de Coëtmen nous prouvent son importance. Elle avait *trois grandes barres ou juridictions principales :* Coëtmen, Tonquédec et La Rochederrien; ses fiefs et seigneuries s'étendaient sur soixante-et-une paroisses, et elle fournissait cinq chevaliers à l'*ost* ducal. Les vicomtes de Coëtmen-Tonquédec s'allièrent aux premières familles de Bretagne et enrichirent de leurs dons les abbayes de Beauport et de Bégar. Au commencement des guerres de la Ligue, la garnison de Tonquédec se composait de 25 cuirasses et de 45 arquebusiers, *pour garder ladite place et pays voisins dans le service du Roy.* Charles de Goyon, sieur de La Moussaye, alors vicomte de Tonquédec, y entretint ce même nombre de gens de guerre, à ses dépens, depuis le mois de mars 1589 jusqu'en mai 1591.

Au pied de la colline que domine Coëtmen se trouve le village de Saint-Jacques, dont la chapelle mérite d'être signalée. Elle date du XVe siècle et fut res-

chesse de Brissac et de Beaupréau, où se trouve ce passage : « Le vieil emplacement du chasteau situé en la paroisse de Tréméven, avec les rabines et les bors de haute futaye, cours, douves, vieilles murailles, contenant environ 12 journaulx qui ne donnent aucun revenu. »

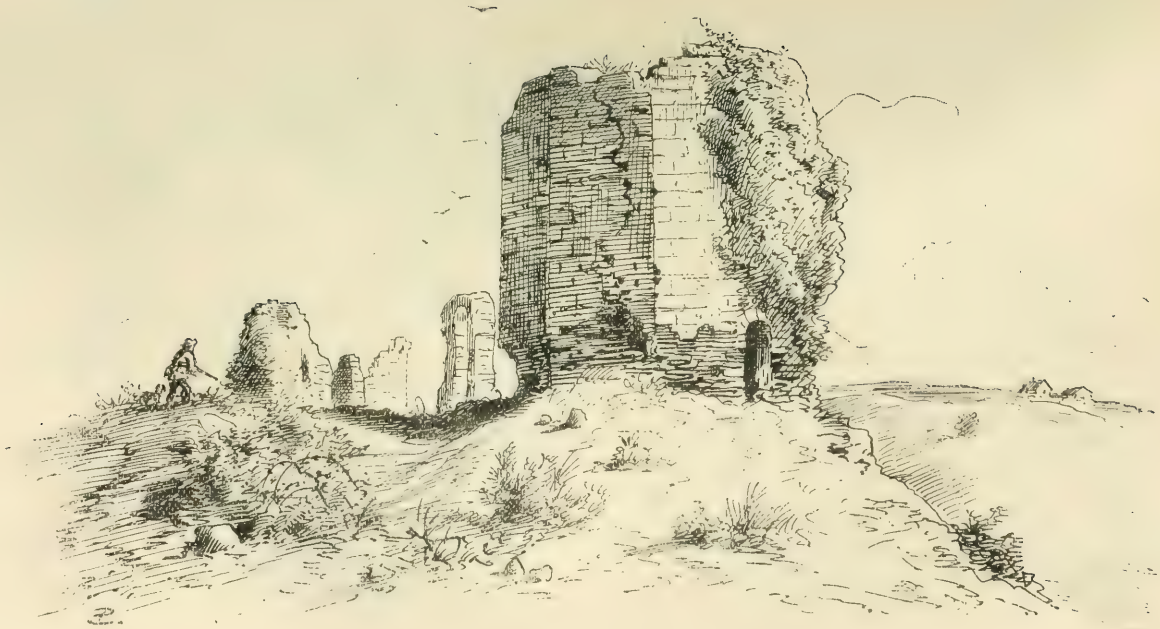

COETMEN.

taurée au XVIe siècle, comme l'indique l'inscription qui surmonte son élégant portail.

Ses vitraux ont été malheureusement brisés, et l'on ne trouve plus de son ornementation intérieure qu'un bas-relief d'albâtre, fort délicat, semblable à celui que possède la chapelle de Kermaria-Nisquit, aux environs de Plouha.

Sur le bord de la route de Pontrieux, qui longe la chapelle, s'élève un beau calvaire, dont la base polygonale est soutenue par un emmarchement de quatre degrés. Il ne reste plus des débris de sa décoration qu'une *Mise au tombeau*, et les écussons qui ornent la corniche du piédestal ont été martelés. Ils devaient porter les armes des Coëtmen et leurs alliances.

A quelques pas de là, derrière le chevet de la cha-

pelle, se trouve un édicule gothique dont la conservation merveilleuse est due sans doute à la foi des populations voisines. C'est une large ogive surmontée d'un gâble, qui abrite la statue de saint Jacques en costume de pèlerin. Le socle prismatique qui la sup-

porte est orné de trois écus triangulaires aux armes des Coëtmen, et plonge dans les eaux d'une source qu'ombrage un bouquet d'ormeaux.

Retournons près de Tonquédec, sur les rives du Léguer, et nous découvrirons, enfouies sous une épaisse futaie de châtaigniers, les ruines pittoresques de

Coëtfrec. Cette seigneurie appartint successivement aux Coëtfrec, aux Coëtgoureden, aux Kerimel, et fut érigée en bannière, vers la moitié du XVe siècle, pour Guillaume de Penhoët. Elle passa par alliance, en 1492, aux La Touche-Limouzinière, puis par acquêt, aux Cosquer de Rosambo, dont l'héritière épousa, en 1688, le président Le Pelletier. Pendant les guerres de la Ligue, Éder de Fontenelles, qui se rendit si célèbre par ses cruautés, surprit cette forteresse, y soutint un siège, et en fut chassé par la garnison de Tréguier. Une pierre scellée dans la base d'une tour est sculptée aux armes de ce chef ligueur (1).

Non loin de ces ruines, on voit un élégant édifice de la Renaissance, la chapelle de Kerfaouès ou Kerfons, qui, grâce aux efforts d'un archéologue zélé, M. Gaultier du Mottay, put échapper à une destruction certaine. Mais, depuis la mort de son protecteur, ce monument, resté jusqu'ici intact, est de nouveau menacé; déjà les beaux arbres du placitre ont été abattus, et l'antique demeure du chapelain, qui conservait encore son escalier extérieur et ses portes ogivales à boiseries sculptées, a été démolie. Aujourd'hui, sur son emplacement s'élève une maison banale dont les murs, d'un blanc criard, contrastent de la façon la plus discordante avec l'architecture délicate de la chapelle.

Kerfons fut construit en 1559, comme nous l'indique cette date inscrite sur un contre-fort, et le buste du

(1) Eder de Fontenelles : *de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de 3 quintefeuilles de même.*

fondateur, portant le costume du XVIe siècle, surmonte l'entrée seigneuriale. — Nous empruntons au *Répertoire archéologique des Côtes-du-Nord*, de M. Gaultier du Mottay, le passage suivant qui donnera une idée de la richesse ornementale de Kerfons. « A l'intérieur, frise à rinceaux, lambris en bois avec tirants, entraits et poinçons décorés de sculptures et de cariatides ; quatre autels en pierre, également de la Renaissance. Le transept sud rappelle l'architecture de Saint-Eustache de Paris. Près de l'autel majeur, une crédence formant tombeau, sur laquelle on lit : LAN M. DC. XXXIII FVT ENTERRE NOBLE DEMOISELLE FRANCOISSE DE LA TOVCHE (Limouzinière). Sur une autre crédence ou tombeau, on croit lire, parmi quelques mots gothiques fort avariés, les noms de *Margillie Goulamelarge*. Tous les détails de cette chapelle, cependant remarquables, disparaissent devant le magnifique jubé qui sépare son chœur de la nef. Ce monument, formant chancel, est porté sur de légères arcades, dont les pieds droits, les archivoltes et les chapiteaux, fouillés avec un soin extraordinaire, renferment les réseaux flammés servant de grille. L'arcade centrale, formée par une porte à deux battants et à panneaux ajourés, sert d'entrée au chœur. L'escalier en encorbellement conduisant à la plate-forme est remarquable par sa hardiesse et la variété de ses ornements ; sur cette plate-forme, un pupitre, des escabeaux et sièges en chêne couverts de sculptures. La partie principale de ce jubé, qui porte des traces de dorure, présente aux yeux, du côté de la nef, une galerie abritant les apôtres dans des niches formées de feuillages et de rinceaux, soutenues par une niche également en feuillages, vers laquelle aboutissent les

nervures de la petite voûte du chancel. A la jonction de ces nervures se détachent des pendentifs en forme d'anges, à robes flottantes et les ailes étendues, tenant les uns des écussons effacés, les autres les instruments de la Passion.

« Au-dessus de l'entablement qui couronne la galerie des apôtres s'élève un crucifix, aux pieds duquel sont debout les figures de la sainte Vierge et de saint Jean. Toutes ces figures ont de 70 à 90 centimètres de hauteur.

« Dans le pavé, plusieurs pierres tombales portent des écus *burelés* ou *fascés*, reproduits dans la verrière ou plutôt dans les débris de verrière existant dans la baie ouverte au-dessus du maître-autel... »

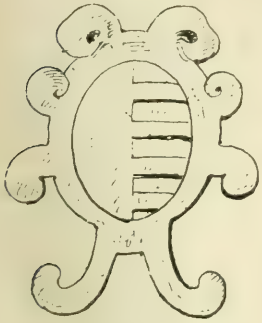

PIERRE TOMBALE DE KERFONS.

Par leur forme ovale et leur ornementation, ces écussons, chargés de *fasces* ou de *burelles*, semblent remonter au XVIIe siècle et porter les mêmes armes qu'un fragment de verrière où est figuré un écu ovale *burelé de gueules et d'argent*. Ce blason pourrait peut-être concerner les Quélen (1), qui étaient seigneurs de la Vieille-Motte, paroisse de Tonquédec et de Kerhervé, qui dépend, comme Kerfons, de la paroisse de Ploubezre. Une autre pierre tumulaire est armoriée de *trois fasces*, reproduites en *bannière* sur le calvaire du placitre qui, par son style, semble contemporain

(1) Quélen porte : *burelé d'argent et de gueules de 10 pièces.*

de la chapelle. On pourrait attribuer ces armoiries, soit aux Coatarel (1), possessionnés dans Ploubezre, soit aux Kerimel (2), seigneurs de Coëtfrec, soit enfin aux Trogoff (3), sieurs de Kerloaz-en Ploulec'h, et de Coatalio, paroisse de Kermaria-Sular.

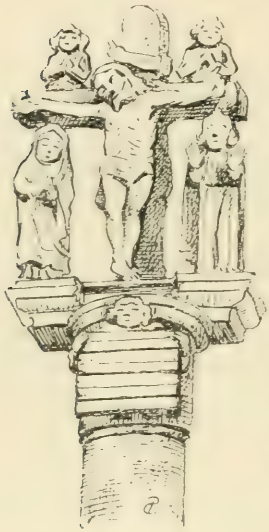

CHANOINE DE KERFONS.

Citons enfin deux autres écussons qui décorent la verrière de Kerfons.

L'un, sommé d'une couronne de marquis, est : *de sable à la croix d'argent, cantonnée* de quatre pièces dont nous n'avons pu définir la forme très effacée. Les Grignard de Champsavoye qui, par leur alliance avec les Bégasson à la fin du XVIIe siècle, possédaient des terres considérables dans l'évêché de Tréguier, portaient : *de sable à la croix d'argent, cantonnée de quatre croissants de même.*

L'autre, *en bannière*, est écartelé. Les deuxième et troisième quartiers, qui seuls subsistent, portent : *palé d'argent et d'azur* et *fascé d'argent et de gueules.*

Ces armes, qui rappellent celles

(1) Coatarel : *d'azur à 3 fasces d'argent.*
(2) Kerimel : *d'argent à 3 fasces de sable.*
(3) Trogoff : *d'argent à 3 fasces de gueules.*

des Rosmadec-Molac et des Trogoff, pourraient être, selon nous, les fragments du pennon d'armoiries de Mathurin de Rosmadec, fils de Claude, sieur des Chapelles, et de Bertrande de La Vallée-Saint-Jouan.

Ce personnage épousa, en 1608, Jeanne de Trogoff, dame de Pongolo. Dans l'hypothèse très acceptable d'une confusion des places que doivent occuper régulièrement les quartiers de ces armes, nous pensons qu'ils pourraient être rétablis et complétés dans l'ordre suivant : 1° *palé d'argent et d'azur de 6 pièces*, qui est Rosmadec-Molac ; 4° *d'argent à 3 fasces de gueules*, qui est Trogoff.

Les deux autres quartiers, remplacés aujourd'hui par des verres blancs, auraient pu reproduire : au 2° les armes maternelles de Mathurin de Rosmadec, *de sable à 3 poissons d'argent posés en fasces, l'un sur l'autre*, qui est La Vallée-Saint-Jouan, au 3° celles de sa grand'mère, qui était du Chastel : *fascé d'or et de gueules de 6 pièces*.

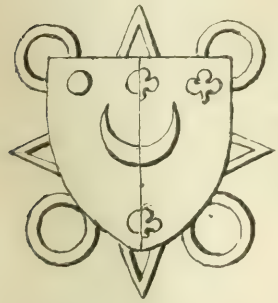

Aux environs de Kerfons, le château de Kergrist nous montre, dans la riche décoration de ses façades, les armes de Kergariou (1), en alliance avec Tréanna (2) et Barbier de Lescoat (3). On voit à l'intérieur, au manteau d'une cheminée, un

(1) Kergariou : *d'argent fretté de gueules, au canton de pourpre chargé d'une tour d'argent, maçonnée de sable.*

(2. Tréanna : *d'argent à la mâcle d'azur.*

(3) Lescoat : *d'argent à 2 fasces de sable.*

écu du XVIe siècle, parti au 1er de Kergrist (1), au 2e du Cozic (2).

Au nord de Lannion, sur un point culminant qui domine la plage rocheuse de Ploumanac'h, s'élève Notre-Dame de la Clarté, dont la flèche élancée sert de signal aux navires. Cette chapelle, d'après une légende locale, eut pour origine le vœu d'un marin qui, implorant la Vierge au milieu d'une violente tempête, se vit tout à coup entouré d'une clarté surnaturelle et put ainsi gagner l'anse de Ploumanac'h. On ne connaît que les initiales de son fondateur, gravées, avec l'inscription suivante, sur l'un des piliers de la nef :

LAN M. CCCC. XLV.... COMANCÉ CESTE CHAPELLE PAR D. G. G. P.
DIEU DONNE PARDON A SON ASME. A.

Le porche principal, orienté au sud, est précédé d'un calvaire et orné sur sa façade de deux bas-reliefs représentant l'*Annonciation* et la *Mise au Tombeau*.

Deux emblèmes héraldiques surmontent ces sculptures ; à droite, un écu chargé de *trois fasces* a pour supports deux lions qui soutiennent un heaume taré de profil et cimé d'une aigrette de plumes : à gauche, un heaume, soutenu par deux lions, a pour cimier une tour à laquelle est suspendu un écu en bannière chargé de *trois fasces*. Au-dessous de l'image de la Vierge, placée au milieu du gâble, on lit l'inscription :

(1) Kergrist : *d'or au croissant de sable, accompagné de 4 tourteaux de même, posés 2 et 1.*

(2) Le Cozic : *de gueules au croissant d'or accompagné de 6 trèfles de même, posés 3 et 3.* La sculpture que nous reproduisons ne porte que quatre trèfles posés 3 et 1.

LE CARRO, sans doute le nom du recteur qui consacra l'édifice. La porte ogivale qui, au fond du porche, donne accès dans la chapelle, se termine, en guise de fleuron, par un écu fruste accosté de deux lions et sommé d'un heaume dont le cimier est un ange. Les boiseries du XVIe siècle sont décorées de quatre figures de saints. Sur le côté nord de la chapelle qui regarde la mer, une autre porte plus basse, flanquée de colonnettes et enrichie de crochets, a pour claveau un lion tenant un écu *écartelé, chargé de trois croissants*. Elle sert d'entrée à la tour du clocher. Enfin, nous avons encore relevé à l'extérieur, du côté droit, *un lion rampant et heaumé ;* il tient une bannière dont la hampe est entourée d'une banderolle qui devait porter une devise maintenant effacée. Le heaume qui coiffe l'animal héraldique est garni de lambrequins flottants, et son cimier gigantesque représente *une aigle issante aux ailes closes*, dont le bec saisit *un fer de cheval*. A l'intérieur, une belle fenêtre flamboyante, malheureusement aveuglée en partie par un grossier maçonnage, conserve quelques débris de ses vitraux qui reproduisent plusieurs des blasons ci-dessus décrits :

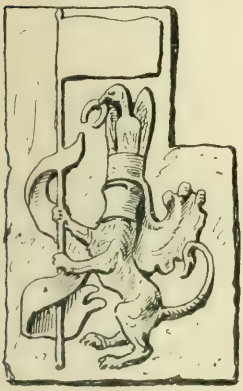

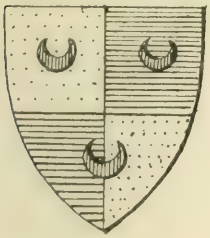

1° *Écartelé d'or et d'azur, chargé de 3 croissants de*

gueules sur le tout, armes de Coëtrevan, de la paroisse du même nom ;

2° *D'argent à 3 fasces de gueules*, qui doit appartenir aux Trogoff de Coatalio, paroisse de Kermaria-Sulard (1) ;

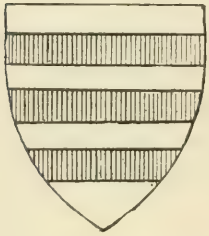

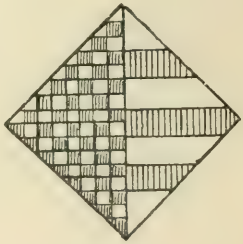

3° Un écu en losange, parti au 1er *échiqueté de*

(1) « Les prééminences sur l'église de Kermaria-Sulard, consistant en un banc et cinq accoudoirs joignant la muraille du côté du nord, au marchepied de l'autel du Rosaire, avec autre accoudoir dans la même chapelle du Rosaire, prohibitivement, tant derrière le tableau d'autel qu'à côté, et au bas armoiez des armes de Trogoff qui sont : *d'argent à trois fasces de gueules*, avec autres alliances de ladite maison, et dans la nef Sancta Sanctorum, trois tombes armoriées des mêmes armes, en bosse ; un *accoudouër* du même côté de l'Évangile, au bas de l'autel, avec droit d'enfeu, et de l'autre costé, avec la chapelle de Saint-Yves, une tombe avec les armes des Trogoff et de Quélen aux voûtes des deux chapelles. »

Les Trogoff avaient en outre des prééminences en l'église de Peuvenan pour le manoir de Lislemeur ou l'Ile-Grande ; en l'église de Trélévern pour la métairie noble de Kerbosc ; en l'église de Servel pour le manoir de Goasven, comme aussi sur la fontaine des Cinq-Playës en la même paroisse ; de plus, des droits honorifiques et prééminences en l'église du couvent des Augustins de Lannion (Archives des Côtes-du-Nord, 12e dossier, famille de Trogoff).

gueules (1) *et d'argent*, au 2e *d'argent à trois fasces de gueules.*

Nous signalerons encore un écusson qui surmonte la porte latérale d'une chapelle : *d'argent à trois merlettes de sable, au chef de gueules chargé de trois quintefeuilles d'argent*, blason des Lannion. Ils se disaient issus en ramage des anciens sires d'Avaugourt, comtes de Lannion, par Juhaël, fils de Henri II d'Avaugour et de Marguerite de Mayenne : à l'appui de cette prétention, ils avaient pris le nom de la ville et, comme *champ* de leur écu, les *émaux* de celui d'Avaugour.

Nous avons relevé à Lannion, dans la chapelle de Notre-Dame de Larmor, un écu *fascé ondé de six pièces*. Ces armes pourraient appartenir aux Cresolles, possessionnés aux environs de Lannion, qui portaient : *fascé denché d'or et d'azur de six pièces.*

Dans un faubourg de cette ville, l'église de Brélévenez porte aux clefs-de-voûte de sa nef plusieurs armoiries ; une *bannière* partie de Coëtmen et de Cresolles ; une autre, chargée de *trois fasces*, qui concerne sans doute les Trogoff ; enfin, un écusson aux armes des Le Du ou Duïc, famille qui se fondit, en 1554, dans Cresolles : *d'azur à une épée d'argent en pal, la pointe en bas, accostée de deux croissants adossés d'argent.*

(1) Suivant M. Gaultier du Mottay, cet *échiqueté* serait attribuable aux Trémerreuc (*Mémoires de la Société archéologique des Côtes-du-Nord*, t. I, 2e série).

IX.

LE CHATEAU DE RANROUET

ET

LES SEIGNEURS D'ASSÉRAC

Par M. Joseph de KERSAUSON de PENNENDREFF

(Réponse à la 9e question.)

Au moment où le Congrès archéologique de France, tenant ses assises dans l'antique cité des Namnètes, jadis la seconde capitale du duché de Bretagne, se dispose à faire une excursion au pays de Guérande, il m'a semblé utile de vous dire (il vous sera, je l'espère, de quelque intérêt d'entendre) quelques mots sur l'une des étapes de notre itinéraire. Laissez-moi donc aujourd'hui, Messieurs, vous parler, durant quelques instants, du château de Ranrouet et des seigneurs d'Assérac, ses anciens possesseurs.

Placé, comme une sentinelle, à l'extrémité nord-ouest du vaste marais tourbeux de la *Grande-Brière*, le château de Ranrouet est situé à environ un kilomètre du bourg d'Herbignac (Loire-Inférieure), à quatre lieues de Guérande.

Successivement possédé par les maisons d'Assérac, de Rochefort, de Rieux, de Lopriac, de Kerhoent et du

Cambout, son nom seul de *Ran-Roué* (en langue bretonne : lot du Roi) suffirait à indiquer son illustre origine. Ses murailles, garnies de six tours, sont défendues par de larges fossés. Une contrescarpe, armée d'un fossé extérieur, double la force de cette vieille forteresse. L'enceinte des murailles, y compris un bastion placé devant le pont-levis, les fossés et la contrescarpe, contient en superficie, deux hectares et demi ou cinq journaux.

Certaines portions des tours et des remparts dénotent une construction du XIIe siècle, encore est-il permis de supposer qu'à l'instar d'autres châteaux-forts, il fut superposé à quelque construction gallo-romaine, utilisée à l'époque normande; mais la majeure partie des murailles a été édifiée depuis que le château de Ranrouet n'a plus été considéré comme place de guerre, c'est-à-dire depuis le XVIIe siècle.

On voit, au sommet de l'une des tours, la date de 1639 (1). La maçonnerie moderne est fort aisée à distinguer de l'ancienne, qui, à l'encontre de la dernière, faite en simple mortier d'argile et grossièrement établie, est tout entière à la chaux et au sable, avec pierres d'appareil, symétriquement placées par assises égales, comme au XIIe siècle, époque à laquelle remonte aussi la porte d'entrée, avec son arche plein cintre, surmontée d'une grande arcade du même genre, qui lui sert d'encadrement, et dans laquelle est pratiquée la baie de la flèche du pont-levis.

(1) Quelques-uns y ont cru lire 1689; nous ne pouvons admettre cette date, car, ainsi que nous le dirons plus loin, les Rieux, auteurs des dernières constructions à Ranrouet, n'en étaient plus possesseurs en 1689.

Des mâchicoulis de la première construction, il ne reste que quelques débris, à la partie orientale.

C'était sur les vieilles murailles qu'était appuyé le corps de logis principal, où se distingue encore une poterne ou porte de secours. Dans la partie ancienne des trois tours de l'Est, on voit, encastrées dans la muraille, des sortes de boulets de pierre, représentant les deux formes usitées de l'écu de Rieux : 10 besants en triangle, 4. 3. 2. 1, ou 5, en sautoir.

Le château de Ranrouet est, aujourd'hui, complètement en ruines. On ne sait trop à quelle époque faire remonter cet abandon, il est, dans tous les cas, postérieur à la vente, en 1680, du marquisat d'Assérac, par Jean-Gustave de Rieux, à la famille de Lopriac.

Non loin et à l'ouest des écuries seigneuriales, situées en dehors de l'enceinte fortifiée, et dont les larges portes cintrées attestent encore l'affectation, on remarque un bâtiment, servant actuellement d'étable et de grenier à fourrages : une baie plein cintre à colonnes et voussures sculptées, et la structure de sa toiture rappellent seules une chapelle : c'était l'oratoire du château.

Quelles que soient les fortifications considérables élevées à Ranrouet, l'histoire de ce château, sous le rapport militaire, est à peu près nulle ; c'est à peine s'il est nommé dans les nombreuses mentions de la seigneurie d'Assérac, quoiqu'il en ait toujours été le lieu de résidence. Cependant, le 24 avril 1441, le duc Jean V en prit possession ; le 10 mars 1464, François de Rieux en rendit aveu à Guy de Laval, baron de La Roche-Bernard. Durant les guerres de la Ligue, cette forteresse, pourvue d'un double fossé et défendue par des marécages couverts de bois, communiquant avec la

Grande-Brière Mottière, reçut une garnison du duc de Mercœur. Jean de Rieux, marquis d'Assérac et seigneur de Ranrouet, après avoir suivi le parti du Roi, voulut, en le quittant, se signaler par quelque action d'éclat : il entreprit de livrer Rennes à Mercœur, mais ayant été obligé d'abandonner ce projet, il se retira, dit l'histoire, *à Ran-Roué*, d'où il faisait des incursions dans le voisinage.

Un aveu de 1600 décrit ainsi le château de Ranrouet : « Un grand château composé de six tours, « d'un corps de logis et son donjon, avec dehors et « boulevards, d'un bastion, avec fossés autour. »

« De tout cela — s'écrie M. de La Gournerie, dans la « *Bretagne contemporaine* — que reste-t-il? Des tours « mutilées, un bastion plein cintre à petites voussures « et de larges fossés pleins d'eau ! »

Il existait, dès le XIe siècle, des seigneurs d'Assérac. Le cartulaire de Redon (p. 387) nous en fournit la preuve à propos de la fondation d'une petite chapelle élevée sur la pointe de Penbé (Penbec), au territoire d'Assérac. Trois habitants du petit village de Mesquirie (Petit Mesquer, paroisse limitrophe d'Assérac), Juhel Coquard, Jarnogon Leroux et Normandeau (Normandellen) firent construire en ce lieu, sur les bords de la mer, vers l'an 1095, une chapelle du consentement de leur seigneur Frédor, fils de Richard, *Aceraci dominus*. Le cartulaire ajoute (p. 445) que Simon, fils de Richard, seigneur de La Roche, et autres *toparques* de cette race (aliique stirpis illius toparchæ), c'est-à-dire les seigneurs d'Assérac, enrichirent de leurs dons le sanctuaire de Penbé.

Ces noms de Richard, Frédor et Normandeau ne semblent-ils pas assigner, aux habitants de ce pays et

aux seigneurs d'Assérac une origine normande? Cette opinion est d'ailleurs confirmée par la suite des actes dans lesquels il est question de la maison d'Assérac. Plus d'un siècle plus tard, en 1212, Wilhelmen d'Assérac est témoin d'une restitution faite à l'abbaye de Blanche-Couronne, près Savenay, par Eudon de Pontchâteau (Dom Morice Pr I. 817). Le nom de Wilhelmen (Wilhem) tiré de la langue teutonique, n'accuse-t-il pas, lui aussi, la race normande?

Les plus anciens titulaires de la seigneurie d'Assérac, dont l'histoire ait conservé les noms furent donc : Richard, vivant vers l'an 1050, Frédor, son fils, sous lequel fut élevé, vers 1095, la chapelle de Penbé, et qui pourrait bien être le premier édificateur de Ranrouet, ou tout au moins, son fils, Rioc.

Après Rioc, et à la suite d'une lacune de plus d'un demi-siècle, le premier seigneur d'Assérac, dont il soit fait mention est le Wilhem que nous venons de citer, et qui dut être le père d'Allen ou Alain, sire d'Assérac, *procureur* et *atorné* de monseigneur Jehan I, duc de Bretagne, envoyé par ce prince en Angleterre pour une négociation relative au comté de Richemont (D. Mor. Pr I. 1212). Assérac portait : *gironné d'or et d'azur de huit pièces.*

Allen ou Alain fut le dernier du nom d'Assérac, car, en 1294, Thibaud, sire de Rochefort, qui avait probablement épousé la sœur dudit Alain, mort sans hoirs, possédait la seigneurie de ce nom et devait, pour elle, *un chevalier et demi* à l'ost du duc (D. Mor. Pr I. 1112).

Les sires de Rochefort, seigneurs dudit lieu, barons d'Ancenis, vicomtes de Donges, sieurs du Henleix, de Béac, de Quéhillac, etc., et qui portaient : *vairé d'or*

et d'azur, possédèrent, pendant près d'un siècle, la terre d'Assérac. Celle-ci passa, en 1374, à la non moins illustre famille de Rieux, par le mariage de Jean II, de Rieux, maréchal de France avec Jeanne de Rochefort, baronne d'Ancenis, dame de Rochefort, d'Assérac, de Châteauneuf, vicomtesse de Donges, veuve d'Éon de Montfort, fille aînée et héritière de Guillaume, sire de Rochefort et de Jeanne, baronne d'Ancenis. Par suite de ce mariage, Jean de Rieux dut s'engager, pour lui et sa postérité à écarteler son blason de Rochefort. A partir de ce moment, Rieux porta donc : *Écartelé aux 1 et 4 : vairé d'or et d'azur; aux 2 et 3 : d'azur à 10* (aliàs 5) *besants d'or* (1). La branche aînée porta plus tard, sur le tout : d'Harcourt, qui est : *de gueules à deux fasces d'or.*

Jean III, François et Jean IV de Rieux furent successivement seigneurs d'Assérac, et, dans la première moitié du XVIe siècle, cette terre fut donnée en apanage à François de Rieux, fils, juveigneur de Jean IV, qui forma la branche d'Assérac. Les Rieux personnifiant ce qu'on a appelé la maison d'Assérac, nous allons donner quelques détails sur les différents membres de cette famille qui ont habité, ou, tout au moins, possédé Ranrouet.

Des deux premières femmes de Jean IV, la première, Françoise Raguenel, ne laissa que des filles ; la seconde, Claude de Maillé, mourut jeune, d'accident, à Elven.

(1) Cet écartelé peut paraître, au premier abord, assez anormal, puisque le blason de famille s'y trouve relégué à un rang inférieur (2 et 3) à celui de Rochefort, qui occupe le premier (1 et 4) ; mais nous pouvons en garantir l'authenticité par la connaissance de deux écus armoriés, décorant un vieux vitrail, aujourd'hui détruit, et dont nous aurons à reparler.

De la troisième, Isabeau de Brosse, issurent : 1° Claude, qui continua la ligne directe jusqu'à son extinction en 1547 ; 2° François, tige de la branche d'Assérac ; 3° Jean, auteur des seigneurs de Châteauneuf, lesquels se fondirent eux-mêmes, en 1645, dans Assérac, devenue seconde branche aînée depuis 1547 ; 4° Péronnelle, morte sans alliance.

François de Rieux, second fils de Jean IV, maréchal de Bretagne et d'Isabeau de Brosse, sa troisième femme, apanagé, en 1518, de la terre d'Assérac, épousa Renée de La Feillée, dame du Gué de l'Isle, fille aînée et présomptive héritière de François de La Feillée, vicomte de Plouider et de Cyprienne de Rohan, dame du Gué de l'Isle. De ce mariage issut :

Jean, qui, par lettres de septembre 1574, obtint du Roi l'érection de la terre d'Assérac en marquisat. Lieutenant du roi Henri III, en Bretagne, sous le duc de Montpensier, par lettres du 27 septembre 1576, il est qualifié Jean de Rieux, seigneur d'Assérac, guidon de la compagnie de 50 lances sous le marquis d'Elbœuf, dans une quittance du 25 mars 1560 (Fonds Gaignières). Il épousa Philippe de Saint-Amadour, vicomtesse de Guignen, fille de Claude du nom, et de Claude de La Touche-Limousinière. De ce mariage : 1° *Jean*, mort sans alliance ; 2° Gabrielle, morte aussi sans alliance ; *René*, qui suit ; 4° *Claude*, seigneur du Gué de l'Isle, mort jeune ; 5° Anne, femme de René de Carné, seigneur de Cohinac, gouverneur de Brest ; 6° Suzanne, mariée à Jacques Brossin, seigneur de Mérey.

René, seigneur de La Feillée, de l'Isle-Dieu, de Belle-Isle, chevalier de l'ordre du Roi, son chambellan, ainsi que du roi de Navarre, lieutenant de 100 hommes

d'armes de la compagnie de Condé. Étant mort, ainsi que son frère aîné, avant son père, il ne porta jamais le titre de marquis d'Assérac. Il avait épousé Marguerite de Conan, fille de François, seigneur de Rabestan, maître des requêtes, et de Jeanne Hennequin. De ce mariage :

Jean, dit l'aîné, seigneur de l'Isle-Dieu, marquis d'Assérac, épousa Jeanne-Hélène de La Mothe-Vauclair, dame de La Hunaudaye, veuve de François de Coligny. De ce mariage : 1° *René*, qui suit ; 2° *Jean*, qui suit également ; 3° Suzanne, mariée le 21 juillet 1601 à Pierre de Montmorency, seigneur de Lauresse.

René, marquis d'Assérac, se noya dans le Tibre, à Rome, le 13 août 1609, à l'âge de 17 ans, en voulant sauver son page.

Jean, dit le jeune, seigneur de La Feillée, comte de Largoët, devint marquis d'Assérac par la mort de son frère aîné. Il épousa Suzanne de Rieux, sa cousine, fille de Guy, seigneur de Châteauneuf et de Madeleine d'Épinay-Duretal, sa seconde femme. D'où : 1° *Jean-Emmanuel*, qui suit ; 2° Claude-Hélène, mariée le 19 septembre 1632 à Charles de Bellay, prince d'Yvetot, marquis de Bellay, baron de Commequiers, fils puîné de Martin, marquis de Thou, chevalier des ordres, et de Louise de Savonnière, sa première femme.

Jean Emmanuel, marquis d'Assérac, comte de Largoët, seigneur de l'Isle-Dieu, gouverneur de Guérande, du Croisic et de Saint-Nazaire, en 1650, mourut en 1656.

Première femme : Anne Mangot, fille de Claude, garde des sceaux de France, et de Marguerite Le Beau, dame de Villarceau, mariée le 20 février 1639, morte sans enfants en 1642. — Seconde femme : en 1645,

Jeanne-Pélagie de Rieux, comtesse de Châteauneuf, vicomtesse de Donges, sa cousine, fille unique, héritière de Guy II de Rieux, comte de Châteauneuf, et de Catherine de Rosmadec, dame de La Hunaudaye, sa seconde femme. D'où :

Jean-Gustave, sire de Rieux, marquis d'Assérac, vicomte de Donges, comte de Châteauneuf, etc., mort à Paris, le 29 janvier 1713, âgé de 64 ans. Il avait épousé, le 2 mars 1677, Anne d'Aiguillon, fille unique de César, sieur de La Juliennais et de La Motte de Gennes, au pays Nantais.

Jean-Gustave vendit, en 1680, le château de Ranrouet et la terre d'Assérac à René de Lopriac. Le marquisat ayant donc, de ce fait, changé de maître à cette époque, nous ne rappellerons que pour mémoire la suite de la filiation des Rieux.

Du mariage de Jean-Gustave avec Anne d'Aiguillon, issut *Jean-Sévère*, marquis d'Ouessant, baron de La Hunaudaye et de Montafilant, qui eut pour fils, *Louis*, dernier du nom, lequel trouva la mort au champ d'Auray, après la triste affaire de Quiberon (1).

Les registres d'Herbignac, paroisse sur le territoire de laquelle est placé le château de Ranrouet, parlent assez peu des Rieux, ce qui prouve que la terre d'Assérac fut rarement le siège de leur résidence. La pre-

(1) On trouve, sous le n° 12 du tableau des victimes de Quiberon : *d'Assérac, Louis, de la commune de Paris, district de Paris, département de la Seine.* Il serait difficile de reconnaître, sous ces fausses indications, l'infortuné Louis de Rieux, qui avait, en effet, pris le nom d'Assérac, de l'ancien marquisat de sa famille, dénomination qui lui devint funeste, en ce que, méconnu d'abord d'un homme d'affaires, à qui il avait demandé de l'argent pour se sauver, le secours arriva trop tard.

mière trace que l'on y rencontre, remonte à l'année 1642. Il est fait mention, à la date du 24 novembre, de l'acte suivant : « Service solennel, célébré dans « l'église parochialle d'Herbignac, pour l'âme de def- « funte haute et puissante dame Anne Mangot, vivante, « marquise d'Assérac, où son cœur a été apporté pour « reposer, et, après, être transporté où il plaira à « haut et puissant seigneur, Jean-Emmanuel de Rieux, « marquis d'Assérac, etc. — Signé : LANGON, recteur. »

Aucun acte ne relate la mort de Jean-Emmanuel, inhumé pourtant à Herbignac. Une tradition veut que, mort des suites d'un duel, son corps fut rapporté à Ranrouet, puis déposé dans le caveau seigneurial en 1656. Sous le chœur de l'ancienne église d'Herbignac existait, en effet, un caveau sépulcral où, dit l'aveu de 1680, déjà cité, « étoient enterrez les seigneurs mar- « quis d'Assérac et de Ranrouet, et dans lequel on « entre en levant la pierre qui ferme ledit enfeu, qui « est auprès de l'autel, du costé de l'épistre. »

Cette tombe a été violée lors de la première révolution, la châsse en plomb de Jean-Emmanuel fut ouverte (même enlevée, dans un but allégué peut-être de prétendu patriotisme, pour être transformé en balles) et, un absurde faiseur de collections, se permit de détacher au marquis d'Assérac une dent qu'il montrait comme une curieuse antiquité. On remarqua que ce seigneur avait la barbe et les cheveux roux. Pour éviter d'aussi indiscrètes visites, on a muré depuis le caveau. En 1880, quand on démolit l'église d'Herbignac, on découvrit, sous le marche-pied du maître-autel, l'escalier conduisant à l'enfeu. Après le déblaiement des terres qui l'obstruaient, on put descendre de huit à neuf marches en granit, et on se trouva dans un caveau

voûté en pierres de sept à huit mètres de long sur trois ou quatre de large. A l'extrémité, on aperçut des ossements, gardant parfaitement leur ordre naturel ; la tête était encore très bien conservée et portait presqu'intacte, la barbe et les cheveux, que l'on constata être de couleur rouge : on était en présence des restes de Jean-Emmanuel de Rieux. A son côté, dans le même caveau, on trouva un crâne dénudé, moins bien conservé que le sien : ce devait être celui de haute et puissante dame Anne Mangot, sa première femme, ou, peut-être, de Jeanne-Pélagie de Rieux, sa seconde, mais moins probablement de celle-ci, les registres paroissiaux d'Herbignac étant muets à son endroit.

Les dépouilles du marquis et de la marquise d'Assérac n'ont point été transportées au cimetière paroissial, ainsi qu'on l'a cru et dit : on les a laissées dans le caveau, dont la voûte seule a été détruite, à cause de la différence de niveau. L'emplacement de l'enfeu se trouve aujourd'hui à l'entrée du transept, du côté de la nef, qui correspond à l'ancien chœur.

Nous avons dit que plusieurs tours du château de Ranrouet portaient les cinq besants des Rieux, enchâssés dans la pierre : cette disposition d'écusson existait encore ailleurs. Il nous a été donné, à M. le comte de L'Estourbeillon, notre excellent ami, et à nous-même, de retrouver dans un réduit poudreux de la cure d'Assérac, les débris, hélas ! à peine reconnaissables d'un antique et beau vitrail du XVIe siècle, représentant très probablement, nous le pensons du moins, par le peu que nous en avons vu, la vie de la Sainte Vierge. Des lambeaux d'armoiries nous ont permis de les reconstituer dans leur ensemble et d'en indiquer même les donateurs. Cette belle verrière portait, au-dessous d'un

Père éternel, qui a pu être conservé, dans ses deux panneaux les plus élevés, un double écusson, que nous dépeignons ainsi : A droite : *Ecartelé aux 1 et 4 : vairé d'or et d'azur*, qui est Rochefort ; *aux 2 et 3 : d'azur, à 5 besants d'or, en sautoir*, qui est Rieux, sur le tout : *de gueules, à 2 fasces d'or*, qui est d'Harcourt. — A gauche, *aux 1 et 4 : vairé d'or et d'azur*, qui est Rochefort ; *au 2 : d'azur à 5 besants d'or en sautoir*, qui est Rieux ; *au 3 : d'or à la croix engreslée d'azur*, qui est La Feillée.

Ces deux blasons, que nous visions naguère en décrivant celui de Rieux, étaient parlants et donnaient, en même temps que la date précise de la pose du vitrail, les noms de ses illustres donateurs.

En effet, François de Rieux épousa Renée de La Feillée, en 1530, et Claude, son neveu, sire de Rieux, comte d'Harcourt, etc., mourut en 1547. C'est donc entre ces deux années qu'il faut placer nécessairement l'âge de la verrière. Celle-ci, nous le répétons, est dans un état tel qu'il est impossible de penser à l'utiliser ; mais, au moins, pouvons-nous assurer que, grâce aux soins aussi intelligents que généreux d'un des meilleurs paroissiens d'Assérac, M. de Couëssin (que sa modestie nous pardonne), les nobles écus vont bientôt orner de nouveau la jeune et magnifique église qui s'achève en ce moment.

En l'an 1680, Jean Gustave, nous l'avons dit, vendit la terre d'Assérac et le château de Ranrouet à René de Lopriac, chevalier, marquis de Coëtmadeuc, d'une famille d'ancienne chevalerie et qui portait : *de sable, au chef d'argent, chargé de trois coquilles de gueules*. Vingt-cinq ans plus tard, un autre René de Lopriac, fils du précédent, fit régulariser dans sa chapelle pri-

vative et seigneuriale de Ranrouet, le mariage contracté par lui l'année précédente, et sur la validité duquel les époux éprouvaient quelques scrupules.

Nous transcrirons ici cet acte officiel emprunté aux registres paroissiaux d'Herbignac.

« Le 9 juin 1705, nouvelle bénédiction nuptiale « donnée en la chapelle du château de Ranrouet, par « messire René Maillard, recteur, à Messire René de « Lopriac, chevalier, marquis de Coëtmadeuc et d'As- « sérac, demeurant à son château de Ranrouet, et à « dame Jeanne Sauvaget, son épouse. Le mariage des « deux conjoints avait été, après bannies faites à Her- « bignac et à Ligné, paroisse de ladite dame Sauva- « get, et par autorisation de l'évêque de Nantes, célé- « bré en 1704 dans l'église des Religieuses de Saint- « Cyr, à Rennes, mais, des contestations ayant été « élevées sur la validité de ce mariage, ledit messire « de Lopriac et ladite Jeanne Sauvaget, son épouse, « ont prié M. le recteur d'Herbignac de leur adminis- « trer de nouveau la bénédiction nuptiale, ce qui a « été fait le 9 juin 1705, précité, en présence des « soussignants. — Ont signé : René de Lopriac, — « Jeanne Sauvaget, — Halgan, recteur de Crossac, — « Lizeul, prêtre, vicaire d'Herbignac. — J. Le Breton, « chapelain de Pompas. — René Maillard, recteur. »

Le dernier représentant de Lopriac a été Félicité, petite-fille de Renée et de Jeanne Sauvaget, mariée en 1752, à Louis-Joseph, marquis de Kerhoent.

Kerhoent porte : *écartelé aux 1 et 4 : échiqueté d'or et de gueules*, qui est Kergournadec'h ; *aux 2 et 3 : d'azur à la fleur de lys d'or, cotoyée en pointe*

de deux macles de même, qui est Kerriec-Coëtenfao, *sur le tout : losangé d'argent et de sable*, qui est Kerhoent.

Félicité de Lopriac et son mari n'ont pas été, comme on le croit généralement, les derniers à posséder féodalement le marquisat d'Assérac. Louis-Joseph mourut antérieurement à 1789, ainsi que constate la pièce que nous allons transcrire en finissant ; quant à sa femme, elle périt, en tout cas, sous la hache révolutionnaire, le 7 thermidor an II (26 juillet 1794). Ranrouet fut acquis, vers 1788, par les du Cambout, qui portent : *de gueules, à trois fasces échiquetées d'argent et d'azur*.

L'acte de bénédiction d'une cloche à Herbignac nous apprend que, le 5 juillet 1789, furent parrain : « Jean « Chaudet, fermier général, *par procuration de Pierre* « *du Cambout*, et marraine : dame Antoinette-Félicité « Lizeul, épouse de François Merlet, notaire et greffier « en chef de la vicomté de Donges, par procuration « de dame Félicité de Lopriac, veuve de Louis-Joseph « de Kerhoent... »

A quel titre Pierre de Coislin eût-il été parrain d'une cloche à Herbignac, en 1789, sinon comme possesseur et propriétaire de Ranrouet, dès cette époque ? Comme preuve de cette affirmation de la vente de la terre de Ranrouet, sinon de tout le marquisat, aux du Cambout de Coislin, avant la Révolution, c'est que ceux-ci en sont restés maîtres jusqu'en 1848, époque à laquelle l'antique fief a passé aux mains de M. Ernest de La Rochette, riche propriétaire en Assérac, et que ses descendants le possédaient encore naguère.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

DES

SEIGNEURS D'ASSÉRAC ET DE RANROUET

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A LA RÉVOLUTION

Richard, d'origine normande, seigneur d'Assérac, au XIe siècle.

Frédor, son fils, seigneur d'Assérac, fin du XIe siècle (*Cartulaire de Redon*). — Rioc, son fils.

Wilhem, seigneur d'Assérac et de Ranrouet, vivant en 1212 (*Dom Morice*).

Allen, ou Alain d'Assérac, seigneur de Ranrouet, dernier du nom. Fondu dans Rochefort en 1294.

Thibaud de Rochefort, seigneur d'Assérac et de Ranrouet, en 1294, par son mariage avec l'héritière du nom.

Jeanne de Rochefort, épouse en 1374 Jean de Rieux, en qui se fond sa maison.

Jean II, sire de Rieux et de Rochefort, seigneur d'Assérac et de Ranrouet en 1374.

Jean III, sire de Rieux et de Rochefort, seigneur d'Assérac, époux de Béatrix de Montauban.

François, sire de Rieux et de Rochefort, seigneur d'Assérac, époux de Jeanne de Rohan.

Jean IV, sire de Rieux et de Rochefort, comte d'Har-

court, seigneur d'Assérac, épouse en troisièmes noces Isabeau de Brosser. — Mort en 1518.

François de Rieux, apanagé de la terre d'Assérac et de Ranrouet, épouse, en 1530, Renée de La Feillée.

Jean, seigneur, puis, en 1574, marquis d'Assérac, époux de Philippe de Saint-Amadour. — Mort en 1575.

Jean, marquis d'Assérac, épouse Jeanne-Hélène de La Motte-Vauclair, dame de La Hunaudaye.

René, marquis d'Assérac, mort à 17 ans, en 1609. — Jean, marquis d'Assérac, par la mort de son frère, épouse Suzanne de Rieux-Châteauneuf.

Jean-Emmanuel, marquis d'Assérac, mort en 1656. —Première femme : Anne Mangot, morte sans enfants ; deuxième femme : Jeanne-Pélagie de Rieux-Châteauneuf.

Jean-Gustave, marquis d'Assérac, époux d'Anne d'Aiguillon. — Mort à Paris en 1713. — Il vendit, en 1680, le marquisat d'Assérac à René de Lopriac.

René de Lopriac, marquis de Coëtmadeuc, devint, en 1680, marquis d'Assérac par acquêt des Rieux.

René de Lopriac, fils du précédent, marquis d'Assérac, épouse, à Ranrouet, Jeanne Sauvaget, en 1705.

N... de Lopriac, fils du précédent, marquis d'Assérac. — La maison de Lopriac se fond dans Kerhoent, en 1752.

Louis-Joseph de Kerhoent, épouse, en 1752, Pélagie, héritière de Lopriac, et devient, de ce fait, marquis d'Assérac. — Pélagie mourut sur l'échafaud, en 1794.

mais le marquisat avait été, antérieurement à 1789, acquis par la maison du Cambout.

Pierre du Cambout, marquis de Coislin, acquiert, vers 1788, le marquisat d'Assérac. — Ses descendants sont restés propriétaires de Ranrouet, jusqu'en 1848.

X

LE CHATEAU DE LA COURBEJOLLIÈRE

Par M. le Cte Régis de L'ESTOURBEILLON

(Réponse à la 9e question)

Au cours de l'intéressante excursion faite par les membres du Congrès de Nantes, le mardi 6 juillet 1886, au château de Goulaine et à Clisson, une première visite fut consacrée le matin, avant d'arriver à cette dernière ville, à l'ancien manoir de La Courbejollière, qui tint jadis un certain rang parmi les places fortes de second ordre de l'ancien comté Nantais. Situé à un kilomètre du bourg de Sainte-Lumine de Clisson, il est actuellement la propriété de M. Sébastien de Boishéraud, dont nos archéologues reçurent le plus gracieux accueil et qui voulut lui-même leur faire les honneurs de son habitation.

Entouré d'une double ceinture d'eaux vives, ce château devait être jadis une position assez forte. On y accédait au sud-ouest par un étroit passage resserré entre les douves et d'épaisses murailles, et défendu par deux grosses tours. Après avoir franchi une première enceinte occupée par les bâtiments de servitude, on rencontrait un premier pont-levis, jeté sur des douves profondes et protégé par un fort bastion, qui permet-

tait de pénétrer dans la cour du château proprement dit, situé en avant et un peu au nord-ouest d'un plat-site entouré d'eau de toutes parts, et dont l'arrière, actuellement occupé par des jardins, se terminait à l'est en forme de redan. Derrière ces bâtiments et à l'extrémité nord du château, un second pont-levis, partant du pied d'une tour, donnait accès sur deux langues de terre, complètement entourées d'eau, dont l'une, couvrant toute la partie nord-ouest du château, se terminait par une forte redoute.

De tout cela, hélas ! à part les douves et quelques murailles, il ne reste, pour ainsi dire plus rien. Ce manoir, demeure seigneuriale de l'antique famille Perrin de La Courbejollière, fut détruit à la fin du XVIe siècle, et le siège qu'il dut subir alors ne forme pas un des épisodes les moins intéressants des guerres de la Ligue dans nos contrées. Le Poitou, comme le Comté Nantais, était, à cette époque, en proie à la plus profonde anarchie. Nantes appartenait à la Ligue; mais Clisson et Montaigu étaient restés fidèles au Roi, et, tandis que les troupes du duc de Mercœur désolaient les campagnes par leurs fréquentes incursions, les capitaines huguenots savaient leur opposer dans maintes rencontres des compagnies avec lesquelles elles devaient compter.

Parmi ces derniers, l'un des plus vaillants était, sans contredit, Pierre Perrin, seigneur de La Courbejollière. Descendant d'Arthur Perrin, mentionné parmi les nobles de la paroisse de Sainte-Lumine de Clisson, lors des réformations de 1475 et de 1513 (1), il était fils de messire

(1) Archives de la famille Goguet de Boishéraud. — *Induction à la Réformation de 1669 pour le sieur Perrin de La Courbe-*

René Perrin, seigneur de La Courbejollière et de La Vivancière, mort à La Rochelle des suites des bles-

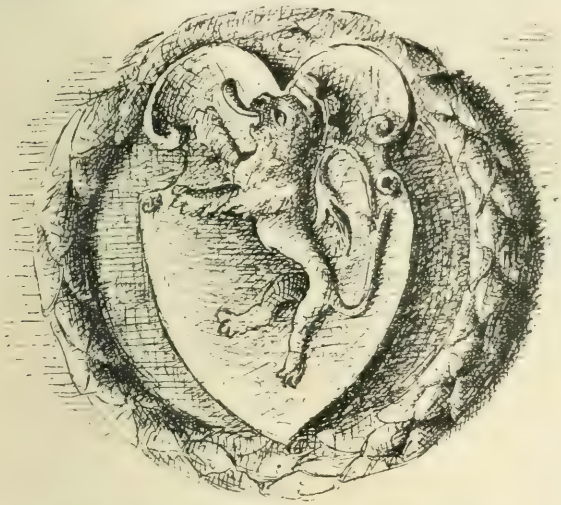

CHEMINÉE DU CHATEAU DE LA COURBEJOLLIÈRE.

Armoiries des Perrin de La Courbejollière.

sures reçues par lui à la bataille de Bassac, où fut tué le prince de Condé, et de demoiselle Jeanne Jaillard, tous les deux fervents calvinistes (1). Il avait

jollière. — Arthur Perrin, seigneur de La Courbejollière, avait marié, le 17 décembre 1517, sa fille, Jehanne Perrin de La Courbejollière, à Guillaume de Lisle, seigneur de La Cormeraye en Mosnières. Le manoir ou château de La Cormeraye, vieux logis du XVe siècle, carrément entouré de douves, avait été donné à Julien de Lisle, père dudit Guillaume, par la duchesse Anne, et cette donation, datée du 5 avril 1489, était faite « en récompense des bons et agréables services rendus par Julien de Lisle, tant au feu duc François II, qu'à la duchesse. »

(1) Archives de la famille Goguet de Boishéraud. — *Enquête pour les enffans mineurs de deffunct Pierre Perrin, seigneur*

épousé, le 15 janvier 1584, demoiselle Esther Mesnard, fille de haut et puissant seigneur François Mesnard et de demoiselle Jacquemine de Beauveau (1). Ayant perdu ses parents de bonne heure, il avait été nourri comme page en la Maison du Roi et était entré à son service, dès que son âge lui avait permis de porter les armes. Sa bravoure et son habileté n'avaient point tardé à lui mériter la confiance du monarque et de ses lieutenants. Successivement capitaine d'une compagnie de chevau-légers, sous les ordres de M. le marquis de Bellisle, puis d'une compagnie d'arquebusiers à cheval sous l'autorité des princes de Conty et de La Trémoïlle et du sire d'Avaugour (2), il avait assisté au siège de Montmorillon, où un coup d'arquebusade le laissa grièvement blessé, puis au siège de Montaigu, prise et rasée par les Ligueurs, le 6 mai 1587, à ceux de Beaupréau, Brissac, La Seguinière, et aux engagements de Vallet, Liré et Mouzillon (3) où, à la tête de sa compagnie, il avait complètement battu les gens du parti de l'Union (4). Enfin, le 2 août 1588, chargé

de La Courbejollière, deffendeurs, contre maître Gilles Robin, étudiant en l'Université de Paris, demandeur en payement d'une indemnité pour les temps de prinsons faictes au temps passé ès prisons de La Courbejollière, par feu Gilles Robin, son père, 1603.

(1) *Ibidem. Enquête de 1603.*

(2) Haut et puissant seigneur messire Charles d'Avaugour, seigneur de Saffré, Kergroays, Vay, Le Bois-Rouaud, etc., fils de messire René d'Avaugour, seigneur de Saffré et Kergroays, et de Renée de Plouër, marié à demoiselle Renée de La Chapelle, dame de Machecoul et de La Roche-Giffart, mort en 1613.

(3) Vallet, chef-lieu de canton (Loire-Inf.), 5,316 habitants. — Mouzillon, commune dudit canton, 1,542 habitants.

(4) *Ibidem. Enquête de 1603.*

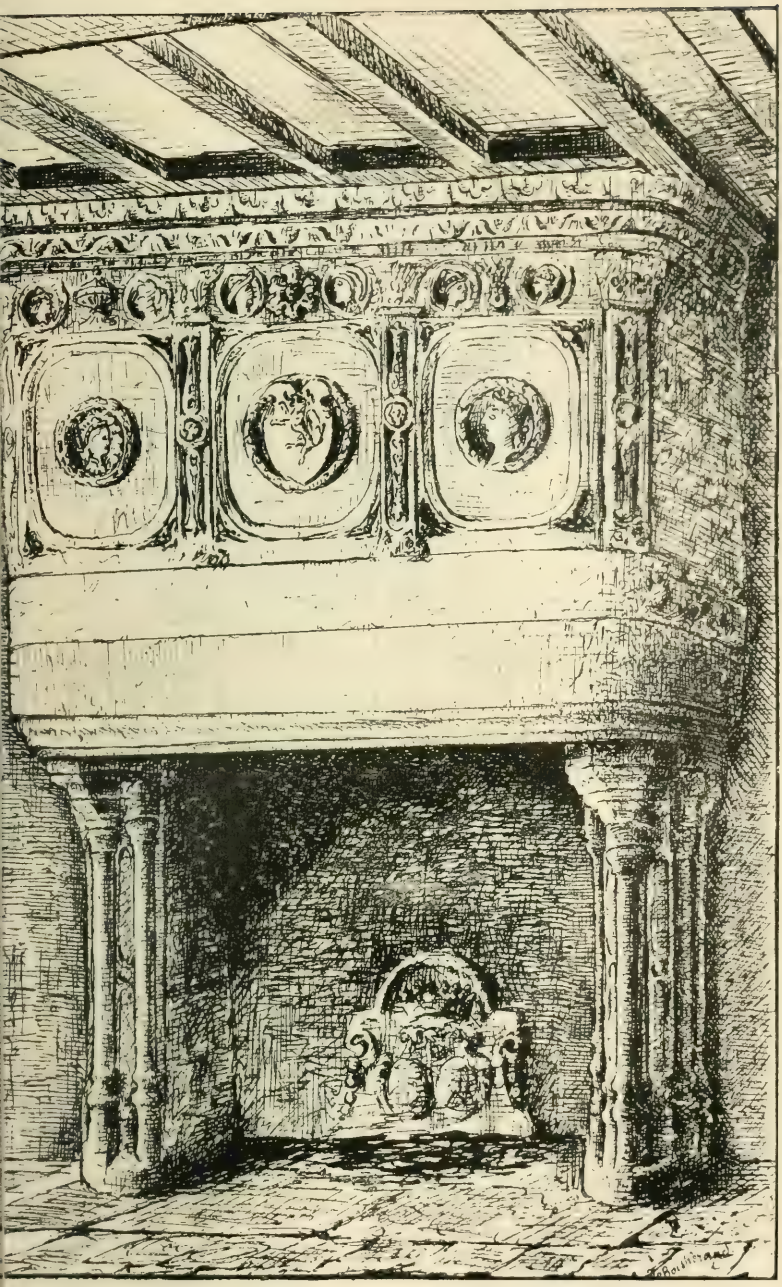

CHEMINÉE DU CHATEAU DE LA COURBEJOLLIÈRE.

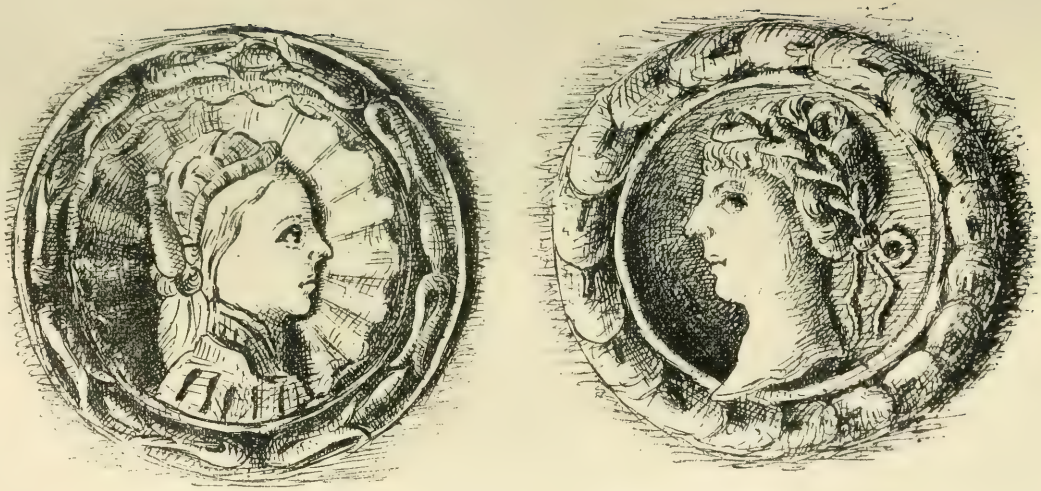

CHEMINÉE DU CHATEAU DE LA COURBEJOLLIÈRE.

Détails.

par le Roi du commandement de l'avant-garde de son armée, il avait réussi à défaire, *en sa présence*, au pont de Monnières (1), les troupes du régiment de Jarzay et avait reçu dans la mêlée douze coups de piques dans le corps, grâce auxquels il avait dû se faire traiter pendant un mois chez un de ses voisins, messire François de Baye, écuyer, seigneur de La Danière, en Monnières (2).

Un tel courage et une fidélité aussi inébranlable à servir le Roi, qui l'affectionnait d'une manière toute spéciale et le regardait à juste titre comme l'un de ses meilleurs capitaines, n'étaient point faits pour lui attirer les sympathies des Ligueurs, qui vengèrent sur son château les défaites réitérées qu'il leur avait fait essuyer. — Guidées par un traître, nommé Gilles Robin, qui, en 1587, avait déjà livré la ville de Montaigu aux Ligueurs et causé sa ruine, et qui, dans cette nouvelle circonstance, ne craignit pas de cautionner l'artillerie possédée à Nantes par le duc de Mercœur, pour le décider à la laisser sortir de la ville (3), les troupes de ce dernier, sous les ordres du sieur de Goulaine, son lieutenant, vinrent, en 1591, assiéger la Courbejollière et la ruiner à coups de canon. — « Il est chose certaine et véritable, dit une enquête de 1603 (4), que Monsieur de Goulaine, lieutenant et commandant en l'armée de Monseigneur le duc de Mercœur, vint assiéger, en l'année 1591, la Maison noble de La Courbejollière, où il avait fait mener du

(1) Monnières, commune du canton de Clisson (Loire-Inf.). 1,076 habitants.

(2) *Ibidem. Enquête de 1603.*

(3) *Ibidem. Enquête de 1603.*

(4) Voir *suprà*, note 2.

canon. *sur le cautionnement du sieur Gilles Robin ;* laquelle maison fust prise, ruinée, pillée et en partie brûlée; et fust laissé dans ladicte maison pour parachever la ruine d'icelle, d'autant que ledict sieur Perrin de La Courbejollière estoit serviteur du roi, le capitaine des Mortiers, lequel y demeura huit jours et fist brusler plusieurs lecttres et enseignements trouvés en abattant un pan de muraille et longère de la basse-cour, et même les bleds et aultres meubles ; et, en oultre, il est notoirement véritable que ledict sieur de La Courbejollière, veyant ne povoir résister à l'armée dudict sieur de Goulaine, qui lors estoit près d'aller à l'assaut, fust contrainct de sortir en plein jour l'espée à la main, à la teste de son armée, ce qu'il fist avec sept ou huict soldatz, desquels il fust tué deux : un, appelé des Moulins, et ung aultre, serviteur d'un chirurgien, nommé Maistre Pierre Beaupréau, qui lors traitait ledict Perrin d'un coup d'arquebusade qu'il reçut dans les reins au siège de Montmorillon ; et furent faicts prinsonniers, le nommé la Plante, et ung aultre appelé Pierre Girard, lequel comme domestique dudict sieur de La Courbejollière, avoit une valise sur son cheval en laquelle il y avait quelques deniers et grande quantité de papiers : lesquels deux prinsonniers furent emmenez à Nantes par les soldatz de l'Union. »

Mais, la ruine de son château et ses nombreuses blessures ne devaient point empêcher messire Pierre Perrin de guerroyer encore. Échappé presque miraculeusement à la mort qui l'attendait dans ce siège, il se remit aussitôt en campagne, fit le siège de Tiffauges avec le sieur de Malicorne, gouverneur du Poitou (1),

(1) Jean de Chourches, chevalier, seigneur de Malicorne,

et fut tué en 1597 au siège de La Flocellière, lors de l'expédition dirigée contre cette place par l'armée du sieur de Parabelle, dont il faisait alors partie (1).

Ainsi disparurent, à la fin du XVIe siècle, le manoir de La Courbejollière et son vaillant seigneur. Mais, nous nous trompons ; outre les ruines des anciennes

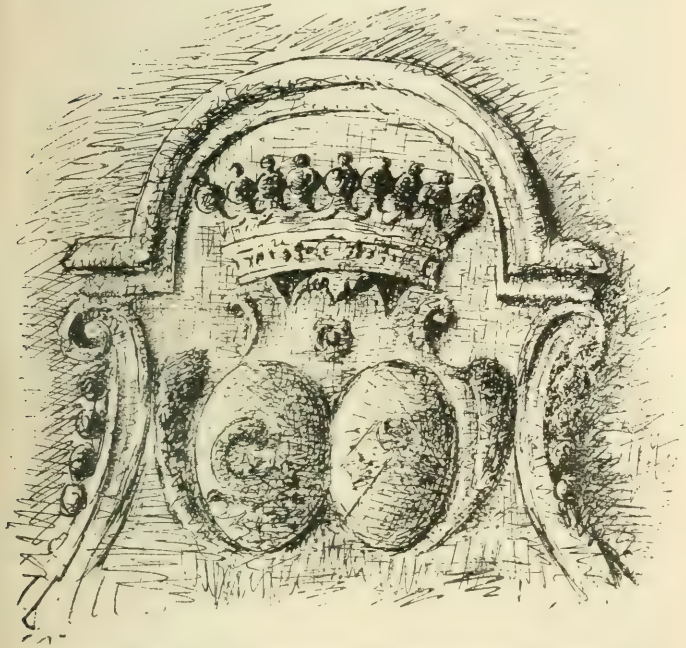

fortifications, et le souvenir d'un valeureux guerrier, il reste encore quelque chose. Une curieuse cheminée de l'époque, échappée à la pioche et à l'incendie, vient

gouverneur du Poitou, marié à Renée-Duvé, dame du Plessis-Bourré, en Anjou, veuve, en premières noces, de Magdelon de Brée, chevalier, seigneur de Perrault.

(1) *Ibidem. Enquête de 1603.*

nous révéler, aujourd'hui encore, les goûts artistiques des maîtres de céans. Supportée par des colonnettes sculptées dans le granit, de fines moulures ornent toute sa partie supérieure et entourent de charmants médaillons avec portraits de l'époque, au milieu desquels se détache le glorieux écusson des Perrin de La Courbejollière : *D'argent au lion rampant de sable, armé, lampassé et couronné de gueules*. Nous croyons savoir que son heureux possesseur, M. S. de Boishéraud, si profondément artiste, a l'intention de restaurer d'une manière complète cet intéressant monument, légué par ses ancêtres ; nous ne saurions trop l'y encourager.

XI

QUELQUES HÉROS POPULAIRES

DE LA BRETAGNE

Par M. Paul SÉBILLOT

(Réponse à la 16e question)

Les héros de l'histoire sont rarement ceux de la légende : si grand qu'ait été leur rôle, si prodigieuse qu'ait été leur fortune, les personnages historiques semblent ne survivre dans la mémoire du peuple que si celui-ci ajoute aux faits véritables de leur vie quelque circonstance merveilleuse : un épisode apocryphe, mais auquel se mêle un peu de surnaturel, fait plus pour conserver leur souvenir que les actes les plus authentiques et les plus héroïques de leur existence vraie.

Partout les héros populaires sont rares. Jeanne d'Arc n'a point de légende, au sens exact du mot : chez nous, Duguesclin n'en a pas laissé davantage, et je crois que dans ce pays de Bretagne dont il fut une des gloires, on trouverait bon nombre de paysans auxquels son nom même est inconnu. J'ai, quant à moi, fait d'assez nombreuses tentatives pour essayer de constater si le peuple se rappelait quelqu'un de ses hauts faits : le résultat a toujours été négatif. Je ne

puis, en effet, citer que pour mémoire la déposition d'un paysan qui m'a dit que Duguesclin était un général du temps de la Révolution, et qu'il avait battu les Anglais.

Je me suis aussi occupé de Duguay-Trouin et de Surcouf; né presque dans le voisinage de Saint-Malo, ayant habité à diverses reprises plusieurs villages maritimes, j'étais assez bien placé pour recueillir quelque chose sur ces héros : Leur nom même était à peu près ignoré à quelques kilomètres de leur ville natale.

J'ai connu des petits-fils de matelots de Surcouf auxquels le nom même de ce glorieux aventurier était à peu près inconnu. Et pourtant plusieurs des épisodes de sa carrière maritime semblent tenir plutôt de la légende que de l'histoire.

Les héros populaires ne sont pas cependant tout à fait inconnus en Bretagne ; en rassemblant dans les notes qui vont suivre les résultats de l'enquête que j'ai faite, et en y joignant les extraits de mes lectures, je vais essayer de répondre à l'une des questions posées par le Congrès archéologique : comme lui, j'adopterai l'ordre chronologique.

***

Dans le centre et dans le midi de la France, le nom de César semble avoir encore quelque popularité ; il figure dans un certain nombre de proverbes et de comparaisons qui ont été recueillis. En Haute-Bretagne, je n'ai rien rencontré de semblable ; M. L.-F. Sauvé n'a pas été plus heureux ; seul, M. Luzel possède un conte jusqu'ici inédit (1), qui lui a été conté sous le titre de « Payer le tribut à César. » Mais, dans ce récit, qui

(1) Postérieurement au Congrès, ce conte a été publié dans la *Revue des Traditions populaires* en 1887, n° 8 (août).

n'est nullement la légende de César, il faut voir un souvenir du verset de l'Évangile, plutôt que celui du conquérant des Gaules. Dans son intéressante brochure, l'*Isle aux Moines*, M. le Dr Mauricet raconte que d'après les habitants du pays, Jules César aurait été transporté de Rome en Bretagne et enterré dans l'île ; son corps repose dans un cercueil en or.

Malgré ces deux exemples, je crois que le peuple breton ignore, en général, le nom du conquérant. Les camps de César, les ponts de César, les tables de César, ne prouvent pas sa popularité (1); beaucoup de ces appellations sont modernes; si le peuple les sait, c'est, qu'en général, il les tient des voyageurs du siècle dernier et de ceux de la Restauration, qui substituaient volontiers, aux termes populaires, des appellations empruntées aux Romains ou aux Druides, personnages parfaitement inconnus aux paysans. A côté de ces noms, le peuple en a d'autres, moins nobles, il est vrai, mais qui sont probablement plus anciens. On pourrait, au reste, en consultant les anciens titres, savoir quels étaient les noms usités aux siècles derniers : il y a de fortes probabilités pour que ce soient ceux où ne figurent pas les noms historiques.

***

En Haute-Bretagne, je n'ai jamais entendu parler de Merlin : cela ne veut pas dire que son souvenir y

(1) Je cite, pour mémoire, le passage suivant du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, p. 71. « M. de La Villemarqué constate combien la mémoire du roi Gradlon est restée populaire dans une partie de la Bretagne. On montre partout des ponts de César, ou l'on décore du nom pompeux de château du roi Gradlon, les murailles presque détruites de quelque vieux donjon féodal. »

soit totalement oublié. M. Lejean, *Excursion dans le Poher*, l'entendit prononcer pour la première fois, dit-il, aux environs de Loudéac. D'après M. Bézier, *Monuments mégalithiques de l'Ille-et-Vilaine*, p. 234, les paysans continuent à appeler Tombeau de Merlin un dolmen ruiné, et une tradition populaire assure qu'il dort sous ces pierres en attendant sa mie Viviane. Il serait à désirer que cette légende fût recueillie avec soin, et que l'on s'inquiétât de son ancienneté !

M. Baron Dutaya, *Brocéliande*, p. 161, raconte qu'au Roz près du Quillio, il a vu le rocher de Merlin, le portail de sa grotte sauvage ; c'est là que l'enchanteur logeait dans une barrique.

« Un jour, disent les paysans, un être supérieur interrogea Merlin sur les intempéries de l'air, qui devaient rendre inhabitable cette horrible demeure. »

— Comment fais-tu, Merlin, quand le vent d'ahaut bat le rocher ?

— Je tourne ma barrique vers le vent d'abas.

— Et quand le vent vient d'abas ?

— Je tourne ma barrique vers le vent d'ahaut.

— Et quand les quatre vents battront ?

— Je mettrai ma barrique à dens...

« Ce grand enchanteur posait ses pieds sur deux rochers séparés par un vallon, et buvait à l'étang du Roz. Or, il y avait plus de trois cents toises entre les trois sommets de ces angles si prodigieusement décrits.

« Ces traditions sont dans la mémoire de tous les paysans de la contrée, et encore, en ces derniers temps, dit-on, que quelques-uns auraient entendu le roulement d'une barrique le long des nuits. »

Dans ce dernier épisode, Merlin est un géant, analogue à Gargantua : celui-ci est l'objet de nombreuses

légendes dans les deux Bretagnes ; celles qui y ont été recueillies occupent 148 pages de ma monographie intitulée : *Gargantua dans les traditions populaires*. L'épisode de la barrique se retrouve dans une petite légende nivernaise ; Mathusalem y remplace Merlin (*Revue des traditions populaires*, 1886, n° 3).

On remarquera que Merlin se montre plein de sagacité quand il s'agit de se mettre à l'abri du vent : en Basse-Bretagne, il paraît, au contraire, passer pour une sorte *d'innocent*.

Sotoc'h eget Merlin a red en dour araog ar glao.

Plus sot que Merlin, qui se jette à l'eau pour éviter la pluie (Sauvé, *Lavarou-Koz*, n° 931). L'auteur ajoute en note : « Dans le Bas-Léon, comparer quelqu'un à Merlin, constitue une grave injure. Le personnage auquel il est fait allusion, et qui ressemble d'une manière si frappante au Gribouille proverbial de nos provinces françaises, serait-il, par suite d'une dernière transformation, le même que le fameux enchanteur ? Je ne saurais rien affirmer sur ce point, toutes mes recherches pour retrouver ailleurs le nom de Merlin dans la mémoire du peuple breton étant demeurées infructueuses. »

Quatre des pièces du *Barzaz Breiz* sont relatives à Merlin ; dans l'une d'elles, p. 75, les Bretons l'appellent « *Merlin-fol*, Merlin le fou », expression qu'on peut rapprocher du dicton rapporté par M. Sauvé.

M. Gabriel Milin a recueilli, de la bouche d'un journalier du port de Brest, un conte dont l'analyse se trouve p. 119 et suiv. de la *Bretagne poétique* : « Merlin, jeune homme d'un esprit entreprenant, fils d'une veuve qui n'a pas voulu se remarier, se met un jour en route pour aller à la recherche d'aventures. Il rencontre

dans une cabane un solitaire qui le conduit, après l'avoir fait reposer, vers une fontaine au-dessus de laquelle s'élevait un pommier tout couvert de pommes d'or.

— Jeune homme, lui dit-il, monte sur cet arbre, et attends-y les événements.

A peine y est-il installé qu'arrive une belle jeune fille, c'est Viviane. Elle se baigne dans la fontaine. Merlin détache une pomme et la laisse tomber ; la jeune fille la ramasse et part. Le lendemain Merlin laisse tomber deux pommes que la jeune fille ramasse encore. Le troisième jour, il en abat trois ; la jeune fille, cette fois, lève la tête, l'invite à descendre, et, avec de douces paroles, l'engage à l'accompagner.

Merlin la suit, et ils arrivent chez les parents de la belle, sorte de géants, magiciens et anthropophages, qui veulent dévorer Merlin. Viviane le sauve. Son père, pour le faire périr, le charge d'un message auprès de son frère, monstre plus cruel que lui, trois fois plus grand, et qui a reçu l'avis de tuer le messager quand il se présentera. Viviane, qui est elle-même sorcière, a pénétré les projets de son père, et, la nuit venue, ils s'échappent, elle montée sur le mulet d'or du magicien, et Merlin sur le mulet d'argent. A partir de cet épisode, le conte rentre dans la donnée bien connue des héros poursuivis et qui, par des métamorphoses successives, échappent à leur persécuteur. Les variantes en sont innombrables : pour ne parler que de la Bretagne, j'en ai recueilli au moins une dizaine, et M. Luzel publiait tout dernièrement une étude intitulée : *Le Magicien et son valet*, dans laquelle il donne le texte ou l'analyse de plusieurs récits entendus en Basse-Bretagne.

Le conte de M. G. Milin ne prouve pas beaucoup en faveur de la popularité de Merlin : le nom de l'enchanteur et celui de Viviane ont pu être substitués par un conteur à celui de personnages anonymes ou dont les noms lui paraissaient trop vulgaires.

***

D'après Pradère, la *Bretagne poétique*, p. 90 : Alan de l'Ile disait en son temps : « Allez en Bretagne, osez dire qu'Arthur est mort, et les enfants vous lapideront. » Je crois qu'aujourd'hui il serait moins dangereux de mettre en doute l'existence du héros breton. Pourtant il jouit encore de quelque popularité : il la doit au grand retentissement de l'épopée dont il était le héros ; des fragments de poëmes où il figure sont encore chantés, à ce qu'on assure. Deux personnages historiques bretons ont porté le même nom, le jeune Arthur de Bretagne que Jean sans Terre assassina, et le duc Arthur (Richemont), le connétable de France, qui partage avec Jeanne d'Arc l'honneur d'avoir chassé les Anglais de France : il est possible que le héros légendaire doive en partie la conservation de son souvenir à ces deux princes, dont les aventures, lamentables ou héroïques, ont dû faire impression sur l'esprit du peuple.

M. Guillotin de Corson, *Récits historiques*, p. 55, assure que le souvenir du prince Arthur et de sa mère Constance est resté populaire dans le pays de Teillay, où la duchesse se réfugia, et, s'il en faut croire Paul Féval, *Le Loup blanc*, p. 87, éd. de Vresse, on chanterait encore près de la forêt de Rennes, la complainte de Constance attendant le retour de son fils.

Aux environs de Bécherel et de Dinan, on dit en

proverbe d'un homme solide, « qu'il est fort comme un Arthur. » Ici Arthur est synonyme d'Hercule. On nomme « Chasse Arthu' », ou « Chasse Arthur », le bruit que font dans les airs les migrations des oiseaux voyageurs (Sébillot, *Traditions*, t. I, p. 346). Cette chasse fantastique est l'objet des mêmes superstitions que les nombreux parallèles que l'on trouve sous différents noms, en France et à l'étranger.

En Basse-Bretagne (O. Pradère, p. 91), lorsque la nuit le paysan entend à travers les forêts le son lointain du cor et les aboiements des chiens, cela prédit le beau temps, dit-il, car « voilà la chasse d'Arthur qui passe. »

M. de La Villemarqué, *Barzaz-Breiz*, p. 49, dit que, toutes les fois qu'une guerre se prépare, on voit en signe avant-coureur, l'armée d'Arthur défiler à l'aube du jour, au sommet des Montagnes-Noires.

Arthur paraît, au reste, être demeuré beaucoup plus populaire en pays bretonnant qu'en pays français : vers 1830, la Marche d'Arthur (*Barzaz-Breiz*, p. 49), s'y chantait encore, d'après M. de La Villemarqué, qui recueillit de la bouche d'un ancien chouan le chant héroïque dont les paroles et la musique figurent dans le *Barzaz-Breiz*.

Au commencement de ce siècle, Cambry (éd. Fréminville, p. 153) disait que la tradition conservait à Huelgoat le souvenir de l'énorme château d'Artus, et que l'on croyait que ses ruines recélaient des trésors gardés par des démons. Fréminville ajoute en note « qu'on pourrait peut-être le rattacher, d'après le nom qu'il porte, à quelques souvenirs du célèbre roi Artus », et il fait observer, avec raison, « que, dans les temps anciens, beaucoup de rois ou chefs bretons ont porté

le nom d'Artus, et qu'il est à peu près impossible de spécifier lequel de tous ces chefs l'a fait imposer au fort d'Huelgoat. » En Haute-Bretagne, je ne connais aucun château, aucun mégalithe auquel le peuple breton rattache le nom d'Arthur. Il serait intéressant de faire aujourd'hui, en Basse-Bretagne, sans autre préoccupation que celle de constater ce qui existe à l'heure actuelle, une enquête sérieuse sur la popularité du héros des Gallois et des Bretons : pour la mener à bien, ce ne serait pas trop du concours de toutes les Sociétés savantes des départements où la langue bretonne est encore en usage.

***

Sur Roland, je n'ai rien recueilli ; je n'ai même jamais entendu son nom. Une tradition locale, qui a été constatée par MM. Ducrest de Villeneuve et l'abbé Bucheron, appelle Saint-Rolland, deux groupes de rochers non loin du bourg de Dompierre, entre lesquels coule la rivière de Cantache. « Rolland aurait un jour franchi, avec son cheval, l'intervalle de 100 mètres qui sépare ces deux roches, et cela à plusieurs reprises. Une première fois, ce fut pour le *bon Dieu*, et un bond de son coursier le lança sur la rive opposée. Une seconde fois, ce fut pour la *bonne Vierge*, et un effort du généreux palefroi le reporta à l'endroit d'où il était parti. Enfin, il essaya de sauter une troisième fois pour *sa dame*, mais ce fut pour son malheur. L'infortuné Rolland et son coursier tombèrent au fond du précipice, et périrent dans leur chute.

« On voit encore, gravés sur la pierre, les trous d'un fer à cheval, qui viennent à l'appui de cette légende. Mais ils ne représentent que la moitié de sa forme :

l'on observe judicieusement que c'est là que le pied du cheval de Rolland glissa lorsqu'il sauta pour sa fatale maîtresse. (MAUPILLÉ, *Mém. de la Soc. archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. VIII, p. 239-40.) D'après Danjou de La Garenne, ibid. 1861, p. 40, il y aurait lieu de faire des réserves sur les épisodes romanesques, dont MM. Bucheron et Ducrest de Villeneuve l'ont embellie. Ces traits, d'ailleurs, se retrouvent dans plusieurs légendes non bretonnes.

***

Le souvenir des anciens souverains de la Bretagne, la reine Anne exceptée, dont je parlerai plus loin, semble avoir disparu presque entièrement. A Plélan, on m'a montré au village du Gué, un emplacement circulaire qui passe pour avoir été le palais du roi Salomon. De ce roi, lui-même, on ne raconte rien; son nom seul paraît avoir survécu.

***

Gilles de Bretagne n'est pas complètement oublié : aux environs du château de Guildo et de celui de la Hardouinaye, quelques paysans m'ont parlé de certains épisodes de sa vie, tels que le morceau de pain noir donné par une mendiante à travers les barreaux de sa prison. Il est fort possible qu'ils les aient entendus de la bouche des touristes qui viennent visiter les ruines. A peu de distance, le nom même est inconnu. D'après *Vérusmor*, p. 66, qui a peut-être pris au sérieux la scène romantique racontée par Ilabasque, sa veuve apparaîtrait au Guildo. Cet endroit est d'ailleurs hanté : une pointe voisine du château se nomme le Château parlant, et l'on assure que des barques ve-

naient naguère encore transporter d'une rive à l'autre les âmes des morts.

***

Vers 1868, on découvrit au petit séminaire de Dinan une fresque en assez bon état, qui représentait un personnage en costume civil du XVe siècle ; il se tenait au milieu d'une plaine terminée par un bouquet d'arbres ; au-dessus de lui une figure décharnée, évidemment la Mort, brandissait un dard, et une banderolle flottant en l'air portait une inscription analogue à celles qu'on trouve dans les représentations iconographiques de la Mort. Dans un coin, des diables entraînaient un personnage dans les enfers. Cette fresque a été recouverte d'un enduit, à ce qu'on m'a dit. Elle était digne d'être conservée, car elle était, même au point de vue purement esthétique, très intéressante. Le prêtre qui me la fit voir m'assura qu'elle représentait Charles de Blois, et que, d'après une légende, dont je ne lui demandai pas la source, Jean de Montfort étant venu aux Cordeliers de Dinan, avait frappé le personnage du milieu (Charles de Blois), d'un coup de lance ou d'épée, qui fit aussitôt jaillir du sang (1). Ce n'était évidemment qu'une légende, et encore matériellement apocryphe, la fresque était postérieure d'un siècle et demi au moins, à Jean de Montfort.

***

Sur Gilles de Retz, je n'ai rien recueilli ; je n'ai, au

(1) D'après les *Bulletins de la Société archéologique du Finistère*, 1885, p. 84, Charles de Blois serait populaire en Cornouaille et à Guingamp.

reste, habité que des pays assez éloignés du lieu où il se livra à ses cruelles orgies. Il me paraît vraisemblable que son souvenir, avec des détails diaboliques, se sera conservé sur la rive gauche de la Loire, dans l'ancien duché de Retz. Il y a là une enquête que les savants Nantais pourraient faire et qui probablement donnerait quelques légendes curieuses.

***

Aucun héros légendaire n'a une popularité égale à celle de la duchesse Anne, qui termine la liste des souverains de la Bretagne indépendante, et qui est aussi, par ordre chronologique, le dernier des personnages auxquels le peuple ait donné place dans ses traditions. Sa beauté, son double titre de duchesse et de reine, épouse de deux rois, sa mort arrivée lorsqu'elle était encore jeune et belle, ont, sans doute, aussi contribué à sauver de l'oubli son souvenir. Il est possible que son nom lui-même y ait aidé : elle avait pour patronne sainte Anne, qui a été, avant elle et depuis, l'objet d'un culte quasi-national en Bretagne : la popularité de la sainte aura peut-être rejailli sur la duchesse : qui sait si celle-ci n'a pas été aussi pour quelque chose dans le culte que les Bretons ont conservé pour la mère de la Vierge ?

D'après la légende, Anne de Bretagne aurait été grande bâtisseuse : à Dinan, on lui a fait honneur de la construction d'un beau donjon, antérieur à elle de près d'un siècle, et l'on y montre encore son fauteuil de pierre. Habasque assure qu'aux environs de La Roche-Suhard, le peuple croit qu'elle a bâti et possédé le château de ce nom, dont les ruines seules subsistent aujourd'hui ; il lui rapporte, ajoute-t-il, l'ori-

gine de presque tous les monuments gothiques de la Bretagne (*Notions historiques*, t. I, p. 421). On peut remarquer que non loin de La Roche-Suhard se trouve une chapelle dédiée à sainte Anne : de là vient peut-être la tradition qui rattache au château le nom de la reine-duchesse.

Elle a aussi laissé son nom à plusieurs voies romaines et à quelques grandes routes, à l'amélioration desquelles elle contribua peut-être. Près de Dinan, on retrouve son souvenir défiguré dans celui de rue aux Anes, au-delà du pont de Léhon, qui, au dire des gens du pays, fut ouverte par la duchesse. D'après Guillotin de Corson, *Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. VIII, p. 299, la voie romaine qui traverse le canton de Fougeray porte indifféremment les noms de chemin de la duchesse Anne et de chemin de la Royne ; le même recueil assure, t. IV, p. 213, que la voie qui traverse Pléchâtel est connue sous le nom de Chemin de la Royne : qu'à Langon, le chemin de la Royne est aussi appelé chemin de la duchesse Anne, *ibid.*, t. XII, p. 6. A la Noé-Blanche (Guillottin de Corson, *Récits*, p. 178), on attribue aussi à la reine Anne la construction d'une voie romaine ; et l'on dit qu'à la vue d'une pie morte, elle interrompit les travaux (1).

S'il en fallait croire deux traditions recueillies en des lieux assez éloignés l'un de l'autre, la reine Anne aurait assisté à des batailles. Après la défaite de Saint-Aubin-des-Cormiers, elle voulut s'échapper par le souterrain du château : elle fit ferrer ses chevaux à

(1) Sur cette légende très populaire en divers pays de Bretagne, cf. Guillotin de Corson, p. 177, et Sébillot : *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 86, et t. II, p. 202.

rebours, de sorte que ceux qui la poursuivaient faisaient fausse route ; elle fut vendue par son valet, qui paya cher sa trahison, puisqu'on le tua quelque temps après (Sébillot, *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 349). M. Léo Desaivre a cité, p. 12 de sa *Mythologie locale*, une légende populaire, dit-il, à Blain (Loire-Inférieure) ; d'après elle, la duchesse s'était cachée dans le corps d'un cheval pour échapper aux « Anglais ». Les pies décelèrent sa retraite en dépeçant le cadavre du cheval, et Dieu, pour les punir, les chassa à tout jamais de la forêt de Gâvre.

Guillotin de Corson, *Récits historiques*, p. 125, dit que les habitants du Vieux-Bourg en Saint-Just ont conservé le souvenir d'un couvent dont il ne reste aucune trace, et ils prétendent que la Reine Anne y venait parfois faire des retraites.

Près de Saint-Aubin-du-Cormier, on montre la Butte à Mogué, sur laquelle la duchesse et ses dames d'honneur allaient se reposer autrefois (Sébillot, *Trad.*, t. II, p. 349). Lorsque la duchesse se rendait à Rennes, elle faisait, dit-on, halte au manoir de la Praye, non loin de Fougeray (*Société arch. d'Ille-et-Vilaine*, t. VIII, p. 299).

Je n'ai pas eu connaissance qu'on ait recueilli d'autres légendes sur la Reine Anne ; il est probable, pourtant, que ces fragments ne sont pas les seuls auxquels on ait rattaché son nom.

Je n'ai relevé aucun dicton populaire relatif à la duchesse.

Les Celtisants de Paris chantent à leurs banquets mensuels une chanson qui, à Paris et à Rennes, est connue sous le nom de « les Sabots de la reine Anne ». Le fond en est populaire, et l'on en trouve des ver-

sions en Vendée, en Poitou, et fort loin de Bretagne, en Lorraine, dans le pays de Liège, en Champagne, en Gascogne, etc., et on en constate l'existence dès la fin du XVIe siècle (1). Mais, dans toutes ces versions, dont quelques-unes ne diffèrent que par quelques mots de celle qui nous occupe, l'héroïne de la chanson est anonyme. A quelle époque remonte le remaniement qui a fait intervenir Anne de Bretagne ? C'est ce qui serait peut-être malaisé de déterminer : il est pourtant probable que la chanson n'a pris sa forme actuelle qu'à une date assez récente : l'*arrangeur*, en tout cas, était un homme d'esprit (2). Mais ce joli pastiche n'ajoute rien à la popularité de la reine Anne : les fragments que j'ai rapportés en exprimant l'opinion qu'en cherchant bien on en trouverait d'autres, suffisent pour montrer que le souvenir de la dernière duchesse de Bretagne n'a pas été oublié par le peuple qui, à tort ou à raison, l'a regardée comme le dernier représentant de la nationalité bretonne.

(1) La *Revue des Traditions populaires*, t. II, 1887, n° 6, a publié une importante étude de M. J. Tiersot sur les versions du XIVe siècle de cette chanson.

(2) Sur les retouches faites à cette chanson, Cf. une note de M. Orian, *Revue de Bretagne et d'Anjou* (t. I, 1886, p. 320-1).

XII

DÉCOUVERTE DE RELIQUES

DANS L'AUTEL

DE L'ÉGLISE DE VALCABRÈRE

(Haute-Garonne)

Communication faite au nom de M. Bertrand-Bernard

Par M. J. de LAURIÈRE

M. Bernard rappelle d'abord que l'autel de l'église de Valcabrère est formé d'un massif carré revêtu de pierres de taille de diverses grandeurs, et portant une table de marbre creuse, munie d'un léger rebord. Cette table mesure $1^{m}94$ de long sur $1^{m}28$ de large ; son épaisseur est de $0^{m}19$; son profil présente une saillie carrée de $0^{m}09$ sous un large biseau. Derrière l'autel proprement dit s'élève un édicule en forme d'estrade, établi sur une petite chambre ou crypte voûtée et surmonté d'un dais ou ciborium en pierre, porté par quatre arcatures trilobées. Sur l'édicule se trouve placé, abrité sous le dais, un ancien sarcophage de pierre sans ornements. L'ensemble de l'édicule est très postérieur à l'autel même et accuse, par ses formes, le plein XIVe siècle.

En l'absence de croix ou de tout autre signe de consécration apparent sur la table de l'autel. M. Bernard,

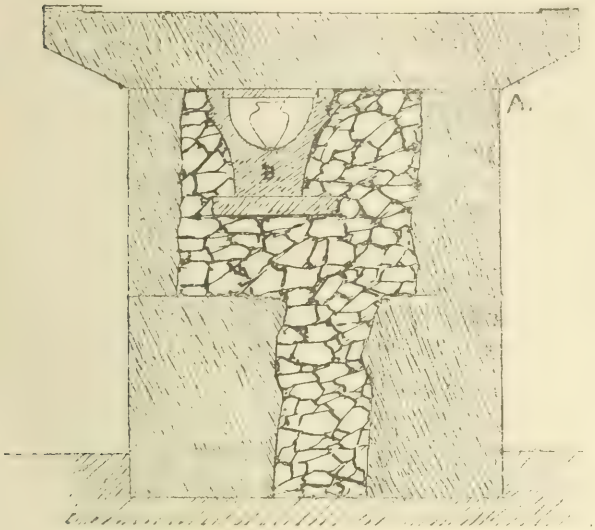

COUPE DE L'AUTEL MAJEUR DE VALCABRÈRE.

de concert avec M. l'abbé Dequé, curé de la paroisse, se préoccupa de retrouver d'autres preuves de l'authenticité de la consécration.....

« Je frappai, dit-il, vers le centre de la face postérieure de l'autel, une des pierres de l'appareil rendit un son sourd qui me fit supposer l'existence d'un vide ménagé dans le massif. Je parvins à enlever cette première pierre, mais nous n'aperçûmes derrière elle qu'un blocage noyé dans un bain de mortier... Après l'enlèvement d'une partie de ce blocage, apparut à nos yeux un élégant chapiteau antique, avec palmes, vo-

lutes et tailloir, dans un état d'intacte conservation. Je le dégageai et le retirai avec précaution, si bien qu'il laissa l'empreinte d'une de ses faces sur le mortier qui l'enveloppait.

« ... Aussitôt, je reconnus que le dessus du tailloir était percé d'une ouverture circulaire, munie d'une feuillure dans laquelle s'adaptait une plaque de marbre formant couvercle. Nul doute, nous étions en possession des reliques, et le rôle du prêtre commençait.

« Le chapiteau-reliquaire fut transporté dans la sacristie et le couvercle enlevé. — Nous trouvâmes, dans un vide concave, régulièrement creusé dans la masse du marbre, une urne cinéraire en verre blanc, vert d'eau irrisé, de $0^m 117$ de hauteur, sur $0^m 115$ de diamètre à sa panse. Elle était recouverte d'une pièce de soie rouge fanée et tombant en débris. Cette urne contenait au fond une matière blanchâtre semblable à de la cire desséchée et portant sur divers points les traces d'une matière noire. Au-dessus se trouvaient des petits lambeaux d'étoffe, sorte de gaze, qui paraissait avoir été imbibée de sang. Venait ensuite un petit paquet d'étoffe légère, rouge-brun, bordée de liserés de soie blanche, contenant une vertèbre et un autre os parfaitement conservés. Près de ces objets était aussi une petite ampoule de verre de $0^m 058$ de haut, sur $0^m 05$ de diamètre à sa panse, et de $0^m 022$ à son ouverture. Elle contenait au fond un petit dépôt ressemblant à du sang coagulé et desséché, des débris semblables à des parcelles d'éponge et de terre imbibées de sang, et, enfin, un petit fragment de drap d'or fin. Cette ampoule était fermée par un bouchon de cire blanchâtre..... Enfin, tous ces objets étaient accompagnés d'un sceau ovale en cire, d'apparence très desséchée et à reflets

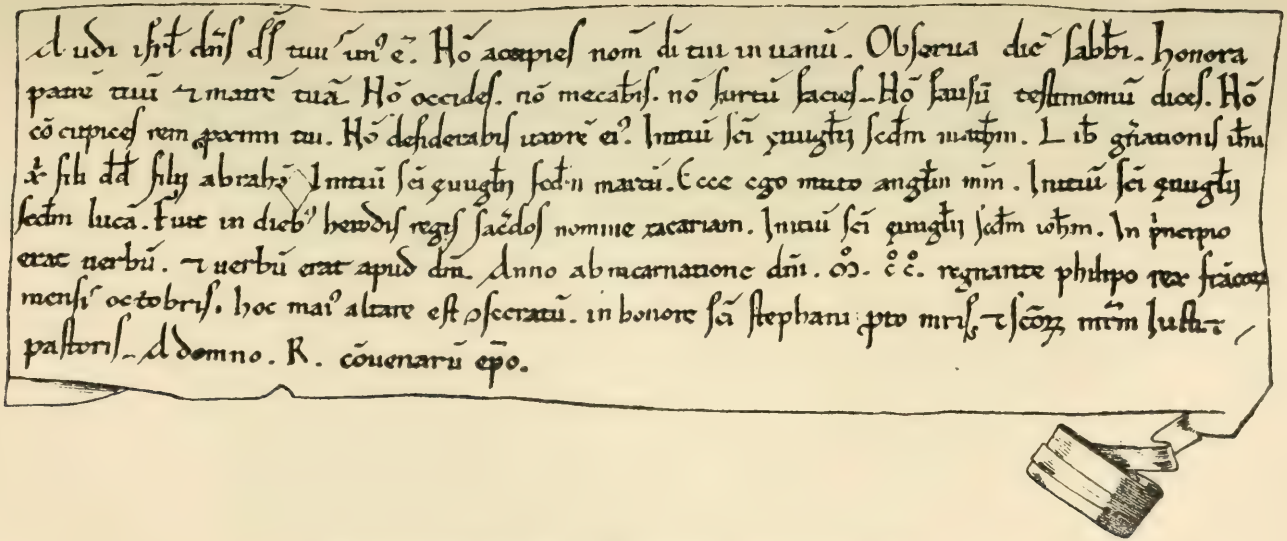

ACTE DE CONSÉCRATION DE L'AUTEL DE VALCABRÈRE (1200).

CHAPITEAU, VASES ET SCEAU

Trouvés dans l'autel de Valcabrère

nacrés. Ce sceau mesure 0m065 de long, sur 0m05 de large.

« L'une des faces représente en relief un évêque debout, crossé et mitré, les pointes de la mitre posées latéralement. Il bénit à la manière latine. On lit en exergue :

S. R. EPISCOPI CONVENARVM.

S(igillum) R(aimundi) Episcopi Convenarum.

L'autre face représente la Vierge tenant l'Enfant-Jésus sur son genou gauche. Sa tête est recouverte d'un voile et nimbée ; elle tient la main droite relevée et appuyée sur sa poitrine. L'Enfant-Jésus porte le nimbe crucifère ; il tient un livre de la main gauche et bénit de la droite.

On lit en exergue : S. AVE MARIA GRACIA PLENA.

Dans une fente ménagée dans l'épaisseur du sceau, sur la tranche des faces, apparaissaient des deux côtés les angles d'un parchemin plié qui devait être l'authentique des reliques (1).

« J'ai photographié tous ces objets, le chapiteau et son contenu, et j'ai l'honneur de vous en adresser des épreuves.

« .....Quelques jours après la découverte, M. le Curé de Valcabrère présentait ces reliques à S. E. le Cardinal-Archevêque de Toulouse, qui en a fait la reconnaissance

(1) L'*Inventaire des Sceaux des Archives*, de Douet d'Arcq, ne fait connaître qu'un seul sceau d'évêque de Comminges, celui du successeur de Raymond, Garsias de L'Ost, appendu à un acte de 1212 (n° 6582).

et a extrait du sceau le parchemin qui s'y trouvait inclus.

Après cette reconnaissance, les reliques ont été remises dans l'urne, le sceau et l'authentique ont été placés dans une boîte à part, le tout scellé aux armes de S. E. Le précieux dépôt a été confié à M. le Curé de Valcabrère, en attendant que le Cardinal vienne à Valcabrère, selon son intention, pour procéder à une nouvelle et solennelle consécration de l'autel.

Voici le texte du parchemin :

Audi Israel Dominus Deus tuus unus est. Non accipies nomen Dei tui in vanum. Observa diem sabbati. Honora patrem tuum et matrem tuam. Non occides. Non mecaberis. Non furtum facies. Non fausum testimonium dices. Non concupisces rem proximi tui. Non desiderabis uxorem ejus. Initium Sancti Evangelii secundum Matheum. Liber generationis Jhesu Christi filii David filii Abraham. Initium Sancti Evangelii secundum Marcum. Ecce ego mitto angelum meum. Initium Sancti Evangelii secundum Lucam. Fuit in diebus Herodis regis sacerdos nomine Zachariam. Initium Sancti Evangelii secundum Johannem. In principio erat verbum et verbum erat apud Deum. Anno ab incarnatione Domini M° C° C° regnante Philippo rex Francorum, mensis octobris. Hoc majus altare est consecratum in honore Sancti Stephani proto martyris et sanctorum martyrum Justi et Pastoris. A domino R. Convenarum Episcopo.

« ..... Ce document nous fournit deux révélations importantes.

« On savait bien que l'église de Valcabrère avait pour

patrons saint Just et saint Pasteur. Le propre du diocèse et la tradition locale étaient d'accord sur ce fait. Mais nulle mention, nulle tradition ne faisaient intervenir saint Étienne dans la dédicace de l'église. Seulement on reconnaissait la représentation du martyre de ce saint, la lapidation, sur l'un des quatre chapiteaux qui surmontent les quatre statues établies aux piédroits du portail de l'église, et sur deux des trois autres chapiteaux on reconnaissait le martyre des saints Just et Pasteur (1). Voilà donc, maintenant, tout naturellement expliquée la raison d'être, à cette place, de la représentation du martyre de saint Étienne.

« Le personnage tenant un livre appliqué sur la poitrine et placé sous ce même chapiteau, avait été considéré aussi par quelques archéologues comme un diacre, peut-être saint Étienne lui-même. Aujourd'hui cette opinion ne se trouve-t-elle pas confirmée par le texte de l'authentique ?

« ... En second lieu, nous avons la date de la consécration de l'autel, 1200, le nom de l'évêque de Comminges, consécrateur, ainsi que son sceau, c'est Raymond Arnaud, de la famille des comtes de La Barthe, qui siégea de 1189 à 1204... »

M. Bernard insiste sur l'importance de la date de la consécration de cet autel. Il serait tenté de voir dans sa table à rebord celle d'un autel antérieur à cette consécration, et fait remarquer qu'en tout cas cette date viendrait contredire l'assertion de Viollet-le-Duc, qui dit que l'autel de Valcabrère a été franchement établi

(1) Saint Just et saint Pasteur ont souffert le martyre, sous Dioclétien, en 304, en Espagne, à Complutum, aujourd'hui Alcala de Henares.

au XIIIe siècle (*Diction. rais. de l'Architect. fr.*, t. II, p. 38). D'un autre côté, cette date s'accorde avec le style du portail de l'église, portail postérieur à la nef même et qui, dès lors, peut se rapporter à la consécration de l'autel.....

M. Bernard fait aussi ressortir l'intérêt qu'offrent le chapiteau-reliquaire, faisant ici fonction de petite chasse, et la teneur du parchemin qui accompagne le sceau de l'évêque... « Ce sont, dit-il, de précieuses attestations conformes à plusieurs faits rapportés par Guillaume Durand, dans son *Rational des divins offices*, lorsqu'il décrit les diverses cérémonies de la consécration des autels... « Premièrement, le pontife « commence en ces termes : Seigneur, viens à mon « aide. Après il bénit l'eau et il fait quatre croix avec « l'eau bénite aux quatre cornes de l'autel... Ensuite « on fait quatre croix avec le chrême aux quatre angles « du tombeau dans lequel les reliques doivent être « renfermées, et on les met dans un petit coffre ou une « petite châsse (capsella) avec trois grains d'encens et « on les renferme en cet état dans le sépulcre. — « ... Or, dit plus loin l'auteur du *Rational*, on lit « dans l'Exode que l'on déposa dans l'arche du tes- « tament ou du témoignage la déclaration ; c'est-à-dire « les tables sur lesquelles était écrit le témoignage. On « peut même dire les témoignages du Seigneur à son « peuple ; et cela fut fait pour montrer que Dieu avait « fait revivre, par l'écriture des tables, la loi naturelle « gravée dans le cœur des hommes. »

« Voilà, sans nul doute, les principales raisons qui expliquent la présence du Décalogue et les premiers mots des Évangiles, que l'évêque consécrateur de l'autel de Valcabrère a pris soin de faire insérer dans

l'authentique. C'est-à-dire que le Décalogue déposé dans l'autel de Valcabrère, rappelle le témoignage, base fondamentale de l'ancienne Loi, déposé dans l'Arche d'Alliance en vertu des prescriptions de Moïse. De plus, il est accompagné des premiers mots des quatre Évangiles qui, de leur côté, rappellent la base fondamentale de la nouvelle Loi.—Dans ce symbole de l'alliance des deux Lois, l'autel est assimilé à l'ancienne Arche, ce qui se trouve confirmé par un autre texte de Guillaume Durand, qui dit, en parlant de l'ancien autel de Saint-Jean-de-Latran, à Rome, que Constantin donna au Latran l'Arche d'Alliance (1).

« Tout porte à croire que les trois grains d'encens, dont parle l'évêque de Mende, étaient ou sont encore contenus dans la petite fiole de verre, et il ne sera pas hors de propos de rappeler que ces trois grains d'encens traditionnels ont été retrouvés en 1860 à l'intérieur d'une cassette déposée dans la cavité d'une colonne qui portait une table d'autel du VIe siècle, dans une ancienne église de Rimini (2).

« En ce qui concerne particulièrement la teneur de l'authentique, une question ne peut manquer de s'adresser à la compétence des archéologues liturgistes : cette rédaction constituerait-elle un fait exceptionnel dû à l'initiative de l'évêque Raymond, ou serait-elle là en vertu d'un usage habituel à cette époque? — En connaîtrait-on d'autres exemples? »

P.-S. Dans le même mémoire, M. Bernard rend

(1) Liv. I, chap. II, cité par Rohault de Fleury, *La Messe, Autels*, 1er vol., p. 101.

(2) Rohault de Fleury, *loc. cit.*, p. 143.

compte aussi d'une fouille qu'il a exécutée afin de vérifier ce qu'il pouvait y avoir de vrai dans certaine tradition populaire qui prétend qu'une crypte était pratiquée sous le sanctuaire.

Cette fouille n'a révélé que l'existence d'un terrain sans cohésion, plusieurs fois remué, et dans lequel on a trouvé de nombreux squelettes couchés la tête vers l'abside et les pieds vers la nef; mais nulle trace de crypte.

XIII

ÉTUDE COMPARÉE

DES

CATHÉDRALES DE VANNES ET D'ANGERS

Par M. Louis de FARCY.

Messieurs,

Après le remarquable travail, publié en 1881, par le chanoine Le Mené sur l'église de Saint-Pierre de Vannes, il n'y a presque rien à dire sur la part qui revient à chaque siècle dans la construction de ce monument.

Mon but est de montrer que la cathédrale d'Angers, type incontestable des nefs de la Trinité de Laval, de la cathédrale de Saint-Malo, de la Couture du Mans, de Sainte-Radegonde de Poitiers, a aussi servi de modèle à l'architecte de Saint-Pierre de Vannes, quand, vers la fin du XIIe siècle il éleva la façade toute entière, démolie en grande partie aujourd'hui, mais dont j'ai un dessin fort exact à vous présenter.

Il me paraît utile, pour donner une idée du remaniement entrepris à la fin du XIIe siècle, de décrire l'église de Vannes au XIe :

Les trois nefs avaient la longueur de celle d'à présent : leur pavage, retrouvé à deux mètres en contrebas du sol actuel par M. Charier, architecte diocésain,

quand il a reconstruit la nouvelle façade le prouve. Ce relèvement s'est produit à l'intérieur des monuments presque partout. Le pavé de Saint-Maurice d'Angers a été relevé de plus de trois mètres au commencement du XIe siècle. L'ancien chœur de Saint-Pierre de Vannes, démoli en 1770, ressemblait à celui de Saint-Gildas de Rhuys. « *Il a quarante pieds de longueur*, dit l'architecte Kerleau : *c'est un reste de la très ancienne primitive église. Il est plus étroit que les bras de la croix*, remarque que j'ai faite dans un grand nombre de monuments de la même époque, dans lesquels la tour centrale n'est presque jamais sur un plan carré, mais plus large dans le sens des transepts que vers le chœur et la nef. « *Il est entouré de plusieurs piliers antiques et gothiques, qui soutenaient une voûte d'arrête en cul-de-four, de plus de quinze pieds plus basse que la voûte de la nef et de la croix.* Ces piliers, au nombre de huit, séparaient le chœur du déambulatoire, sur lequel s'ouvraient trois chapelles. Le clocher s'élevait au centre : les bras de croix, avec absidioles, occupaient, surtout celui du nord, une surface moindre que ceux d'aujourd'hui.

Saint-Maurice d'Angers, à part les chapelles absidiales, qui semblent n'avoir jamais existé, présentait, en 1032, le même plan.

Survint alors un terrible incendie. L'architecte entreprit quelques années après la façade et des trois anciennes nefs en fit une seule de 16 mètres de large. Les deux rangs de colonnes intermédiaires furent supprimés ; on garda les murs des bas-côtés. Des neuf ou dix travées anciennes, on en fit trois seulement sur plan carré, couvrant la même surface. De majestueux piliers construits en matériaux énormes furent élevés

à l'intérieur des murs du XIe siècle, reliés les uns aux autres par d'immenses arcs en ogive, formant comme les arches d'un pont, en même temps qu'à l'extérieur on bâtissait des piles de maçonnerie de 4 à 5 mètres de large, contreforts puissants terminés en terrasse, sans glacis ni ressaut, pour résister à la poussée des gigantesques voûtes en projet. On releva les murs des anciens bas côtés de moitié pour y construire les fenêtres géminées destinées à éclairer ce beau vaisseau, le plus vaste peut-être qui existât alors. Tous ces travaux étaient achevés en l'année 1149, qu'Ulger fût enterré dans la nouvelle nef... depuis quand? nul ne le sait exactement, mais depuis bon nombre d'années, puisqu'en 1153, pendant la construction des voûtes, les poutres et le lambris provisoire de l'église étaient tout pourris « *de navi ecclesiæ nostræ trabibus pro vetustate ruinam minantibus ablatis, voluturas lapideas miro effectu ædificare cœpit*, lit-on dans l'éloge funèbre de l'évêque Normand de Doué. La façade, le porche, les deux tours, couronnées par des flèches en charpente, dont l'une fut renversée en 1192, par un violent ouragan, tout cela était terminé depuis longtemps.

Or, si on veut bien considérer que les évêques de Vannes, comme suffragants de Tours, étaient tenus à venir dans l'église de Saint-Aubin au sacre des évêques d'Angers, qu'ils étaient invités à leurs obsèques, à leurs conciles et aux autres cérémonies extraordinaires, qu'ils traversaient de temps à autre la cité Angevine pour aller à Tours, siège de leur métropolitain, si surtout on se rappelle que Rouault, évêque de Vannes, assistait, en 1151, précisément au moment où on commençait les voûtes de Saint-Maurice à la trans-

lation des reliques de saint René dans une nouvelle châsse, on me permettra de lui prêter sans aucune invraisemblance, le projet de réaliser à Saint-Pierre de Vannes ce qu'il eut sous les yeux à la cathédrale d'Angers. Le parti de remplacer trois nefs étroites et mesquines par un majestueux et vaste vaisseau dut assurément lui sourire et j'assignerais volontiers, sans pouvoir préciser l'année à la dernière moitié du XIIe siècle, le commencement des travaux de la façade de Saint-Pierre de Vannes, qui semble avoir été copiée sur celle de Saint-Maurice d'Angers.

Même nudité à droite et à gauche du portail, nudité masquée jadis par un porche.

Quelle analogie dans ces encorbellements des colonnettes de la grande arcature de deux tours à Vannes et à Angers ! J'admets très bien que la copie soit de près d'un siècle postérieure à l'original : aussi, si le plan est le même, quelle différence dans les détails, surtout entre les chapiteaux angevins et bretons ! Ceux-ci ont un tailloir moins robuste et supportent des claveaux d'arcs en ogive, qui n'ont déjà plus l'archivolte caractéristique du style roman.

Entre les tours, même disposition : une immense fenêtre à triple voussure au-dessus du portail. Toutefois, le maître des œuvres de Vannes a mal pris ses mesures : ayant placé les chapiteaux de l'arcature des tours trop haut, d'environ deux mètres, il a dû les baisser d'autant dans la partie centrale pour arriver à faire passer les voussures de la grande fenêtre sous la corniche du pignon : le dessin de l'ancienne façade nous montre une colonnette sans chapiteau, dans le voisinage de la petite tour, qui témoigne de cette maladresse.

Un pignon triangulaire, d'un aspect sévère, s'élevait au-dessus de la grande fenêtre. Ce même pignon existait à Saint-Maurice d'Angers : il fut démoli, en 1535, par la construction de la tour centrale.

Dans nos deux cathédrales, les architectes, avares du terrain, ont donné à leurs tours une base aussi étroite que possible (6 à 7 mètres de côté) et les ont quelque peu élargi par des encorbellements, à mesure qu'elles s'élevaient dans l'espace... La tour de Vannes, moins élégante que celles d'Angers, est curieuse à étudier sous ce rapport. L'arcature du premier étage épaissit notablement la maçonnerie du second, percée seulement sur le devant de deux baies en plein cintre, si bien que cette partie du clocher sur laquelle doit agir l'ébranlement du beffroi est d'une résistance extraordinaire. Un large glacis réduit le troisième étage, dans lequel sont ouvertes douze baies pour favoriser le son des cloches, à une épaisseur vraiment minime, si on pense au poids de la belle flèche de 70 pieds d'élévation, qu'il avait à porter avant l'orage du 18 février 1824. Ce clocher, orné de quatre *guarites* ou lucarnes et de quatre *filleltes* au clochetons devait être aussi élégant que celui d'aujourd'hui est mesquin et écrasé.

Au bas de la grande fenêtre, à l'intérieur de la tribune des orgues, on voyait, à Saint-Pierre de Vannes une belle galerie de circulation, portée par des têtes sculptées comme celle qui fait tout le tour de la cathédrale d'Angers. Cette galerie donnait accès à deux escaliers, pris dans l'épaisseur du mur de la façade à droite et à gauche de la grande fenêtre. Le croquis que j'en ai fait en est, je crois, le seul souvenir. On voyait aussi, dans l'angle voisin de la grosse tour et du pignon

une colonnette avec chapiteau et quelques claveaux d'un arc formeret, destiné à supporter une voûte en pierre au-dessus de la grande fenêtre.

A dessein, je n'ai rien dit jusqu'ici du portail : je n'ai pu le comparer à celui d'Angers, pour la bonne raison qu'il fut démoli et recontruit *en sous œuvre* avec le porche de 1484 à 1493, mais toute la partie supérieure de la façade (ici je suis à regret en désaccord complet avec M. Le Méné) datait de la même époque que les tours. Tout cela à maheureusement disparu ; je tenais à en conserver le souvenir, assurément intéressant et pour Angers et pour Vannes.

Maintenant se présente une très grave question.

A-t-on conservé jusqu'au XVe siècle les trois nefs du XIe ; ou bien, après avoir bâti la façade et les tours, a-t-on commencé une seule nef très large comme à Angers, à la Couture du Mans et à la Trinité de Laval ! Aucun Vannetais ne s'est peut-être posé cette question ? Pour moi, je suis persuadé qu'après la construction de la façade on a commencé ce grand travail. On aura conservé les murs des anciens bas côtés, comme à Angers ; les piliers auront été montés jusqu'à une certaine élévation et le tout couvert d'une façon provisoire. Je ne fais point à l'architecte l'injure de croire que sa grande nef ait été entièrement achevée vers le milieu du XIIIe siècle, et qu'en 1459 elle ait pu être qualifiée dans le bref de Pie II de cette façon : *vetustate collapsa et ruinosa*. Non, si l'érection d'une grande nef de trois travées, comme celle d'Angers, était assurément, dans l'esprit de l'évêque Roauld et de son architecte, la conséquence de la façade, elle a dû être entreprise, mais abandonnée ; sans cela, elle serait encore debout. Évidemment l'ar-

chitecte du XVe siècle a été gêné par les constructions de son devancier, qu'il n'a pas voulu démolir, et j'inclinerais à croire que c'est là la véritable cause des irrégularités (inexplicables autrement) de l'ouverture de ses chapelles et de l'épaisseur des murs qui les séparent.

Si on admet avec moi que les murs qui, entre la 1re et la 2e chapelles, entre la 3e et la 4e, enveloppent un pilier et un contrefort du commencement du XIIIe siècle, construits jusqu'à une hauteur indéterminée et qu'on n'a pas voulu démolir au XVe siècle, les différences d'ouvertures de chapelles et d'épaisseur des murs s'expliquent tout naturellement. On a doublé, pour ainsi dire, le nombre de travées, par la construction d'un mur tout neuf, séparant en deux l'espace compris d'un gros pilier à l'autre : c'est ainsi que la 2e et la 3e chapelles sont d'égale dimension (5^m,60) que la 4e et la 5e présentent une différence de 0,40 centimètres seulement.

De toutes ces variations de mesures dans l'ouverture des chapelles et l'épaisseur des murs résulte l'impossibilité de voûter la nef d'une façon régulière. C'est ce que n'avait point tenté l'architecte du XVe siècle qui certainement avait projeté une simple voûte en bois (comme celle de l'ancienne cathédrale de Rennes). Mgr Bertin fit exécuter, tant bien que mal, en 1768, sur la grande nef, une voûte dont les culs de lampe tombent comme ils peuvent entre les fenêtres de l'étage supérieur, inégalement espacées.

Les travaux du XVe siècle et ceux de 1867 à 1873 (comprenant toute la façade, moins la grande tour) ont fait disparaître pour toujours les rapports frappants, qui existaient entre les cathédrales de Vannes

et d'Angers, j'ai tenu cependant à n'en pas laisser perdre le souvenir, car je regarde comme une gloire pour l'architecture angevine d'ajouter aux édifices généralement connus pour avoir été inspirés par elle, la façade et peut-être une partie de la nef de Saint-Pierre de Vannes. Certaines églises ont exercé autour d'elles une influence incontestable : tel est, à mon avis, la cathédrale d'Angers ; et, je serais heureux de voir les nombreux savants réunis ici partager mon opinion. L'examen des plans, que j'ai l'honneur de présenter, m'aidera, je l'espère, à les convaincre.

Nota. Remarques sur la longueur du chœur : l'ancien chœur, démoli en 1770 était de trois à quatre mètres plus long que le nouveau. Les deux piles du rond-point du chœur projeté au XVIe siècle et qu'on voit un peu en avant de la chapelle Saint-Vincent étaient sensiblement à l'extrémité de la chapelle absidiale principale du XIe siècle. Si le chœur avait été terminé tel qu'il était projeté au XVIe siècle, il aurait eu presque deux fois la longueur du chœur roman et trois fois celle du chœur moderne.

XIV

DE

L'ANCIENNE EXPLOITATION DE LA CHAUX

AU PAYS DE SAFFRÉ

Par M. Alcide LEROUX

(*Réponse à la 12e question*).

Quand on parcourt le territoire de la commune de Saffré on ne tarde pas à être surpris de l'aspect du sol, de la différence qui existe entre la flore de cette commune et celle des communes environnantes. Il y a surtout une région, située à l'ouest du bourg et au sud, sur le bord de l'Isac, qui se distingue par la couleur de la terre, par les minéraux qu'elle renferme, par les bouleversements qu'elle a subis. L'humus est rougeâtre ou d'un jaune très accentué, des fragments de pierre blanche disséminés en rognons apparaissent çà et là ; enfin la surface présente des traces visibles de travaux qui ont déterminé une suite d'excavations et de buttes. C'était il y a trente ans, surtout, qu'il fallait voir ces terrains arides, pelés, à peine couverts d'une herbe dure et courte, tout semés d'éminences et de fosses sur une étendue de plus de 50 hectares. On eût dit une chaîne de petites montagnes ; on eût dit les montagnes de la Syrie vues en raccourci et par le

petit bout d'une longue-vue. Ces buttes et ces fosses s'appelaient les *Perrières* et les champs qui en occupent la place aujourd'hui portent encore le même nom et révèlent par les colorations bizarres de leur surface, leur création due à un nivellement récent et leur origine particulière.

Donc, dès le premier examen et pour le géologue le moins expérimenté, le sol de la commune de Saffré est un sol éminemment calcaire. Les pierres blanches que nous signalions ne sont que des morceaux de chaux oubliés ou abandonnés ; les *Perrières* ne sont que les carrières, abandonnées aussi, d'où ont été extraites, pendant des siècles, des quantités considérables de chaux. Nous ne nous arrêterons pas à expliquer la présence de ce gisement de chaux au milieu d'un territoire qui en est totalement dépourvu. Ce qui est certain, c'est qu'à quelque distance des bords de l'Isac, au village du Bois-Gouet ou Bogoüet, il existe des dépôts considérables de sable de mer appartenant à l'époque tertiaire éocène. Ces coquillages renferment une foule de cérithes, de nummulaires, de pétoncles rentrant dans les genres que l'on rencontre dans les mers australes. Nul doute que la mer n'ait couvert le fond de cette vallée sur une grande étendue. Ce n'est pas tout : les pierres à chaux proprement dites, que l'on retrouve dans les couches plus élevées, renferment elles-mêmes des coquillages de diverses époques. Il suffit d'observer un fragment d'une de ces pierres, cassée nettement, pour qu'on puisse y reconnaître des spécimens fort jolis des espèces accumulées dans ces parages. Le sol, lui aussi, est rempli, par place, de coquilles isolées, disséminées dans l'humus et ayant absolument pris l'aspect et la dureté de la pierre.

Quel rapport exact y a-t-il entre le calcaire grossier de l'époque tertiaire et les gisements de chaux à l'état de carbonate utilisable qui lui sont superposés ? Il y a, sans doute, des liens assez étroits. Dans tous les cas, les deux éléments sont localisés dans les mêmes parages.

Ainsi que nous l'avons dit, au premier examen, la chaux de Saffré offre un peu l'aspect du tuffau ou de la chaux cuite. A l'analyse, elle fournit un calcaire hydraté, mêlé d'une forte quantité d'argile. Comme la chaux de Campbon, actuellement encore exploitée, elle a des propriétés hydrauliques.

Depuis quand les populations de Saffré ont-elles commencé à utiliser cette chaux? C'est là une question difficile à résoudre, sans doute. Les Gaulois connaissaient-ils les propriétés de la chaux et en faisaient-ils emploi ? Les Gaulois se sont-ils servis de la chaux de Saffré ? Aucun fait, croyons-nous, ne pourrait nous servir d'indice sur ce point. Mais si les Gaulois n'ont pas usé de ce minéral, il est un fait indiscutable, c'est que les Romains en ont employé, et cela sur une grande échelle. Les établissements romains ne manquent pas dans la contrée. Saffré avait son établissement, sa villa, peut-être sa cité. Le Montnoël et les environs sont remplis de briques à rebords ; on retrouve des murs et peut-être en fouillant un peu aux alentours trouverait-on un théâtre comme à Petit-Mars et un temple, comme à Mauves. Blain, avec ses vestiges importants de constructions romaines, n'est qu'à 3 lieues ; Petit-Mars est à peine à 4 lieues ; Nort à 2 lieues. Dans toutes les constructions dont ces localités ont conservé les débris et le souvenir, la chaux a été employée en grande quantité. Où les Romains pre-

naient-ils cette chaux ? Probablement dans l'endroit le plus rapproché. Or, Saffré est plus rapproché que Mouzeil, et, d'ailleurs, la chaux de Saffré avait, pour la construction, des qualités que n'a pas celle de Mouzeil.

Il y a, du reste, près du bourg de Saffré, des excavations considérables et profondes, notamment dans un champ appelé le *Champ-Loing* ou *Champ-Long*, qui n'ont pu être pratiquées que pour l'extraction de la chaux et qui diffèrent entièrement des fosses et des buttes des Perrières, dont nous parlions tout à l'heure. Le *Champ Loing* est à quelques cents mètres de la villa du Montnoël, entre cette villa et la voie romaine qui passe à 200 mètres au nord. Il fait partie d'un terrain plus étendu qui, avant sa division en parcelles, s'appelait les *Chaussées*. Il est tout naturel de supposer que c'est de cette fosse profonde, et occupant près d'un hectare de terrain, que les Romains ont extrait la chaux dont ils ont eu besoin.

Mais ceci, nous ne pouvons que le supposer ; notre opinion, sur ce point, bien que basée sur des données fort sérieuses, n'est qu'une conjecture : ce qui est certain, c'est que les habitants de Saffré, à la fin du moyen âge et pendant tous les siècles qui ont suivi, ont exploité le banc de calcaire qui occupe le sous-sol de la région. Ce fait est établi par des documents écrits et d'ailleurs, quand il ne serait pas établi par cette source historique, il suffirait de consulter, d'un côté, la tradition, de l'autre, les vestiges d'exploitation dont le sol est semé, pour en constater l'évidence.

Non seulement il existe encore des restes importants des anciennes Perrières, notamment à l'est du village des *Ormes* et au midi des vignes de *Lantillou* (la

terre des Ormeaux), mais dans nombre d'endroits, on voit encore des masses considérables de maçonnerie et de débris résultant de la démolition d'anciens fourneaux. Ces monceaux de décombres forment des tertres semblables à des tumulus au milieu des champs ou près des villages. Quelquefois ils apparaissent comme une surface convexe inculte ; plus souvent la charrue en a complètement altéré la forme, et la présence de pierres calcinées, de mortier et de briques mêlées à l'humus, en marquent seuls la place, mais toujours assez nettement pour ne laisser subsister aucun doute. Aujourd'hui encore, on peut vérifier sur le lieu la vérité de nos assertions. On peut, en une heure, visiter les restes des fourneaux de la *Chutenais*, de l'*Epinay*, des *Ormes*, de la *Morhonais*, etc. Quant aux autres, il suffirait de quelques coups de pioche pour en mettre au jour les vestiges incontestables.

Mais ce n'est pas tout de retrouver l'emplacement de ces fourneaux ; il serait intéressant d'en indiquer le nombre et la situation précise, de faire connaître les moyens employés pour extraire et pour cuire la chaux, l'étendue de la surface exploitée. Malheureusement les documents manquent à peu près sur tous ces points.

Une pièce seule, mais fort curieuse, extraite de l'intéressant DIAL DU CHATEAU DE SAFFRÉ, par notre ami, M. le comte Régis de L'Estourbeillon, qui a bien voulu nous la communiquer, a pu échapper à la destruction et vient nous fournir de précieux détails sur le prix de la chaux à Saffré, au XVIe siècle, et sur la manière dont l'exploitation en était réglementée. Voici cet accord, passé en 1574, entre messire René d'Avau-

gour, seigneur de Saffré et les *chauffourniers* de ladicte paroisse, qui vient heureusement nous indiquer en outre, les noms et emplacements d'un certain nombre de fourneaux.

Accord entre René d'Avaugour et les chauffourniers de Saffré.

Comme ainsy soit, que sur la remonstrance faicte en jugement par le procureur fiscal de ceste juridiction contre plusieurs qui puys l'an auroient, sans congé du seigneur, creuzé terre pour y tirer pierre propre à faire chaulx, contrevenans à plusieurs et réitérées prohibitions, faictes sur peyne de l'amende aux plectz et assises de ceste court et publiées par juges d'icelle, le juge auroit, du onciesme jour de janvier dernier, mil cinq cens soxante et quatorze, réitéré lesdictes prohibitions et deffenses et amendes, icelles estre bannies et ordonné arrest estre faict sur lesdictes pierres tirées en plusieurs lieux ; le tout banny et intimé par Jean Boucher, sergent et procureur de ladicte juridiction. — Ils sont représentés en personne Jehan Trebyet, Jehan Prevost, Julien Dupré, Nicholas et Jehan les Robins, frères, Jehan Cozrauçoys, les Durands, frères, Robert Boucher, Pierre Rouxière, Noël Lefebvrier, Marie Boucher, veuve de feu Nicholas Guynel, les touz chauffourniers, demourantz en ladite paroisse de Saffré , savoir : Trebyet et Dupré, au village de la Morhonnais, prévot au village de la Grehandaye ; lesdits Robins, Boucher et Rouxière, au village des Ormes ; lesdicts Lefebvrier et Durands au village de la Rabastellière, lesquels ont remonstré à haut et puissant seigneur René d'Avaugour, seigneur de Cargroays, Saffré, Le Boays, etc., le surplus de ladite pierre avoir été tiré aux lieux et quantons auxquels ledict seigneur leur a perceydé comme congé de perayer, le suppliant leur permettre continuer le trafic qu'ils ont accoutumée faire et de tirer ou faire tirer la dicte pierre et en

faire chaulx, principal moïen de l'entretenement de leur famille, et qu'ils n'ont qu'à desbattre de payer ce qui *anciennement* estait accoustumée en estre pour ce, sçavoir : *troys solz par tonneaulx de chaulx* au seigneur dudit lieu de Saffré ; ce que ledict seigneur, ayant veu par quelques anciennes receptes, maintenait et pour lors en avoit esgard au droict de vente et en recevoient lesdicts seigneurs l'huictiesme denier de la valeur de la chaux, fête en leur terre, qui n'excédoit la somme de troys sols par tonneau de chaulx, ayant esgard à ce qu'elle estoit lors vendue ; mais que de ceste heure, le prix estant excédé de plus de moytié que de toutes autres choses, il seroit raisonnable augmenter son debvoir ; ainsi que ledict debvoir de troys solz n'estoit perpétuel, mais durrent le plaisir dudit seigneur, *regardant ledict seigneur à l'utilité publique ; surtout désirant le proufilz et richesses de ses subjectz*, octroye et donne par ces présentes pouvoir auxdictz dessus nommez de tirer et faire tirer pierre propre à faire chambre aux lieux déjà ouverts, non clos, ny labour, mesmes en leurs domaynes où de ceux-là avec lesquels pour cest effect, ils auraient accordé de faire, qu'ilz rempliront pour cet esgard les fosses de sorte qu'elles puissent estre labourées sur peyne d'amende ; par dessus que aulcuns aultres ne puissent parrayer ou faire parrayer en ceste dicte juridiction sans exprès mandement dudict seigneur, ny la pierre transporter, ny employer ailleurs que dans leurs fournaulx, qui sont les fournaulx de la *Morhonnais*, *des Ormes*, de la *Secheraye* et dudict villaige de la *Rabastellière ;* et sy aulcuns aultres y contreviennent, informeront de ce la justice ; et moyennant ce, ledit seigneur se contente de recepvoir ainsi que sesdicts officiers ou aultres qu'il connaîtra, *le débit ancien à troys sols par chascun tonneau* de chaulx qui sera cuite aux fourneaulx susdicts nommez *Tromètes ;* s'obligeans paier à Monseigneur acceptant à la levée de ladicte chaux, avant le translat d'icelle. Et le présent contract faict pour durer, tenir et valoir

entre mondit seigneur et ses successeurs seigneurs de Saffré et les susdicts obligez, pour eulx et leurs successeurs pareillement. Et tout ce que dessus a esté, par mondict seigneur et lesdicts chauffourniers, voulus, consenty et prins ce jour et se sont obligez, sur l'obligation de tous leurs biens et par leurs sermens, tenir, fournir et accepter, sans jamais y contrevenir par voye ni manière quelconque, ce quoy ils ont recogneu et recognoissent. — Donné tesmoing le sceau estably aux actes de nostre dicte court, consenty au château de Saffré, appartenant à mondit seigneur le quatorzième jour de febvrier, l'an mil cinq soixante quatorze.

René d'Avaugour.

J. Moulin, notaire.

(Dial du Château de Saffré).

Ainsi, en dehors des renseignements si précieux que nous fournit l'accord ci-dessus, relativement au nombre de fourneaux existant il y a trois siècles, à leur situation, au prix de la chaux à cette époque, que nous voyons établi par le seigneur de Saffré lui-même, et sur lequel il perçoit un droit de « troys solz par tonneau », nous sommes obligés d'avoir recours à la seule tradition.

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, voici quel était, au XVIIIe siècle, l'état de l'exploitation.

Il existait, avant la Révolution, une vingtaine de fourneaux disséminés sur une surface oblongue allant du nord au midi et occupant une partie du bassin de l'Isac et une partie du petit cours d'eau qui passe à Augrain et va se jeter dans l'Isac, au pont de la Gravelle. Cette surface peut avoir deux kilomètres de long sur huit cents et quelques mètres de large.

Les fourneaux n'ont pas tous existé ni fonctionné en même temps : il est vraisemblable que, quand la chaux était épuisée dans un certain périmètre autour d'un fourneau existant, on l'abandonnait et l'on allait à 500 mètres en construire un autre qui devenait le centre d'une nouvelle exploitation.

Ces fourneaux étaient tous construits de la même manière. Leur forme était celle d'un grand fût posé verticalement, ayant 2 à 3 mètres de largeur et 4 à 5 mètres de hauteur. Naturellement le bois était le seul combustible employé. Les derniers qui ont fonctionné sont celui du village de la Sauzaye et celui du village (1) de la Pécotais.

Il y a cinquante ans à peine, l'un de ces fourneaux, celui de la Pécotais était encore en pleine activité. Les autres étaient ceux de la Haubellerie, du Jarrier, de la Marquerais, du Faou, du Bourg, de la Chutenais, de l'Epinay, de la Morhonnais, des Ormes, etc. Nous ne saurions en donner une énumération complète, car plusieurs ont dû disparaître complètement. Quant à ceux que nous citons, les vestiges en sont si apparents que leur existence ne peut être mise en doute, sans parler de ceux qui étaient encore debout il y a trente ans, comme ceux de la Morhonnais et de la Pécotais.

Par la situation même des fourneaux et leur disposition sur le territoire de la commune de Saffré, on peut juger de l'étendue des terrains exploités. C'est au milieu du terrain à fouiller que l'on établissait le fourneau. Les moyens employés pour l'extraction étaient des plus simples. Les fragments de calcaires formant non

(1) Le mot village en Bretagne est pris dans le sens de hameau.

pas un banc continu, mais un gisement composé de blocs séparés, quoique assez rapprochés, et épars dans une couche de terre glaise, il fallait remuer beaucoup de terre pour les extraire. Quand l'eau, arrivant en trop grande abondance, gênait le travail des ouvriers, on la rejetait au moyen d'une pelle creuse appelée « hollandaise », et finalement, quand l'endroit fouillé était à peu près épuisé, on creusait une autre excavation à côté de la précédente.

De là cette série d'excavations et de buttes qui occupaient encore plus de 50 hectares de terre, il y a quarante ans.

Si aujourd'hui l'exploitation de la chaux à Saffré a été abandonnée, ce n'est nullement que le gisement soit épuisé ; nous le croyons, du moins. C'est que les moyens de communication étant devenus faciles, et des carrières de chaux ayant été ouvertes dans des bancs de calcaire vifs, à Mouzeil et à Erbray, la chaux de Saffré devint l'objet d'un commerce trop peu rémunérateur pour que l'on continuât à l'utiliser. Nous avons vu, en effet, ces dernières années encore, mettre au jour des quantités de calcaire en creusant de petits étangs ou de simples puits.

Quoi qu'il en soit aujourd'hui, il est certain que la chaux fut, à une certaine époque, l'objet d'une industrie considérable dans notre pays. Je ne serais même pas éloigné de croire que ce genre de travail et d'industrie a contribué à donner aux habitants de Saffré ce caractère un peu particulier et cet esprit mercantile et voyageur qui les distingue. Car, lorsque une dizaine de fourneaux fonctionnaient à la fois, il y avait non seulement les ouvriers qui extrayaient et cuisaient : il y avait ceux qui transportaient et dont

la vie devait être celle des rouliers. Ce genre de vie, continué pendant des siècles, n'a pu manquer d'influer sur les mœurs et sur les goûts d'une population, d'ailleurs reléguée sur un sol humide et assez ingrat.

XV

NOTE

SUR UN ATLAS MANUSCRIT

CONSERVÉ A LA BIBLIOTHÈQUE DU PALAIS DE COMPIÈGNE

Par M. le comte de MARSY.

La Bibliothèque du Palais de Compiègne possède un Atlas manuscrit d'une remarquable exécution qu'il nous paraît utile de signaler aux personnes qui s'occupent de l'étude des divisions territoriales de la Bretagne au XVIIe siècle.

Le titre que nous transcrivons nous dispensera d'une longue description.

« Carte d'une partie de Bretagne et d'Anjou où sont marquez toutes les terres, fiefs et seigneuries appartenantes à S. A. S. Monseigneur le Prince, qui sont situées sur les Frontières de ces deux Provinces, et dont les principales sont les Baronies de Châteaubriand et de Vioreau, et les Terres et Seigneuries du Teil, Teillé et Rougé, les Vicomtez de Tourie, Yssé et Beauregard qui y sont annexées, les Baronies de Derval et de Martigné-Ferchaud, les Terres et Châtellenies d'Oudon, Nozay, Brancien et le Chatelier, toutes situées en la Province de Bretagne ; et les Baronies

de Condé et Chatoceaux, situés en celle d'Anjou. Avec les Plans particuliers de tous les Bois et Forêts qui dépendent desdites Terres et Seigneuries. »

Ce manuscrit grand-aigle comprend quatorze cartes sur parchemin exécutées de 1672 à 1676 par deux dessinateurs habiles, M. Lallemant, géographe du Roi et Jacques Le Loyer, de La Flèche, arpenteur et géographe ordinaire du Roi.

Les cinq premières feuilles dressées par Lallemant et datées de 1676 sont bien supérieures aux suivantes qui portent le nom de Le Loyer. Des encadrements, des cartouches avec personnages allégoriques et blasons sont exécutés à la plume avec une grande finesse.

La sixième renferme le plan de la ville et du château de Châteaubriant, avec cartouche non terminé par Le Loyer, 1672.

La planche 14, datée de 1671 est une carte de la forêt de Brancien.

A la suite est transcrit un procès-verbal dressé par Le Loyer et signé du 18 août 1673, renfermant la description des plans relevés par lui de septembre 1671 à juin 1673. Il occupe 8 feuillets in-folio.

Le manuscrit est relié en maroquin rouge et porte sur les plats les armes du Grand Condé, pour lequel il avait été exécuté, et a dû, ainsi que d'autres volumes analogues, faire partie de la Bibliothèque de Chantilly avant d'entrer dans celle du Palais de Compiègne, où il est inscrit sous le n° 1580 de l'inventaire de 1855.

XVI

L'ÉGLISE SAINT-YVES DES BRETONS

A ROME

SES DALLES FUNÉRAIRES ET SES INSCRIPTIONS (1)

Par M. Jules de LAURIÈRE.

Des différentes églises que la France possède à Rome, celle de Saint-Yves des Bretons était la plus ancienne et la plus intéressante au point de vue archéologique. Elle dépendait, ainsi que les maisons qui lui étaient contiguës, de l'institution dite les *Établissements pieux de France*, et était administrée, sous la présidence de l'ambassadeur de France près le Saint-Siège, par une commission de notables français, laïques et ecclésiastiques, résidants à Rome (2). Croirait-on que ce monument, qui aurait dû être, de la part de cette commission, l'objet des soins les plus intelligents et les plus assidus pour en assurer la

(1) La première partie de cette étude, relative à l'église Saint-Yves, a paru dans le *Bulletin Monumental*, en 1879 (*Note sur l'église Saint-Yves des Bretons à Rome*).

(2) Voir le *Mémoire historique sur les Institutions de France à Rome*, par Mgr Pierre La Croix. Paris, imprimerie de Victor Goupy, 1867.

conservation, a été détruit en 1875, par la bonne volonté de ces mêmes administrateurs ? Le fait, tout invraisemblable qu'il soit, n'en est cependant pas moins une triste réalité.

Mais, paraît-il, il y avait une raison déterminante pour justifier cet acte d'étrange vandalisme. Les maisons voisines devaient être remaniées ; il fallait gagner un peu d'espace au détriment de l'église, et, par ce moyen, obtenir un surcroît de revenus.

L'oraison funèbre de cette pauvre église a été faite en termes émus et empreints d'un profond sentiment des choses qui commandent le respect, dans un article du *Buonarrotti* publié à Rome avec la date du mois de mai 1875, mais paru postérieurement à cette date. C'était, du reste, il faut l'avouer, une belle occasion pour l'auteur de prendre une petite revanche contre les étrangers à son pays qui ont donné là le triste exemple de ces actes de destruction que ceux-ci ne manquent pas de reprocher à ses compatriotes, si peu qu'ils en trouvent l'occasion.

Cependant, hâtons-nous de dire qu'après avoir détruit l'ancienne église, on en a reconstruit une beaucoup plus petite, destinée à consacrer le souvenir de celle qui n'est plus. Il est juste aussi de constater que cette singulière démolition ne s'est point accomplie sans les intelligentes protestations de quelques esprits plus éclairés et mieux intentionnés qu'influents.

Mais rappelons ce qu'était le monument, objet de nos regrets.

L'église Saint-Yves était située entre la rue de la *Scrofa* et la rue de la *Campana*, près de l'angle formé par ces deux voies. Elle appartenait à cette famille d'édifices qui se font remarquer au loin par leurs clo-

chers carrés, percés de petites arcades portées sur colonnettes, et dont les types les plus connus sont ceux de Sainte-Marie-in-Cosmedin, des Saints-Jean-et-Paul, de Sainte-Françoise la Romaine, et, dans des proportions moins considérables, de San-Benedetto du Transtévère, de San-Spirito, etc. Elle était orientée vers le nord. Son entrée principale était précédée d'un petit portique qui s'ouvrait sur la *piazzetta* située à l'angle des deux rues de la *Scrofa* et de la *Campana*. Une seconde entrée, précédée d'une chapelle de Sainte-Catherine, donnait dans la rue de la *Scrofa*.

L'église offrait, à l'intérieur, le plan d'une basilique, munie d'une abside peu profonde, avec trois nefs séparées par huit colonnes antiques de granit ou de cipolin, à chapiteaux également antiques. Ces colonnes supportaient des arcs cintrés. Le plafond de bois était orné de caissons peints aux armes de France et de Bretagne, avec le chiffre de Louis XIV. Le pavé se composait d'une élégante mosaïque de couleur, dite *opus Alexandrinum*. Des pierres tombales, aux effigies des défunts, accompagnées d'écussons armoriés, et grand nombre d'autres souvenirs lapidaires racontaient, de toutes parts, l'histoire de personnages notables de la Bretagne et d'autres pays.

L'auteur de l'article du *Buonarrotti*, dont nous parlions plus haut, M. Ach. Monti, fait remonter le clocher disparu de l'église Saint-Yves au VIIIe ou au IXe siècle, ainsi que l'église. Mais nous croyons que c'est pousser trop loin l'amour des choses anciennes, même pour Rome, et nous nous contenterons d'attribuer ce clocher, comme ses analogues, plus heureux, qui sont encore debout, au XIe ou au XIIe siècle. C'est aussi au XIIe siècle que Mgr Barbier de Montault fait remonter

l'église en question (1). Nous ne saurions rapporter rien de précis touchant son histoire avant le milieu du XVe siècle. Les historiens du XVIIe siècle (2), et ceux qui, plus tard, les ont consultés, nous apprennent que primitivement l'église était dédiée à saint André et s'appelait Saint-André-de-Montarariis. Le pape Nicolas V, à la demande du cardinal Alain de Coëtivy, la céda à la nation des Bretons, qui la consacrèrent à leur saint Yves. Toutefois, cette cession ne fut solennellement confirmée que par son successeur Calixte III, en 1455. L'église devint alors paroissiale.

On sait de quelle populaire vénération jouit en Bretagne saint Yves, qui fut canonisé par Clément VI, en 1347. Il était issu d'une famille noble des environs de Tréguier. Avant d'entrer dans les ordres et de se livrer à la prédication, il avait étudié la jurisprudence et les lettres à Paris et à Orléans. Il devint curé de la paroisse de Tredrez, au diocèse de Tréguier. Doué d'une charité inépuisable, et pour le seul amour de Dieu, il défendait de sa parole les veuves et les orphelins, et les secourait de ses deniers ; si bien que les avocats le choisirent pour leur patron, et fondèrent à Rome une congrégation qui avait pour but de défendre, sans rétribution pécuniaire, les causes des pauvres.

Cette corporation assistait tous les ans, dans l'église Saint-Yves, à la solennité de la fête du saint, le 19

(1) *Les Églises de Rome étudiées au point de vue archéologique.*

(2) Martinelli, *Roma ex ethnica sacra*, 1653. — *Roma ricercata nel suo sitio*, 1644.

Franzini, *Roma antica e moderna*, 1668.

Nibby, *Roma nell' anno* 1838.— *Beschreibung der Statt Rom*, von Platner Bunsen, etc.

mai. Cette solennité, au dire de Franzini (1), était fort pompeuse. L'éclat en était relevé par la présence d'un grand nombre de cardinaux. Un humaniste y prononçait une oraison en latin sur les mérites du saint, puis venait un élève du séminaire romain qui en faisait un chaleureux commentaire à la portée de toute l'assistance.

Le pape Jules II, en 1511, institua près de Saint-Yves, et l'y annexa, un hôpital destiné aux pauvres malades et aux pèlerins bretons. Mais, sous Grégoire XIII, cet hôpital, à la requête du roi de France Henri III, fut supprimé et réuni à celui de Saint-Louis-des-Français.

Aujourd'hui, la petite cour et le cloître de la maison de Saint-Louis ont donné l'hospitalité aux débris de l'église Saint-Yves. Plaques de marbre funéraires ornées d'effigies, d'écussons armoriés et d'inscriptions, fragments de corniches de marbre, débris incrustés de mosaïques, tout est là formant un amas de matériaux encombrants. On y voit aussi des colonnes de granit et des pierres antiques trouvées dans le sol de l'église. L'une de ces pierres porte le fragment d'inscription suivant, gravé en caractères d'une basse époque :

..... ONIVGE SVA
SI VIXIT ANNOS PLVS
MINVS XXXIII
... ONS PRISIDI ET ASTERI. (2)

(1) *Roma antica e moderna*, 1668.

(2) La mention des deux consuls Prisidius et Asterius donne pour date à cette inscription l'an 496. Ces deux consuls nommés pour l'Occident figurent dans plusieurs inscriptions publiées par M. le commandeur de Rossi. « Flavius (?) Turius, Rufius, Apronianus, Asterius et Flavius Præsidius ambo occidentales,

AUTEL MONOLITHE.

(Église St Yves, à Rome.)

Plus loin, sous les portiques de la cour centrale, ont été déposés des morceaux de la mosaïque du XIIe siècle qui formait le pavement de l'église. On y a transporté aussi quelques inscriptions.

Mais, de toutes ces épaves, il en est une qui domine les autres en intérêt. C'est un autel de marbre blanc, porté sur cinq colonnes, dont quatre aux angles et la cinquième au centre. Elles reposent sur un socle plat; mais le tout, table, socle, colonnes et chapiteaux est monolithe (1). Un trou rectangulaire, destiné à contenir les reliques de consécration, est apparent au milieu de la table. Cet autel rappelle par l'ensemble de sa disposition celui qui se trouve en France, à Tarascon, dans la crypte de Sainte-Marthe, et qui est reproduit à la pl. XLVII, tome III, de l'ouvrage de M. Révoil, l'*Architecture romane du midi de la France*. Mais l'autel de Tarascon se rapporte à une époque bien plus reculée que celui de Saint-Yves; car ce dernier, à en juger par son caractère, ne peut être attribué qu'au XIIe siècle.

Les colonnes d'angle de cet autel sont munies de bases à moulures rondes. Leurs chapiteaux sont ornés de feuilles palmées, légèrement plissées et recourbées, qui, partant de l'astragale, aboutissent, quatre aux angles du tailloir et quatre à son milieu. La colonne centrale, d'un diamètre plus fort que les autres, a simplement pour base une large moulure en dou-

sed ab Anastasio Aug. creati et in toto Romano orbe simul promulgati (a). »

(1) Cependant le fût de la colonne de derrière, à droite, paraît avoir été rapporté, sans doute à la suite d'un accident.

(a) *Inscript. christ. urbis Romæ*, n°s 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, p. XLII.

cine, et pour chapiteau une moulure analogue, en sens contraire.

Voici les dimensions de cet autel :

Hauteur totale, $0^{m}91$.

Longueur de la table, $0^{m}79$.

Largeur, $0^{m}58$.

Longueur de la base, $0^{m}76$.

Largeur, $0^{m}55$.

Hauteur des colonnes avec bases et chapiteaux, $0^{m}74$.

Circonférence des colonnes d'angle, $0^{m}39$.

Circonférence de la colonne centrale, $0^{m}82$.

Le type des autels à cinq pieds est fort ancien. Le musée de Marseille en conserve un, attribué au Ve siècle. Mais les autels à cinq pieds, monolithes, comme celui de Saint-Yves, sont d'une excessive rareté. Nous nous demandons même si, après celui de Tarascon, on pourrait en citer un autre. Indiquons cependant un autel de ce genre déposé au musée de Vienne (Isère). Il est monolithe : mais il n'a que trois colonnettes pour supports et la forme de sa table est semi-circulaire.

L'autel à cinq pieds dont nous parlons était placé dans l'une des nefs latérales de Saint-Yves. On nous a fait espérer qu'il serait réintégré dans l'église neuve. Puissions-nous devoir cet acte de justice et de convenance à l'habile architecte, M. Carimini. Mais que deviendront tous les autres débris, surtout ces monuments épigraphiques et funéraires qui avaient toute leur signification historique à la place qu'ils occupaient dans l'ancienne église ? Heureusement qu'à défaut des originaux, on retrouvera ces textes dans le second volume du précieux recueil de Forcella (1).

(1) *Iscrizioni delle chiese e d'altri edificii di Roma dal*

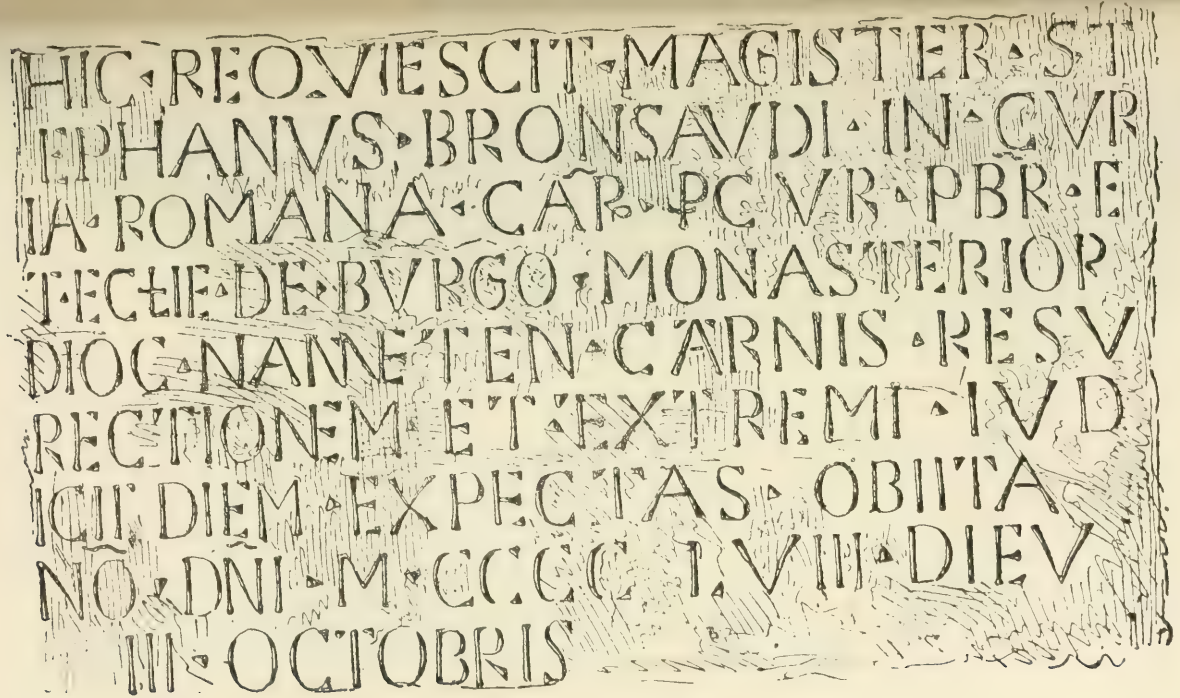

ÉPITAPHE D'ÉTIENNE BRONSAUD,
Dans l'église de Saint-Yves des Bretons.

Parmi ces inscriptions, en voici une reproduite d'après un estampage que nous avons pris sur le marbre même déposé à Saint-Louis-des-Français. Elle est précédée d'un calice placé entre deux petits chandeliers, le tout gravé au trait au-dessus de la première ligne.

Nous la lisons ainsi :

Hic requiescit magister Stephanus Bronsaudi in curia romana causarum procurator presbyter et ecclesiæ de burgo Monasteriorum diœcesis Nannetensis carnis resurrectionem et extremi judicii diem expectans (1) *obiit anno domini* MCCCCLVIII, *die* VIII *octobris*.

Mgr Barbier de Montault, avec la compétence que tout le monde lui connaît pour l'explication des choses ecclésiastiques de Rome, a bien voulu nous communiquer sur ce texte, que nous lui avions soumis, les observations suivantes :

« Le calice indique que le défunt était prêtre. C'est un reste de la tradition du moyen âge.

« Les chandeliers sont très fréquents sur les tombes romaines. Généralement on en met un seul pour les laïques et deux pour les ecclésiastiques. Leur présence est un honneur rendu au défunt, honneur répété le jour de la sépulture, puis aux anniversaires. Le jour des morts, j'ai encore vu des cierges allumés sur les tombes.

« *Magister* dénote que le défunt était gradué, probablement en théologie.

« *Bronsaudi* doit se traduire par Bronsaud. Il est au génitif, parce que l'on sous-entend *ex gente* ou *ex*

secolo XI *fino ai giorni nostri raccolte e publicate da Vicenzo Forcella*. Tom. II.

(1) Par suite d'une erreur du dessinateur, le signe abréviatif de l'*n*, qui, dans l'original, se trouve sur la dernière syllabe d'*expectans*, a été omis dans la gravure ci-jointe.

stirpe. Anciennement on sous-entendait *filius*, car souvent, à l'origine, les noms propres ne furent que le nom de baptême continué d'un ancêtre. Cette terminaison en *i* a donné naissance aux noms italiens, qui ont presque tous cette même forme. En Italie, on italianisait les noms, comme en France nous les francisions. C'est pourquoi nous disions les cardinaux Aldobrandin, Barberin, Montalte, etc.

« L'abréviation sur laquelle vous me consultez, CAR, PCVR (voir la gravure), est très connue. Il faut donc lire *causarum procurator*, c'est-à-dire *procureur des causes à la cour de Rome* ou agent d'affaires, intermédiaire entre les diocèses et le Saint-Siège. Remarquez que la dernière syllabe se retrouve avec une abréviation analogue dans le mot Monasteriorum.

« On n'est pas prêtre d'une église, car toute fonction a son titre propre. Je suppose donc que *et* ne signifie pas aussi, mais est une conjonction entre *presbyter* et le mot qui manque, comme *capellanus*. Alors le sens est complet. C'était à titre de prêtre qu'il était pourvu d'une chapellenie (1). »

Les érudits du diocèse de Nantes, auxquels se recommande cette inscription, connaissent-ils ce maître Étienne Bronsaud, qui fut procureur des causes à la cour de Rome ou agent d'affaires, intermédiaire entre les diocèses et le Saint-Siège, pourvu d'un office à l'église du bourg de Moustier, et qui mourut le 8 octobre 1458 ?

(1) Le mot qui manque pourrait être aussi FAMILIARIVS, bienfaiteur, qui se trouve dans une inscription du XIVe siècle, à l'église de Valcabrère (Haute-Garonne) ..... PSBR ET FAMILIARIVS HVIVS ECCLESIAE

Au nombre des personnages notables de la Bretagne qui furent inhumés à Saint-Yves, on cite le cardinal Robert de Guibé (1). Toutefois cette sépulture ne fut que provisoire, et c'est ce qui explique, dans le recueil de Forcella, l'absence de toute épigraphe qui en fasse mémoire. La dépouille mortelle de ce cardinal fut, en effet, transportée, suivant ses dernières volontés, de l'église Saint-Yves dans la cathédrale de Rennes, où avait été *fondée et bâtie la chapelle des Guibés*, soit par les soins du cardinal même, soit plus vraisemblablement par ceux de son frère, Michel Guibé, comme l'expose la note qui accompagne, dans le *Bulletin Monumental*, tome XLVIII, p. 543, un passage du mémoire publié par M. Léon Palustre sur l'ancienne cathédrale de Rennes. Voilà donc établie l'attribution des deux statues d'évêques qui ornaient le tombeau des Guibés et correspondaient à deux sépultures réelles, contrairement à l'opinion émise dans une troisième note se rapportant au passage du *Bulletin Monumental* précédemment indiqué. L'une de ces statues était celle de Michel Guibé, évêque de Rennes, et l'autre celle de Robert Guibé, son frère, le cardinal, qui lui succéda sur le même siège épiscopal, et dont le corps fut transporté, comme nous l'apprend Ciaconi (2), de *l'église Saint-Yves dans la cathédrale de*

(1) *Les Merveilles de Rome*, 1665, p. 45. — P. Frizon, *Gallia purpurata*, p. 554.

Voy. *Congrès archéologique de Vannes*, 1881, p. 258, le procès-verbal des funérailles du cardinal Robert Guibé, célébrées dans l'église Saint-Yves (Extrait du *Diarium* du pontificat de Léon X).

(2) *De Vitis pontificum*, t. III, col. 254... « In æde S. Ivoni sacra ad tempus sepultus, ex qua ecclesia ossa in Gallias translata in Ecclesia principe Rhedonensi, ut in supremis tabulis

Rennes, où il repose dans un magnifique tombeau, sans aucune inscription funéraire.

Robert Guibé, d'abord nommé évêque de Tréguier en 1484, fut transféré au siège de Rennes en 1502, et de ce dernier à celui de Nantes en 1506. Louis XII l'envoya comme ambassadeur à Rome et lui procura le chapeau de cardinal en 1505. Mais le pape Jules II sut si bien gagner le cardinal, qu'il le tourna contre le roi de France. Ce prince le priva des revenus des bénéfices qu'il avait en France, de sorte qu'à peine il pouvait subsister à Rome. Il se démit, en 1511, de son évêché de Nantes, en faveur de son neveu, François Hamon, et la même année, il fut promu à la légation d'Avignon. Il mourut à Rome le 9 novembre 1513 (1).

L'église nouvelle, ou, pour mieux dire, la chapelle que l'on édifie sur une partie de l'emplacement de l'ancienne, est enserrée dans l'ensemble des maisons qui forment île entre les rues de la Scrofa et de la Campana. Sa façade seule est apparente et donne sur cette dernière rue. C'est en vain que l'on cherche la moindre réminiscence du clocher du XIIe siècle. Rien n'en indique même l'emplacement.

La chapelle neuve est tournée vers l'est, en travers de l'ancienne. Elle est longue de 14 mètres et large de 6. L'église détruite, comme nous l'avons dit, était du XIIe siècle. Celle qui la remplace a demandé sa façade à une sorte de style Renaissance, et s'il ne faut que considérer la correction des lignes, c'est assurément une œuvre assez louable, dont l'architecte, M. Cari-

jusserat, jacent in pernobili sepulchro sine ulla sepulchrali inscriptione. »

(1) P. Frizon, *Gallia purpurata*, p. 553. Moreri-Ciaconi.

mini, doit être satisfait. La porte carrée, flanquée de deux colonnes, s'ouvre dans une voussure profonde, cintrée, creusée à angle droit dans le mur. Cette voussure enferme un tympan cintré qui repose sur les deux colonnes. Il est décoré d'un groupe de la Vierge et de deux saints en terre cuite vernissée. Deux niches à fond en coquille garnissent le bas du mur des deux côtés de la porte, et plus haut, à la hauteur du cintre de la voussure, apparaissent deux écus aux hermines de Bretagne. Un étage supérieur, au-dessus d'une corniche, est percé d'un oculus circulaire garni de meneaux carrés qui se coupent à angle droit, et se trouve accompagné de deux niches à fronton triangulaire. Un pignon encadré d'une corniche termine cette façade badigeonnée d'une teinte gris cendré. L'inscription dédicatoire suivante y est rétablie :

DEO SACRUM IN HON. S. IVONIS
PRESB. ADVOCATI PAUPERUM.

Cette église était soigneusement fermée, en attendant la reprise des travaux de construction, et nous n'avons pu visiter son intérieur encore inachevé. On nous dit cependant que deux colonnes de l'ancienne sont conservées. La commission administrative, qui a mis tant de soin à démolir l'ancien monument, en mettra-t-elle autant à rendre à l'église ce qui lui appartient, en supposant toutefois que cette dernière soit assez vaste pour le contenir ? Mais quoi qu'elle fasse, il est une chose qu'elle ne réalisera jamais, c'est la conservation de l'ancien caractère consacré par le temps, qui faisait de Saint-Yves un monument vénérable au point de vue de l'histoire et de l'art, et dont la perte

est encore venue prouver que le vandalisme révolutionnaire n'est pas, hélas ! toujours seul à exercer ses ravages.

Mai 1879.

DALLES FUNÉRAIRES ET INSCRIPTIONS

DE L'ÉGLISE SAINT-YVES.

Les dalles funéraires et inscriptions provenant de la démolition de l'église Saint-Yves, à Rome, et dont il a été question dans la notice précédente, étaient encore, au moment du Congrès de Nantes, déposées dans la petite cour de la maison de Saint-Louis-des-Français. C'était là que nous avions pu en photographier quelques-unes et prendre note des autres.

Depuis cette époque, l'administration de cet établissement a réalisé son projet de mettre ces précieuses épaves en lieu plus convenable, dans le but d'en assurer la conservation. On ne saurait trop la féliciter d'avoir exécuté cette bonne pensée. En effet, ces monuments, relatifs, non seulement à des Bretons, mais encore à des personnages de différentes nationalités, ont été transportés sous les portiques de la cour centrale de la maison, où, fixés sur les murs et les piliers, ils forment le *Musée lapidaire de Saint-Yves*. Le petit autel monolithe et à cinq pieds dont il a été aussi parlé, a été également mis en évidence, à l'une des meilleures places, sous ces portiques.

Trois de ces dalles, dans un très bon état de conservation, portent des effigies en demi-relief. Ce sont celles que nous examinerons les premières.

HCD PETRVS AMICI CA
NO REDONEN SED AP NOTS BREVIVO IVRIS VTVSQ PERIT VNA
CV CADRIEFERNAC IVLIA
NO NEPOTE SITVS EST VIX ANN LV OBIIT PRIDIE KLVG MDX

I.

1° Dalle funéraire de Pierre d'Amect.

Hauteur. 1m96 ; largeur, 0m83.

La bordure plate qui entoure l'effigie porte l'inscription suivante, reproduite avec ses abréviations dans la gravure ci jointe :

✝ HIC DOMINVS PETRVS AMECTI CANONICVS REDONENSIS SEDIS APOSTOLICE NOTARIVS BREVIVMQVE SCRIPTOR IVRIS VTRIVSQUE PERITVS VNA CVM GABRIELE FRATRE AC IVLIANO NEPOTE SITVS EST.VIXIT ANNOS LV OBIIT PRIDIE KALENDAS AVGVSTAS MDX

Pierre d'Amect, chanoine de Rennes, était donc notaire du Saint-Siège apostolique et rédacteur des brefs, savant dans la science des deux droits. Il fut inhumé avec son frère Gabriel et son neveu Julien. Il vécut 55 ans et mourut le 31 juillet 1510.

Ce monument de marbre blanc est à peu près intact. Son style vigoureux n'en fait pas moins ressortir la physionomie du personnage dans le calme de la mort.

Comme on le voit, la tête du défunt repose sur un coussin. Elle est couverte de l'aumusse qui descend sur les épaules et sur les bras à la hauteur des mains croisées, vers le milieu du corps, la droite sur la gauche. Le pouce de la droite porte un anneau, ce qui est l'indice du doctorat.

Le corps est vêtu du surplis à manches larges et retombantes, et au-dessous du surplis apparaît le bas de la soutane.

Aux deux côtés de la tête, le coussin est orné des

armes du défunt. Quoique l'écu soit assez fruste, on reconnaît néanmoins une fasce, une étoile en chef et un croissant en pointe.

L'aumusse figurée sur cette effigie est conforme à ce qu'en dit le P. Molinet dans son *Discours sur l'habit des Chanoines.* « L'aumusse, qui d'ordinaire était « ou de simple étoffe, ou de drap doublé de fourrures, ou toute de peaux, se portait aussi anciennement par les chanoines dessus la tête et descendait « sur les épaules (1). »

Nous trouvons aussi dans cette figure le type de l'aumusse tel que Viollet-le-Duc le décrit : .... « Une « cape avec capuchon recouvrant tous les autres vêtements et destinée à préserver les religieux du froid « pendant les offices de nuit ; aussi fit-on de très « bonne heure des aumusses en fourrures. Le capuchon était alors doublé et rembourré de manière à « présenter comme deux cornes des deux côtés de la « tête ; disposition qui avait peut-être été adoptée « pour permettre aux chanoines d'appuyer sans fatigue leur tête, contre les parois des stalles. »

Ici l'aumusse est de *vair* et non d'hermine, ce qui indique un degré d'infériorité hiérarchique, l'hermine étant réservée à la prélature.

D'après son inscription, le défunt était notaire apostolique et rédacteur des brefs. L'institution des notaires et des protonotaires apostoliques est d'origine fort ancienne et remonte même au IVe siècle. Le no-

(1) Pour quelques-uns de ces costumes ecclésiastiques, cf. aussi le deuxième vol. de l'ouvrage : *Explication simple, littéraire et historique des Cérémonies de l'Église*, par dom Cl. De Vert, 4 vol., 1710.

taire apostolique peut être laïque aussi bien qu'ecclésiastique, mais dans ce dernier cas, il n'est jamais prélat, tandis que le protonotaire est toujours au nombre des prélats. Les fonctions du premier consistent à rédiger les actes d'administration purement ecclésiastique, et celles du second les actes officiels du Saint-Siège ; comme, par exemple, les actes d'un concile, ceux de la promulgation d'un dogme (1).

Dans le *Pouillé de l'archevêché de Rennes*, publié par M. le chanoine de Courson, IIe vol., p. 222, Pierre Amett ou Amecti figure à la liste des chanoines de la douzième prébende, et nous apprenons qu'il fonda un *obit* à la cathédrale de Rennes. Il fut inhumé, dit aussi le *Pouillé*, avec son frère... etc... L'auteur du *Pouillé* en question signale cette tombe qui se trouvait à l'église Saint-Yves et donne l'inscription restituée sans les abréviations.

2° Dalle portant l'effigie en demi-relief de Hervé de Guirihec, archidiacre et chanoine de Quimper, doyen de La Guerche au diocèse de Rennes, mort en 1450.

Hauteur, 2m, 07 ; largeur, 0m, 82.

L'inscription en bordure est ainsi conçue :

HIC IACET FAMOSVS VIR DNS HERVS GVIRIHEC QVODAM ARCHIDIACONVS ET CANOC, ECCLIE CORISOPITEN AC DECANVS GVERCHIE REDONEN DIOC, OBIIT ANNO MCCCCL M IVLII

(1) Pour plus amples renseignements sur les attributions des notaires et protonotaires apostoliques, Cf. Marcello-Cristoforo : *Sacrarum Cæremoniarum sive Rituum libri tres*. 1573. — Lunadoro : *La Corte di Roma*. — *Lo Stato presente o sia la Relazione della Corte di Roma accresciuta da Andrea Tosi*. 1751.

Hic jacet famosus vir Dominus Herus Guirihec quondam archidiaconus et canonicus ecclesie Corisopitensis ac decanus Guerchie Redonensis diocesis. Obiit anno MCCCCLXXI Mensis Julii.

La tête repose sur un coussin. Elle est couverte, ainsi que les épaules et les bras, par l'aumusse *vairée* qui affecte, à sa partie supérieure, la forme carrée. Le reste du costume, surplis et soutane, est analogue au précédent. Les mains sont croisées sur le bas de la poitrine, le poignet droit posé sur le gauche. Le pouce de la main droite porte l'anneau.

Le Dictionnaire héraldique de Bretagne, de M. Potier de Courcy, au nom de Le Guirieuc, signale Hervé, archidiacre de Cornouailles, puis doyen de La Guerche, mort à Rome, en 1471, et enterré à Saint-Yves des Bretons.

Nous ferons remarquer que les armes de cette famille données par ce dictionnaire sont *d'azur à la fasce d'or accompagnée de trois étoiles d'argent*, et que celles qui figurent sur l'écu placé aux deux angles supérieurs du coussin, sur la dalle, portent *trois roses accompagnant la fasce.*

3° Dalle haute de 1m97, large de 0m85, portant en bordure l'inscription :

✝HIC · REQVIESCIT · FAMOSISIMVS · | VTRIVSQVE · IVRIS · DOCTOR · R · P · DNVS · IACOBVS · DE · PENCOETDIC · ELECTVS · | BRIOCEN · | ET · SACRI · PA · AP · | CAR · AVDITOR · QVI · OBIIT · DIE XXV · MESIS · AVGVSTI · A · D · MCCCCLXII.

Il faut remarquer que, dans DNVS, l'N et l'V sont

DALLE FUNÉRAIRE DE JACQUES DE PENCOETDIC

Provenant de l'Eglise St Yves à Rome.

liés et que, dans CAR, la boucle inférieure de l'R est traversée par un trait abréviatif.

† *Hic requiescit famosissimus utriusque juris doctor Reverendus Pater Dominus Jacobus de Pencoetdic electus Briocensis et sacri Palatii apostolici causarum auditor, qui obiit die XXV mensis Augusti anno Domini MCCCCLXII.*

Il s'agit donc du très fameux docteur en l'un et l'autre droit, Révérend Père Seigneur Jacques de Pencoetdic, nommé évêque de Saint-Brieuc et auditeur de Rote, au Palais Apostolique, qui mourut le 25 d'août 1462.

Cet ecclésiastique, dont la tête repose sur un coussin, porte, en sa qualité d'auditeur de Rote, le rochet et la *cappa* avec capuchon sur la tête et chaperon sur la poitrine. Les mains sont croisées, la gauche sur la droite. Deux livres, rappelant les deux droits de l'inscription, *utriusque juris doctor*, sont placés aux deux côtés du coussin. Un écusson à un lion rampant est posé sur le vêtement, entre le bas des jambes.

D'après le *Gallia Christiana*, le chanoine Jacques Pleurel ou Pencoët fut un des opposants à l'élection, par le chapitre de Saint-Brieuc, de l'évêque Jean Prégent, en 1450, et il avait été lui-même créé évêque de Saint-Brieuc par *motu proprio* du pape Nicolas V. Il se trouvait un troisième compétiteur à ce siège épiscopal dans la personne de Jacques Penhouedic, que favorisait le duc de Bretagne. Cependant, après l'apaisement de ces trois compétitions, l'évêque Jean resta en possession régulière de son siège ; mais Jacques de Pencoët n'en conserva pas moins le titre d'*electus*

Briocensis. Il était, de plus, dit le *Gallia*, d'après un manuscrit de La Porte du Theil, *sacri palatii cardinalis auditor Romæ; decessit anno 1462 et in capella S. Yvonis sepultus est.*

Il est facile de voir que le Pencoët du *Gallia* est le même personnage que le Pencoetdic de l'inscription tumulaire. Les titres, les qualités du défunt et la date de la mort sont les mêmes des deux côtés.

Seulement, le *Gallia* commet une erreur en traduisant l'abréviation CAR (avec une barre sur la boucle inférieure de l'R) par *cardinalis auditor*. C'est CAVSAR(VM) *auditor*, auditeur de Rote, qu'il faut lire, de même que CAR · PRCR (avec la même barre sur le premier R) signifie *causarum procurator*, agent d'affaires, comme nous l'avons vu dans l'épitaphe de Bronsaud.

Jacques Pencoët figure, en effet, dans la liste des Auditeurs de Rote qu'a donnée Mgr La Croix dans son *Mémoire historique sur les institutions de France à Rome*.

Et à ce propos il ne sera pas sans intérêt de rappeler, avec le même auteur, que « les Auditeurs de Rote étaient, dans le principe, des Conseillers dits *Capellani Papæ*, versés dans la science du droit tant canonique que civil, dont le pontife romain s'entourait pour l'assister dans l'exercice de son pouvoir judiciaire, soit spirituel, soit temporel. Leurs fonctions consistaient à préparer les sentences des causes déférées de tous les points de la chrétienté au jugement du chef de l'Église. Mais le nombre de ces causes venant à se multiplier, le Pape français, Jean XXII, pour mieux en accélérer et régler l'expédition, institua, en 1326, un tribunal spécial, dit depuis de la *Rote* (à cause de la manière de siéger des

juges autour d'une table ronde) (1), composé de membres revêtus des attributions et pouvoirs judiciaires, sous le titre officiel d'*Auditores sacri Palatii Apostolici*. Ces conseillers étaient naturellement pris dans les diverses nations d'où arrivaient les causes soumises au Saint-Siège, afin d'en faciliter et éclairer la décision.

« D'après une bulle de Sixte IV, le tribunal de la Rote fut composé de douze auditeurs, dont huit italiens, un français, un allemand, un du royaume d'Aragon et un du royaume de Castille. »

Jacques de Pencoetdic occupe le cinquante-troisième rang dans la liste des auditeurs de Rote français, par ordre numérique.

II.

Examinons maintenant les inscriptions des dalles portant, soit des effigies, soit des ornements simplement gravés au trait, ou dépourvues de toute ornementation.

4° Dalle avec figure au trait du chantre et chanoine Guillaume de Hautbois.

Hauteur, 1m 90 ; largeur, 0m 77.

(1) Les commentaires du *Cérémonial* de Marcello Cristoforo donnent une autre origine à cette désignation :

« Auditores Rotæ appellari censent plerique quod alternis vicibus quasi *rotatim* suo fungantur munere, vel quo præcipua christiani orbis negotia apud illos versentur et agitentur. »

« *Sacrarum cœremoniarum sive rituum libri tres a Marcello Corcyrensi archiepiscopo..... Commentariis aucti.....* auctore Josepho Catalano. T. II, p. 368.

La bordure porte l'inscription :

HIC IACET CORPVS NOBILIS DNI GVILLERMI
DE ALTONEMORE CANTORIS ET CANONICI.....
BENEFACTORIS HOSPITALIS BRITANIE HVIVS LOCI CVI
AIA REQESCAT I PACE ·

Le costume de ce chanoine est plus simple que les précédents. La tête du défunt est couverte d'une sorte de bonnet allongé et collant. Il n'y a pas d'aumusse. Le corps est enveloppé d'un surplis à larges manches.

La tête repose sur un coussin, dont les deux angles supérieurs portent un écusson à 3 têtes de léopard.

L'absence de quelques mots disparus sur l'inscription ne nous permet pas de savoir à quelle église le chantre Guillaume de Hautbois appartenait comme chanoine. Mais ce qui est plus important pour notre sujet, nous apprenons qu'il fut bienfaiteur de l'hospice breton de Saint-Yves.

5° Dalle de Jean Channe, du diocèse de Rennes, écrivain ou copiste au sacré palais apostolique.

Hauteur, 1m 94 ; largeur, 0m 78.

Ce monument ne porte pas l'effigie du défunt ; mais il est orné, au centre, de l'écu aux hermines de Bretagne, posé sur un rayonnement de cannelures, enveloppé d'un cercle, le tout d'un effet très décoratif et accompagné en dessous de trois petits écussons, sur l'un desquels on distingue un aigle.

Au-dessus de l'écu central, un cartouche contient l'inscription :

IOANNI CHANNE · E
DIOCESI REDONEN

SACRI PALATII APLICI
SCRIBAE · FIDE · ET · INTE
GRITATE INSIGNI

Au-dessous des trois petits écussons, un second cartouche contient la suite de l'inscription :

VIXIT AN XXXIII MV
D VIII OBIT
ANNO IOBILEI M · D
QVINTO NONAS
QVINTILLES

Cette dalle se trouvait dans la nef gauche de l'ancienne église Saint-Yves.

6°

GENEROSO ET CLARO VIRO
D° ANTONIO BARBVTI ARTI
VM MAGRO ET SACRARV
LITTERARV FORMATO BA
CALLARIO NATIONE BRITO
NI PATRIA CORISOPITEN BER
TRANDVS BARBVTI ARCHI
DIACONVS TRECOREN
FRATRI OPTIMO FECIT
OBIIT XXVII NOVEMBRIS
MCCCCLXVIII ·

Longueur de la dalle, 1m 88 ; largeur, 0m 70.

Dans LITTERARV, le second T et l'E sont liés ; dans PATRIA, le T et l'R le sont également.

A la mémoire de généreux et illustre homme Antoine Le Barbut, maître ès arts, bachelier ès lettres sacrées, breton, né à Quimper, mort le 27 no-

vembre 1468. Épitaphe consacrée par son frère Bertrand Le Barbut, archidiacre de Tréguier.

Un écusson ovale, portant *un sautoir péri en trèfle*, est enfermé dans un cadre en losange dont les quatre côtés sont évidés par un lobe. Il se répète en dessus et en dessous de l'inscription.

Antoine Le Barbut était donc *maître ès arts* et FORMATVS BACCALARIVS, c'est-à-dire, d'après Du Cange, bachelier admis à obtenir un grade supérieur dans l'enseignement de la théologie.

Les armoiries de la famille Le Barbut, au Quilliou, données par La Chenaye-Desbois, *d'or à un sautoir péri en trèfle*, sont conformes à celles de l'inscription. Le *Dictionnaire héraldique de Bretagne*, de Potier de Courcy, donne : Le Barbu, s^r du Quillou, *d'or au trescheur ou essonier fleuronné d'azur;* ALIAS *accompagné d'un croissant de gueules en chef;* ALIAS *tête d'homme barbu.*

Cette inscription ne figure pas dans le recueil de Forcella.

7°.

D · O · M ·
TANDEM
POST VITAM HANC IRREQVIETAM
REQVIESCIT SUB HOC LAPIDE
PETRUS RAGOT
SACERDOS DIAEC · NANNETEN
HVIVS ECCLESIAE BENEFACTOR
DIEM DOMINI TRANQVILLE EXPECTANS
OBIIT POSTRIDIE IDVS AVGVSTAS
MDCCXIV AET · AN · SEXAG · NONO
ANTONIVS BERNARD AMICO
POSVIT.

Au-dessous, une tête de mort posée sur deux os en sautoir.

Pierre Ragot, prêtre du diocèse de Nantes, fut donc l'un des bienfaiteurs de l'église des Bretons. Il mourut à l'âge de soixante-neuf ans, l'avant-veille des ides d'août, c'est-à-dire le 11 de ce mois. Son épitaphe est empreinte d'un certain sentiment de mélancolie qui semble rendre sympathique le défunt auquel son ami, Antoine Bernard, a pris soin de rendre hommage.

8°. HIC REQVIESCIT · MAGISTER · ST
EPHANUS · BRONSAVDI.... ETC....

Voyez pour le développement de cette inscription la notice précédente, page 375.

Les trois premières inscriptions qui suivent, mentionnant des personnages du diocèse de Vannes, ont été publiées par Mgr Barbier de Montault, dans le volume du Congrès de Vannes (*Congrès archéologique de France, 48e session, 1882*). Nous empruntons à cette publication les extraits suivants :

9° Épitaphe très effacée, consacrée par un parent. Jean Conano, à Maître Conano de Rieux, licencié en droit canonique ou décrets, comme on disait alors, qui était à Rome agent d'affaires ecclésiastiques, et qui mourut le 15 décembre 1462.

MAGISTRO CONANO DE RIETO
VENETEN · DIOC · LICENTIATO
IN DECRETIS · CAR · PCVRATORI
IO · CONANO · DICTE · DIOCESIS
CONSANGVINEO · BENEMERETI
FECIT · OBIIT · ANNO DNI

M · CCCCLXII · DIE · XV
SEPTEMBRIS · ORATE · DEVM
PRO · DEFVNCTIS ·

Le mot CONANO est entièrement effacé. Forcella l'a emprunté à une ancienne copie. Il donne aussi RIETO en entier. La dernière syllabe a disparu. Rieux est un bourg du Morbihan.

A la troisième ligne, les signes abréviatifs de CAR PCVRATORI. pour *Causarum Procuratori*, manquent actuellement, mais ils durent exister autrefois. A la dernière ligne, il eût été plus logique d'écrire : PRO DEFVNCTO.

10° Épitaphe de Jean Drouet, clerc du diocèse de Poitiers, natif de Parthenay, consacrée à la mémoire de son serviteur ou commis, par Jean Conano, écrivain et correcteur de la sacrée Pénitencerie :

IO · DROVETI · PIC
TAVO · CLIC̄O · PAR
TINIACEN̄ · IO · CO
NANO · PNIARIE ·
S̄CPTOR · ET · CORR
ECTOR S'VITORI
B̄NMERETI · OBIIT
A · D · M · CCCCLXIIII · DIE
AVGVSTI · VIIII ·

11° Épitaphe de Jacques Evain, recteur de Saint-Congard, au diocèse de Vannes, juge des querelles dans le synode diocésain, qui mourut le 30 juillet 1529, comme il regagnait sa patrie. Elle est gravée en cercle sur deux lignes, autour d'un calice de forme gothique

surmonté d'une hostie, qui est l'emblème de la dignité sacerdotale.

Première ligne : D · IACOBI EVAIN · RECTORIS · S · CONGARI · VENETEN · DIOC · LITIV̄ · ET DISCORDIAR SEDATORIS · VIGILITANSS · LACRIMABILE DEPOSITVM.

Deuxième ligne : SORTE PRAETER · MORTALIV̄ · MORES · CONTENTUS · PATRIOS LARES · REPETENS · AB · HAC · MIGRAVIT · MISERIA · III · KL' · AVGVS · MDXXIX.

12° L'inscription suivante ne vise pas un breton, mais un personnage originaire du Dauphiné, Paul de Bernard, protonotaire apostolique, qui, pendant seize ans, eut charge des âmes dans l'église de Saint-Yves, et accomplit son ministère de la façon la plus digne d'éloges. Aimé de Dieu et des hommes, il emporta les indicibles regrets de tous. Il mourut, en 1615, à l'âge de 42 ans. L'épitaphe lui a été consacrée par Renier de Vincent, son héritier, tout dévoué à son protecteur.

D · O · M ·
PAVLO DE BERNARDIS · DELPHINATI
PROTONOTARIO · APOSTOLICO
QVI CUM PER · SEXDECIM · ANNOS
ANIMARUM CVRAM · IN · HAC · ECCL ·
SVMMA CVM · LAVDE GESSISSET
DEO CARVS · ET · HOMINIBVS
INCREDIBILI · OMNIVM · MOERORE
OBIIT · VLTIMO · OCTOBRIS · DIE
ANNI · AETATIS · XXXXII
SALVTIS · MDCXV

Écusson surmonté d'un chapeau à six glands.

RAINERIVS · DE · VINCENTIIS
EX · TESTAMENTO · HERES
PATRONO · OBSERVANDISS · M · P

L'écusson porte une bande chargée d'une moucheture d'hermine accompagnée de deux roses. Bernard, en Dauphiné, portait : *d'azur à la bande d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermine de sable, au chef d'or chargé de trois roses de gueules.*

13° D · O · M
ANDREE · DE · THOLETO
SERVIENTI · ARMOR PONT
OIBVS · GRATO
LAVRA · MERENS · MARITO
CARISSIMO · POSVIT · A · D
M · D · XVIIII

Le second R de ARMOR est barré par un trait abréviatif, pour ARMORVM.

Belle dalle avec effigie en pied, au trait, et bordure ornée d'os de mort et autres attributs funéraires.

Hauteur, 1m 94 ; largeur, 0m 19.

Ce monument est remarquable par l'habileté et la sobriété du dessin, l'expression de la figure et le costume du défunt, ANDRÉ DE THOLETO, qualifié de SERVIENS ARMORVM PONTIFICIVM, c'est-à-dire *massier du Pape*. suivant l'expression employée par Cristoforo Marcello (1). Il était aimé de tous. Laure, son épouse désolée, a élevé le monument à son très cher mari en 1519.

(1) *Sacrarum cœremoniarum*, etc., *loc. cit.*

DALLE FUNÉRAIRE D'ANDRÉ DE THOLETO

A l'église de Saint-Yves, à Rome.

Le personnage est couché, la tête posée sur un coussin. Elle est couverte d'une toque et un peu penchée à droite. De longs cheveux flottent légèrement sur les joues. Une tunique ou surtout, serré à la taille par une ceinture, descend jusqu'au-dessus des genoux, qui sont nus. Par dessous, le défunt porte un haubert en cottes de mailles, dont on ne voit que les manches, la bordure inférieure et la collerette à larges dents qui retombe sur le haut de la poitrine. Il croise les mains sur sa masse, étendue en long sur le milieu du corps, entre le bas de la poitrine et les genoux. Il porte aussi l'épée au côté gauche. Une tablette, où se lit l'inscription, est placée en travers sur les jambes. Sur le coussin, on voit deux écussons chargés d'une tête de lion arrachée.

Ce costume est conforme à celui que décrit Bonnani (1), d'après l'ouvrage de Cristoforo Marcello. On le retrouve identique sur un personnage placé près du pape saint Léon, dans la fresque de Raphaël, au Vatican, représentant le pontife qui s'avance, à cheval, vers Attila, sous les murs de Rome.

Les massiers formaient, à la cour pontificale, un corps de vingt-quatre membres, désignés sous le nom de Collège des Massiers, *Collegio de Mazzieri*. Leur origine remontait à Constantin, qui, après son baptême, institua un corps de vingt-cinq hommes armés, affectés à la garde du pape saint Sylvestre.

Avant 1432, le corps des massiers fut régi par des statuts confirmés par Eugène IV. Mais, avec le temps, ces statuts subirent des altérations notables, et, en

(1) *La Gerarchia ecclesiastica considerata nelle vesti sagre e civili.* Roma 1720.

1617, la discipline et les attributions de ce corps furent soumises à de nouveaux règlements.

Les massiers intervenaient dans toutes les cérémonies du palais apostolique, telles que la tenue des chapelles, les consistoires publics et secrets, la remise des chapeaux aux cardinaux, les réceptions des princes et ambassadeurs. Ils prenaient part aussi au cortège du pape, lorsqu'il sortait à cheval.

Leurs fonctions aux cérémonies du palais apostolique consistaient particulièrement dans le service et la garde des portes de la chapelle et de la chambre dite de *Paramenti*. Ils portaient une masse d'argent, longue de trois palmes, et qui, primitivement, était de fer. Dans certaines cérémonies, comme celles du Vendredi-Saint, cette masse se portait renversée.

Mais le massier du pape, André *de Tholeto*, était-il breton? Rien ne le dit dans son épitaphe. Nous remarquons, il est vrai, dans le procès-verbal de la prise de possession de l'église Saint-Yves, unie à Saint-Louis, le 17 mai 1583, un Petrus de Tolet, abbé de Plainpied, qui nous révèle le nom d'un personnage intervenant dans les affaires de Saint-Yves, et que l'on est porté tout naturellement à rapprocher de la désignation *de Tholeto* qui suit le nom d'André.

Notre confrère, M. le comte Alph. de La Guère, a l'obligeance de nous fournir quelques renseignements, tirés de La Thaumassière (*Hist. du Berry*) et de l'*Histoire du Berry* de F. Pallet, t. III, sur la famille de Tolet, qui appartenait au Berry, où se trouvait l'abbaye de Plainpied. Mais l'orthographe des noms n'est pas la même. Les armoiries des Tolet, *de gueules à la tour crénelée d'argent*, sont aussi différentes, et nous ne trouvons pas dans ces documents des raisons

de nature à rattacher André *de Tholeto* à la famille de Tolet.

Nous penchons bien plutôt à voir dans le massier André *de Tholeto* un personnage espagnol, originaire de Tolède (*Toletum*), malgré l'H introduit dans le mot après le T. La présence de cette lettre, en effet, ne nous paraît pas devoir être prise ici en considération, l'orthographe de ce nom de ville n'étant sans doute pas plus fixe que celle de Tholosa, qui s'écrit aussi avec ou sans H ; Tholosa, Tolosa.

De Tholeto ne serait donc pas le nom de famille d'André, mais bien celui de sa patrie, de même que nous verrons bientôt deux autres personnages espagnols désignés seulement par leur prénom, suivi de l'indication de leur lieu d'origine : Jean de Ségovie et André de Palencia.

Quoi qu'il en soit, André *de Tholeto* nous servira de transition entre les inscriptions des Bretons de Saint-Yves et celles des personnages d'autres nationalités, qui furent également inhumés dans cette église.

III.

14° JEAN de Ségovie

Dalle avec bordure d'ornements gravés au trait.
Hauteur, 1m 90 ; largeur, 0m 71.

AVLA NITENS ASTRIS
ANIMAM CORPVSQUE SEPVLC
ISTVD IOANNIS SEGO
BIENSIS HABET

QVI PLVRES ANNOS SAN
CTIS HANC MORIBVS VRBE
SYNCERE COLVIT
PONTIFICVMQ LARES

Écusson ovale dans un cercle portant un chevron accosté de deux étoiles, au chef..... ?

VIXIT
ANNOS · LXV · MENSES
IX · DIES · XX · VIII
OBIIT · IN · DOMINO
DIE · XX · VIII · SEPTEMBRIS
AN · M · D · XL · VIII

APOSTOLICVS · ET · S^MI · D · N
D · PAVLI · PP · III · DOMESTICVS
SCVTIFER
ANDREAS DE PALENTIA · FRATRI
OPTIMO · ET · BENEMERENTI CVM
LACHRYMIS
POSVIT

Deux os de mort en sautoir enlacés par un ruban.

Le monument de Jean de Ségovie lui fut donc élevé par son frère André de Palencia, *scutifer*, *écuyer domestique* du pape Paul III (1).

(1) Les *scutiferi* étaient des officiers du palais de l'ordre des camériers, chargés du service des antichambres du palais pontifical. Dans certaines cérémonies, ils se tenaient près des bancs des cardinaux..... « Magister sacri Hospitii, quæ dignitas est in nobile domo Comitum, stat ante introitum scamnorum Cardinalium, id est apud finem scanni Presbyterorum Cardinalium et post eum stant magistri ostiarii cum suis virgis pur-

15° Jean de Ségovie.

ANNO DNI MDXLVIII
EXPECTANS RESVRRECTIONEM
MORTVORVM IN HAC TVMBA
IOANNES DE SEGOBIA
OBLIGAVIT ADMINISTRATORES
HVIVS ECCLESIE AD VNAM MIS
SAM · QVALIBET DIE LVNE
IN PERPETVVM
PRO
ANIMA SVA QVAE REQVIESCAT
IN PACE

Cette inscription, dit Forcella, était placée sur le pilastre de la nef centrale.

16° Dalle de Jules de Salinas, avec bordure d'ornements en creux.

Hauteur, 1m 95; largeur, 0m 85.

D · O · M
✝ IVVS · DE · SALINAS · ABBAS · HISP · IACET
QVEM · IN · FLORENTISS · ADOLESCENTIA
DVM · QVIDAM · ILLATAM
SIBI · INIVRIAM · AB · ALIO
HISPANIA · ROMAM · VSQVE
VLCISCENDAM · PROSEQVITVR
SIMILITVDINE · ET · FVRORE · DECEPTVS
IMMERENTEM · AD · MORTEM · VVLNERAVIT

purea tectis. Scutiferi Papæ et minores nobiles stant in ipso introitu scamnorum et post scammum Presbyterorum. » Marcello Cristoforo. *Sacrarum cœremoniarum*..... loc. cit.

DIECHVS · DE · SALIN · I · V · D · NOB · HISP
EX · CANTABRIA · CITER
OLIM · IN · HAC · ALM · VRB
PRIM · CAVS · PATRO · ET · ADVOCAT · REGIVS
DEIN · REGNI · NEAPOLI
SYNDICATV · FISCALIS · ADVOCAT
AC · DENIQVE · EIVS · REGNI
SENATOR · REGIVS
FILIO · AMANTISS · MAEST · P ·

Écusson.

VIXIT · AN · XVIII · MEN III · D XIV
OBIIT · AN · SAL · M · DCXXI · DIE XXIII · IVNII

A la 7e ligne, Forcella a lu EVROPE pour FVRORE. En réalité, sur le marbre, les boucles du second R sont peu apparentes.

17°

D · O · M
(AN)DREAE · IACHOVSKI
POLONO
(PI)O · PRVDENTI · DOCTO
SAMVEL · STAN · GRVDZIECKI
EDVCATIONIS · GRATIS
EX · MORTE MOESTISS · POS
VIX · ANN · XL · MEN · VI
OB · XXV · SEPT · MDCX

Se trouvait dans le pavé, près du grand autel.

18°

OLYMPIAE CAPOCIAE VINC · F ·
ORIGINE ET VIRTVTIBVS
VERE ROMANAE
QVAE OB · VI · ID · DECEMB ·
MDXCIIII
AET · SVAE MENSE DECIMO
ANNI XL

IO · FRANCISCVS DE CRVCE CI · RO ·
CONIVGI DILECTISS ·
SIBIQ · ET
SVIS POS ·
ANNO DNI M · D · XCV ·

Écusson.

19° D · O · M
GIO · MARIA LEPORI ROMANO HA DATO
A QVESTA CHIESA LVOGHI SEI
SAN PIETRO QVINTA ERETT^E CON OBLIGO
DI VNA MESSA LA SETTIMANA
ED VNO ANNIVERSARIO NEL
GIORNO DELLA SVA MORTE
OGN^I ANNO P · GL^I ATTI DEL SVCCESSO
DI AGOSTINO VIOLA NOT AC ·
E DI SIMONE CONTI NOT · CAP
LI 2 MARZO MDCXCIII

Ornements gravés au trait. Une tête de mort et au-dessous un lièvre dans un champ de blé.

20° IOANNES MARIA LEPORI
SIBI SVISQVE
POSVIT
ANNO M · DC · L · XXXXIV

Tête de mort gravée au trait.

21° D · O · M
PIE · FRANCISCI · FARRI · NOBILIS · ROMANI · MEMORIAE
QVI OBIIT · A · D · MCCCCLXV
CVIVS · CORPVS · IN · D^PF^E XIM^E ANDREAE · SACELLO · HVIVS · ECC · IACET

Écusson.

Indiquée par Forcella dans la nef de gauche, avec lettres irrégulières.

Galetti avait lu PARRI ; Terribilini FARRI, et Forcella RARRI. Il y a FARRI.

22°

D · O · M ·
IO · MARTINO · DVCARELLO ROM
MILITVM DVCI
QVI
VIXIT ANNOS LXV
MENS III DIES X
OBIIT IDIB · NOVEMBRIS
M · D · C · VI
PETRVS PAVLVS LEONORIVS ROM ·
AVVNCVLO SVO OPTE MERITO
SIBIQVE ET SVCCESSORIBVS SVIS
MORIENS POSVIT

Tête de mort sur deux os en sautoir.

23°

D · O · M ·
MODESTVS SCARAMELLI ROMANVS DEIPARAE SPONSO
ADDICTISSIMVS SVB CVIVS VMBRA QVIESCERE ETIAM
POST OBITVM CVPIENS DONEC SVA VENIAT IMMVTATIO
SACELLVM HOC AD EIVSDEM OBSEQVIVM MARMORIBVS
PICTVRIS PRETIOSA ICONE DECORANDO RENOVAVIT
CAPELLANIAE PERPETVAE DOTEM PRO VNA MISSA
QVALIBET HEBDOMADA IN IPSO CELEBRANDA
CONSTITVIT VSQVE PERPETVVM SEPVLTVRAE
SIBI SVISQVE SVCCESSORIBVS AB ECCLESIAE
ADMINISTRATORIBVS GRATIS OBTINVIT
ANNO DNI · M · DC · XCV ·

24° Belle dalle avec bordure dont les ornements, ménagés dans le marbre, se détachent sur un fond de mastic. — Hauteur, 2m : largeur, 0m 84.

FRANCISCO LANCEO
VIRO
INGENVO · ATQ · INTEGERRIMO
EQVITI · FLORENTINO
PATRI · OPTIMO · CARISSIMOQVE
CAROLVS · MARIA · ET · ANTONIVS
FILII
MOESTISSIMI · POSVERVNT
OBIIT DIE XXIII IANVARII
ÆTATIS SVAE ANNO LX
MDCXXXIIX

Écusson portant une lance en pal.

25° Effigie au trait, en buste. Le personnage, vêtu d'une robe à larges manches, tient un livre ouvert sur la poitrine. La tête, couverte d'une toque, repose sur un coussin. Écusson à trois têtes de taureaux.

MAVRO TVRINO · FLORENTINO
PRIORI AC ABATI ECCE
TRIVM FVNZIVM NEC NON
S̄ · IVI PREFECTO ICONOMO
R · II : CARDI : DE GRASISS ET
DE NANTIS VIRO NOBILISS :
AC INTEGERIMO VIXIT AN LXX
CATERINA EIVS COGNIATA NO
SINE LACRIMIS POSVIT ·

A la cinquième ligne, le premier R porte un trait abréviatif sur sa boucle inférieure.

26° MICHAELI · GAMBARO
IMOLEN · I · C · VIRO OPT
AC INTEGER SUB PRIMO
STVDIOR SVOR FRVCTV
IMATVRA MORTE SVBTRACTO
ANNO XXXII . MENS · FEB
M · D · XXXXVIIII

A la quatrième ligne, les R, à la fin des mots, portent le trait abréviatif pour RVM.

27° Dalle avec bordure. Hauteur, 2m 8 : largeur, 0m 86. Armoiries effacées.

D · O · M
ANTH°NIO MON
FERRINO MER
CATORI LI
GNORVM PRO
BATE FIDEI VIRO
.....VXOR
.....II MESTI
POSVERE
OBIIT DIE VIII MAII
M · DLV · VIXIT · AN · L ·

Pour les mots effacés, Forcella a lu :

MAPILIA
ET FIL ·

28° D · O · M ·
HIC · IAC · ION GEMINI

OB DXXI M AVG
AN DNI MDC
LXXIX
SEPTIMIA FILIA POSVIT

29° CATHARINAE FABRI
SERVITAE DIE XXVIIII APRILIS
MDCCXXXXVI · E VIVIS EREPTA (sic)
PETRVS ZANOLI
CONIVX GRATI ANIMI MONVM
ENTVM POSVIT ANNO SALVTIS
1746.

30° D · O · M ·
NIMIO · IMMATVRO · FVNERE · ABREPTA
LVSTRO · VIX · ABSOLVTO
EMMANVELA COSTA
PARENTVM · AMOR · SPES · LEVAMEN
INNOCENTIAE · DECVS
RESVRRECTIONEM · HIC · OPPERITVR
IOSEPH · ET · MARIA
FILIAE · AMATISSIMAE
MOERENTES · POSVERE
OBIIT
XVI · CAL · NOV · ANNO MDCCCXVIII ·

31° HERCVLES
PAGANINVS

32° IAC
G · MA · L

L'M et l'A sont entrelacés.

33° Fragment de dalle de marbre portant à sa partie supérieure, au-dessus de l'inscription suivante, la moitié de l'écu de Bretagne :

HEC · DOMVS
EST · HOSPITA
LIS · SANTI · YV
ONIS · NATION
IS · BRITTANIE ·
AD · III GENERATIONE
O NOMINATIONE

34° Dalle complète, avec l'écu aux hermines de Bretagne au-dessus de l'inscription :

DOMVS HOSITALIS (*sic*)
ECLESIE · S · YVONIS
NAT · BRITANIE

35° Autre dalle, avec écusson semblable au précédent et portant l'inscription :

DOMVS HOSPITAL'S
ECLESIE · S · YVONIS
NAT · BRITTANIE

36° HOSPITIO
PER · LI · POVERI
PELLEGRINI
BORGOGNONI
CONTEA

37° QVICVNQ · ORAT PRO REGE FRANCIAE
HABET DECEM DIES DE INDVLGENTIA
A PAPA INNOC · IV
S · THO · IN SVPPLEMENTO QVAEST · XXV
ART · III · AD SECVNDVM
ET IN IIII · SENTENTIARVM DIST · XX · QVAEST · I ·
ART · III · QVAESTIVNC · III · AD SECVNDAM

38° Sur une plaque placée au-dessous de la précédente :

D · O · M ·
ADMINISTRATORIBVS

39° Un second fragment de l'inscription romaine ...CONIVGE SVA..., etc. (voir p. 372) a été retrouvé depuis la publication du premier, et les deux morceaux rajustés ont été placés aussi sous les portiques de la cour centrale de la maison de Saint-Louis. Ce second fragment donne :

/ / IAE·····
VS MAIARVM C·····

Les lettres IAE sont précédées de la partie inférieure de deux autres lettres. Malgré cette addition, l'inscription non seulement n'est pas complète, mais son sens n'en est pas plus clair. Le raccord des deux fragments a fait disparaître l's qui se trouvait sur le premier, avant ...IVIXIT, de sorte que l'inscription, en l'état actuel, se lit de la manière suivante :

.....CONIVGE SVA
IA E(S)I VIXIT PLVS
MINVS XXXIII
(id.) VS MAIARVM CONS PRISIDI ET ASTERI

Longueur de la plaque, dans la partie inférieure, 1m 67.

A la suite des inscriptions précédentes, qui se trouvent actuellement placées sous les portiques de la cour centrale de la maison de Saint-Louis-des-Français, nous devons ajouter les suivantes, dont les deux premières sont déposées, avec d'autres débris de peu de valeur, dans la petite cour près de l'église, et dont les quatre autres ont disparu.

40° Inscription commémorative de la donation d'un bénitier de marbre blanc, placé dans la sacristie et offert par Jean Danielo, chanoine de Vannes :

D · IO · DANIELO
CANO · VENETEN̄
S · YVO DEVOTVS
FIERI · F · M · DXIII ·

S. Yvo pour Sancto · Yvoni

Publiée par Mgr Barbier de Montault, avec les nos 9, 10, 11.

Cette inscription ne se trouve pas dans le recueil de Forcella, ce qui peut s'expliquer par la présence, autrefois, du bénitier, non dans l'église, mais dans la sacristie, ce recueil ne donnant que les inscriptions placées dans les églises mêmes.

41° Sur une plaque de marbre :

CRUCEIORVM
DEPOSITVM

Au-dessous, une tête de mort.

42° Épitaphe disparue de Pierre Maheo, chanoine de Vannes et administrateur de l'église de Saint-Yves, décédé le 7 décembre 1576.

D · O · M
HIC IACET PETRVS MAHEO
CLERICVS · ET CANONICVS
VENETEN · DV · VIVERET CVIVS
ECCLESIE MINISTER PARCAT
ILLI DEVS AMEN
OBIIT DIE SEPTIMA DECEBRIS
M · DLXXVI

« Le titre de clerc indique que Maheo n'avait reçu « que la tonsure et n'était pas engagé dans les ordres « sacrés. CVIVS pour HVIVS. De quelle église s'agit-il, « de celle de Vannes ou de celle de Saint-Yves ? La « phrase est ambiguë. MINISTER, le sens exige FVIT, si « on laisse subsister CVIVS.

« Forcella donne cette inscription comme étant dans « le pavé de la nef de gauche. »

Publiée par Mgr Barbier de Montault, avec les nos 9, 10, 11 et

43°

D · O · M ·
MELCHIORI FABRO
NOBILI ROMANO
QVI OBIIT
A · D · M · CCCCXXXI
FRANCISCVS FARRVS
PATRVO · O · M · P ·

Cette inscription, qui n'existe plus, la première en date parmi celles de Saint-Yves, a été donnée par

Forcella, d'après Galletti, qui l'avait copiée dans le pavé de l'église.

44° HIC IACET NOB VIR DNS
FRANCISCVS ARRIVS · C · R · Q
VIXIT ANN XL OB MENS · IVN
MCDLXI

D'après Forcella. Galletti avait lu FARRIVS.

45° LOREZO
FORNARO
MORSSE
ADI XVII
DI MARZO
MDLII

D'après Forcella.

P.-S. Et maintenant, un mot sur l'état actuel (1887) de la nouvelle église. Elle n'est point encore entièrement terminée ; mais les travaux avancent..... lentement. Comme nous l'avons dit précédemment, à la date de 1882, l'église est englobée dans le vaste immeuble qui forme île entre les rues de *La Scrofa*, de *La Campana* et une troisième qui relie ces deux dernières. Elle ne révèle extérieurement sa présence que par sa petite façade sur la rue de *La Campana*.

A l'intérieur, la nef, rectangulaire, se termine par une abside demi-circulaire, tournée vers l'est (1). De

(1) Dimensions *approximatives :* nef, longueur 9m 50, largeur 6m ; abside, longueur 4m 50.

plus, sur le milieu de chacun des côtés, au nord et au sud, s'ouvre une abside demi-ronde formant chapelle. Celle du nord correspond à l'abside terminale de l'ancienne basilique. Nous avons pu constater, au cours des travaux, que la partie inférieure des murs de briques a été conservée. Huit colonnes de granit, dont sept antiques, provenant de l'église démolie, ont été placées, quatre aux angles de la nef et quatre devant les ouvertures des absides latérales. Elles supportent une corniche qui est appliquée sur les murs de la nef et coupe, comme une poutre transversale, les arcs des dites absides.

L'ancien pavement en mosaïque d'*opus alexandrinum* du XIIe siècle a été refait à neuf, en grande partie, avec ses morceaux nouvellement rétaillés. Un plafond à compartiments recouvre la nef. La conque de l'abside est décorée d'une assez jolie peinture de style moderne qui représente : au centre, le Christ bénissant, dans une gloire ovale; à sa droite, sainte Clotilde, saint Martin, saint Yves; à sa gauche, saint Louis portant la couronne d'épines, sainte Geneviève et saint Bernard.

La nef, outre les deux petites roses de la façade, est éclairée, sur la droite, vers l'abside, par une prise de jour établie à travers les constructions qui enserrent, pour ne pas dire qui étouffent, la nouvelle église. Ajoutons qu'un passage est en installation derrière l'abside et ouvre sur la rue de *La Scrofa* par une porte semblable à celles des magasins du rez-de-chaussée de l'immeuble, et qui est désignée par le n° 111. J. L.

Rome, juin 1887.

XVII

SAINT-NAZAIRE SOUS CLOVIS

Par M. Léon MAITRE

(Réponse à la 19e question)

Des constatations importantes viennent d'être faites à Saint-Nazaire, à l'occasion des tranchées qu'ouvre la compagnie du gaz dans le quartier du Prieuré. M. Kerviler, l'ingénieur en chef si connu du monde savant, avait démontré, en creusant le bassin de Penhouët, qu'il existait à l'époque gauloise une sorte d'avant-port des Namnètes à l'embouchure de la Loire, mais on ignorait ce qu'était devenue cette agglomération après le passage de Jules César. Aucun indice certain n'attestait qu'elle eût survécu à la conquête, aucune trace d'établissement permanent, postérieur au Ier siècle, n'était sortie de terre lors des déblais de la gare et des excavations pratiquées dans les travaux de canalisation et de construction de la nouvelle ville ; on citait seulement quelques monnaies romaines trouvées au siècle dernier, non loin de la place du Dolmen, et on montrait aussi, dans le jardin de la Mairie, un sarcophage de granit, à couvercle en dos-d'âne,

exhumé rue du Prieuré et portant incontestablement les caractères de l'art mérovingien. Deux autres sarcophages viennent d'apparaître au jour sur la place Marceau, c'est-à-dire sur les dépendances du même terrain, l'un d'eux contenait encore un squelette entier, assez bien conservé ; leurs couvercles avaient disparu par suite de l'abaissement et du nivellement de la place. Cependant, tels qu'ils sont, ils sont assez reconnaissables pour être classés dans la catégorie du premier sarcophage. Ils ont été taillés dans un calcaire dont la pâte ressemble à un aggloméré de ciment jaunâtre ; l'extrémité de la tête est plus large que le bout opposé.

Il n'y a rien d'invraisemblable dans cette attribution. On sait positivement, par Grégoire de Tours, auteur contemporain, qu'au VIe siècle il existait là un bourg (*vicus*) dans lequel on conservait des reliques de saint Nazaire (1). Le prieuré de Saint-Jean-Baptiste, fondé au XIe siècle par les moines de Saint-Aubin d'Angers, n'est qu'une restauration, une rénovation d'une fondation antérieure anéantie, comme tant d'autres, par les Normands, au IXe siècle.

Les briques romaines exhumées avec les sarcophages soulèvent une autre question, celle de savoir si Saint-Nazaire a été un port gallo-romain ; elles remettent en mémoire une autre découverte qui est passée inaperçue dans le pays, et qui pourtant a son importance, si on la rapproche des débris récemment sortis de terre. M. Bachelot de La Pylaie, passant à Saint-Nazaire en 1836, assista à des déblaiements dans lesquels on amena au jour des morceaux de colonnes à moulures

(1) De gloria martyrum, CLXI.

élégantes, sur un terrain nommé les Préaux, entre le Prieuré et l'école actuelle de garçons, c'est-à-dire à cinquante pas de la place Marceau. Ces restes qui, suivant l'opinion de M. Bachelot, devaient provenir d'un temple antique, furent déposés à la mairie et offerts au musée de Nantes.

M. Léon Maître, désireux de les comparer aux autres vestiges gallo-romains qu'il a exhumés sur d'autres points du département, s'est mis à leur recherche sans succès. Tous les recoins ont été explorés à Saint-Nazaire et à Nantes sans que personne en ait pu donner le signalement ou se souvenir de leur passage ou de leur envoi. Ils ne sont décrits sur aucun catalogue, dans aucun mémoire, dans aucun procès-verbal. Les amateurs d'antiquités sont ordinairement très prodigues de descriptions, ils mentionnent les moindres circonstances de leurs heureuses rencontres avec complaisance, la couleur et la forme des objets, leurs dimensions et leur pesanteur. Dans le cas présent, M. Bachelot de La Pylaie a été d'un laconisme désespérant. Il a dit, comme César : *Veni*, *vidi*, *vici*.

En présence de cette affirmation sans preuves, on pouvait donc se demander s'il ne s'était pas laissé égarer par les apparences, d'autant qu'aucune remarque, depuis 1836, n'était venue la confirmer. L'architecte de Saint-Nazaire, M. Pinguet, qui a construit beaucoup de maisons, prétendait connaître assez le sol pour la révoquer en doute.

Pour lever toutes les incertitudes, il ne restait qu'à tenter une fouille, c'est ce qu'a fait M. Maître, dans le voisinage du prieuré, sur cette place Marceau, où les sarcophages ont été retirés de terre. Sur les indications des ouvriers du gaz, il a ouvert une tranchée

à l'est de la place et, au-dessous des remblais, à 1 mètre de profondeur, il a rencontré les fondations d'un mur de $0^{m}50$ d'épaisseur, contre lequel s'appuie une aire d'une nature toute particulière.

Elle est faite de chaux et de briques pilées, formant un aggloméré très dur, absolument semblable aux aires qui se trouvent partout dans les monuments romains. Son épaisseur est de $0^{m}08$ et compose une place très résistante. Les débris de tegulæ rondes et plates, qui gisent dans la tranchée, sont également des témoins irrécusables. On en voit aussi, dans les autres tranchées des conduites de gaz, près d'un autre mur de $0^{m}50$, sur lequel s'appuyait le sarcophage le mieux conservé. M. Maître a poursuivi sa recherche, sur une longueur de 2 mètres seulement, pour éviter de trop grands bouleversements ; mais il est convenu que, désormais, toutes les excavations pratiquées dans ce quartier seront surveillées avec soin.

L'emplacement est remarquable ; il domine le golfe de Saint-Nazaire et touche l'embouchure primitive du Brivet et le lieu dit la Vieille-Ville.

Que devons-nous penser alors des remarques de M. de La Pylaie et de l'attribution qu'il assigne aux apparences de colonnes qu'il a aperçues. Faut-il en conclure, avec lui, que les environs du bois Savary furent le lieu d'un temple païen ? Le fait nous paraît possible, mais nous n'irons pas jusqu'à en déduire l'existence possible d'un port gallo-romain. Un groupe de constructions, d'une grande étendue, survit ordinairement à toutes les transformations du sol. Or, le quartier de la place Marceau est connu, ainsi que le plateau des Préaux ou de Bellevue ; ils ont été labourés de tranchées dans tous les sens, et ce qu'on

y a trouvé de tuiles à rebords est sans importance.

Si la côte de Saint-Nazaire a été très habitée aux premiers siècles de notre ère, la population n'était pas agglomérée à l'embouchure du Brivet; elle était dispersée çà et là dans ces innombrables villages, qui portent des noms d'une physionomie toute archaïque, telle que la Ville-ès-Thomas, la Ville-ès-Liron, la Ville-aux-Fèvres. Plus de vingt-cinq villages portent le nom de *ville*, et cette particularité spéciale à la presqu'île Guérandaise n'est nulle part aussi frappante que dans le territoire de Saint-Nazaire (1).

Les pieux navigateurs qui ont apporté les reliques de saint Nazaire, au bourg du VIe siècle, ont choisi de préférence l'emplacement des Préaux, parce qu'il renfermait des constructions toutes préparées. Ils ont renversé les idoles du paganisme et ont installé à leur place le culte chrétien. Les colonnes signalées par M. de La Pylaie, les murs et l'aire cimentée retrouvée par M. Maître, les sarcophages exhumés par le service de la voirie, sont autant de preuves dont l'histoire saura un jour tirer profit pour appuyer ces inductions.

(1) On signale des restes de villas dans l'anse de Porcé, à Saint-Marc et tout le long de la côte, jusqu'à Piriac.

XVIII

DÉCOUVERTES DE MÉGALITHES

en Loire-Inférieure

DES PROCÉDÉS DE RECHERCHES POUR RETROUVER CES MONUMENTS

Par M. P. de LISLE du DRENEUC

Conservateur du Musée archéologique de Nantes

Notre dernier Congrès remonte déjà à onze années, et il provoqua tout un travail de recensement des antiquités primitives de la Loire-Inférieure. Peut-être semblera-t-il intéressant de jeter un coup d'œil sur les résultats obtenus alors et, en donnant un aperçu rapide des découvertes faites depuis ce moment, de montrer les progrès accomplis dans l'intervalle des deux Congrès.

En 1875, l'Association française pour l'avancement des sciences se réunit à Nantes pour sa quatrième session, et l'archéologie y eut une très large part. Les grands maîtres du préhistorique, les Broca, Waldemar Schmidt, de Mortillet, Cartailhac, Piette, Chantre et bien d'autres, étaient venus stimuler par leur présence le zèle, déjà très grand, des archéologues bretons. D'après un plan tracé à l'avance, on avait inventorié

de toute part les monuments de la période celtique ; des tableaux dressés par communes avaient été distribués pour recevoir les annotations des sociétaires. Pendant le Congrès, on organisa une exposition préhistorique, on dirigea les excursions sur les points les plus riches en mégalithes : puis, à la suite de ce grand mouvement d'étude, M. de Mortillet résuma tout ce travail d'inventaire en donnant le bilan de nos antiquités primitives.

Cet inventaire indiquait, en Loire-Inférieure :

2 haches quaternaires, trouvées à la surface du sol, sur deux points différents ;

36 dolmens :

59 menhirs ;

1 alignement ; 2 cromlechs ;

89 haches en pierre polie (voir, pour plus de détails, le compte-rendu donné page 942 du Congrès de 1875).

Ce résumé constatait une pauvreté archéologique assez étonnante pour notre sol breton, qui semble à première vue personnifier le passé. Toute la grande période quaternaire n'était représentée que par deux ébauches trouvées au hasard ; les dolmens, les menhirs, si nombreux dans les autres départements de la Bretagne, n'avaient ici que peu de représentants. Comment expliquer cette lacune et surtout l'abandon de notre contrée, pendant qu'autour de nous vivaient et se succédaient les peuplades primitives contemporaines du mammouth et des grands animaux d'espèce éteinte et, plus tard, ces races industrieuses qui ont laissé dans nos cavernes de si nombreux témoins de leur travail ?

La Bretagne avait-elle donc formé alors comme un

désert, et, jusqu'à l'heure de l'établissement des peuplades dolméniques, la contrée que traverse la Basse-Loire avait-elle été plus délaissée que le reste de l'Armorique ?

Ce singulier problème me passionna tellement, que depuis douze années j'ai sans relâche cherché à le résoudre.

Dans le bilan de nos antiquités préhistoriques, le nombre des dolmens indiqués est de 36, et les menhirs atteignent seulement le chiffre de 59. Il m'a semblé que la tâche de passer en revue ce petit nombre de vétérans n'était pas bien longue. J'ai donc catalogué nos mégalithes par communes et commencé mon inspection. De suite, je me suis aperçu d'une difficulté extrême causée par le manque d'indications topographiques. Souvent, les renseignements font tout à fait défaut ; on indique seulement : un menhir ou un dolmen dans telle commune. Or, nos pierres debout sont beaucoup moins apparentes et beaucoup moins connues que le clocher d'un village ; il faut donc bien des marches et des contre-marches pour arriver à les découvrir. Mais cette difficulté même m'a été très utile en me contraignant à faire de longues recherches sur le terrain. Combien de fois pour un monument noté en ai-je trouvé trois ou quatre qui étaient inconnus. Les renseignements donnés par les gens du pays me guidaient fréquemment à de nouvelles découvertes. Puis, peu à peu, je démêlais une sorte de loi dans la répartition de nos mégalithes. Ainsi, le bord des grands cours d'eau, les hauteurs et surtout la région qui avoisine la mer, sont infiniment plus riches au point de vue dolménique que les autres terrains. Un exemple

rendra cette observation plus frappante. En suivant notre littoral de Mesques à Sené, dans le Morbihan, on trouvera 10 communes possédant 56 mégalithes : 32 dolmens et 24 menhirs. Si l'on fait le même trajet en prenant un peu plus dans les terres, on parcourt également 10 communes, mais on ne trouve pas un dolmen et seulement 2 menhirs.

On peut expliquer cette différence entre deux zones si voisines par ce fait que la région maritime offrant plus de ressources pour la vie, a dû être très habitée dès les premiers temps. Puis aussi parce qu'il y avait sans doute un sens religieux dans la position de ces dolmens en face de l'océan. J'ai remarqué à ce sujet que leur orientation était ici presque toujours parallèle à la côte et non de l'est à l'ouest, comme on l'a prétendu.

En dehors de ce groupement par zones, il y a certaines corrélations entre les mégalithes qui conduiraient facilement à les découvrir si l'on en tenait plus de compte. Ainsi, un menhir est rarement seul dans un canton. Les dolmens sont très souvent par petits groupes assez rapprochés ; cela se conçoit, puisque c'étaient des tombeaux. Nous avons même retrouvé sous un seul tertre jusqu'à 8 dolmens bien distincts et recouverts par le même tumulus. Il est rare aussi que les dolmens ne soient pas accompagnés d'un peulven. Une autre disposition assez curieuse est celle que nous avons signalée pour la première fois, les triangles de menhirs, qui, je crois, n'avaient pas été indiqués jusqu'ici. Ces monuments bizarres sont composés de trois pierres debout, régulièrement espacées, de façon à marquer les trois pointes d'un triangle équilatéral : tels sont : le Trépied-du-Diable, en Besné : le triangle

des Pierres-Boivres, en Saint-Brévin, et les autres monuments de ce genre que nous avons trouvés dans le département.

Combien de faits analogues seraient aujourd'hui connus si l'on notait scrupuleusement la place de chaque monument sur des cartes à grande échelle (1).

Les légendes, qui ne sont après tout que des explications ingénieuses de l'origine de nos mégalithes, servent aussi merveilleusement à les découvrir.

Ainsi, au bord de la Loire, près de Donger, s'élève un gigantesque menhir, connu sous le nom de la *Galoche de Gargantua*. Un paysan, à qui je demandais s'il savait pourquoi on avait donné ce nom, me raconta que Gargantua, qui habitait autrefois le pays de Retz, s'était servi de cette pierre comme de jeu de galoche, parce qu'elle était alors surmontée d'une grande pierre plate. Il lançait par dessus toute la rivière de Loire des palets plus gros que des meules de moulin : à la fin, l'un d'eux tomba si juste que la pierre fut enlevée et que le palet s'en alla rouler bien loin de là. La preuve, ajouta le bonhomme, c'est qu'on les voit encore dans nos champs. Piqué par une juste curiosité, je me fis conduire aux pièces éparses de ce grand jeu. La première pierre que me montra mon guide était un superbe dolmen recouvert par une table plate de 4m67 de diamètre ; le palet, tombé sur une butte, était une large pierre ronde sous laquelle des fouilles me firent découvrir une galerie dolménique avec des poteries ornementées, des armes, des silex, etc. Peu à peu, je

(1) Celle que nous avons préparée pour la Loire-Inférieure montrera le groupement de ces mégalithes par zones et leur rencontre presque constante avec des stations romaines.

retrouvai successivement dans la même commune trois autres mégalithes, toujours avec cette dénomination de *Palets de Gargantua.*

Une autre légende très productive pour nos recherches, est celle des fées qui traversent les nues tenant dans leurs tabliers toute une charge d'énormes cailloux. Habituellement on raconte qu'une bergère, effrayée à cette apparition, s'est mise à invoquer les saints, et qu'à chaque invocation la fée a laissé tomber une de ses pierres. Ce sont presque toujours des alignements ou des mégalithes disséminés sur une seule ligne que la légende explique de cette façon.

Il y a aussi de très bons indices fournis par la géologie et la minéralogie, certaines natures de roches étant plus spécialement choisies pour les mégalithes. Les blocs erratiques ont été fréquemment transformés en menhirs.

Le cadastre, en donnant les noms des parcelles et des cantons de terre, est une précieuse source d'indications, et j'ai toujours étudié les matrices des communes que j'avais à explorer. Là, les noms de champ de la Roche, de la Pierre, de la Fée, etc., m'ont fait trouver bien des monuments que l'on ne connaissait pas, comme les lieux dits la Motte, le Tertre, la Butte, m'ont aussi conduit à des tumulus ou à des travaux de défense.

En appliquant tous ces différents procédés de recherches à la plus grande partie du territoire de la Loire-Inférieure, j'ai obtenu le résultat suivant :

Au lieu des 36 dolmens relevés à l'inventaire de 1875, pour la totalité du département, j'en ai décrit et publié 105 pour les seuls arrondissements de Châteaubriant, Paimbœuf et Saint-Nazaire.

Le tableau du Congrès de 1875 nous donnait 59 menhirs ; nous en comptons à présent 142, et de plus 26 tumulus et 4 cromlechs.

Quant aux haches en pierre polie, leur chiffre, qui atteignait seulement 89, dépasse aujourd'hui 570.

Ce résultat est encore bien au-dessous de celui que nous obtiendrons lorsque l'inventaire des deux derniers arrondissements sera terminé ; celui de Nantes, fort étendu, ajoutera surtout beaucoup à ces chiffres ; il est tout particulièrement riche en stations préhistoriques et aussi en stations de l'époque gallo-romaine.

Dans mon inventaire, j'ai eu soin de donner, outre les mesures et les indications précises de la forme de nos mégalithes, des points de repère bien sûrs pour éviter aux chercheurs la peine que j'ai prise à les trouver. Autant que possible, j'ai relevé au cadastre le n° parcellaire et le n° de section des pièces où se trouvent ces monuments. De cette façon, s'ils viennent à disparaître, il restera toujours la note précise du point qu'ils occupaient et leur description bien complète.

EXCURSIONS

I

LA BRETESCHE, RANROUËT ET GUÉRANDE

(3 juillet)

Par M. Alcide LEROUX

Le samedi matin, 3 juillet, les membres du Congrès partaient, au nombre de soixante environ, par le train de six heures, pour l'excursion de La Bretesche et de Guérande. Arrivés à sept heures à Pontchâteau, ils se rendaient en voiture à La Bretesche et étaient reçus avec une grâce et une bienveillance parfaites par Mme la comtesse de Montaigu, venue le matin même de Paris tout exprès pour la circonstance. Le château de La Bretesche, jolie habitation moderne, bâtie dans le style du XVe siècle, à demi entourée de son large étang, fut loué sans réserve par les excursionnistes, qui n'eurent qu'un regret, celui d'être obligés de repartir trop tôt. Mais la route à parcourir était longue et les instants étaient calculés.

Vers dix heures, les voitures s'arrêtèrent devant le

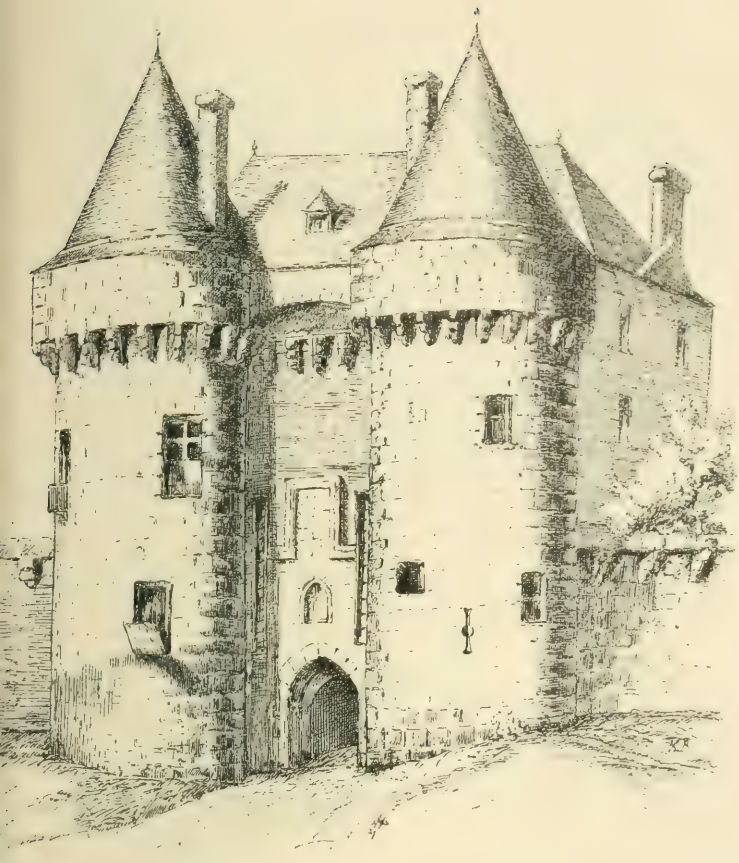

UNE PORTE DE GUÉRANDE.

Dessin de M. le baron X. de Bonnault d'Houet.

château de Ranrouët, manoir du moyen âge, actuellement en ruines, mais imposant encore et digne d'être étudié (1).

Le déjeuner eut lieu à Herbignac, dans la salle de la mairie.

A trois heures de l'après-midi, le Congrès arrivait à Guérande. Une séance devait avoir lieu à quatre heures, mais les voyageurs n'eurent que le temps de visiter rapidement les curiosités de la ville, et elles sont nombreuses : l'église, avec ses vitraux et sa chaire extérieure (c'est l'ancienne collégiale de Guérande, bâtie, au IXe siècle, par le roi Salomon) : le tombeau de Jean de Carné, seigneur de Crémeur, renfermé dans l'église ; la chapelle de Notre-Dame-la-Blanche, où fut signé le traité de Guérande, en 1381 ; enfin, les remparts de la ville, construits par le duc Jean IV en 1460.

(1) Voir le travail de M. de Kersauson, sur Ranrouët, MÉMOIRE n° IX.

II

MAUVES, OUDON ET CHANTOCEAUX

(5 juillet)

Compte-rendu par M. Léon MAITRE

Ces trois localités étant situées sur les rives mêmes de la Loire, les organisateurs de l'excursion ont pensé que le mode de transport par eau devait avoir toutes les préférences. Les membres du Congrès se sont donc embarqués sur un pyroscaphe retenu pour eux, quai du Port-Maillard, et, après deux heures d'une navigation heureuse, ils sont arrivés en vue du bourg de Mauves, situé à cinq lieues en amont de Nantes. Le port sur lequel descendent les voyageurs est si modeste qu'il ne mérite pas même d'être mentionné. Les chalands qui viennent y débarquer de la chaux, du bois et des pierres ne sont pas nombreux. L'agglomération qui se groupe autour de l'église n'offre elle-même rien de remarquable. Ce qui séduit le plus les yeux, c'est l'aspect riant des maisons de campagne qui occupent çà et là les pentes des coteaux, le massif énorme de rochers qui domine le fleuve de 80 mètres de hauteur, et les vallons verdoyants qui découpent de distance en distance le territoire, en inclinant leurs versants vers

le midi, et l'ampleur de la vallée. C'est un lieu merveilleusement préparé pour y établir des villas de plaisance.

Les Romains, qui appréciaient beaucoup les sites pittoresques, n'ont pas manqué de s'y arrêter ; ils ont occupé notamment les terrains qui portent les noms de clos de Saint-Clément et de domaine de Vieille-Cour, dans la partie la plus élevée. Les débris de leurs constructions couvrent une superficie de plus de 20 hectares, dans l'espace compris entre le chemin pavé, le Cercueil, Beaulieu et la Drouetière. Non seulement les terres sont remplies de morceaux de tuiles à rebords, mais les cultivateurs constatent encore la présence de murs en fondation dans la plupart des champs de la Prime, de la Pinsonne, du Plessis et de Vieille-Cour.

Dans ce territoire, cultivé avec autant de soin qu'un jardin, un coin était demeuré en broussailles et en taillis : on le nommait le Gros-Buisson. C'est là qu'on apportait, depuis des siècles, toute la pierraille encombrante qui se rencontrait dans les champs d'alentour. L'ensemble formait un amas, de 800 mètres cubes au moins, de matériaux divers, ayant 40 mètres de largeur sur 50 de longueur.

M. Léon Maître a sollicité et obtenu du propriétaire la permission de fouiller le Gros-Buisson, et les résultats des premiers sondages ont été si pleins de promesses, qu'il n'a pas hésité à déblayer successivement toutes les parties (1). Le monument qui se cachait sous cet amas informe de matériaux de toute espèce,

(1) M. Maître a décrit complètement les fouilles de Mauves dans une brochure intitulée : *Les villes disparues de la Loire-Inférieure. Mauves.* Nantes, imp. Forest, 1887, in-8°, planches.

se compose de deux rectangles qui, réunis, présentent la figure d'un T dont la base a 23m 50 de longueur et les bras 35m. Le plus grand rectangle se compose d'une grande salle longue, flanquée de deux petites chambres carrées et desservie par un long vestibule qui règne d'un bout à l'autre. Cette salle était certainement éclairée par le dehors, car elle conserve dans sa maçonnerie l'amorce d'une fenêtre. Il reste encore assez de peinture sur les enduits pour qu'on puisse indiquer que la décoration consistait en lignes rouges carmin qui s'entrecroisaient sur un fond blanc, de manière à former des panneaux ou des losanges, des plinthes et des cymaises. Les parties hautes étaient décorées différemment, car on a ramassé des morceaux d'enduits peints en bleu et en violet. Les pieds ne foulaient pas de mosaïque ; on n'a pas trouvé sur le sol autre chose qu'une couche de poussière rouge semblable à de la brique en décomposition, dans la salle comme dans le vestibule. Certains murs, dans la partie que nous décrivons, ont encore 1m 80 d'élévation : ils étaient noyés dans des décombres qui ne paraissaient pas avoir été remués depuis leur écroulement. Ce qu'on a trouvé de débris de marbre et de tuffeau travaillé est insignifiant. Le seul objet digne d'être signalé est un bois de cerf, à double branche, de 0m 80 de longueur, qui a été relevé sur le sol lui-même, au milieu de la grande salle, c'est-à-dire en face de l'endroit même où il devait être suspendu à la muraille. Nous pouvons donc affirmer que de ce côté régnait la plus grande simplicité. Les arêtes de la maçonnerie, les anneaux des gonds, le seuil des portes, annoncent qu'on n'avait pas employé de matériaux de choix. L'épaisseur des murs est de 0m 65 à 0m 75.

L'autre rectangle, qui s'allonge vers l'ouest, est moins complet et tout différent. Du vestibule indiqué ci-dessus on passe dans une salle dont on ne voit plus que les fondations, et, quand on s'avance vers l'extrémité, on rencontre deux marches d'un escalier qui conduit à une plate-forme de blocage dominant le niveau général de près de 2 mètres, et supportée sur trois côtés par des murs de $1^{m}05$ d'épaisseur. Du côté intérieur, le quatrième côté a $1^{m}30$. Cette salle haute a $16^{m}75$ de longueur sur $13^{m}20$ de largeur.

Elle était, comme les autres, ensevelie sous une énorme quantité de décombres qui aujourd'hui ont disparu; sur les flancs, de vastes tranchées permettent de circuler autour et de considérer le petit appareil qui forme la maçonnerie et le rang de briques qui distingue les constructions du IIIe siècle. L'enduit extérieur n'est pas tombé partout, il se soutient dans les parties basses et porte la trace de la teinte rouge dont il était revêtu. La teinte est jaunâtre autour de l'édifice opposé, construit sur des murs de $0^{m}75$. Ces couleurs ont été délayées dans un bassin de décantage dont le fond en briques s'est retrouvé à un mètre au-dessous de la salle de $23^{m}50$.

Comme tous les monuments de l'antiquité, celui-ci a servi de carrière pendant des siècles, c'est ce qui explique pourquoi les préparateurs du Congrès n'ont pu produire devant leurs confrères des objets précieux et bien conservés. Tout ce qui a été retiré des décombres porte la trace d'une dévastation systématique. Ce qui abonde, ce sont les morceaux de marbre vert de la vallée de Campan (Pyrénées), des bandes de marbre brun tacheté de rouge, du Jura, et des fragments de marbre blanc ornés de moulures plates.

Plusieurs lettres capitales, gravées sur marbre vert, ont été recueillies çà et là sans qu'on puisse former un mot quelconque. Des débris de volutes, de tores, d'archivoltes, de chapiteaux, de fûts de colonnes en pierre calcaire ont été ramassés autour de la salle haute et semblent indiquer un grand luxe de décoration dans cette partie. C'est également sur la plate-forme que les ouvriers ont déterré un bras de femme tenant l'extrémité d'un arc, le haut d'une tête cassée au-dessous des yeux, un pied et l'extrémité d'une flèche, le tout en pierre des Charentes et appartenant à une statuette qui devait avoir 0m 70 de hauteur. Ces débris, quelques-uns calcinés, étaient parmi des cendres, des ossements de sanglier et de *Bos Primigenius*. Les monnaies recueillies sont dix deniers à l'effigie de Constantin et de Tetricus (1).

Après avoir examiné les ruines du Gros-Buisson de Vieille-Cour dans tous les détails et le panorama immense qui se déroule à leur pied, les membres du Congrès ont été d'avis que l'emplacement n'avait pu être choisi que pour y édifier un temple en l'honneur d'une divinité du paganisme. Il leur a paru vraisemblable de croire que la partie élevée était la *cella* sacrée sur laquelle on offrait les sacrifices, tandis que les salles inférieures étaient simplement des dépendances.

De Vieille-Cour, le Congrès s'est transporté au clos de Vigne, nommé *Mal-Bâti*, éminence inattendue, située au sommet du plateau de Vieille-Cour, sous laquelle

(1) Deux monnaies gauloises en or, l'une au type primitif, avec *Philippos*, l'autre au type des Cenomans, ont été trouvées à Vieille-Cour et à La Barre.

se cachent les deux enceintes de l'hémicycle d'un théâtre découvert aussi par M. Léon Maître. Leur parcours est indiqué par des jalons seulement, mais des sondages sérieux ont été faits dans l'hiver précédent et ont permis de reconnaître d'une façon certaine l'existence de murailles de deux épaisseurs différentes. L'enceinte extérieure a 1^m, la seconde n'a que $0^m 90$. En coupant l'une des haies, on a pu mettre à jour une quinzaine de mètres de longueur de murailles qui accusent que la construction était à pans coupés, aucune brique n'apparaît dans la maçonnerie. L'ouverture de l'hémicycle a 54^m et le grand axe transversal 44^m. On espère que l'hiver prochain le propriétaire du terrain laissera pratiquer des fouilles complètes dans les couloirs et le caveau.

Dans le champ voisin, nommé Le Plessis, on a trouvé des fondations d'une enceinte en pierres debout, qui semblaient se diriger en circuit autour du théâtre, une monnaie en bronze, à l'effigie d'Antonin, *Divus Antoninus*, un anneau d'or très mince et des débris de poterie. Une voie romaine, partant du port de Mauves, passant près du théâtre, a été suivie par M. Léon Maître jusqu'à Petit-Mars, c'est-à-dire à trois lieues vers le nord-ouest.

L'heure du départ ayant sonné, les voyageurs se sont rapprochés du fleuve pour continuer leur excursion, et à dix heures le bateau les emportait dans la direction de Chantoceaux. Au passage, ils ont pu admirer les ruines du château Guy, antique résidence des sires de Clisson, au bord de la Loire, le château de Clermont, ancien rendez-vous de chasse des Condé, transformé en résidence princière : la Varenne de la famille de La Bourdonnaie, sur la rive opposée, puis la

tour d'Oudon, dernier vestige d'un château-fort élevé au XIVe siècle par les Malestroit, sur le bord de la Loire, à l'embouchure du Hâvre. Cette construction octogone, en bel appareil, récemment restaurée, est un spécimen d'architecture assez rare, qui aurait pu intéresser les membres du Congrès. Il fut convenu, en raison de l'heure avancée, que la visite serait ajournée, et le bateau se dirigea sur Chantoceaux, dernière étape du voyage.

La chaleur était tropicale, l'ascension du coteau pénible, cependant les voyageurs ne faiblirent pas, et le programme de la journée fut rempli. Il y a beaucoup de ressemblance entre le site de Chantoceaux et celui de Mauves, tous deux dominent le fleuve et commandent le passage, et on conçoit très bien que les conquérants de la Gaule aient planté leur tente dans l'un et l'autre endroit avant les grands barons de la féodalité. L'antiquité et le moyen âge ont laissé là des traces formidables de leur civilisation. Le bourg actuel de Chantoceaux, situé à l'est de l'ancienne ville, s'est développé tout à fait en dehors des limites primitives, qui d'ailleurs étaient fort restreintes. La nature a tout préparé en cet endroit pour y établir une citadelle imprenable. A l'extrémité d'un promontoire, elle a fait surgir un mamelon presque conique qui, de tous côtés, présente des pentes très escarpées. Les Romains s'y sont retranchés, au IIIe siècle, derrière les murailles d'une enceinte dont les assises sont très reconnaissables du côté de l'est. Les seigneurs qui leur ont succédé n'ont eu qu'à relever et à exhausser les mêmes défenses. Le donjon, qui repose sur des bases romaines, qu'on nomme dans le pays *murs sarrasins*, n'était accessible qu'après avoir franchi une triple enceinte

de douves et de murailles. On suppose qu'il a été construit au XIIIe siècle, comme le bureau de péage qui est au bord de la Loire. Aujourd'hui, il est entièrement décapité et renversé comme la forteresse féodale. Le propriétaire ne peut plus montrer aux visiteurs que des amas de ruines, mais des ruines imposantes, des entrées de souterrains, quelques salles basses et les pignons de deux chapelles. Ni le temps, ni les sièges les plus opiniâtres ne produisent un anéantissement aussi complet, la vengeance de l'homme seule pouvait y parvenir. Le malheur entra dans Chantoceaux le jour où Marguerite de Clisson et ses fils complotèrent contre la vie de Jean V de Bretagne et l'attirèrent dans un guet-apens pour le retenir prisonnier. Les traîtres se croyaient sûrs de leur victime en l'amenant de Clisson à Chantoceaux ; ils comptaient sans le dévouement de la noblesse bretonne, qui s'empressa de venir au secours de son chef et de le délivrer. Le duc de Bretagne ne pardonna pas à Chantoceaux les mauvais jours qu'il y avait passés, et, dès qu'il fut libre de ses actes, il ordonna la destruction de la forteresse. La visite des ruines a été d'autant plus intéressante, que le propriétaire, M. Roumain de La Touche, qui a reçu le Congrès de la façon la plus gracieuse, les a rendues accessibles, en traçant des sentiers partout, les a étudiées avec attention et a tenté des fouilles sur plusieurs points. C'est ainsi qu'il a trouvé, sous le carrelage de la chapelle, un puits très profond, creusé de vif dans le schiste. Son aimable hospitalité a su alléger aux voyageurs les fatigues inévitables d'une longue excursion et leur réserver un abri pendant les heures les plus chaudes de la journée.

Nous ne terminerons pas le récit de cette journée

sans en rappeler un touchant épisode. Une petite fille était née le matin dans une honorable famille du bourg où le Congrès était descendu pour déjeuner ; un de nos confrères et une des dames qui nous accompagnaient voulurent bien accepter de tenir sur les fonts de baptême la nouvelle chrétienne, à laquelle, parmi ses prénoms, fut donné celui d'*Arcisse*, en souvenir du fondateur de la Société française d'Archéologie.

Le retour s'est effectué aussi heureusement que l'aller. A 7 heures 1/2, le pyroscaphe accostait les quais du port de Nantes.

III

CLISSON, LES CLÉONS ET HAUTE-GOULAINE

(6 juillet)

Par M. Alcide LEROUX

L'excursion du Congrès à Clisson, la plus intéressante peut-être du programme, avait été fixée au mardi 6 juillet. A six heures du matin, les excursionnistes montaient en voiture et prenaient la grande route de Nantes à Saumur.

Comme les jours précédents, le ciel était radieux et l'horizon étincelant de lumière ; les objets éloignés avaient presque la netteté des paysages d'Italie et du midi de la France.

La ville de Nantes n'est point sans défauts ; mais il faut avouer, même quand on n'est pour elle qu'un fils adoptif, qu'elle a des aspects ravissants. Ceux qui, pour la première fois, traversent la ligne des ponts, ne peuvent cacher leur surprise et ne savent de quel côté fixer leur regard, tant ils voudraient voir dans toutes les directions en même temps. A l'est, c'est le fleuve majestueux, paisible, immense, sortant tout radieux du sein de ses prairies fécondes et de ses forêts de

peupliers, et étendant ses bras pour enlacer les îles semées dans ses eaux et dont chacune est devenue un quartier de la grande cité. A l'occident, c'est le fleuve encore, couvert de navires comme une rade, malgré ses détours : ce sont les longues files de maisons de la Fosse, s'épanouissant au soleil et projetant sur le ciel bleu leurs bataillons de cheminées roses, et par dessus les maisons et les cheminées, ce sont les flèches et les dômes des grandes et des petites églises, depuis Saint-Louis jusqu'à Saint-Clair, depuis Saint-Nicolas jusqu'au clocher, jusqu'à la statue de sainte Anne, qui, du haut de son escalier de plus de cent marches, bénit et les grands navires et les petites barques, et le chemin de fer et cette fourmilière passant à ses pieds. Quel splendide et large tableau ! La Loire est belle partout ; à Amboise, à Blois, à Champtoceaux, on ne sait pas trop ce qui lui manque, mais à Nantes elle est sûrement complète, et nous comprenons très bien que les Nantais soient si facilement accessibles au mal du pays quand ils perdent pour longtemps de vue le quai de la Fosse et la statue de sainte Anne. Mais n'oublions pas que nous allons à Clisson, que Clisson est sur le bord de la Sèvre, et que la Sèvre a autant de titres à notre admiration que la Loire. Vers sept heures, le Congrès traversait le bourg de Vertou ; Vertou est bien gracieux, avec sa petite église romane, église neuve, il est vrai, mais élégante et bâtie avec beaucoup plus de goût que la plupart des nouvelles constructions de ce genre. La situation de Vertou, au bord de la Sèvre et à une certaine hauteur au-dessus de cette rivière, est des plus avantageuses ; nous devrions nous y arrêter plus longtemps, mais pressés d'arriver au but, comme le Congrès de la Société française d'Ar-

chéologie, nous ne pouvons que saluer en passant ce pays, auquel s'attache le souvenir d'un des saints les plus populaires et les plus vénérés de ce coin du comté nantais, le souvenir de saint Martin de Vertou. Saint Martin était compagnon de saint Félix. Son nom rappelle un événement douloureux et terrible, l'engloutissement et la ruine d'*Herbadilla*, la cité rebelle : Herbadilla, dont les palais et les habitants sont ensevelis sous les eaux du lac de Grand-Lieu depuis le VIe siècle. Le fait est si vrai, qu'en se penchant l'oreille contre terre, parmi les roseaux, on entend encore par intervalle le bruit des cloches sonnant au fond de l'abîme.

Le cortège traverse les localités pittoresques de Saint-Fiacre, de Châtron-Thébaud et des Abois, à peu de distance de cet affluent de la Sèvre. Malgré la chaleur qui commençait à devenir très forte, les chevaux avaient le pas rapide. A neuf heures, les voitures s'arrêtaient devant la porte du manoir de La Courbejollière, situé commune de Saint-Lumine de Clisson. Ce manoir, de construction récente, peut-on dire, a été élevé sur les ruines d'un château qui, à lui seul, mériterait un long chapitre. Le propriétaire de La Courbejollière est M. Sébastien de Boishéraud, sculpteur d'un réel mérite, et auteur d'un buste du général de Charette, qui a obtenu une médaille à l'exposition de Nantes. Conduits par leur hôte aimable, les excursionnistes visitèrent en détail, quoique assez rapidement, ce qui reste de l'ancienne demeure féodale (1).

La distance est courte de Saint-Lumine à Clisson.

(1) Voir MÉMOIRE n° X, la notice sur La Courbejollière, de M. le comte de L'Estourbeillon.

A dix heures, le Congrès faisait son entrée dans la riante ville qui porte ce nom. C'était un événement parmi les habitants, qui ne sont pourtant pas classés parmi les arriérés.

Le premier soin, la première préoccupation des membres du Congrès fut de visiter le château, but principal du voyage. Dès le premier coup d'œil, nous pouvons le dire sans crainte d'exagérer, l'admiration fut à son comble, et il n'y a pas lieu de s'en étonner. Quel château, en Vendée et en Bretagne, occupe une situation plus forte et plus magnifique ! Quelle rivière plus délicieuse que la Sèvre baigne le pied d'un donjon plus redouté que celui qui fut défendu par le grand connétable ! Quelles ruines rayonnent de plus d'éclat que celles d'un château qui abrita tant de rois et qui vit dans ses murs François II et sa cour brillante !

Avec ses tours démantelées encore menaçantes, avec ses murs de quatre mètres d'épaisseur, avec son histoire si intimement liée à l'histoire de Bretagne qu'elle se confond avec elle pendant des siècles, le château de Clisson forme un monument pour ainsi dire unique. Gracieux et superbe à la fois, il semble sourire au milieu de la petite ville d'aspect quasi italien qui s'étend à ses pieds sur le bord de l'eau et, plus loin, se redresse sur les coteaux opposés. Plus gracieux que le château de Blain, mieux situé que celui de Châteaubriant, plus célèbre que celui de Sucinio, il brille comme un trophée de gloires incomparables au sein de cette nature éblouissante de jeunesse et de fraîcheur. Il frappe les yeux et émeut l'âme comme un monument dressé par les aïeux tout exprès pour redire aux générations présentes les exploits et la grandeur des races et des époques disparues.

LE CHATEAU DE CLISSON.

Dessin de M. Tancrède Abraham

Mais ce n'est pas assez de vanter l'importance et la situation du château de Clisson, il faudrait en donner une description détaillée ; il faudrait apporter à l'appui des dessins et des plans. Malheureusement ce travail n'est pas fait, croyons-nous, et, pour le faire, il faudrait un homme de l'art, il faudrait un architecte doublé d'un historien, respectueux du passé et des ruines. Espérons que celui qui est appelé à cette œuvre ne tardera pas à se lever et à entreprendre sa tâche. En attendant, nous sommes obligés de nous en tenir aux explications un peu brèves et un peu générales.

Le château de Clisson se compose d'un grand quadrilatère irrégulier, flanqué de cinq ou six tours d'inégale hauteur ; les murs atteignent, en certains endroits, jusqu'à cinq mètres d'épaisseur. Les douves, fort larges, existent encore dans quelques parties, principalement du côté du nord et de l'ouest. Du côté du levant, le pied des tours devait plonger dans les eaux de la Sèvre ; aujourd'hui une grande route les en sépare.

L'entrée est du côté du nord. A la place du pont de pierre au moyen duquel on franchit la douve, un pont-levis existait autrefois. Ce pont était d'un large déploiement, si l'on en juge par l'importance de la douve et les dimensions du pont de pierre qui existe actuellement. L'enfoncement dans lequel il venait s'appliquer une fois relevé, et le système de leviers, se voient encore entre les deux tours qui gardent la porte d'entrée.

Ces tours, d'inégale hauteur, sont d'une importance secondaire. Si l'on en juge par leur architecture, elles doivent appartenir à des époques un peu différentes, époques qu'il est difficile de préciser d'une manière

exacte, malgré les dessins figurés au-dessus de la porte d'entrée et qui semblent indiquer le XIIIe siècle.

On croit généralement qu'Olivier Ier de Clisson avait pris part aux croisades : pour soutenir cette opinion, on s'appuie principalement sur ce que plusieurs parties des tours et du château rappellent, par leur architecture, le style arabe. Il paraîtrait même qu'une des tours, appelée *tour du Pèlerin*, semble être une copie de la tour des Pèlerins qui existe à Césarée. Si nous étions chargé de donner notre avis sur ce point, nous hésiterions beaucoup à nous prononcer, tant la conclusion nous paraît peu logiquement déduite. Quand il nous serait prouvé qu'Olivier Ier a fait le voyage de Palestine, et que c'est lui qui a fait bâtir le château de Clisson, nous serions encore plus porté à attribuer les fenêtres et les créneaux arabes à son architecte qu'à lui-même.

Avant de pénétrer dans l'enceinte du château, disons tout de suite qu'en face de la porte d'entrée existait autrefois une suite de tours se prolongeant jusqu'à l'église Notre-Dame de Clisson. A droite était le corps-de-garde, à gauche la guérite de pierre où veillait la sentinelle, qui pouvait voir à ses pieds, en plongeant son regard par l'ouverture creusée verticalement au-dessous d'elle.

La porte d'entrée est étroite et peu élevée. En en franchissant le seuil, on entre dans une cour basse (aula) qui n'a rien de régulier. L'herbe y croît en sécurité au milieu des ruines silencieuses et au pied de quelques arbres rares et plantés sans ordre.

Du milieu de cette cour, on peut, en quelques instants, se faire une idée générale de la disposition et des différentes parties du château. Devant soi, c'est-à-

dire au sud, on a un mur assez déprimé, c'est le mur de la première enceinte intérieure. A droite, des bâtiments peu élevés, appartenant par leur style orné à l'époque de la Renaissance ou aux siècles postérieurs : à gauche, au fond de la cour, le donjon très élevé avec ses deux tours accolées et superbes encore. Enfin, à gauche et un peu en arrière, c'est-à-dire tout près de la porte d'entrée, un bastion assez fort, appelé le bastion *des Ormes*.

Cette forteresse (d'importance secondaire) est ainsi appelée à cause de deux grands ormeaux qui croissent ou plutôt qui achèvent de vivre dans son étroite enceinte. Encore vigoureux, quoique mutilés et presque dégarnis de branches et de feuillage, ces deux arbres font tableau, s'harmonisent bien avec les murs du vieux château féodal ; avec leurs quatre siècles d'existence, avec leurs troncs de cinq mètres de circonférence et leurs rameaux brisés, ils semblent porter la trace de blessures reçues dans les combats et pendant les sièges que le château eut à soutenir ; bien plus, ils semblent se souvenir, eux les seuls témoins encore vivants, de ces luttes et de ces fêtes qui ont eu lieu à leurs pieds.

Le bastion des Ormes n'a pas le même âge que les murs d'enceinte ; on le voit au premier coup-d'œil ; il est d'une époque plus récente. Il forme d'ailleurs un travail de fortifications en quelque sorte indépendant du château, Pour y pénétrer, il fallait faire un détour ; une troupe armée ne pouvait l'attaquer, par conséquent, qu'après avoir exécuté une évolution qui demandait quelques instants et donnait ainsi aux assiégés le temps de la briser. Il fallait, en outre, franchir un pont-levis d'une certaine largeur. Comme on le voit,

tous ces travaux de défense se protégeaient donc les uns les autres et rendaient la forteresse imprenable.

La porte d'entrée du bastion des Ormes est d'un joli style. Un mur plein, appuyé contre le bastion, servait de chemin de ronde. Les meurtrières sont très curieuses ; différentes les unes des autres au point de vue de leur forme, elles sont garnies à leur base d'une pièce de métal, ou talon, dont la destination était de supporter le recul des pièces d'artillerie qu'on y plaçait.

La forteresse proprement dite est flanquée de deux tours, dont l'une, celle de droite, a son entrée derrière la herse. Cette disposition se retrouve au château de Nantes. La construction remonte sans doute à l'origine du château. La tour de gauche a ses meurtrières obstruées du côté du nord, par suite de la construction du bastion qui se trouve au devant.

Les remparts du château forment un vaste terrain enveloppant une partie de la forteresse. De là on peut étudier facilement l'aspect des tours et la forme des créneaux, et, d'après le style, se faire une idée de l'âge des différentes parties. Le visiteur le devine sans peine, on a construit postérieurement une seconde enceinte renfermant la première ; c'est à cette seconde enceinte qu'appartient la tour de gauche du bastion de la rivière.

Au point de jonction du bastion avec les vieilles murailles, au bas d'un petit escalier, on remarque une chambre appelée communément prison de Jean V. Cette dénomination se justifie-t-elle ? Il est permis d'en douter. En effet, ce bastion n'était peut-être même pas construit en 1421, et l'on peut croire qu'il n'était qu'une salle d'observation pour les soldats qui gar-

daient l'entrée. La disposition des meurtrières semble indiquer cette destination. La construction pourrait bien n'être pas antérieure au règne ducal de François II.

A l'extrémité du chemin de ronde, dans le mur qui fait face au levant, existe un large balcon aspectant la rivière de la Sèvre et les coteaux situés sur l'autre rive. De ce point, établi à une grande hauteur et dans la partie la mieux abritée contre les coups de l'ennemi, la vue est magnifique. On distingue au pied du rempart le moulin du château, qui existe encore et tourne sous l'action du même cours d'eau. De là aussi on domine entièrement la prairie des Guerriers, champ mémorable où les preux essayaient leurs forces et leurs armes dans des tournois splendides. Que de nobles dames ont dû rêver à ce balcon, tandis que leurs doigts blancs et effilés tournaient le fuseau, tant méprisé des châtelaines d'aujourd'hui !

Un peu plus loin, voici les restes d'un arceau ; c'est là que se trouvait la porte appelée encore aujourd'hui *porte d'Enfer*.

Enfin, voici une troisième cour : celle-ci était fermée au moyen d'une porte dont le secret est resté inconnu. C'est sur cette cour que s'ouvre le donjon. L'entrée était close par une porte de fer ; les ouvertures sont étroites et rappellent l'architecture sarrazine. Le donjon se composait de plusieurs étages réunis par des escaliers qui ne se faisaient pas suite. C'était une forteresse, pour ainsi dire, imprenable. Suivant toute vraisemblance, elle fut construite par le sire de Clisson et achevée en 1230.

Enfin, vient la cour appelée cour d'honneur. Les mâchicoulis des murailles qui l'entourent présentent une forme particulière et sont dépourvus de créneaux.

A droite, on remarque une tour trilobée, appelée la *tour des Pèlerins*, soit à cause de sa ressemblance avec la tour du même nom existant à Césarée, soit tout simplement parce qu'on y tenait allumé un feu ou une lanterne pour guider la marche des pèlerins dans la campagne.

Ce bastion peut être considéré comme une des parties les plus curieuses du château, et doit avoir été construit vers l'année 1223. C'est dans l'un de ses angles que se trouve le puits appelé *oubliettes*, où l'on prétend, sans beaucoup de raison, que les seigneurs de Clisson faisaient jeter les coupables et les prisonniers de guerre.

Le second lobe de ce corps de fortification est plus vaste. L'entrée de l'escalier qui y conduit est dissimulée dans le sol.

En face et à gauche, on remarque les ruines de la chapelle. Ce monument était fort curieux ; éclairé par des fenêtres à meneaux croisés d'une grande élégance, il rappelait les grandes expéditions de Palestine. Ces ornements d'architecture arabe n'ont effectivement fait leur apparition dans notre style gothique que depuis les croisades.

Que de touchants et glorieux souvenirs la vue de cette chapelle éveille dans la mémoire ! Que de têtes couronnées, que de fronts illustres se sont courbés sous cette voûte maintenant écroulée ! Blanche de Castille et le jeune Louis de France, Olivier III et le futur connétable Du Guesclin, Marguerite de Clisson, Marie d'Anjou, Louis XI enfant, se sont agenouillés successivement, pendant le cours des siècles, sur ces dalles usées et maintenant couvertes de décombres. La cour de France y passa quand elle vint rendre à Marguerite

d'Orléans la visite que celle-ci lui avait faite, en 1425, à Tiffanges. Jean V y reçut la foi du mariage de la dame de Thouars ; Richard, son frère, y vint aussi.

Quel monument religieux vit plus de gloires prosternées devant son autel ! Cependant, vous chercheriez vainement une pierre tombale au milieu de ces ruines. Les seigneurs de Clisson n'avaient point leur sépulture dans la chapelle du château ; ils se faisaient inhumer dans l'église dite de Notre-Dame *de Clicio*.

Enfin, nous voici arrivés presque au terme de cette excursion à travers les ruines superbes. Au fond de la cour d'honneur se dressent les bâtiments pleins d'élégance qui, avec le donjon, la chapelle et les édifices situés à droite, forment le vaste quadrilatère du château de Clisson. Ici, tout annonce l'œuvre d'un règne opulent et fort, le règne du grand Olivier de Clisson, qui fit ajouter cette aile monumentale et gracieuse à sa redoutable demeure.

Ce serait le moment de raconter, en quelques pages, les faits qui ont illustré le vieux château féodal et ses valeureux habitants. . . . . (1).

Le 19 septembre 1793, les soldats de Kléber, mis en pièces à la bataille de Torfou et battant en retraite, se rejetèrent sur Clisson. Dans le désordre de la déroute, ils cherchèrent un refuge dans le château et, affolés, précipitèrent dans un puits une poignée de malheureux qui avaient trouvé là un asile, et qui n'étaient même pas armés, puis ils mirent le feu à l'antique demeure de nos ducs. L'incendie dévora len-

(1) L'espace nous manque pour donner le résumé historique de l'histoire de Clisson et de ses seigneurs, rédigé par M. Alcide Leroux.

tement ces ruines glorieuses et superbes, avec une quantité d'archives qui permettraient aujourd'hui d'en compléter l'histoire. Ainsi les hommes se plaisent à détruire les chefs-d'œuvre et les merveilles sorties des mains de leurs devanciers : *Tempus edax, homo edacior.*

La ville de Clisson, du reste, avait subi le même sort que le château. Cinq ans plus tard, un peintre assez célèbre, Pierre Cacault, vint visiter ces monceaux de décombres et se choisit, parmi les ruines, une maison incendiée, dont il fit son habitation après l'avoir fait réparer. Clisson revint à la vie. Quant au château, il n'a jamais été réparé ; le temps ronge sans trève ce que les soldats de Kléber et l'incendie n'ont pas pu détruire.

Telle est, en quelques mots, l'histoire d'une de nos plus célèbres et de nos plus redoutables forteresses du moyen âge.

Après cette visite un peu rapide, il est vrai, aux ruines du château, les excursionnistes, tout en admirant la petite ville de Clisson, si gracieuse, avec ses maisons bâties à l'italienne, traversèrent la Sèvre sur le magnifique viaduc construit en 1841, et se rendirent à l'hôtel de l'Europe, où un déjeuner, soigneusement préparé, les attendait. Le repas fut joyeux et des mieux servis : les archéologues oublièrent, pendant quelques temps, la chaleur et la fatigue du voyage.

A une heure et demie, les voitures quittaient Clisson et le Congrès reprenait la route de Nantes, passant par le Pallet. Le Congrès regrettait de n'avoir pu visiter les rives charmantes de la Sèvre et, en particulier, les garennes qui attirent chaque jour tant de visiteurs.

Quoique sans intérêt marqué au point de vue historique, les garennes méritent cependant leur réputation pour la beauté de leurs sites, leurs cascades, leurs ombrages et les œuvres d'art semées le long de leurs promenades délicieuses.

En passant au Pallet, les membres du Congrès aperçurent, derrière l'église, les restes du château de Bérenger, père d'Abailard. Il n'en reste plus que des débris ; mais on les visite encore avec empressement, tant le souvenir de l'émule de saint Bernard, du docteur de la Bretagne, a laissé de traces profondes dans son pays natal.

Plus loin, ils remarquèrent les grands murs de la Galissonnière, terre seigneuriale qui fut illustrée par la famille Barrin de La Galissonnière. Le 20 mai 1756, Jacques Barrin, lieutenant général des armées navales, remporta sur l'amiral Bing, au port Mahon, une victoire fameuse qui entraîna la capitulation de cette place-forte.

A trois heures, les archéologues arrivèrent à la villa des Cléons, habitée par M. Chaillou.

M. Chaillou, membre de la Société archéologique de Nantes depuis quelques années seulement, est déjà connu pour ses intéressantes découvertes. C'est que personne mieux que lui ne sait conduire une fouille, recueillir, classer et coordonner les objets, en un mot, faire un véritable musée local avec des fragments de toutes les époques. Établi sur un sol très riche en vestiges et en souvenirs, il a su exploiter le terrain avec un bonheur qui n'a d'égal que sa sagacité. C'est aux Cléons même, à 200 mètres environ à l'est de son habitation, qu'il a découvert les restes d'une villa

gallo-romaine, enfouis sous une couche profonde de terre végétale.

Le mémoire lu par M. Chaillou au Congrès, et inséré dans ce volume, nous dispensera d'analyser les fouilles de la villa des Cléons, dont notre confrère a fait aux membres du Congrès les honneurs de la façon la plus charmante.

En quittant les Cléons, les archéologues prirent le chemin du château de Goulaine, situé commune de Haute-Goulaine, à une assez faible distance du bord de la Loire. On peut bien le dire, c'était le bouquet de la journée. Le château de Goulaine est un bijou entre les châteaux de Bretagne et de France. Quand on l'aperçoit à travers les grands arbres qui le voilent à demi, comme un grand rideau, on est agréablement surpris : mais quand, une fois entré dans la grande cour, on contemple à loisir cette façade gracieuse et superbe, entre ses deux tourelles placées aux angles, on est absolument ravi. Un grand roi voulait mettre dans son écrin les deux flèches de la cathédrale de Tours : je ne sais ce qu'il eût dit en voyant les deux tourelles du château de Goulaine. Et ces fenêtres, et ces tympans, et ces ornements en relief ; tout est d'une harmonie qui captive l'œil et le fascine.

Le château de Goulaine n'est point, d'ailleurs, une ruine : malgré l'état de délabrement de certaines parties, il est assez bien conservé, sa vue n'inspire pas les pensées de tristesse que l'on éprouve devant les pans de murs croulants et les tours couvertes de lierre de la plupart des châteaux de la même époque. On ne l'admire pas à cause de ce qu'il a été, mais à cause de ce qu'il est encore.

L'intérieur des salles est aussi assez bien entretenu

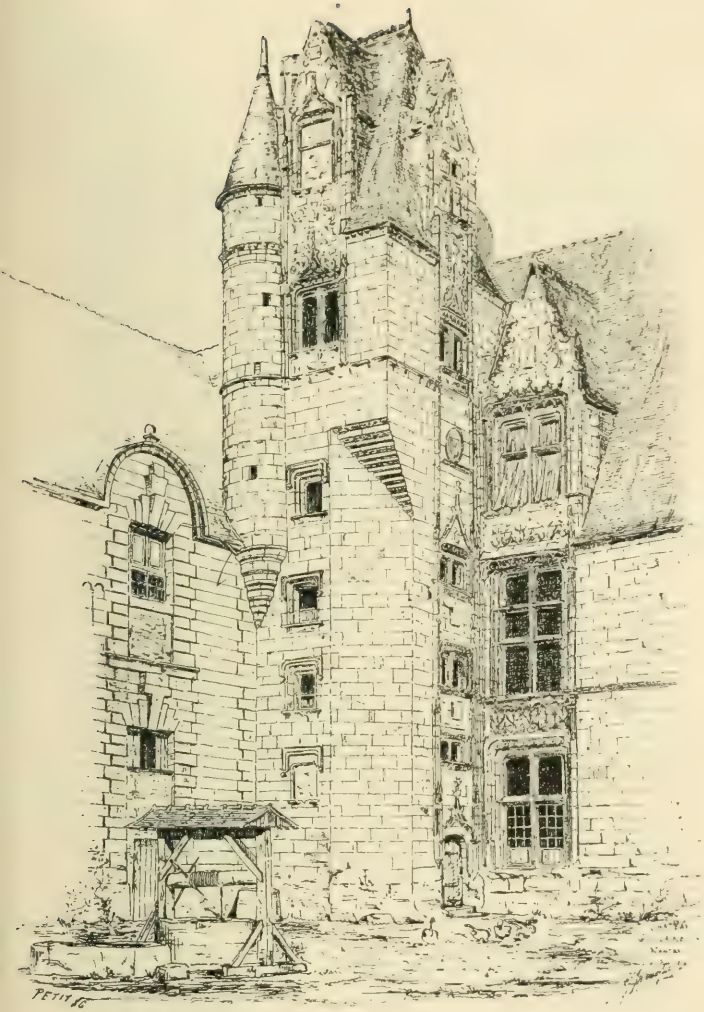

L'ESCALIER DU CHATEAU DE GOULAINE.

Dessin de M. Montfort.

pour que les visiteurs puissent y être introduits. On y remarque de riches tapisseries des Gobelins et d'Aubusson qui mériteraient toutes d'être citées.

On dit que Louis XIV visita Goulaine et séjourna dans son château. Le fait pourrait être contesté. Quoi qu'il en soit, le portrait du grand roi orne une des salles; dans d'autres parties, on voit les portraits de plusieurs dames de sa cour, entre autres ceux de madame de La Vallière, de madame de Fontanges, de madame de Montespan.

Dans le grand salon, signalons une magnifique cheminée dans laquelle est encadré le portrait d'une marquise de Goulaine, Claude de Cornulier, mariée en 1620 à Gabriel II de Goulaine.

Le château de Goulaine, ou du moins le corps principal de l'édifice, avec la façade si remarquable dont nous avons parlé, date vraisemblablement de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe. La construction doit en être attribuée à Christophe Ier, mort en 1492 ou à Christophe II, son fils, qui vivait encore en 1534. Quant aux murs qui forment enceinte autour de la grande cour, sans doute ils pourraient remonter jusqu'au XIe siècle, époque vers laquelle dut être construit le premier château-fort des seigneurs de Goulaine.

L'histoire de la famille de Goulaine, comme celles des seigneurs de Clisson, serait fort longue : elle se trouve, elle aussi, mêlée pendant des siècles à l'histoire de Bretagne. En 1149, un Jean de Goulaine figure comme témoin de la charte de fondation du prieuré des Couëts. C'est vraisemblablement le même qui fut établi capitaine de Nantes, par le roi d'Angleterre, en 1168. Mathieu Ier se distingua au service des ducs de Bretagne ; Mathieu II prit les armes pour venger la

mort d'Arthur. Guillaume II fut tué à la bataille de la Roche-Derrien, en 1347 ; Guillaume II, son fils, fut cruellement blessé à la bataille d'Auray, en 1364 ; Guy, son fils, suivit la fortune du connétable de Clisson. Au XVIe siècle, Gabriel de Goulaine était le seigneur le plus considéré parmi les seigneurs de Bretagne qui suivirent le parti du duc de Mercœur. Il resta, d'ailleurs, attaché au duc, malgré les offres les plus séduisantes que lui fit Henri IV. René de Goulaine, caractère aventureux et chevaleresque, dirigea une expédition maritime, organisée dans le but de fonder une colonie dans la Floride. Quant à Alphonse et Yolande de Goulaine, leur existence même a été contestée par des esprits d'une réelle valeur. Que de noms illustres ! que de détails curieux nous pourrions, sans doute, ajouter à ce rapide exposé, si les archives du château n'avaient été dispersées et vendues à la livre, il y a cinquante ans.

L'heure du départ arrivait, et les archéologues restaient encore à contempler ce monument, que nombre d'entre eux, M. Palustre en particulier, regardent comme un des plus jolis châteaux existant en France. Rappelons, en passant, que c'est au bon goût et à la fermeté du général Lamarque que nous devons la conservation de ce chef-d'œuvre : ce fut lui, en effet, qui arrêta ses soldats prêts à y mettre le feu.

Les excursionnistes s'éloignèrent, quoique à regret. A six heures, ils apercevaient déjà, par dessus la Loire, les hautes flèches de Saint-Nicolas et de Saint-Clément, et le dôme de Notre-Dame ; à sept heures, ils descendaient de voiture et se séparaient, enchantés de leur voyage et sûrs d'en garder un long et charmant souvenir.

IV

PETIT-MARS ET CHATEAUBRIANT

(8 juillet)

Par M Léon MAITRE

Les monuments gallo-romains que la Société Archéologique avait à montrer aux membres du Congrès archéologique de France étant placés dans la vallée de l'Erdre, loin des grandes routes, dans un pays où la viabilité est peu avancée, la navigation parut le seul moyen de transport compatible avec la saison et le programme de la journée. Plus de cinquante membres prirent part à cette excursion et s'embarquèrent, dès six heures et demie du matin, sur un pyroscaphe, pour franchir les cinq lieues qui les séparaient de Petit-Mars. L'Erdre, que le canal de Nantes à Brest emprunte dans toute la longueur de ce parcours, coule en formant de nombreux méandres, entre des rives à pentes douces, sur lesquelles s'étagent de nombreuses maisons de campagne, des châtaigneraies verdoyantes et d'épaisses futaies. Son lit, tantôt large comme un lac, tantôt resserré, représente plutôt une série d'étangs qu'une rivière ordinaire, d'autant que les eaux, retenues à

Nantes par un barrage, ne sont emportées par aucun courant. On admire au passage le bassin de Barbin, le pont hardi, d'une seule arche, établi par la Compagnie d'Orléans à la Jonchère, les châteaux de La Desnerie et de La Gascherie, le joli bourg de Sucé, après lequel l'Erdre s'élargit considérablement, pour former comme un vaste réservoir qu'on appelle *la plaine de Mazerolles*, nom étrange qui fait penser à des ruines et à des villages engloutis. Les rives s'abaissent tout à coup et se reculent si loin à l'horizon, que l'œil a peine à les atteindre. Les marais qui succèdent aux belles campagnes se partagent entre les deux communes de Petit-Mars et de Saint-Mars-au-Désert, deux bourgs perdus dans le lointain, et n'offrent aux yeux que le spectacle monotone d'un immense marécage. M. Maître fait alors remarquer que les monuments de Coussol et du Breil, but de l'excursion, sont loin du cours d'eau, sur le bord oriental de ce bassin, et pendant que le bateau se rend au ponton du château du Ponthus, pour conduire les voyageurs à un chemin en terre ferme, des explications sont données sur la nature et les transformations de la vallée.

L'aspect du pays change suivant les saisons. Le marais coupé de douves et de fossés de desséchement, dans lequel paissent de nombreux bestiaux, devient l'hiver un lac, parfois une petite mer, de deux mètres de profondeur, de quatre kilomètres de largeur, sur huit kilomètres de longueur. Le terrain se compose d'une mince couche de terre végétale, reposant sur une masse de tourbe et de vase dont l'épaisseur, très inégale, varie de 0,50 centimètres à 4 mètres. Trompés par les apparences, les habitants ont essayé d'extraire cette tourbe, de la faire sécher et de l'employer pour

le chauffage, ils n'ont pas réussi, parce qu'elle est mêlée de trop d'éléments aqueux et terreux. En retour, ils ont exhumé beaucoup de troncs d'arbres, surtout d'énormes chênes. On évite maintenant de retirer de nouveaux pieds d'arbres, dans la crainte d'abaisser le niveau du marais, car l'herbe gagne en qualité à mesure que le terrain s'élève au-dessus des eaux stagnantes.

Il n'est pas douteux que cette plaine marécageuse soit le résultat d'alluvions successives, et pourtant l'Erdre, naturellement, n'est qu'un ruisseau. M. Léon Maître regarde ce changement comme la conséquence de la création d'un barrage qui fut établi au VIe siècle sur la chaussée de Barbin, par l'évêque Saint-Félix, et dont le poëte Fortunat fait mention dans ses vers. D'un seul coup, ce prélat, propriétaire de toute la vallée, transforma son ruisseau en une série d'étangs dont ses successeurs tirèrent de grands profits en affermant la pêche et en procurant au pays une rivière navigable. Les eaux, refoulées vers leur source, se répandirent sur toutes les rives plates, en prirent possession, y déposèrent leur limon. Chaque année le sol s'exhausse d'une légère couche de tourbe avec tant de régularité et de continuité, depuis 1.200 ans, qu'il n'est pas surprenant d'assister aujourd'hui à une transformation complète. Nos contemporains ont été eux-mêmes témoins de la force absorbante des végétaux et du mouvement de retraite des eaux. Ils ont vu des îles flottantes et de nombreux mortiers là où les bestiaux vont aujourd'hui pacager en sécurité. Tout autre était le pays quand les Romains sont venus le conquérir. Une puissante végétation forestière se développait sur le terrain inondé aujourd'hui : elle por-

tait, disent les vieux titres, le nom de Forêt-de-Mars ; le bourg lui-même s'appelait Mars (*Martius*), et non pas Petit-Mars, avant le XIIIe siècle.

Arrivés près de la ferme du Breil, sur le bord du bassin marécageux, les membres du Congrès ont constaté de leurs yeux, dans diverses tranchées réouvertes exprès pour la circonstance, l'existence d'une immense enceinte dont la maçonnerie est entourée, en dedans et en dehors, de tuiles à rebords et de tuiles creuses. Son épaisseur constante est de 0,70 centimètres ; sa forme générale est celle d'un demi-cercle dépassé, fermé par un triangle dont la base a 173 mètres et le côté 112 mètres. La longueur totale de ce monument, qui a presque la figure d'un œuf, est de 223 mètres. Une tranchée spéciale avait été creusée à l'endroit le plus curieux, c'est-à-dire au sommet du triangle, mais la hauteur des eaux n'a pas permis d'apercevoir la maçonnerie que M. Maître a découverte la première fois au mois de septembre, seule époque de l'année où les fouilles soient possibles.

Rapprochant cette construction de ce que dit Dom Montfaucon de l'hippodrome de Tarquin l'Ancien, « lequel se terminait à l'un des bouts par un demi-cercle et à l'autre par des lignes presque obliques ». M. Léon Maître émet l'opinion qu'on est en présence d'un hippodrome de la forme la plus simple, ou mieux d'un *circuitus* imité des Grecs, dans lequel on se livrait à des jeux équestres en présence des spectateurs rangés sur les pentes du coteau voisin.

Ce n'est pas le seul édifice dont les fondations soient demeurées debout dans les marais de Petit-Mars. Cinq cents mètres plus loin, dans la direction de l'est, entre la lande de Coussol et le bord du marais, les membres

du Congrès ont pu voir la double enceinte, en petit appareil, d'un théâtre dont l'ouverture est tournée du côté du Breil. Aucune trace de gradins en pierre, de *pulpitum* et de *postscenium* n'est apparue ; un simple mur droit, de 0,60 centimètres, ferme l'hémicycle, dont l'ouverture mesure 74 mètres et l'axe 53 mètres. Ce qui frappe dans le théâtre de Coussol, comme dans l'enceinte du Breil, c'est que les constructeurs ont employé, non pas la forme absolument circulaire qui se constate partout, mais le système des pans coupés, fait qui dénote un art peu avancé et concorde parfaitement avec la simplicité des dispositions générales. Au milieu s'est rencontré un massif rectangulaire de maçonnerie qu'on croit être la base de l'autel. Les monuments du Breil et de Coussol, suivant toutes les apparences, n'appartiennent ni à la période d'essai, ni à l'époque classique, ils tiennent le milieu entre les deux et doivent se classer dans la période de transition. L'absence des rangs de briques dans la maçonnerie ferait croire qu'ils sont du règne d'Hadrien, qui passe pour avoir construit un grand nombre de théâtres en Gaule.

Après avoir pris un repos d'une heure au château du Ponthus, chez Mme la comtesse de Goyon, qui, pour la circonstance, avait bien voulu ouvrir ses salons avec l'hospitalité la plus large et la plus cordiale, les membres du Congrès se sont rendus à la station de Nort pour y prendre le train de Châteaubriant.

Cette ville n'offre que peu de curiosités aux touristes. Son château, fondé au XIe siècle, agrandi au XIVe, démantelé en 1488, reconstruit par Jean de Laval et Françoise de Foix, au temps de la Renaissance (1524), est le seul attrait de Châteaubriant. Malgré l'état de

délabrement dans lequel elle est laissée, on peut juger que cette résidence devait être à la hauteur des grands seigneurs qui l'habitaient, et que le P. du Paz n'a rien exagéré quand il a dit que Jean de Laval « bâtit un beau et excellent château, une des plus plaisantes, agréables et salutaires demeures qui se puissent trouver. » Au dire d'Hévin, Françoise de Foix aurait dirigé elle-même les constructions, notamment la belle et magnifique façade du corps de logis principal, dans lequel est installé aujourd'hui le tribunal d'arrondissement. Dans les entre-fenêtres, on voyait des bustes de marbre blanc, représentant les principaux personnages de la maison de France. La cour était formée par une colonnade en marbre, qui est debout seulement d'un côté. L'escalier qui conduit aux étages supérieurs est très dégradé, cependant les belles et fines sculptures qui décoraient les pilastres apparaissent intactes en plusieurs endroits. Le musée a été installé dans les appartements privés de la belle Françoise de Foix, ce qui a permis de conserver une cheminée à panneaux de chêne sculptés et quelques lambris de la *chambre dorée* que Jean de Laval avait ornée pour elle. C'est l'appropriation la plus intelligente qu'on ait réalisée. Ailleurs, on regrette de voir la chapelle convertie en écurie, les tours d'entrée en prison, la salle des gardes en grenier, et une foule d'annexes modernes accrochées aux vieilles murailles féodales. Beaucoup de visiteurs se demandaient, en visitant ces ruines, s'il ne serait pas possible d'en sauver une partie au moins, comme spécimen de l'architecture du XIVe siècle, de laisser tomber ce que le temps a trop émietté, mais de rendre aux arts ce qu'il y a de mieux conservé dans les constructions de la Renaissance.

Le reste de la journée a été consacré à la visite de l'église de Béré, bâtie au XIe siècle, dans un faubourg de Châteaubriant, par les moines de Marmoutier, dont le chœur offre encore quelque intérêt pour les amateurs d'architecture romane. Cette excursion était la dernière du Congrès. Les associés se sont alors dispersés en se donnant rendez-vous au prochain Congrès, qui doit avoir lieu à Soissons.

ESSAI

DE

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE NANTAISE

EN VUE DU CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

Par M. S. de LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO

PÉHANT (Émile). — *Catalogue méthodique de la bibliothèque publique de la ville de Nantes.* Nantes, 1859-1874, 6 vol. in-8°.

GÉNÉRALITÉS SUR LA LOIRE-INFÉRIEURE OU L'ANCIEN COMTE NANTAIS (1).

LISLE DU DRENEUC (Pitre DE). — *La Bretagne primitive ; études archéologiques, mémoires.* Stations paléolitiques. — Outils. — Époque du renne. — Stations néolitiques. — Épées, poignards de bronze. Saint-Brieuc, 1882, in-8°, pl.

BIZEUL (L.-J.-M.). — *Des Nannètes, aux époques celtique et romaine.* Ire partie : époque celtique, 1856, gr. in-8° ; IIe partie : époque romaine, 1860, gr. in-8°.

ID.—*Des voies romaines sortant de Blain.* Ire, IIe et IIIe parties, Nantes, 1845, in-8°.

PARENTEAU (Fortuné). — *Essai sur les monnaies des Nan-*

(1) Voir aussi l'*Histoire de Bretagne*, par Dom Lobineau et D. Morice ; — l'*Inventaire des Archives départementales de la Loire-Inférieure* et celui *des Archives municipales de Nantes*, en cours de publication.

nètes. Nantes, 1863, gr. in-8°, 3 pl. (Extrait du *Bulletin de la Société Archéologique).*

PARENTEAU (F.). — *Essai sur les poteries antiques de l'ouest de la France.* Nantes, 1865, gr. in-4°.

ID. — *Le Fondeur du Jardin des Plantes de Nantes et son confrère de Rezé,* attributions celtiques et gallo-romaines. Nantes, 1868, in-4°, pl.

OGÉE (Jean-Baptiste). — *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne.* Rennes, 1843-1853, nouvelle édition, par A. Marteville ; 2 vol. gr. in-8° à 2 col.

RICHER (Édouard). — *Voyage pittoresque dans le département de la Loire-Inférieure.* Nantes, 1820-1823, in-4°, neuf parties en 1 vol.

DUGAST-MATIFEUX (Charles). — *Nantes ancien et le pays nantais*, comprenant la chronologie des seigneurs, gouverneurs, évêques, abbés, le pouillé diocésain et la topographie historique de la ville et du pays. Nantes, 1879, in-8°, 583 p.

ID. — *Nantes et la Loire-Inférieure ; Monuments anciens et modernes, sites et costumes pittoresques*, dessinés par F. Benoist, etc... Nantes, Charpentier père et fils, 1850-1851, in-fol., 2 tomes en 1 vol.

CORNULIER-LUCINIÈRE (Ernest DE). — *Essai sur le Dictionnaire des terres et des seigneuries comprises dans l'ancien comté nantais et dans le territoire actuel de la Loire-Inférieure.* Nantes, Mellinet, 1857-1860, in-8°, 1 vol.

LE JANT père (M.-F.-J.) et VERGER (F.-J.). — *Géographie élémentaire de la Loire-Inférieure.* Nantes, 1847, in-18.

TALBOT (E.) et GUÉRAUD (Armand). — *Petite Géographie de la Loire-Inférieure*, accompagnée d'une carte, etc..., ouvrage adopté par le Conseil de l'Instruction publique, 2e éd.

TOUCHARD-LAFOSSE (G.). — *La Loire historique, pittoresque et biographique,* d'après les auteurs de l'antiquité et les légendes, chroniques, chartes, histoires provinciales,

etc..., 1840-1844, gr. in-8°, 4 tomes en 5 vol. (pour la partie qui concerne la Loire-Inférieure).

JOANNE (Paul). — *Itinéraire général de la France, Bretagne.* Paris, Hachette, 1883, in-16, 700-XXXII p. et cartes (1).

ID.—*Guides-Diamant, Bretagne.* Paris, Hachette, in-32.

JOANNE (Ad.). — *Géographie de la Loire-Inférieure.* Paris, Hachette, in-12, carte et grav.

ETIENNEZ (H.-F.). — *Guide du voyageur à Nantes et aux environs : Clisson, Melleray, Saint-Nazaire.* Nantes, 1858, in-18, avec carte.

SOCIÉTÉS SAVANTES, RECUEILS PÉRIODIQUES.

Annales de la Société académique du département de la Loire-Inférieure (depuis le 6 décembre 1829 jusqu'à 1885), in-8°, Nantes, imp. Mellinet.

Lycée armoricain (Le), de janvier 1823 à juillet 1831.

Revue des provinces de l'ouest : Bretagne, Poitou et Anjou. 7 tomes en 6 volumes, 1853-1858.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, du mois d'août 1859 à décembre 1885, in-8°, XXV tomes.

Société d'Horticulture. Résumé des travaux, 1848-1859, etc.

Congrès archéologique de France. Séances générales tenues à Nantes, en 1856, par la Société française d'Archéologie (XXXIIIe session). Paris et Caen, 1857, in-8°.

Association française pour l'avancement des sciences. Compte-rendu de la IVe session, Nantes, 1875. Paris, 1876, in-8°, LI-1411 p. et 19 pl.

Congrès scientifique de France, XVIe session, tenue à Rennes en 1849. Rennes, 1850, 2 vol. in-8°.

Id. XXXVIIIe session, tenue à Saint-Brieuc en 1872. Saint-Brieuc, 1873-1874, 2 vol. in-8°.

(1) Voir, en tête, une *Bibliographie* détaillée de la Bretagne.

Revue de Bretagne et de Vendée (sous la direction de M. A. de La Borderie, secrétaire M. T. Grimaud). Nantes, 1857-1886, in-8°. Revue mensuelle formant 2 vol. chaque année.

Revue historique de l'Ouest, paraissant tous les deux mois. Directeur, M. Gaston de Carné ; secrétaire, M. le comte Régis de L'Estourbeillon. In-8°, 1re année 1885-1886.

OUVRAGES SE RAPPORTANT PLUS PARTICULIÈREMENT AUX LOCALITES QUE DOIT VISITER LE CONGRÈS.

Nantes *(Nantis civitas, Nannetis)*.

BIZEUL (L.-J.-M.). — *Des Nannètes et de leur ancienne capitale*, 1851, in-8°, 39 p.

TRAVERS (l'abbé Nicolas). — *Histoire civile, politique et religieuse de la ville et du comté de Nantes*, imprimée pour la première fois. Nantes, Forest, 1836-1841, in-4°, 3 vol.

GUÉPIN (Ange, docteur-médecin). — *Histoire de Nantes*, avec dessins de P. Hawke et 2 plans ; Mellinet, éditeur, 1839, 84 pl., gr. in-8°.

LESCADIEU et LAURAUT. — *Histoire de la ville de Nantes, depuis son origine et principalement depuis 1789 jusqu'à nos jours ;* suivie de l'Histoire des guerres de la Vendée et d'une biographie des Bretons, tant anciens que contemporains, 1836, in-8°, 2 vol.

MELLINET (Camille). — *La Commune et la milice de Nantes*, s. d., in-8°, 12 vol.

VERGER (François-Joseph). — *Archives curieuses de la ville de Nantes et des départements de l'Ouest*, 1837-1841, in-4°, fig., 5 vol.

MAÎTRE (Léon). — *Essai sur l'Histoire de la ville et du comté de Nantes*, par GÉRARD MELLIER, maire de Nantes. Nantes, 1872, gr. in-8°.

PERTHUIS et DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO. — *Livre doré de l'hôtel-de-ville de Nantes*, avec les armoiries et les jetons des maires. Nantes, 1873, 2 vol. gr. in-8°, pl.

BIRE (Pierre). — *Épisémasie ou relation d'Aletin le Martyr*, concernant l'Origine, Antiquité, Noblesse et Saincteté de la Bretagne Armorique, et particulièrement des villes de Nantes et Rennes. Nantes, 1637, in-4°.

PARENTEAU (F.). — *Catalogue du Musée départemental d'Archéologie de Nantes et de la Loire-Inférieure*. Nantes, 1869, gr. in-8°, bois dans le texte, pl.

ID. — *Inventaire archéologique*. précédé d'une introduction à l'étude des bijoux. Nantes, 1878, gr. in-4°, pl.

SAINT-GEORGES (Henri DE). — *Notice historique sur le Musée de peinture de Nantes*. Nantes, Guéraud, in-18.

ALLARD (colonel du génie). — *Notice historique sur le château de Nantes* et les anciennes fortifications de la ville, 1851, in-18.

RENOUL (Jean-Charles). — *Colonne de la place Louis XVI*, 1858, in-8°.

ID. — *Les cours Saint-Pierre et Saint-André*. 1860, in-8°.

LA BORDERIE (Arthur DE). — *La Cathédrale de Nantes*. Documents inédits (Extrait de la *Revue des provinces de l'Ouest*).

SÉBIRE (P.). — *Notice sur l'église de Saint-Pierre*, cathédrale de Nantes, 1846, in-8°.

MONTFORT (J., architecte). — *Compte-rendu des fouilles faites par la ville de Nantes dans le chœur de la cathédrale* (*B. du comité des Trav. Hist.; sect. d'archéol.*, 1884).

BIZEUL (L. J. M.). — *Du tombeau de François II et de son auteur* (*Congrès scientif. d'Angers*, 1843, t. II, p. 350).

GUÉPIN (A.). — *Notice sur le tombeau de François II, duc de Bretagne, par Michel Columb* (1507), placé dans l'église cathédrale de Nantes, in-8°, avec dessin du tombeau.

Tombeau de François II, dernier duc de Bretagne, et de Marguerite de Foix, par Michel Columb (1507), placé dans l'église cathédrale de Nantes. Nantes, Sébire, in-4° (14 pl. par Hawke, 8 p. texte).

MICHELLERIE (E. DE LA). — *Tombeau de François II et de Marguerite de Foix, par Michel Columb*, accompagné

d'un texte explicatif et de notes historiques sur François II et Anne de Bretagne. Nantes, 1841, 8 pl., 8 pp. texte.

PALUSTRE (Léon). — *Le Tombeau de Guillaume Guéguen*, à la cathédrale de Nantes. Paris, 1884, in-8°, pl. (*Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, t. XLIV).

ID. — *Les Sculpteurs français de la Renaissance*. Michel Colombe. Paris, 1884, gr. in-8°, pl. (*Gazette des Beaux-Arts*).

Guérande, Batz, etc.

GELLUSSEAU (Auguste-Amaury). — *Itinéraire de Nantes à Saint-Nazaire*, 1858, gr. in-16.

RICHER (Édouard). — *Voyage de Nantes à Guérande*. 1823, in-4°.

DESMARS (Joseph). — *La Presqu'île guérandaise et ses bains de mer de la côte*. Saint-Nazaire, Pornichet, le Pouliguen, le bourg de Batz, le Croisic, la Turballe, Piriac. Guide du Touriste; Redon, 1869, in-18.

MORLENT. — *Précis historique, statistique et minéralogique* sur Guérande, le Croisic et leurs environs. 1819, in-8°.

CAILLO (jeune). — *Notes sur le Croisic*. Nantes, 1869, in-8°.

STOCHAN DE KERSABIEC (Édouard, vicomte). — Études archéologiques. *Corbilon, Samnites, Venetes, Nannetes, Bretons de la Loire*. 1869, gr. in-8° (Ext. du *B. de la Soc. Archéol. de Nantes*, tomes VIII et IX).

KERVILER (René). — *Un chapitre de l'histoire de Saint-Nazaire du XVe au XVIIIe siècle*. 1876, gr. in-8° (Ext. du *B. de la Soc. Archéol. de Nantes*, t. XV).

ID. — *Les Venetes, César et Brivates Portus*. 1882, gr. in-8° (Ext. du *B. de la Soc. Archéol. de Nantes*, t. XXI).

BLANCHARD (G.). — *Venetes, Nannetes et Samnites*. 1885, in-8° (Ext. du *B. de la Soc. Archéol. de Nantes*, t. XX.).

OBIEUX (E.). — *César chez les Venetes*. 1882, in-8° (Ext. du *B. de la Soc. Archéol. de Nantes*, t. XXI).

ID. — *De la station gallo-romaine de Grannone*. 1884, in-8 Ext. du *B. de la Soc. Archéol. de Nantes*, t. XXII).

LISLE DU DRENEUC (Pitre DE). — *Dictionnaire archéologique de la Loire-Inférieure, arrondissement de St-Nazaire*, in-8°, 1882 (Ext. du *B. de la Soc. Archéol. de Nantes*, t. XXI).

DE COMMEQUIERS (Ch. Leroux). — *Notre-Dame-du-Marcer* (au bourg de Batz), nouvelle bretonne. Nantes, in-8°.

Champtoceaux, Mauves, Oudon (1).

GODET (P.). — *Monographie de Champtoceaux*. Saumur, 1885.

LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO (S. DE). — *Une visite à Champtoceaux. Union bretonne* du 14 juillet 1885 (*Bull. de la Soc. archéol. de Nantes*, tome XXV, 1885).

L'instruction et manière de lever le péage au lieu de Chantoceaux, sur la rivière de Loire (donné à Angers, le 23e jour du mois de décembre l'an 1431. Avec privilège de la Cour de Parlement). Orléans, 1586.

BIZEUL (L.-J.-M.) et GUÉRAUD (Armand). — *Oudon, ses seigneurs et son château*. Nantes, s. d., in-8° (Extr. du *Bull. de la Soc. Archéol. de Nantes*). Notice historique lue à la séance du 2 novembre 1852.

MAILLARD (Émile). — *Oudon*. Ancenis, s. d. (Extr. du *Journal d'Ancenis*).

Clisson, Les Cléons, Goulaine, Vertou.

RICHER (Édouard). — *Voyage à Clisson*, in-8°.

LEMOT (François-Frédéric, baron). — *Notice historique sur la ville et le château de Clisson*.

Voir les guides de l'étranger à Nantes, les géographies de la Loire-Inférieure.

(1) Voir le *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire* de M. Célestin Port. Angers, 1874-1878, in-8°.

ALLARD (Julien-Stanislas, abbé). — *La chapelle de Notre-Dame-de-Toutes-Joies-lez-Clisson.* Nantes, 1861, in-12.

MARIONNEAU (Charles). — *Souvenirs de la Roberdière*, lieu de naissance du général Bedeau. Nantes, 1863, gr. in-8° (Extr. du *Bull. de la Soc. Archéol. de Nantes*).

ID. — *Notes d'excursions archéologiques dans le canton de Vertou (Loire-Inférieure).* Nantes, 1863, in-8° (Extr. du *Bull. de la Soc. Archéol. de Nantes*).

CHAILLOU (Félix). — *Collection locale des Cléons ;* Haute-Goulaine, près Nantes. Rapport sur les découvertes de cette station archéologique. Description raisonnée des objets qui en proviennent. Nantes, 1886, in-8°.

Châteaubriant.

LISLE DU DRENEUC (Pitre DE). — *Dictionnaire archéologique de l'arrondissement de Châteaubriant*, gr. in-8° (Ext. du *B. de la Soc. Archéol. de Nantes*, t. XIX).

DULAURENS DE LA BARRE (Ernest). — *Histoire de Châteaubriant et de ses barons ;* suivie d'une notice sur la ville et ses environs, sur Derval, La Meilleraye, Nort et les bords de l'Erdre, 1853 et 1858, in-12.

GOUDÉ (l'abbé). — *Histoire de Châteaubriant, baronnie, ville et paroisse,* vol. gr. in-8°.

GUILLOTIN DE CORSON (Abbé A.).—*Les églises et les chapelles de la baronnie de Châteaubriant en 1863.* 1866, gr. in-8° (Ext. du *B. de la Soc. Archéol. de Nantes*, t. VI).

LACROIX (Paul-Jacob, bibliophile). — *Dissertation sur quelques points curieux de l'Histoire de France et de l'Histoire littéraire* (sur la mort tragique de la comtesse de Châteaubriant). Paris, Téchener, 1838, in-8°.

Établissement agricole exemplaire de Grand-Jouan. — École d'agriculture et fabrique d'instruments aratoires perfectionnés ; sous la direction de MM. C. HAENTJENS et J. RIEFFEL. — Nantes, 1830.

RICHER (Édouard). — *Voyage à l'abbaye de la Trappe de Melleray*. 1819. in-18.

BENOIST (Félix). — *Une visite chez les Trappistes*. Notice sur l'abbaye de la Trappe de Melleray, près de Châteaubriant. Nantes, 1851, pet. in-18, 3 pl.

LISTE

DES

OUVRAGES OFFERTS AU CONGRÈS

PAR LEURS AUTEURS

En présence du nombre considérable de publications offertes au Congrès, nous nous bornerons à noter les principales, et, afin d'éviter un double emploi, nous ne ferons pas figurer sur cette liste les ouvrages déjà mentionnés dans la Bibliographie nantaise qui précède.

Bassac (Edmond). — Carte de la Bretagne, dressée au 500,000e. Paris, Erhard, 1886.

Devillers (Léopold). — Le passé artistique de la ville de Mons, édition illustrée. Mons, Monceaux, 1886, in-8°.

Guillotin de Corson (l'abbé). — Pouillé historique de l'archevêché de Rennes. Rennes, Fougeray, 1880-1886, in-8°, 6 vol.

Kersauson (J. de). — Histoire généalogique de la maison de Kersauson. Nantes, Forest et Grimaud, 1886, in-4°.

La Nicollière-Teijeiro (S. de). — Archives de Bretagne, tome Ier. Privilèges de la ville de Nantes. Nantes, Société des Bibliophiles bretons, 1883, in-4°.

— L'abbaye de Notre-Dame-de-la-Chaume, près Machecoul. Nantes, Forest et Grimaud, 1880, in-8°.

— Le cœur de la reine Anne de Bretagne. Nantes, Forest et Grimaud, 1881, in-8°.

Leroux (Alcide). — Esquisses sur l'Orient. Tyr, Sidon, Balbek, Damas, etc. Nantes, Mellinet, 1880, in-8°.

L'Estourbeillon (comte R. de). — Les familles françaises à Jersey pendant la Révolution. Nantes, Forest et Grimaud, 1886, in-8°.

Lisle du Dreneuc (P. de). — La Bretagne primitive ; archéologie bretonne. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1882-1884, in-8°.

— Dictionnaire archéologique : arrondissement de Saint-Nazaire. Nantes, Forest et Grimaud, 1884, in-8°.

Monti de Rézé (Claude de). — Roolles des bans et arrière-bans de la province de Poictou (Poictiers, 1667). Nantes, Forest et Grimaud, 1883, in-4°.

— Recueil généalogique de l'ancienne et illustre maison de Monty, autrefois Crociany (Nantes, 1684). Nantes, Forest et Grimaud, 1884, in-4°.

— Episémasie ou relation d'Aletin le Martyr, concernant l'origine, antiquité, noblesse et saincteté de la Bretaigne armorique, et particulièrement des villes de Nantes et Rennes (Nantes, 1637). Nantes, Forest et Grimaud, 1882, in-4°.

Perthuis (Pierre-Alexandre). — Mélanges historiques, littéraires, bibliographiques, publiés par la Société des Bibliophiles bretons, tome Ier. Nantes, Forest et Grimaud, 1878, in-4°.

TABLES

TABLE GÉNÉRALE

Notice sur la Société française d'Archéologie. — État de la Société. V
Liste générale des membres de la Société française d'Archéologie. XV
Compte du Trésorier. LVII

Programme du Congrès de Nantes 1
Ordre des réunions 6
Liste des membres du Congrès 7

Procès-verbaux des séances.

Séance d'ouverture du 1er juillet 1887. 17
Première séance du 2 juillet. 58
Visite du musée départemental d'antiquités. . . . 62
Deuxième séance du 2 juillet. 63
Séance du 4 juillet. 70
Banquet du 4 juillet 74
Première séance du 7 juillet 79
Deuxième séance du 7 juillet. 87
Loi pour la conservation des monuments et objets d'art ayant un caractère historique et artistique. . . . 93
Annexe à la loi. Liste des monuments historiques actuellement classés 99

Mémoires.

I. Mémoire sur la station gallo-romaine des Cléons, Haute-Goulaine, près Nantes, par M. Félix Chaillou. 147
II. Des différents modes de sépulture usités dans la Loire-Inférieure, par M. Léon Maître. 163
III. Les sépultures du moyen-âge, à Nort et à Nozay, par M. Alcide Leroux. 169
IV. Les Mosaïques et les peintures de la mosquée de Kahrié-Djami, à Constantinople, par M. Émile Caron. 180
V. La Renaissance en Bretagne, par M. Anthyme Saint-Paul. 189
VI. Iconographie et Épigraphie de la cathédrale de Nantes, par feu l'abbé Rousteau, communication faite par M. l'abbé Cahour. 207
VII. Geoffroy, évêque de Nantes (1198-1213); essai biographique, par le comte Alphonse de La Guère. 244
VIII. Recueil de peintures et sculptures héraldiques. Chapelle du Paradis-en-Pommerit, de Kerfons, de la Clarté de Ploumanac'h. Châteaux de Tonquédec, de Coetmen et de Coetfrec (Côtes-du-Nord), par M. Paul Chardin 276
IX. Le château de Ranrouët et les seigneurs d'Assérac, par M. Joseph de Kersauson de Pennendreff. 298
X. Le château de La Courbejollière, par M. le comte Régis de L'Estourbeillon. 315
XI. Quelques héros populaires de la Bretagne, par M. Paul Sébillot. 323
XII. Découverte de reliques dans l'autel de l'église de Valcabrère (Haute-Garonne), communication faite au nom de M. B. Bernard, par M. J. de Laurière. 338
XIII. Étude comparée des cathédrales de Vannes et d'Angers, par M. Louis de Farcy. 347
XIV. De l'ancienne exploitation de la chaux au pays de Saffré, par M. Alcide Leroux. 355

XV. Note sur un atlas manuscrit conservé à la bibliothèque du palais de Compiègne, par M. le comte de Marsy 366
XVI. L'église Saint-Yves des Bretons à Rome ; ses dalles funéraires et ses inscriptions, par M. Jules de Laurière. 368
XVII. Saint-Nazaire sous Clovis, par M. Léon Maître. 412
XVIII. Découvertes de mégalithes en Loire-Inférieure. Des procédés de recherches pour retrouver ces monuments, par M. P. de Lisle du Dreneuc. . . . 417

Excursions.

I. La Bretesche, Ranrouët et Guérande, par M. Alcide Leroux. 424
II. Mauves, Oudon, Chantoceaux, par M. Léon Maître. 426
III. Clisson, Les Cléons et Goulaine, par M. Alcide Leroux. 435
IV. Petit-Mars, Nort et Châteaubriant, par M. Léon Maître 451

Bibliographie nantaise, par M. S. de La Nicollière-Teijeiro. 458
Liste des principaux ouvrages offerts au Congrès. . 467

TABLE MÉTHODIQUE (1).

Généralités.

Loi pour la conservation des monuments et objets d'art ayant un caractère historique et artistique. . 93

(1) Cette table ne comprend ni les procès-verbaux, ni les comptes-rendus d'excursions.

Annexe à la loi. Liste des monuments historiques actuellement classés. 99

Archéologie préhistorique.

Découvertes de mégalithes en Loire-Inférieure. Des procédés de recherches pour retrouver ces monuments, par M. P. de Lisle du Dreneuc. . . . 417

Époques gauloise et gallo-romaine.

Mémoire sur la station gallo-romaine des Cléons, Haute-Goulaine, près Nantes, par M. Félix Chaillou: 147
Des différents modes de sépulture usités dans la Loire-Inférieure, par M. Léon Maître 163
Saint-Nazaire sous Clovis, par M. Léon Maître. . . 412
De l'ancienne exploitation de la chaux au pays de Saffré, par M. Alcide Leroux 355

Le tombeau romain de la Via Salaria, à Rome, par M. l'abbé Le Louet. 55

Moyen âge et Renaissance.

Les sépultures du moyen âge à Nort et à Nozay, par M. Alcide Leroux 169
Iconographie et épigraphie de la cathédrale de Nantes, par feu l'abbé Rousteau, communication de M. l'abbé Cahour 207
Étude comparée des cathédrales de Vannes et de Nantes, par M. Louis de Farcy 347
Le château de Ranrouet et les seigneurs d'Assérac, par M. J. de Kersauson de Pennendreff 298

Le château de La Courbejollière, par M. le comte R. de L'Estourbeillon. 315
Recueil de peintures et sculptures héraldiques dans les Côtes-du-Nord, par M. Paul Chardin. . . . 276
La Renaissance en Bretagne, par M. Anthyme Saint-Paul. 189

Découverte de reliques dans l'autel de l'église de Valcabrère, par MM. B. Bernard et J. de Laurière. 338
Les mosaïques et les peintures de la mosquée de Kahrié-Djami, à Constantinople, par M. Émile Caron 180
L'église Saint-Yves des Bretons à Rome; ses dalles funéraires et ses inscriptions, par M. J. de Laurière. 368

Histoire et traditions.

Émilien et les gesteurs gallo-bretons, par M. le vicomte A. de La Villemarqué 42
Quelques héros populaires de la Bretagne, par M. Paul Sébillot 323
Geoffroy, évêque de Nantes (1198-1213), essai biographique, par M. le comte Alphonse de La Guère. . 244

Bibliographie.

Bibliographie nantaise sommaire, par M. S. de La Nicollière-Teijeiro 459
Notice sur un atlas manuscrit conservé à la Bibliothèque du palais de Compiègne, par M. le comte de Marsy 366

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

de mémoires, de communications, de discours, de dessins (1) *de photographies et des lauréats du Congrès.*

Abraham (Tancrède), 438 *d.*
Achon de La Billière (Ch. d'), 91.
Barbier de Montault (Mgr X.), 80.
Bastard (Ch.), 89.
Bernard (Bertrand), 80, 338, *d.*
Bertrand-Geslin (le baron), 75.
Boishéraud (S. de), 317 et suiv. *d.*
Bonnault d'Houët (le baron de), 424. *d.*
Brémond d'Ars de Migré (le marquis de), 24, 92.
Cahour (l'abbé), 67, 207.
Caron (Émile), 66, 69, 180.
Chaillou (Félix), 61, 90, 147.
Chardin (Paul), 91, 276, *d.*
Chastellux (de), 72.
Espinay (G. d'), 72.
Farcy (Louis de), 347.
Francart (Ad.), 75.
Gaillard, 60.
Gazan (le colonel), 64.
Giraudet (le docteur), 91.
Guillotin de Corson (l'abbé), 90.
Inganni (D. Raffael), 84, 91.
Jadart (Henri), 91.
Kersauson de Pennendreff (J. de), 68, 81, 298.
Kerviler (R.), 80, 90.
Labbé, 19.
Ladislas (le Père), 91.
La Guère (le comte Alphonse de), 67, 244, *d.*
Langevin (l'abbé), 91.
La Nicollière-Teijeiro (S. de), 67, 73, 458.
Laurière (J. de), 41, 68, 71, 80, 84, 338, 368, *ph.*
La Villemarqué (le vicomte A. de), 42, 71, 74.
Legoux (le baron Jules), 91.
Le Louet (l'abbé), 55.
Lenoir (le chanoine), 80, 91.
Leroux (Alcide), 61, 77, 82, 89, 169, 355, 424, 435.
L'Estourbeillon (le comte R. de), 59, 63, 68, 72, 73, 76, 79, 80, 81, 83, 88, 91, 315.

(1) Pour les auteurs de dessins et de photographies, le nom est suivi des lettres *d* ou *ph.*

Lisle du Dreneuc (P. de), 60, 62, 90, 417.
Lynier (Louis), 74, 79.
Maitre (Léon), 61, 70, 83, 88, 89, 90, 163, 412, 426, 451.
Marsy (le comte de), 17, 32, 58, 74, 81, 88, 366.
Merson (Ernest), 75.
Montfort (Ch.). *d.*
Mougins de Roquefort (le docteur), 64.
Nodet (Henri), 394. *d.*
Palustre (Léon), 66.
Plicque (le docteur), 71, 75, 89.
Reusens (le chanoine), 90.
Rousteau (l'abbé), 67, 207.
Saint-Paul (Anthyme), 189
Sébillot (Paul), 79, 323.
Surgères (le marquis de), 22, 74.
Travers (Émile), 64, 75, 87, 89.
Vallette (René), 81.
Villefosse (A. Héron de), 70, 71, 72, 74.
Wilson (le général), 75.

TABLE DES PLANCHES ET FIGURES (1).

1. Mosaïque trouvée aux Cléons 152
2. Graffite trouvée aux Cléons 158
3 et 4. Monuments relatifs à Geoffroy, évêque de Nantes, et à sa famille. 274
5 à 22. Détails héraldiques, dessins de M. P. Chardin . . . . . 277 à 297
23. Porte du château de Tonquédec, id. 282
24. Tonquédec en 1854, dessin de M. de Fréminville. 282
25. Tonquédec, intérieur du château, dessin de M. P. Chardin 284
26. Coetmen, id. 286
27 et 28. Chapelle de Saint-Jacques, id. . 287 et 288
29. Calvaire de Kerfons, id. 292
30, 31, 32 et 33. Cheminée du manoir de La Cour-

(1) Pour les planches, la page indiquée est celle qui précède la planche.

bejollière, ensemble, détails et taque, dessins de M. de Boishéraud. . . . . 317 à 321
34. Chapiteau, vases et sceau trouvés dans l'autel de Valcabrère, photogr. de M. B. Bernard. . 340
35. Coupe de l'autel 339
36. Acte de consécration de l'autel (1200), fac-simile de Pilinski 340
37. Autel monolithe de l'église Saint-Yves des Bretons 372
38 à 41. Tombes de Saint-Yves des Bretons à Rome, photographies de M. J. de Laurière, et dessins de M. H. Nodet . . . . . 374 à 394
42. Porte de Guérande, dessin de M. le baron de Bonnault d'Houët. 424
43. Château de Clisson, dessin de M. Tancrède Abraham 438
44. Château de Goulaine, dessin de M. Montfort. . 448

COLLECTION

DES COMPTES-RENDUS

DES CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUES

DE FRANCE

Volumes in-8° brochés, avec de nombreuses illustrations dans le texte et planches hors texte.

La Société française d'Archéologie possède encore un certain nombre d'exemplaires des comptes-rendus des Congrès archéologiques, de 1847 à 1885. Le prix en a été fixé ainsi qu'il suit :

1847	Sens (Tours, Angoulême, Limoges) (1) . .	6 fr.
1848	(Falaise, Vaux-sur-Laison, Bernay, Trouville)	1 »
1849	Bourges	épuisé.
1850	Auxerre, Clermont-Ferrand (Cluny) . . .	6 »
1851	Laon, Nevers (Gisors, Orléans)	4 »
1852	Dijon (Sens, Toulouse)	épuisé.
1853	Troyes (Les Andelys, Bayeux, Laval). . .	4 »
1854	Moulins (Dijon, Avranches)	6 »
1855	Châlons-sur-Marne, Aix-en-Provence, Avignon (Le Puy).	6 »
1856	Nantes (Verneuil, Le Neubourg, Louviers) .	3 »

(1) Les localités, dont les noms sont placés entre parenthèses, sont celles où la Société française d'Archéologie a tenu des séances générales dont les comptes-rendus sont compris dans les volumes des Congrès.

1857 Mende, Valence (Grenoble). . . . . 3 »
1858 Périgueux, Cambrai (Louviers, Alençon, Lisieux). . . . . épuisé.
1859 Strasbourg (Rouen, Saint-Lo, Vire). . . . épuisé.
1860 Dunkerque (Le Mans, Cherbourg). . . . 3 »
1861 Reims (Laigle, Dives, Bordeaux). . . . . 3 »
1862 Saumur, Lyon (Le Mans, Elbeuf, Dives) . . 3 »
1863 Rodez, Albi (Le Mans) . . . . . 4 »
1864 Fontenay-le-Comte (Évreux, Falaise, Troyes) 4 »
1865 Montauban, Cahors, Guéret. . . . . 3 »
1866 Senlis, Aix, Nice . . . . . 3 »
1867 Paris (Pont-Audemer) . . . . . 3 »
1868 Carcassonne, Perpignan, Narbonne, Béziers. 3 »
1869 Loches. . . . . 3 »
1870 Lisieux (Moulins) . . . . . 3 »
1871 Angers (Le Mans). . . . . 3 »
1872 Vendôme. . . . . 3 »
1873 Châteauroux. . . . . 4 »
1874 Agen, Toulouse . . . . . 6 »
1875 Châlons-sur-Marne (Rouen, Inauguration de la statue d'Arcisse de Caumont, à Bayeux). 6 »
1876 Arles . . . . . 8 »
1877 Senlis (Département du Lot) . . . . . 4 »
1878 Le Mans, Laval (Départem. des Basses-Alpes) 3 »
1879 Vienne . . . . . 6 »
1880 Arras, Tournai (Franche-Comté). . . . . 3 »
1881 Vannes (Bernay) . . . . . 3 »
1882 Avignon . . . . . 3 »
1883 Caen (Coutances, Jersey et Fréjus) . . . . 6 »
1884 Pamiers, Foix, Saint-Girons . . . . . 6 »
1885 Montbrison, Roanne . . . . . 8 »
1886 Nantes, ... 10 »
1887 Soissons, Laon (Reims). *Sous presse.*

On trouvera l'analyse détaillée de ces volumes dans la *Bibliographie des Travaux historiques publiés par les So-*

ciétés savantes de la France, dressée par R. de Lasteyrie et Eug. Lefèvre-Pontalis. Paris, Imp. Nat., 1886, in-4°. p. 286-319.

Les demandes doivent être adressées à M. Gaugain, trésorier, 18, rue Singer, à Caen. L'expédition sera faite par le chemin de fer, à la station désignée (le port étant à la charge du destinataire).

Certains volumes n'existant plus qu'à un très petit nombre d'exemplaires, le bureau ne peut s'engager à envoyer tous les volumes qui pourraient être demandés, au cas où ils n'existeraient plus en magasin.

Le manque d'un ou de plusieurs volumes ne pourra motiver le refus de l'envoi.

Dans la huitaine qui suivra l'expédition, le prix des volumes sera recouvré par la poste, sauf indication contraire.

Caen. — Imp. H. Delesques, rue Froide, 2 & 4.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

Indication des villes dans lesquelles se sont tenus les Congrès archéologiques annuels de la Société française, depuis l'année 1834.

1834 — Caen
1835 — Douai
1836 — Blois
1837 — Le Mans
1838 — Tours
1839 — Amiens
1840 — Niort
1841 — Angers
1842 — Bordeaux
1843 — Poitiers
1844 — Saintes
1845 — Lille
1846 — Metz
1847 — Sens
1849 — Bourges
1850 — Auxerre
1851 — Nevers
1852 — Dijon
1853 — Troyes
1854 — Moulins
1855 — Châlons
1856 -- Nantes
1857 — Mende, Valence
1858 — Périgueux, Cambrai
1859 — Strasbourg
1860 — Dunkerque
1861 — Reims
1862 — Saumur, Lyon
1863 — Rodez, Albi
1864 — Fontenay
1865 — Montauban, Cahors, Guéret
1866 — Senlis, Aix-en-Prov., Nice
1867 — Paris
1868 — Carcassonne, Perpignan, Narbonne
1869 — Loches
1870 — Lisieux
1871 — Angers
1872 — Vendôme
1873 — Châteauroux
1874 — Agen, Toulouse
1875 — Châlons-s-M.
1876 — Arles
1877 — Senlis
1878 — Le Mans, Laval
1879 — Vienne
1880 — Arras, Tournai
1881 — Vannes, Bernay
1882 — Avignon, Fréjus
1883 — Caen, Coutances, Jersey
1884 — Pamiers, Foix, St-Girons
1885 — Montbrison
1886 — Nantes
1887 — Soissons, Laon

La cotisation annuelle des membres de la Société française d'Archéologie, donnant droit au volume du compte-rendu du Congrès, est fixée à DIX francs.

L'abonnement au *Bulletin Monumental* paraissant tous les deux mois, sous les auspices de la Société, et dirigé par le comte de Marsy, est de quinze francs pour la France et dix-huit francs pour l'étranger. 1887, sixième série, tome III (53e de la collection).

Caen. — Imp. HENRI DELESQUES, rue Froide, 2 et 4.
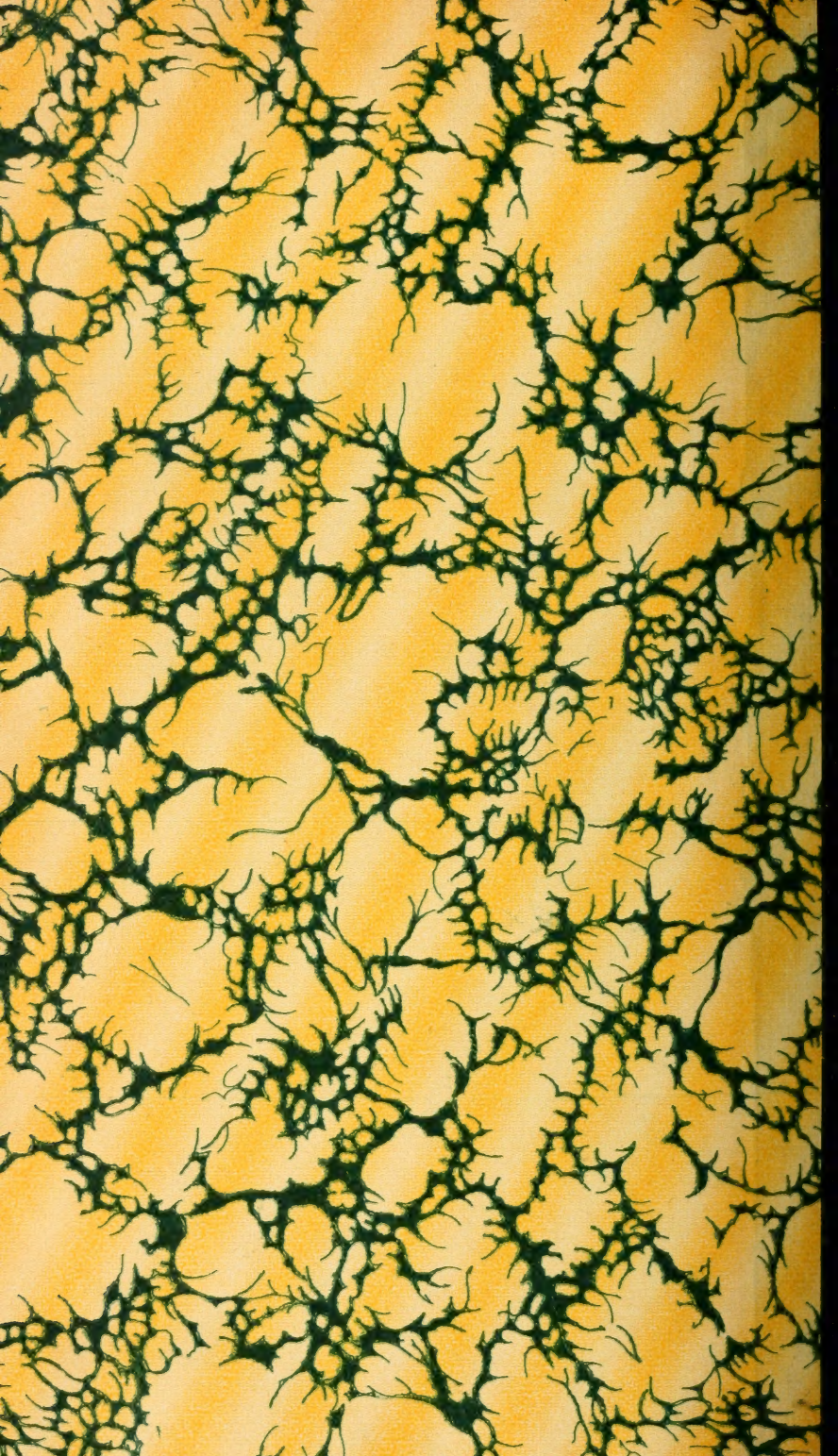
GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 3512